



**HAL**  
open science

# L'ordolibéralisme (1932-1950) : une économie politique du pouvoir

Raphaël Fevre

► **To cite this version:**

Raphaël Fevre. L'ordolibéralisme (1932-1950) : une économie politique du pouvoir. Economies et finances. Université Panthéon-Sorbonne - Paris I; Université de Lausanne, 2017. Français. NNT : 2017PA01E029 . tel-01800112

**HAL Id: tel-01800112**

**<https://theses.hal.science/tel-01800112v1>**

Submitted on 25 May 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

---

FACULTÉ DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES (UNIL)  
CENTRE D'ÉCONOMIE DE LA SORBONNE (PARIS I)

**L'ORDOLIBÉRALISME (1932-1950) :  
UNE ÉCONOMIE POLITIQUE DU POUVOIR**

THÈSE DE DOCTORAT

pour l'obtention du grade de  
Docteur ès Sciences Économiques,  
mention « Histoire de la pensée et philosophie économiques »  
(Université de Lausanne) et du grade de Docteur ès Sciences  
Économiques (Université Paris I Panthéon-Sorbonne)

par

**Raphaël FÈVRE**

Codirecteurs de thèse

Roberto Baranzini  
Jérôme Lallement

Jury

Olivier Cadot, Président  
Harro Maas, expert interne à Lausanne  
Emmanuel Picavet, expert interne à Paris I  
Richard Arena, expert externe  
Patricia Commun, experte externe  
Lisa Herzog, experte externe

LAUSANNE  
Octobre 2017



---

FACULTÉ DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES (UNIL)  
CENTRE D'ÉCONOMIE DE LA SORBONNE (PARIS I)

**L'ORDOLIBÉRALISME (1932-1950) :  
UNE ÉCONOMIE POLITIQUE DU POUVOIR**

THÈSE DE DOCTORAT

pour l'obtention du grade de  
Docteur ès Sciences Économiques,  
mention « Histoire de la pensée et philosophie économiques »  
(Université de Lausanne) et du grade de Docteur ès Sciences  
Économiques (Université Paris I Panthéon-Sorbonne)

par

**Raphaël FÈVRE**

Codirecteurs de thèse

Roberto Baranzini  
Jérôme Lallement

Jury

Olivier Cadot, Président  
Harro Maas, expert interne à Lausanne  
Emmanuel Picavet, expert interne à Paris I  
Richard Arena, expert externe  
Patricia Commun, experte externe  
Lisa Herzog, experte externe

LAUSANNE  
Octobre 2017

## IMPRIMATUR

---

Sans se prononcer sur les opinions de l'auteur, la Faculté des Hautes Etudes Commerciales de l'Université de Lausanne autorise l'impression de la thèse de Monsieur Raphaël FÈVRE, licencié en sciences économiques de l'Université de Bourgogne, titulaire d'un diplôme master en sciences économiques de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, en vue de l'obtention du grade de docteur ès Sciences Economiques, mention "Histoire de la pensée et philosophie économiques" en cotutelle avec l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

La thèse est intitulée :

### **L'ORDOLIBERALISME (1932-1950) : UNE ECONOMIE POLITIQUE DU POUVOIR**

Lausanne, le 14 septembre 2017

Le doyen



Jean-Philippe Bonardi

# Membres du Jury

---

## **Olivier CADOT**

Président du jury. Professeur ordinaire au Département de Stratégie, Faculté des Hautes Études Commerciales de l'Université de Lausanne.

## **Roberto BARANZINI**

Codirecteur de thèse. Professeur associé au Centre Walras Pareto de l'IEPHI, Faculté des Sciences Sociales et Politiques de l'Université de Lausanne.

## **Jérôme LALLEMENT**

Codirecteur de thèse. Professeur des Universités, Université Paris Descartes et membre du Centre d'Économie de la Sorbonne de l'Université Paris I.

## **Harro MAAS**

Expert interne. Professeur ordinaire au Centre Walras Pareto de l'IEPHI, Faculté des Sciences Sociales et Politiques de l'Université de Lausanne.

## **Emmanuel PICAUVET**

Expert interne. Professeur des Universités, membre du Centre de Philosophie Contemporaine de la Sorbonne de l'Université Paris I.

## **Richard ARENA**

Expert externe. Professeur des Universités, membre du Laboratoire GREDEG de l'Université Nice Sophia Antipolis.

## **Patricia COMMUN**

Experte externe. Professeure des Universités, membre du Laboratoire AGORA de l'Université de Cergy-Pontoise.

## **Lisa HERZOG**

Experte externe. Professeure de philosophie et théorie politiques, membre de la HfP de l'Université Technique de Munich.

Université de Lausanne  
Faculté des Hautes Études Commerciales

Doctorat ès Sciences Économiques, mention « Histoire de la pensée et philosophie économiques »

Par la présente, je certifie avoir examiné la thèse de doctorat de

**Raphaël FÈVRE**

Sa thèse remplit les exigences liées à un travail de doctorat.  
Toutes les révisions que les membres du jury et le soussigné ont demandées  
durant le colloque de thèse ont été prises en considération  
et reçoivent ici mon approbation.

Signature :



Date :

4 / 07 / 2017

Prof. Roberto BARANZINI  
Co-directeur de thèse

Université de Lausanne  
Faculté des Hautes Études Commerciales

Doctorat ès Sciences Économiques, mention « Histoire de la pensée et  
philosophie économiques »

Par la présente, je certifie avoir examiné la thèse de doctorat de

**Raphaël FÈVRE**

Sa thèse remplit les exigences liées à un travail de doctorat.  
Toutes les révisions que les membres du jury et le soussigné ont demandées  
durant le colloque de thèse ont été prises en considération  
et reçoivent ici mon approbation.

Signature :  Date : 16 juillet 2017

Prof. Jérôme LALLEMENT  
Co-directeur de thèse



Université de Lausanne  
Faculté des Hautes Études Commerciales

Doctorat ès Sciences Économiques, mention « Histoire de la pensée et  
philosophie économiques »

Par la présente, je certifie avoir examiné la thèse de doctorat de

**Raphaël FÈVRE**

Sa thèse remplit les exigences liées à un travail de doctorat.  
Toutes les révisions que les membres du jury et le soussigné ont demandées  
durant le colloque de thèse ont été prises en considération  
et reçoivent ici mon approbation.

Signature :



Date :

4-7-2017

Prof. Harro MAAS  
Membre externe du jury (Université de Lausanne)

Université de Lausanne  
Faculté des Hautes Études Commerciales

Doctorat ès Sciences Économiques, mention « Histoire de la pensée et  
philosophie économiques »

Par la présente, je certifie avoir examiné la thèse de doctorat de

**Raphaël FÈVRE**

Sa thèse remplit les exigences liées à un travail de doctorat.  
Toutes les révisions que les membres du jury et le soussigné ont demandées  
durant le colloque de thèse ont été prises en considération  
et reçoivent ici mon approbation.

Signature : E. Picavet Date : 4 juillet 2017

Prof. Emmanuel PICALET  
Membre interne du jury (Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

Université de Lausanne  
Faculté des Hautes Études Commerciales

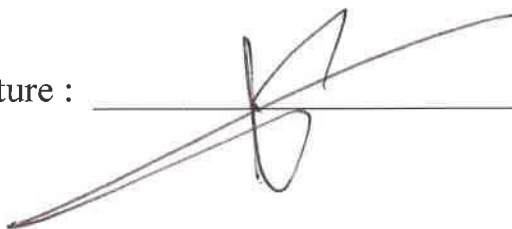
Doctorat ès Sciences Économiques, mention « Histoire de la pensée et philosophie économiques »

Par la présente, je certifie avoir examiné la thèse de doctorat de

**Raphaël FÈVRE**

Sa thèse remplit les exigences liées à un travail de doctorat.  
Toutes les révisions que les membres du jury et le soussigné ont demandées  
durant le colloque de thèse ont été prises en considération  
et reçoivent ici mon approbation.

Signature :



Date :

4 juillet 2017

Prof. Richard ARENA  
Membre externe du jury

Université de Lausanne  
Faculté des Hautes Études Commerciales

Doctorat ès Sciences Économiques, mention « Histoire de la pensée et  
philosophie économiques »

Par la présente, je certifie avoir examiné la thèse de doctorat de

**Raphaël FÈVRE**

Sa thèse remplit les exigences liées à un travail de doctorat.  
Toutes les révisions que les membres du jury et la soussignée ont demandées  
durant le colloque de thèse ont été prises en considération  
et reçoivent ici mon approbation.

Signature :  Date : 06/07/2017

Prof. Patricia COMMUN  
Membre externe du jury

Université de Lausanne  
Faculté des Hautes Études Commerciales

Doctorat ès Sciences Économiques, mention « Histoire de la pensée et philosophie économiques »

Par la présente, je certifie avoir examiné la thèse de doctorat de

**Raphaël FÈVRE**

Sa thèse remplit les exigences liées à un travail de doctorat.  
Toutes les révisions que les membres du jury et la soussignée ont demandées  
durant le colloque de thèse ont été prises en considération  
et reçoivent ici mon approbation.

Signature : Lisa Herzog Date : 9-Juillet-2017

Prof. Lisa HERZOG  
Membre externe du jury

# Remerciements

---

Tout ce qui est simple, tout ce qui est fort en nous, tout ce qui est durable même, est le don d'un instant. [...] On se souvient d'avoir été, on ne se souvient pas d'avoir duré.

Gaston Bachelard  
*L'intuition de l'instant* [1931]

Si cinq années du travail de longue haleine que représente une thèse de doctorat semblent aujourd'hui trop brèves, c'est avant tout grâce aux instants partagés avec les amis et collègues ; et qui m'obligent.

Toute ma gratitude va à mes directeurs de thèse Roberto Baranzini et Jérôme Lallement pour m'avoir guidé, épaulé et encouragé tout au long de ce processus. Merci de m'avoir fourni l'équilibre adéquat entre liberté dans la conduite de mes recherches et rappel constant des exigences du travail intellectuel. Outre mes directeurs, je suis également redevable envers Richard Arena, Patricia Commun, Lisa Herzog, Harro Maas et Emmanuel Picavet qui ont contribué à la formulation définitive de cette étude à travers la discussion du colloque privé de thèse (du 4 juillet dernier).

Pendant ces cinq ans, j'ai également bénéficié de nombreux soutiens qui ont nourri ma réflexion à l'occasion de discussions ponctuelles, de séminaires variés, d'écoles d'été, de conférences ou de soumissions d'articles. Le plus régulier de ces rendez-vous est le séminaire AOH de Paris I mené par Annie Cot, un cadre de débats passionnés desquels j'ai beaucoup appris : j'en remercie tous ses participants.

Si cette recherche a été une aventure heureuse c'est, au-delà des conditions tout simplement exceptionnelles qu'offre l'Université de Lausanne, à l'ensemble des membres du Centre Walras Pareto que je le dois. Pour avoir su entretenir cet incertain, mais si confortable espace entre collégialité et amicalité, je tiens à leur rappeler ici toute ma reconnaissance et mon attachement. J'ai une pensée particulière pour Nicolas Brisset, Maxime Desmarais-Tremblay, Antoine Missemmer, Thomas Mueller, François Allisson et Nicolas Eyguesier qui, plus que relu mes articles ou commenté des chapitres de thèse, ont accompagné mes premiers pas dans le petit milieu de l'histoire de la pensée économique. Merci à Biancamaria Fontana pour nos discussions politiques, littéraires et sur tant de sujets variés qui nous ont fait voyager en dehors de l'enceinte universitaire.

Enfin, toute mon amitié va à Michele Bee ; aussi pour avoir changé ma façon de lire les auteurs, et pour avoir été un interlocuteur patient, toujours curieux de mes recherches.

Un grand merci encore à mes amis (de Dijon, de Paris, de Lausanne et d'ailleurs), ainsi qu'à ma famille, qui me soutiennent et m'encouragent dans mes projets professionnels comme dans mes choix personnels. Florence, Bruno, Théo : cette étude vous est dédiée.



# Sommaire

---

Introduction générale	1
Chapitre 1. L'épistémologie de Walter Eucken	35
Chapitre 2. Éléments d'une théorie économique ordolibérale	81
Chapitre 3. La doctrine ordolibérale : un "diagnostic historique" aux origines de la troisième voie	161
Chapitre 4. <i>Dé-potentialiser</i> le pouvoir économique pour résoudre <i>la Question sociale</i>	223
Chapitre 5. Dénazifier l'économie allemande d'après-guerre (1945-1950)	287
Chapitre 6. Eucken et Keynes face-à-face <i>ou</i> la rivalité des troisièmes voies	323
Conclusion générale	373
Bibliographie	391
Table des matières	449





# Introduction générale

---

Pour autant que le passé est transmis comme tradition, il fait autorité. Pour autant que l'autorité se présente historiquement, elle devient tradition.

Hannah Arendt  
*Le pêcheur de perles* [1968]

VICTIME d'une crise cardiaque alors qu'il s'apprêtait à donner sa cinquième et dernière conférence à la *London School of Economics*, Walter Eucken décède le 20 mars 1950, à 59 ans. Quelques jours auparavant, il indiquait dans la première prise de parole de ce cycle : « Je commence par le problème du *pouvoir économique* » (1951, p. 31). Apparemment anodine, la phrase de Eucken peut être reformulée afin d'illustrer le propos général de cette étude : dans la pensée ordolibérale, *au commencement était le pouvoir économique*. Plus précisément, la thèse montre que le projet ordolibéral, habituellement borné à une sous-variété du libéralisme, est mieux compris lorsqu'il est considéré sous les traits d'une forme autonome de savoir économique : c'est-à-dire d'une *économie politique du pouvoir*.

## De l'actualité à l'histoire de l'ordolibéralisme Motivation & problématique de l'étude

En janvier 2016 à l'occasion du 125<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Walter Eucken, Angela Merkel prononce un discours à Fribourg-en-Brigau, afin de célébrer l'économiste.<sup>1</sup> La Chancelière réaffirme alors l'importance des racines intellectuelles ordolibérales pour l'Allemagne contemporaine, soulignant en particulier sa « ferme conviction » quant au fait que « les principes ordolibéraux de

---

<sup>1</sup> Fribourg-en-Brigau appartient au *Land* de Bade-Wurtemberg et se situe à l'extrême sud-ouest de l'Allemagne, au pied du massif montagneux de la Forêt-Noire, à quelques kilomètres des frontières de la France et de la Suisse. Eucken fut professeur d'économie à l'Université de Fribourg de 1927 jusqu'à sa mort.

l'école de Fribourg n'ont rien perdu de leur importance et de leur actualité » (Merkel, 2016). De prime abord, on pourrait l'interpréter comme une déclaration de circonstance, exagérément élogieuse par souci commémoratif. Mais force est de constater que la posture de Merkel reflète la prégnance des idées ordolibérales – et plus largement du modèle de l'économie sociale de marché (*Soziale Marktwirtschaft*) – au sein des grands partis politiques allemands tels que le Parti libéral-démocrate (FDP), l'Union chrétienne-démocrate/sociale (CDU/CSU) tout comme, bien que de façon plus mesurée, le Parti social-démocrate (SPD).<sup>2</sup> Ce quasi consensus autour de l'ordolibéralisme est encore renforcé par le fait que le parti de gauche, par l'intermédiaire de la co-présidente du groupe *Die Linke* au Parlement Sahra Wagenknecht (2012), revendique également la pensée de Eucken (bien que dans un esprit d'opposition à l'usage que peut en faire la CDU).

Les propos de la chancelière Merkel viennent par ailleurs sanctionner de nombreuses prises de paroles se revendiquant, sur la scène politique européenne, de l'ordolibéralisme. Les plus marquantes sont certainement celles du ministre allemand des Finances Wolfgang Schäuble en 2015, ou du président de la Banque Centrale Européenne (BCE) Mario Draghi en 2013 ; dans la droite ligne des présidents de la *Deutsche Bundesbank*, ancien comme actuel (Tietmeyer, 1999; Weidmann, 2013). La portée de la pensée ordolibérale surpasse donc le cadre national. Elle est à ce titre considérée comme l'une des sources intellectuelles majeures de la politique économique de l'Union Européenne (UE).<sup>3</sup> Mais comment expliquer ce regain dans l'affirmation de principes qui sont au cœur du projet économique et politique de la République fédérale allemande depuis 1948, et partie intégrante du projet européen depuis de nombreuses années ?

---

<sup>2</sup> Voir (Duillen & Guérot, 2012, p. 8-9; Jacoby, 2014, p. 78-81; Uterwedde, 2007, p. 8).

<sup>3</sup> On doit les premiers travaux de grande ampleur sur les liens entre la pensée ordolibérale et l'UE à David Gerber (1994, 1998), qui s'est concentré sur le droit européen de la concurrence (voir aussi Deutscher & Makris, 2016; Felice & Vatiero, 2015; Giocoli, 2009; Vanberg, 1999). Le traité de Rome (1957), qui introduit un marché unique et l'idée de concurrence libre et non faussée, complété par le traité de Maastricht (1992), qui met en place l'union économique et monétaire, semble en partie de facture ordolibérale (Behrens, 2015; Denord & Schwartz, 2010; Ebner, 2006; Mongouachon, 2011; Strassel, 2009; Warlouzet, 2008). Au même titre que le pacte de stabilité et de croissance (2011-2012), qui prévoit notamment un fort contrôle des déficits et de la dette publique en vue de limiter la politique budgétaire discrétionnaire des États membres (Drexler, 2011; Lechevalier, 2015). Dans le même ordre d'idées, la parenté de l'ordolibéralisme vis-à-vis des de la BCE est également mis en perspective (Bibow, 2009, 2013a; Dehay, 1995).

Célébrer le soixantième anniversaire du Traité de Rome, en 2017, ne revient évidemment pas à célébrer soixante années de construction ordolibérale de l'Europe. La politique économique de l'UE s'est bâtie sur « un amalgame complexe de traditions nationales spécifiques », autour d'une tendance française à la planification indicative, d'un pôle britannique et suédois de type keynésien et d'ordolibéralisme allemand (Thompson, 1992, p.148). La crise financière qui débute en 2007, et plus vigoureusement la crise des dettes souveraines à sa suite (2010-2015), se sont imposées comme d'impérieuses mises en question de la gouvernance économique des pays occidentaux en général, européens en particulier.

Qu'on s'en félicite ou qu'on le déplore, la réponse de l'Union a consisté à réaffirmer une forme d'orthodoxie ordolibérale sous l'égide allemande, dont le violent épisode grec constitua le point culminant. En ce sens, la crise des dettes souveraines a servi de point de bascule au discours ordolibéral pour marquer son ascendance, et ce au détriment des autres modèles de politiques économiques (voir Biebricher, 2014b). Une lecture plus consensuelle invite à parler d'une période « post-ordolibérale » intégrant plus d'interventionnisme (Cerny, 2016), notamment au regard de la politique monétaire « non conventionnelle » de la BCE, dite d'assouplissement quantitatif.

Mais de fait, le discours ordolibéral reste au cœur de ce que Frédéric Lordon nomme « l'imaginaire collectif de longue période » en ce qu'il constitue une « croyance sociale de niveau supérieur (qui) détermine l'épure « méta-idéologique » à l'intérieur de laquelle se tiennent ensuite les conflits entre différenciations idéologiques secondaires » (2015, p. 28). L'ordolibéralisme s'impose donc, selon certains analystes, comme la « cage de fer » idéologique de l'UE.<sup>4</sup> Sur quelles idées l'orthodoxie ordolibérale est-elle aujourd'hui bâtie ?

De façon assez singulière, adeptes comme pourfendeurs de l'Europe ordolibérale tombent en accord sur ses fondamentaux, qui peuvent être rapportés à trois piliers<sup>5</sup> – mais qui ne doivent pas être confondus avec la définition que nous

---

<sup>4</sup> Voir (Denord, Knaebel, & Rimbart, 2015; Ryner, 2015). L'expression *Stahlhartes Gehäuse* de Max Weber, dont la traduction littérale se rapproche de « coquille dure comme l'acier », est popularisée par Talcott Parsons sous l'expression *iron cage* (voir Baehr, 2001).

<sup>5</sup> On trouve dans la littérature de nombreuses formulations de ce que Franz-Josef Meiers (2015, p. 11-14) a nommé les « impératifs catégoriques de l'ordolibéralisme », dont il fait remarquer le caractère « quasi-religieux » (voir Bonatti & Fracasso, 2013, p. 1028-1031; Duillen & Guérot, 2012, p. 2-5; Ryner, 2015, p. 281-282; Young, 2015, p. 81-83).

donnerons ensuite de l'ordolibéralisme historique. En premier lieu, une banque centrale indépendante, focalisée sur l'objectif de stabilité des prix. Ensuite, le refus de financer l'activité économique au moyen d'une politique budgétaire qui creuserait la dette. Enfin, la sauvegarde de la concurrence repose sur une politique de l'offre, structurelle, comme principal outil de lutte contre le chômage : ce qui passe notamment par la privatisation des entreprises et des services publics ou encore la flexibilité des salaires ; dans une optique analogue à ce qu'on nomme le « consensus de Washington » depuis la fin des années 80 (voir Williamson, 2009). Ces trois objectifs dessinent l'ensemble des contraintes d'un *policy-mix* automatisé : d'une politique économique par les règles (par opposition à la discrétion) dans laquelle le technicien administratif acquiert la place prépondérante (par contraste au politique).

L'ordolibéralisme ainsi défini est au cœur de la politique européenne récente, marquée du sceau de l'austérité monétaire et budgétaire.<sup>6</sup> De par sa capacité à façonner le discours et l'action publics, l'ordolibéralisme contemporain tient plus à une *doctrine politique et sociale* qu'au *paradigme économique* qu'il était initialement. C'est donc bien à deux objets de natures différentes auxquels nous avons à faire, mais dont le premier trouve néanmoins son origine dans le second, dans un rapport de dépendance qui reste à éclaircir.

Il est particulièrement frappant de voir combien le champ du débat relatif à la politique économique européenne est structuré, dans ces dernières années, autour d'une dichotomie entre ordolibéralisme et keynésianisme, à la défaveur de ce dernier.<sup>7</sup> Ce dualisme se ressent jusqu'au sein du Conseil des experts économiques allemands, où l'ordolibéral – et directeur du *Walter Eucken Institut* – Lars P. Feld le dispute au keynésien Peter Bofinger.<sup>8</sup> Au sein du groupe formé de cinq "sages", Bofinger témoigne du caractère extrêmement minoritaire de son orientation

---

<sup>6</sup> Sur l'austérité dans la zone euro, voir (Blyth, 2013, p. 141-143; Matthijs, 2016, p. 376-380).

<sup>7</sup> Voir (Bibow, 2017; Esch, 2014; Ojala & Harjuniemi, 2016; Temin & Vines, 2015; Young, 2014a, 2014b)

<sup>8</sup> Sur son site officiel, le Conseil des experts pour l'examen de l'évolution économique globale (*Der Sachverständigenrat zur Begutachtung der gesamtwirtschaftlichen Entwicklung*) est présenté comme « un organisme universitaire qui conseille les décideurs politiques allemands sur les questions de politique économique [...]. Les rapports et les évaluations du Conseil sont devenus un élément essentiel de la politique économique allemande, influençant notamment les décisions politiques », cf. <http://www.sachverstaendigenrat-wirtschaft.de/ziele.html?&L=1>.

keynésienne, par contraste à ce qu'il estime être un tropisme des économistes et hommes politiques allemands. En particulier, Bofinger (2016, p. 8) souligne le paradoxe d'un milieu académique qui « utilise les mêmes manuels et les mêmes modèles que les autres pays » – et ce pratiquement depuis la fin des années cinquante –, mais avec « un *paradigme macroéconomique spécifique* derrière l'appareil théorique formel ». <sup>9</sup> Contre l'héritage intellectuel ordolibéral, Bofinger condamne « l'étroitesse des analyses macroéconomiques de Eucken par comparaison à la théorie globale de Keynes (...) » (2016, p. 14-15). Plus précisément, Bofinger s'étonne que « Eucken ne parle pas des écrits de Keynes publiés dans les années 1930 », ou plus généralement qu'il ne fasse « aucune référence spécifique aux principaux économistes de son époque » ; symptômes selon lui de « l'isolement des intellectuels allemands sous le totalitarisme » – assertions dont la thèse montrera qu'elles sont infondées. Bofinger conclut de nouveau sur la dualité entre ordolibéralisme et keynésianisme : « dans l'ensemble, la philosophie économique de Eucken peut être considérée comme l'exacte *antithèse de celle de Keynes* » (*ibid.*). <sup>10</sup>

Or comment expliquer que l'ordolibéralisme soit – peut-être avec le keynésianisme – l'un des seuls rescapés des “troisièmes voies” d'après-guerre, et qu'il fasse toujours sens de faire référence à ce courant de pensée aujourd'hui ? Une question voisine consiste à se demander comment la pensée ordolibérale a pu connaître une telle pérennité politique *en dépit* de son incapacité à s'installer durablement dans le champ académique de la science économique ?

L'hypothèse centrale de ce travail consiste à chercher la pérennité politique de l'ordolibéralisme dans des facteurs qui lui sont *endogènes* : c'est-à-dire dans la démarche et les idées ordolibérales elles-mêmes.

Néanmoins, d'autres stratégies auraient été envisageables pour apporter des éléments de réponse à ce questionnement. Une perspective d'histoire des faits économiques et sociaux s'attacherait à étudier le redressement économique de

---

<sup>9</sup> Aujourd'hui, les économistes allemands et européens s'accordent en effet sur les mêmes modèles d'équilibre général dynamique stochastique dans les grandes institutions de l'UE (voir Sergi, 2017, p. 4-6, 46). Les liens entre ce pan de la discussion centré sur les querelles de chapelle à l'intérieur de la macroéconomie contemporaine avec le propos de politique économique européenne abordé ici restent encore à préciser.

<sup>10</sup> Comme l'écrit Bertram Schefold, « les principes keynésiens et ordolibéraux sont opposés les uns aux autres ; un cadre global, dans lequel chacun trouverait sa place, n'a pas encore été développé » (2014, p. 631). Cette synthèse est-elle seulement possible, et surtout, désirable ?

l'Allemagne de l'Ouest, et la dynamique de son économie au sein des pays membres de l'UE sur le temps long. Un tel travail devrait être particulièrement attentif à comparer les succès et les échecs des économies allemandes de l'Ouest (RFA) et de l'Est (RDA). D'autre part, la sociologie politique pourrait montrer comment la référence à l'ordolibéralisme s'est imposée dans les partis politiques ouest-allemands jusqu'à incarner la vision du projet économique européen de l'Allemagne. Ce type d'approche privilégie des explications instrumentales – et *in fine* exogènes – de la pensée ordolibérale : son succès politique est imputé à son éloignement du national-socialisme dans les dernières années de la guerre, facilitant la coopération avec les gouvernements Alliés. C'est par exemple un argument qu'on trouve chez Ralf Ptak (2009, p. 120-121). En dernière analyse, les vues ordolibérales se seraient exprimées seulement dans la mesure où elles accrédiétaient les ambitions Alliées relatives au rôle stratégique conféré à la RFA dans le contexte de la guerre froide.

Si ces explications ne sont pas dénuées de fondements, elles mésestiment souvent le contenu de la pensée ordolibérale. Car dans cette optique, percevoir et expliquer la dynamique interne des idées ordolibérales des années 1930 et 1940 à nos jours est secondaire (voir si ces idées sont restées les mêmes, si elles se sont modifiées et dans quelle mesure). Mais cette démarche pose également des problèmes en synchronie, puisqu'elle consiste à prendre les idées ordolibérales comme données, alors qu'elles sont en dialogue et en concurrence avec d'autres, qui envisagent et problématisent de façon adverse certains sujets et enjeux pourtant analogues. Sans prendre en compte ce dernier aspect, comment expliquer l'essor de l'ordolibéralisme face à certains types de planification indicative ou de gestion keynésienne de l'État, qui étaient pourtant à l'*agenda* chez les vainqueurs français, anglais et américains ? En somme, comment expliquer que la pensée ordolibérale ait eu, en premier lieu, les ressources intellectuelles pour peser sur la reconstruction allemande d'après-guerre ?

Répondre à ces questions exige d'abord de définir clairement ce qu'est l'ordolibéralisme dans son contexte (discursif) d'apparition. Cela conduit ensuite à exposer en quoi cette identité a pu jouer *positivement* dans la fondation d'une certaine rationalité politique et *négativement* comme rempart aux programmes concurrents. Dans cette perspective, la thèse replace les idées ordolibérales dans leur contexte intellectuel afin d'explicitier comment elles sont le fruit de traditions, de doctrines, d'analyses et de débats contemporains. Et de montrer comment, à

partir d'un certain champ des possibles, l'ordolibéralisme produit un discours suffisamment complet et structuré pour servir de référence à des politiques économiques pendant plus d'un demi-siècle.

Par une étude tournée vers l'histoire de la pensée, la thèse apporte donc un éclairage sur une pratique politique : soucieuse de voir comment les idées « deviennent efficaces dans l'Histoire », pour emprunter la formule de Max Weber (1905, p. 89). Saisir historiquement cet ordolibéralisme initial permet de mieux comprendre certains des principes qui sont au cœur de l'orthodoxie ordolibérale contemporaine, par exemple les objectifs de concurrence et de stabilité des prix. On constatera également que ce portrait historique offre une image singulièrement plus complexe, et à la marge contradictoire : par exemple, les ordolibéraux ne parlent pas de Banque Centrale indépendante.

En définitive, l'ordolibéralisme comme le keynésianisme, Eucken comme Keynes, non contents de contribuer à l'essor d'une forme de rationalité économique de l'État, se présentent comme les architectes d'une vision d'ensemble de la société, au prisme de l'économie. Fondamentalement, le projet ordolibéral doit être compris comme la constitution d'une économie politique du pouvoir (dans un sens que nous précisons ci-après). L'ambition et la portée historique de l'économie politique ordolibérale sont sans commune mesure avec les développements postérieurs de la discipline économique comme *technique*. C'est-à-dire tournée vers la construction de modèles micro- et macro-économiques formalisés et ayant recours aux estimations statistiques pour (in)valider leurs hypothèses. Les travaux de Eucken et des autres ordolibéraux – d'ailleurs tout comme ceux de Keynes (voir Maas, 2014, p. 71) – sont rigoureusement étrangers aux outils disciplinaires et aux critères canoniques de l'économie "scientifique", étrangers à cette science économique formaliste et empiriste qui allaient s'imposer après-guerre.<sup>11</sup>

Satisfaire à l'ambition de reconstruire l'économie politique ordolibérale nécessite trois remarques liminaires. *Primo*, quels sont les auteurs qui peuvent

---

<sup>11</sup> On considère généralement que le pluralisme méthodologique et théorique de l'entre-deux-guerres a laissé place à un néoclassicisme – largement états-unien – plus uniforme après-guerre (Rutherford & Morgan, 1998). La « révolution formaliste » (Blaug, 2003; Ward, 1972) et l'unification de la théorie des prix (Backhouse, 2003; Mirowski & Hands, 2006) en sont deux des plus importants témoins. Les économistes ouest-allemands importèrent les outils de la synthèse néoclassique et de l'économétrie qui en vinrent à être largement dominantes dans les universités et dans les instituts de recherche empirique dès les années soixante (Grimmer-Solem, 2014, p. 91-92; Hesse, 2012, p. 87-88).



légitimement composer le *corpus* du projet ordolibéral originel ? *Secundo*, peut-on, malgré les nécessaires divergences internes, les rassembler autour d'analyses et d'idées communes ? *Tertio*, ces dernières sont-elles structurantes, en d'autres termes permettent-elles de dégager la singularité de l'ordolibéralisme comme courant, comme doctrine ou comme école de pensée ? Les prochaines sections de l'introduction répondent à ces interrogations.

## Qui sont les ordolibéraux ?

### Généalogie d'une communauté de recherche

Les ordolibéraux sont des intellectuels allemands qui contribuent ensemble au projet d'une économie politique du pouvoir. On doit la première occurrence du terme *Ordoliberalismus* à l'historien Hero Moeller (1950). Moeller crée ce néologisme à partir du nom de la revue *ORDO*, fondée en 1948 par Walter Eucken et Franz Böhm, avec un comité éditorial composé de Wilhelm Röpke, Alexander Rüstow, Friedrich A. Lutz et Friedrich A. Hayek (et dont Fritz W. Meyer et Hans Otto Lenel sont les secrétaires de rédaction).<sup>12</sup> Rassemblés autour du « dogme de la concurrence », sont ordolibéraux au sens de Moeller tous ceux qui participent de l'aventure *ORDO* : lieu central de promotion des idées ordolibérales dans l'après-guerre (1950, p. 224, 228).

La part sociologique de cette première définition n'est pas sans poser problème, notamment à savoir si Friedrich Hayek doit effectivement être replacé à l'intérieur de la pensée ordolibérale. *Volens nolens*, l'expression de Moeller fera autorité. En atteste la première monographie *Nature et buts de l'ordolibéralisme (Wesen und Ziele des Ordoliberalismus)* par Ernst-Wolfram Dürr (1954). Les intéressés se réapproprièrent finalement le néologisme dans un avant-propos au douzième volume d'*ORDO*, signé par Böhm, Lutz et Meyer (1961).<sup>13</sup>

---

<sup>12</sup> *ORDO – Jahrbuch für die Ordnung von Wirtschaft und Gesellschaft* est une revue encore publiée à ce jour (<http://www.ordo-journal.com/de/>). Bönker, Labrousse & Weisz (2001) retracent le cheminement de la revue au moyen d'une analyse bibliométrique des auteurs et des sujets des contributions.

<sup>13</sup> En France, l'expression « ordo-libéralisme » apparaît dans la *Petite histoire des grandes doctrines économiques* (Villey & Neme, 1954, p. 358). *Ordoliberalism* mettra plus de temps avant de s'imposer au plan international, et les articles de Carl J. Friedrich (1955) et Henry M. Oliver (1960a, 1960b) mentionnent encore un « néolibéralisme allemand » – ayant parfois recouru à l'expression « groupe *Ordo* », ou tout simplement « *Ordo* ».

Avec le terme *Ordo*, Eucken, Böhm et les autres entendent s'inscrire dans la tradition d'Augustin d'Hippone (354-430).<sup>14</sup> À ce titre, *Ordo* entre en résonnance avec l'un des concepts fondamentaux de Eucken, celui d'ordre (*Ordnung*). Dans la thèse, on verra que le concept d'ordre doit être entendu de deux manières. D'une part, l'ordre désigne différentes sphères de la vie sociale (politique, économique, culturelle, etc.) qui sont unifiées par des principes internes d'agencement et de nécessité similaires, ce qui leur donne leur cohésion propre et les distingue entre eux. L'ordre est une façon de penser la réalité qui dépasse les cadres disciplinaires (Böhm, 1950). D'un autre côté, derrière le concept d'ordre se cache une dualité : il sert à distinguer « l'ordre positif » de « l'ordre naturel » ; termes que Eucken (1952, p. 372) estime nés des Lumières et mobilisés dans la pensée économique par la doctrine physiocratique de François Quesnay.

Outre cette logique de fond, l'usage d'*Ordo* est également symbolique. Dans le contexte de la fin des années 40, la référence à Augustin est également un moyen de rappeler la culture latine et chrétienne commune aux Européens, dans ce moment où la cohésion de l'Europe continentale est à reconstruire. L'affirmation par les ordolibéraux de leurs racines chrétiennes – avant tout protestantes, mais aussi catholiques – doit également être replacée dans un contexte où ces dernières s'avèrent fortement structurantes pour les partis politiques allemands (RFA) d'après-guerre.

Étudier la pensée ordolibérale nécessite de distinguer les auteurs, et les travaux, qui sont à l'intérieur de ceux qui sont à l'extérieur : en somme de dessiner les frontières de l'ordolibéralisme. La thèse aboutit à deux catégorisations : l'une individuelle, l'autre temporelle.

La première distingue trois groupes d'auteurs au sein de l'ordolibéralisme : les "fondateurs" (ou première génération), les "élèves" (ou seconde génération) et les "satellites". D'un côté l'économiste Walter Eucken (1891-1950) et les juristes Franz Böhm (1895-1977) et Hans Großmann-Doerth (1894-1944), initiateurs de l'école de Fribourg (*Freiburger Schule der Nationalökonomie*) et de l'autre l'approche culturelle de Wilhelm Röpke (1899-1966) et d'Alexander Rüstow (1885-1963) composent ensemble la première génération ordolibérale. À la différence des premiers, Röpke

---

<sup>14</sup> Principalement développé dans le livre XIX de *La cité de Dieu* (Augustin, 1994), *Ordo* renvoie à « l'organisation d'éléments au sein d'un tout selon un principe hiérarchique », à « l'idée de mesure » et « d'équilibre » (Bouton-Touboulic, 1999, p. 329, 297, 332).

et Rüstow sont contraints à l'exil, en raison de leurs opinions libérales, et rejoignent l'université d'Istanbul dès 1933.<sup>15</sup>

Mais l'école de Fribourg comprend également une plus jeune génération, composée de K. Paul Hensel (1907-1975), Friedrich A. Lutz (1901-1975), Karl Friedrich Maier (1905-1993), Fritz W. Meyer (1907-1980) et Leonhard Miksch (1901-1950). Ils sont à considérer comme des élèves dans la mesure où ils ont réalisé leur doctorat, leur thèse d'habilitation ou/et ont eu un poste d'assistant de recherche auprès de Eucken.

Enfin, Ludwig Erhard (1897-1977), Alfred Müller-Armack (1901-1978) d'une part, et Heinrich F. von Stackelberg (1905-1946) d'autre part, sont considérés ici comme des "satellites" de la pensée ordolibérale : ils ne sont pas ordolibéraux à proprement parler. Le ministre de l'Économie puis Chancelier fédéral Ludwig Erhard et l'universitaire Alfred Müller-Armack sont les porteurs d'un projet politique - en partie - fondé sur les idées ordolibérales qu'ils ont baptisé économie sociale de marché (*Soziale Marktwirtschaft*). Erhard et Müller-Armack sont des "satellites" qui interviennent *en aval* de la pensée ordolibérale, qui participent de sa mise en forme *politique*. Par contraste, le théoricien des structures de marché Stackelberg est un "satellite" qui intervient surtout *en amont* de la pensée ordolibérale, comme ressource *théorique*.

Cette tripartition a le mérite de reconduire la cohérence entre les auteurs qui sont au cœur de ce travail de thèse (première et seconde génération) tout en précisant le rôle externe, mais non moins déterminant des "satellites" dans la définition de l'identité politique et théorique de l'ordolibéralisme.<sup>16</sup>

La catégorisation temporelle de l'ordolibéralisme peut être ramenée à trois grandes étapes, marquées par différents contextes historiques. Elle s'organise autour de dates clés et non de façon linéaire : l'éclosion [1932|1936],

---

<sup>15</sup> La Turquie du président Mustafa K. Atatürk fut une terre d'accueil pour de nombreux universitaires germanophones qui participèrent de la modernisation de l'enseignement supérieur à Istanbul. Röpke fut par exemple l'un des promoteurs d'une faculté de science économique autonome de celle des juristes (Ege & Hagemann, 2012, p. 961-963). Röpke rejoindra Genève en 1937 pour occuper la chaire d'économie internationale à l'Institut Universitaire de Hautes Études Internationales, poste qu'il occupe jusqu'à sa retraite.

<sup>16</sup> La littérature secondaire suit plutôt une tripartition autour de l'école de Fribourg, de la variante sociologique et des tenants de l'économie sociale de marché, et exclut complètement Stackelberg de la discussion (Goldschmidt & Wohlgemuth, 2008a, p. 10-12; Grosseckler, 1989, p. 61; Kolev, 2015, p. 421-424; Sally, 1996, p. 234, 244, 248).

l'épanouissement [1940|1942] et l'acmé [1948|1950] de la pensée ordolibérale.<sup>17</sup> Cette présentation chronologique met en avant certaines des œuvres les plus intensément mobilisées dans cette étude et soulève des interrogations structurantes de la thèse.

Commencer l'histoire de l'ordolibéralisme en 1932 pose inévitablement la question de sa *préhistoire*. À cette étape, deux indications sur les années vingt méritent d'être mises en avant. D'une part, l'importance de certains cercles de socialisation académique telle que le *Verein für Socialpolitik*, au sein duquel les ordolibéraux ont surtout côtoyé les historicistes (tels Werner Sombart et Arthur Spiethoff), mais aussi Friedrich Hayek, Ludwig von Mises et Joseph A. Schumpeter. En particulier, Eucken, Röpke, Lutz et Rüstow se regroupent avec d'autres en 1922, à l'initiative de ce dernier, au sein d'un sous-comité du *Verein*, sous l'en-tête "ricardiens allemands (*Deutsche Ricardianer*)" – dont les autrichiens se sont toujours tenus éloignés (Commun, 2016, p. 24-27; Hauke, 2009). Sous le patronage de Ricardo, Rüstow cherchait à rassembler les économistes qui voulaient renouer avec la théorie économique par opposition aux canons historicistes, et ce qu'ils soient libéraux, comme socialistes (tels Adolf Löwe et Emil Lederer).

D'autre part, l'expérience de l'hyperinflation allemande (1923) mérite d'être rappelée. Néanmoins, on aurait tort d'associer l'aversion ordolibérale pour la fluctuation des prix à ce seul épisode d'inflation *ouverte*, si traumatique soit-il, puisque c'est en particulier l'inflation *réprimée* des années 1936-1948 qui va occuper leurs préoccupations monétaires. L'hyperinflation a toutefois instruit les ordolibéraux sur l'importance de la stabilité des prix non seulement pour l'ordre économique, mais peut-être avant tout pour l'ordre moral et social dans son ensemble. Pour illustrer ces propos, l'analyse de Stefan Zweig (1944) dans *Le Monde d'hier* sur l'effondrement des valeurs de la société allemande, concomitant de l'effondrement de la valeur du mark papier, est particulièrement éloquente :

Je crois connaître assez bien l'histoire, que je sache, mais elle n'a jamais produit une époque où la folie eût pris des proportions aussi gigantesques, une époque évoquant à ce point un asile d'aliénés. Toutes les valeurs étaient altérées, et non pas seulement dans l'ordre matériel ; on se riait des

---

<sup>17</sup> La littérature secondaire distingue plutôt deux périodes (Rieter & Schmolz, 1993; Simonin, 1999) : allant d'une séparation entre une phase de formation intellectuelle silencieuse (1938-1945) qui contraste avec celle de prise de parole publique en faveur d'un projet économique et politique (1946-1966).

ordonnances de l'État, on ne respectait aucun principe, aucune morale. Berlin se transforma en Babylone du monde. (Zweig, 1944, p. 385)<sup>18</sup>

Insatisfaite par les analyses historicistes de l'hyperinflation, la première génération ordolibérale cherche à s'émanciper de cette tradition au sein de laquelle elle avait pourtant été formée, et qui est encore largement dominante dans l'Allemagne d'alors. L'inscription de l'ordolibéralisme à la fois en rupture et en continuité de l'école historique est une tension que l'étude interrogera à différentes étapes.

### *L'éclosion* [1932 | 1936]

La thèse fait débiter l'histoire de l'économie politique ordolibérale en 1932. Avec la publication de l'article *Staatliche Strukturwandlungen und die Krisis des Kapitalismus* (*Changements structurels de l'État et la crise du capitalisme*), Eucken (1932b) établit un diagnostic relatif aux désordres contemporains. Il formule une véritable philosophie de l'histoire afin d'expliquer les ressorts du passage d'un libéralisme laissez-fairiste à une réaction interventionniste « née d'une combinaison particulière d'intérêts économiques, de sentiments anti-capitalistes, d'aspirations pour une politique nationale et de convictions quasi-religieuses » (*ibid.*, p. 306).

Le contexte est en effet celui de la crise de 1929, une crise économique sans précédent, doublée d'une crise politique de la démocratie parlementaire, laquelle laisse entrevoir l'impuissance étatique face aux soubresauts de l'économie de marché. Ces difficultés transparaissent de façon plus ou moins explicite dans les écrits ordolibéraux. L'Allemagne est le pays d'Europe le plus durement touché par cette crise née aux États-Unis. Dans ses écrits de 1932, la philosophe Simone Weil en donne un témoignage édifiant :

L'Allemagne, encerclée par les nations qui l'ont vaincue en 1918, privée de colonies, son économie désorganisée, d'une part, par les réparations, accablée, d'autre part, par l'outillage industriel monstrueux qu'elle s'est donné et dont une grande partie n'a jamais fonctionné, est le pays où la crise est la plus aigüe. [...] Des jeunes gens qui n'ont jamais travaillé, las des

---

<sup>18</sup> Dans une veine somme toute similaire bien que dans une perspective plus académique, André Orléan relève qu'à cette période, les « violences sociales, violences politiques, violences antisémites se conjuguent comme autant de symptômes de la crise global du groupe et du rapport à autrui. S'il en est ainsi, c'est parce que la crise monétaire est crise de la souveraineté. [...] Au-delà même de l'existence politique du groupe, c'est l'ordre social lui-même dans ses fondements les plus essentiels qui se trouve mis en péril » (2007, p. 217).

reproches de leurs parents, se tuent ou s'en vont vagabonder, ou se démoralisent complètement. (Weil, 1960, p. 95, 101)

Devant l'ampleur de la crise et de la radicalité des réponses qui lui ont été apportées, les enjeux ne sont pas seulement économiques, ils sont politiques, sociaux et en dernière analyse culturels. Dans une conférence prononcée devant la Société des économistes autrichiens (Vienne, 15 janvier 1935), Röpke reste persuadé que la fin de la crise économique réside dans la constitution de nouvelles fondations spirituelles afin de « moralement réconcilier les masses » avec l'économie de marché libérale (1936d, p. 1307).

Quelques années plus tôt, lors d'une communication à la trente-deuxième session du *Verein für Socialpolitik*, Alexander Rüstow se déclarait « convaincu que ce n'est pas l'économie qui détermine notre destin, mais l'État ; et que l'État détermine également la destinée de l'économie » (1932, p. 183). Ainsi au même moment que l'article de Eucken de 1932 (mentionné plus haut), Rüstow invoque la nécessité d'un « interventionnisme libéral (*liberal Interventionismus*) » dont l'existence d'un « État fort (*starken Staat*) » est la condition liminaire (*ibid.*). L'année suivante, Hans Großmann-Doerth, dans sa leçon inaugurale à l'Université de Fribourg, mentionne à son tour un « État qui détienne de nouveau le pouvoir (*Macht*) d'imposer sa volonté », un État qui soit « libre face à l'économie » (1933, p. 27).

Lorsqu'ils en appellent à un État fort, les ordolibéraux apportent-ils leur soutien à l'État national-socialiste qui vient de s'établir suite à la nomination d'Adolf Hitler au poste de chancelier le 30 janvier 1933 ? Plus généralement, quel a été le positionnement des ordolibéraux vis-à-vis du nazisme ? Une réponse succincte consiste à relever les relations variées des ordolibéraux avec les autorités nationales-socialistes. Relations qui vont de l'exil et de la contestation ouverte (Röpke et Rüstow), en passant par la position de retrait puis de résistance intellectuelle dès 1942 (Eucken et Böhm), la participation aux débats sur la mise en place de certaines réformes économiques officielles (Erhard et Miksch) parfois accompagnée d'une adhésion au parti nazi (Müller-Armack, Großmann-Doerth), allant jusqu'à l'enthousiasme affiché (Stackelberg), au moins dans les premières années. Cette thématique, encore polémique dans l'historiographie récente, n'est pas essentielle aux développements de cette thèse, bien que certains éléments soient par la suite convoqués (voir en particulier l'encadré n°2, chapitre 2).

En 1936, Franz Böhm, Walter Eucken et Hans Großmann-Doerth signent un bref texte intitulé *Unsere Aufgabe*.<sup>19</sup> *Nôtre tâche* introduit la collection *Ordnung der Wirtschaft* qui recueille notamment les contributions de Lutz (1936), Böhm (1937) et Miksch (1937b). En fait, les bases de la revue ORDO étaient posées dès 1936 avec cette série de contributions monographiques.<sup>20</sup> *Notre tâche* fait figure d'écrit programmatique, témoin de ce que Franz Böhm a rétrospectivement qualifié de *Communauté de recherche et d'enseignement entre juristes et économistes à l'Université de Fribourg* (1957). Ce texte est décisif afin de mettre en lumière sur quelles bases les ordolibéraux s'opposent à l'historicisme et comment ils envisagent le rôle du scientifique dans la sphère politique.

### *L'épanouissement* [1940 | 1942]

Publiés tous deux pendant la Seconde Guerre mondiale, *Die Grundlagen der Nationalökonomie (Les fondements de l'économie politique)* de Eucken (1940a) et *Die Gesellschaftskrisis der Gegenwart (La crise sociale de notre temps)* de Röpke (1942b) sont les ouvrages les plus aboutis de la pensée ordolibérale, bien que très différents sur la forme.

Comme le titre l'indique, l'ouvrage de Eucken pose les fondements de l'économie politique ordolibérale. D'un point de vue épistémologique, Eucken cherche à s'affranchir de la « grande antinomie » entre histoire et théorie qu'a mise à nu la querelle des méthodes (*Methodenstreit*) entre Gustav von Schmoller et Carl Menger. D'un point de vue théorique, Eucken développe une typologie pour décrire les différentes formes d'ordres économiques (économie administrée *versus* économie d'échange), mais également les différentes formes de marchés et de systèmes monétaires (au sein de l'économie d'échange). Dans cette perspective, on verra la place qu'occupent les ambitions épistémologiques et théoriques de Eucken dans la formation de l'économie politique ordolibérale. On montrera également dans quelle mesure l'analyse du pouvoir économique joue un rôle effectivement déterminant.

Röpke adopte une perspective résolument plus large que Eucken et ses réflexions, bien que focalisées sur la dimension économique, prennent la direction

---

<sup>19</sup> Il semblerait que Eucken ait rédigé seul la majeure partie du texte (voir Goldschmidt, 2005b, p. 11).

<sup>20</sup> Le premier volume publié est en fait le second fascicule (de Lutz) en 1936, alors que le premier fascicule, celui de Böhm, est publié l'année suivante.

d'une mise en cause culturelle de la civilisation moderne.<sup>21</sup> L'articulation entre différents domaines, en particulier économique, politique, sociologique et juridique, est l'une des difficultés particulières à laquelle la thèse devra faire face. Ces types de discours sont-ils redondants ? Sont-ils complémentaires ou contradictoires ? Les réponses sont diverses en fonction des cas.

C'est pendant la guerre que le projet ordolibéral d'une troisième voie (*Dritter Weg*) commence véritablement à s'étoffer. S'agit-il d'une synthèse *entre* laissez-faire et planification ou d'une approche alternative ? Comment les ordolibéraux justifient-ils l'impasse qu'ils cherchent à établir dans l'opposition entre le libéralisme du laissez-faire d'un côté, et la planification de l'autre ? Plus encore, le pouvoir est-il de même nature et conduit-il aux mêmes difficultés lorsqu'il est aux mains des agents privés ou aux mains d'une bureaucratie d'État ? Et comment une intervention étatique qui « ne doit pas être en opposition au fonctionnement du mécanisme de marché ou perturber la structure du marché, mais au contraire, le maintenir » (Rüstow, 1942, p. 281) permet-elle de sortir de cette impasse ? Témoins au quotidien de la planification de l'économie de guerre nationale-socialiste, Böhm (1942), Eucken (1942) et Miksch (1942) défendent la possibilité du mécanisme concurrentiel comme instrument économique facteur d'efficacité et instrument politique vecteur de liberté. Mais comment réhabiliter la pensée libérale tout en corrigeant ses défauts historiques ? Et comment la concurrence peut-elle être propice au fonctionnement efficace de l'économie de marché et en même temps adaptée aux aspirations de l'homme comme être moral et culturel ?

### *L'acmé* [1948 | 1950]

L'année 1948 est décisive pour la pensée ordolibérale pour les raisons qui suivent. Après la réforme monétaire du 15 juin souhaitée par les Alliées, Ludwig Erhard, en sa qualité de directeur de l'administration de la zone économique unifiée, promulgue la libéralisation des prix le 20 juin. Dans ce cadre, le travail d'expertise conduit par les ordolibéraux auprès des milieux politiques et de

---

<sup>21</sup> *La crise de notre temps* est le premier ouvrage de ce que Röpke considère comme une trilogie publiée pendant la guerre (voir Röpke, 1944a, 1945b). Rüstow estime que Röpke et lui se sont « confrontés au même problème, mais dans une perspective inversée : alors que le professeur Röpke a insisté sur les aspects économiques, ne faisant qu'effleurer les questions sociologiques, je me suis concentré sur le domaine de la sociologie et de l'histoire de la pensée, faisant sommairement mention des aspects économiques de notre problème » (1942, p. 267).

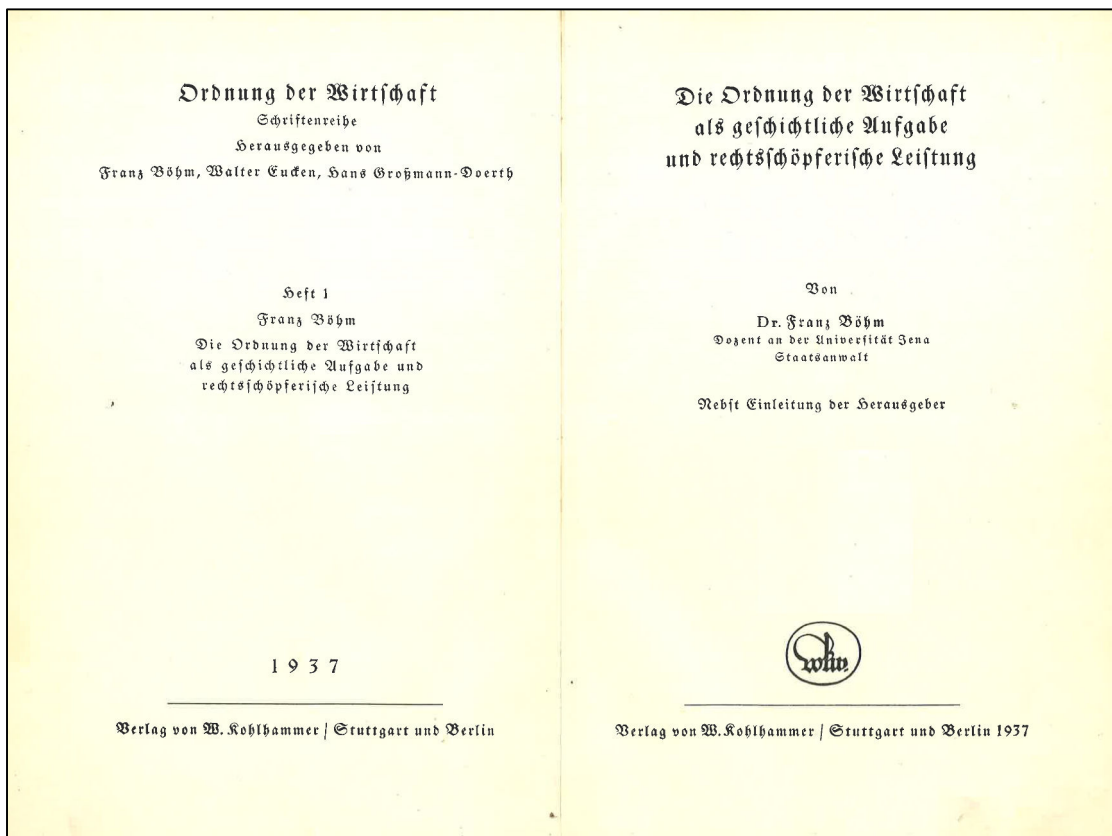


l'opinion publique a été déterminant. Comme il a été précédemment évoqué, la création cette même année de la revue annuelle *ORDO* offre un support et un début d'institutionnalisation des idées ordolibérales. *ORDO* entend tenir d'une même main militantisme libéral et exigence scientifique, une double dimension dont Lionel Robbins (1948) se fait le témoin lorsqu'il écrit aux éditeurs d'*ORDO* qu'ils ont « réussi à mettre sur pied une revue qui s'annonce de toute première importance, non seulement pour les économistes de profession, mais également pour tous ceux qui ont à cœur le futur de la société de l'Ouest ».

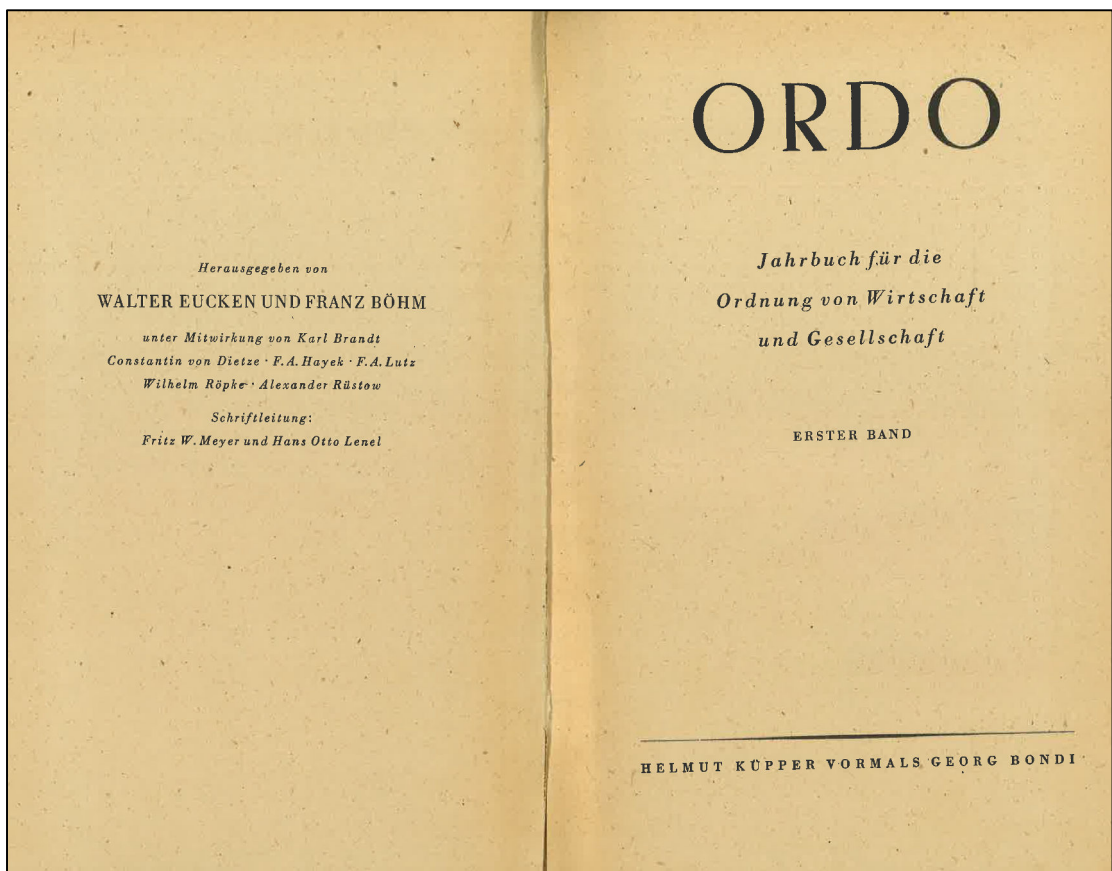
Jusqu'au début des années 50, l'économie de l'Allemagne de l'Ouest est exsangue et marquée par des pénuries chroniques, ainsi que par un chômage de masse. En interrogeant *La politique économique allemande est-elle correcte ? (Ist die deutsche Wirtschaftspolitik richtig?)*, Röpke (1950b) entend conforter le début de réforme libérale entreprise par Erhard, et indiquer qu'un retour à la fixation administrative des prix, ou à l'allocation planifiée des ressources, compromettrait gravement le relèvement économique du pays. Mais l'année 1950 est aussi marquée par le décès de Eucken (à 59 ans) puis de Miksch (à 49 ans). L'ordolibéralisme perd non seulement son plus grand contributeur et l'un de ses fondateurs, mais également deux de ses membres les plus actifs et influents politiquement.

La publication, à titre posthume, des *Principes de politique économique (Grundsätze der Wirtschaftspolitik)*, accordera néanmoins à Eucken (1952) une audience large et une stature quasi mythique en qualité d'éminence grise du "miracle économique" (*Wirtschaftswunder*), dont Erhard est la figure politique de proue. Orpheline de certains de ses membres les plus importants (Eucken et Miksch), la pensée ordolibérale est assimilée aux synthèses politiques opérées par Erhard et Müller-Armack, ce qui constitue un affaiblissement de sa spécificité originelle. Pour les raisons précédemment invoquées, la période d'analyse de la thèse se clôt autour de cette date (1950), moins intéressée par la transmission d'un héritage intellectuel que par la reconstruction des idées ordolibérales originelles.

Cette présentation en trois périodes, allant de 1932 à 1950, était nécessaire pour comprendre la constitution d'une pensée ordolibérale. Néanmoins, l'étude prend ensuite le parti d'une certaine cohérence temporelle, laquelle sera justifiée par la démonstration de la centralité de la notion de pouvoir des premiers aux derniers travaux ordolibéraux. Outre la cohérence temporelle, c'est aussi, et peut-être avant tout, la cohérence des auteurs entre eux qu'il faut maintenant aborder.



Page de titre 1. Premier numéro de la série de publication *Ordnung der Wirtschaft* (1937)



Page de titre 2. Premier numéro de la revue *ORDO* (1948)

## Cristallisation autour d'un projet ordolibéral

### Méthodologie de l'étude

Toute analyse qui se donne pour objet une école, un courant ou une communauté de pensée est prise dans une tension entre deux extrêmes : l'*uniformité* et l'*altérité* radicales. Le premier tient dans la construction d'un récit rétrospectif forcé, qui passe la réalité historique à l'uniformisation d'un discours, moins inquiet de saisir l'unité, que de la postuler. Le deuxième extrême consiste à pousser l'analyse individuelle des particularités de chaque auteur jusqu'à saper l'espace de fondements partagés : en vue de statuer *qu'il n'y avait pas, qu'il n'y a jamais eu* d'école, etc. L'une des difficultés supplémentaires avec l'ordolibéralisme vient précisément du fait qu'il est en partie fondé sur une école – Fribourg –, mais qu'il ne s'y réduit pas. Si la thèse privilégie l'analyse de l'œuvre de Walter Eucken dans la constitution de l'économie politique ordolibérale, c'est parce qu'il joue un rôle effectivement central pour les travaux des autres ordolibéraux. À la recherche d'une attitude équilibrée, un effort est entrepris pour formuler une histoire dont participe chacun des ordolibéraux. En fait, où l'ordolibéralisme est le résultat d'une *cristallisation* autour d'un projet commun.

Avec ses *Fondements*, Eucken a conduit dans le détail ses recherches en philosophie des sciences, par contraste avec chacun des auteurs ordolibéraux pris séparément. Ce faisant, tout se passe comme s'il avait livré la pierre angulaire des conceptions *épistémologiques* et *théoriques* de la pensée ordolibérale dans son ensemble. Ses étudiants Friedrich Lutz (1940a, 1944, 1950) et Leonhard Miksch (1942, 1950b) confirment cette hypothèse. Ce dernier précise d'ailleurs que les *Fondements* s'inscrivent dans le cadre d'un :

travail conjoint qui a bénéficié d'une riche inspiration mutuelle (...) au travers de personnalités impliquées depuis un certain nombre d'années. Eucken n'a pas construit cette communauté, rien ne lui serait plus étranger. Elle s'est développée autour de lui, comme le cristal qui représente la structure de la molécule qui forme son noyau. (Miksch, 1950b, p. 289)

Miksch mentionne parmi ces « personnalités » la femme de Walter Eucken, la philosophe Edith Eucken-Erdsiek, Franz Böhm, Hans Großmann-Doerth, mais également Friedrich Lutz, Karl Friedrich Maier, Fritz Meyer, et lui-même, comme faisant partie de ce « cercle (*Kreis*) » (*ibid.*). Les *Fondements* sont donc revendiqués comme tels par d'autres, et ce car l'ouvrage est également, dans une certaine

mesure, le produit de l'esprit commun de Fribourg auquel chacun va ensuite contribuer à sa manière, dans ce qu'on peut considérer une forme de *division du travail*. En dehors de l'école de Fribourg, Röpke (1942c, p. 143, 1944a, p. 19, 1963, p. 16), Rüstow et, de façon plus inattendue, Stackelberg (1940, 1948, p. IX-X), gratifient l'ouvrage de Eucken d'un accueil des plus enthousiaste : un enthousiasme reconduit dans leurs œuvres ultérieures. Si Eucken constitue le fil rouge de ce travail de thèse, Röpke en est l'autre figure centrale. Il est l'auteur ordolibéral le plus prolifique. Ses vues, moins systématiques, mais plus englobantes, couplées à son sens de la formule et de la polémique font de Röpke un bon révélateur des ambitions ordolibérales pour l'ordre social dans son ensemble.

Certes, les ordolibéraux ne constituent pas un « groupe homogène » (Young, 2013, p. 38) ; mais cette notion a-t-elle un sens en histoire des idées ? En outre, la non-homogénéité n'implique pas que chacune des contributions individuelles de ces auteurs ne participe pas d'un dessein commun qui transcende leur hétérogénéité nécessaire. Évoquer l'ordolibéralisme comme « l'expression diverse d'une pensée commune » (Piettre, 1962, p. 339) est séduisant, sans être totalement satisfaisant. Il faudrait plutôt dire que cette *communauté* ordolibérale, au-delà des individualités et des contradictions ponctuelles, œuvre à un même projet. Et c'est précisément ces participations diverses – parfois redondantes, souvent complémentaires, rarement contradictoires – à un *projet commun* qu'il s'agit de mettre en lumière. Les ordolibéraux entretenaient-ils une intense correspondance croisée à cette fin ? Se sont-ils seulement rencontrés tous ensemble pour débattre à ce sujet ? C'est en fait peu le cas, mais surtout, sans être à négliger, ce n'est pas décisif dans la perspective qui est celle de la thèse.<sup>22</sup>

Soutenir que la présente étude s'est systématiquement astreinte aux canons d'une méthodologie spécifique serait mensonger. Néanmoins, la démarche dominante de la thèse vise à la compréhension des auteurs ordolibéraux dans *l'esprit et les termes qui leur sont propres*, suivant une forme de reconstruction historique (Rorty, 1984, p. 54; Skinner, 1969, p. 28-29). À cette fin, la thèse privilégie l'analyse et l'interprétation des textes, ce « travail fondamental, jamais terminé,

---

<sup>22</sup> Sans qu'un travail de sociologie des sciences à proprement parler soit effectivement disponible, les liens personnels et institutionnels (réseaux) qu'entretiennent les ordolibéraux à l'intérieur, et vers l'extérieur, sont suffisamment renseignés pour les besoins de cette thèse (voir notamment Commun, 2016; Goldschmidt, 2005a; Goldschmidt & Wohlgemuth, 2008a; Grosseketler, 1989; Nicholls, 1994).

toujours à reprendre » (Brochier, 1984, p. 5).<sup>23</sup> Aussi, le *corpus* de cette recherche accorde une place prépondérante aux monographies et aux articles ordolibéraux, retenus pour leur portée générale ou leurs contributions à une thématique spécifique. Afin de conduire au plus loin son travail d'herméneutique, la thèse s'inspire librement de l'histoire intellectuelle telle que Quentin Skinner (2002) l'applique aux idées politiques. Une entreprise qui consiste à traiter les auteurs comme des acteurs, et *in fine* le texte « comme un acte » (Spitz, 1989, p. 138). À cette fin, le *corpus* de la thèse s'appuie également sur la correspondance, les manuels, les pamphlets, les brochures de presse, les rapports publics ou privés, les conférences et les discours des ordolibéraux ; car cette littérature a souvent l'avantage de mettre plus directement en lumière les enjeux et les objectifs pratiques de leurs auteurs.

En raison de la pluralité linguistique des sources mobilisées tout au long de cette étude, des sources principalement allemandes, anglaises et françaises, exceptionnellement italiennes, le parti pris a été d'assurer une certaine cohérence : les textes cités et les titres d'ouvrages ont tous été traduits en français.<sup>24</sup>

Révéler le contexte discursif des idées ordolibérales nécessite d'être particulièrement attentif à la place relative du discours ordolibéral au sein d'un ensemble plus vaste. Loin d'être en mesure de reconstruire entièrement ce *réseau d'idées solidaires* (Spitz, 2014, p. 357), la thèse prend néanmoins en compte cet aspect en se concentrant sur les débats explicites et implicites auxquels participent les ordolibéraux, ainsi qu'à leur mode d'argumentation dans le champ des sciences

---

<sup>23</sup> En histoire de la pensée économique, et notamment en France, cette démarche se caractérise par le souci d'adopter une posture philosophique et épistémologique compréhensive en vue de saisir l'architecture des idées de l'objet d'étude (Cot & Lallement, 1996; Dockès & Servet, 1992).

<sup>24</sup> Pour ne pas alourdir la lecture de la thèse, il n'est pas systématiquement signalé lorsque la traduction est inédite. Une traduction française préexistante a été consultée lorsque c'était possible. Même dans ce cas, l'année de référence dans le texte demeure l'année originale de la première version, en particulier si le contexte de parution l'exige pour le propos de la thèse. Les deux dates – d'abord l'originale et, à la fin, celle de la version consultée – sont indiquées en référence bibliographique. Lorsque qu'une citation fait référence à un ouvrage dans une autre langue que le français, le lecteur peut en déduire que la traduction est inédite. Néanmoins, les œuvres allemandes centrales pour cette étude disposent d'une traduction de leur titre en français au sein des références bibliographiques, même s'il n'existe à ce jour aucune traduction. Le lecteur intéressé trouvera certaines traductions en anglais d'écrits ordolibéraux dans les ouvrages édités par Alan Peacock et Hans Willgerodt (1989), Horst Friedrich Wunsche (1982) ou encore Thomas Biebricher et Frieder Vogelmann (2017).

humaines du premier XX<sup>e</sup> siècle. Au-delà, cet effort compréhensif prend appui sur l'histoire économique, juridique, politique et sociale allemande en particulier, européenne en dernière analyse.<sup>25</sup>

Essayant de donner du sens au projet ordolibéral en s'appuyant sur les intentions des auteurs, la question de la vérité (ou de la fausseté) des propos ordolibéraux doit s'effacer au profit de celle de la rationalité (ou de l'irrationalité) contextuelle de ces énoncés (voir Skinner, 2010). Mais ce changement de perspective n'interdit pas toute appréciation *critique* : il invite à mettre en avant ce que l'ordolibéralisme emprunte à la pensée économique de son temps, comment il l'assume, la rejette ou choisi d'en ignorer certains aspects. Il s'agit de montrer comment les idées et les concepts ordolibéraux – dont la concurrence est peut-être le meilleur exemple – sont le fruit d'un redécoupage des savoirs disponibles et disputés. Et de voir quels types de raisonnements – épistémologiques, théoriques, historiques, doctrinaux ? – les ordolibéraux conduisent dans l'articulation de leur économie politique.

En somme, définir l'ordolibéralisme revient à saisir ce que les ordolibéraux, en tant que communauté de pensée, cherchent à accomplir dans l'optique d'une problématique spécifique (en l'occurrence celle du pouvoir). Satisfaire à cet objectif de recherche, c'est porter un nouveau regard sur la pensée ordolibérale eu égard à la littérature existante sur le sujet.

## Des différents visages de l'ordolibéralisme

### État de la recherche & positionnement de l'étude

En considérant l'ensemble de la littérature sur l'ordolibéralisme désormais relativement abondante,<sup>26</sup> deux remarques semblent importantes. D'une part, les tentatives de définitions prennent la forme de rapprochements avec d'autres courants d'idées, mieux connus, dans une forme de définition par *l'extérieur*. D'autre part, les définitions données par la littérature sont de prime abord

---

<sup>25</sup> Sur ces points, les travaux d'Anthony J. Nicholls (1994), Patricia Commun (2016) et Jean Solchany (2015) sur toute la période étudiée et ceux de James C. van Hook (2004) et Christian L. Glossner (2010) sur l'après 1945, ont été d'un apport fondamental.

<sup>26</sup> Comme la suite du texte peut en témoigner, soutenir que les lectures secondaires sur l'ordolibéralisme « se font aujourd'hui bien rares » (Grill, 2015, p. 554 [n°532]) est discutable.

hétérogènes, si ce n'est divergentes. Bien qu'elles ne soient pas mutuellement exclusives, ces définitions peuvent être rassemblées autour de trois grandes interprétations qui permettent d'organiser la littérature : tout d'abord l'ordolibéralisme comme institutionnalisme historique, ensuite l'ordolibéralisme comme forme de synthèse néoclassique et enfin, celle qui est aujourd'hui prégnante, l'ordolibéralisme comme néolibéralisme (et en particulier comme variante du néolibéralisme autrichien).

Suivant la première interprétation, l'ordolibéralisme est « une approche institutionnelle comparée des systèmes économiques » (Simonin, 1999, p. 22). Ce qui explique par exemple que Oleg Ananyin le place, aux côtés de l'école française de la régulation, dans le courant de *l'économie comparative* : défini comme l'analyse « qui part de la thèse de la diversité des économies réelles » (2003, p. 6).<sup>27</sup> Dans une ligne somme toute analogue, Karl Pribram avait auparavant rapporté l'ordolibéralisme à la catégorie de « science économique organiciste » (1983, p. 391). Cette interprétation consiste à mettre en lumière, dans la pensée ordolibérale, tout ce qui est hérité d'une approche économique attentive à l'histoire. Les lectures effectuées par Bertram Schefold (1996, p. 190, 2003) et par Helge Peukert (2001, p. 80) vont par exemple dans ce sens (voir aussi Haarmann, 2015).

La deuxième interprétation conserve la fibre institutionnaliste, mais insiste plutôt sur une forme « de synthèse des écoles néoclassique et historique » (Priddat, 2004, p. 71). C'est également ce qui ressort des travaux de Keith Tribe (1995) qui, tout en offrant une histoire des différentes modalités d'étude de l'ordre économique et politique des caméralistes jusqu'aux ordolibéraux, en vient à reconnaître l'usage de méthodes et d'outils clairement néoclassiques par ces derniers (Tribe, 2001, p. 46; voir aussi Hodgson, 2001, p. 133). De façon plus mesurée, l'ordolibéralisme est tantôt présenté sous les traits d'un « néo-institutionnalisme » avant l'heure (Bilger, 1964, p. 117; Richter, 2015), d'un parent de l'analyse économique du droit (Grossekkettler, 1996; Nörr, 1996; Yeager, 2005), ou encore d'un « prédécesseur de l'économie constitutionnelle », dans la lecture de Viktor Vanberg (1988, 1998, 2001, Chap. 3; voir aussi Leipold, 1990). Vanberg, directeur du *Walter Eucken Institut* de 2001 à 2010 et qui a notamment collaboré avec James M. Buchanan, présente l'ordolibéralisme comme une « articulation des

---

<sup>27</sup> La congruence méthodologique entre ordolibéralisme et l'école de la régulation a fait l'objet d'un ouvrage collectif, dirigé par Agnès Labrousse et Jean-Daniel Weisz (2001).

perspectives juridiques et économiques » qui a « pour souci commun la question des fondements constitutionnels d'une économie et d'une société libres » (2006, p. 911). Au-delà de l'analyse constitutionnelle, les propos de Vanberg outrepassent déjà la deuxième interprétation et s'approchent de la troisième.

En effet, la troisième grille de lecture consiste à préciser la place de l'ordolibéralisme au sein du libéralisme en général et de la nébuleuse néolibérale en particulier.<sup>28</sup> On trouve mention de Eucken, Röpke et les autres ordolibéraux dans les différentes histoires de la Société du Mont-Pèlerin, puisqu'ils en sont membre dès ses débuts en 1947 (Burgin, 2012; Hartwell, 1995; Walpen, 2004). La littérature interroge les liens et les spécificités de l'approche ordolibérale au sein des différents courants d'idées concurrents de la Société, dont Röpke (de 1961 à 1962) et Lutz (de 1964 à 1967) furent présidents (Caré, 2016; Kolev, Goldschmidt, & Hesse, 2014; Ptak, 2009; Steiner & Walpen, 2006).

La majeure partie des travaux récents sur l'ordolibéralisme participent, de près ou de loin, d'une étude comparative de celle de la pensée de Mises et surtout de Hayek, clarifiant les relations de l'ordolibéralisme avec le paradigme autrichien.<sup>29</sup> Après tout, Hayek occupe la Chaire de politique économique de l'Université de Fribourg de 1961 jusqu'à sa retraite en 1967 (voir Vanberg, 2013). Plus profondément, ces chercheurs dépeignent l'ordolibéralisme sous les traits d'une « marque (*brand*) indépendante de la théorie libérale, laquelle ne peut être comprise et interprétée convenablement qu'au sein de la tradition économique et philosophique de langue allemande » (Goldschmidt, 2013, p. 144). Mises et Hayek partagent *de facto* cette même culture – bien que jusqu'à un certain point.<sup>30</sup> Mais à bien des égards, Hayek procède moins à un approfondissement de la tradition de Fribourg qu'à sa réorientation.

---

<sup>28</sup> Catherine Audard analyse « l'éclatement du libéralisme classique » en trois moments : le Colloque Walter Lippmann de Paris (1938) ; la fondation de la Société du Mont-Pèlerin (1947) et la contre-révolution (1970-1980) initiée par Thatcher au Royaume-Uni et Reagan aux États-Unis (2009, p. 341). Seuls les deux premiers moments concernent cette thèse.

<sup>29</sup> Cf. (Biebricher, 2014a; Blümle & Goldschmidt, 2006; Bönker & Wagener, 2001; Goldschmidt & Hesse, 2013; Köhler & Kolev, 2013; Kolev, 2010, 2013, 2015; Leen, 2003; Meijer, 2005; Nientiedt & Köhler, 2015; Pongracic, 1997; Wohlgemuth, 2013b; Wörsdörfer, 2011, 2013b, 2014).

<sup>30</sup> À ce titre, la perspective de Erwin Dekker (2016) sur *Les étudiants viennois de la civilisation* offre de nouvelles perspectives de discussions entre autrichiens et ordolibéraux.



Tout en réexaminant l'influence du contexte et de l'héritage germanique dans la formation de l'économie politique ordolibérale (à travers la réception de Karl Marx, Max Weber, Gustav von Schmoller, Werner Sombart ou Josef A. Schumpeter, pour ne citer que les principaux), la thèse montre qu'une certaine ouverture internationale est nécessaire en vue de reconstruire le positionnement ordolibéral dans le champ de l'économie politique : lequel outrepassa une pensée close sur sa propre tradition nationale (J. C. L. de Sismondi, Enrico Barone, Henry C. Simon, Oskar Lange, Edward Chamberlin, Joan Robinson et John Maynard Keynes, *etc.*).

Enfin, lier l'ordolibéralisme au paradigme autrichien peut aussi être appréhendé comme une stratégie académique des chercheurs allemands actuels pour se pérenniser au sein d'un champ de recherche autrichien, plus vigoureux (en particulier aux États-Unis).<sup>31</sup> L'introduction de Michael Wohlgemuth au numéro spécial sur l'ordolibéralisme dans *The Review of Austrian Economics* confirme cette hypothèse à demi-mot : « pourquoi les lecteurs (surtout américains) de cette revue devraient-ils se donner la peine de lire les trois articles suivants, qui traitent du néo-libéralisme allemand ? La réponse brève : c'est parce qu'ils sont susceptibles d'y retrouver des "autrichiens" » (2013a, p. 105). Dans le même esprit, Stefan Kolev signale au début de sa contribution pour *The Oxford Handbook of Austrian Economics* que l'ordolibéralisme « dépasse de loin le simple intérêt historique » et s'offre « comme une source d'inspiration pour les représentants actuels des écoles » autrichiennes (2015, p. 420). Or l'usage par un économiste contemporain d'éléments de l'économie politique ordolibérale revient à sortir effectivement de sa discipline. L'intérêt d'étudier l'ordolibéralisme aujourd'hui semble moins tenir à ses vues théoriques qu'à son héritage politique, c'est en tout cas notre perspective.

L'un des écueils communs aux interprétations de la pensée ordolibérale qui viennent d'être identifiées, tient à une analyse souvent focalisée sur les prescriptions de politique économique. L'ordolibéralisme est saisi par « l'importance qu'il accorde à l'État en tant que "gardien de l'ordre de marché". Tout en privilégiant la liberté des agents économiques, il met l'accent sur les règles

---

<sup>31</sup> La grande majorité des historiens de la pensée économique germanophones spécialistes de l'ordolibéralisme sont affiliés à des organismes para-universitaires tels que le *Walter Eucken Institut* ou le *Wilhelm Röpke Institut* et sont liés à différents *think tanks* (*Initiative Neue Soziale Marktwirtschaft*, *Aktionsgemeinschaft Soziale Marktwirtschaft*, *Aktionskreis Freiburger Schule* *etc.*) soucieux de promouvoir aujourd'hui les idées libérales en Allemagne (voir Solchany, 2015, p. 15-16). Si cet aspect ne remet aucunement en cause la qualité des contributions scientifiques de ces auteurs, elle en explique en partie le prisme d'analyse par le libéralisme.

constitutionnelles de l'économie qui engendrent un ordre au sein duquel cette liberté peut se déployer de façon bénéfique » ; pour reprendre une définition générique (Chavance, 2007, p. 57). La politique économique est l'aspect qui a recueilli la plus grande attention dans la littérature d'histoire de la pensée ordolibérale : une attention qu'on peut légitimement juger disproportionnée au regard de la place qu'elle occupe effectivement au sein des travaux ordolibéraux.<sup>32</sup>

Parmi les interprétations de l'ordolibéralisme comme néolibéralisme, la lecture que Michel Foucault propose dans *Naissance de la biopolitique* (2004) est celle qui a reçu la plus grande attention au sein des sciences humaines. Foucault analyse le néolibéralisme, plus précisément la *gouvernementalité* néolibérale, comme un régime de conduite des conduites, comme un gouvernement de la vie (d'où le terme de biopolitique) et dont l'objet serait moins le sujet de droit que l'homme économique, l'individu qui agit rationnellement. Foucault consacre la moitié de l'ouvrage à l'ordolibéralisme, avant de se tourner vers le modèle de « l'entrepreneur de lui-même », dont il estime que les travaux de Gary Becker au sein de l'école de Chicago marquent l'accomplissement (Foucault, 2004, p. 232).

Malgré une lecture sommaire des écrits originaux des ordolibéraux,<sup>33</sup> Foucault offre une analyse particulièrement pénétrante de l'épistémologie de Eucken et propose surtout une interprétation saisissante du projet de société qui peut transparaître de la pensée ordolibérale. Après tout, Foucault n'incarne-t-il pas le philosophe du pouvoir par excellence ? Mais l'ambition de Foucault tient moins dans la compréhension de l'ordolibéralisme en tant que tel que comme jalon, comme moment de bascule dans le passage de la raison gouvernementale libérale classique à la raison gouvernementale néolibérale. Néanmoins, certaines des analyses de *Naissance de la biopolitique* viendront nourrir le propos de notre travail, bien que ce dernier suive une problématique indépendante de celles ouvertes par Foucault.<sup>34</sup>

---

<sup>32</sup> Si la thématique du pouvoir dans la pensée ordolibérale n'est certes pas un point aveugle dans la littérature, il reste essentiellement cantonné au seul domaine de la politique économique (Bonefeld, 2012; Oswald-Eucken, 1994; Vanberg, 2004).

<sup>33</sup> Les revues critiques de *Naissance de la biopolitique* centrées sur la question ordolibérale mettent en cause Foucault pour son (manque de) recours aux sources primaires (Lemke, 2001; Tribe, 2009b; Wörsdörfer, 2013a).

<sup>34</sup> Suivant cet héritage foucauldien, François Denord (2007, 2008), Pierre Dardot et Christian Laval (2009), et plus récemment Serge Audier (2008, 2012, 2013) ont développé la recherche française relative à l'histoire des idées néolibérales, dont les idées ordolibérales.

Par contraste avec la littérature contemporaine précédemment évoquée, la thèse donne une définition conceptuelle et systématique de la pensée ordolibérale, permettant de limiter la dés-homogénéisation entre auteurs actuellement en vogue. Cette définition invite à replacer l'ordolibéralisme non pas seulement dans le cadre d'analyse de la mouvance néolibéralisme, mais plutôt dans le contexte des propositions concurrentes de troisièmes voies. À ce titre, la confrontation de l'ordolibéralisme avec la théorie keynésienne semble éclairante pour saisir le cheminement économique et politique de l'Allemagne fédérale au milieu du XX<sup>e</sup> siècle.

Les trois grandes interprétations qui ont été mises en avant dans cette section véhiculent différentes définitions de l'ordolibéralisme en fonction des auteurs et des œuvres privilégiées dans l'analyse. Cette thèse montrera que le pluralisme des définitions n'implique pas que certaines d'entre elles soient essentiellement erronées. Au contraire, l'apparente hétérogénéité entre les dynamiques à la fois historicistes, institutionnalistes, néoclassiques ou libérales prend sens lorsque ces dynamiques sont structurées à l'intérieur d'une *économie politique du pouvoir*. Cette dernière permet non seulement de clarifier l'articulation (ou les faiblesses de celle-ci) entre les niveaux épistémologique, théorique, idéologique et politique de l'ordolibéralisme, mais aussi de réconcilier autour d'un même schème les appréciations hétérogènes de la pensée ordolibérale : précisément en ce qu'elles sont mobilisées par les ordolibéraux dans l'étude des différents aspects du pouvoir économique et social.

## Une économie politique du pouvoir

### Hypothèses de recherche & structure de l'argument

Parler de l'ordolibéralisme dans les termes d'une "économie politique" pose question à différents niveaux. Il ne s'agit pas de reprendre la traduction française (approximative) des expressions utilisées par les ordolibéraux pour mentionner leur propre discipline (*Nationalökonomie, politische Ökonomie, Volkswirtschaftslehre* ou *Staatswissenschaft*). D'autre part, l'ambition n'est évidemment pas d'inscrire l'ordolibéralisme dans l'économie politique classique anglaise ou française. En français, économie politique semble le terme le plus approprié à une pensée qui s'attache à étudier le système économique dans une perspective d'ensemble, c'est-à-dire dans son inscription dans la société au sens large : l'économie politique se

caractérise alors moins par une technique, ou des outils spécifiques, que par une approche complète de la sphère sociale au prisme de l'économie.

Lorsqu'il parle d'économie politique, Schumpeter entend « un ensemble de points de vue [sur les questions pratiques] et du système de valeur sociale qui les sous-tend » ; par contraste avec l'économie « scientifique » ou « analytique » (1954b, p. 503). Mais cette dualité mérite d'être redéfinie. Dans la thèse, on dira qu'une pensée appartient plutôt à l'économie politique, par opposition à la science économique, lorsqu'elle admet que les phénomènes sociaux, politiques, *etc.* jouent un rôle prépondérant dans son fonctionnement (l'économie est *encastrée*) ; lorsqu'elle place en son centre les relations entre les individus et les institutions dans une perspective dynamique du changement institutionnel ; et lorsqu'elle témoigne enfin de l'intérêt pour les autres sciences sociales et n'est pas rétive aux réflexions interdisciplinaires : l'économie politique est un système fondamentalement *ouvert* (voir Arena, Dow, & Klaes, 2009). Si l'économie politique s'accompagne généralement d'une attitude critique envers la théorie économique comme seul facteur explicatif de la réalité, elle n'implique pas pour autant le rejet de l'ensemble des outils que cette dernière met à disposition (Rothschild, 1989, p. 4-5, 11). Cette définition à l'avantage de ne pas opposer, ni exclure, la théorie économique du champ de l'économie politique, bien qu'elle en soit *seulement* un des aspects, même si central.

Pour cette raison, on peut rendre compte de l'économie politique à travers quatre moments. Une *épistémologie* qui précise les canons de la formation du savoir nécessaire à la construction et à l'interprétation d'une *théorie économique*, laquelle offre des schèmes de relations causales et systématiques entre différents phénomènes. À partir de là, l'ambition de l'économie politique est d'agir sur l'état de chose existant au moyen d'une *politique économique* guidée par la théorie. Enfin, cet enchaînement logique entre *épistémologie*, *théorie* et *politique* est conditionné par une vision du monde, par un cadre d'interprétation de l'Histoire : en fait par une *doctrine*. Le sens du terme économie politique étant précisé, reste à démontrer en quoi les quatre éléments qui composent cette dernière sont, dans la version ordolibérale, traversés par la question du pouvoir.

Revenant sur les travaux ordolibéraux de l'entre-deux-guerres, Böhm remarque que « la question du pouvoir privé (*privaten Macht*) dans une société libre » en constitue l'intérêt principal (1957, p. 95). Une formulation très claire de cet objectif apparaît dans une contribution de K. Paul Hensel, assistant de recherche de Eucken

avant la guerre. Dans le quatrième numéro de la revue *ORDO*, l'année suivant la mort de Eucken, Hensel remarque :

La problématique générale de l'ordre (*Ordnungsproblem*) est ainsi déterminée à travers le rôle que joue le pouvoir (*Macht*) – privé ou public – dans la vie ordinaire des hommes. En conséquence, l'antagonisme du pouvoir doit être le sujet principal de toute la théorie de l'ordre (*Ordnungstheorie*), dont le problème crucial consiste à explorer comment, justement en face de cet antagonisme, la formation d'équilibres est donc possible à l'intérieur des relations politiques et économiques entre les hommes. (Hensel, 1951, p. 15)

Cette appétence pour la thématique du pouvoir est particulièrement visible à travers le champ sémantique mobilisé par les auteurs ordolibéraux. Tout au long de la thèse, de nombreuses occurrences du terme *pouvoir (Macht)* seront mises en évidence, telles que : pouvoir économique, pouvoir de monopole, pouvoir de marché, soit de pouvoir, pouvoir privé et public, lutte pour le pouvoir, groupes de pouvoir et groupes puissants, position de pouvoir, abus de pouvoir, constellations de pouvoirs, concentration de pouvoir, impuissance, *etc.*<sup>35</sup>

Mais au contraire d'un Max Weber qui définit par exemple le pouvoir comme la capacité « de faire triompher au sein d'une relation sociale sa propre volonté, même contre des résistances » (1956, p. 95), les écrits ordolibéraux ne donnent aucune définition explicite du pouvoir, fut-il économique, social ou politique. C'est parce qu'à défaut d'avoir un concept de pouvoir circonscrit, la thématique du pouvoir se présente comme la question structurante de l'économie politique ordolibérale dans son ensemble. Toute l'économie politique ordolibérale peut être lue, en dernière analyse, comme la conduite d'une analyse du pouvoir :

Le pouvoir est simplement un *mot*. Il ne suffit pas d'utiliser ce mot ici et là pour expliquer ce que le pouvoir signifie dans l'économie comme dans la politique. [...] La tâche de la science, à travers les faits, est justement de mettre en lumière les effets économiques et politiques du pouvoir

---

<sup>35</sup> Soit en langue originale : *wirtschaftliche Macht (oder) ökonomische Macht, Monopolmacht, Marktmacht, Lust an Macht, private und öffentliche Macht, Machtkampf, Machtgruppen und machtvolle Gruppen, Machtposition (oder) Machtstellung, Machtmissbrauch, Machtkonstellationen, Vermachtung (oder) Machtballungen, Entmachtung*. *Macht* en allemand, tout comme *Power* en anglais, peuvent être traduits en français par pouvoir ou puissance, sans que la signification systématique assignée à l'une ou à l'autre prévale (voir Aron, 1964).

économique (*Wirtschaftliche Macht*). Par là même, elle donne un contenu réel à l'expression pouvoir économique. (Eucken, 1940b, p. 271-272)

À titre d'hypothèse de travail, on peut préalablement définir le pouvoir – dans la perspective ordolibérale – comme la *capacité d'un acteur, d'un groupe d'acteurs ou d'une institution à disposer de la structure de l'ordre économique* ; en somme de *maintenir* ou de *modifier* les conditions qui président au déroulement du processus économique. Cette définition générale sera tour à tour précisée en fonction du rôle que le concept de pouvoir assume dans la construction conceptuelle ordolibérale. En vue de questionner par exemple les sources variées de ce pouvoir, d'en exposer les différentes manifestations, qu'elles soient intra- ou extra-marchandes, et d'en préciser les conséquences sur l'ordre économique et politique, que ces dernières soient salutaires ou délétères.

L'ordolibéralisme est défini comme une *économie politique du pouvoir*, car chacun des éléments qui la composent peut-être ramené à la notion de pouvoir, qui se déclinera donc sous une forme plurielle. En ce sens, l'identité de la pensée ordolibérale peut être ramenée à quatre thèses fondamentales, aboutissant à une définition systématique condensée par l'expression *économie politique du pouvoir*. Ces quatre thèses résument l'argumentaire des quatre premiers chapitres de l'étude (sur six chapitres au total).

Premièrement, *le pouvoir est la source d'un problème épistémologique (Chapitre 1)*. Eucken cherche à saisir scientifiquement les ressorts fondamentaux de l'ordre économique, en substance la réalité économique effective (*Wirtschaftliche Wirklichkeit*). Cette ambition passe chez lui par une méthode pour se déprendre de l'immédiate réalité, puisqu'elle est contaminée par les intérêts partisans. Ainsi, Eucken entend moins résoudre le *Methodenstreit* entre Schmoller et Carl Menger que surmonter les termes d'un débat qu'il estime inconsistant au regard de son problème épistémologique. Pour lui, la méthode dualiste et *aprioriste* de Menger perd ses liens avec la réalité, dans un soliloque sourd au problème du pouvoir économique. D'un autre côté, la méthode empiriste de Schmoller le conduit à une collecte des faits captive d'une signification contextuelle qui fait la part belle au biais d'opinion des personnes intéressées : Schmoller serait donc tributaire des luttes sous-jacentes pour le pouvoir économique. En vue de répondre à la grande antinomie entre Histoire et Théorie, Eucken propose une articulation entre ces deux dimensions au moyen d'une théorie des ordres : une méthode d'inspiration

phénoménologique dont les canons sont étrangers au rationalisme scientifique, à tout le moins dans sa version poppérienne.

Ensuite, *le pouvoir est l'objet essentiel de la théorie économique ordolibérale (Chapitre 2)*. Eucken étudie les manifestations du pouvoir au moyen de son modèle de plan économique. D'une part à l'échelle de l'ordre économique d'ensemble, organisé chez lui autour d'une dualité idéal-typique entre économie administrée et économie d'échange : chacune donnant lieu à une typologie plus raffinée. D'autre part, Eucken considère qu'à l'intérieur du système d'économie d'échange, le marché n'est pas débarrassé des rapports de pouvoir qui transparaissent à travers différentes formes de marché. Là encore, Eucken offre une typologie basée sur vingt-cinq structures de marché (allant du monopole bilatéral à la concurrence complète). La construction de cette *théorie morphologique* conduit Eucken à prendre position au regard de deux des grandes discussions internationales de la discipline dans les années d'entre-deux-guerres : d'un côté la possibilité d'un calcul socialiste ; de l'autre, les structures de marché. Théoriques en substance, ces deux débats relèvent *in fine* d'enjeux politiques dont la stabilité de l'ordre économique et social est la question sous-jacente. Eucken présente son approche morphologie comme une méthode d'application de la théorie économique. Mais qu'entend-il vraiment par théorie économique ? Sans contribution franche dans ce domaine, Eucken s'appuie sur certains résultats de l'économie mathématique de son temps. Les travaux de Stackelberg (1934b) sur l'analyse des structures de marchés sans équilibre (oligopoles et monopoles bilatéraux) est à ce titre indispensable pour reconstruire les fondements du marginalisme littéraire des ordolibéraux.

Troisièmement, *le diagnostic historique ordolibéral repose sur une dynamique institutionnelle du pouvoir (Chapitre 3)*. Dynamique qui offre une interprétation – en fait une philosophie de l'Histoire – de l'enchaînement causal du libéralisme *historique* du XIX<sup>e</sup> siècle à la planification économique qui se développe au premier XX<sup>e</sup> siècle. Les ordolibéraux basent leur diagnostic historique sur une hypothèse anthropologique où l'instinct d'acquérir du pouvoir et des positions de rente constitue la force motrice de l'homme. Chez les ordolibéraux, l'Histoire, c'est l'histoire des luttes de pouvoir économique – pour paraphraser la célèbre formule de Marx. Aussi, la période de libéralisme *historique* a poussé à l'extrême ses principes fondateurs de liberté économique et de non-ingérence étatique, menant à la capture de l'intérêt général par les intérêts privés. La concentration économique (monopoles et cartels) a permis en retour d'influencer les décisions politiques et

législatives de l'État interventionniste. En dernière analyse, la planification a mené jusqu'au bout cette dynamique en centralisant le pouvoir économique dans les mains de l'État par la prise en charge du processus de production, d'allocation des ressources et de répartition des revenus. De sorte qu'avant d'être une réflexion relative aux conditions-cadres de l'épanouissement d'une économie de marché concurrentielle, les ordolibéraux analysent, au contraire, les effets délétères de l'ordre économique sur l'ordre politique et social. L'ordolibéralisme engage donc une réflexion sur le lien entre l'ordre économique et le type de système politique. Lien décisif non seulement en ce qu'il conditionne le fonctionnement de l'économie, mais également dans sa capacité de résilience face au pouvoir économique privé.

Enfin, la politique économique ordolibérale est tournée vers la dispersion du pouvoir économique afin de résoudre la Question sociale (**Chapitre 4**). Les ordolibéraux formulent une "nouvelle" Question sociale comme effondrement de l'individualité face à l'essor des pouvoirs économiques privés (les cartels) et publics (l'État planificateur). Les ordolibéraux font donc de la dispersion du pouvoir à l'intérieur du processus économique la clef de la résolution du problème social. Résoudre la Question sociale passe par l'institution et la pérennisation de l'ordre concurrentiel par un État fort en vue de « défendre le "capitalisme" contre les "capitalistes" », avec les mots de Röpke (1940, p. 268). Les ordolibéraux considèrent la concurrence comme un outil inégalable de dispersion – de *dé-potentialisation* – du pouvoir économique privé, un outil de régulation du corps social. En l'absence de pouvoir économique, les individus sont à la fois promoteurs de, et soumis à, l'expression de la volonté générale qui dirige le processus de production à la faveur des choix de consommation. C'est le bon fonctionnement du système de prix qui limite la liberté individuelle comme la liberté d'action du gouvernement. À cette fin, l'office de contrôle de la concurrence intervient afin de contraindre les entreprises monopolistes à un comportement analogue à celui d'une situation effectivement concurrentielle. Mais de façon plus globale encore, la traque des différentes manifestations du pouvoir économique conduit les ordolibéraux à envisager un ample programme positif de politiques économiques et sociales.

Les deux premiers chapitres de la thèse montrent donc comment la dimension épistémologique et théorique de l'économie politique ordolibérale est centrée sur la question du pouvoir. Ces deux chapitres (1 et 2) sont consacrés aux *Fondements* de Eucken, dont nous avons vu qu'ils étaient essentiels à tous les ordolibéraux. Les



deux chapitres suivants (3 et 4) adoptent une perspective plus transversale au regard des contributions de l'ensemble des ordolibéraux. Les dimensions *idéologique*, formalisée au moyen du diagnostic historique ordolibéral, et de *politique économique* permettent de clore notre définition de l'économie politique ordolibérale.<sup>36</sup> Ensemble, ces quatre premiers chapitres de la thèse ne traitent pas *tout* dans la pensée ordolibérale, mais l'analyse comme *un tout*. Fort d'une définition systématique de l'économie politique ordolibérale, les deux derniers chapitres (5 et 6) de la thèse interrogent non plus directement la *nature*, mais la *posture* ordolibérale dans le contexte politique de l'après-guerre et de la montée du keynésianisme. Il s'agit alors d'expliquer comment l'ordolibéralisme s'est érigé comme projet de société capable d'être entendu et de résister à ses concurrents.

Dans les premières années d'après-guerre (1946-1950), aux yeux des ordolibéraux la priorité était de *conduire la dénazification de l'Allemagne sur le plan économique*, c'est-à-dire d'abandonner l'ordre économique administré hérité de la période national-socialiste (*Chapitre 5*). En effet, les écrits ordolibéraux publiés dans des comités d'expertise (auprès des autorités Alliées), mais aussi des articles spécialisés ou à l'attention de l'opinion publique, participent de ce que Röpke, Eucken, Miksch et les autres présentent comme une évidence paradoxale : le système économique supervisé par les Alliées ne ferait que pérenniser le système économique national-socialiste préexistant, alors que celui-ci était hautement inefficace. La déconcentration relative des grandes industries allemandes, le type de bureaucratie et d'administration des ressources, et surtout le mécanisme d'inflation réprimée encore à l'œuvre d'une période à l'autre, constituent différents aspects de ce même argument. Par contraste avec le gouvernement américain et le gouvernement britannique qui ont entretenu leur « romance avec la planification » (Balisciano, 1999, p. 13) plusieurs années après la fin de la guerre, la libéralisation des prix promulguée par Erhard en juin 1948 fit l'effet d'un "plongeon dans l'eau froide" (*Sprung ins kalte Wasser*). Cet épisode aide à comprendre comment les idées ordolibérales ont pu s'installer en Allemagne de l'Ouest, puis en RFA, comme un rempart à la diffusion de la planification économique, dans ses différentes variantes. En revanche, la question de savoir pourquoi l'économie sociale de marché ouest-allemande s'est également construite comme rempart au paradigme

---

<sup>36</sup> Bien que la dimension doctrinale ait un rôle crucial pour chacune des trois autres dimensions, elle occupe le troisième chapitre car son rôle médiateur est particulièrement important dans l'articulation entre théorie et politique économique.

keynésien – cette autre troisième voie par excellence – nécessite un tout autre examen.

Mettre en dialogue Keynes et le corpus ordolibéral est une démarche singulière puisqu'autant les ordolibéraux eux-mêmes que les commentateurs actuels soulignent une opposition manifeste. Et c'est précisément les ressorts de cette opposition qu'il faut éclairer, en montrant comment *Keynes et les ordolibéraux incarnent des réponses symétriquement antinomiques aux interrogations structurantes qu'ils partagent (Chapitre 6)*. Le contexte des années trente joue un rôle éminent dans l'aversion aux thèses keynésiennes des ordolibéraux. Puisque ces derniers voient dans la concomitance entre la politique publique menée par Hitler et les écrits de Keynes un rapport de nécessité (bien que les ordolibéraux n'aient pas été opposés en toute circonstance à une politique contra-cyclique). De sorte qu'on trouve ensuite de nombreuses références de Eucken, Röpke et Lutz à la pensée de Keynes, dans une optique qui n'est d'ailleurs pas systématiquement critique. Eucken témoigne par ses écrits l'ambition d'apparaître moins comme un critique que comme une alternative crédible au programme keynésien. La *troisième voie* ordolibérale et la *voie médiane* de Keynes rejettent dos à dos socialisme planificateur et libéralisme du laissez-faire. À l'intérieur de contextes nationaux très différents, la question de l'objectif fondamental du système économique, du type de rationalité étatique et du rapport à l'exercice du pouvoir dans une économie de marché apportent une démonstration argumentée de l'antinomie entre keynésianisme et ordolibéralisme. Un miroir de l'histoire de la politique économique d'après-guerre dont l'époque contemporaine est encore l'héritière.

L'étude historique menée dans ce travail conduira, en retour, à offrir un nouvel éclairage sur la période actuelle. En portant, justement à partir de l'économie politique ordolibérale du pouvoir, un regard critique sur l'orthodoxie ordolibérale, d'aucuns affirment au pouvoir dans l'Europe d'aujourd'hui.



# Chapitre 1. L'épistémologie de Walter Eucken ou les fondements philosophiques de l'économie politique ordolibérale

---

La science manipule les choses et renonce à les habiter. Elle (...) ne se confronte que de loin en loin avec le monde actuel. Elle est, elle a toujours été, cette pensée admirablement active, ingénieuse, désinvolte, ce parti pris de traiter tout être comme « objet en général », c'est-à-dire à la fois comme s'il ne nous était rien et se trouvait cependant prédestiné à nos artifices.

Maurice Merleau-Ponty  
*L'œil et l'esprit* [1964]

Ce premier chapitre a pour objectif de caractériser la philosophie des sciences<sup>1</sup> ordolibérale à travers les contributions de Walter Eucken. Son maître ouvrage, publié pendant la Seconde Guerre mondiale *Die Grundlagen der Nationalökonomie* (Eucken, 1940a) et traduit ici par *Les Fondements de l'économie politique*, est au centre de cet effort.

De fait, *l'opus magnum* de Eucken est extrêmement riche de contenu et mérite une analyse attentive, laquelle excédera d'ailleurs les frontières purement épistémologiques dans la suite de la thèse, en particulier dans l'analyse de la théorie économique au chapitre (2) suivant. L'ouvrage fournit notamment l'heuristique indispensable à une conception d'ensemble des outils théoriques de la pensée ordolibérale, ainsi que les prémices de son rapport à la politique économique. De tels éléments suffisent à justifier une présentation centrée sur Eucken ; mais il y a plus. Dans ce texte, Eucken cherche à fonder l'économie

---

<sup>1</sup> Malgré les différences qui peuvent exister entre les deux termes, on entend ici philosophie des sciences comme synonyme d'épistémologie, dans le sens de « l'analyse critique des principes, des résultats et des méthodes des sciences particulières » (Picavet, 1995, p. 5).

politique allemande sur de nouvelles bases. Cet objectif de recherche va le conduire à prendre position vis-à-vis de la querelle des méthodes (*Methodenstreit*), dont la recherche allemande en science sociale est, en cette première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, finalement encore l'héritière. En effet, les travaux de Werner Sombart, Arthur Spiethoff ou Max Weber, pour ne citer que les plus illustres, s'inscrivent dans une résolution de la controverse qui consumma le divorce entre la figure centrale de la "jeune" École Historique de l'économie nationale allemande (*die junge historische Schule der Nationalökonomie*), Gustav Schmoller, et le marginaliste viennois Carl Menger, à l'extrême fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Les recherches menées par Eucken sont souvent interprétées comme une tentative de résoudre la querelle allemande des méthodes. Si une telle entreprise est incontestable (encore faut-il s'entendre sur la signification de ce "dépassement"), son projet épistémologique ne s'épuise pas avec le *Methodenstreit* : c'est un moyen, une étape nécessaire, et non l'objectif premier de l'ouvrage. Dans ce cas, l'avertissement liminaire de la préface qui apparaît accompagné de peu d'explications - « ce livre n'est pas un livre méthodologique » (Eucken, 1940a, p. ix)<sup>2</sup> -, demeurerait rigoureusement sibyllin. Afin de lever ce qui pourrait se présenter comme une ambigüité, le cœur de ce chapitre s'attache à la démonstration suivante : avec ses *Fondements*, Eucken entend surmonter un double obstacle - *ontologique* et *épistémologique* - duquel la pensée économique semble captive.<sup>3</sup> C'est tout du moins la clef de lecture qui sera ici avancée.

*Ontologique* d'abord. De par la nature même des phénomènes dits économiques, le chercheur fait face à « une grande antinomie » (*die Große Antinomie*) entre le caractère historique (accidentel) et le caractère théorique (déterminé) dans la

---

<sup>2</sup> Référence est faite ici à la sixième édition allemande des *Grundlagen* (base de l'édition anglaise). De manière systématique, les traductions proposées en français ont été réalisées à partir des deux versions (originale et anglaise). D'où le fait que le texte français s'éloigne, parfois assez substantiellement, d'une traduction littérale de la version anglaise à laquelle, par soucis de commodité et d'accessibilité au lecteur, le corps du texte fait en règle générale uniquement référence (Eucken, 1940b).

<sup>3</sup> Eucken n'utilise pas cette terminologie. On emprunte à Bachelard (1938, p. 13-15) sa définition de « l'obstacle épistémologique » comme difficulté proprement « interne » au chercheur, à la communauté scientifique, une difficulté « dans l'acte même de connaître, intimement » : en fait « un obstacle épistémologique s'incruste sur la connaissance non questionnée » nous dit Bachelard, il est de l'ordre de « l'instinct ». En négatif, nous désignons par obstacle "ontologique" une difficulté « externe » au scientifique, laquelle repose sur « la complexité et la fugacité des phénomènes » eux-mêmes.

compréhension systématique de ces phénomènes, c'est-à-dire dans la constitution d'une économie politique en tant que science.

*Épistémologique* ensuite. La démarche de Eucken a pour ambition de débarrasser la connaissance scientifique d'un éventuel empire des intérêts (individuels et de groupes), de ce qui lui apparaît comme une emprise idéologique : en somme de l'exercice du pouvoir. C'est en particulier ce second obstacle (épistémologique donc), dont nous aimerions montrer qu'il est indispensable à la compréhension de la démarche de Eucken et à notre construction de la définition de l'économie politique ordolibérale, qui est habituellement laissé de côté dans la littérature.

*Ontologique* et *épistémologique* désignent moins une relation d'antériorité qu'une différence de nature. On parle de *double obstacle*, car c'est par une même réponse que Eucken va tenter d'y répondre simultanément ; bien que les relations précises qu'entretiennent les deux obstacles ne sont pas transparentes dans ses écrits.

Afin de lever ces deux obstacles, et donc (re)fonder scientifiquement l'économie politique, Eucken s'est appuyé sur le discours philosophique de son temps. Le contexte intellectuel de l'Allemagne du début du XX<sup>e</sup> siècle est marqué par l'essor du néokantisme,<sup>4</sup> et en son sein par la philosophie du monde de la vie (*Lebenswelt*) du père de Eucken – Rudolf Eucken –, dont l'œuvre fut récompensée par le prix Nobel de littérature en 1908. Trouve une place tout aussi éminente la phénoménologie de Edmund Husserl, d'ailleurs personnellement et intellectuellement proche de la famille Eucken et du *Euckenbund* (Klump & Wörsdörfer, 2011, p. 552-555), et avec qui le fils Eucken entretint des relations d'amitié dès sa nomination comme professeur d'économie politique en 1927 (Klump, 2003, p. 149), dans la même université de Fribourg-en-Brigau.

Dans l'Allemagne du premier XX<sup>e</sup> siècle, les corpus philosophique et économique ne sont pas aussi hermétiques l'un à l'autre qu'on pourrait le croire rétrospectivement : preuve en sont les travaux de Max Weber, un de ses prédécesseurs (1893-1896) à la chaire d'économie (*Nationalökonomie und Finanzwissenschaft*) de l'université de Fribourg (Tribe, 1995, p. 82-84). Dans le

---

<sup>4</sup> Robert Nadeau (1999, p. 487) définit le néokantisme comme un mouvement « tentant de raviver en philosophie des sciences l'intention kantienne d'une réconciliation du rationalisme et de l'empirisme ». Sont habituellement rangés sous ce patronyme les auteurs de l'école de Marbourg (tels Hermann Cohen, Paul Natorp et Ernst Cassirer), mais également Heinrich Rickert ou Wilhelm Windelband. Seuls les trois derniers trouvent mention dans les *Fondements*.

champ de l'économie politique, c'est d'ailleurs avec le parcours intellectuel de Max Weber que Eucken entretiendra le compagnonnage épistémologique le plus ténu, en particulier à travers le concept d'idéaltype (*Idealtypus*).<sup>5</sup> Cette proximité n'a rien d'évident si on remarque le détachement qui a été celui d'économistes tels Joseph A. Schumpeter (pourtant personnellement proche de Weber) ou Ludwig Mises dès les années 1920-1930 : mise à distance qui « reflète bien le tournant pris par l'économie en moins d'une génération et l'incompréhension face à l'importance de l'œuvre de Weber » (Bruhns, 1996, p. 1260).

En ce sens, les références philosophiques plurielles qui sont mobilisées par Eucken ancrent son œuvre au sein d'une tradition spécifique qui entretient des liens de cohérence, laquelle tâche de s'extraire de l'historicisme tout en demeurant par exemple étrangère au positivisme. Incontestablement limité, l'usage qui est fait dans ce chapitre de concepts et réflexions d'ordre philosophique se borne aux exigences d'une exposition compréhensive de l'épistémologie euckénienne : non à une analyse systématique de ses liens, pas plus qu'à une évaluation positive de ses interprétations et usages. La littérature spécialisée s'y est particulièrement attachée et offre déjà une base substantielle de contributions en ce sens.<sup>6</sup>

Sur quelles bases s'appuient les réflexions épistémologiques de Eucken ? Pourquoi et comment *ab initio* le rôle du "pouvoir" est-il déterminant dans ses réflexions ? Comment Eucken construit-il ses concepts, et quels liens entretiennent-ils avec la théorie économique traditionnelle ? En quoi cette épistémologie est-elle déterminante dans le rapport de l'ordolibéralisme au politique ? Autant de questions auxquelles ce premier chapitre s'enquiert d'apporter des éléments de réponse. En vue de saisir la démarche épistémologique de Eucken, ce premier

---

<sup>5</sup> En outre et pour le dire rapidement, Weber s'inscrit dans une démarche philosophique de « révision du néokantisme version Wilhelm Rickert » (Cangiani, 2016, p. 61; voir aussi Bruun, 2012, p. 20). D'autre part « la notion d'idéaltype, exposée par Weber, correspond d'un point de vue logique et épistémologique à l'idéalité définie par Husserl (...) » (Moinat, 2005, p. 48). Ces éléments renforcent la proximité intellectuelle entre Weber et Eucken.

<sup>6</sup> Rainer Klump et Manuel Wörsdörfer (2011) exposent de manière compréhensive les liens entre Husserl, Rudolf et Eucken. (voir également Campagnolo, 2003; Goldschmidt, 2003; Herrmann-Pillath, 1994, 2001; Oksala, 2016; Weisz, 2001a). Au-delà, l'influence des travaux épistémologique de Antoine A. Cournot (1851), traduit depuis peu en Allemand lorsque Eucken rédige ses *Fondements*, et même jusqu'à certains principes de la *Gestalttheorie* (psychologie de la forme), n'est pas sans intérêt (voir Commun, 2009, p. 394-395). Malgré leur pertinence, ces influences, sommes toutes importantes à un degré plus limité, sont ici laissées de côtés.

chapitre analyse les mots et arguments de ce dernier en laissant peu de place à la contextualisation historique (elle sera largement étudiée dans le troisième chapitre). Trois points de vue successifs seront abordés.

Dans une *première section*, la démarche phénoménologique de Eucken est mise en avant, notamment à travers le thème du pouvoir des groupes d'intérêts dans la science économique. Une *seconde section* s'attache à présenter ce que Eucken entend par « grande antinomie », et de quelle manière sa réflexion s'intègre dans le *Methodenstreit*, sans pour autant s'y réduire. Enfin dans une *troisième section*, l'étude que Eucken veut positive et dénuée d'idéologie est analysée et discutée dans le cadre de théories concurrentes (Weber, Sombart, Spiethoff), avant d'être ouverte au cadre plus large de la conception de l'action politique pour la pensée ordolibérale dans son ensemble.

## Section 1. Philosophie et économie politique : L'émergence du pouvoir comme question épistémologique majeure

### A. Un traité d'épistémologie qui n'en est *pas* un : Eucken dans le champ de la philosophie des sciences

La préface à l'édition originale des *Fondements* offre un point de départ tout indiqué afin de saisir la nature du projet épistémologique de Eucken. Cette première préface, datée de novembre 1939, est traduite et reproduite ici dans son intégralité :

Ce livre n'est pas un livre méthodologique. Son objet d'étude porte sur la *réalité économique effective (wirtschaftliche Wirklichkeit)*. L'impérieuse prolifération de réflexions méthodologiques est signe de maladie pour toute science ; bien qu'aucune science n'a jamais été guérie au moyen de méthodologie seulement. La portée vitale des questions qui sont adressées à l'économie politique (*Nationalökonomie*)<sup>7</sup> est caractérisée par l'insécurité interne, l'éloignement de la vie même et la fragmentation qui – en dépit de nombreux grands résultats particuliers – prévalent en son sein. Par conséquent, il est nécessaire de penser à nouveaux frais les problèmes concrets qu'elle doit résoudre. L'objet de ce livre est de pénétrer dans la

---

<sup>7</sup> Sur les différences d'interprétations entre *Nationalökonomie*, *politische Ökonomie* ou *Volkswirtschaftslehre*, voir Patricia Commun (2016, p. 103-104).



réalité économique effective dans le but de la saisir scientifiquement. (Eucken, 1940a, p. IX)

Une première façon de comprendre cette proclamation liminaire à l'encontre d'une lecture purement méthodologique de son ouvrage peut être saisie par la volonté de Eucken de marquer son originalité dans le champ. C'est par exemple l'interprétation qu'en donne son ancien élève Friedrich Lutz dans une recension de l'ouvrage pour *Economica* :

Le lecteur ne sera pas confronté à d'interminables discussions abstraites sur la place de la méthode "inductive" ou "déductive" en économie, ou du problème de savoir si la méthode de l'économie est liée à celle des sciences naturelles, ou si l'économie est une science humaine (*Geisteswissenschaft*), ou des thèmes similaires sur lesquels s'étend d'habitude copieusement la littérature consacrée. Mais malgré le déni de l'auteur [Eucken], l'ouvrage est en partie un traité de méthodologie. (Lutz, 1944, p. 210)

En fait, et ce premier chapitre l'aborde par la suite, on trouve en effet une enquête d'ordre méthodologique chez Eucken, mais elle est largement assujettie à l'étude théorique de l'ouvrage. En creux, Lutz indique en fait au lectorat anglo-saxon une information supplémentaire : l'épistémologie euckénienne ne peut être reconduite que très imparfaitement dans les catégories mobilisées habituellement dans les travaux purement méthodologiques, par exemple au sein des débats germanophones, mais également anglo-saxons, si l'on prend par exemple la formulation canonique élaborée par J. Neville Keynes (1890) dans *La perspective et la méthode de l'économie politique (The Scope and Method of Political Economy)*.<sup>8</sup>

Pourquoi cette nécessité de se détacher justement de la *methodologie* ? Et comment qualifier autrement ses recherches ? Ce qui pose question ici tiens moins à la véracité de l'affirmation, qu'à la signification de cet *incipit* dans l'économie du discours euckénien.

Le terme de « réalité économique effective (*wirtschaftliche Wirklichkeit*) »<sup>9</sup> est loin d'être anecdotique puisqu'on le retrouve dans la préface à la cinquième édition de

---

<sup>8</sup> La lecture anglaise du *Methodenstreit* est d'ailleurs probablement responsable de la restriction du débat entre Schmoller et Menger à une querelle entre méthode inductive et méthode déductive, une très mince partie du problème.

<sup>9</sup> Est repris ici la traduction que propose Gilles Campagnolo dans les *Recherches* de Carl Menger (1883, p. 561). On traduit alors *Wirklichkeit* systématiquement par *réalité effective* afin d'insister sur la différence avec le terme *Realität*. Ce dernier désignant le niveau de

1950 et surtout de manière abondante dans l'ensemble de l'ouvrage. On remarque également une occurrence de ce terme dès les premières lignes de l'avant-propos des éditeurs au premier numéro de la revue *ORDO* (Eucken & Böhm, 1948, p. VII). Enfin, soulignons dès à présent la consonance avec le projet wébérien d'une science sociale qui soit « une science de la réalité (*Wirklichkeitswissenschaft*) » (Weber, 1904, p. 152) : on verra plus tard qu'elle n'est pas anodine tant Eucken se positionne dans le sillon du Weber philosophe des sciences humaines.

De ce fait, Eucken semble mettre en évidence une opposition entre méthodologie artificielle et étude de la réalité, qui peut sembler un peu forcée. Mais il marque ainsi une mise à distance d'un discours « constamment métathéorique sur les concepts possibles de la science au lieu de son accomplissement » (Campagnolo, 2004, p. 165) qui avait encore largement cours au sein de l'historicisme. En ce sens, les recherches théoriques de Eucken (1940b, p. 301) ont pour but « tout simplement d'être un instrument de la connaissance, pas son objet ». Eucken poursuit : « l'expérience, et même l'expérience sensible quotidienne (*Alltagserfahrung*) est impossible sans concepts (*Begriffe*) » (1940b, p. 24). Ainsi, toute connaissance de la réalité est médiatisée par des concepts, dans le sens kantien d'*a priori*. L'économiste interroge donc les faits au moyen de concepts, et non pas les concepts directement. Pour autant, chez Eucken, ces concepts auxquels l'économiste a nécessairement recours – comme le travail, la production, les prix, etc. – n'ont pas besoin d'une définition scientifique *a priori*, mais sont simplement empruntés à la compréhension tirée de la vie ordinaire, aussi insatisfaisante que soit cette compréhension immédiate. Car elle n'est en définitive que le point de départ, nécessairement provisoire, mais indispensable à préserver le lien avec les problèmes concrets :

Nous ne pouvons pas plus commencer par la question des définitions, que par la question de l'essence de l'économie (*dem Wesen der Wirtschaft*), ou du "capitalisme", ou de la "crise du capitalisme". Car en faisant cela, la science entre dans l'obscurité et la spéculation intérieure, et perd ainsi de vue l'économie réelle effective (*wirkliche Wirtschaft*). (1940b, p. 25)

---

l'expérience factuelle (propre aux recherches historicistes), alors que Eucken vise bien, comme il sera discuté *infra*, les principes structurants de la réalité, dont une part est déjà théorique.

Eucken conclut la première partie de son premier chapitre ainsi : « Les données du problème doivent être formulés à partir de choses (*Sache*) et non de mots (*Wort*), et doivent être cohérentes et complètes si l'on veut rendre justice à l'économie concrète » (*ibid.* p. 28). Quelle forme prend ce retour aux choses mêmes, et par quel(s) moyen(s) pense-t-il y arriver ?

### B. L'expérience de tous les jours comme procédé heuristique : les cinq aspects du problème économique

Eucken entame son ouvrage par deux références qui, à la suite de notre énoncé des penseurs qui l'ont influencé, semblent inattendues : Hippolyte Taine et René Descartes (Eucken, 1940b, p. 17). Au premier, Eucken emprunte sa mise en garde d'une culture (et donc d'une science) qui ne regarde plus les choses, les faits, directement, pour se consacrer seulement aux représentations et « aux systèmes conceptuels vides de sens (*inhaltsleere Begriffsschemen*) », c'est à dire qui ne posent pas de questions décisives. Au second, Eucken emprunte le "doute universel" et le *cogito* cartésien.<sup>10</sup>

Eucken se place dans la situation du philosophe français, face à un poêle, décidé à questionner le monde. Le scientifique interroge les caractéristiques objectives de l'objet (production et usage), se rapprochant de ce qui a pu être qualifié d'une phénoménologie ou d'une ontologie du système économique (voir Herrmann-Pillath, 1994, p. 48-53) :

De quelle matière le poêle est-il fait, demande le scientifique ? Déjà cette seule question amène une foule d'autres questions qui nous mènent jusqu'à la physique nucléaire. Pourquoi ce poêle produit-il un certain apport calorique ? Une telle question nous amène à la théorie de la chaleur, et même au-delà. *Notre* question est différente. Pourquoi le poêle a-t-il été produit ? Pourquoi a-t-il été placé justement dans cette pièce ? Des questions simples – apparemment. (Eucken, 1940b, p. 18)

---

<sup>10</sup> Derrière la référence à Descartes, affleure néanmoins l'ombre de Husserl. Ce dernier, tout en s'inspirant de la thèse de Descartes, en propose une réinterprétation au moyen du concept d'*Epochè*. Ce n'est pas la certitude de l'existence du monde qui est niée mais plutôt le jugement sur le lien qui nous unit au monde qui est neutralisé : tout ce qui « allait de soi » et qui « était donné » n'est plus marqué du sceau de « l'inconnu, du douteux ou du non-être », mais devient plutôt « étrangeté », devient « étonnement » (Barbaras, 2008, p. 81-84). Sur la philosophie husserlienne comme réappropriation du projet cartésien, voir également Lyotard (1995, p. 6).

C'est donc le type de question qui est posée qui va définir la *région* scientifique mobilisée : la science naît de l'intention du chercheur d'interroger la réalité d'un certain point de vue. Eucken s'appuie explicitement sur une déclaration de Max Weber, lors du premier congrès des sociologues allemands (*Deutsche Gesellschaft für Soziologie*) de 1909, en soutien de son analyse : « "L'économie" est en quelque sorte un aspect particulier de la réalité plurielle des évènements, un point de vue (*Gesichtspunkt*) que nous adoptons à l'aide de certains *problèmes* » (Weber cité par Eucken, 1940b, p. 319 [n°1], italiques originaux).<sup>11</sup>

Eucken (1940b, p.18) formule une série d'interrogations annexes avant d'énoncer la question essentielle que l'économiste pose à partir de l'expérience concrète : « *Comment la vaste division du travail, dont la fourniture de toutes les personnes en marchandises et donc chaque existence humaine dépendent, est-elle conduite (Lenkung) dans son ensemble ?* » ; ou dit autrement, « la question des rapports internes de la vie économique quotidienne » (*ibid.*, p. 102).

Cette question repose sur cinq aspects (*ibid.*, p. 9-22) dont Eucken ne justifie pas le contenu ou le nombre si bien qu'ils semblent donnés *a priori*, à savoir : la question (1) de l'usage alternatif des ressources rares pour satisfaire des besoins ; (2) de la répartition du revenu ; (3) de l'orientation de la structure de production par l'épargne/investissement, notamment dans leur aspect temporel ; (4) du choix parmi les techniques de production ; et enfin (5) de la distribution spatiale de la production au niveau national et international (voir Kuhnert, 2008, p. 5-7).

Le terme d'aspect, ou facette (*Seiten*), est important. Eucken (1940b, p. 22-23) insiste sur le fait que ces cinq aspects représentent les cinq composantes distinctes, les cinq façons d'interroger le même problème fondamental. Ces cinq facettes sont donc en relations d'interdépendance à l'intérieur d'un seul « processus social d'ensemble de l'économie (*der gesellschaftliche Gesamtprozeß der Wirtschaft*) ». Eucken concède qu'avant lui, de nombreux économistes ont perçu de manière plus ou moins similaire ces questions, mais ils ont à son sens souvent failli dans leur façon de les formuler.

---

<sup>11</sup> On trouvait déjà cette idée dans le fameux essai de Weber *L'objectivité de la connaissance dans les sciences et la politique sociale* : « La qualité d'un évènement qui nous le fait considérer comme un phénomène "social et économique" n'est pas un attribut qui, comme tel, lui est "objectivement" inhérent. Elle se laisse plutôt déterminer par la direction de l'intérêt de notre connaissance, telle qu'elle résulte de l'importance culturelle spécifique que nous accordons à l'évènement en question dans le cas particulier » (Weber, 1904, p. 139-140).

Eucken met en garde contre une définition de l'économie à partir de sphères séparées (production, répartition, consommation et échange), comme a pu le propager Jean-Baptiste Say, à la suite de ses *Cours complet d'économie politique pratique* (1828).<sup>12</sup> Une telle approche serait fautive, car elle ferait perdre de vue à l'économiste précisément « l'unité des activités économiques » (1940b, p. 26). Eucken enfonce le clou : « Puisqu'il n'y a pas de sphères distinctes, il ne devrait donc pas y avoir de théories distinctes, mais seulement *un* tout : *un* problème et *une* théorie (*eine Lehre*) » (1940b, p. 26).

À l'inverse, d'après Eucken David Ricardo a bien su reconnaître l'unité des phénomènes économiques et évite donc de tomber dans le même écueil que Say. Mais Eucken (*ibid.*, p. 26-28) remarque que ce fut au prix de grandes impasses, notamment en ce qui concerne le rôle du temps et de l'espace dans le processus économique. En considérant que c'est principalement suivant cette conception ricardienne de la théorie que les économistes modernes ont poursuivi leurs recherches, Eucken reconduit les mêmes observations sur les travaux d'un Léon Walras ou d'un Vilfredo Pareto.<sup>13</sup>

C'est donc l'expérience quotidienne qui doit donner l'impulsion initiale du travail scientifique, en isolant les problématiques endémiques des différentes sciences (régionales). Pour ce faire, il est donc nécessaire, à l'image de la démarche philosophique, de partir d'un étonnement pour formuler les questions *ex materia*. Partir de catégories et des définitions construites *a priori* biaise la façon d'aborder les problèmes soulevés par l'analyse économique, et c'est pourquoi Eucken (1940b, p. 304) insiste sur l'idée que « nous n'imposons (*tragen*) pas nôtre système aux faits (*Tatbestände*), mais nous le trouvons dans les faits ». En ce sens, la définition scientifique constitue le « résumé », le résultat de « l'analyse progressive des choses » ou « l'analyse concrète » (*Sachanalyse*) par la science<sup>14</sup> – et non un de ses

---

<sup>12</sup> On trouve une analyse de la définition de l'économie politique chez Jean-Baptiste Say dans le travail de Jérôme Lallement (2002a, p. 10-13). Pour une présentation de l'ensemble de l'œuvre économique de Say, et notamment des relations entre le *Traité* et les *cours*, voir l'article de Philippe Steiner (1998).

<sup>13</sup> Malgré cette critique, il ne faudrait pas conclure trop rapidement à un rejet des contributions de Lausanne ; *cf.* chapitre 2.

<sup>14</sup> Max Weber (1905, p. 20-21) indiquait également qu'obtenir une image « conceptuelle définitive [de l' "esprit" du capitalisme] ne peut se trouver qu'à la fin de la recherche et non au début : (...) c'est seulement au cours de l'analyse et comme son résultat essentiel qu'il conviendra de [la] découvrir ».

postulats –, et qui pourra alors se rendre disponible à de nouvelles études (1940b, p. 301). Chaque concept devra connaître un véritable processus (cumulatif) qui s'élève de l'intuition ordinaire en direction de la scientificité.

Il ne faudrait pourtant pas voir dans ce retour aux choses la justification d'un empirisme naïf, fondé sur la seule analyse des faits. Eucken est d'ailleurs particulièrement explicite à ce sujet : l'empirisme affaiblit la science, car il la condamne à reconduire les jugements issus de groupes d'intérêts sous une forme idéologique, ce qu'il entend précisément éviter, comme le paragraphe suivant l'indique.

### C. Le travail scientifique face à l'empire des intérêts

Pour approcher la réalité économique effective, l'économiste doit donc s'en remettre à l'expérience quotidienne (*Alltagserfahrung*). Mais ce faisant, Eucken nous met en garde sur le fait que l'individu – tout aussi bien l'ouvrier, le chef d'entreprise que l'homme politique ou l'économiste –, étant lui-même partie intégrante du système économique, est enclin à une lecture partielle :

Il n'y a pas uniquement le problème fondamental de l'économie qui émerge de l'expérience de la vie économique quotidienne. Dans la même vie économique, on trouve également un enchevêtrement unique d'opinions et d'idéologies sur les questions économiques. Ce qu'offre la réalité économique quotidienne, et dont chaque être humain fait partie, est donc double : l'impulsion d'une *question* importante qui appelle à une réponse urgente ; et un très grand *obstacle* (Hindernis) qui a empêché ou entravé une réponse réellement utile. (Eucken, 1940b, p. 28)

Dans le cadre de notre étude, on touche ici à la clef interprétative de l'ordolibéralisme : la question du pouvoir des intérêts. Eucken cherche à assurer une scission entre le sujet connaissant et son objet qui rende caduque tout recourt à l'empirisme. Car l'empirisme, qui revient à l'expression fautive des intérêts, repose sur une double illusion. Premièrement, l'individu n'est pas toujours en mesure d'évaluer correctement ce qui est réellement dans son intérêt, et il se retrouve donc à entrelacer indistinctement « intérêt réel (*wirklichen*) » et « intérêt présumé (*angenommenen*) » note Eucken (1940b, p. 28-29). Eucken prend l'exemple des entrepreneurs qui en 1922/1923 ont encouragé la politique de crédit de la *Reichbank* qui finalement, par le biais de l'hyper inflation, leur a été extrêmement défavorable.

Secondement, les opinions de l'individu excèdent sa situation propre afin de se projeter sur le processus économique dans son ensemble, sans toutefois être en mesure de saisir « l'économie sociale dans sa configuration d'ensemble (*Gesamtzusammenhanges*) ». Mais au niveau individuel, les intérêts sont encore « fragmentés (*zersplitterten*) », et de ce fait ne sont que marginalement problématiques pour Eucken et peuvent même s'avérer pertinents à l'intérieur de leur propre champ de compétence (*ibid.*, p. 32). La difficulté véritable concourt avec la formation de « groupes idéologiques clos » qui, en tant que « groupes de pouvoir », sont armés pour « la lutte économique ».<sup>15</sup>

La théorie économique n'est pas exempte d'usage idéologique dans le sens où (a) une théorie peut être mobilisée au profit d'intérêts politiques particuliers, comme ce fut le cas avec la doctrine du libre-échange au XIX<sup>e</sup> siècle ; mais en retour (b) un argument idéologique peut également être accepté comme partie prenante de la théorie, indique Eucken (1940b, p. 31).

Ce problème, sensible chez les premiers économistes tels François Quesnay ou Adam Smith dans leur charge contre le mercantilisme comme doctrine *du Prince* (1940b, p. 321, [n°4]), est selon Eucken de moins en moins reconnu par les économistes modernes – à l'exception notable de Karl Marx :

La plupart des économistes n'ont pas reconnu l'importance cruciale de leur tâche vis-à-vis de l'expérience quotidienne. Même dans la littérature méthodologique, le sujet est généralement inexploré, ou alors seulement abordé de manière superficielle, sans que son importance fondamentale soit clairement reconnue. On ne perçoit que rarement, caché derrière les idéologies, les concentrations massives de pouvoir (*Machtballungen*) qui agissent à l'arrière-plan. (Eucken, 1940b, p. 33)

Finalement, comment l'économiste peut-il se dresser en surplomb de l'expression des intérêts afin de saisir scientifiquement la réalité économique ?

---

<sup>15</sup> Pour l'expression originale allemande, respectivement : *die Ideologien geschlossener Gruppen ; Machtgruppen ; wirtschaftlichen Kampf* (Eucken, 1940a, p. 11-12). Dans certains passages, la traduction de Hutchinson pour la version anglaise de l'ouvrage pose question. En effet, Hutchinson (Eucken, 1940b, p. 29) retire du texte original (Eucken, 1940a, p. 11) plusieurs citations directes de Schopenhauer pour offrir une traduction approximative. Celle-ci tire le texte vers une interprétation contingente du couple passion/intérêt, qui semble bien plus approprié à l'économie politique anglaise qu'à la démonstration de Eucken, pour qui l'expression de l'intérêt est à la fois la source de l'activité économique et son problème essentiel (voir *infra* chapitre 3).

Comment dépasser ce subjectivisme fondamental ? Eucken entend apporter une réponse *positive* à cette requête, par opposition à l'approche qu'il qualifie de *négative*, portée par Karl Marx (et la philosophie existentielle contemporaine<sup>16</sup>). Ce que cherche Eucken avec ses *Fondements*, c'est un critère fondamental qui permette de déterminer la valeur intrinsèque d'une proposition sur le monde économique, sachant que toute proposition est elle-même le fruit des intérêts :

Il ne faudrait pas en conclure que ce que nous avons tiré de l'expérience quotidienne est nécessairement erroné en raison de l'expression d'intérêts particuliers. Ce peut être vrai comme faux. Pour en décider, nous devons trouver un critère rigoureux et une méthode scientifique. (Eucken, 1940b, p. 32)

La liaison interne au problème fondamental de l'économie est ici rendue explicite. En effet, pour appréhender de façon adéquate les cinq aspects de ce problème,<sup>17</sup> il faut nécessairement en passer par l'expérience (phénoménale) concrète de l'économie, une forme de retour aux choses. Le chercheur se rend alors sujet à la contamination de la science par les intérêts partisans, caractéristique pour Eucken d'une approche empirique.

Dans cette première section, on insiste sur le caractère phénoménologique plutôt que méthodologique des *Fondements* de Eucken, ce qui a fait ressortir l'existence d'un problème *épistémologique* aux fondements de sa démarche scientifique : à savoir l'impérieuse nécessité de détacher la production scientifique de tout processus idéologique. Dans la conclusion de l'ouvrage, Eucken (*ibid.*, p. 305) précisera que « surmonter (*Überwindung*) les opinions et les idéologies est une tâche essentielle de l'économie politique », mais que cela « exige une stricte adhésion à l'idée de vérité ». <sup>18</sup> Sortir de cet écueil revient donc à spécifier la « méthode scientifique » (*ibid.*) qui satisfasse à la double nature de l'économie politique : le caractère historique de chaque relation économique concrète

---

<sup>16</sup> Il est malaisé de saisir à qui renvoie précisément ce dénominateur. Si, habituellement, il concerne les travaux de Martin Heidegger ou Karl Jasper dans l'Allemagne des années 1930, (voir à Jean-Paul Sartre en France) : aucune preuve textuelle ne nous permet de trancher en ce sens.

<sup>17</sup> Pour rappel : (1) l'usage alternatif des ressources rares pour satisfaire des besoins ; (2) de la répartition du revenu ; (3) l'orientation de la structure de production par l'épargne/investissement ; (4) le choix parmi les techniques de production ; et enfin (5) la distribution spatiale de la production au niveau national et international.

<sup>18</sup> « (...) *der strengen Ausrichtung an der Idee der Wahrheit* » (Eucken, 1940a, p. 231).



particulière *et en même temps* le caractère théorique de ces relations dans la mesure où elles représentent un rouage à l'intérieur du processus général. Ce problème, dit *ontologique*, est l'objet de la deuxième section.

## Section 2. La particularité de l'économie en tant que science *ou* « la grande antinomie » entre Histoire et Théorie

### A. « La grande antinomie » de l'économie chez Eucken

Pour Eucken, tout questionnement économique (à savoir les cinq aspects) doit être pensé directement à partir de son environnement institutionnel, c'est-à-dire dans son aspect « historico-individuel ». Pour autant, s'il reconnaît que « le cadre économique quotidien est *en lui-même* Histoire », et de ce fait est « partie prenante du processus d'ensemble de l'être et du devenir historique (*gesamt geschichtlichen Seins und Werdens*) » : chez Eucken, le travail de l'économiste diffère nettement du travail de l'historien spécialisé (1940b, p. 34, 37). Il s'en explique par les nécessités internes de l'économie : le processus économique n'est pas un objet historique de la même nature qu'une « guerre » ou que « des négociations diplomatiques » (*ibid.*, p. 39).

Toute explication causale<sup>19</sup> en économie nécessite en effet de saisir les connexions et les relations entre les faits, lesquelles sont invisibles à qui compile uniquement ces faits. C'est ce que Eucken qualifie d'aspect « théorico-général ». Mais cet aspect théorique du problème est une donnée fondamentale de sa formulation à ses débuts :

La question théorique n'apparaît pas en tant que résultat [à la fin] de notre science, et les propositions théoriques que nous cherchons ne doivent pas constituer une sorte de « quintessence de l'expérience ». Ce n'est pas une recherche doctrinaire ou le plaisir de la spéculation qui nous conduit à des questions d'ordre théorico-général, mais seulement le désir d'en arriver à

---

<sup>19</sup> Eucken indique qu'il est toujours possible d'observer que tels ou tels prix, par exemple, sont pratiqués sur un marché, « mais il nous faut savoir, pourquoi ». En ce domaine, l'observation empirique est démunie car « dans chaque économie réelle (*wirklichen Wirtschaft*) tant de forces (*Potenzen*) agissent simultanément, que l'influence effective d'un seul facteur isolé ne peut pas être facilement détectée » (1940b, p. 38-39).

une expérience (*Erfahrung*) véritablement scientifique [du monde économique]. (Eucken, 1940b, p. 40-41)

Toute activité économique nous apparaît donc immanquablement sous une forme particulière et contingente, mais repose sur certains principes généraux et nécessairement valides universellement. Une simple collection de faits met l'économiste face au « chaos des détails » (*ibid.*, p. 41). Elle le laisse incapable de percevoir les relations internes qui s'expriment et qui appellent une « pleine mobilisation du pouvoir de la pensée (*die Kraft des Denkens*) » de la part du chercheur (*ibid.*, p. 40).

En ce sens, le recours à l'analyse théorique passe par l'usage de « modèles mentaux (*gedankliche Modelle*) », autorisant même la clause *ceteris paribus*,<sup>20</sup> qui permettent de formuler les questions dans une perspective générale, mais la seule méthode théorique mène au manque de *réalisticité*<sup>21</sup> et au sectarisme : paradoxalement « la procédure est alors non-historique *et* non-théorique », car elle rompt la liaison avec les faits et les problèmes concrets au profit d'une approche logique finalement métaphysique (*ibid.*, p. 53).<sup>22</sup> Qu'en est-il alors de la particularité historique et des formes variées que peut revêtir un phénomène ?

À juste titre, l'économiste national regarde les événements économiques quotidiens comme partie prenante de la situation historico-individuelle ; il doit le faire, s'il ne veut pas rester étranger à la réalité. À juste titre il voit cependant dans ces événements également un problème théorico-général ; il doit y faire face, s'il ne veut pas laisser échapper les relations du monde réel. Mais il faut tenir ensemble les deux approches. Si l'économiste choisit *seulement* la première ou *seulement* la seconde, la réalité lui demeure étrangère (*Wirklichkeitsfremd*). (Eucken, 1940b, p. 41)

---

<sup>20</sup> Néanmoins, Eucken (1940b, p. 335, [n°34]) précise plus loin que de tels modèles ne devraient pas être « des constructions *a priori* », mais plutôt être « découverts » par abstraction de certaines caractéristiques saillantes de la réalité (*cf.* la discussion sur les idéaux-types *infra*).

<sup>21</sup> *Réalisticité* est mobilisé dans le sens de la conformité avec l'expérience factuelle, pour se distinguer d'un positionnement d'ordre philosophique que serait le *réalisme* (voir Mäki, 1998). Cette expression sera ensuite mobilisée dans les autres chapitres de l'étude.

<sup>22</sup> La très dure charge de Eucken à l'encontre de *Capitalisme, socialisme et démocratie* de Schumpeter est ici particulièrement éloquente (Eucken, 1940b, p. 330, [n°23]).

À ce stade, apparaissent clairement les ressorts de « la grande antinomie (*die Grosse Antinomie*) » à laquelle Eucken souhaite répondre<sup>23</sup> : pour saisir totalement un phénomène économique, il faut, *en même temps* relever sa particularité spécifique, donc *historique*, et son rapport à l'ensemble du système, révélé par l'analyse générale et *théorique* (*ibid.*, p. 41-44). *En même temps* est l'expression clef, car il ne s'agit ni d'un enchaînement de l'un avec l'autre, ni de mener les deux types d'approches comme deux sciences séparées :

Un compromis superficiel entre la recherche théorique et historique ou des réflexions purement méthodologiques sur leur coopération sont inutiles. (...) Le caractère historico-individuel du problème exige *perception, intuition, synthèse, compréhension (Verstehen)*, et *empathie (Einfühlung) dans la vie individuelle* ; le caractère théorico-général exige cependant une *pensée rationnelle, d'analyse, un travail avec les modèles*. (Eucken, 1940b, p. 43)

Apparaît ici la spécificité intrinsèque, pour Eucken, de l'économie en tant que science. Elle n'est pas proprement histoire, car sujette à des règles à portée universelle, mais se détache des sciences naturelles par la pluralité des formes que peut prendre le système économique en un lieu et à un moment donné. On comprend alors l'ennui de Eucken à *qualifier* l'économie politique en tant que science. L'économie est – tout à la fois sans l'être seulement – une science historique (ou empirique) et une science expérimentale (ou naturelle) ; elle est également science de l'esprit (*Geisteswissenschaft*). En somme, l'économie politique est, et l'expression de Wilhelm Röpke (1956, p. 122) vient ici au secours de l'analyse de Eucken (1940b, p. 295), une « véritable "science de frontière" ». Car cette grande antinomie est précisément ce qui « détermine la place de l'économie politique dans le cosmos des sciences » (*ibid.*, p. 311). Ce qui a pour implication très directe qu'aucune méthode des autres sciences n'est adéquate à être importé en économie politique, et *vice-versa*.

---

<sup>23</sup> L'expression *die Grosse Antinomie* était déjà formulée dans un petit texte introductif qui s'intitule *L'économie politique – pour quoi faire ? (Nationalökonomie – wozu?)*, publié deux années auparavant (Eucken, 1938b). Rappelons également que « dans le contexte de la *Critique de la raison pure* de Kant, les antinomies sont des affirmations contradictoires auxquelles aboutit nécessairement la raison (...) lorsqu'elle prétend déterminer la nature du monde envisagé comme un tout » (Nadeau, 1999, p. 17).

Or, les économistes<sup>24</sup> n'ont pas encore su résoudre cette antinomie, et c'est pourquoi Eucken estime que l'économie politique n'est pas encore arrivée à la « compréhension complète du monde économique moderne ; ce monde industrialisé, avec de nouveaux types de problèmes sociaux, des fluctuations cycliques, et des luttes contemporaines pour le pouvoir économique. Plus pressants deviennent ces problèmes actuels et plus intolérable est l'écart entre la science économique et le monde réel » (1950a, p. 9). La structure sociale de l'économie est de plus en plus complexe et rend indispensable cet effort de réunion entre les deux approches (Eucken, 1940b, p. 44).

Finalement, l'économie politique exige une nouvelle méthode si elle veut parvenir à sa tâche fondamentale, à savoir « la connaissance scientifique de l'économie réelle effective » (1940b, p. 221), définit comme connaissance en capacité de surmonter la grande antinomie. Dans les paragraphes suivants, nous montrerons qu'il s'agit moins pour Eucken de résoudre ou de clore le *Methodenstreit*, que de poser les conditions de son dépassement sur une tout autre base, démontrant que la querelle des méthodes n'avait, à ses yeux, pas lieu d'être.

## B. L'impasse de la querelle allemande des méthodes (*Methodenstreit*)

### (i) Les bases du débat : Menger vs. Schmoller

En 1883, la publication des *Études sur la méthode (Untersuchungen über die Methode)* par Carl Menger, suivi d'une recension assassine de l'ouvrage par Gustav Schmoller dans son journal, inaugure la fameuse querelle des méthodes allemandes.<sup>25</sup>

---

<sup>24</sup> Eucken distingue quatre types d'économie politique sur la base de la méthode mobilisée (1940b, p. 47-63), celle des économistes : (a) classiques ; (b) conceptuels ou formels (Walras et Pareto) ; (c) les dualistes (Menger) ; (d) les empiristes (les Écoles Historiques). Eucken parle également de théoriciens modernes (comme Marshal, Pigou ou Keynes) sans que l'on sache véritablement où les classer.

<sup>25</sup> Le *Jahrbuch für Gesetzgebung, Verwaltung und Volkswirtschaft* est fondé par Schmoller en 1877. L'approche retenue ici privilégie une analyse interne des arguments méthodologiques plutôt qu'une approche en terme sociologique ou de rivalité institutionnelle (voir Anderson, Ekelund Jr., & Tollison, 1992). Cette section ne suit pas un parcours *pas-à-pas* de la querelle – voir l'excellente *Enquête sur la "Querelle des méthodes"* de Gilles Campagnolo (2011, p. 443-458) –, mais cible les points saillants du débat, pertinents afin de placer la contribution de Eucken.

On peut d'ores et déjà indiquer un point de concorde important entre Menger et Schmoller, bien que pour des motifs différents : la mathématisation de l'économie n'est pas l'horizon indépassable de la science et n'en constitue pas même le langage privilégié (voir Campagnolo, 2011, p. 498-508). Les ordolibéraux ne diront pas autre chose, bien que le contexte d'énonciation soit bien distinct.

Ce conflit des méthodes a souvent été ramené ou « résumé en une formule simpliste et fausse histoire sans théorie *versus* théorie sans histoire » (Bruhns, 2004a, p. 4), parfois à une stérile opposition entre collecte des données et abstraction (Campagnolo, 2011, p. 472).<sup>26</sup> Les protagonistes eux-mêmes, et au premier chef Schmoller (Louzek, 2011, p. 449), sont en partie responsables de l'aspect caricatural qu'a pris le débat dans le temps en se polarisant autour d'oppositions franches (telles déduction *vs.* induction, individualisme *vs.* holisme ou théorie *vs.* empirie).

Si ces catégories sont présentes dans le débat (voir Fusfeld, 2008), elles n'en constituent pas des clés de lecture pertinentes, dans la mesure où Menger *comme* Schmoller tâchent justement de trouver la juste articulation entre chacune de ces dimensions. C'est le « procès d'abstraction » du réel, soit le rapport de l'économie politique à la complexité sociale, qui est au cœur de la querelle (Campagnolo, 2011, p. 475; Labrousse, 2009, p. 147). En somme, les deux approchent se pensent comme *théoriques* et s'interrogent sur les propositions nécessaires afin d'obtenir une explication scientifique causale.<sup>27</sup>

Cette opposition est particulièrement explicite dans l'usage des concepts, notamment de celui d'économie. Le concept de communauté morale (*Gemeinschaften*) est au centre de la recherche menée par Schmoller. En ce sens, chez

---

<sup>26</sup> Cela explique en partie le désintérêt pour le *Methodenstreit* que manifestent des auteurs comme Joseph A. Schumpeter (1954, p. 93-96) ou Ludwig Mises (1969, p. 12), ce dernier pourtant sensible aux questions épistémologiques. Si on considère généralement – déjà chez Aron (1938, p. 525) – que Menger l'a emporté sur Schmoller, la querelle s'est soldée par une incompréhension mutuelle, compromettant les conditions d'un débat réel, et ce malgré les appels à la « réconciliation » répétés du côté autrichien (Böhm-Bawerk, 1890, p. 249, 268, 271) comme allemand (Wagner, 1892, I.19). Paradoxalement, le débat eut néanmoins des retombées particulièrement fécondes sur les nouvelles générations d'économistes qui, loin d'abandonner, tâchèrent de prendre en compte les enseignements de Menger afin de développer « le problème de la spécificité historique » (Hodgson, 2001, p. 94) de façon plus aboutie, et donnèrent les meilleures pages de l'historicisme.

<sup>27</sup> Même si force est de constater qu'il n'y a pas de véritable consensus sur le programme de Schmoller, notamment en raison de son manque de systématisme et d'unification théorique (Gioia, 2000, p. 63; Peukert, 2001, p. 96).

Schmoller l'économie du peuple (*Volkwirtschaft*)<sup>28</sup> représente un semblé organique ou « toutes les économies [particulières] forment entre elles un groupement que l'on peut et que l'on doit considérer comme aussi réel que la famille, la communauté, l'État » (1902, p. 329-330). Chez lui, c'est l'association même des éléments individuels qui est vectrice de « propriétés émergentes » (Labrousse, 2009, p. 156) obligeant à une analyse de produits composés, des concepts collectifs : ici le tout n'est pas réductible à la somme des parties. L'objet de la science historique est donc d'appréhender le particulier justement dans ce qu'il a d'accidentel et de singulier. De son côté et par contraste, Menger parle d'économie humaine. Il ambitionne d'isoler des éléments purs – dans leur individualité – à partir d'une extraction essentialiste et analytique. En expliquant le particulier, en évacuant les facteurs accidentels afin de saisir l'essence, on sera alors en mesure de reconstruire la complexité du réel. Menger offre une image générale logique de concepts abstraits, sans contrepartie tangible dans le monde.

Menger (1883, p. 337) refuse les « concepts collectifs » (*Kollektiv-begriffe*), car cette catégorie abandonne ou « néglige le seul comportement économique connaissable pour de bon, l'action individuelle » (Campagnolo, 2011, p. 454). Menger fonde les deux idées directrices des différentes écoles autrichiennes : le subjectivisme et l'individualisme méthodologique. Se joue, en conséquence, une définition différente de l'économique : instrumentale et formelle, basée sur le comportement individuel (rationnel), popularisé plus tard par Lionel Robbins, pour Menger (Labrousse, 2009, p. 163) ; substantives et définissant un certain champ géographique et historique du social pour Schmoller.

Mais le désaccord entre Menger et Schmoller peut être également en partie lu comme une reconduction de la *querelle des Universaux*,<sup>29</sup> dans la mesure où l'opposition entre Menger et Schmoller avait fondamentalement lieu sur le plan ontologique, soit entre le *Réalisme* de l'Autrichien et le *Nominalisme* de l'allemand.<sup>30</sup>

---

<sup>28</sup> Il convient de ne pas exagérer les différences entre *Nationalökonomie* et *Volkwirtschaft*, dans la mesure où « la langue allemande permet également de jouer sur les composés et met à disposition des doublons de termes d'origine gréco-latine et de ceux de la racine germanique » (Campagnolo, 2014, p. 289). Pourtant, la centralité de la communauté (*Volk*) dans la construction d'un « mythe nazi » (Lacoue-Labarthe & Nancy, 1991, p. 64) exige des distinctions plus fines pour la période du Troisième *Reich*.

<sup>29</sup> Sur *La querelle des Universaux*, on consultera l'ouvrage d'Alain de Libera (1996).

<sup>30</sup> Bien que cette catégorisation mérite d'être sérieusement nuancée – par exemple Menger ne rentre pas dans ce pur « essentialisme » (Campagnolo, 2011, p. 475-478) – un pan

Nous verrons plus bas que ce niveau est également pertinent à l'égard du projet de Eucken, et aide à préciser son positionnement.

Comme on va le présenter, Eucken se base lui-même sur un aspect particulier du débat, contingent de sa lecture au prisme de « la grande antinomie » énoncée en début de section (2.A). Encore une fois, c'est en même temps l'opposition jugée stérile entre histoire et théorie, mais également la question de l'expression des intérêts vis-à-vis de la science qui posent conjointement problème.

## (ii) Eucken renvoie Menger et Schmoller dos à dos

Bien qu'elle apparaisse seulement en note à la fin de l'ouvrage, l'appréciation de Eucken relativement à la querelle des méthodes est sans appel : les deux positions s'avèrent inconsistantes, car elles posent la question méthodologique de façon inappropriée.

Dans la fâcheuse querelle entre Menger et Schmoller, ils avaient *tous les deux* tort, et la vérité ne se trouve pas plus au milieu. Ni le dualisme de Menger, dont Schmoller perçut le danger, ni l'empirisme de Schmoller, dont Menger prévoyait l'échec, ne rendent justice à la réalité économique. Une orientation nouvelle est nécessaire. (Eucken, 1940b, p. 324, [n°11])

Eucken s'accorde donc à penser que Menger et Schmoller avaient tous les deux raison dans la reconnaissance de certaines faiblesses de l'autre approche. En bref, on peut dire que pour Eucken, Menger apporte des réponses théoriquement solides à des questions qui ont peu d'intérêt dans la réalité, là où Schmoller apporte des réponses théoriquement faibles bien qu'il soit en mesure de poser les questions essentielles. Pour Eucken (1940b, p. 55), l'approche « dualiste » de Menger distingue l'analyse théorique de l'analyse historique sous différentes méthodes et objectifs : en fait, en deux types de sciences séparées (bien que Menger reconnaisse la valeur intrinsèque de chacune). La faiblesse principale de cette approche "coopérative" entre les sciences réside dans son incapacité à rendre compte des problèmes concrets, car chacune des deux sciences demeure stérile en ce domaine : « dans la mesure où le clivage entre économie politique théorique et historique est maintenu, les véritables problèmes demeurent irrésolus » (1940b, p. 56).

---

important de la littérature se range à une telle lecture du débat (Gioia, 2000, p. 54; Hédoïn, 2013, p. 105-110; Hodgson, 2001, p. 80; Mäki, 1997; Pribram, 1986, p. 224).

C'est fort de sa propre conception de la théorie que Eucken entend se démarquer du couple Menger/Schmoller :

La théorie véritable ne se situe pas en amont de l'examen de l'économie réelle, comme les économistes conceptualistes le présument, ni en aval, comme les empiristes le pensent, pas plus que séparément de l'examen des faits, comme les "Dualistes" extrêmes le veulent, mais la véritable théorie se trouve au centre du processus de connaissance ; elle est un outil qui est créé pour rendre possible l'expérience scientifique. (Eucken, 1940b, p. 301)

De ce fait, Eucken (*ibid.*, p. 59) se positionne aux côtés de Schmoller dans la reconnaissance de l'unité de l'économie politique. Néanmoins, la méthode empiriste demeure à son sens fautive, car elle s'abstient, la plupart de temps, de débiter avec la formulation d'un problème particulier afin d'interroger la réalité, mais s'attache à compiler et à réunir une masse de fait voulue exhaustive. C'est à ce prix qu'une formulation théorique sera ensuite possible, comme résultat ; mais alors les connexions essentielles (ou théorico-générales) entre les faits demeurent inaccessibles au chercheur :

Cette méthode [empirique] ne peut pas aller au-delà de la collecte des faits, livrés sans analyse ; sa manière de voir et de penser est pointilliste et prisonnière de la signification contextuelle, où toutes les économies sont "irréalistes". Comme cette méthode ne peut apporter de réponses fiables aux questions soulevées, il lui faut compter à nouveau sur les explications provenant de l'expérience quotidienne. D'où l'insécurité et l'impuissance de nombreux économistes empiristes face aux biais d'opinions et aux idéologies des personnes intéressées. (Eucken, 1940b, p. 63)

Eucken est clair sur les reproches adressés à Schmoller et à Menger. Mais si les formulations et les arguments de Eucken semblent à première vue raisonnables (trouver des tords aux protagonistes d'une querelle semble en effet raisonnable) ; force est de constater qu'en voulant dépasser les articulations entre histoire et théorie préalablement formulées par ses prédécesseurs, Eucken ne démontre pas en quoi il ne reconduit pas une démarche analogue ou s'en distingue radicalement.

*Sectarisme* de la théorie conceptuelle et surtout *perméabilité aux intérêts* de l'École Historique en particulier, de tout empirisme en général : le projet euckénien apparaît clairement comme tentative de fonder l'économie politique sur une approche méthodologique qui doit prémunir la science de toute partialité. C'est sur ce point que la critique adressée par Eucken à Schmoller est la plus insistante.



### C. Le rejet de l'historicisme en général, de Schmoller en particulier

Si Eucken prend ses distances vis-à-vis des positions de Menger comme de Schmoller, lui-même se présente plus immédiatement en opposant au second, point de vue dominant dans l'Allemagne au moment où il écrit.

Eucken a réalisé sa thèse de doctorat, en 1914, tout comme son habilitation, en 1921, sous la direction Hermann Schumacher (1868-1952), qui est lui-même proche des enseignements de Schmoller et Wagner (Hagemann, 2004, p. 408-409). Les premiers travaux de Eucken s'inscrivent de ce fait nettement dans la tradition historiciste. C'est avec l'incapacité de l'école historique allemande à expliquer de manière satisfaisante l'hyper inflation allemande (voir Abelshauser, 2004, p. 25) que Eucken leur tourna progressivement le dos, et en vint à vouloir *Le dépassement l'Historicisme (Die Überwindung der Historismus)*, article qu'il publia dans le *Jahrbuch* de Schmoller (Eucken, 1938a). Malgré un pluralisme certainement plus grand qu'au début du siècle, l'ombre de Schmoller continue de porter sur le champ des sciences sociales allemandes.<sup>31</sup>

Déjà particulièrement explicite dans ses *Fondements* (1940b), Eucken (1940c) martèle dans la même année son rejet de l'héritage méthodologique *historiciste* dans un article intitulé *La science dans le style de Schmoller (Wissenschaft im Stile Schmollers)*. Dans ce texte, Eucken attaque l'héritage de Schmoller (mort en 1917) sur deux fronts, dont il convient de souligner qu'ils sont en grande partie complémentaires.

Premièrement, il regrette son optimisme naïf en un processus de continuel progrès - « l'éthicisation (*Ethisierung*) » inéluctable de « l'homme civilisé (*Kulturmenschen*) » - qui fait adopter à Schmoller une lecture téléologique que Eucken (1940c, p. 475) estime à rebours des faits historiques. Pour Eucken, ce postulat contamine une lecture objective des faits et mène au problème ultime : l'essor du pouvoir sous la forme de l'idéologie.

Schmoller croyait – et il devait le croire du fait de son idéologie du progrès (*Fortschrittsideologie*) – que dans la personne humaine, à son opinion aujourd'hui infiniment plus avancée (*unendlich fortgeschrittenen Menschen*), les motifs égoïstes reculaient de plus en plus. En conséquence Schmoller,

---

<sup>31</sup> Ce qui explique en partie que rien n'est dit – en faveur ou défaveur – des travaux de Lujo Brentano, lequel appartenait pourtant « à l'aile la plus libérale du *Verein* » (Yamawaki, 1995, p. 155).

loin de saisir un élément d'une importance cruciale, s'éloignait de la réalité économique – comme beaucoup d'autres économistes. La vie économique quotidienne a toujours été et est toujours pleine de luttes de pouvoir (*Machtkämpfen*). Et ces luttes ne sont pas menées par des personnes infiniment avancées, mais par des individus qui ont développé un art sophistiqué et brutal de la lutte pour le pouvoir. (Eucken, 1940c, p. 479)

Et Eucken prend ici appui sur ce qu'il estime être une erreur fondamentale, à savoir l'appréciation positive de Schmoller en direction de la création et du développement des cartels<sup>32</sup> ; désaccord qui sera l'un des *leitmotive* de l'économie politique ordolibérale. Pour Eucken (1940b, p. 264), il manque à Schmoller « une expérience directe et personnelle » de l'exercice du pouvoir économique dans la vie concrète (en particulier les cartels). Sa connaissance à travers les ouvrages où les « enquêtes et interviews des industrialistes » ont altéré tout jugement scientifique. De manière générale, Eucken ambitionne de « rompre complètement avec cette façon de voir des économistes qui consiste à laisser la connaissance précise des faits économiques individuels présents aux praticiens ou aux gestionnaires d'entreprise (*Betriebswirten*), et la connaissance du passé aux historiens » (1940b, p. 105). En effet pour Eucken, ces deux impératifs incombent au travail de l'économiste.

Mais la ligne d'argumentation tenue par Eucken est délicate. S'il refuse l'optimisme naïf de Schmoller en ce qui concerne la nature humaine, il ne veut pas tomber dans le pessimisme et le fatalisme inverse, représenté à son sens par des auteurs comme Friedrich Nietzsche (on pourrait ajouter Arthur Schopenhauer) et, à un niveau qui nous apparaît rétrospectivement moindre, mais déterminant à l'époque, par Oswald Spengler.<sup>33</sup> Bien que ces derniers soient, en un sens, « plus proches de la réalité effective (*wirklichkeitsnäher*) », Eucken refuse d'embrasser leur vision de l'homme simplement loup pour l'homme :

---

<sup>32</sup> L'attention des historicistes sur les changements institutionnels relatifs à l'essor du capitalisme les amenèrent à s'intéresser au développement de différentes structures de marchés : cartels, trusts, fusions. Ces derniers, par opposition à la concurrence, étaient fondamentalement perçus comme des moyens de stabilisation et d'ajustement nécessaires à la stabilité des fluctuations d'offre et de demande (Pribram, 1986, p. 239; voir également Schneider, 1993, p. 367).

<sup>33</sup> On connaît la lecture partielle des travaux de Nietzsche, érigé en précurseur intellectuel du régime national-socialiste : il n'est que de lire l'introduction à l'ouvrage collectif dirigé par Jacob Golomb et Robert S. Wistrich (2002) et concentré sur cette question pour être convaincu de l'inanité d'une telle lecture.

L'anthropologie du prédateur (*die Raubtier-Anthropologie*) n'est cependant pas juste non plus. Il suffit de comparer le prédateur réel et l'homme réel. Le prédateur suit son instinct. Il ne connaît aucune obligation d'ordre légal ou moral. L'homme, lui, les connaît. L'homme s'en tient aux obligations et aux règles de jeu (*Spielregeln*) dans la lutte pour la vie (*Lebenskampf*), lesquelles sont étrangères à la nature et à la sphère du prédateur – alors, il est autre chose qu'un prédateur. [...] Certainement, l'homme agit fréquemment comme un prédateur. Pourtant il n'est également pas un prédateur, mais plutôt un être d'un genre particulier (*ein Wesen besonderer Art*). (Eucken, 1940c, p. 478)

De façon paradoxale, Schmoller (en raison de son progressisme), tout comme Nietzsche et Spengler (volonté de puissance ou vitalisme), entretient pour Eucken une même confusion anthropologique et morale – dont le « point de vue a pénétré la vie intellectuelle allemande sous diverses formes » (*ibid.*) : celle d'une identité entre « le plus fort » et « le meilleur » des individus dans la conquête du pouvoir.<sup>34</sup>

Eucken (1940c, p. 484, 489) en appelle au scepticisme de la science en tant que contraire, et donc remède, tout à la fois à l'optimisme de Schmoller et au fatalisme de Nietzsche. Eucken souhaite mettre en question les conventions de valeur ou les accords unanimes, puisque la science a pour mission de faire – là encore en affinité avec le projet wébérien – « de ce qui est évident par convention un *problème* » (Weber, 1917c, p. 419). La « thèse sceptique (*skeptische These*) » caractérise la condition initiale du chercheur et non son point d'arrivée. En ce sens, elle est chez Eucken (1940b, p. 304) la condition première d'un chemin vers le « royaume de la vérité (*Reich der Wahrheit*) » – pour employer l'expression qu'il emprunte à Husserl (pour une discussion à ce sujet, voir Goldschmidt, 2013, p. 135-140). L'économie politique en tant que science souffre du relativisme de la vérité introduit par le romantisme, l'historicisme, le pragmatisme ou le positivisme, *etc.* qui par là même la rend sensible à l'empire des intérêts (Eucken, 1940b, p. 305).

---

<sup>34</sup> « Schmoller dit une fois, remarque Eucken, que c'est le privilège du plus fort et meilleur (*Kräftigeren und Besseren*) individu de l'emporter » (Eucken, 1940c, p. 478). Schmoller clairement influencé par le programme de psychologie descriptive de Wilhelm Dilthey ou l'évolutionnisme de Herbert Spencer (Nau, 2000, p. 515). Richard Weikart (1993, p. 478) montre que le Darwinisme social a vu en Allemagne une des terres les plus propices à sa diffusion, notamment dans les milieux libéraux, par exemple chez le jeune Max Weber (avant 1895). À un niveau plus général même, Bertram Schefold (1996, p. 186) remarque que Schmoller participait d'une tendance lourde de l'époque ou « l'identification entre progrès économique et progrès culturel » était largement diffusée.

Dans les *Fondements*, Eucken assure que le scientifique peut (et doit impérativement) saisir et expliquer rationnellement les rapports de pouvoir dans l'économie, loin de toute mystique :

*Le pouvoir économique n'a rien d'irrationnel, ou de mystique ; le pouvoir économique est quelque chose de saisissable par la raison (rational Faßbares), d'accessible à la raison (rational Zugängliches). Il en est de même pour la contrepartie du pouvoir : la dépendance économique et la servitude (Unfreiheit). (Eucken, 1940b, p. 272)*

Cette problématisation – celle de l'exercice du pouvoir – devient de ce fait une question économique pertinente, notamment conceptualisée à travers la notion de “plan” de l'agent, et en particulier de « plan économique (*Wirtschaftspläne*) ». Cette planification individuelle se présente comme le cœur de « l'agir économique [rationnel] de l'Homme » (Commun, 2009, p. 396) : le plan comme catégorie tangible, le plan comme témoin universel de la rationalité, le plan comme indépendance au regard pessimiste ou optimiste du chercheur.<sup>35</sup>

L'optimisme de Schmoller allait de pair avec une méthodologie inadéquate au regard de l'obstacle *épistémologique* mise en exergue par Eucken. Ce qui invita ce dernier à développer une méthodologie concurrente, à part entière avec l'incapacité de Schmoller à percevoir le caractère fondamentalement théorique de l'économie, soit l'obstacle *ontologique*, comme il sera discuté à la section suivante. *La science dans le style de Schmoller* fait suite à une série de publications en l'honneur des cent ans de la naissance de Schmoller (en particulier celles de Carl Brinkmann et Arthur Spiethoff). D'ailleurs, pour mieux comprendre la portée de l'article de Eucken, il convient de l'analyser comme une prise de position à l'encontre des tenants de “la plus jeune” École Historique allemande, objet de la section suivante.

---

<sup>35</sup> Le chapitre (2) suivant y revient en détail dans la section 1.

### Section 3. Construction, signification et usage de l'économie comme système

#### A. La morphologie des ordres économiques de Eucken en réponse à « la grande antinomie »

Résumons à nouveau le problème ontologique – « la grande antinomie » – posé par Eucken. La recherche dite *théorique* s'attache à l'objet dans son aspect *général*, son critère est la *vérité* (logique), sa méthode est essentiellement *rationaliste*. Au contraire, la recherche dite *historique* s'attache à appréhender l'objet dans son *individualité*, son critère repose sur l'*actualité* et procède par méthode *empirique*. Or la réalité (économique) est faite d'entrelacements entre contingences historiques et principes valides généralement, lesquels sont dissimulés et relèvent de l'investigation théorique et scientifique. Cette « grande antinomie » peut-elle seulement être surmontée (*Überwindung*) ? Et si oui, à quelle(s) condition(s) ?

Le dépassement de l'opposition entre Théorie et Histoire n'est possible que grâce à l'existence d'une certaine invariance, à travers l'histoire longue et sa « variété historique (*geschichtlicher Mannigfaltigkeit*) », des formes qui président au déroulement du processus économique. En d'autres termes, Eucken postule qu'il existe « un nombre limité de formes pures à partir desquelles l'ensemble des systèmes économiques, passés et présents sont bâtis » (1940a, p. 204). Et si l'économiste parvient à isoler ces éléments purs, alors il est en mesure « d'appréhender la vie économique dans son ensemble » et ce en dépit « des formes changeantes de la réalité économique » (Eucken, 1950, p. 10-11). Mais comment isoler de tels éléments ?

Concrètement, Eucken nous livre, en divers passages de ses *Fondements*, une description historique raisonnée de l'économie de l'Empire inca, de la période antique (Rome et l'Égypte), du Moyen-Age (notamment certaines guildes de Florence ou Rotterdam) et de la période des Lumières (France, Angleterre, Allemagne), *etc.*, jusqu'à la période contemporaine. Tout se passe comme si l'histoire économique fonctionnait chez Eucken comme un laboratoire où une série d'expériences a déjà été conduite, expériences qui attendent la systématisation de l'économiste. Procédant par variation et comparaison, ces ordres économiques (*Wirtschaftsordnung*) se manifestent à notre perception, c'est-à-dire dans la réalité concrète, seulement comme des types réels : en fait, comme enchevêtrement de différents types idéaux. Eucken en appelle donc à une synthèse *a posteriori*.

Cette synthèse s'opère, chez Eucken (1940b, p.107), par le mécanisme d'abstraction isolante (*isolierende Abstraktion*) qui permet d'obtenir un idéal type à partir des faits économiques individuels (entendus comme historiques). Il a pour fonction « de faire sortir la vérité des choses mêmes », et d'extraire « le nécessaire du contingent [pour] faire apparaître dans la connaissance ce qui est universel » (Campagnolo, 2003, p.16). « Le procédé de l'abstraction isolante fait donc intervenir l'observation d'exemples isolés où les formes pures sont découvertes dans leur combinaison et dans leur morcellement », pour le dire avec Jean-Daniel Weisz (2003, p. 59).

Cette méthode s'apparente à la démarche husserlienne de réduction eidétique.<sup>36</sup> Il ne s'agit pas d'une démarche inductive de type empirique, mais d'une essentialisation à partir des matériaux bruts de la réalité.<sup>37</sup> C'est ce que Eucken entend par « dispositif morphologique compréhensif (complet) des systèmes économiques » (*umfassenden morphologischen Apparat von Wirtschaftssystemen*) : un système de classification ou typologie, jugée exhaustive sur la base de l'analyse historique conduite par Eucken (1940b, p. 173), mais sans preuve formelle. C'est une typologie des idéaux types à partir desquels on peut (re)construire le schéma explicatif d'une économie dans son ensemble. On en arrive à la seconde étape : une analyse proprement déductive et théorique doit être mise en avant (la synthèse *a priori*). C'est à ce niveau qu'intervient la théorie économique "normale" : théorie du monopole, de l'oligopole, théorie monétaire, etc.

---

<sup>36</sup> Une fois encore, Eucken est proche de la méthode husserlienne : il entend faire de l'économie politique une science des essences à part entière, où « la vérité apodictique et la validité universelle » (Oksala, 2016, p. 7-8) peuvent être atteintes, du fait précisément de leur invariance, à travers la pluralité des expériences historiques données. Chez Husserl, les essences restent nécessairement inexactes (il les appelle alors des *morphologies*) en science humaine car on « ne peut cependant pas déterminer exactement [une forme quelconque] dans toutes ses caractéristiques » comme ce serait le cas « d'un triangle » (Moinat, 2005, p. 44). Néanmoins, malgré le recours au terme morphologie, il n'est pas évident que Eucken concède cette limitation de l'économie politique, comme avant lui Weber l'a entamé (*ibid.*, p. 48).

<sup>37</sup> Notons, avec le philosophe Jean Beaufret (1971, p. 22 [n°1]), « qu'une essence au sens husserlien du mot est la détermination où s'éclaire *a priori* la possibilité de l'objet auquel la pensée s'applique. Elle relève donc plutôt de l'explicitation d'un savoir préalable que de la constitution d'une connaissance empirique ». De ce fait parmi les économistes, la méthode de construction de l'idéal-type chez Eucken rappelle l'approche de Léon Walras (voir Baranzini, 2006, p. 1676).

Les idéaux types ainsi obtenus constituent des « éléments de jonction durable » (Eucken, 1940b, p. 174) entre les aspects historico-individuel et théorico-général : c'est à ce niveau que se joue la résolution de « la grande antinomie ». Il est donc crucial de remarquer que l'analyse morphologique fait pour Eucken partie intégrante de l'analyse économique, et elle lui est même logiquement *antérieure*, car elle permet de sélectionner la théorie adéquate pour les cas particuliers. Sans l'analyse morphologique, la théorie (disons canonique) est aveugle :

Dans le même temps où nous atteignons la frontière de l'application de la théorie, nous touchons à *la limite de la connaissance de la réalité économique*. L'application de la théorie, et avec elle la découverte des liens concrets entre les phénomènes économiques, suppose toujours que la structure de l'ordre économique historique et en particulier ses éléments *dominants*, soient préalablement connus. C'est *seulement lorsqu'on sait quelles formes pures (reinen Grundformen) de base sont principalement à l'œuvre dans un système économique que l'on peut décider lesquelles des parties de l'appareil théorique doivent être mises en action*. (Eucken, 1940b, p. 239)

Eucken insiste sur la validité relative (temps et lieu) des théories économiques. Plus précisément, bien qu'un type idéal ainsi élaboré demeure généralement « vrai » (*Wahrheit*), il n'est pas toujours – et c'est là le point fondamental – pertinent à mobiliser si les conditions historico-individuelles réalisées n'y invitent pas : dans le vocabulaire de Eucken (1940b, p. 234), la théorie n'est alors plus « d'actualité » (*Aktualität*), plus pertinente pour ce cas précis (mais peut l'être pour d'autres). À terme, la construction de cette morphologie de formes pures a pour Eucken (1940b, p. 240) « deux fonctions dans le processus de connaissance (*Erkenntnisprozess*) » : premièrement sa plasticité lui permet de rendre compte de n'importe quel système économique, passé ou présent. Secondement, chaque forme pure constitue la base du travail théorique, seul à même de saisir les relations causales de l'économie.

Le résultat de son travail morphologie se concrétise dans une dualité essentielle au sein des systèmes économiques (*Wirtschaftssystem*) : entre « économie administrée (*Zentralgeleitete Wirtschaft*) » d'un côté, et « économie d'échange (*Verkehrswirtschaft*) » de l'autre. À l'issue de son travail historique, Eucken conclut que « des traces d'autres systèmes économiques – autres que ces deux-là – ne peuvent pas être trouvées dans la réalité économique du présent comme du passé ». De ce fait, il semble « difficilement imaginable » (*nicht wohl vorstellbar*) que

d'autres formes (pures) existent ou puissent un jour exister (1940b, p. 118) – cet "acte de foi" mériterait d'être soumis à la contradiction.<sup>38</sup>

Mais l'opposition entre les deux systèmes est moins binaire qu'il n'y paraît, dans la mesure où (a) chaque type idéal a des sous-catégories qui offrent des nuances à l'intérieur de ces deux types ; et où (b) une économie concrète n'est *jamais* assimilable à l'un ou à l'autre, mais relève d'une combinaison de ces éléments, qui tendent plus ou moins vers l'un de ces types idéaux (Eucken, 1940b, p. 120). Pour en juger, Eucken met cinq ordres économiques partiels à notre disposition : (a) le type de direction de l'économie (décentralisée/centralisée) ; (b) le mécanisme de formation des prix (concurrence, monopole, etc.) ; (c) le type de propriété ; (d) le type de coordination entre ménages/entreprises ; (e) le type d'économie monétaire (voir Weisz, 2001b, p. 190).

## B. La théorie des ordres de Eucken : entre ruptures et continuités

### (i) Eucken et la "plus jeune" École Historique allemande

Eucken signale qu'avant lui, certains travaux historicistes se sont attachés à résoudre « la grande antinomie » (1940b, p. 66). Tout un pan de la pensée allemande, de Friedrich List à Arthur Spiethoff, s'inscrit précisément dans cette voie. C'est à travers ce que l'on a qualifié *a posteriori* de plus jeune école historique de l'économie nationale (*die jüngere historische Schule der Nationalökonomie*), et en particulier des travaux de Max Weber, Werner Sombart et Arthur Spiethoff, qu'une véritable articulation entre Histoire et Théorie va tâcher d'être réalisée. L'influence croissante du néokantisme, de l'élaboration d'une méthode rationnelle des sciences sociales, a encouragé ce processus de resserrement autour de cette même problématique de la difficile articulation entre histoire et théorie (voir Hédoin, 2013, p. 44-46).

Dans un article relatif à la question de cette articulation, Sombart souligne par exemple que « la formation théorique seule fait le véritable historien. Pas de théorie – pas d'Histoire ! La théorie est la condition préalable à toute étude scientifique de l'Histoire » (1929, p. 3). C'est au moyen de l'étude des étapes (*Wirtschaftsstufen*) et

---

<sup>38</sup> Dans le chapitre 2.2, on verra en particulier comment la morphologie de Eucken s'accommode des autres interprétations contemporaines des systèmes économiques.



des styles (*Wirtschaftsstile*) que les économistes nationaux comme Sombart et Spiethoff entendent assurer cette articulation. Avec la dernière génération historiciste, s'opère également une forme de "retour à Marx". Dans la thématique spécifique du développement du capitalisme d'une part, mais également dans le renforcement des outils analytiques d'autre part (Backhaus, 1989, p. 602; Gioia, 2000, p. 67-68; Grimmer-Solem & Romani, 1998, p. 272). Paradoxalement, cette recherche d'orientation plus théorique s'est d'ailleurs soldée par l'incorporation de tout un pan des sciences économiques contemporaines et de ses accents marginalistes.<sup>39</sup>

Weber souhaitait débarrasser l'analyse conceptuelle de toute métaphysique, et orienter ses travaux vers un objectif scientifique en soi, dénué d'un programme éthique ou politique sous-jacent. De ce fait, Weber est le tenant de la très jeune École Historique qui a le plus explicitement pris ses distances avec ce qu'il appelle les *problèmes logiques* de l'historicisme, dont témoignent de manière différente les travaux de Roscher et de Knies (Weber, 1906), mais également, bien que de façon modérée, vis-à-vis de Schmoller lui-même.<sup>40</sup>

Dans ce cadre, on verra que le projet de Eucken apparaît comme une tentative de rompre avec l'historicisme de Sombart et Spiethoff au moyen d'un retour – et d'un nouvel usage – de l'idéal type Wébérien.

---

<sup>39</sup> «La confrontation entre représentants de la jeune école et les théoriciens du marginalisme a été plus complexe et construite qu'on ne croit communément explique Vitantonio Gioia (2000, p. 31-32). Il n'est pas difficile de montrer que, à partir de Schmoller, il n'existe aucun refus *a priori* du marginalisme et que les nombreuses catégories qu'il a définies ont été acceptées de façon explicite par les représentants de l'école historique, même si elles ont été exploitées dans une perspective théorique différente ». Si cette "synthèse" semble de prime abord étonnante, voir antinomique, elle est au même moment envisagée par des théoriciens marxistes russophones, comme le montre François Allison (2015).

<sup>40</sup> La recherche consacrée à la pensée de Max Weber reconduit son rapport ambivalent à la théorie économique traditionnelle (Bruhns, 2004b; Peukert, 2004; Swedberg, 2004). Si Weber va par exemple se ranger à l'individualisme méthodologique (*individualistisch in der Methode*) de Menger comme fondement de toute science sociale centrée sur la compréhension du comportement des individus (Boudon, 1997, p. 8-9), en conclure, comme le fait Kiichiro Yagi (1997, 2005), que Weber se range totalement à l'avis de Menger en ce qui concerne les querelles méthodologiques semble intenable. Milan Zafirovski (2001, p. 438) ou Cyril Hédoïn (2013, p. 116) défendent par exemple une interprétation plus nuancée. Pour une interprétation de Max Weber comme « héritier de l'école "autrichienne" sans cesser d'épouser la perspective historique renouvelée après Schmoller », voir Gilles Campagnolo (2009, p. 196).

## (ii) L'erreur dans l'approche par les « étapes » et les « styles » de développement économique selon Eucken

Pour Eucken, « l'idée directrice (*Leitidee*) » des sciences allemandes, de Friedrich List, en passant de la vieille École historique (Knies, Roscher, Hildebrand) et la "jeune" (Bücher et Schmoller), jusqu'à ses "plus jeunes" représentants que sont Sombart et Spiethoff, doit être cherchée dans la problématique du développement (*Entwicklung*) ; et que ces auteurs « voyaient dans toute réalité économique concrète un processus de développement » (1940b, p. 64-65).<sup>41</sup>

Eucken livre une discussion détaillée de ce programme de recherche, de ses impasses et de ses évolutions. Fondamentalement, si l'étape de développement repose sur l'enchaînement articulé de phases à l'intérieur d'une « conception historique unifiée d'un processus historique régulier » (*ibid.*, p. 65) et ne fait donc sens qu'en lien avec d'autres étapes ; le *style* tient par lui-même comme un travail sur les caractéristiques saillantes de la vie économique à un moment donné. Spiethoff cherche à construire, l'un à côté de l'autre, modèles théoriques et historiques. À l'image de Sombart, si les relations complexes qui enserrant l'économie ne doivent pas être éludées, le scientifique a besoin d'un élément théorique constructif, d'une « idée explicative (*Erklärungseinfall*) » (dans la traduction de Gioia, 1997, p. 175), permettant d'organiser et de classer ses connaissances empiriques.

S'appuyant justement sur de nombreuses citations de Sombart et Spiethoff, Eucken (*ibid.*, p. 66) insiste néanmoins sur le fait que les deux conceptions (étapes et styles) peuvent être traitées ensemble, car elles vont dans le même sens de « coupes transversales (*Querschnitte*) au travers du devenir historique de l'économie ». Selon Eucken, cette méthodologie mène à (i) une impasse, car les structures essentielles qu'elle relève ne sont pas choisies de façon pertinente, elles sont (ii) simplifiées à l'extrême et de ce fait s'avèrent (iii) coupées de l'environnement historique (politique, intellectuel, *etc.*) dans son ensemble (*ibid.*, p. 90-93). La sentence de Eucken se veut attaquer les fondements mêmes de cette approche :

---

<sup>41</sup> Betram Schefold donne en quelque sorte raison à Eucken en notant que « le concept de développement économique (...) représente le cœur de la pensée économique allemande depuis le caméralisme » (2009, p. XXIV).

La faiblesse fatale du procédé de la formation de ces coupes transversales, en étapes ou en styles, se trouve précisément à *l'endroit où il semble tirer sa force*. On croyait et on croit la compréhension de la réalité historique de leur côté. Mais ce qui fut créé reposait non seulement sur des séries de développement anhistorique, mais également sur la formation de concepts qui séparent de façon irrecevable les événements économiques du déroulement historique d'ensemble et, en outre, empêchent la compréhension historique et compliquent la connaissance des ordres économiques (*die Erkenntnis der Wirtschaftsordnungen*). (Eucken, 1940b, p. 98)

L'auteur des *Fondements* (1940b, p. 310-311) motive cette mise à distance moins par souci de « revendiquer son originalité », dit-il, qu'afin « de tirer clairement un trait de séparation, pour que nous ne passions plus du temps à bâtir en vain une maison à propos de laquelle l'économie politique a déjà perdu trop de temps ». En amont du texte, Eucken a consacré presque exclusivement la deuxième partie de son ouvrage (sur trois parties) à motiver ses dires (voir 1940b, p. 64-102). Et de fait Eucken interroge : « à la fin, la question de savoir si les résultats auxquels nous parvenons (...) que ce soit dans (a) la conception des ordres économiques concrets (*konkreter Wirtschaftsordnungen*) ou dans (b) la construction de notre morphologie d'idéaux types, peut être regardée comme une continuation (*Fortführung*) de la théorie des étapes et des styles de types réels, pourrait être posée » (1940b, p. 308). Eucken tranche aussitôt : « la réponse à cette question est négative » (*ibid.*).

À un rapprochement des théories historicistes de sa conception des ordres concrets (a), Eucken (1940b, p. 308-310) déploie un argument en trois points : (1) l'ordre est individuel (le système économique italien au premier siècle) et non pas un type (le précapitalisme) ; (2) l'ordre est construit partant de la « seule question de la structure économique », et non à partir de certaines caractéristiques comme le type réel ; enfin (3) l'ordre ne constitue pas une théorie particulièrement applicable à une économie concrète alors que l'approche par « étapes » et « styles » les présente comme « les bases d'étude théoriques ».

Ce dernier point conduit à la seconde distanciation, puisque la morphologie d'idéaux types (b) représente chez Eucken la forme appropriée du travail théorique. Pourtant là encore, Eucken réfute le rapprochement : les idéaux types et les types réels reposent « sur deux niveaux complètement différents » (1940b,

p. 310).<sup>42</sup> L'idéal type n'est en aucun cas le résumé d'une « certaine coupe transversale » de la réalité économique, contrairement au type réel puisqu'il en est une émanation abstraite; ce qui a des implications directes sur la conception de la "vérité" d'une théorie (Eucken, 1940b, p. 310) : la théorie des étapes et des styles est entachée d'une date de péremption de sa validité, à une période déterminée, alors que l'idéal type demeure vrai, mais est limité dans son applicabilité, dans sa pertinence en termes d'actualité. Eucken pense sa méthode comme un alphabet de formes pures qui, sans signification réelle individuellement, mais qui permet par association de reformer un mot : soit un ordre économique concret.

Revenir sur le positionnement de Eucken face à Weber au sujet de l'idéaltype permet de mieux saisir, en creux, son acception dans les *Fondements* et éclaire donc la portée des modèles de théorie économique de la pensée ordolibérale.

### (iii) L'idéaltype : de Weber à Eucken

Eucken assure qu'il n'est « pas en train d'essayer de développer un nouveau concept (...), mais simplement de définir précisément ce que Weber a traité de façon obscure et incomplète » : l'approche de Weber, souligne-t-il, est non seulement « fragmentaire (*Torso*), mais elle contient aussi de graves défauts » (Eucken, 1940b, p. 348 [n°66]). Au sens de Eucken, Weber confond type réel et idéaltype, et en particulier les différents processus d'abstraction dont ils font l'objet. Pour Eucken le contraste fondamental entre les deux repose sur le caractère purement logique de l'idéal type : par exemple l'*État isolé* (*isolierte Staat*) de Thünen<sup>43</sup> est l'idéal type par excellence pour Eucken (voir Goldschmidt, 2013, p. 133). L'idéal type (de ce point de vue comme le type réel) n'a pas de fondement normatif ni éthique chez Eucken.

Le jugement sévère de Eucken peut en partie s'expliquer par la grande diversité des usages – parfois contradictoires – de la notion d'idéaltype chez Weber (voir Schweitzer, 1970). Weber souligne lui-même la nécessité de multiplier la création

---

<sup>42</sup> On trouve une très bonne discussion des différents usages des types réels et types idéaux dans la pensée allemande du premier XX<sup>e</sup> siècle – notamment chez Weber, Spiethoff et Eucken – sous la plume de Vittorio Capecchi (1968).

<sup>43</sup> L'économiste allemand Johann Heinrich von Thünen (1783-1850) est aujourd'hui considéré comme l'un des précurseurs du marginalisme, et à ce titre un micro-économiste aux contributions décisives, en particulier dans le domaine de l'économie géographique. Pour un aperçu du champ de ses contributions, voir Hans Frambach (2012).

de concepts qui restent historiquement déterminés, relatifs à certaines problématiques ou angles d'analyse (1904, p. 191). Il s'explique également, car « les vues de Max Weber sur la construction des types sont toujours influentes aujourd'hui » (Eucken, 1940b, p. 348, [n°66]), et demeure la référence séminale dans les sciences humaines.<sup>44</sup> De ce fait, Eucken grossit parfois le trait et marque les oppositions plus nettement qu'elles ne le sont en réalité : par exemple Weber est très conscient que son idéaltype n'a rien à voir avec une image idéale dans le sens d'une perfection à atteindre (Weber, 1904, p. 193). De la même façon, « la construction (...) d'utopies rationnelles justes », bien qu'elle ne soit « qu'une des diverses figures possibles de l'"idéaltype" » (Weber, 1917c, p. 470), est en fait compatible avec l'usage que propose Eucken.

Mais une opposition de fond demeure entre l'optique de Eucken et celle de Weber : dans la perspective nominaliste de ce dernier, l'idéaltype est un pur principe heuristique, qui aide à progresser dans la recherche, bien qu'il soit dénué d'un fondement ontologique (voir Hédoin, 2013, p. 125-132). Avec les mots de Weber (1904, p. 180), l'idéaltype « n'est pas lui-même une "hypothèse", mais il cherche à guider l'élaboration des hypothèses », il « a le caractère d'une utopie que l'on obtient en accentuant *par la pensée (gedankliche Steigerung)* des éléments déterminés de la réalité ». On trouve une réponse tout indiquée chez Eucken :

De telles utopies sont opposées à la réalité concrète. *Ces types idéaux (Idealtypen) sont obtenus à partir de la réalité concrète et ils servent en retour à la connaissance de la réalité concrète.* À cette fin, ils sont même totalement indispensables. (Eucken, 1940b, p. 173)

L'idéaltype est « un concept limite (*Grenzbegriff*) » chez Weber (1904, p. 185). Chez Eucken au contraire, l'idéal type est non seulement la base d'un « modèle intellectuel (*gedanklichen Modelle*) » logique, mais il peut être également qualifié de

---

<sup>44</sup> Avec son type réel, Spiethoff entendait déjà pallier les limites de l'idéaltype webérien par une « connaissance simultanée de la particularité historique, des conditions générales de reproduction avec le motif de ses transformations internes en lien avec le mécanisme actuel de développement d'un objet historique » (Gioia, 1997, p. 177). Le type réel fonctionne par épuration de l'essentiel débarrassé du particulier afin d'obtenir une image synthétique, là où l'idéaltype accentue certains traits caractéristiques du réel à l'extrême. Néanmoins, il ne semble pas logiquement impossible que ces deux méthodologies conduisent à des résultats finalement analogues.

concept *source* : il n'a pas valeur heuristique, mais valeur fondatrice ; il n'est pas *utopique*, il est *exact* dans un sens quasi géométrique.

Et pourtant, Eucken (1940b, p. 329-330, [n°23]) veut s'extraire de la tendance naturaliste des sciences sociales européennes, laquelle considère les idéaux types « comme l'en soi de la réalité » (Moinat, 2005, p. 61) ; une tentative qui était déjà celle de Weber (Hédoin, 2013, p. 115-117). Mais alors quel lien entretient l'idéal type avec la réalité ? En mobilisant à nouveau le vocabulaire relatif à la querelle des Universaux, Eucken n'est donc clairement pas nominaliste (Schmoller/Weber), sans être réaliste (Menger). Il occupe la position intermédiaire : le *conceptualisme*. Cette position accorde une existence propre aux objets conceptuels, ne les réduisant pas seulement à des mots, mais sans nécessiter de postuler leur réalité substantielle.<sup>45</sup>

De tels spécification et raffinement méthodologiques sont-ils décisifs en ce qui concerne le rapport des ordolibéraux à la *praxis* ? Dans la prochaine et dernière section, nous verrons que cette différence de conception de l'idéal type entre Weber et Eucken entérine notamment une acception conflictuelle du rapport aux valeurs.

### C. Rapport aux valeurs et normativité dans la pensée ordolibérale : prémices d'une philosophie politique

Les éléments développés en amont du texte attestent que Eucken concevait ses *Fondements* comme une étude rationnelle et positive (dans le sens de l'adéquation à ce qui est). Supprimer les opinions et les idéologies au sein de la science est donc une tâche fondamentale pour satisfaire à cet effort. Pour autant, Eucken – à l'image des auteurs ordolibéraux dans leur ensemble – entend son travail scientifique aussi comme un travail de transformation de la société. L'ultime point (C) de cette

---

<sup>45</sup> Cette « doctrine du juste milieu » défend qu'il « existe des universaux [Idées, formes] qui sont cependant des créations de l'esprit humain et auxquels rien ne correspond hors de l'esprit » (Nadeau, 1999, p. 77). La position de Eucken semble mêler conceptualisme épistémologique (première définition) et conceptualisme ontologique (les Idées proviennent de l'immanence des choses sensibles), habituellement opposés (Vidal-Rosset, 2010). Les concepts ont bien un fondement dans la réalité puisqu'ils vont correspondre à l'essence objective des choses, mais procèdent d'une rencontre médiatisée par notre propre intentionnalité.

section (3) a pour objectif de préciser les rapports entre théorie et *praxis* dans l'économie politique ordolibérale.<sup>46</sup>

### (i) Les nécessaires jugements de valeur en économie

La nouvelle génération d'économistes historicistes entend prendre ses distances par contraste aux orientations normatives des travaux historicistes – de *conseil aux Princes*, mais aussi à l'intérieur de l'académie –, notamment sous la houlette de Schmoller. En effet, « la distinction entre dimension économique et pragmatico-politique devient très nette avec Weber, Sombart et Spiethoff » (Gioia, 2000, p. 65; voir aussi Nau, 2000, p. 519; Schefold, 1996, p. 190). Cette thématique aura le mérite de révéler les travers d'un certain pan de l'historicisme allemand qui s'est orienté vers un *agenda* politique, ce qui explique leur appellation (d'abord péjorative) de "socialiste de la chaire" (*kathedersozialistische*).

Max Weber, à l'occasion de la réunion du *Verein für Socialpolitik* à Vienne en 1909, entérine la querelle des jugements de valeur (*Werturteilsstreit*) ; bien que les premiers échanges, notamment avec Schmoller, aient commencé plus tôt (Ciaffa, 1998, p. 14). Max Weber soutient la nécessité d'une science sociale dépourvue (ou libre) des jugements de valeur (*Wertfrei*). En partant des faits et par l'analyse des relations qui sont objectivement observables, le jugement de valeur ne s'immisce que par le biais du choix des thèmes traités par le scientifique (Pribram, 1986, p. 233). Weber s'est fait fort de marquer une différence entre les jugements de valeur (*Werturteil*) et le niveau « préscientifique » de l'intérêt ou de la pertinence des objets que le chercheur entend analyser ; ce que Weber nomme le rapport aux valeurs (*Wertbeziehung*).<sup>47</sup> Si on peut, et doit, se détacher du premier niveau, le

---

<sup>46</sup> On se concentre ici sur l'aspect épistémologique de la question. Certaines précisions importantes seront néanmoins apportées aux chapitres 3 et 4.

<sup>47</sup> Dans *Les étapes de la pensée sociologique*, Raymond Aron (1967, p. 507) rappelle que « le jugement de valeur est une affirmation morale ou vitale, le rapport aux valeurs un procédé de sélection et d'organisation de la science objective » ; on trouve peu ou prou la même lecture chez Hutchison (1964, p. 130). En fait, on pourrait dire que Weber fait de l'objectivité de la science – de la dissociation entre la fonction du savant et celle du politique – une *éthique scientifique* qu'il qualifiait lui-même « d'impitoyable sobriété du jugement » (voir Hennis, 1991) ; plutôt qu'il n'impose un *principe méthodologique*, en pratique inatteignable (Kim, 2012). La fameuse conférence donnée il y a déjà un siècle par Max Weber (1917b) à Munich, *La science, profession & vocation (Wissenschaft als Beruf)*, s'affirme encore aujourd'hui comme un marqueur pour les sciences humaines en général, pour

second niveau est intrinsèque à toute recherche scientifique, Weber y revient dans sa conférence de 1917 :

Il n'est pas de sciences qui soient absolument dépourvues de présupposés, et il n'en est pas non plus qui puisse fonder elle-même sa propre valeur à partir du moment où l'on refuse d'admettre ces présupposés. (Weber, 1917b, p. 53)

Cette dichotomie invite Weber à refuser de « hiérarchiser les valeurs et à rechercher des valeurs universelles » ce qui le mène vers une forme de « relativisme radical » (Hédoin, 2013, p. 122-123). Chez Weber, « il n'existe absolument pas d'analyse scientifique "objective" de la vie culturelle » (1904, p. 152). Si sur ce point clef on peut augmenter l'approche de Eucken de références à Röpke et à Stackelberg, c'est parce que tous les trois s'inscrivent dans un même rapport à la thèse wébérienne de la neutralité en valeur : salutaire en substance, menée à l'extrême elle conduit à un relativisme délétère, notamment par l'abandon d'une politique fondée scientifiquement.

En effet pour Eucken, « L'économie politique est une science très sobre (*sehr nüchterne*). Ou plus exactement : elle *devrait* l'être » (1940b, p. 264). À noter que Eucken n'utilise néanmoins pas le vocable de Weber, et ne parle pas d'objectivité (*Objektivität*). On a pu voir que comme chez Weber, pour Eucken c'est moins « la réalité économique effective (*Wirtschaftliche Wirklichkeit*) qui nous impose certaines questions » que l'intention – Stackelberg (1935, p. 341) parle d'une « certaine volonté » – de « la personne qui approche la réalité avec ses questions personnelles (*persönlichen Fragen*) » (*ibid.*).

L'activité scientifique implique une part de subjectivité, mais Eucken tient à préciser que seuls les concepts qui se sont avérés scientifiquement fructueux tendent à persister dans la science : c'est par exemple le cas de « l'interdépendance généralisée du processus économique », mise en avant par les Classiques. Par cet argument, Eucken comme Stackelberg soulignent donc le caractère vrai de certains énoncés théoriques, qui de ce fait persistent à travers les époques, et permettent donc de sortir du relativisme wébérien.

---

l'économie en particulier (Mongin, 2007, p. 18-20), et dont la postérité anglo-saxonne avec les travaux de Lionel Robbins, Kenneth Arrow ou encore Robert Nozick est manifeste (Harsanyi, 2008).



De son côté, Röpke s'est rarement consacré à des commentaires spécifiquement d'ordre épistémologique : *Un jugement de valeur sur les jugements de valeur (A Value Judgment on Value Judgments)*, publié en anglais dans la *Revue de la Faculté des Sciences économiques d'Istanbul*, fait ici exception.<sup>48</sup> L'enjeu fondamental de ce texte est d'indiquer « *quels types de jugements sont scientifiquement légitimes et sur quelles bases* » (Röpke, 1942a, p. 10). Dans ce texte, en partie reproduit dans son ouvrage *Civitas Humana*, Röpke voit dans la thèse de Max Weber une nécessaire mise à distance de l'idéologie comme jugement partisan et intéressé.<sup>49</sup> Pour autant, Röpke estime que par la suite la thèse wébérienne a été poussée à l'extrême, menant à une attitude positiviste. Si « la mesure scientifique de la vérité est inapplicable aux valeurs et aux fins » (Röpke, 1942a, p. 3), alors deux solutions sont envisageables : on ne se prononce pas, ou alors on se prononce autrement. Röpke emprunte cette seconde voie :

Tout le monde, par exemple, est habitué à l'idéologie des monopolistes qui en appellent à "l'intérêt général", à la "justice" ou au "patriotisme", et nous ne pouvons guère faire assez pour les combattre. Mais cela ne signifie pas pour autant que "l'intérêt général", la "justice" ou le "patriotisme" sont des idéologies en tant que telles. (Röpke, 1942a, p. 5)

Röpke considère que l'antihiérogamisme repose sur une contradiction logique puisque le refus des jugements de valeur et la sacralité du principe de vérité impliquent également un jugement de valeur : « la science, a ses fondements mêmes, repose sur des jugements de valeur » conclut-il (*ibid.*, p. 8). Au-delà, Röpke estime donc que certains jugements de valeur sont nécessaires en économie. Il prend l'exemple suivant dans le domaine médical, comme pour illustrer son argument de façon plus évidente : « tout comme la médecine commence à partir du jugement de valeur que la vie vaut mieux que la mort et la santé mieux que la maladie sans égard pour les névrosés suicidaires ou les hystériques nosophiles » (1942a, p. 8). Mais Röpke reconduit ensuite cette lecture dans le champ de l'économie, avec la question de l'optimum, des comparaisons interpersonnelles

---

<sup>48</sup> Sur la portée et les conditions qui ont présidés à la création de cette revue (en lien avec les émigrés du nazisme qui ont trouvé refuge dans la Turquie de Kemal Atatürk), voir Ragıp Ege et Harald Hagemann (2012, p. 964-965).

<sup>49</sup> Bien qu'il ne soit pas directement fait mention de Eucken, on remarque néanmoins que Röpke s'intègre dans un horizon intellectuel comparable à son collègue de Fribourg, avec notamment des références à Kant, Descartes, Weber ou Rickert.

d'utilité<sup>50</sup> ou de variation dans l'indice des prix : « les termes comme "inflation" ou "déflation" ne peuvent guère être utilisés sans une référence implicite à un jugement de valeur sur ce qui devrait être considéré comme "normal" dans la sphère monétaire » (*ibid.*, p. 9). En ce sens, Röpke se distingue de Weber puisqu'il entend trouver dans les faits scientifiques mêmes certaines caractéristiques normatives à valeur universelle.<sup>51</sup>

Toutefois, la médecine n'est pas une science, mais un art. Röpke utilise-t-il sciemment l'exemple de la médecine en ce sens ? Il est en tout cas permis de le croire, tant sa pensée se donne la forme d'une médecine de la société (voir chapitre 4.1). La réintroduction de certains jugements de valeur dans l'économie politique est décisive à partir du moment où les prescriptions politiques sont l'objectif final de la science : en ce sens « reformuler le problème des jugements de valeur revient à être aux prises avec la solution de la crise spirituelle de l'Occident » (Röpke, 1942a, p. 2).

Doivent ainsi être comprises dans le domaine scientifique certaines valeurs que Röpke estime supérieures, ainsi que les positions ou critiques relatives à ces mêmes valeurs. À l'opposé, la non-science concerne l'ensemble des velléités politiques, les idéologies. Le critère que Röpke met en place pour discerner dans laquelle des deux sous catégories doivent être placés certaines affirmations repose sur l'universalité de leur acceptation. L'usage de certaines valeurs dans la réflexion scientifique est légitime lorsque celles-ci « revêtissent un caractère carrément objectif (...) assuré de l'assentiment général » (Röpke, 1944a, p. 139).<sup>52</sup> Cette

---

<sup>50</sup> Dans le débat qui oppose Lionel Robbins (1938a) aux utilitaristes anglais tels Arthur C. Pigou ou John Hicks (voir Hands, 2012, p. 322-323), Röpke prend parti pour les derniers contre le premier bien que reconnaissant « l'irréfutable vérité » de la réflexion de Robbins ; dont il est par ailleurs proche et avec lequel il entretient une correspondance amicale.

<sup>51</sup> « Nous ne pensons pas que le rôle d'une science de l'expérience puisse jamais consister en une découverte de normes et d'idéaux à caractère impératif d'où l'on pourrait déduire des recettes pour la pratique » (Weber, 1904, p. 123).

<sup>52</sup> Dans les mêmes années, Gunnar Myrdal en viendra à des conclusions comparables : assurant que le choix de certaines valeurs pour guider l'étude scientifique n'en remettait pas en cause l'objectivité tant que ces dernières « reflétaient *les valeurs partagées par une partie importante de la société à l'étude*, plutôt que celles de l'économiste » (voir Cherrier, 2009, p. 34). On prend ici Gunnar Myrdal comme l'un des témoins de la remise en cause de la neutralité axiologique parmi les économistes, qui se sont alors vu contester leur appartenance au champ scientifique par la profession. Friedrich Hayek, co-récipiendaire avec Myrdal du prix Nobel d'économie 1974, en est un autre témoin, bien que d'orientation politique antagoniste.

frontière peut sembler superficielle, poreuse, voire peu rigoureuse. Elle concerne finalement une minorité de principes élémentaires comme « la vérité, la justice, la paix, la communauté » (Wörsdörfer, 2012a, p. 11) qui ont chez Röpke valeur de « constantes anthropologiques que, après examen minutieux, nous sommes tenus d'accepter comme des faits » (1942a, p. 14). Röpke cherche moins à opérer une scission entre science positive et normative qu'à indiquer une source de renforcement mutuel qui n'affaiblit pas, à son sens, le caractère scientifique de l'économie. Néanmoins, l'articulation entre science et politique qui en découle n'est pas anodine, et mérite d'être discutée.

(ii) De l'étude positive d'un "ordre économique" à la visée normative de "l'ordre de l'économie"

Dans ses *Fondements*, Eucken utilise deux termes pour parler du système économique. Littéralement « l'ordre économique (*Wirtschaftsordnung*) » qui est au cœur de l'ouvrage en tant qu'étude des formes abstraites pures que peuvent revêtir les systèmes économiques (*Wirtschaftssystem*) effectifs et donc positif. Par contraste avec « l'ordre de l'économie (*Ordnung der Wirtschaft*) » qui est normatif. On peut encore préciser cette distinction avec le juriste Franz Böhm, qui indiquait que l'ordre économique « relève de l'être (*Seinordnung*) » là où, par contraste, l'ordre de l'économie se traduit par un « devoir être (*Sollenordnung*) » (voir Mongouachon, 2012, p. 205).

Pour Eucken (1940a, p. 238), « l'ordre économique (*Wirtschaftsordnung*) est - ainsi, apparaît comme - un fait individuel, positivement donné » à l'approche scientifique, telle qu'elle a été présentée dans ce chapitre. De ce fait, l'ordre économique (*Wirtschaftsordnung*) peut être défini comme « la totalité des formes à travers lesquelles le pilotage du processus économique quotidien - ici et là, hier comme aujourd'hui - a concrètement cours » (*ibid.*, p. 227). Mais cela ne veut pas dire que ce système soit satisfaisant, au sens de l'efficacité économique ou de la justice sociale. Pour Eucken « cet ordre économique peut être inhumain » (*ibid.*, p. 239), mais la science doit l'étudier en tant que « formes de l'organisation économique ». <sup>53</sup> Pour autant, la réflexion ne s'arrête pas à ce stade, puisque « "l'ordre (*Ordnung*)" a cependant encore un autre sens : il correspond également à

---

<sup>53</sup> En suivant la traduction proposée par Friedrich Lutz (1940a, p. 587).

la nature de l'homme (...), c'est-à-dire que l'ordre repose sur la notion de mesure et d'équilibre » (1940a, p. 238). Cet ordre de l'économie (*Ordnung der Wirtschaft*) est aussi *Naturordnung* – Eucken précise en français « ordre de nature » entre parenthèses dans son texte – dans le sens où il est fidèle à la nature de l'homme. Dans le contexte contemporain, l'*Ordo* relève donc d'une nécessité impérieuse suivant laquelle le système économique doit être organisé :

Aujourd'hui, cette idée renaît à nouveau, en raison de la nécessité urgente de trouver l'ordre de l'économie (*Ordnung der Wirtschaft*), de la société, du droit et de l'État manquants pour l'économie industrialisée, un ordre fonctionnel et digne de l'homme (*funktionsfähige und menschenwürdige*). Si les versions de cet ordre peuvent changer au cours de l'histoire européenne, l'intention de la formation de ce concept reste identique ou constante. (Eucken, 1940a, p. 239)

Or on ne peut indiquer l'ordre de l'économie (*Ordnung der Wirtschaft*) qu'à la suite, et à partir, d'une vision d'ensemble des systèmes – ou ordres – économiques (*Wirtschaftsordnung*) possibles. Il y a donc une pluralité historique des types d'organisation effectivement réalisés et une pluralité théorique des ordres envisageables. Cette pluralité repose sur un *alphabet morphologique* d'idéaux types assemblables différemment, et qui rendent disponible une pluralité de mondes possibles (Eucken, 1940b, p. 109).

Les travaux de Eucken ont l'ambition d'avoir révélé l'alphabet morphologique de l'économie en tant que système historico-théorique. L'approche de Eucken n'est donc pas *téléologique* ou *déterministe*, mais proprement *historiciste* – on pourrait dire *comparative* –, car elle envisage une pluralité de systèmes (ou formes) réalisables. Elle envisage également un achèvement concret spécifique fonction des conditions institutionnelles (dans un sens très large) « en fonction de la situation effective ou historique », c'est-à-dire en fonction de « l'environnement géographique, intellectuel, politique et social » de l'ordre économique considéré (Eucken, 1949b, p. 228-229). Le comportement économique, en tant que sphère de l'action, est donc comme « encadré dans la sphère culturelle » (Schefold, 1995, p. 227), laquelle donne une forme particulière sans en altérer les mécanismes théoriques fondamentaux.

Et bien que le volet politique soit encore embryonnaire dans les *Fondements*, les conclusions auxquelles aboutit l'ouvrage sont explicites : il faut « sciemment façonner (*Gestaltung*) » l'ordre économique si l'on veut tendre vers l'ordre de

l'économie (Eucken, 1940b, p. 314). En ce sens, l'approche théorique de Eucken entretient moins un « rapport ambigu au normatif », comme l'indique par exemple Sylvain Broyer (2007, p. 239), qu'une articulation nécessaire, mais complexe, entre le niveau positif (notamment lié à son épistémologie particulière) et le niveau normatif.

#### Encadré n°1 - Ontologie et politique : la lecture foucauldienne

Klump et Wörsdörfer (2011), en opposition aux travaux de Foucault (2004) et de Herrmann-Pillath (1994, 2001), ont tenu à nuancer l'influence de Husserl sur Eucken, insistant en particulier sur le rôle décisif du père de Walter Eucken, Rudolf Eucken, dans sa formation philosophique. Johanna Oksala (2016, p. 3) a réaffirmé l'intérêt de la lecture foucauldienne tout en incriminant la construction par Klump et Wörsdörfer d'un faux problème, car Foucault « n'a jamais revendiqué que Husserl soit la seule influence de Eucken. Il signale simplement les similarités fondamentales dans leurs méthodes, similarités que Klump et Wörsdörfer confirment en substance ». Mais si la lecture de Foucault a pu être contestée, sa capacité explicative du passage entre niveaux ontologique et épistémologique, conception théorique et recommandations de politiques (économiques et sociétales), demeure fondamentale dans le cadre de la présente étude.

Michel Foucault a indiqué que l'aspect politique (normatif) de la pensée ordolibérale était lié aux conceptions phénoménologiques de Eucken. S'appuyant sur le cas particulier de la concurrence, les mots de Foucault s'avèrent particulièrement éclairants. Dans l'un des passages clés de *Naissance de la biopolitique* (2004), Foucault affirme l'une des thèses de fond de ses cours : le néolibéralisme (dont l'ordolibéralisme est une variante et en partie un annonciateur) se distingue moins par la *quantité* de son interventionnisme sur/dans la société que par la *qualité* de celle-ci. Ce qui attire l'attention dans le cadre de ce chapitre, c'est le déroulement de la réflexion qui, de conceptions ontologique et épistémologique, s'achemine vers des conclusions en termes de politique économique.

On peut rapporter le raisonnement ordolibéral lu par Foucault à trois étapes. Premièrement, la concurrence est seulement l'une des multiples formes que peut revêtir un marché, elle est un idéal type théorique dont les déterminants essentiels divergent d'une situation spontanée factuelle : « Car en fait, qu'est-ce que c'est que la concurrence ? Ce n'est absolument pas une donnée de nature. [...] Ses effets

bénéfiques, la concurrence les doit non pas à une antériorité de nature, à une donnée naturelle qu'elle porterait avec elle. Elle les doit à un privilège formel. La concurrence c'est une essence. La concurrence, c'est un *eidos*. La concurrence, c'est un principe de formalisation. La concurrence a une logique interne, elle a sa structure propre. Ses effets ne se produisent qu'à la condition que cette logique soit respectée » (Foucault, 2004, p. 123).

Ensuite, Foucault souligne le parallèle entre les conceptions philosophiques de Husserl et Eucken. La concurrence telle que définie en théorie (essence) dépend de conditions particulières et spécifiques à sa réalisation en pratique : « Et tout comme pour Husserl une structure formelle ne se donne pas à l'intuition sans un certain nombre de conditions, de la même façon la concurrence comme logique économique essentielle n'apparaîtra et ne produira ses effets que sous un certain nombre de conditions qui auront été soigneusement et artificiellement aménagées » (Foucault, 2004, p. 123).

Enfin, Foucault donne à voir les conclusions politiques de la conception phénoménologique de l'économie politique telle qu'interprétée par Eucken. La concurrence n'émerge pas spontanément de la simple renonciation du gouvernement à intervenir dans la sphère marchande, mais tout au contraire par la réalisation des conditions appropriées, le cadre extraéconomique, pour que la concurrence advienne, pour que la théorie rejoigne - et s'impose - dans la réalité. C'est à l'État que cette tâche incombe : « La concurrence pure ça doit être, et ça ne peut être, qu'un objectif, un objectif qui suppose, par conséquent, une politique indéfiniment active. La concurrence, c'est donc un objectif historique de l'art gouvernemental, ce n'est pas une donnée de nature à respecter. [...] Il faut gouverner pour le marché, plutôt que gouverner à cause du marché. Et dans cette mesure-là, vous voyez que le rapport défini par le libéralisme du XVIII<sup>e</sup> siècle est entièrement inversé » (Foucault, 2004, p. 124).

## Conclusion du premier chapitre

Tout au long de ce premier chapitre, ont été tenus ensemble les deux objectifs nécessaires à la reconstruction de l'épistémologie de Eucken : dépasser la – jugée stérile – querelle des méthodes (l'obstacle *ontologique*) et préserver la science de l'expression des intérêts partisans (l'obstacle *épistémologique*). Les *Fondements* de l'économie politique de Eucken (1940) renferment un dialogue avec la tradition qui l'a précédé (en particulier l'historicisme) et de ce fait s'inscrivent pleinement dans les interprétations rivales de la modernité. L'une des particularités de Eucken tient à son emprunt de certains éléments du discours de la philosophie allemande de la connaissance. La longue note finale (au premier chapitre de la première partie) des *Fondements* (1940b, p. 321-322, [n°4]) est en ce sens particulièrement éloquente par les sources qu'elle mobilise conjointement : Le premier tome (de la 4<sup>e</sup> éd., 1928) des *Recherches logiques* de Husserl (1900), les *Essais sur la théorie de la science* de Weber (1917a), *Le monde comme volonté et comme représentation* de Schopenhauer (1819) et enfin le bref article de Kant *Qu'est-ce que les Lumières ?* (1784b). Si ces références sont invoquées en appui de la thèse de la contamination de la science par les intérêts, elles nous donnent également à voir la matrice philosophique de la pensée euckénienne dans son entier.

À l'issue de ce chapitre, trois conclusions méritent d'être particulièrement mises en exergue dans le cadre de ce travail de thèse ; conclusions déterminantes pour les chapitres suivants. En premier lieu, l'épistémologie de Eucken n'entérine pas une séparation ferme entre l'analyse positive et les recommandations normatives. Bien au contraire, la progression de l'analyse théorique vers la prescription politique est pensée comme un *continuum* interne à toute démarche scientifique : comme le précise Foucault (voir encadré n°1 *supra*) la conception épistémologique de ce qu'est la concurrence oblige à l'intervention afin de la réaliser en pratique. Pour autant, les politiques économiques ordolibérales – analysées plus en détail au chapitre 4 – ne peuvent intégralement être justifiées à partir de l'analyse épistémologique, comme Foucault l'assume un peu rapidement.

En second lieu, en insistant sur le caractère phénoménologique plutôt que méthodologique des *Fondements* de Eucken, on a fait ressortir l'existence d'un problème *épistémologique* aux fondements de sa démarche scientifique : à savoir l'impérieuse nécessité de détacher la production scientifique de toute emprise idéologique. À ce titre, la perméabilité aux intérêts partisans et la confiance

progressiste de l'historicisme condamnent ce dernier aux yeux de Eucken tout aussi durement que son manque de capacité à formuler des propositions théoriques. Le chapitre 3 tâchera d'étendre les conceptions encore en germe dans l'épistémologie de Eucken afin de montrer que l'émergence du pouvoir est centrale dans la philosophie ordolibérale de l'Histoire dans son ensemble.

Finalement, l'épistémologie de Eucken entend pénétrer la *réalité effective*, un objectif uniquement atteignable à ses yeux par l'analyse théorique. Si les penseurs ordolibéraux – et Eucken au premier chef – cherchent à s'affranchir de l'historicisme et souhaitent opérer un dépassement de cette doctrine, force est de constater que leurs réflexions sont fermement ancrées dans le giron de la science historique. La croisade ordolibérale à l'encontre de l'historicisme participe d'un mouvement plus général, où l'historicisme sert « d'homme de paille » (Grimmer-Solem & Romani, 1998, p. 275). De ce fait, il ne faut pas être dupe de la caricature et de l'usage instrumental qui peut être fait des travaux historicistes par les penseurs ordolibéraux. En définitive, le travail de Eucken « a souvent été considéré comme la fin de l'École Historique, mais il peut aussi être interprété comme une de ses plus grandes réalisations en ce qu'il a clarifié la méthode pour combiner Histoire et Théorie » (Schefold, 1996, p. 190). La présente étude se range donc à l'avis d'un certain pan de la littérature qui insiste sur la façon dont l'historicisme continue de vivre à travers les réflexions méthodologiques et théoriques ordolibérales.<sup>54</sup>

Partant de ces constats, Eucken semble historiquement perdant sur les deux tableaux. Eucken tâche de construire des idéaux type, par une étude historique, et obtenir des essences, qui à ce titre déboucheront sur des outils théoriques, eux-mêmes hors de l'histoire. De ce point de vue, « sa pensée fait aussi d'un instant historique l'éternité », pour reprendre une formule de Max Horkheimer (1930, p. 104). Pour autant, l'approche phénoménologique euckénienne ne saurait satisfaire au rationalisme critique, à tout le moins dans la version *falsificationniste* de Karl Popper (Broyer, 2007, p. 258, 337). De ce fait, la déclaration de l'économiste Vincent Ostrom (1999, p. 131) invitant « ceux qui prennent [aujourd'hui] la science économique au sérieux [à] lire *Les Fondements de l'économie politique* de Eucken afin d'éviter les pièges du recours à des modèles théoriques simples » semble de ce fait déconnectée du cadre épistémologique dans lequel la science économique s'est construite et s'est pensée depuis la période d'entre-deux-guerres.

---

<sup>54</sup> Voir (Broyer, 2007, p. 14; Bruhns, 2004a, p. 14; Peukert, 2001, p. 80; Schefold, 2003).



Malgré sa volonté de refonder l'économie politique sur des bases scientifiques solides, Eucken demeure rigoureusement étranger à la *Conception scientifique du monde* telle que formulée, quelques années auparavant, au sein du Cercle de Vienne (voir Leroux, 2010), où seuls des faits directement observables (et testables) seraient être objets de la science. L'empirisme et le néopositivisme, ou positivisme logique, parcourent en quelque sorte le chemin inverse à la tradition dont Eucken est le fruit, tâchant de transcrire la philosophie dans le langage des sciences. Le néopositivisme allait se révéler, de sa naissance pendant la période d'entre-deux-guerres à son affirmation dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, l'une des matrices philosophiques de référence. Référence non seulement pour la philosophie des sciences,<sup>55</sup> mais également pour les sciences sociales en générale et pour la science économique en particulier, au travers de contributions aussi diverses que celles de Lionel Robbins (1932), de Milton Friedman (1953) ou de Paul Samuelson (voir Caldwell, 1982). Parce qu'ils apparaissent à Eucken perméable aux pressions des groupes d'intérêt, ce dernier rejette positivisme et historicisme dos à dos.

Le chapitre (2) suivant montrera néanmoins que par certains emprunts à la théorie microéconomique d'entre-deux-guerres, notamment *via* les travaux de Stackelberg, l'ordolibéralisme cultive des points, si ce n'est de convergence, à tout le moins de compatibilité avec la science économique qui allait progressivement s'imposer après 1945.

---

<sup>55</sup> On trouve par exemple preuve de cette tendance dans l'avènement progressif du modèle déductif-nomologique de Carl Hempel et Paul Oppenheim comme canon de l'explication scientifique (voir Lallement, 2007).

## Chapitre 2. Éléments d'une théorie économique ordolibérale

---

Nous vivons dans une communauté industrielle où l'oligopole – ou, mot plus vil encore, le collectivisme privé – est la règle. Mais, étrangement, nous vivons. Notre mécontentement avec notre monde, est moins la conséquence d'avoir connu autre chose, que d'avoir construit le modèle d'une autre société économique, en se donnant les *justifications* que nous connaissons et qui sont plus acceptables à notre sens de l'élégance et de l'ordre.

John K. Galbraith  
*Monopoly and the Concentration of Economic Power* [1948]

L'objet de ce deuxième chapitre est de dégager certains éléments substantiels et contextuels de l'analyse des systèmes économiques et des structures de marché chez Eucken. Par-là, l'ambition générale est de mettre en avant les fondements théoriques de l'économie politique ordolibérale. Deux hypothèses originales dessinent la contribution du chapitre : l'une concerne l'articulation entre théorie économique et théorie de l'application chez Eucken, l'autre est relative à sa lecture des débats sur la possibilité d'un calcul socialiste et sur les structures de marchés imparfaites. On verra comment ces deux hypothèses contribuent ensemble à renforcer le propos général de la thèse, qui définit l'ordolibéralisme comme une économie politique du pouvoir.

La première hypothèse consiste à lire l'analyse conduite dans les *Fondements* de Eucken moins comme une théorie économique au sens coutumier du terme – comme le propose par exemple Gerrit Meijer (1994, 2007) – que comme une *théorie de l'application* des théories économiques. Le terme d'application, ou d'économie appliquée, a des connotations si fortement enracinées dans la discipline qu'il est nécessaire d'en dire quelques mots, afin de mettre en lumière la signification que lui donne Eucken. Tout en admettant des conceptions disparates entre les époques et les auteurs, on peut obtenir un « consensus large » autour d'une définition de l'économie appliquée comme d'une méthode de « réduction en généralité » qui

s'exerce « à partir d'un corpus de théories ou de principes déjà disponibles » : en ce sens, l'approche positive de la théorie pure et l'approche normative de la théorie appliquée sont « presque complètement indépendantes » (Backhouse & Biddle, 2000, p. 5, 7). Par contraste, chez Eucken il faut entendre la question de l'application comme une montée en généralité, qui permet d'organiser des théories ou principes (certes déjà disponibles) afin d'en saisir l'actualité : c'est-à-dire la pertinence empirique à un moment, ou dans un cas, donné. Relativement indépendantes dans leur construction, théorie économique et théorie de l'application n'ont pour Eucken de sens que si elles sont conjointement utilisées en vue de saisir le fonctionnement de l'économie concrète. Autrement dit, l'espace de la conceptualisation est double.

En effet pour Eucken, *appliquer* la théorie économique, c'est mener « l'analyse théorique du processus économique (...) compte tenu de toute la diversité historique », ce qui va le conduire à élaborer « un dispositif morphologique (*morphologischen Apparats*) » (1940b, p. 157). De ce fait, Eucken signale « que l'analyse théorique devrait être précédée par une analyse des formes de la réalité économique » (1948d, p. 193, 1950a, p. 11). Son objectif est de saisir quelle est la structure de l'économie, de « l'ordre économique (*Wirtschaftsordnung*) » dans son ensemble, en vue de saisir le fonctionnement du « processus économique (*Wirtschaftsablauf*) », de l'interaction des événements économiques qui s'exerce au sein et fonction de ce système (Eucken, 1940b, p. 221, 298). Contrairement à l'approche dominante de la discipline, chez Eucken la question de l'application ne se pose donc pas *en aval* de la théorie économique, mais *en amont*. L'analyse morphologique est donc logiquement antérieure à la théorie économique qui, sans son aînée, est aveugle. L'analyse morphologique aboutit à un dispositif qui a pour ambition d'organiser les théories disponibles entre elles.

Dans les *Fondements*, Eucken conduit donc à sa façon une réflexion relative à la nature, aux bases et aux limites de l'application en économie. Mais ce souvent au détriment de la théorie économique à proprement parler. Comment l'expliquer ? Les ordolibéraux comme Röpke témoignent d'un rapport particulier à la théorie économique, puisque ce dernier considère que « mettre de nouvelles doctrines à la place des anciennes n'est ni un besoin ni une nécessité » (1940, p. 15). Au contraire, et en conséquence de cette vue, les ordolibéraux entreprennent un effort de synthèse (1936a, p. VI, 1940, p. 16, 1944a, p. 144). Eucken se pose clairement dans

une grille d'analyse similaire lorsqu'il préfère voir la cohésion des théories économiques entre elles, plutôt que leurs dissemblances :

La recherche moderne en économie politique théorique montre une unité substantielle dans la formulation des problèmes, dans la façon de penser et dans les principaux résultats : unité qui va bien au-delà d'une juxtaposition incohérente de points de vue. (Eucken, 1940b, p. 339, [n°45])

La lecture de Eucken est somme toute discutable, mais elle permet de comprendre que du point de vue ordolibéral la question qui reste à résoudre n'est pas directement celle de la *théorisation* en tant que telle, mais plutôt celle de l'*application* de théories préexistantes. Dans le chapitre (1) précédent, relatif à l'épistémologie de Eucken, nous avons noté que si ce dernier garantit un statut épistémologiquement robuste à la théorie économique au regard du critère de « vérité (*Wahrheit*) », le critère de « l'actualité (*Aktualität*) » conditionnait l'emploi d'une théorie à la connaissance préalable de l'ordre économique.<sup>1</sup> La question de l'*actualité* nous conduit directement à la question de l'*application* :

La limite de l'application [d'une théorie] est en même temps *la limite de la connaissance de la réalité économique effective [...]. C'est seulement lorsque vous savez quelles formes fondamentales sont principalement réalisées au sein d'un ordre économique que vous pouvez décider quelles parties de l'appareil théorique peuvent être mises en application.* (Eucken, 1940b, p. 239)

Le pouvoir économique, la lutte pour le pouvoir économique, en tant qu'il émane de « questions concrètes (*konkrete Fragen*) » posées dans l'économie telle qu'elle se réalise, relève au premier chef du domaine de « l'application (*Anwendung*) » de la théorie économique (*ibid.*, p. 213). En définitive chez Eucken, la question de l'application est indispensable afin de s'atteler au problème concret du pouvoir économique et social.

---

<sup>1</sup> Eucken considère en effet que les théories économiques demeurent toujours vraies logiquement. Mais ces mêmes théories ne peuvent être systématiquement employées, car elles n'ont pas de portée *universelle*, mais uniquement une validité *relative* – entendre temporelle et géographique. En ce sens chez Eucken, une théorie économique gagne moins en vérité, qu'en actualité : par exemple lorsque qu'un marché particulier se rapproche effectivement d'une situation – d'une forme – de type monopolistique, alors la théorie du monopole peut être employée.

Ensuite, et c'est là nôtre seconde hypothèse, la conduite par Eucken d'une analyse morphologique l'amène à prendre position au regard de deux des plus grandes discussions de la discipline dans les années d'entre-deux-guerres. D'une part, le débat sur la possibilité d'un calcul socialiste qui a vu s'opposer Ludwig von Mises, Friedrich Hayek et Lionel Robbins aux socialistes de marché tels Abba Lerner et Oskar Lange. D'autre part, la problématique des structures de marché concurrentielles, forte des contributions de Piero Sraffa, Joan Robinson, Edward H. Chamberlin et d'un économiste dont les travaux sont essentiels au discours ordolibéral : Heinrich F. von Stackelberg. Ces deux débats mêlent l'avant-garde de la théorie économique de l'époque aux enjeux politiques au sens large, puisqu'en dernière analyse il est question de la pérennité de l'ordre économique.

L'implication de Eucken dans ces deux débats n'a pas été complètement ignorée dans la littérature : en ce qui concerne le débat sur le calcul socialiste (Levy & Peart, 2008) comme relativement aux structures de marché (Keppler, 1994, p. 25, 170-174). À chaque fois, et au-delà de la brièveté des remarques, les écrits ordolibéraux sont considérés sous l'angle de contributions (auxiliaires) aux débats. Dans une logique inverse, l'objectif de ce chapitre est de montrer la place centrale que ces débats occupent au sein de l'économie politique ordolibérale en général, par le truchement des travaux de Eucken en particulier.<sup>2</sup> Ce faisant, on montrera que les deux débats pour Eucken, loin d'être hermétiques l'un à l'autre, représentent essentiellement deux aspects – en fait deux échelles particulières – d'un seul et même problème : celui du pouvoir dans l'économie. Fort de son dispositif morphologique composé de catégories qui s'intègrent les unes dans les autres, d'une arborescence hiérarchisée de types idéaux, Eucken passe de l'analyse des systèmes (économie administrée *versus* économie d'échange) à l'analyse des structures de marché (à l'intérieur d'une économie d'échange) :

L'économie administrée centralement incarne la plus grande concentration possible de pouvoir économique. Un système de concurrence complète dans tous les marchés incarne la tendance opposée, puisque l'individu n'a virtuellement pas de pouvoir ; en dehors de l'influence infinitésimale de chaque agent dans le processus économique. Une économie d'échange, avec

---

<sup>2</sup> Il faut préciser que dans ce chapitre, il ne s'agit pas de viser une présentation exhaustive des deux débats. Plutôt, c'est l'interprétation des ordolibéraux, et en particulier de Eucken, qui est mise en avant, non sans replacer son discours au sein d'une littérature dont il n'avait pas forcément une connaissance approfondie.

des monopoles, des monopoles partiels ou des oligopoles, se tient entre ces deux extrêmes au regard de la distribution du pouvoir économique. (Eucken, 1948d, p. 190)

La thématique du pouvoir économique fonctionne comme un pivot dans le passage d'une échelle d'analyse à l'autre. Eucken interroge chacun des deux débats au prisme du pouvoir, à partir de son analyse morphologique, dans l'optique d'une méthodologie de l'application des théories économiques. Ce cadre le conduit à porter exclusivement des critiques *externes* envers les positions des différents protagonistes des deux débats, focalisées sur la problématique de la *réalisticité* des hypothèses.

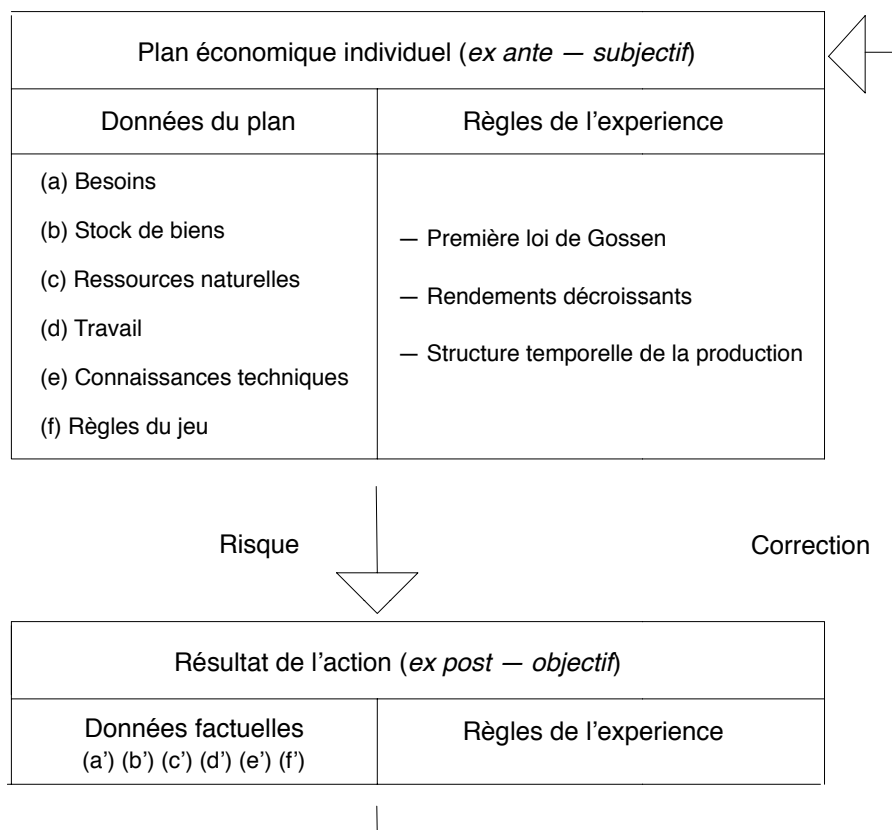
Au moyen de quels outils Eucken construit-il son analyse morphologique ? De quelle manière prend-il part aux débats sur la possibilité du calcul socialiste et sur la révolution des formes de marchés ? Quelles grilles de lectures et quels arguments Eucken mobilise-t-il dans le cadre de ces débats ? Et quelles en sont les conséquences au niveau de sa propre économie politique ? Comment Eucken articule-t-il son analyse morphologique à la théorie économique existante, notamment à celle de Stackelberg ? On répond en trois temps.

Une *première section* montre comment Eucken construit et utilise le concept de plan économique, outil à la base de son analyse morphologique. Une *seconde section* s'attache à reconstruire le débat sur le calcul socialiste (en mettant particulièrement en avant la contribution de l'économiste polonais Oskar Lange). À travers l'analyse morphologique des formes de systèmes économiques développée par Eucken, on étudie en particulier son modèle idéal typique de l'économie administrée : ce qui permet de saisir les orientations de ce dernier dans le débat. Enfin, une *troisième section* s'attache à reconstruire le débat sur les structures de marchés concurrentiels. À travers l'analyse morphologique des formes de marchés à l'intérieur d'une économie d'échange, on met en lumière la relation critique de Eucken vis-à-vis des acteurs principaux du débat (Sraffa, Robinson, Chamberlin et Stackelberg), notamment au regard de l'analyse de la concurrence. Néanmoins, on montrera que Eucken et les ordolibéraux font leurs les résultats théoriques de l'analyse des structures de marché "avec" et "sans" équilibres de Stackelberg.

## Section 1. Le plan économique : outil de base de l'analyse morphologique

### A. Le plan économique : définition

Ce premier point discute le concept de plan économique (*Wirtschaftsplan*) chez Eucken. Ce concept est essentiel à la construction de son dispositif morphologique dans la mesure où Eucken conduit son analyse de l'ordre économique sur la base des comportements individuels. Pour chaque agent, on peut définir le plan comme la représentation *ex ante* de l'action économique sur la base d'un ensemble de contraintes - les six données (historiques) assujetties à trois règles (théoriques) de l'expérience - et dont la réalisation *ex post* est soumise aux aléas, c'est-à-dire au risque. Afin d'avoir un aperçu plus immédiat du plan économique, et parce qu'il sera mobilisé tout au long de ce chapitre 2 (et au-delà), on en propose la représentation suivante :



Les trois paragraphes suivants précisent le sens des données (i), des règles de l'expérience (ii) et de la notion de risque (iii) dans le plan économique, tel que Eucken le conceptualise.

### (i) Les six données

Le contenu du plan économique repose essentiellement sur l'articulation des six données historiques, ce que Eucken nomme la « couronne de données (*Datenkranz*) » (1940b, p. 213). Chez lui, il faut entendre les six données (*Daten*) du plan économique comme des *paramètres* : c'est-à-dire l'ensemble des contraintes sur laquelle l'action de l'agent économique est fondée et dont la science économique ne se préoccupe pas de comprendre l'origine.

La (a) satisfaction des besoins (*Bedürfnisbefriedigung*) constitue pour Eucken l'objectif premier de l'activité économique (1940b, p. 180). De ce fait, les besoins – leur classification entre eux et dans le temps – sont à inscrire comme la première donnée de l'ensemble des données qui forment le plan économique. Les besoins représentent la *fin* visée par chacun des agents (fussent-ils à la tête d'un ménage ou directeur de grandes structures). Dans l'économie d'échange, les individus utilisent leur pouvoir d'achat en vue de satisfaire les besoins établis par chacun. Pour Eucken, les consommateurs exercent en ce sens une « influence décisive sur le processus de production » (*ibid.*, p. 181). Au contraire dans l'économie administrée, le directeur décide de l'objectif à atteindre, ce qui peut contrevenir à la satisfaction des individus.<sup>3</sup> Ce type de direction s'avère néanmoins approprié à la réalisation de certains besoins particuliers, par exemple en vue d'équiper la nation en infrastructures ou en armements militaires.

Chaque plan économique, en vue de répondre à des besoins (a), comprend certains *moyens* à sa disposition. Eucken distingue quatre types de moyens : le stock de biens déjà produits (b), la terre et les ressources naturelles (c), le travail (d) et la connaissance technique à un moment donné (e).

Le stock de biens disponibles (b) doit être analysé dans une perspective temporelle. Eucken distingue les décisions de production de court et de long termes. À court terme, c'est-à-dire à l'intérieur d'une même période de production, en vue d'un « futur immédiat », les biens qui peuvent être affectés à la consommation finale dépendent directement des stocks disponibles (Eucken, 1940b, p. 181). À long terme cependant, lorsqu'on considère la succession des périodes de production, les biens de consommation intermédiaires, les produits

---

<sup>3</sup> Nous verrons plus bas que Eucken mentionne pourtant un cas particulier où l'économie administrée prend en compte la satisfaction des consommateurs.



semi-finis et les matières premières doivent entrer en considération. Il convient de décider de la quantité à utiliser dans le processus de production, mais également à produire en vue des cycles de productions futures.<sup>4</sup> Ce qui explique la définition particulière que Eucken donne au capital comme « pouvoir de disposer (*Verfügungsmacht*) des biens de consommation » : pouvoir qui est dans les mains du directeur central dans l'économie administrée et dans les mains de chacun des entrepreneurs dans une économie d'échange, bien que sous la pression des consommateurs (*ibid.*, p. 182).

Eucken considère que la nature (c) et le travail (d) dont dispose le directeur d'une entité économique font partie intégrante des données des plans économiques. Néanmoins, ce dernier prend soin de signaler que les « services (*Leistungen*) » fournis par ces deux facteurs de production ne doivent pas être compris comme une donnée dans la construction des plans (*ibid.*, p. 184). C'est-à-dire que la façon dont on dispose, dont on alloue, une quantité donnée de ressources, dépend d'un ensemble de choix. En particulier, le directeur d'une économie administrée se demande « quels services (*Leistungen*), parmi le champ des possibles conditionné aux ressources de main-d'œuvre et de nature existantes, doivent être effectivement employés ? Le travail et la nature sont une *donnée*, la sélection de leurs services est un *problème* » (Eucken, 1940b, p. 185). Par *problème*, Eucken entend l'objet d'une décision, qui peut être soumise à l'analyse économique.

Les connaissances techniques (e), dont les savoirs commerciaux font partie intégrante (comptabilité, statistique financière, *etc.*), constituent la cinquième donnée du plan économique. Là encore, Eucken introduit une distinction importante entre la connaissance technique *per se* et l'application d'une méthode particulière : « la première est une donnée, précise-t-il, la seconde un problème économique » (*ibid.*, p. 186).

Enfin, à côté des besoins (a) et des moyens (b)(c)(d)(e), l'organisation sociale et légale (f) fait également partie des données du plan économique. Eucken l'interprète comme les « règles du jeu (*Spielregeln*) » de l'activité économique (*ibid.*, p. 186). L'organisation sociale et légale intègre les pratiques traditionnelles et les « caractéristiques intellectuelles et spirituelles » d'un pays (*ibid.*, p. 292, 294).

---

<sup>4</sup> En fait, les biens de consommation sont en même temps des moyens et des fins à satisfaire dans le future (Eucken, 1940b, p. 183).

Relativement à cette dernière et sixième donnée, une distinction essentielle apparaît entre économie d'échange et économie administrée. Dans l'économie d'échange en particulier, l'organisation sociale et légale comprend spécifiquement « le type de système monétaire, la politique monétaire effectivement en application tout comme les formes de marché, ce que n'offre pas l'économie administrée » (*ibid.*, p. 203). À ce titre, l'organisation sociale et légale (f) est l'objet privilégié de la politique économique, puisque le propre de la politique économique est précisément la capacité « de transformer les données » (*ibid.*, p. 216). En ce sens, les ordolibéraux ambitionnent d'intégrer à leur analyse du pouvoir la capacité des hommes politiques à former les règles du jeu économique. On verra plus bas (Chapitre 3.3) que, d'après les ordolibéraux, le rôle des scientifiques est justement d'informer le politique pour qu'il utilise son pouvoir à former les données en vue d'améliorer la structure de l'ordre économique : le pouvoir politique est donc une condition *sine qua non* de la réalisation de l'ordre économique concurrentiel.<sup>5</sup>

Eucken constate que les économistes ont eu tendance à tracer la frontière entre les paramètres de l'analyse (les données) et l'analyse théorique elle-même de façon trop *ambitieuse*,<sup>6</sup> ou alors trop *étroitement* – par exemple lorsque le capital est pris comme donné (*ibid.*, p. 217-218).<sup>7</sup> Mais les données du plan économique, bien qu'elles « déterminent les activités économiques, ne constituent pas elles-mêmes des faits économiques (*ökonomischen Tatsachen*) » : ce qui pousse Eucken à préciser que « la théorie économique est incapable d'expliquer comment les données se sont formées » (*ibid.*). De façon réciproque, les faits économiques ont également une influence sur les données, mais d'une façon indirecte. Eucken prend l'exemple d'un marché sur lequel les conditions monopolistiques de demande de travail imposent des salaires extrêmement bas. Si, en conséquence, l'État fixe un salaire minimum, alors nous sommes dans un cas où un fait économique (un salaire bas) entraîne une modification des données du plan économique, en l'occurrence des données

---

<sup>5</sup> L'approche ordolibérale de la nature, des objets et des fonctions de la politique économique occupera le chapitre 4 de la thèse.

<sup>6</sup> Par exemple, la théorie ricardienne qui explique la détermination des salaires de façon analogue aux mécanismes de marché d'un bien quelconque alors que les facteurs démographiques, politiques et psychologiques rendent selon Eucken une telle détermination impossible (1940b, p. 216-217).

<sup>7</sup> Comme on l'a vu, le capital comme stock à un moment précis est une donnée, mais la question de l'investissement et du choix dans la formation du capital pour le futur est un *problème économique*.

travail (d) et organisation sociale et légale (f). Pour autant, la théorie économique est impuissante à expliquer ce phénomène, car cette décision étatique est moins conditionnée par les faits économiques que par les données préexistantes. Eucken précise cette relation entre données et faits de manière extérieure à l'exactitude théorique :

Les faits économiques ne façonnent pas la couronne des données (*Datenkranz*) de la même façon que les données façonnent les faits économiques. La rétroactivité est indirecte. Elle passe par la politique de l'État. Que la gouvernance d'État ait répondu aux bas salaires avec le retrait de monopoles d'offre dépend de la constitution (*Verfassung*) de l'État, de la volonté politique des hommes d'État au plus haut niveau, de l'attitude des fonctionnaires ou de l'influence des travailleurs sur la politique étatique. (Eucken, 1940b, p. 215)

En dernière analyse, les données sont toujours le fruit de données préalables et en particulier de la donnée organisation sociale et légale (f), et donc seulement indirectement conditionnée par les faits économiques :

*Règles du jeu* (en  $t - 1$ ) → *faits économiques* → Ensemble des *Données* (en  $t$ )

On peut en conclure que chez Eucken il y a une relation de *nécessité* qui va des données vers les faits, mais seulement une relation de *contingence* des faits vers les données. En stoppant l'analyse économique aux portes des données, Eucken refuse la critique qui consisterait à dire que ce type d'approche « négligerait l'essentiel : à savoir la relation entre les phénomènes économiques et la réalité historique et politique. C'est exactement le contraire qui est vrai » selon lui (*ibid.*, p. 219). Et lorsque l'analyse économique montre comment les faits économiques résultent d'un ensemble de données historiquement constituées – qui résument les conditions institutionnelles et politiques – alors de cette façon seulement Eucken estime être en mesure « d'entrelacer intuition historique et pensée théorique » (*ibid.*, p. 220) – et donc résoudre la grande antinomie précisée au chapitre (1) précédent.

Chaque plan est donc basé sur ces six données, assemblées à la manière de « blocs de construction (*Baustein*) » (1940b, p. 186) par l'unité économique, conditionnant ses décisions et ses actions. Si les six données constituent l'essentiel du plan économique, les règles de l'expérience ne doivent pas être négligées, car elles constituent des lois *théoriques* qui s'imposent à la nature *historique* des données.

## (ii) Les trois règles de l'expérience

La première loi de Gossen, la loi des rendements (marginaux) décroissants et l'allongement de la structure temporelle de production lié à l'investissement constituent, pour Eucken, les trois « règles de l'expérience (*Erfahrungsregeln*) » (1940b, p. 187).<sup>8</sup> Pour ce dernier, ces règles proviennent de l'expérience quotidienne et chaque individu les tient pour acquises, le scientifique a pour tâche de les énoncer clairement. Les règles de l'expérience constituent moins des données – par nature historiques – du plan économique que des lois qui s'imposent à l'ensemble des éléments de ce plan : que ce soit dans l'économie d'échange ou dans l'économie administrée. Si l'aspect général et donc théorique de l'économie autorise à parler de « lois (*Gesetze*) », Eucken les appréhende plutôt comme des « vérités de faits (*Tatsachenwahrheiten*) » (*ibid.*). Eucken donne vraisemblablement cette précision pour se distinguer d'une approche axiomatique formelle, ou rationnelle. Il n'empêche que ces trois règles s'avèrent « parfaitement valides en tout temps et en tout lieu » selon lui (*ibid.*, p. 187).<sup>9</sup>

Hermann H. Gossen est considéré comme un des précurseurs de la “révolution” marginaliste de la toute fin du XIX<sup>e</sup>, ce qu'indiquait déjà Léon Walras. La première loi de Gossen s'apparente à la loi de l'utilité marginale décroissante.<sup>10</sup> Eucken reprend explicitement la formulation qu'en donne Friedrich von Wieser :

“Pour tout besoin divisible, la satisfaction retirée de la première unité va être désirée avec la plus grande intensité et toute unité supplémentaire du même type va être recherchée avec une intensité décroissante, jusqu'à ce que le point de saturation soit atteint, au-delà duquel le désir va se muer en aversion.” [...] <sup>11</sup> Chaque homme sait que ses besoins quotidiens pour la

---

<sup>8</sup> Terence Hutchison traduit par « règles empiriques (*empirical rules*) » : ce qui est problématique si on entend par là une forme d'empirisme à l'anglaise (*cf.* chapitre 1).

<sup>9</sup> Cette dernière assertion motive Geoffrey Hodgson (2001, p. 134) à conclure que « le problème de la spécificité historique n'est plus au centre du discours » de Eucken.

<sup>10</sup> Gossen formule cette loi en 1854, dans un ouvrage intitulé *Entwicklung der Gesetze des menschlichen Verkehrs, und der daraus fließenden Regeln für menschliche Handeln*. On en trouve une version française, traduite par Léon Walras et Charles Secrétan, sous le titre *Exposition des lois de l'échange et des règles de l'industrie qui s'en déduisent* (Gossen, 1995).

<sup>11</sup> À cet endroit du texte, Eucken ne donne pas de référence complète et ne mentionne que l'auteur (Wieser). On trouve néanmoins l'exacte formulation de cette « loi de satiété » dans sa *Théorie de l'économie sociale (Theorie der gesellschaftlichen Wirtschaft)* traduite en anglais par *Social Economics* (Wieser, 1914, p. 25-29).

viande, le pain et les autres produits de consommation diminuent en intensité à mesure que la satisfaction augmente. (Eucken, 1940b, p. 187)

Eucken signale également que les biens substituables,<sup>12</sup> et complémentaires, ont également un rôle à jouer dans la façon dont décroît la satisfaction (*ibid.*, p. 188). Mais sans que cela ne remette en cause le principe de base de cette loi, qui concerne en tout premier lieu les plans économiques des ménages.

Dans son commentaire à l'ouvrage de Eucken, Stackelberg (1940, p. 260-262) souligne que les travaux de Pareto, Allen et Hicks offrent une formulation théoriquement plus satisfaisante sous la forme de la loi du taux marginal de substitution décroissant. Eucken conservera néanmoins l'énoncé initial au cours des différentes éditions, non sans ajouter des références dans une note (notamment à Stackelberg et à Hicks). Au-delà des compétences mathématiques limitées de Eucken, la formulation de Stackelberg ne semblait rien ajouter à l'analyse conduite dans les *Fondements*.

La loi des rendements (marginaux) décroissants<sup>13</sup> est la deuxième règle de l'expérience qui s'impose à la formation des plans économiques. À la différence de la loi de Gossen, la justification de cette connaissance ne provient pas d'une « expérience intérieure », mais au contraire de « l'observation extérieure des faits » par les individus (Eucken, 1940b, p. 188). Si Eucken (*ibid.*, p. 189) n'en donne pas une représentation graphique – présentant néanmoins un exemple numérique<sup>14</sup> – il s'inscrit implicitement dans la formulation marshallienne de l'équilibre de la firme, puisque les rendements sont d'abord croissants (coûts décroissants) avant d'être décroissants (coûts croissants). La courbe de coût est donc “en forme de U”, condition d'une taille optimale de la firme.<sup>15</sup>

Enfin, la troisième règle de l'expérience peut être formulée de la façon suivante : l'investissement ou l'adoption de nouveaux procédés techniques consomme du temps. Triviales en apparence, les décisions d'employer les ressources disponibles

---

<sup>12</sup> Biens substituables qui sont au cœur de la conception ordolibérale de la concurrence (voir *infra* section 3).

<sup>13</sup> *Gesetz vom abnehmenden Ertragszuwachs* (Eucken, 1940a, p. 135).

<sup>14</sup> Dans un tableau à quatre entrées, Eucken compare les effets d'une augmentation continue d'une unité de (a.) facteur travail sur (b.) la production totale, (c.) le rendement moyen et (d.) le rendement marginal.

<sup>15</sup> Sur les origines et les différentes formulations de cette courbe, tracée non par Marshall mais par Edgeworth, voir Jan H. Keppler et Jérôme Lallement (2006).

impliquées par les décisions d'investissement soulèvent la question de la prise en compte du temps en économie, notamment à travers la question de l'arbitrage présent / futur dans l'allocation des ressources. Ce que Böhm-Bawerk (et après lui Hayek) a qualifié de *détour de production* :

L'emploi de main-d'œuvre, de matériaux et de moyens de production pour la fabrication de machines et d'outils constitue un effort qui va rallonger l'intervalle temporaire nécessaire à la consommation finale qu'ils auraient pu satisfaire en premier lieu. Il s'agit donc d'utiliser *aujourd'hui* des facteurs existants en vue de créer des produits de consommation qui ne seront disponibles que dans un *avenir* lointain. (Eucken, 1940b, p. 190)

De ce point de vue, c'est dans la veine des travaux de Böhm-Bawerk que Eucken (1940b, p. 338, [n°43]) conduit son questionnement sur le rôle du temps dans la formation du capital et de la production – qui est également l'objet de contributions antérieures.<sup>16</sup> L'agent qui formule son plan économique pour augmenter sa productivité au moyen d'investissements en capital, fut-il chef d'entreprise ou directeur d'un bureau central, cet agent doit donc nécessairement supporter une « période de gestation moyenne (*mittlere Ausreifungszeit*) » (*ibid.*, p. 191). La troisième règle de l'expérience s'impose à lui.

Les six données et les trois règles de l'expérience sont à l'origine de l'ensemble des « décisions de production, de réparation, d'investissement de choix dans les techniques de production et dans la localisation des activités » (*ibid.*, p. 202) ; et ce dans l'économie d'échange comme dans l'économie administrée.

### (iii) La notion de risque

Chez Eucken, le risque est un élément fondamental du plan économique bien qu'il ne soit « pas un facteur de production, ni une donnée, ni une règle de l'expérience » (1940b, p. 195). Le risque est défini comme l'écart entre la formulation initiale (*ex ante*) des « données du plan (*Plandaten*) » et la réalisation effective (*ex post*) des « données factuelles (*faktischen Daten*) » (*ibid.*, p. 194, 195). Le

---

<sup>16</sup> Eucken (1934) développe une analyse du capital et du taux d'intérêt réel dans ses *Enquêtes sur la théorie du capital (Kapitaltheoretische Untersuchungen)*, dont ses élèves Friedrich Lutz et Fritz W. Meyer précisent que Eucken avait pour projet d'amender ses contributions au regard des analyses plus récentes. Pour une étude de la théorie réelle du capital et de l'intérêt de Eucken, voir Leland B. Yeager (1994).

risque est de ce fait dû à l'indépassable imperfection des anticipations, dans le plan initial, relative au cours des événements futurs. Le risque ainsi défini implique trois conséquences dans la formation des plans économiques.

Premièrement, les plans de court terme requièrent une constante adaptation face aux imprévus. Eucken prend par exemple le cas d'un climat capricieux pour l'agriculture, ou de travailleurs absents dans une manufacture (1940b, p. 193). Dans ces cas, le plan principal (*Hauptplan*) de long terme n'est pas fondamentalement modifié et peut être restauré à l'identique lorsque ces contraintes imprévisibles disparaissent.

Deuxièmement, le risque peut mener à des modifications durables des comportements des agents, et donc du plan principal (*ibid.*, p. 194). Dans ce cas, le risque mérite d'être pleinement considéré dans la formation des plans économiques puisqu'il participe à modifier définitivement les plans économiques de long terme des agents.

Enfin troisièmement, le degré de risque modifie également l'horizon temporel envisagé par le plan économique (*ibid.*, p. 200). La confiance dans la stabilité politique, donc dans l'égalité entre la donnée organisation sociale et légale ( $f$ ) en  $t$  et en  $t + 1$ , ou dans la stabilité des prix à travers le temps, sont deux des facteurs les plus importants pour que des plans économiques puissent être établis sur une longue période. Ce qui s'avère en particulier décisif pour les décisions d'investissement.

## B. Rôle et usage du plan économique

### (i) Plan et comportement économiques : la rationalité de l'agent

Eucken part du principe que chaque agent, chaque unité économique, poursuit son action sur la base d'un plan économique, sur la base d'une planification individuelle. Le plan est l'élément fondamental, universel et irréductible de l'analyse que Eucken fonde du point de vue de l'agent même :

Le chef de n'importe quelle structure économique agit toujours sur la base d'un plan économique. [...] De tout temps et partout, l'activité économique humaine consiste à créer et mettre en œuvre des plans économiques. Toute activité économique est donc basée sur l'établissement de plans. (Eucken, 1940b, p. 117-118)

Aussi chez Eucken, comme chez Lionel Robbins, l'opposition « entre un plan ou une absence de plan » est rejetée, puisque même l'économie libérale est basée sur des plans (individuels), au profit d'une approche « entre différentes sortes de plans » (Robbins, 1938b, p. 21). Eucken va plus loin. Si toute action individuelle est basée sur un plan économique, c'est parce qu'elle est conditionnée par un même calcul : obtenir plus en sacrifiant moins.<sup>17</sup> De sorte qu'au-delà du caractère « *variable* » de l'action économique de l'homme, persiste en effet une « *constante* » : un rapport de calcul entre les moyens et les besoins, que Eucken nomme le « principe économique » du comportement (*ibid.*, p. 281).<sup>18</sup> Cette base constante sert de support à Eucken afin de justifier l'analyse systématique des plans économiques qu'il entreprend :

Partout et à tout moment, l'homme doit quotidiennement surmonter la tension entre les moyens à sa disposition et ses besoins, en vue de satisfaire ces derniers. [...] Non seulement la situation des individus à cet égard est toujours fondamentalement la même, mais leurs comportements afin de résoudre le problème de la pénurie sont également constants. *Partout les individus cherchent, par leurs plans économiques et les actions qui en résultent, à atteindre un objectif particulier avec la plus petite dépense de moyens.* Ils suivent toujours ce « principe économique (*Wirtschaftlichen Prinzip*) ». (Eucken, 1940b, p. 281)

Eucken prend soin de préciser que ce principe économique n'a rien à voir avec « les objectifs et les fins de l'action humaine », qui sont sujets à variations (*ibid.*, p. 345, [n°61]). De même, la capacité à mener ce calcul de façon conséquente et d'avoir ensuite une conduite efficace dans l'action, varie également à travers le temps et l'espace.<sup>19</sup>

---

<sup>17</sup> On parlerait aujourd'hui d'efficacité, de rationalité instrumentale ou optimisatrice ; et la position de Eucken semble *in fine* compatible – bien qu'elle ne s'y réduise pas – avec une optimisation sous contrainte.

<sup>18</sup> En ce sens, Eucken décèle dans le comportement individuel une certaine « invariance de style d'ensemble » (1940b, p. 284), du même type que celle qu'il a décelé dans les formes de marché et de structures de l'ordre économique (*cf.* chapitre 1), ce qui autorise une formulation théorique au-delà du caractère historique.

<sup>19</sup> Pour Eucken, le raffinement graduel de la rationalité instrumentale ne modifie pas en profondeur l'existence du principe économique mais permet simplement un exercice plus efficace, dans le sens de plus proche de la satisfaction effective des besoins. C'est moins le raffinement de la technique qui a bouleversé la rationalité de l'individu que la rationalité individuelle qui a été le moteur du développement technique : « le développement d'un ordre (*Ordnung*) systématique de la monnaie et de la mesure du poids, de la tenue de livres,



Si Eucken tâche de fonder son étude du comportement individuel sur une base systématique, force est de constater qu'il entretient certaines ambiguïtés. C'est par exemple le cas lorsqu'il pose une équivalence entre la satisfaction des besoins individuels et la condition technique d'égalisation des utilités marginales. C'est encore le cas lorsqu'il évacue tout recours à la psychologie ou à l'histoire dans son analyse du comportement économique, alors qu'à de nombreuses reprises, nous verrons par la suite que Eucken fait montre d'une perspective culturelle incluant notamment la sphère familiale plus que l'individu autocentré, et la soif de pouvoir (Chap. 3.1) comme motif de l'action des agents.

L'approche de Eucken semble familière de la définition proposée par Lionel Robbins dans son *Essai sur la nature et la signification de la science économique*, où l'économie est la « science qui étudie le comportement humain en tant que relation entre les fins et les moyens rares à usages alternatifs » (Robbins, 1932, p. 30). Notons cependant que pour sa part, Eucken n'est pas en train de définir l'objet de la science économique en général, mais seulement le comportement individuel. De l'un à l'autre, le pas est franchi par Röpke qui reprend pratiquement à l'identique la définition de Robbins (qu'il connaissait personnellement), observant que « faire de l'économie n'est rien d'autre que le choix incessant entre différentes possibilités, et l'économie politique n'est au fond que la science de l'alternatif » (1940, p. 46).

On peut néanmoins considérer que les implications que les ordolibéraux déduisent d'une telle définition ne peuvent être assimilées à celles de Robbins (et surtout à la façon dont elle sera ensuite reçue par la profession). À ce titre, est étrangère aux ordolibéraux la spécification de l'économie comme une discipline analytique du comportement rationnel, qui a donc préséance sur d'autres champs du savoir qui partagent l'analyse du comportement (en termes contemporains l'impérialisme) émanant de la définition de Robbins (voir Backhouse & Medema, 2009, p. 805). Il convient plutôt de replacer l'approche de Eucken dans une démarche interne à la tradition continentale : finalement dans une approche de la rationalité économique analogue à celle de Weber.<sup>20</sup> Après tout, Robbins lui-même

---

des techniques de comptabilité *etc.*, ne signifie pas que l'individu a introduit un nouveau principe directeur, qui serait le principe économique. Au contraire, dès le début l'individu a voulu trouver les ressources nécessaires pour mieux suivre ce principe fondamental de toute activité économique » (1940b, p. 283). À la différence de Weber, Eucken semble adopter une vision essentialiste de l'homme comme machine calculante.

<sup>20</sup> Rappelons que dans la sphère du comportement économique, Weber se basait sur l'énonciation de la théorie de la valeur marginaliste version Carl Menger (Campagnolo,

voyait dans sa définition une simple formalisation des enseignements des autrichiens Ludwig von Mises et Carl Menger et des économistes britanniques comme Stanley Jevons et Philip Wicksteed (Howson, 2004, p. 413-414). Sans entrer dans une distinction trop fine du comportement économique comme « modèle d'allocation des ressources » rares (à la Robbins) ou de « modèle du comportement » (la science de l'action humaine de Mises) que mentionne Samuel Bostaph (2009, p. 91), la position de Eucken doit être rattachée au trio Weber-Mises-Robbins.<sup>21</sup>

Aussi, à la différence de Jean-Daniel Weisz (2001a) qui voit chez Eucken une forme de holisme méthodologique, l'approche de Eucken est marquée par l'individualisme méthodologique (voir également Broyer, 2007).<sup>22</sup> En vue d'éviter de « construire arbitrairement (*willkürlich*) des modèles » précise Eucken, c'est en prenant racine dans l'analyse des entités individuelles que l'économiste peut d'atteindre la réalité effective (1940b, p. 117, 196). Eucken est individualiste en ce que son analyse morphologique des systèmes économiques et des structures de marché s'appuie sur la formulation et la compréhension des plans individuels.

## (ii) Plan et systèmes économiques : de l'analyse individuelle à l'analyse globale

C'est au moyen du plan économique que Eucken va élaborer son dispositif morphologique, le conduisant notamment à une subdivision idéale typique entre l'économie d'échange (*Verkehrswirtschaft*) et l'économie administrée (*zentralgeleitete Wirtschaft*). En tant que principes de l'organisation de l'économie dans son ensemble, économie d'échange et économie administrée prennent la forme d'une dichotomie :

Il y a une alternative simple. *Soit* le contrôle se fait à travers les prix, et de ce fait sur la base des plans des ménages et des firmes, *soit* le contrôle se fait

---

2005, p. 799) et se montrait par exemple extrêmement critique à l'égard de l'usage de facteurs psychologiques (ou biologiques) afin d'expliquer le comportement social des individus (Maas, 2009, p. 507-511).

<sup>21</sup> Malgré la spécificité de chacun des auteurs, on peut trouver des conceptions partagées par les trois auteurs, et Robbins peut être présenté comme la synthèse entre la science synthétique *a priori* de Mises et le *Verstehen* wébérien (Callahan, 2007; Maclachlan, 2016).

<sup>22</sup> Bien que rattacher Eucken à la catégorie de l'*individualisme institutionnel*, dans le sens précisé par Joseph Agassi (1975), semblerait plus en adéquation avec sa méthodologie.

à travers les plans et les évaluations de l'autorité centrale. Les deux méthodes de contrôle sont mutuellement exclusives. (Eucken, 1948d, p. 192)

En particulier, un des traits significatifs de l'économie administrée repose sur l'impuissance (*Entmachtung*) des consommateurs et des entrepreneurs à former eux-mêmes leurs plans économiques, à maîtriser certains paramètres, puisque ce pouvoir est aux mains d'une direction centrale. Par contraste, Eucken caractérise l'économie d'échange par l'abdication du pouvoir central, et donc la capacité des agents de former des plans. Mais dans ce cadre, le problème du pouvoir économique est encore manifeste puisque les producteurs peuvent, par la concentration économique, ou suivant des caractéristiques de marché (monopole), exercer un pouvoir de marché au détriment des consommateurs. C'est également en termes de pouvoir que Röpke marque l'opposition entre économie de marché et économie administrée, évoquant la « neutralisation du pouvoir à travers sa diffusion et sa décentralisation » dans le cas de l'économie d'échange, et « un pouvoir et une idéologie créatrice comme l'histoire n'en a jamais produite » dans le cas de l'économie administrée (1949b, p. 159). Le chapitre (3) suivant creusera en particulier les différentes manifestations du pouvoir économique dans la sphère sociale.

Seul le directeur d'une économie administrée fait face, dans son plan économique, à l'ensemble des données – et au facteur risque – du système économique global (Eucken, 1940b, p. 203). De sorte que dans le cas de l'économie administrée, le « plan global (*Gesamtplan*) forme une unité complète », car il s'impose à toutes les actions économiques, il s'impose à des « plans subordonnés de court terme » (1940b, p. 192). Dans l'économie administrée, le plan du directeur est « basé sur des données du point de vue de l'économie dans son ensemble (*Gesamtwirtschaftliche Daten*) » (*ibid.*, voir aussi p. 130).

Par contraste, l'économie d'échange est caractérisée par des plans individuels (*Einzelpläne*), par nature incomplets. Car ces plans individuels ne concernent qu'en partie le processus économique d'ensemble, « bien que certains aspects demeurent en partie liés aux données du point de vue de l'économie dans son ensemble » (*ibid.*, p. 198). Par exemple, les connaissances techniques à disposition d'un entrepreneur  $\epsilon$  et l'organisation sociale et légale (f) concernent l'économie dans son ensemble. Mais la spécificité de l'économie d'échange vient du fait que chaque unité économique individuelle est « cernée par les prix (*Preisen umgeben*) », selon une expression que Eucken utilise à plusieurs reprises (*ibid.*, p. 199, 200, 201). Les prix de concurrence

impliquent *de facto* une relation simultanée à l'ensemble des marchés et au système monétaire. Ce que Eucken donne à voir en reprenant certaines formulations de son élève Karl Friedrich Maier (entre guillemets) :

Les prix peuvent être considérés comme une "frontière entre l'économie d'échange dans son ensemble et l'entreprise individuelle". À ce titre, "l'entreprise individuelle n'est pas directement affectée" par les données du point de vue de l'économie dans son ensemble (*Gesamtwirtschaftliche Daten*), mais l'est indirectement puisque le système de prix lui fait "dûment tenir compte de toutes les autres unités individuelles". (Eucken, 1940b, p. 199)

Eucken considère qu'il y a une relation directe puisque l'entrepreneur fait face aux données du point de vue de sa firme. Mais les prix sont également des données indirectes, car elles concernent le rapport de son entreprise au reste du marché ou de l'économie.<sup>23</sup> Le raisonnement parallèle est mené pour les ménages (*ibid.*, p. 200-201). Eucken précise plus loin que l'analyse d'un ménage ou de la firme individuelle ne constitue que « la première étape de l'investigation théorique », son point de départ (*ibid.*, p. 201). En définitive, l'objectif est moins l'analyse partielle des marchés qu'une compréhension globale du fonctionnement de l'économie :

L'analyse d'entreprises ou de ménages particuliers, ou des relations entre certaines quantités individuelles, n'appartient guère à la théorie économique. Le sens des variations économiques particulières n'est significatif que s'il est part d'une connaissance du contexte d'ensemble (*Gesamtzusammenhangs*). (Eucken, 1940b, p. 197)

Eucken estime en particulier qu'avec une approche en termes d'analyse partielle, telle que menée par Marshall, « la tâche centrale de la théorie, qui consiste à analyser les interrelations entre les unités économiques individuelles, est mise de côté » (*ibid.*, p. 197). Eucken vise la compréhension du processus économique et de ses interactions au niveau global, c'est là la véritable ambition de l'économie théorique. Néanmoins, les ordolibéraux ne font que des références non seulement littéraires, mais également extrêmement allusives à la théorie de l'équilibre

---

<sup>23</sup> Eucken ne s'inscrit pas dans une dichotomie entre rapport (externe) marchand et rapport (interne) hiérarchique, distinction qu'introduit par exemple Ronald H. Coase (1937) dans son explication de l'existence de la firme par les coûts de transaction. À ma connaissance, il n'y a aucune mention significative des travaux de Coase dans l'œuvre de Eucken (ni même des autres ordolibéraux).

économique général ; dont on peut légitimement penser qu'elles sont plutôt basées sur les formulations de Cassel ou Stackelberg (Broyer, 2003a, p. 97) que de Walras ou Pareto. Si bien qu'il est difficile de voir sur quels outils de l'analyse économique les ordolibéraux entendent effectivement s'appuyer pour satisfaire à leur ambition de rendre compte du fonctionnement global du processus économique.

Eucken utilise donc l'analyse du plan économique comme un outil qui permet de combiner l'analyse des entités individuelles avec l'analyse du contexte global de leurs interrelations. Dans ce qui suit, on verra comment la catégorie du plan est utilisée par Eucken lorsqu'il formule son dispositif morphologique. Que ce soit dans l'analyse de systèmes de l'économie administrée et de l'économie d'échange, détaillée à la section 2 ; ou dans l'analyse des structures de marché à l'intérieur de l'économie d'échange, objet de la section 3.

## Section 2. La morphologie des systèmes économiques et le débat sur le calcul socialiste

Si dans un premier temps on rappelle succinctement les grandes étapes du débat sur la possibilité d'un calcul socialiste (A), c'est par ce que ce débat est indispensable afin de comprendre la formulation et les enjeux du dispositif morphologique de Eucken. En mettant en particulier la question du pouvoir au centre de son analyse, Eucken se positionne en porte-à-faux des lignes de fractures théoriques du débat de l'époque. Dans cette optique, on verra dans une deuxième sous-section (B) comment Eucken conduit son analyse différenciée des formes de l'économie administrée. Enfin, les déterminants essentiels de l'économie d'échange - forme antithétique à l'économie administrée chez Eucken - sont brièvement présentés dans une troisième sous-section (C).

### A. Le débat sur le calcul socialiste : les grandes lignes

#### (i) Mises (1920) et l'impossibilité d'un calcul rationnel

Les travaux de Ludwig von Mises (1920, 1922), au regard de l'importance des arguments développés d'une part, et de l'ampleur de la discussion qui en résulta

d'autre part, marquent le point de départ du débat moderne sur la possibilité d'un calcul économique (*Wirtschaftsrechnung*) rationnel dans une économie socialiste.<sup>24</sup> Par économie socialiste, Mises entend une société où « la répartition des biens de consommation doit être indépendante de la production et de ses conditions économiques » (1920, p. 95). En d'autres termes, dans une société socialiste, « la propriété collective des biens de production est inconciliable avec le fait de fonder la répartition (...) sur l'imputation économique du produit à chacun des facteurs de production » (*ibid.*). Or, précise Mises, en l'absence de propriété privée, le calcul économique qui unifie et objective sous un rapport d'échange les valeurs d'usage subjectives des différents agents est impossible, car aucun marché libre n'existe : il n'y a donc pas de système de prix.

L'argument de Mises se place du point de vue de l'entreprise, et en particulier de l'offre et de la demande des biens capitaux. En effet, pour Mises seule la propriété privée fournit l'incitation nécessaire à la production, laquelle permet de développer des relations de marchés dont l'indicateur final est le prix, à la fois source et résultat du calcul :

Les biens de production n'étant pas échangés, on ne peut connaître leur prix, leur valeur monétaire. On ne peut conserver dans la communauté socialiste le rôle que la monnaie joue dans l'économie "libre" pour le calcul de la production. Le calcul de la valeur en termes de monnaie devient impossible. (Mises, 1920, p. 97; voir également Hayek, 1935b, p. 35)

Dans l'économie de marché concurrentielle, les consommateurs classent leurs paniers de biens et les producteurs ordonnent les décisions d'investissement au regard des rendements attendus : Mises y voit une procédure menant à ce que « le principe de l'efficacité économique règne partout » (1920, p. 110-111). Cette efficacité doit être dissociée du « calcul technique » ou « statistique » pour être replacée dans les rapports d'échange (*ibid.*, p. 130-131). Dans le même ordre d'idée, Hayek insistera sur le fait qu'un problème statistique est un « problème mécanique » ; or le problème économique ne peut être résolu par un ingénieur « que si l'ordre d'importance des différents besoins de la communauté était fixé de

---

<sup>24</sup> Les idées présentées par Mises en 1920 dans *Le calcul économique en régime collectiviste* (*Die Wirtschaftsrechnung im sozialistischen Gemeinwesen*) seront largement reprises dans son imposante étude sur *Le socialisme* (1922), qui aura une diffusion internationale plus conséquente.

façon indépendante de la question de son prix de revient » (Hayek, 1935b, p. 14-15). En définitive, « le problème économique se pose donc dès que plusieurs fins se disputent les ressources disponibles » (*ibid.*, p. 16).

La charge de Mises prend racine dans un contexte particulier. Dans l'immédiat après Première Guerre, certains programmes politiques proches du socialisme et du marxisme dominant la scène gouvernementale germanophone (notamment portés par l'expérience soviétique à l'Est).<sup>25</sup> À Vienne, Mises côtoie les tenants de la planification économique. Inspiré par le fonctionnement de l'économie de guerre (*Kriegswirtschaft*) du premier conflit mondial, Otto Neurath (1919) prône une économie de calcul en nature (*Naturalwirtschaft*), dont la monnaie serait exclue. Dans la même veine, bien qu'il conserve l'appareil monétaire, Otto Bauer (1919) proposait la socialisation du système bancaire. C'est en particulier à eux que les écrits de Mises s'adressent dans ces années vingt. Karl Polanyi, introduit dans les mêmes cercles viennois,<sup>26</sup> répondit à Mises par un socialisme fédéral où le calcul économique serait d'après lui envisageable, suivant le modèle des guildes.<sup>27</sup>

Mais les véritables réponses théoriques au *challenge* posé au socialisme par Mises viendront du monde anglophone. Dans son adresse présidentielle lors de la rencontre annuelle de l'*American Economic Association*, Fred M. Taylor (1929) introduit la solution mathématique dans le débat, qui sera ensuite portée par Henry D. Dickinson (1930; 1933). Les deux économistes américains insisteront sur la possibilité, sous condition d'une connaissance complète des données pertinentes, de calculer les conditions d'équilibre à partir d'un nombre égal d'équations et d'inconnues. Bien qu'ils mentionnent s'inspirer en particulier de Gustav Cassel, c'est fort des travaux de Vilfredo Pareto sur l'équilibre général, et en particulier sur

---

<sup>25</sup> En Allemagne, les responsables politiques cherchent à réorganiser l'industrie sous formes de cartels et de syndicats à travers une commission de socialisation dont l'économiste socialiste Émile Lederer (1882-1939) est une figure de proue. Les ordolibéraux connaissaient bien Lederer puisqu'ils l'avait fréquenté dans différents cercles savants et politiques (voir Commun, 2016, p. 29, 39 *sqq.*).

<sup>26</sup> Les interactions entre les différents cercles savants de la Vienne d'entre-deux-guerres ont récemment reçu une attention toute particulière : voir en particulier les travaux de Erwin Dekker (2014, 2016) et l'analyse de réseau de Claire Wright (2016).

<sup>27</sup> Sur les débats autrichiens et allemands des années vingt, finalement plus ancré dans des questions pratiques et directement politiques, le lecteur intéressé pourra consulter Günther K. Chaloupek (1990). Dans cette perspective, sur Polanyi voir Jérôme Maucourant (1993) et sur Neurath, voir l'ouvrage éditée par Nancy Cartwright *et al.* (2008). Les travaux de Schumpeter (1999) dans ce cadre méritent également d'être mentionnés.

la base de l'article *Le ministère de la production dans un état collectiviste* de Enrico Barone,<sup>28</sup> que de leur côté les économistes socialistes européens entendront contester l'argument de Mises.

Néanmoins, cette solution implique pour les socialistes un nombre important de transitions au regard de leurs positions habituelles. Dont les plus visibles sont peut-être l'abandon de la théorie de la valeur travail au profit de la théorie des prix marginaliste et l'acceptation de la souveraineté du consommateur comme principe de direction du processus économique.<sup>29</sup> Ces transitions furent jugées très durement par l'économiste marxiste Maurice Dobb, qui y vit une forme de compromission (1933, p. 591-592). En réponse à Dobb, Abba Lerner objecte que le calcul économique et l'existence de prix de marché « ne doivent plus être considérés comme des ruses antisocialistes ou des illusions bourgeoises » (1934, p. 51), mais bien être au cœur du projet théorique des économistes socialistes : où le respect des préférences du consommateur est un critère d'efficacité économique. La conversion d'une partie des économistes socialistes au marché était (quasiment) consommée.<sup>30</sup>

Fort de ce nouveau paradigme, le calcul économique était – au moins en théorie – concevable. Ce que Hayek fut forcé de reconnaître en 1935, lorsqu'il publie un ouvrage qui rassemble les contributions critiques du socialisme (dont l'article de 1920 de Mises). Hayek interroge : cette solution « mérite-t-elle encore le titre de planisme ? [...] elle ne comporte certainement pas plus de planisme que la construction d'un cadre légal pour le capitalisme » (1935a, p. 220). Interrogation qui ne cessera de s'intensifier dans la mesure où, dans un bref aperçu de la littérature intitulé *Sur la théorie du collectivisme* (*Zur Theorie des Kollektivismus*), Röpke notera que « le révisionnisme (*Revisionismus*) est déjà allé si loin qu'il est difficile de reconnaître le caractère socialiste » des contributions récentes (1949b, p. 146). Cette ligne qui tente de décrédibiliser l'approche des économistes socialistes témoigne

---

<sup>28</sup> Dans sa version originale : *Il ministro della produzione nello stato collettivista*, publié en 1909 dans le *Giornale degli economisti*. Pour une analyse des travaux de Barone, et en particulier de l'article précédemment cité, voir Claire Baldin, André Legris et Ludovic Ragni (2012).

<sup>29</sup> La thèse revient sur le concept de souveraineté du consommateur au chapitre 5.3.

<sup>30</sup> Dans l'optique de replacer la contribution de Eucken au débat, nous intéressent moins les divergences entre les tenants du socialisme. On trouve une analyse de ces divergences chez Abraham Bergson (1948) ou chez Dore & Kaser (1984). La plupart des contributions originales citées ici (entre autre Dickinson, Taylor, Dobb, Lerner et Lange) sont compilées dans un ouvrage édité par Peter Boettke (2000).



certainement d'un malaise dans le camp libéral. Mais Mises, Hayek et Robbins n'étaient néanmoins pas à court d'arguments à opposer.

D'après eux, la quantité d'information que l'autorité centrale devrait rassembler, et traiter, implique de résoudre des « millions » (Robbins, 1934, p. 151) ou des « centaines de milliers » (Hayek, 1935a, p. 211-214) d'équations : unités de productions, propriétés techniques des biens, biens de consommation, *etc.*, en continuels changements. Ce faisant, Mises, Hayek et Robbins reconduisaient l'argument qui avait été celui de Pareto quant à la possibilité technique de détermination de l'équilibre économique par le calcul. Dans le *Manuel*, Pareto jugeait que « si on pouvait vraiment connaître toutes ces équations, le seul moyen accessible aux forces humaines pour le résoudre, ce serait d'observer la solution pratique que donne le marché » (1906, p. 234). Qu'à cela ne tienne, Oskar Lange allait répondre à cette difficulté par une procédure reproduisant précisément le fonctionnement du marché.

## (ii) Oskar Lange et le socialisme de marché

Comme on vient de l'entrevoir, la solution par le socialisme de marché qui prend corps dans les années trente va complètement rebattre les termes du débat. Et ce, en raison d'un double diagnostic – jusqu'alors contradictoire – posé par les économistes socialistes : d'un côté le développement de l'économie en tant que science est intimement lié au développement du marché ; or d'autre part le marché se montre, dans l'entre-deux-guerres, incapable d'assurer la coordination entre les agents. L'économiste d'origine polonaise Oskar Lange est représentatif de cette position, témoignant tout à la fois d'une confiance indéfectible dans la science économique marginaliste, tout en reconduisant le constat d'une crise sans précédent du capitalisme marchand (1945, p. 26).

Dans un article en deux parties publié dans *The Review of Economic Studies*,<sup>31</sup> Lange va livrer la formulation la plus aboutie de la théorie économique du socialisme (1936, 1937). S'appuyant sur les travaux susmentionnés de Pareto-Barone, Taylor, Dickinson et fort des précisions apportées par Lerner, Lange soutient que dans une

---

<sup>31</sup> *The Review of Economic Studies* est fondée en 1933. Avec l'*American Economic Review*, *The Economic Journal* et *Economica*, elle constitue le lieu essentiel du débat sur le calcul en régime socialiste. Abba Lerner, Walter Rudlin et Paul Sweezy en sont les premiers directeurs (cf. <http://www.restud.com/history/>).

économie de type socialiste, « le processus de détermination des prix est tout à fait analogue à celui du marché concurrentiel » ; et ce à condition que « le bureau central de planification exécute les fonctions du marché » (1936, p. 64). En particulier, le bureau central de planification doit veiller à ce que les gestionnaires-entrepreneurs, qui ne sont plus mus par le désir de profit, suivent deux règles (ou conditions subjectives de l'équilibre). La première veut que « chaque entreprise choisisse une combinaison de facteurs de production et une échelle de production telle qu'elle minimise le coût moyen de production », menant à ce que « chaque bien soit produit avec un sacrifice minimum des alternatives », qui repose sur la condition technique que le coût marginal et le prix du produit soient égaux (*ibid.*, p. 62). La deuxième règle consiste aux reconversions d'une industrie à l'autre, dans le but « d'égaliser le coût moyen au prix de marché du produit » : le respect de la souveraineté du consommateur d'après Lange (*ibid.*).<sup>32</sup>

Dans le modèle de Lange, le bureau central de planification se contente d'annoncer des prix « choisis *au hasard* » - « *historiquement donnés* », indique-t-il plus loin - sur la base desquels les agents économiques pourront mener leur calcul économique (*ibid.*, p. 66). Le bureau doit s'appuyer sur les résultats de chaque « *période comptable* », puisque « *tout prix différent de son prix d'équilibre montrerait (...) un surplus ou une pénurie du bien en question* » (*ibid.*, p. 64). Ce à quoi le bureau répond par une hausse ou une baisse attenante de ce prix pour la période suivante (ce qui entraîne un gaspillage à court terme). En définitive, au regard de la détermination de l'équilibre, tout se passe comme dans l'économie concurrentielle.<sup>33</sup> Les individus agissent sur la base de la « *fonction paramétrique des prix* » qui va progressivement les mener, par un processus « *d'essais et d'erreur* », à une solution d'équilibre : à l'image du tâtonnement de Walras que Lange transforme et matérialise dans la figure - centralisée - du commissaire-priseur (Lange, 1936, p. 59). Sans le savoir, Lange donnait corps à l'expérience d'un

---

<sup>32</sup> Abba Lerner (1937, p. 255) remarquera ensuite que le respect de ces deux règles (conditions subjectives) n'assure pas la réalisation d'un équilibre comparable à une situation concurrentielle (conditions objectives), c'est-à-dire à « *l'utilisation la plus économique des ressources* ». Lerner s'appuie sur la démonstration de Joan Robinson sur la concurrence imparfaite. Mention est faite de cette contribution car Lerner représente une des rares connexions explicites entre les deux débats qui nous occupent dans ce chapitre.

<sup>33</sup> Bien que Lange laisse en suspens la question de la stabilité (convergence) de l'équilibre général (Arrous, 1990, p. 71).

« entrepreneur unique » chargé de maximiser l'utilité sociale envisagée par Walras lui-même (1898, p. 251).<sup>34</sup>

Le résultat de Lange constitue un véritable tour de force. Non seulement, car il donne des fondements théoriques robustes au socialisme de marché *via* l'équilibre économique général, dont Lange retourne l'usage habituel de l'économie de marché libérale vers l'économie de marché socialiste. Mais également en ce qu'il répond aux réserves pratiques, ou techniques, énoncées par Mises et raffinées par Hayek et Robbins. Lange, avec la même pointe d'ironie qui traverse l'ensemble de son article de 1936, remarque que l'économie planifiée qu'il envisage n'exige aucune compétence mathématique particulière ; sa procédure d'essais et erreurs l'en prémunit :

Les seules « équations » qu'il faudrait « résoudre » seraient celles des consommateurs et des gestionnaires des entreprises. Ce sont exactement les mêmes « équations » qui sont résolues dans le système économique actuel et les personnes qui font la « résolution » sont les mêmes. Les consommateurs les « résolvent » en dépensant leur revenu de manière à obtenir l'utilité totale maximale ; et les gestionnaires des plans de production « les résolvent » en trouvant la combinaison de facteurs et l'échelle de la production qui minimise le coût moyen. (Lange, 1936, p. 67)

D'après Lange, ce système devrait « fonctionner *bien mieux* » que le marché concurrentiel, car le bureau central jouit d'une « connaissance plus large » du processus économique dans son ensemble, par contraste à la myopie du capitalisme individuel (*ibid.*). À ce titre, le débat ne consiste pas seulement à savoir si le socialisme peut faire, en termes d'efficacité, *au moins aussi bien* que l'économie de marché concurrentielle, mais s'il peut faire *mieux* (Levy & Peart, 2008).

---

<sup>34</sup> Néanmoins, l'assimilation entre le projet de Lange et celui de Walras est moins évidente qu'il peut sembler. D'une part, si on envisage le projet de Walras dans son ensemble (voir Baranzini, 2016), « le tâtonnement est l'algorithme du calcul de la libre concurrence absolue » et de ce fait « il ne correspond donc pas au fonctionnement des marchés concrets et n'est pas non plus un processus d'ajustement du prix » (Baranzini, 2011, p. 165). Cette interprétation est précisément l'optique des socialistes de marché en particulier, comme de l'approche néoclassique en général. D'autre part, Lange conduit une lecture du tâtonnement largement influencée par une approche marshallienne. De ce fait, loin de la question « de la stabilité de l'équilibre général (...) en termes généraux », priment « les caractéristiques organisationnelles des économies et secteurs considérés » (Lendjel, 2001, p. 110).

Face à ces nouveaux arguments, les autrichiens ne vont pas rester sans objections. Les réponses vont alors principalement suivre deux lignes. D'une part, Mises va insister sur le rôle irremplaçable de l'entrepreneur capitaliste et donc des incitations inhérentes à l'économie de marché en régime de propriété privée (Mises, 1949, p. 704). D'autre part, Hayek soutiendra le rôle informationnel du marché : le marché comme procédure de découverte de l'information. Dans *Socialist Calculation : The Competitive 'Solution'*, Hayek (1940) revient sur l'ensemble des contributions des années trente. Dans un premier temps, il réaffirme ses doutes sur la possibilité d'un modèle institutionnel concret en capacité d'instaurer un équilibre théorique (statique) : « la véritable nature du problème n'a pas été perçue ». Ce que Hayek pouvait déjà faire remarquer au milieu des années trente :

Ce qui importe pratiquement ici, ce n'est pas la structure technique du système, mais d'une part la nature et la quantité des informations nécessaires si l'on veut tenter de trouver une solution numérique et d'autre part l'ampleur de la tâche que la solution numérique doit impliquer dans toute communauté moderne. (Hayek, 1935a, p. 209-210)

Ensuite, sur la base de ses travaux sur l'information/connaissance (*knowledge*), Hayek (1937, 1945b)<sup>35</sup> décline l'argument théorique qui allait devenir central à l'ensemble de ses travaux :

Ce qui est oublié ici, c'est que la méthode de production qui est la moins coûteuse, compte tenu de conditions données, est une chose qui doit être découverte, et qui doit être découverte à nouveau presque d'un jour à l'autre parfois (...). (Hayek, 1940, p. 139).

Ce faisant, Hayek déplace la lecture de l'institution de marché et du système de prix de l'allocation des ressources rares vers la problématique de la formation, de la

---

<sup>35</sup> Ces deux articles sont accessibles en langue française (voir Hayek, 1986, 2009). La thèse (encore prégnante aujourd'hui) d'une coupure épistémologique, d'une *transformation* du jeune Hayek, ancré dans la théorie de l'équilibre général à un second Hayek, centré sur la question d'un équilibre informationnel d'une autre nature, a été soutenue par Bruce Caldwell (1988). Néanmoins, Richard Arena (2003, p. 317) a montré que a) l'œuvre de Hayek n'a jamais impliqué l'utilisation d'un équilibre économique walrasien ou néo-walrasien ; b) que Hayek avait déjà montré, avant 1936, une attention particulière à la question de l'information ; et c) que le concept d'équilibre qu'il utilisait à ses débuts était encore prévalent après 1936.

diffusion et de l'acquisition de l'information. Si ingénieuse soit-elle, la lecture de Hayek joue un rôle marginal dans l'histoire qui est la nôtre.<sup>36</sup>

### (iii) De l'incommensurabilité des ordres économiques

À cette étape, l'introduction de Walter Eucken dans le débat sur le calcul socialiste nous semble nécessaire. Le 12 mars 1946, Eucken adresse une lettre à Friedrich Hayek. À travers son commentaire sur *La route de la servitude* (Hayek, 1944), Eucken signale son attention particulière pour le débat que nous venons de reconstruire :

Votre livre m'a encouragé à décrire de façon systématique les expériences allemandes que j'ai observées de très près. Cela a trait au problème du calcul économique dans une économie planifiée. Les difficultés identifiées en théorie sont maintenant apparues dans la réalité et ont compromis de manière critique le fonctionnement de la planification centrale. (Eucken, 1946b, p. 138)

Le fruit de cet examen paraît deux ans plus tard, dans *Economica* (alors tenue par Robbins et Hayek), sous la forme d'un article, publié dans deux numéros successifs, intitulé *On the Theory of the Centrally Administrated Economy : An Analysis of the German Experiment* (1948d). Dans ce texte, Eucken analyse le fonctionnement de l'ordre économique planifié allemand, entre 1936 et 1948. Au-delà du cas particulier, Eucken envisage une question plus générale : l'économie d'échange et l'économie administrée suivent-elles une même logique, partagent-elles les mêmes nécessités ? Une seule et même théorie est-elle suffisante pour rendre compte du processus économique de ces deux ordres ? Plus fondamentalement, l'économie d'échange et l'économie planifiée constituent-elles des mondes commensurables ? L'article de Eucken, comme nous le verrons, apporte une réponse clairement négative à ces interrogations. On verra en particulier que ces deux mondes

---

<sup>36</sup> Bien qu'elle soit « peut-être l'explication la plus aboutie du mécanisme marchand devant celle de Walras, Arrow, Debreu ou de Hahn » pour Pascal Bridel (1993, p. 8), la lecture hayekienne est restée au ban de l'économie *mainstream* qui lui a préféré une approche techniquement plus élaborée. Karen I. Vaughn (1980) revient en particulier sur les arguments autrichiens relatifs au rôle de l'entrepreneur, l'information décentralisée et la place des incitations. Sur les positions de Hayek relativement au socialisme en général, et au débat sur le calcul socialiste en particulier, voir Bruce Caldwell (1997).

renvoient à deux exercices différents du pouvoir économique, ce qui interdit aux ordolibéraux de les considérer sous un même modèle.

Les historiens de la pensée économique considèrent aujourd'hui que le nœud du débat du calcul socialiste se joua précisément au niveau indiqué par le questionnement de Eucken, empêtré dans un problème de nature épistémologique (Cubeddu & Vannucci, 1993; Lavoie, 1985). Ce qui a contribué à une fin de dialogue marquée par l'incompréhension mutuelle, chacune des parties étant persuadée de l'avoir emporté.<sup>37</sup> En définitive, « le débat sur le calcul a été perçu par les socialistes de marché, ainsi que par les économistes néo-classiques, dans le contexte *d'un même* paradigme théorique ; la tradition autrichienne considère ce débat comme une confrontation entre des modèles théoriques mutuellement exclusifs » (Bridel, 1993, p. 6).

Toutefois, l'incommensurabilité n'est pas seulement caractéristique des autrichiens, et la démarcation est plus complexe qu'il n'y paraît. Par exemple, Dobb reproche à Dickinson et à Mises – pourtant en principe opposés – de considérer tous deux « que les catégories de la théorie économique sont également valables dans un ordre socialiste comme dans un ordre individualiste » (1933, p. 589). Et en effet, cette ligne d'assimilation traverse les contributions de Dickinson (1933), puis de Lerner (1934), avant d'être réaffirmée par Durbin (1936, p. 676). Cette position culmine chez Lange, qui témoigne d'une forme de positivisme en se rattachant à l'universalité des « lois économiques » qui auraient une « validité objective » (1945, p. 24).<sup>38</sup> Plus étonnement, l'économiste de Chicago Frank Knight voit aussi deux modèles appartenant aux mêmes déterminants économiques.<sup>39</sup> Bien que ce dernier ne puisse clairement pas être rattaché à une vision positiviste de la science (voir Hammond, 1991).

---

<sup>37</sup> Des années après le débat initial, la réponse amusée de Lange (1969) qui précise que la puissance de calcul des ordinateurs permet maintenant de régler facilement les difficultés techniques levées par Mises, Robbins et Hayek, témoigne de l'incompréhension respective relativement à la portée des derniers arguments autrichiens (*information, incitations etc.*).

<sup>38</sup> Au sein même de l'économie politique marxiste, la tension entre l'historicité de certains phénomènes et le caractère naturel, transhistorique et universel des lois économiques reste vive (voir Lallement, 2014).

<sup>39</sup> « L'économie collectiviste va se confronter aux mêmes problèmes économiques qu'une économie individualiste, et pour autant qu'elle résolve ces problèmes économiquement, elle va agir en accord avec les principes du marginalisme, puisqu'ils sont les principes du comportement économique (*economizing behavior*) » (Knight, 1936, p. 265).

Pour Eucken, s'il y a en effet confrontation entre deux cadres théoriques irréconciliables, c'est parce que plus fondamentalement – au niveau ontologique pourrait-on dire – économie d'échange et économie administrée renvoient à deux mondes, à deux réalités, incommensurables. La question du partage du débat entre *monistes* (un seul modèle) et *dualistes* (deux modèles) – pour reprendre la catégorisation que pose Eucken – transcende donc les positions classiques (socialiste versus libéral) concernant la possibilité, ou non, du calcul socialiste. Eucken se place parmi les dualistes, sous le patronage de John Stuart Mill et de Heinrich Dietzel (Eucken, 1948d, p. 80).<sup>40</sup> Et range parmi les monistes Pareto et Barone, suivis de Taylor, Lange, Lerner, mais également les autrichiens Wieser et Schumpeter.<sup>41</sup> Cette distinction ne date pas de 1948 dans les travaux de Eucken. Ce dernier l'explique dès la première édition des *Fondements* (1940a, p. 283, 287). Et il exprime très clairement les ressorts antinomiques des deux modèles. Encore une fois, la question de l'exercice du pouvoir est primordiale dans l'ambition compréhensive qui est la sienne :

Le fonctionnement du processus économique dans le cadre des deux formes extrêmes – l'économie totalement centralisée et l'économie de concurrence parfaite – partage certaines similitudes. En effet la gestion d'une économie totalement centralisée *peut*, dans certaines circonstances, orienter le processus économique de façon semblable à une économie complètement concurrentielle. Cette constatation ne doit cependant pas nous induire en erreur et nous faire croire que dans les deux cas le processus économique *devrait* suivre un même chemin et que l'analyse d'un modèle pourrait remplacer celle de l'autre. De grandes différences subsistent (...). La répartition du pouvoir (*Macht*) est tout à fait différente dans chacun des cas [...]. Les individus vivent dans des mondes économiques complètement différents. (Eucken, 1940b, p. 212)

L'avantage de la typologie proposée par Eucken, c'est qu'elle permet d'intégrer des approches contradictoires dans un même schéma explicatif, précisément par l'adoption du critère de plan, précédemment évoqué. En creux, c'est la question du pouvoir (ou non) des agents à l'intérieur du processus économique qui est l'objet

---

<sup>40</sup> Heinrich Dietzel (1857-1935), socio-économiste libéral, était professeur à Bonn.

<sup>41</sup> En ce sens, il n'y avait donc pas unanimité parmi les économistes dits *autrichiens* : dans la nature de leurs arguments (Mises, Hayek), mais également dans leur positionnement au sein du débat puisque Schumpeter (voir Lakomski, 1999, p. 96-97), comme Wieser avant lui (Bostaph, 2003), reconnaissent la possibilité effective d'un calcul économique socialiste.

d'analyse commun aux deux systèmes. Eucken prend soin de distinguer nettement l'usage d'expressions comme "collectiviste" et "économie administrée". Un soin que l'on ne retrouve pas chez Röpke par exemple. Pour Eucken, l'économie collectiviste est un cas historique particulier, relevant d'un vocabulaire imprécis, car propre aux débats intéressés de la sphère politique. Au contraire, l'économie administrée est construite à partir d'idéaux types présents dans chaque ordre économique concret, à plus ou moins grande échelle (*ibid.*, p. 337, [n°40]). Cette analyse de l'économie administrée est l'objet du point suivant.

## B. Les formes de l'économie administrée chez Eucken

Dans ce qui suit, on montre que Eucken arrive à un résultat apparemment paradoxal du point de vue des positions antithétiques du débat. D'un côté, Eucken refuse à Barone et à ses continuateurs l'unité qu'ils postulent entre les deux systèmes économiques. De l'autre, Eucken est prêt à reconnaître que la solution théorique par le socialisme de marché peut, dans certains cas particuliers, être comptable du système de marché concurrentiel et qu'elle doit donc être appréhendée avec les mêmes outils théoriques. En définitive, le propos de Eucken peut être lu comme une tentative de lever ce qu'il estime une ambiguïté dans la compréhension des ordres économiques parmi les protagonistes du débat sur le calcul socialiste : la question sous-jacente du pouvoir économique est clef pour comprendre la cohérence de sa lecture.

### (i) L'économie administrée : ce « monde de valeurs »

Ce qui caractérise toute économie administrée pour Eucken, c'est le fait qu'elle repose sur un système « d'évaluations (*Bewertungen*) », et à ce titre qu'elle constitue un « monde de valeurs (*Welt von Werten*) » (1940b, p. 192). Le sens de « valeurs » doit être entendu ici comme rapport entre des grandeurs physiques de nature disparate, par opposition à l'homogénéité des prix. Derrière le concept de *monde de valeurs* que propose Eucken, on peut lire deux classes d'arguments relatifs à l'incommensurabilité entre économie administrée et économie d'échange : technico-organisationnels d'une part et épistémologiques d'autre part.

Dans une optique miséenne, Eucken remarque qu'il manque à l'économie administrée une « méthode adéquate » pour l'évaluation des raretés relatives des



biens et des moyens de production (*ibid.*, p. 120). Puisque « les décisions de production sont données à partir de calculs de quantités physiques », l'économie administrée à l'échelle d'un pays est dans l'incapacité de mener à bien une direction efficace du capital et de l'investissement (*ibid.*, p. 94, 119). En effet, le planificateur peut s'appuyer sur des « évaluations globales arrondies », des statistiques. Mais il ne peut conduire de calcul économique à proprement parler, sans la « force contraignante » que constituent les prix et les coûts marginaux, par exemple (*ibid.*, p. 86). En conséquence, seul un équilibre statistique est possible dans une économie administrée et non pas un équilibre économique comme dans l'économie d'échange (Eucken, 1948d, p. 89).<sup>42</sup>

Fort de son analyse du fonctionnement concret de l'économie planifiée national-socialiste, Eucken va en quelque sorte nuancer cet argument technique. Il remarque que les deux systèmes ne peuvent pas être évalués par les mêmes critères, car leurs objectifs sont foncièrement différents. En effet, la réussite d'une économie administrée tient moins dans la satisfaction des consommateurs, que dans la réussite « du plan central » ; c'est-à-dire des objectifs fixés par – et pour – l'autorité centrale. Lesquels sont le plus souvent orientés vers l'investissement et la production. De façon analogue, Röpke indiquait déjà dans son article *Socialism, Planning, and the Business Cycle* qu'avec la planification, « les individus vont souffrir en tant que consommateurs plutôt qu'en tant que producteurs » (1936c, p. 321). Mais c'est moins la capacité – dans ce cas l'incapacité – à mener un calcul économique rationnel qui intéresse Eucken, que la mise en évidence de deux mondes aux déterminations foncièrement étrangères. À partir de là, Eucken va conduire l'argument sur la dichotomie entre les deux systèmes sur un plan épistémologique.

Certes économie d'échange et économie administrée partagent les trois « règles de l'expérience » (*cf. supra*), mais les façons de conduire les plans, d'agir économiquement sont radicalement dissonantes. La signification de la “rareté”, ou la démarche “d'économiser” (1948d, p. 189), ont différentes significations en

---

<sup>42</sup> Des trois niveaux d'équilibre économique – dans la firme, dans un secteur (partiel) ou dans l'ensemble de l'économie (général) – Eucken estime que l'économie administrée est incapable d'assurer les deux équilibres de premier type et laisse la question de l'équilibre général ouverte, bien qu'il indique que l'équilibre économique général ne fait normalement pas partie des objectifs d'une économie planifiée au regard des différentes expériences historiques (1948d, p. 100).

fonction du système économique. Par exemple, dans l'économie administrée les prix jouent un rôle seulement subsidiaire, au même titre que les salaires ne rémunèrent plus la participation à la production, mais prennent la forme d'un salaire de subsistance (1948d, p. 181). Eucken en conclut que les mêmes termes – la monnaie au premier chef (Röpke, 1947f, p. 244), mais aussi les prix, le marché où l'échange, *etc.* – masquent la différence de nature entre les deux types de réalité économique :

Avec l'échange remplacé par l'allocation, toutes les autres procédures et institutions économiques, bien qu'elles ne changent pas de nom, changent de caractère. [...] En opposition aux vues de Barone et de ses continuateurs, dans un ordre économique où la méthode de coordination est le contrôle par l'administration centrale : la même terminologie peut être utilisée dans les deux systèmes ("prix", "intérêt", *etc.*), *mais ces mots ont une signification entièrement différente.* (Eucken, 1948d, p. 190-191) <sup>43</sup>

Eucken décline son argument en notant qu'il existe toujours « des banquiers, des fermiers des commerçants », mais que « leur signification économique est fondamentalement différente » selon que le « centre de gravité » de l'ordre économique repose soit sur les décisions des consommateurs et les producteurs, soit sur les directives de l'administration centrale (*ibid.*, p. 191). Pour Eucken, toute approche qui faillit à reconnaître la multiplicité – et les conséquences qu'implique cette multiplicité – dans le fonctionnement du processus économique faillit à l'analyse de la réalité effective, à la possibilité de mener une étude appliquée. Dans ce cadre, le vocabulaire conceptuel (les mots) a souvent contribué à masquer la pluralité de la réalité (les choses).

Mais mentionner l'économie administrée en général demeure encore trop indéterminé pour Eucken, et il convient de spécifier le dispositif morphologique qui est le sien. C'est fort de différentes sous-catégories qu'il est possible de saisir la position de Eucken dans le débat du calcul socialiste.

---

<sup>43</sup> Dans les mêmes années, Mises en arrive à une analyse comparable : « c'est le socialisme [le régime nazi], décrit avec la terminologie du capitalisme. Certaines étiquettes de l'économie de marché capitaliste sont conservées, mais elles signifient quelque chose d'entièrement différent de ce qu'elles signifient dans l'économie de marché » (1949, p. 718).

## (ii) Vue d'ensemble des formes de l'économie administrée

Si Eucken, fort de l'expérience allemande, enrichit son analyse de l'économie administrée en particulier au travers de son double article de 1948, sa position relative à la morphologie des systèmes économiques prend racine dans son ouvrage de 1940. L'analyse contenue dans les *Fondements* est résolument moins tournée vers la critique des systèmes planifiés – bien que le livre n'en soit pas exempt – que ne le sont ses travaux ultérieurs.

Dans les *Fondements*, Eucken commence par l'analyse des formes de l'économie administrée (plutôt que par les formes de l'économie d'échange), car elle est historiquement la forme élémentaire des rapports économiques. La morphologie des systèmes économiques de Eucken reconnaît deux formes d'économie dirigée centralement (*Zentralgeleitete Wirtschaft*) : l'économie simple (*Eigenwirtschaft*) et l'économie administrée (*Zentralverwaltungswirtschaft*). À ce titre, le problème de « l'impossibilité d'un calcul économique (*Wirtschaftsrechnung*) » ne se pose pas pour toutes les formes d'économie administrée, mais seulement dans celles qui nécessitent le développement d'un appareil bureaucratique (1940b, p. 119). L'administration élémentaire que représente une économie familiale résout facilement le problème de l'allocation, ce qui est doublement important dans la construction de Eucken.

En premier lieu, car la famille (ou ménage) fait partie intégrante de l'économie d'échange, et ce sans introduire de difficulté de coordination supplémentaire. Eucken l'exprime très clairement : « la direction centrale de l'économie est présente à chaque période et parmi toutes les sociétés » (1940b, p. 337, [n°40]). Des éléments de direction centrale sont donc toujours présents dans un ordre économique concret, même si c'est une économie d'échange.<sup>44</sup> En second lieu, car l'étude de l'économie familiale témoigne, en négatif, des difficultés qu'entraînent l'accroissement de la taille de la structure centralisée au premier XX<sup>e</sup> siècle.<sup>45</sup> Enfin,

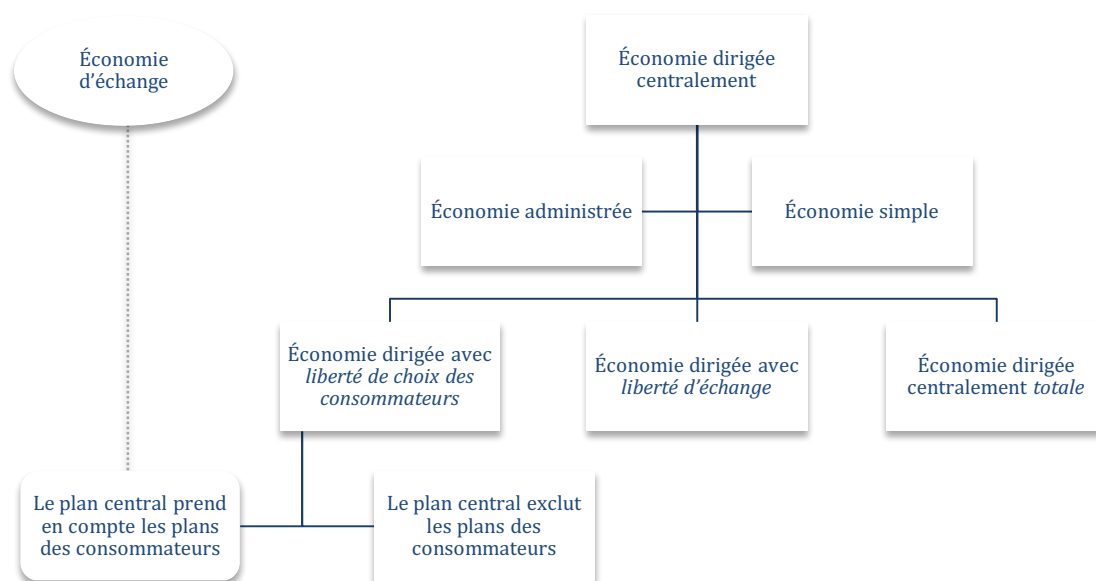
---

<sup>44</sup> Eucken précise d'ailleurs que si une tendance domine toujours l'autre (de l'économie administrée ou de l'économie d'échange), des éléments de l'économie administrée sont se trouvent également « mêlés à des éléments de l'économie d'échange » (1940b, p. 120).

<sup>45</sup> Pour Eucken, le modèle de l'économie simple, bien qu'historiquement peu convaincant, offre un outil d'analyse puissant par sa capacité à clarifier la relation complexe sujet-objet de l'économie sociale, et ouvre ainsi la voie à l'analyse de l'économie d'échange. La « valeur heuristique » des analyses de type Robinson, est pour Eucken « un des grands mérites des économistes autrichiens » (1940b, p. 207). En toute vraisemblance, Eucken pense à

chacune de ces deux formes peut apparaître selon trois modalités mutuellement exclusives : l'économie dirigée centralement *totale, avec liberté d'échange* ou *avec liberté de choix des consommateurs*.<sup>46</sup> Notons pour la suite que le type de propriété (privée ou collective) n'est à aucun moment invoqué comme un facteur décisif dans la morphologie de Eucken. À partir des propos de ce dernier, on peut donc offrir la représentation suivante des différentes possibilités idéales typiques d'une économie planifiée :

Figure 1. Dispositif morphologique de la forme d'économie dirigée



Dans le premier cas, l'économie dirigée centralement *totale*, l'ensemble des décisions économiques (production, consommation, travail, *etc.*) sont le fait du plan économique d'un directeur unique. À ce titre, « aucun échange (*Tausch*) n'est autorisé » en termes de biens de consommation à la suite de l'allocation fournie par le directeur central (Eucken, 1940b, p. 120).<sup>47</sup> Ce qui pour Eucken caractérise historiquement les économies familiales et les grandes économies de certains pays

---

Menger, Wieser et Mises. Sur les différents usages des robinsonnades dans l'économie marginaliste, voir Fritz Söllner (2016).

<sup>46</sup> Soit en langue originale (majuscule et italique de Eucken) : « *Die "Total zentralgeleitete Wirtschaft"* » ; « *der "Zentralgeleiteten Wirtschaft mit freiem Konsumguttausch"* » ; « *der "Zentralgeleiteten Wirtschaft mit freier Konsumwahl"* » (Eucken, 1940a, p. 96, 97, 98).

<sup>47</sup> L'échange serait ainsi compris comme un transfert libre et réciproque de propriété qui soit mutuellement avantageux.

non occidentaux (Égypte ancienne), mais aussi le fonctionnement moderne d'un ménage (*cf. supra*). Cette forme représente un « cas extrême (*Grenzfall*) », où les tenants et les aboutissants de l'économie administrée « s'expriment pleinement », dans la mesure où il n'y a « pas d'échange, pas de prix, pas de valeurs d'échange (...), il n'y a aucun processus économique » (*ibid.*, p. 122, 127).

Dans le deuxième cas, celui de l'économie administrée centralement *avec liberté d'échange*, malgré une distribution fixée par le planificateur central des biens et services, les consommateurs peuvent les réallouer, dans un second temps, par l'échange. Pour Eucken, c'est la forme typique de l'économie de guerre que les pays européens ont mise en place en 1914-1918 et en 1939-1945 (*ibid.*, p. 123).

La dernière variante représente un cas particulier. En effet, dans l'économie administrée centralement *avec liberté de choix des consommateurs*, le planificateur central relâche complètement la donnée "consommation des individus" de son plan. De ce fait, les choix sont formés librement par chacun des consommateurs, dans la limite de leurs revenus (ce qui n'implique pas que l'autorité centrale abandonne tout moyen d'influencer la consommation finale des ménages, nous y reviendrons).

Ce qui caractérise le passage d'une variante de l'économie administrée à l'autre tient donc dans un relâchement graduel de certaines contraintes du plan économique central à la faveur des plans économiques individuels, et en particulier des consommateurs. Encore une fois, c'est la notion de pouvoir économique qui est cruciale pour comprendre ce qui distingue clairement les différentes formes de l'économie administrée. En effet, les deux formes d'économie administrée, ainsi que leurs variantes, incorporent une concentration importante de pouvoir économique. Mais dans l'économie administrée centralement totale, « le pouvoir économique est économiquement illimité (*wirtschaftlich unbeschränkt*) » (*ibid.*, p. 128).

En définitive, on obtient six cas idéaux d'économie administrée. Ce compte de six cas n'est pas remis en cause par la dernière spécification qu'introduit Eucken, à l'intérieur de l'économie administrée centralement *avec liberté de choix des consommateurs*. En effet, dans le cas particulier où l'administrateur central suit les préférences exprimées dans les plans des consommateurs, alors dans ce cas précis on obtient un idéal-type limite qui bascule dans la forme de l'économie d'échange. C'est autour de ce cas limite que Eucken conduit sa lecture du socialisme de marché.

### (iii) Eucken et le paradoxe du socialisme à la Barone-Lange

Fort de son analyse morphologique, Eucken propose une vision antinomique des deux formes idéale-typiques d'économie administrée et d'économie d'échange. Dans ce dernier paragraphe, on montrera comment le modèle à la Barone-Lange est pour Eucken non seulement inapte à l'analyse *descriptive* d'une économie collectiviste, mais également impropre dans la logique *prescriptive* d'une nouvelle forme d'économie socialiste ou collectiviste.<sup>48</sup> Du point de vue de Eucken, satisfaire à la souveraineté du consommateur, de surcroît avec une procédure analogue à l'ordre concurrentiel, signifie dans le même temps le renoncement à la direction centrale de l'économie. De sorte que le modèle à la Barone-Lange est donc construit sur une contradiction qui en sape la pertinence empirique comme théorique.

Dans le cas de la forme qui laisse le plus de latitude d'action aux individus (l'économie administrée centralement *avec liberté de choix de consommation*), Eucken remarque une difficulté particulière du point de vue de l'autorité centrale : les demandes exprimées par les consommateurs peuvent aller à l'encontre des plans de production initiaux de l'autorité. Autrement dit, les plans individuels entrent en contradiction avec le plan central. En face d'un cas de surproduction (demande déficitaire) ou de sous-production (demande excédentaire), l'autorité centrale peut mettre en place deux stratégies.

D'une part, l'autorité centrale peut contrevenir à l'influence des décisions de consommation. Étant elle-même le seul producteur (par droit de propriété ou par hiérarchie), l'autorité a par exemple tout loisir de réduire la forte demande pour un bien au moyen d'une hausse du prix du bien. Outre la politique de prix – dont le succès dépend de l'élasticité des prix des biens (Eucken, 1940b, p. 126-127) – la propagande, la production de biens substituables, la standardisation des biens ou la mise en place de coupons de rationnement, *etc.* sont autant d'usages en accord avec la liberté d'achat. Usages qui permettent au planificateur central d'infléchir les tendances de la demande, en vue « d'éliminer l'influence de la variété infinie des

---

<sup>48</sup> Bien que Eucken n'utilise pas directement l'expression "Barone-Lange", ce sont les deux auteurs desquels il traite avec le plus de détails et qu'il joint dans une même filiation. Dans la littérature contemporaine, lorsqu'on parle de socialisme de marché, on fait généralement référence au modèle, ou mécanisme, Lange-Lerner. Dans l'optique qui est celle de Eucken, les deux sont interchangeables.

préférences individuelles », ce qui revient à « détrôner le consommateur » de son rôle directeur (Eucken, 1948d, p. 94, 176).

D'autre part, l'autorité centrale peut tenter de rectifier son plan économique afin de prendre en compte les besoins exprimés par les consommateurs. Le plan central intègre les plans individuels : c'est la forme de socialisme de marché indiquée par Lange et Lerner, que l'on peut dire démocratique dans la mesure où ces derniers sont opposés à la fixation de l'échelle des besoins par la bureaucratie (Lange, 1936, p. 68-71).<sup>49</sup> Mais dans ce cas, l'économie administrée suit pour Eucken une logique analogue à l'économie d'échange – dont elle est un cas spécifique – car tout se passe comme si les individus avaient effectivement un impact sur le déroulement du processus économique, comme c'est le cas dans l'économie d'échange :

Voici donc où la frontière de l'économie administrée est atteinte, ou franchie. Ce second cas de la troisième variante de l'économie administrée centralement appartient à l'économie d'échange : une administration en situation de monopole, qui domine l'ensemble des marchés, mais qui essaye de répondre à la demande des consommateurs suivant le principe « du rendement optimal (*bestmögliche Versorgung*) ». (Eucken, 1940b, p. 126)

Sa morphologie des systèmes économiques conduit donc Eucken à considérer la formule du socialisme à la Barone-Lange d'un point de vue paradoxal. D'un côté, Eucken accepte la validité de cette solution du point de vue de l'efficacité économique (de l'équilibre économique général), puisque le « principe de rendement optimal » est satisfait. En ce sens, « l'équilibre des satisfactions ou des utilités marginales [est] conforme à la seconde loi de Gossen » (1948d, p. 97) : c'est-à-dire qu'à l'équilibre, l'agent se trouve dans la situation où les utilités marginales

---

<sup>49</sup> Tout comme Eucken, Lange (1945) décrit lui-même une typologie (idéale-typique) binaire opposant coordination par la *planification* et coordination par le *marché*. Il prend soin de préciser que « planisme et marché ne s'excluent pas l'un l'autre » mais « coexistent » dans la société, avec une prépondérance plus ou moins forte d'un côté ou de l'autre (*ibid.*, p. 26). L'État socialiste doit être en mesure de laisser la coordination économique à l'entité la plus à même d'assurer la satisfaction de la communauté : « la production est effectuée à travers des services publics qui travaillent à la satisfaction des besoins de la communauté » (*ibid.*, p. 28). L'initiative privée est tolérée dans « la petite agriculture, le petit commerce et la petite industrie » : c'est ce que Lange nomme une « *économie mixte* » (*ibid.*, p. 29). *In fine*, l'objectif est de faire coïncider la rationalité *privé* (utilité, profit) avec la rationalité *sociale* (*welfare*) (*ibid.*, p. 31).

(par rapport au prix) de l'ensemble des biens et services sont égales.<sup>50</sup> Mais de l'autre, Eucken rejette l'appartenance de ce type de solution théorique au système économique de type administré, pour l'intégrer comme une forme particulière de l'économie d'échange. En conséquence, ce modèle ne peut pas être positivement utilisé pour « rendre compte des problèmes contemporains des systèmes économiques "collectivistes" » que sont la distribution du pouvoir économique, le calcul économique, les fluctuations de l'investissement et de l'épargne ou encore le commerce international (*ibid.*, p. 334, [n°32]).

Dans l'article de 1948, Eucken va étayer la lecture qu'il a développée dans ses *Fondements*. Eucken confronte en particulier l'expérience de planification allemande à la procédure d'essai et erreur, telle que définie théoriquement par Lange (voir *supra*). Eucken ambitionne de souligner l'absurdité, du point de vue du pouvoir central, de mettre en application une telle procédure :

Au moyen de cet ajustement par les prix, la demande et l'offre ne seraient-elles pas mises en équilibre, et ainsi n'auraient-elles pas rendu possible un calcul exact des coûts ? De cette façon, les autorités allemandes n'auraient-elles pas procédé en accord avec les propositions mises en avant par exemple par O. Lange ? N'aurait-il pas été possible de suivre cette option ? [...] Du point de vue de l'administration centrale, cette méthode de contrôle était inenvisageable, car elle aurait signifié l'abandon (...) du contrôle des moyens de production. (Eucken, 1948d, p. 93)

De ce fait, les résultats des interactions de marché entre consommateurs et producteurs « auraient pu entrer en contradiction – en conflit, dit-il plus loin – avec le plan de l'administration centrale » (*ibid.*, p. 94). L'approche est clairement spéculative, puisque comme le reconnaît Eucken, aucune tentative à la Barone-Lange n'a directement été entreprise en Allemagne. Mais Eucken pousse l'argument jusqu'à dire que de toute façon, une telle solution n'était pas envisageable, car elle reviendrait à sortir de l'économie planifiée pour entrer dans l'économie d'échange. Dans ce passage, Eucken nous donne précisément à voir la frontière entre ces deux systèmes, qu'il estime mutuellement exclusifs.

Du point de vue de Eucken, l'argument qui consiste à dire que le Ministère de la production dirige le processus économique « comme si la concurrence régnait » – et

---

<sup>50</sup> Plus en amont, nous avons déjà rencontré la première loi de Gossen : pour une brève discussion des différentes lois de Gossen, et leur articulation dans son œuvre, voir Jolink et van Daal (1998).



déroge au système concurrentiel seulement par « la distribution du produit social », résume-t-il (1948d, p. 191) –, est proprement aberrant. Dans une opposition radicale à la solution compétitive mise en avant par les socialistes, Eucken insiste encore une fois sur la dichotomie entre économie d'échange et économie administrée à travers le système des prix concurrentiels :

*La concurrence peut être utilisée pour améliorer l'efficacité, mais en tant que mécanisme de direction d'une part importante de l'économie, elle ne peut être mise en application sans que l'autorité centrale abdique.* (Eucken, 1948d, p. 94)

Eucken réitère l'argument dans la conclusion de l'article : « tout usage du mécanisme des prix pour contrôler le processus économique fixe une limite au pouvoir de l'administration centrale » (*ibid.*, p. 192). En définitive pour Eucken, la solution à la Barone-Lange repose sur l'attrait pour la construction *a priori* de modèles intellectuels dépourvus de fondements concrets. Cette procédure analogue à la concurrence tient lieu d'une proposition « irréaliste », qu'il estime fondée sur « l'intérêt pour la controverse politico-économique » plutôt que l'analyse scientifique (*ibid.*). En définitive, Eucken ne peut pas l'accepter, car cette procédure consiste à passer outre la question du pouvoir, de sa manifestation et de ses exigences qui contreviennent à la vision d'un pouvoir économique aux mains de l'État central, mais qui dans le même temps renoncerait à son usage. D'ailleurs, Eucken assure n'en trouver aucune trace dans son étude historique à partir de laquelle son dispositif morphologique est bâti :

Dans la réalité historique, ce cas n'a jamais existé et il n'existera probablement jamais. Qu'un État propriétaire des moyens de production – dont il a équipé certains fonds – transfère aux consommateurs le pilotage du processus économique est une hypothèse historiquement irréaliste. (Eucken, 1940b, p. 333-334 [n°32])

D'ailleurs, comment les fonctionnaires chargés de la planification pourraient-ils bien abandonner l'exercice du pouvoir de direction de l'économie aux consommateurs ? Comment les y inciter lorsqu'ils sont, pour Eucken (voir 1940b, p. 337-338, [n°40]), eux-mêmes en proie à la lutte de pouvoir pour l'allocation des ressources entre les différents sous-groupes du comité central ? On pressent qu'au-delà de l'argumentation théorique, les conceptions anthropologiques et de philosophie politique de Eucken et des ordolibéraux conditionnent les solutions

institutionnelles qu'ils peuvent accepter comme légitimes ou *réalistiques*.<sup>51</sup> La force – et d'une certaine façon également la faiblesse – de l'analyse ordolibérale, c'est qu'elle est enracinée dans l'expérience particulière de la planification économique allemande :

La concentration du pouvoir économique (*wirtschaftlichen Macht*), son association avec le pouvoir politique, l'incertitude et l'insuffisance dans la fourniture des biens de consommation, l'augmentation de la dépendance sociale, la menace à l'État de droit et à la liberté. Nous n'avons pas besoin de l'apprendre dans les livres, car nous l'avons vécu et expérimenté tous les jours. (Eucken, 1949b, p. 225)

Eucken mêle ainsi des arguments théoriques et des arguments historiques, ce qui est indispensable afin de traiter la question du pouvoir. Néanmoins, la difficulté de saisir tous les tenants et les aboutissants des raisonnements de Eucken vient parfois du fait qu'aucune des deux logiques n'est menée à son terme : force est de constater que les arguments historiques viennent souvent pallier les manquements des démonstrations théoriques – alors que de fait les arguments théorique et historique obéissent à des critères d'évaluations distincts.

L'objectif de cette section était de mettre en lumière les arguments qui permettent à Eucken de rejeter le modèle d'économie à la Barone-Lange tout en acceptant la compatibilité possible d'un certain type de direction de l'économie vis-à-vis de l'économie d'échange. Dans la conclusion du chapitre, on mesurera combien ce résultat est fondamental pour notre étude, et en particulier en ce qui concerne la politique économique ordolibérale. Avant d'entrer à la section (3) suivante plus en détail dans cette discussion, il nous faut brièvement introduire le modèle de l'économie d'échange.

### C. Introduction aux formes de l'économie d'échange chez Eucken

Une économie d'échange (*Verkehrswirtschaft*) est « une forme pure où entreprises et ménages sont en relation d'échange les uns avec les autres » (Eucken, 1940b, p. 129). Entreprises et ménages sont entendus comme des unités économiques et non pas techniques. C'est-à-dire qu'elles sont définies par leur rôle

---

<sup>51</sup> La place de la lutte pour le pouvoir (notamment économique) dans les institutions politique est centrale aux thèses ordolibérales ; cet aspect est traité au chapitre (3) suivant.

économique : par exemple le ménage est seulement une unité de consommation, une offre de travail et une épargne (on ne se pose pas la question de son organisation interne suivant des principes centralisés, voir *supra*).

En plus de devoir résoudre le problème de la rareté, problème commun à l'économie administrée, l'économie d'échange rencontre une difficulté supplémentaire : celle de « la coordination des actions et des plans individuels (*Einzelpläne*) » (*ibid.*, p. 196). En somme, répondre à la question de savoir comment les actions individuelles sont-elles liées les unes aux autres ? Dans une économie monétaire, la coordination passe par le système de prix. La formation des prix est donc décisive du point de vue théorique afin de saisir le problème économique de l'économie d'échange. Une « échelle de calcul (*Rechnungsskala*) » (*ibid.*, p. 131) et la rencontre des offreurs et des demandeurs sur un marché fixent les deux catégories de formes de l'économie d'échange, toutes deux décisives dans la conduite d'ensemble du processus économique (*ibid.*, p. 133).

Après avoir rappelé les différentes fonctions canoniques de la monnaie – moyen d'échange et unité de compte –, Eucken définit la monnaie comme « un moyen d'échange universellement reconnu » (*ibid.*, p. 160), et ne considère pas explicitement la fonction de “réserve de valeur”, sans plus de justifications : une carence d'autant plus étonnante que cette fonction peut être justement une source importante de pouvoir économique (d'ailleurs, la question de l'articulation entre richesse et pouvoir est pratiquement absente des considérations ordolibérales).

Eucken détermine alors deux classes de systèmes monétaires (*Geldsystem*). Il reconduit à nouveau une analyse typologique. Dans la première classe (I) de systèmes monétaires, Eucken (*ibid.*, p. 162) distingue entre une monnaie qui remplit la fonction de moyen d'échange et d'unité de compte en même temps (I<sub>a</sub>) et une seconde forme où la monnaie comme moyen d'échange et unité de compte sont séparées (I<sub>b</sub>). Dans la seconde classe (II), Eucken attire notre attention sur la problématique de la création monétaire, qui peut prendre trois formes idéales typiques. La monnaie trouve sa source dans une marchandise particulière (II<sub>a</sub>). Ce qui est caractéristique d'économies traditionnelles, mais aussi pertinent pour analyser une économie de troc : dans une édition actualisée de son ouvrage, Eucken mentionne l'usage des cigarettes dans l'Allemagne de 1947 (*ibid.*, p. 165). Ensuite, la monnaie peut provenir de la fourniture de biens/services ou travail (II<sub>b</sub>). Dans ce cadre les banques privées et la banque centrale créent une grande partie de la monnaie dans le circuit commercial, par exemple par l'émission de

notes (*ibid.*, p. 167). Enfin, la monnaie peut être essentiellement créée par le crédit (IIIc). Dans ce cadre, le système bancaire joue une place prépondérante, tout comme la forme d'émission - monopolistique ou autre (*ibid.*, p. 169).<sup>52</sup> Pour Eucken, ce dernier cas est le plus typique des économies contemporaines. La grande facilité de la création monétaire (crédit) a été particulièrement favorable à l'investissement remarque-t-il, mais elle a eu pour contrepartie de fortement amplifier les fluctuations de l'offre de monnaie. Pour Eucken, le développement industriel accru est accompagné d'une instabilité monétaire et financière chronique, car les masses de crédit accordées pour financer l'investissement sont de plus en plus conséquentes, mais la pérennité de l'activité, incertaine (*ibid.*, p. 171). Contrairement à la forme d'économie administrée, où la monnaie est accessoire, cette dernière est fondamentale au bon fonctionnement du processus économique de l'économie d'échange.

Outre les systèmes monétaires, Eucken consacre une part plus importante de l'ouvrage à l'analyse des formes de marchés envisageables dans une économie d'échange. Les formes de marché déterminent le pouvoir économique des agents qui est très varié : « les *formes de marché* vont affecter la position de l'unité économique individuelle, ce qui a une influence décisive sur l'ensemble du processus de l'économie d'échange » (*ibid.*, p. 133). La section suivante précise l'analyse de Eucken dans le cadre des développements théoriques des structures de marchés concurrentiels des années trente. Cette discussion relative aux formes de marché se place donc chez Eucken *en-deçà* de celle des formes de l'économie (qui était l'objet de cette section 2), puisqu'elle se situe exclusivement à l'*intérieur* de l'idéal type de l'économie d'échange.

De la même manière que nous venons de le voir pour le débat sur le calcul socialiste, c'est l'analyse du pouvoir économique qui conduit Eucken à s'intéresser au débat sur les formes de marché. Pour Eucken, les deux débats apparaissent comme deux manifestations d'une même problématique : celle du pouvoir économique.

---

<sup>52</sup> L'appréciation ordolibérale du système d'émission monétaire adéquat sera traitée au chapitre (4), relatif aux politiques économiques.

### Section 3. Les structures de marché : lieux d'exercice du pouvoir dans l'économie d'échange

Dans un premier temps, les grandes étapes du débat relatif aux structures de marchés sont succinctement rappelées (A). La deuxième sous-section (B) montre comment l'analyse morphologique des marchés conduit Eucken à une discussion critique des travaux de Robinson et Chamberlin : Eucken offrant de son côté une définition de la concurrence à partir de son concept de plan économique. Enfin une troisième sous-section (C) explicitera les liens théoriques et politiques qui relient les travaux de Stackelberg à la pensée ordolibérale.

#### A. Le débat sur les formes de marché : les grandes lignes

##### (i) La charge de Sraffa (1926) contre l'économie marshallienne

De façon analogue au débat sur le calcul socialiste, la contribution d'un économiste italien s'avère décisive dans la formulation théorique du problème. La publication de *The Laws of Returns under Competitive Conditions* par Piero Sraffa (1926) marque le début des controverses sur l'analyse des structures de marché. Dans cet article – une version remaniée d'une publication italienne antérieure<sup>53</sup> – Sraffa montre que la courbe d'offre « basée sur des lois de rendements croissants puis décroissants » constitue un « point obscur (*dark spot*) » de la théorie marshallienne des prix (1926, p. 536).

En effet, Sraffa indique que les hypothèses nécessaires aux rendements non proportionnels – les formes de courbes de coûts “en U” auxquels nous avons précédemment fait référence – entrent en contradiction avec l'analyse d'équilibre partiel d'un marché concurrentiel (voir Lallement, 2002b, p. 545-549). La cohérence logique de la théorie marshallienne n'est sauvegardée que dans des cas extrêmement spécifiques, aucunement dans un cas général. Par exemple, Sraffa (1926, p. 540) montre que les rendements croissants – réduction du coût unitaire de production au fur et à mesure que croît la quantité produite – sont envisageables au sein d'une branche spécifique de production : c'est-à-dire externes à la firme

---

<sup>53</sup> Relativement à *Sulle relazioni fra costo e quantità prodotta* (1925), voir l'analyse de Rodolfo Signorino (2000).

(pour éviter le monopole), mais interne au secteur de production (pour se soustraire à une analyse d'équilibre partiel).

Sraffa voit dans « l'abandon du chemin de la concurrence libre au profit de la direction inverse, à savoir celle du monopole », un aboutissement logique de sa démonstration (*ibid.*, p. 542). C'est ce qu'il esquisse dans la deuxième partie de l'article. Ce faisant, Sraffa introduit certains des éléments qui seront au cœur des développements de la concurrence imparfaite en faisant la part belle « à la coutume, aux connaissances personnelles, à la confiance dans la qualité du produit, la proximité », mais également la facilité d'accès au crédit, la publicité et les effets de réputation, *etc.* (*ibid.*, p. 544). La concurrence imparfaite va permettre à Sraffa de « reformuler la théorie symétrique de la valeur tout en s'affranchissant des contraintes marshalliennes sur les rendements » (Lallement, 2004, p. 1561). Avec cet article foncièrement novateur, l'influence de Sraffa va s'exercer à Cambridge notamment avec les travaux de Robinson, mais sera beaucoup plus limitée dans une perspective internationale : Chamberlin et Stackelberg conduiront par exemple leurs travaux de façon assez indépendante de ceux de Sraffa.

## (ii) Concurrences imparfaite, monopolistique et oligopolistique

De façon quasiment simultanée au début des années trente, Joan Robinson (1933), Edward Chamberlin (1933) et Heinrich Stackelberg (1934b) posent les fondements d'une nouvelle approche des structures de marché et de la théorie des prix. Cette "révolution" de la concurrence monopolistique (Chamberlin), imparfaite (Robinson) ou oligopolistique (Stackelberg),<sup>54</sup> fait éclater l'ancien paradigme qui reconnaissait dans l'opposition monopole pur *versus* concurrence pure une dichotomie fondamentale dans l'analyse de la formation des prix sur un marché

---

<sup>54</sup> Comme l'indique Paul A. Samuelson, de nombreux économistes étaient impliqués dans ce renouveau : outre ceux mobilisés dans ce chapitre, Robertson, Robbins, Viner, Shove, Hotelling et Pigou méritent d'être mentionnés (voir Samuelson, 1967, p. 412). Pour une analyse comparative des contributions théoriques (en particulier de Robinson, Chamberlin, Stackelberg), voir William Fellner (1949). Pour une approche plus historique et qui replace le mouvement de ces formes intermédiaires de concurrence dans les tensions qui sont celles de la science économique d'entre-deux-guerres et d'après-guerre, voir Jan H. Keppler (1994).

donné (Bettendorf & Heijdra, 2003, p. 7). Ces discussions sont à la base de l'économie industrielle qui se développera après-guerre.<sup>55</sup>

Dans *Economics of Imperfect Competition*, Joan Robinson étend l'intuition de Sraffa à l'analyse de l'ensemble des formes de marchés, dont la concurrence pure n'est qu'un des cas, marginal, de l'analyse de l'ensemble des structures de marché. L'ouvrage est pour grande part le fruit des discussions et séminaires informels tenus à Cambridge, et dont Richard Kahn est, aux côtés de Sraffa, l'autre figure de proue relativement à cette discussion sur les structures de marché. Cet ouvrage, notamment par l'utilisation d'outils conceptuels comme l'équilibre statique partiel ou la notion marshallienne de branche, occupe une place particulière dans les travaux de Robinson, qui finira par le renier.

En cette même année 1933, Chamberlin publie sa *Theory of Monopolistic Competition*, l'aboutissement de ses travaux de doctorat sous la supervision de Allyn A. Young, à Harvard. Au moyen d'une théorie « hybride », Chamberlin a pour ambition de traiter « de toute la théorie de la valeur » (1933, p. XXVII). La situation de fond qui préside à l'ouvrage de Chamberlin tient dans le comportement concurrentiel : par exemple, une politique d'augmentation du prix de vente ne conduit pas nécessairement une entreprise à perdre l'ensemble de sa clientèle (comme ce serait le cas pour une condition de concurrence pure). Toute entreprise bénéficie d'un certain degré de pouvoir de monopole. Mais les cas favorables aux monopoles naturels demeurant exceptionnels, les profits vont attirer des firmes dans les secteurs, donc le degré de concurrence est maintenu (Screpanti & Zamagni, 2005, p. 273). En conséquence, le degré du pouvoir de monopole va varier fonction de l'intensité des produits substitués à disposition des consommateurs, de sorte que Chamberlin considère la rivalité entre vendeurs d'une qualité de biens, ou services, non homogènes.

Pour Chamberlin, la concurrence monopolistique « comprend et prend comme point de départ » la théorie du monopole pur, mais s'en démarque dans sa volonté d'analyser les « relations concurrentielles des groupes de vendeurs » plutôt que de

---

<sup>55</sup> Dans leur introduction au numéro hors-série de la *Revue Économique* consacrée aux *Nouveaux regards en économie et politique de la concurrence*, Thierry Pénard et Jean-Philippe Tropéano (2016, p. 5) définissent l'économie industrielle comme « la branche de l'économie qui étudie le fonctionnement des marchés et les comportements concurrentiels des entreprises ». L'usage de la théorie des jeux, et en particulier de la réinterprétation des modèles de Stackelberg dans ce cadre, nous éloigne néanmoins de la démarche initiale de l'auteur.

mener une analyse isolée. Ainsi, plutôt que de postuler une courbe de demande donnée pour un bien, Chamberlin entend montrer que la « courbe dépend de la nature et du prix des substituts qui sont en concurrence étroite avec le produit considéré » (1933, p. 74-75). En passant de la théorie du monopole pur à la théorie de la concurrence imparfaite, Chamberlin passe en fait d'une analyse de « l'équilibre *individuel* » à celle de « l'équilibre *de groupe* (de l'ajustement des forces économiques à l'intérieur d'un groupe de monopoleurs rivaux, d'habitude considérés seulement comme un groupe de concurrents) » (*ibid.*, p. 75). Les ventes sont donc conditionnées par de nouveaux facteurs que sont non seulement le prix, mais également la qualité du produit ainsi que les dépenses de *marketing*, en premier lieu la publicité (*ibid.*, chap. V). Contrairement à Robinson, Chamberlin ne prend pas les préférences comme données, mais s'intéresse aux pratiques commerciales qui ont justement en vue de forger ces préférences (Marcuzzo, 2008, p. 302); dans une optique finalement proche de Sraffa.

Dans l'analyse des interactions au sein de larges groupes, Chamberlin se heurte néanmoins à la difficulté dans la définition des monopoleurs en rivalités, mais également dans l'explication du type d'ajustements qui ont cours entre les monopoleurs rivaux (Glais, 2002, p. 85). En un sens, c'est précisément cet aspect qui est au cœur de l'ouvrage de Stackelberg qui, en insistant sur la problématique de « l'interdépendance entre les firmes », se positionne comme « le complément exact des travaux de Robinson et Chamberlin » (Triffin, 1940, p. 49).

*Forme de marché et équilibre (Marktform und Gleichgewicht)* constitue la thèse d'habilitation de Stackelberg (1934b). Malgré une réception internationale plus modeste que celle des ouvrages de Robinson et Chamberlin (l'ouvrage est en allemand), John Hicks (1935a), Nicholas Kaldor (1936) et Wassily Leontief (1936) en saluent la finesse analytique et la sophistication technique.<sup>56</sup>

Par contraste avec ce qu'il nomme « le modèle classique de l'économie pour un équilibre général idéal », Stackelberg montre qu'en prenant en compte les formes de marché présentes dans une économie concrète (oligopoles, monopoles bilatéraux, *etc.*), l'analyse théorique offre « une image complètement instable et fondamentalement chaotique et soumise aux chocs récurrents » de l'économie de marché capitaliste (1934b, p. 85-86). En un sens, Stackelberg mène une analyse économique concentrée sur la question de l'indétermination de l'équilibre (partiel).

---

<sup>56</sup> Voir l'appendice mathématique que fournit Stackelberg à la fin de l'ouvrage (1934b).



Nous rentrons plus en détail dans l'analyse de Stackelberg à la sous-section C, puisqu'elle est en définitive aux fondements de la perspective de Eucken en la matière.

### (iii) De la pertinence empirique de la théorie économique

Si on prend un peu de recul sur la révolution des structures de marché concurrentielles, cette dernière semble moins le pur produit de réflexions théoriques et techniques que *La quête d'une théorie de la concurrence empiriquement pertinente* – pour emprunter le titre d'un article de Jan H. Keppler (2004). Cette approche critique de la *réalisticité* des outils de la science économique préexistait d'ailleurs à la critique logique de Sraffa, notamment sous la plume de l'historien de l'économie John H. Clapham (1922). Ce dernier regrettait de voir la science économique travailler à la construction d'objets théoriques – dans ce cas précis à partir de rendements d'échelle – inapplicables à l'économie concrète et dépourvue de contenu empirique : les célèbres « boîtes vides ». Et bien que Robinson, Chamberlain ou même Stackelberg se font les héritiers de cette tendance vers une plus grande pertinence empirique de la théorie économique (par contraste avec la concurrence pure et parfaite), Eucken considère que c'est justement de ce point de vue qu'ils ont échoué.

Si de manière générale, Robinson entendait œuvrer dans le sens d'une plus grande *réalisticité* de la théorie économique, en parlant de son ouvrage comme d'une « boîte à outils » elle contribue à perpétuer le débat sur le plan de la technique de l'analyse plus que de son adéquation au réel.<sup>57</sup> Dans la préface (à la première édition) de sa *Theory of Monopolistic Competition*, Chamberlin précise que malgré sa confiance dans la méthode d'analyse usuelle (équilibres partiels), ce sont les hypothèses nécessaires à la modélisation qui pèchent par leur distance aux circonstances concrètes :

Une comparaison des conclusions obtenues avec celles de la concurrence pure montre que la théorie économique est souvent éloignée de la réalité,

---

<sup>57</sup> « Ce livre se présente à l'économiste analytique comme une boîte à outils. C'est un essai sur la technique de l'analyse économique qui ne peut apporter qu'une contribution indirecte à notre connaissance du monde réel. C'est uniquement par l'utilisation de leurs outils sur des faits observés que les économistes peuvent construire ce modèle fonctionnel du monde réel, qu'il est dans leur but de construire » (Robinson, 1933, p. 1).

non parce que la méthode est mauvaise, mais parce que les hypothèses de base ne concordent pas avec les faits autant qu'elles le pourraient. (Chamberlin, 1933, p. XXVII)

De manière générale, la question de savoir si Chamberlin a mené à bien ce projet d'une plus grande pertinence empirique de la théorie de la concurrence reste ouverte. Question à laquelle Hicks (1935a) répond par la négative, car pour lui la controverse qui occupe Sraffa, Chamberlin et Robinson est d'ordre logique et théorique, déconnectée du problème concret de la concentration économique.<sup>58</sup> Si la lecture de Hicks n'est pas unanimement partagée (voir Galbraith, 1948, p. 102; Stackelberg, 1935, p. 338), Karl Pribram tranchera également en défaveur de Chamberlin : jugeant que « désireux de trouver des solutions plus ou moins définies », ce dernier « formule comme Robinson ses hypothèses en fonction de leur commodité pour l'analyse plus que de leur conformité avec la réalité » (1986, p. 453). En définitive, chaque auteur décline sous une forme particulière cette idée-cadre de la révolution des structures de marché relativement à la pertinence empirique de la théorie. Au-delà de savoir si les uns ou les autres ont effectivement répondu à ce défi, on peut remarquer « une tendance à l'inclusion d'un nombre croissant de considérations institutionnelles dans l'analyse des prix », selon l'expression de Edward S. Mason (1939, p. 61).<sup>59</sup>

L'une des particularités de Eucken tient dans le fait qu'il pose la question de la pertinence empirique sur le plan de l'applicabilité de la théorie économique. On verra dans la suite que Eucken part de prémices inverses à celles de Chamberlin. Pour Eucken, l'objectif de *réalisticité* du concept de concurrence passe impérativement par une méthode scientifique différente – notamment au moyen de

---

<sup>58</sup> « La préoccupation des théoriciens contemporains envers les problèmes de monopole ne semble pas être due (...) à leur conscience de l'urgence accrue de ces problèmes dans le monde moderne [...]. L'intérêt généralisé pour la théorie des monopoles est beaucoup plus facile à expliquer pour des raisons inhérentes au développement de la théorie économique elle-même, bien qu'un élément de coïncidence soit patent » (Hicks, 1935a, p. 1).

<sup>59</sup> D'ailleurs, la volonté de prendre en compte ces facteurs institutionnels n'a pas été sans poser problème du côté de la théorisation économique. Les difficultés de congruence entre analyse d'équilibre partielle et d'équilibre générale apparaissant très tôt dans la littérature. Dans *Valeur et capital* (*Value and Capital*), John R. Hicks témoigne de cet embarras lorsqu'il s'agit de traiter de la concurrence monopolistique dans le cadre de réflexion ayant trait à une analyse en terme d'équilibre général (1939, p. 83-86). L'ouvrage de Robert Triffin (1940) *Concurrence monopolistique et équilibre général* (*Monopolistic Competition and General Equilibrium*) témoigne d'une tentative de conciliation qui reste lettre morte à l'époque.

sa césure entre théorie morphologique et analyse économique – non par des hypothèses moins restrictives :

Les économistes ont essayé de rendre compte des cartels, de leur formation, de leur destin et de leurs effets sur les nouveaux entrants et sur les consommateurs. Ils ont essayé de décrire des phénomènes concrets. Dans le même temps, nous avons une théorie du monopole qui prétend expliquer les relations “générales”. L’histoire et la théorie adviennent indépendamment, et seuls quelques économistes tentent de les relier. [...] Ce n’est que lorsque l’histoire et la théorie sont combinées qu’il est possible d’établir une image scientifique des effets concrets des cartels et des facteurs qui les mettent en jeu, c’est-à-dire des relations réelles. (Eucken, 1940b, p. 57)

Du point de vue de Eucken, il est clair que Robinson, Chamberlin et même Stackelberg se sont concentrés sur les relations théoriques générales et abstraites. On verra que son objectif est moins de les rejeter totalement que d’en montrer l’articulation possible avec l’évolution concrète de l’économie, et ce au moyen de sa morphologie des marchés.

## B. La morphologie des marchés chez Eucken

### (i) Une échelle de mesure du pouvoir économique

Eucken a distingué entre économie d’échange et économie administrée au moyen de son critère de plan, en particulier en différenciant le lieu de capacité de décision qui guide le système économique (les consommateurs *versus* le bureau central). Pour autant, il ne faudrait pas en conclure trop rapidement que le pouvoir économique est par nature absent de l’économie d’échange. Au contraire, toute la morphologie des marchés qu’entreprend Eucken a précisément pour objet l’exercice du pouvoir à l’intérieur de l’économie d’échange :

Partout où le système est fondamentalement celui d’une économie d’échange, c’est-à-dire que les unités économiques individuelles dépendent du marché et adaptent leurs plans et actions en conséquence, le pouvoir économique s’affirme d’une autre manière. Des positions économiques très puissantes peuvent également être construites dans ce cas-ci. (Eucken, 1940b, p. 263)

Mais par contraste avec la dichotomie entre économie d’échange et économie administrée de la morphologie des systèmes, le lieu d’analyse du pouvoir s’est

déplacé : c'est entre les producteurs et entre les consommateurs et les producteurs, sur le marché, que la lutte de pouvoir doit être spécifiée. Eucken définit le marché comme lieu de « rencontre, pour toutes relations de l'économie d'échange, entre l'offre et la demande » (1940b, p.132). Chacune de ces « formes de marché (*Marktformen*) » envisageable est « toujours une combinaison de différentes formes d'offre et de demande », précise-t-il quelques pages plus loin (*ibid.*, p. 156). En conséquence pour Eucken, parler *du* marché conduit fatalement à parler *des* marchés.<sup>60</sup>

À partir de cette définition intuitive, Eucken entend donner un contenu scientifique à ces termes du langage courant. Pour ce faire, il introduit deux niveaux dans l'analyse de l'offre et de la demande. En premier lieu, les formes principales (*Hauptformen*) que constituent le caractère ouvert ou fermé du marché. Deuxièmement, Eucken considère les formes (*Formen*) de marché dans le sens de structures telles que la concurrence, le monopole, *etc.*

La première spécification qu'introduit Eucken concerne les formes directrices de l'offre et de la demande : chacune est soit « ouverte (*offen*) », soit « fermée (*geschlossen*) ». Un marché est dit ouvert lorsque « tout individu ou groupe a accès au marché comme offreur ou demandeur, et que chaque individu ou groupe peut offrir ou demander autant qu'il lui semble approprié » (*ibid.*, p. 134). Dans le cas contraire, le marché est dit fermé. Le marché est par exemple fermé lorsqu'un groupe restreint d'entrepreneur est autorisé à vendre sur un marché, lorsqu'il y a des véto à la construction ou à l'investissement, lorsque seulement certains individus sont autorisés à travailler à certains postes, *etc.* Ce premier aspect du marché (ouvert/fermé), qui peut d'ailleurs basculer de l'un à l'autre rapidement, est d'une influence décisive dans la formation des plans économiques (*ibid.*, p. 135).

Dans le même ordre d'idée, c'est par le truchement du plan économique que Eucken entend construire sa deuxième catégorie, celle des formes de marché. En analysant la représentation *ex ante* de l'action économique sur la base d'un ensemble de contraintes - le plan économique -, Eucken aboutit à un dispositif

---

<sup>60</sup> Mary Morgan (1993, p. 566) fait remarquer que la notion de marché chez les économistes néoclassiques renvoie généralement à la structure concurrentielle de l'industrie et non plus aux relations acheteurs-vendeurs, comme c'était le cas chez les classiques. Eucken semble également s'inscrire dans l'optique néoclassique bien que la relation acheteurs-vendeurs ne soit pas totalement éludée (elle est certes secondaire).

morphologique constitué de cinq idéaux-types : le monopole, le monopole partiel, l'oligopole, l'oligopole partiel et la concurrence complète. Pour chaque cas concret, il convient de préciser si le caractère monopolistique s'applique à l'offre, à la demande, ou aux deux (monopole bilatéral).

Cinq formes de marché, précisées à chaque fois dans le cas de l'offre et de la demande, engendrent donc 25 cas envisageables. Par comparaison Stackelberg en distingue 9, puisqu'il fait l'économie de chacun des cas dits partiels (*Teil*-). En ajoutant le caractère ouvert/fermé, soit de l'offre, soit de la demande, voir des deux en même temps : on obtient 100 cas possibles.<sup>61</sup> Eucken fournit la représentation systématique sous forme d'un tableau à double entrée :

Form des Angebots / Form der Nachfrage		Marktform				
		Konkurrenz	Teiloligopol	Oligopol	Teilmonopol	Monopol (Einzel- oder Kollektivmonopol)
Form des Angebots	Konkurrenz	Vollständige Konkurrenz	Angebots-Teiloligopol	Angebots-oligopol	Angebots-Teilmonopol	Angebotsmonopol
	Teiloligopol	Nachfrage-Teiloligopol	Beiderseitiges Teiloligopol	Teiloligopolistisch beschränktes Angebots-oligopol	Teiloligopolistisch beschränktes Angebots-teilmonopol	Teiloligopolistisch beschränktes Angebotsmonopol
	Oligopol	Nachfrage-Oligopol	Teiloligopolistisch beschränktes Nachfrage-oligopol	Beiderseitiges Oligopol	Oligopolistisch beschränktes Angebots-teilmonopol	Oligopolistisch beschränktes Angebotsmonopol
	Teilmonopol	Nachfrage-Teilmonopol	Teiloligopolistisch beschränktes Nachfrage-teilmonopol	Oligopolistisch beschränktes Nachfrage-teilmonopol	Beiderseitiges Teilmonopol	Teilmonopolistisch beschränktes Angebotsmonopol
	Monopol (Einzel- oder Kollektivmonopol)	Nachfrage-Monopol	Teiloligopolistisch beschränktes Nachfrage-monopol	Oligopolistisch beschränktes Nachfrage-monopol	Teilmonopolistisch beschränktes Nachfrage-monopol	Beiderseitiges Monopol

Cette présentation est à vrai dire un raffinement de l'analyse des structures de marché fournie par Stackelberg, elle aussi résumée sous forme de tableau (1934b, p. 3). Aux formes "concurrence", "oligopole" et "monopole" (d'offre et de demande), Eucken ajoute comme formes essentielles "l'oligopole partiel" et le

<sup>61</sup> La possibilité que sur chaque marché l'autorité fixe officiellement le prix – qui n'est pas une forme de marché à part entière mais un cas particulier (*ibid.*, p. 157) – porte même l'ensemble à 200 types de marchés virtuellement envisageables.

“monopole partiel” qui, selon son critère de plan des agents, ne sont pas réductibles aux trois autres formes (Eucken, 1940b, p. 150-151, 158).

Après une représentation d’abord historiquement dominée par une dualité entre concurrence et monopole, puis par un raffinement à certaines formes intermédiaires (concurrence monopolistique, oligopole) chez la grande majorité des économistes, la minutie qu’apporte Eucken peut sembler excessive.<sup>62</sup> En offrant un aperçu sur les variations infinitésimales de pouvoir de marché, cette classification atteste du souci profond d’une analyse focalisée sur la question du pouvoir : l’ensemble des facettes de l’usage du pouvoir au sein du marché. Bien que Eucken ne l’explique pas lorsqu’il discute des formes de marché (*ibid.*, p. 133-158), il en donne preuve dans ses réflexions suivantes :

L’application des formes de marchés permet non seulement de prendre en compte – de retranscrire – les faits historiques de façon plus précise, mais cela permet également de mieux apprécier la réalité historique effective (*geschichtliche Wirklichkeit*) : la concentration du pouvoir (*Machtballung*) d’une part, l’impuissance et la dépendance d’autre part, sont capturées en profondeur. (Eucken, 1940b, p. 268)

Eucken compare son tableau morphologique au tableau périodique des éléments, constatant que « personne ne reproche aux chimistes de prendre en compte les nombreux éléments existants, et qu’il devrait en être de même pour l’économiste » (*ibid.*, p. 156). Saisir dans quelle mesure cette comparaison nous renseigne sur l’épistémologie de Eucken (notamment sur l’éducation entre concepts et réalité effective), ou tient purement de l’argument d’autorité, est malaisé, mais mériterait certainement d’être creusé dans des recherches ultérieures.

À l’exclusion de la forme monopolistique,<sup>63</sup> les quatre structures de marché restantes autorisent un degré de liberté des consommateurs ou des autres

---

<sup>62</sup> On peut néanmoins citer Edward S. Mason comme exception. Dans les mêmes années, Mason voit également dans une classification systématique des structures de marché l’outil à même de fournir un « traitement réaliste sur la question nécessaire à l’usage de l’appareil analytique » (1939, p. 66). Dans l’optique d’un usage opératoire de la théorie théorique, Mason commençait à dessiner ce qu’on qualifiera ensuite d’approche de Harvard, basée sur le pattern explicatif : structure – comportement – performance (Phillips & Stevenson, 1974, p. 336-337).

<sup>63</sup> Dans la perspective théorique, le cartel se rapporte à un cas particulier du monopole, que Eucken nomme monopole collectif. La difficulté particulière provient de l’harmonisation des différents plans économique individuels des firmes qui composent ce

entrepreneurs par rapport au pouvoir économique que peut exercer un agent , ou un groupe d'agents, particulier.

Fort de son analyse morphologique sur la base des plans économiques, Eucken entend démontrer qu'il est systématiquement possible de départager lorsqu'une firme est en situation de concurrence ou de monopole. Eucken justifie ainsi que la catégorie concurrence monopolistique, ou concurrence imparfaite, n'appartienne pas à l'une des formes pures de sa morphologie. En effaçant la frontière entre les différentes formes pures, la concurrence monopolistique de Robinson ou Chamberlin se rend pour ainsi dire aveugle aux ressorts fondamentaux d'une économie de marché du point de vue de Eucken.

## (ii) Définir la concurrence (1) : de l'homogénéité à la substituabilité

Dans ses *Fondements*, Eucken considère l'approche de Chamberlin et de Robinson comme relevant *in fine* d'une même perspective.<sup>64</sup> Eucken estime en effet que ces approches conduisent à rendre caduque la distinction, pourtant essentielle à ses yeux, entre monopole et concurrence. Pour Eucken, l'érosion d'une distinction scientifique nette entre concurrence et monopole est avantageuse pour les « intérêts des groupes de pouvoir économique (*wirtschaftlicher Machtgruppen*) » qui s'appuieront sur cela pour réclamer une plus forte socialisation de l'économie et étayer leurs positions de marché, en invoquant des arguments en termes de stabilisation du processus économique, comme nous aurons l'occasion de le préciser au chapitre (3) suivant. Eucken (1940b, p. 289) ne sépare pas la perspective théorique de la perspective politique, puisque si « la distinction entre concurrence et monopole est importante théoriquement », elle l'est « également dans l'optique de la politique économique ». En conséquence, échouer à reconnaître théoriquement les cas effectifs de concurrence et de monopole revient automatiquement, du point de vue de Eucken, à échouer dans la prescription d'une politique économique rationnelle. Röpke (1942d, p. 229), bien qu'il se félicite des

---

cartel, et dont les intérêts contradictoires mènent généralement « à la croissance des conflits internes » (*ibid.*, p. 149).

<sup>64</sup> Chamberlin ajoute un chapitre complet (IX) dans une édition ultérieure de son ouvrage, en vue de réfuter l'assimilation – alors très courante – entre concurrence monopolistique et concurrence imparfaite.

développements futurs que peut engendrer le programme de recherche ouvert par Robinson et Chamberlin, témoigne des mêmes préoccupations que Eucken :

[L]e fait que la libre concurrence n'existe pour ainsi dire pas dans la réalité à l'état chimiquement pur et que la plupart des prix contiennent un élément monopoliste, ne doit pas faire naître l'opinion erronée que notre système économique au fond ne repose plus sur la concurrence, mais sur le monopole. (Röpke, 1940, p. 203).

En insistant particulièrement sur le manque d'homogénéité des biens, Chamberlin indique que chaque offreur vend *son propre* bien sur *son propre* marché, donc en tant que monopoleur. De fait, il n'y a plus de concurrence en tant que telle, mais ce que l'auteur de *La théorie de la concurrence monopolistique* appelle un « "réseau lié de marchés" (Chamberlin) » (cité par Eucken, 1940b, p. 141). En approchant la concurrence comme un cas limite du monopole, Eucken estime que Robinson est coupable de la même erreur lorsqu'elle indique que « l'analyse du monopole "engloutit (*swallows up*) l'analyse de la concurrence" (Robinson) » (*ibid.*). D'après Eucken, Sraffa (1926) a en particulier contribué à mettre en avant un critère inadéquat (l'homogénéité) pour juger de la concurrence effective sur un marché (*ibid.*, p. 145).

Si Eucken justifie les tentatives de Chamberlin et Robinson du point de vue de la dynamique de l'histoire des idées – en effet l'analyse économique s'est trop longtemps consacrée exclusivement à la concurrence<sup>65</sup> –, il s'attache néanmoins à les contester. À cette fin, Eucken invoque trois critères principaux qui lui permettent, précisément dans les cas limites, de départager entre concurrence et monopole (*ibid.*, p. 142-143) : (a) la disponibilité d'un substitut au bien en question ; (b) la zone d'influence de la firme ; (c) les techniques de vente et de fidélisation. Le premier point est clairement l'argument que Eucken privilégie et qui sera assidûment mobilisé par les ordolibéraux dans leur ensemble (Hensel, 1966, p. 132; Lutz, 1956, p. 161; Röpke, 1940, p. 193-194).

En effet, d'après Eucken le manque d'homogénéité des biens, amenant chaque producteur à une position monopolistique, est en grande partie compensé par l'augmentation de la substituabilité entre biens de différents marchés. En ce sens, l'existence d'une entreprise monopolistique (pour un bien déterminé) n'est plus un

---

<sup>65</sup> À l'exception notable de Cournot qui est plusieurs fois mentionné par Eucken (1940b, p. 290, 332, 334).



problème dans la mesure où la concurrence s'exerce aussi à l'extérieur de son propre rayon d'action. L'approche des relations de marché est décloisonnée :

Le développement de substituts et l'élasticité résultante de la demande de produits individuels rapprochent le marché d'une situation de concurrence complète, et ce même si le vendeur d'un type particulier de marchandise est monopoliste, puisque les monopoles sont forcés de se comporter comme s'ils étaient en concurrence. (Eucken, 1951, p. 42)

Chez Eucken, l'élasticité prix de la demande et de l'offre est décisive dans la limitation des pouvoirs discrétionnaires de marché (1940b, p. 140, 270). Plus l'élasticité prix (négative) d'un bien est grande, plus la position de pouvoir est affaiblie, puisque des variations infinitésimales du prix entraîneront des variations plus importantes dans la demande de ce bien (Eucken, 1940b, p. 271).<sup>66</sup> L'existence de produits substituables est souvent une cause significative de l'élasticité prix négative du bien (donc d'une élasticité croisée positive avec ledit substitut).

Toutes ces précisions poussent Eucken à conduire une critique (externe) des analyses de la concurrence à partir de modèle logique *a priori* de Sraffa, Robinson, Chamberlin ou encore Stackelberg. On retrouve chez Eucken l'empreinte de son épistémologie, nourrie d'une attention pour les caractéristiques tangibles du comportement des individus et de certaines caractéristiques historico-institutionnelles :

La procédure habituelle nécessite une correction. Par ses exigences formelles, elle approche la réalité par "le haut". Par exemple lorsque le critère d'homogénéité des produits est mis en avant. Ou lorsqu'on postule "qu'au regard de leur 'richesse' et de leur 'taille', les individus de part et d'autre du marché ne diffèrent pas de manière significative" (Stackelberg). [...] Partir de l'hypothèse de tailles homogènes est une entorse à la réalité économique effective (*wirtschaftlichen Wirklichkeit*). Cette condition n'est en fait pratiquement jamais réalisée. Alors avec de telles définitions, concurrence ou oligopole ne sont que des constructions mentales qui ont peu de contact avec la réalité. Et les propositions théoriques qui sont obtenues sur cette base ne peuvent presque jamais être appliquées. (Eucken, 1940b, p. 150-151)

---

<sup>66</sup> Comme le mentionnait déjà Sraffa, l'élasticité est un « facteur décisif en vue d'estimer le degré d'indépendance dont jouit le monopoleur pour fixer les prix » et qu'« à partir du moment où l'élasticité augmente, la concurrence commence à se faire sentir et devient de plus en plus intense au fur et à mesure que l'élasticité croît » (1926, p. 545).

Dans la suite, nous verrons que Eucken propose de définir ce qu'il appelle la concurrence complète (*vollständige Konkurrenz*) à partir de sa catégorie de plan économique : à ses yeux conformes à une approche par "le bas", par le comportement des agents, par la « réalité économique effective » (*ibid.*).

### (iii) Définir la concurrence (2) : des hypothèses formelles au plan économique

Il est généralement attribué à Frank Knight (1921) la première formulation rigoureuse des hypothèses de concurrence pure et parfaite. Knight énonce quatre conditions : (1) rationalité des agents (connaissance parfaite) ; (2) mobilité et (3) communication parfaites (absence de coûts) ; (4) indépendance individuelle qui exclut toute forme d'entente et de collusion, des degrés et tendances de monopoles (voir Rainelli, 2000, p. 138; Stigler, 1957, p. 12-14). Par contraste avec une approche qui cherche à établir les hypothèses de concurrence pure et parfaite, notamment indispensables à la formulation mathématique,<sup>67</sup> Eucken entreprend de définir la concurrence complète à partir de sa catégorie de plan économique :

S'il y a concurrence du côté de l'offre, aussi bien que du côté de la demande et si la planification économique individuelle est basée, des deux côtés, sur une telle concurrence, alors la forme du marché de concurrence complète est atteinte. (Eucken, 1949b, p. 230)

De leurs côtés, Stackelberg et Chamberlin opèrent une sélection parmi l'ensemble des hypothèses en vue de définir la concurrence. Stackelberg met en avant l'hypothèse d'homogénéité des biens (1) et des agents (2), c'est-à-dire une taille et une richesse similaire. Chamberlin (1933, p. 6-7) choisit également l'hypothèse d'homogénéité des biens (1), mais ajoute celle de grand nombre d'agents (3), sans pour autant qu'il soit infini. Bien qu'elle incrimine « la tyrannie

---

<sup>67</sup> Cette définition connaît différentes formulations. Les hypothèses (2) et (3) peuvent être associées à l'homogénéité ou à la divisibilité des biens. L'hypothèse (4) est souvent remplacée par le grand nombre d'agents, sans pour autant garantir un résultat similaire (Berta, Julien, & Tricou, 2012, p. 11). Quoi qu'il en soit, deux résultats fondamentaux sont attendus d'une situation concurrentielle : l'unicité du prix de marché (valeur du produit marginal de chaque ressource égale dans ses différents usages) et le comportement de preneur de prix (excluant les comportements stratégiques).

des hypothèses de concurrence parfaite », Robinson s'inscrit dans une démarche comparable (1934, p. 105).

Excluant lui aussi une analyse partant du monopole afin de caractériser la mécanique de l'économie de marché, Röpke ne s'en remet pas plus que Eucken aux définitions de la concurrence *a priori* :

Les concepts de concurrence "pure" ou "parfaite" basés sur des modèles mathématiques abstraits, dont les hypothèses demeurent nécessairement non satisfaites dans la réalité dynamique de la vie économique, devraient être remplacés par le concept de concurrence "active" ou "praticable" (*workable*) au sein de laquelle l'effort continu des producteurs en vue de satisfaire les consommateurs est prégnant et apparaît comme le trait essentiel de la concurrence. (Röpke, 1963, p. 162) <sup>68</sup>

Eucken parle de la concurrence complète en utilisant la métaphore de la « course en parallèle », qui n'a donc rien de commun à « une concurrence d'entrave ou de nuisance » dans la mesure où elle « plutôt une concurrence de performance (*Leistungswettbewerb*) » (Eucken, 1949b, p. 229).<sup>69</sup> Face aux discussions techniques relatives aux hypothèses de concurrence pure et parfaite, Eucken va opposer son critère de plan économique comme seuls outils pertinent afin de saisir, concrètement, si une entreprise est en situation concurrentielle ou non :

L'opinion selon laquelle on ne peut déterminer avec précision le nombre de participants sur un marché – 50, 100 ou 500 firmes ou consommateurs – pour que la "concurrence" existe, et donc qu'il est en conséquence impossible de définir ce qu'est la concurrence, omet le fait important que dans l'économie réelle : le *plan* économique décide toujours. (Eucken, 1940b, p. 140)

Eucken a conscience que dans les cas concrets on peut aisément basculer d'une position de monopole à une position concurrentielle. Bien qu'au regard

---

<sup>68</sup> Röpke fait ici référence à l'article de John M. Clark, *Toward a Concept of Workable Competition* (1940).

<sup>69</sup> Christoph A. Jöhr voit une contradiction dans le fait d'approcher le comportement concurrentiel par la disponibilité de substituts sur d'autres marchés et en même temps de voir dans la concurrence une augmentation dans la performance (rapport qualité prix) des produits, car les produits sont de fait extrêmement différents. En outre, nous verrons pourtant que l'ordolibéralisme est critique du Darwinisme social avec lequel la concurrence comme rivalité semble pourtant associée (*cf.* chapitre 3).

d'hypothèses théoriques (nombre d'acteurs, homogénéité, *etc.*) la situation pratique n'est pas modifiée, les rapports entre les plans subjectifs à l'intérieur du processus marchand peuvent néanmoins indiquer une dynamique :

À chaque fois que le monopole et la concurrence sont adjacents, il est possible de tracer précisément une frontière par l'application de notre critère de la nature des données dans les plans économiques. [...] D'un point de vue mathématique formel, le monopole est un cas limite de la concurrence, ou la concurrence est un cas limite de monopole. *Dans la réalité économique effective (wirtschaftlichen Wirklichkeit), le monopole est quelque chose de très différent de la concurrence.* (Eucken, 1940b, p. 144-145)

Eucken reconduit le même argument sur les points de distinctions entre oligopole et monopole (*ibid.*, p. 147), ou entre oligopole et monopole partiel (*ibid.* 147-148). En fait, Eucken insiste sur l'irréductibilité de chacune de ses cinq formes de marchés idéal-typiques. Dans le cas du monopole (offre ou demande), c'est la réaction de l'autre côté du marché (demande ou offre),<sup>70</sup> qui devient une donnée du plan économique, le monopole peut décider du prix – dans une certaine mesure – librement. En ce sens, du point de vue du monopole, le prix n'est plus « une donnée du plan, mais résulte du plan économique du monopoleur : le prix constitue un problème » à résoudre (*ibid.*).<sup>71</sup> Par contraste, dans le cas de la concurrence, « le prix d'un bien est une donnée dans le plan économique » de chacun des acteurs : c'est-à-dire que les actions des firmes ou des ménages se font sur la base d'un prix qu'ils considèrent comme fixé de manière exogène (*ibid.*, p. 141). Au-delà de toute condition technique (hypothèse), ce qui différencie *in fine* les structures de marché doit être trouvé dans les plans économiques. L'approche de Eucken est indubitablement moins technique, mais aussi moins restrictive, que celle par la concurrence parfaite.<sup>72</sup>

---

<sup>70</sup> Les formes oligopolistiques se distinguent par la prise en compte des réactions – qui peut aller jusqu'à considérer la politique d'investissement – du petit nombre de concurrents sur le marché (Eucken, 1940b, p. 146), dans une optique finalement analogue à celle de Stackelberg (voir *infra*).

<sup>71</sup> Plus exactement, Eucken définit le monopole d'offre comme une structure de marché dans laquelle « l'offreur peut prendre *la réaction anticipée du consommateur* comme une donnée dans son plan économique » sur la base duquel il peut fixer le prix « qui n'est pas dans son plan économique une donnée, ou alors fixer la quantité et laisser le prix s'ajuster » (*ibid.*, p. 136-137) – et inversement pour le monopole de demande.

<sup>72</sup> Son élève Friedrich Lutz précise : « dans sa description des situations marchandes, Eucken n'est pas un "puriste" tels les économistes mathématiques. Il n'hésite pas à parler

L'analyse morphologique de Eucken l'a conduit à mettre en avant le seul critère de la nature du prix (comme donnée de planification *vs.* objet d'une stratégie) dans les plans économiques des entreprises, et des consommateurs, pour juger des situations concurrentielles. Il y a effectivement comportement concurrentiel lorsqu'il est fait usage des prix comme des données de planification (*Plandaten*) issues du marché dans les plans économiques des consommateurs/producteurs, jamais le résultat conscient de stratégies individuelles. L'agent ne peut fixer le prix, ou même anticiper l'influence de son action sur le système de prix (Eucken, 1940b, p. 141). Eucken exprime à de nombreuses reprises cette idée et en donne une des formulations les plus abouties dans le cas du marché agricole :

Dans son plan économique, l'agriculteur ne prend pas en compte la façon dont ses propres ventes de blé affectent le marché du blé, puisque sa production est trop faible en termes relatifs. Ses plans sont donc basés sur le prix du blé ou du porc ou des légumes qu'il considère comme des valeurs fixes – comme des données – qui sont des prix formés sur le marché. Il peut s'attendre à certains prix sur le marché, estimer les prix qu'il pense devoir payer ou facturer ou même supposer l'évolution de ces prix à l'intérieur de paramètres particuliers. C'est cela la concurrence. (Eucken, 1949b, p. 229)

Eucken ne prend pas la figure du paysan au hasard : l'agriculture est un domaine qui est bien souvent exclu des réflexions sur la concurrence, car jugé trop spécifique (on lui préfère généralement l'industrie). Mais par son critère, pour l'instant indépendant des structures de marché, Eucken cherche à souligner l'importance de partir du comportement réel des agents et non d'hypothèses formelles *a priori* :

C'est insatisfaisant de décrire la concurrence comme une forme d'offre et de demande dans lesquelles les variations des quantités fournies ou demandées par une personne ne provoquent aucune altération du prix en question. Une telle forme d'offre ou de demande n'existe pas et est à peine concevable dans la réalité. (Eucken, 1940b, p. 139)

---

de libre concurrence, même dans le cas de produits non homogènes. Car à son sens, même si l'entreprise individuelle ne produit pas exactement le même bien que les autres, dans de nombreux cas elle prend néanmoins le prix comme une donnée : c'est-à-dire qu'elle ne fixe pas sa propre politique de prix » (Lutz, 1944, p. 213).

Dans la grande majorité des cas, il y a effectivement une influence réelle de la part des stratégies des firmes individuelles (à l'inverse du *price-taking* néoclassique), c'est d'ailleurs précisément l'objet de la concurrence.<sup>73</sup> Ce qui est significatif pour Eucken, ce n'est pas la disparition du pouvoir (car cela conduirait à la disparition du processus économique lui-même), mais la mise à distance d'un exercice conscient du pouvoir à l'intérieur du plan économique :

Le phénomène du pouvoir économique passe à l'arrière-plan (*ganz zurück*) seulement dans le cas d'une seule forme de marché : à savoir dans les conditions de la *concurrence complète*. (Eucken, 1940b, p. 268)

Cette précision est fondamentale pour Eucken : si dans le cadre d'une économie administrée, le consommateur a – subjectivement comme objectivement – une influence nulle sur le processus économique ; dans le cas de l'économie d'échange organisée selon les principes de l'ordre concurrentiel, l'exercice du pouvoir est moins évident. Le consommateur formule – subjectivement – son plan économique comme s'il n'avait pas de pouvoir, mais de fait concourt – objectivement – à la formation du système de prix. Il exerce en ce sens une « influence effective sur le processus économique global » (*ibid.*). C'est ce qui permet de comprendre pourquoi Eucken remarque qu'en régime de « concurrence complète, l'individu est presque impuissant (*entmachtet*), mais il ne l'est pas totalement » (*ibid.*, p. 270). D'une certaine manière, Eucken bute sur les ambiguïtés et la circularité du raisonnement à la marge des économistes néoclassiques. Car si à la marge le choix d'aucune personne n'affecte le processus, le choix de tous affecte effectivement ce même processus. Est-ce le prix qui détermine la demande, ou la demande détermine-t-elle le prix de marché ? Ce qui est résolu mathématiquement par la théorie des limites ne peut pas être satisfaisant si on se place du point de vue de Eucken, puisque cette solution évacue, de par son traitement technique, la matérialité et la causalité des relations de pouvoir.

---

<sup>73</sup> La concurrence est l'un des concepts les plus exigeants de l'analyse économique. En particulier car l'idée de concurrence renvoie concrètement à un comportement tout à fait différent de la situation de marché que les économistes appellent concurrence : différence exacerbée avec le modèle de concurrence pure et parfaite ou tout comportement concurrentiel est par nature exclu (voir McNulty, 1968). En partie conscient de ces ambiguïtés, Stigler a distingué entre l'absence d'éléments monopolistiques – la concurrence de marché (*market competition*) – et le concept de concurrence pure et parfaite (1957, p. 14).

Dans la même veine, l'élasticité parfaite est également subjectivement primordiale, bien qu'incontestablement non réalisée en pratique sur le marché : pour Eucken « c'est seulement dans le plan économique que l'élasticité parfaite de la demande est effective » (1940b, p. 140). Le point central tient à l'acceptation de la concurrence ordolibérale qui se situe dans une dimension subjective, c'est-à-dire du plan envisagé par les agents, et non objective, les données factuelles et observables sur le marché :

Ce qui est décisif pour la concurrence, ce ne sont pas les réactions concrètes (*tatsächlichen Reaktionen*) résultant du comportement d'un individu (...), mais simplement le fait que, compte tenu de la taille considérable du marché et de la taille négligeable de son offre ou de sa demande, l'individu *ne prend pas en compte (rechnet)* une telle réaction dans son plan économique [...]. La question de savoir si le prix est *concrètement* influencé par une augmentation ou une diminution de l'offre de cette entreprise n'est pas décisive pour les actions du fournisseur ni, par conséquent, pour cette forme d'offre. (Eucken, 1940b, p. 139-140)

Implicitement, c'est le nombre des participants qui est ici en question. Mais même si l'entreprise est seule sur le marché, la concurrence potentielle permise par l'ouverture du marché est alors de première importance. Le caractère ouvert ou fermé – son caractère contestable, en termes contemporains<sup>74</sup> – est important pour juger du degré de compétition, sans être décisif. Chez Eucken, la question de la libre entrée sur le marché est importante, mais pas capitale. Dans un marché ouvert, même s'il n'y a pas de concurrents réels, la concurrence potentielle invite le monopole à adopter un comportement concurrentiel. Au contraire lorsque le marché monopolistique est fermé, « sa position de pouvoir (*Machtstellung*) » est *de facto* « bien plus importante » (*ibid.*, p. 154).<sup>75</sup>

Dans ce chapitre, nous avons pris soin de dissocier l'analyse morphologique (des systèmes et des structures de marché) de l'analyse théorique à proprement parler. En définitive si Eucken se montre critique vis-à-vis des approches basées sur la formulation d'hypothèses dans la construction et la définition des formes de

---

<sup>74</sup> Avant la formulation canonique de Baumol, Panzar et Willig en 1982, Jean-Marie Chevalier remarque que c'est Bain, en 1956, qui est « le premier à faire référence aux barrières à l'entrée » (1977, p. 149).

<sup>75</sup> Les positions de pouvoir sont évidemment plus faciles à consolider lorsque le marché est fermé et le degré de pouvoir économique d'une entreprise varie fonction de l'importance du marché selon les secteurs clefs (Eucken, 1940b, p. 266).

marché, il ne faudrait pas en conclure qu'il rejette la théorie économique mathématique de son temps. On verra en particulier que Eucken fait siens certains résultats théoriques de Stackelberg.

### C. Quelle(s) théorie(s) appliquer ? L'hypothèse Stackelberg

La mue ordolibérale du dernier Stackelberg est généralement mise en avant par les études qui lui sont dédiées, sans que la réciproque soit vraie. En effet, la littérature secondaire relative à l'ordolibéralisme ne mentionne quasiment jamais Stackelberg. On trouve seulement de très succinctes références à Stackelberg, limitées à l'analyse de la concurrence (Broyer, 2003a, p. 96-98; Rieter & Schmolz, 1993, p. 94). Les rares fois où ce « personnage encombrant » (Hollard, 2000, p. 135) est mentionné en détail, c'est rapporté à sa « participation active au nazisme » (Ptak, 2009, p. 119), dans le but de discréditer, comme par contagion, les auteurs ordolibéraux. L'objectif de cette sous-section est de clarifier les relations théoriques et politiques qu'entretiennent Stackelberg et Eucken. On montre en particulier que si Stackelberg représente le fondement théorique à la base des conceptions microéconomiques ordolibérales (points (i) et (ii)), ces derniers ne sont pas étrangers à l'inflexion politique de Stackelberg, de l'État corporatisme vers l'ordre concurrentiel (point (iii)).

#### (i) L'empreinte de Stackelberg (1) : équilibres et théorie des prix

Dans notre enquête sur les fondements théoriques de l'économie politique ordolibérale, les travaux de Stackelberg sont importants à au moins deux points de vue. Celui de l'efficacité productive des différentes structures de marché d'une part, et – peut-être plus fondamentalement encore – du point de vue de l'analyse des structures de marché sans équilibre, d'autre part (point (iii) *infra*).

Il faut préalablement noter que Eucken et les ordolibéraux ont un recours très instrumental aux travaux de Stackelberg, dans le sens où ils n'en discutent que rarement les hypothèses et jamais les démonstrations mathématiques, techniquement avancées pour l'époque. À ce titre, ce sont certains *résultats* mis en



avant par Stackelberg qui nous intéressent au premier chef, dont l'exposition géométrique est ici privilégiée.<sup>76</sup>

En consolidant et développant l'analyse mathématique des structures de marché, Stackelberg participe de l'essor du marginalisme encore confidentiel dans l'Allemagne de l'entre-deux-guerres (Peacock, 1950). Stackelberg, pourtant en discussion avec les contributions d'équilibre partiel de Cournot, Bertrand et Bowley, se place néanmoins lui-même dans le sillon de Edgeworth et de ce qu'on appelait alors "l'École de Lausanne".<sup>77</sup> En donnant un accès synthétique à l'analyse microéconomique la plus contemporaine, Stackelberg allait fournir aux ordolibéraux, plus qu'une réponse à certaines de leurs appétences pour la théorie, une exposition en langue allemande des comportements concurrentiels sans pareille. Eucken conduit certaines analyses canoniques dont on peut légitimement penser qu'elles s'appuient sur les résultats et les formulations de Stackelberg, comme c'est par exemple le cas ici :

Dans son plan, le monopoleur prend comme données les réactions à sa politique qu'il anticipe de l'autre côté du marché. S'il suit le principe de recette nette maximale (*höchstmöglichen Reineinnahme*), à équipement productif fixe, il produit jusqu'à ce qu'on appelle le point de Cournot. Le prix de marché effectivement appliqué est toujours plus élevé que le coût marginal, et l'offre aux clients est toujours inférieure à ce qu'elle *pourrait être* sans aucune violation du principe économique. Au contraire, si le monopoleur suivait le principe du rendement optimal (*bestmögliche Versorgung*), il fixerait un prix tellement bas qu'il serait égal au coût marginal et que l'offre aux consommateurs serait plus importante qu'en suivant l'autre principe. (Eucken, 1940b, p. 289-290)

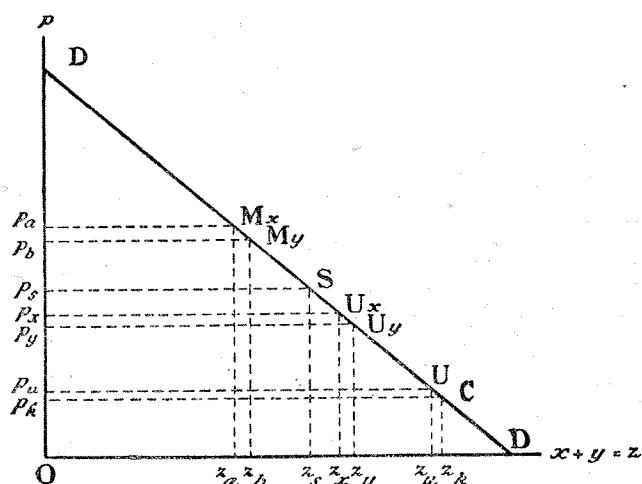
Partant de l'analyse du duopole (cas central du marché oligopolistique chez lui), Stackelberg donne une formulation graphique très explicite des résultats des

---

<sup>76</sup> Dans la mesure où les ordolibéraux ne reprennent directement ni l'analyse arithmétique, ni l'analyse géométrique, dans un souci de clarté de l'exposition on retient cette dernière. Il sera néanmoins fait référence conjointement à l'ouvrage *Marktform und Gleichgewicht* de 1934 ainsi qu'aux *Grundlagen der theoretischen Volkswirtschaftslehre*, dont la version définitive est publiée en 1948. Cet éloignement temporel n'introduit aucune difficulté particulière dans la perspective qui est la nôtre, car la partie IV des *Grundlagen*, relative à la formation des prix, reprend pour l'essentiel les résultats de 1934 (d'un point de vue interne à l'œuvre de Stackelberg, il serait néanmoins intéressant d'apprécier les conséquences de ce changement dans la méthode d'exposition sur la tenue de son discours).

<sup>77</sup> Sur l'école de Lausanne et toutes l'ambivalence qui accompagne l'usage de ce qualificatif, voir François Allisson et Roberto Baranzini (2016).

différents équilibres réalisables. Le long de la courbe  $DD$  qui représente la demande totale, on trouve ordonnées les structures de marchés, fonction des quantités produites ( $x + y = z$ ) et des prix de vente ( $p_i$ ) :



Le point  $C$  représente l'équilibre de concurrence pure (le prix de vente égalise le coût marginal). Les points  $M_x$  et  $M_y$  représentent les deux cas extrêmes du duopole : avec  $M_x$  le résultat lorsque la firme  $A$  est en position de monopole, c'est-à-dire que  $A$  produit pour l'ensemble du marché et  $B$  ne produit rien

(réciproquement  $M_y$ ). Stackelberg précise que la différence entre les couples  $(p_a, z_a)$  et  $(p_b, z_b)$  tient à l'exemple qu'il prend, puisque le producteur  $B$  met en place un « plan de production plus efficace » : ce qui s'exprime graphiquement par une courbe de coût marginal plus plane (*ibid.*, p. 191-192). Le point  $S$  représente le point de Cournot (duopole) - dont nous avons vu qu'il était mobilisé par Eucken (*cf. supra*). La solution de Cournot au duopole revient à considérer les deux firmes réciproquement dépendantes. Chacune maximise son profit fonction de la quantité produite par l'autre firme.<sup>78</sup> Stackelberg parle en ce sens de « théorie de l'adaptation » de Cournot, théorie dont le résultat « occupe une position intermédiaire entre le monopole et la libre concurrence » (1935, p. 334). Ce que le graphique confirme.

Les points  $U_x$  et  $U_y$  correspondent aux cas asymétriques, où l'un des deux duopolistes obtient un meilleur résultat s'il laisse son concurrent se comporter de manière stratégique (anticiper la réaction de l'autre dans son calcul de maximisation, sans considération pour l'offre de l'autre) et ne fait que s'y ajuster. C'est-à-dire qu'une entreprise est meneuse (position d'indépendance) et l'autre est

<sup>78</sup> Ce qui est analytiquement résolu par le recours aux fonctions de réaction, lesquelles expriment le niveau de maximisation du profit d'une firme pour un certain niveau de variables de la firme rivale. Du point de vue de la firme, un tel comportement nécessite certaines informations, en particulier la fonction de coût de l'autre firme ainsi que la fonction de demande de marché.

suiveuse (position de dépendance). Les manuels retiennent aujourd'hui cette solution sous l'expression de duopole de Stackelberg.<sup>79</sup> Néanmoins, force est de constater que Stackelberg estime le cas meneur-suiveur extrêmement improbable en pratique. Notamment devant la tentation pour chacune des deux firmes de s'installer en tant que meneurs (Keppler, 1994, p. 87).

Cette dernière possibilité nous amène à l'équilibre de Bowley ( $U$ ). Ce point  $U$  est relativement proche de la solution de concurrence pure  $C$ , et dans certaines situations  $U$  peut même être inférieur à  $C$ . Stackelberg indique pourtant une différence fondamentale entre le cas de Bowley et celui de concurrence pure : ce dernier est une position d'équilibre, alors que le premier est une « position de lutte (*Kampfsituation*) » (*ibid.*, p. 201). En effet, la solution de Bowley est atteinte lorsque les deux firmes se comportent en meneurs, de façon indépendante l'une de l'autre. Cette attitude conduit à un résultat économiquement irrationnel du point de vue des offreurs, dans la mesure où le profit effectivement réalisé est inférieur au profit anticipé (Hollard, 2000, p. 131). Ce qui peut s'expliquer si on considère que pour les deux firmes, « la victoire dans le combat darwinien pour la survie économique contient une utilité intrinsèque dépassant l'utilité espérée du gain monétaire » (Keppler, 2002, p. 557).

En s'appuyant ici succinctement sur les résultats de Stackelberg, on comprend pourquoi les ordolibéraux, du point de vue de la satisfaction des consommateurs, soutiennent l'ordre concurrentiel. Néanmoins, l'ensemble des solutions d'équilibres représentées sur le graphique n'épuisent pas le champ des éventualités. D'ailleurs par contraste à ce qu'une lecture seulement graphique pourrait laisser entendre, Stackelberg considère que ni le cas de Bowley, pas plus que celui de Cournot ne représentent de véritables équilibres. (*ibid.*, p. 198). Comme le concède Stackelberg, « il existe pléthore d'autres solutions possibles à la formation duopolistique des prix » (*ibid.*, p. 202). C'est ce qui le conduit à considérer *in fine* le duopole comme une structure de marché instable, sans équilibre (*gleichgewichtslose Marktform*). C'est bien ce résultat d'instabilité qui est au cœur de sa contribution et qu'il estime le cas général. Ce qui nous conduit à la seconde contribution fondamentale de Stackelberg à l'approche ordolibérale.

---

<sup>79</sup> Le duopole de Stackelberg est à la base du modèle de « jeu dynamique à information incomplète » utilisé en économie industrielle (Bazin & Pouch, 2015, p. 4; voir aussi Senn, 1996, 2012).

## (ii) L’empreinte de Stackelberg (2) : les formes de marché sans équilibre

Pour comprendre la démarche et les résultats de Stackelberg dans *Marktform und Gleichgewicht* (1934b), il convient de partir de sa définition d’une « économie de marché capitaliste libre ». Cette définition repose sur trois conditions : (1) la maximisation individuelle de l’utilité, (2) le « principe commercial » de maximisation du profit net et (3) la liberté dans l’établissement des prix, dans le sens où ces derniers résultent des comportements individuels (*ibid.*, p. 5). Or, Stackelberg va justement montrer que certaines structures de marché sont foncièrement « irréconciliables » avec l’économie capitaliste ainsi définie (*ibid.*, p. 25). Stackelberg remarque en particulier l’incompatibilité des structures de marché d’oligopoles d’offre, d’oligopoles de demande, d’oligopoles et de monopoles bilatéraux avec « les deux principes de l’économie de marché capitaliste, à savoir (1) “la maximisation de l’utilité individuelle” et (3) “la liberté dans la formation des prix” » (*ibid.*, p. 88-89).

Les conclusions auxquelles aboutit Stackelberg sont décisives pour qui veut saisir les bases théoriques de lutte contre les structures monopolistiques, si importantes dans l’économie politique ordolibérale. Que ce soit dans les travaux de Miksch (1937b, 1942), ou lorsque Böhm mentionne des « états d’équilibre susceptibles d’être analysés scientifiquement » (Böhm, 1954, p. 154). Eucken en donne également un témoignage direct, en intégrant les résultats de Stackelberg :

Il existe des “ordres instables” qui ont tendance à se transformer. Un marché dans lequel, par exemple, un monopole bilatéral, un monopole partiel bilatéral ou un oligopole du côté de l’offre, change souvent de forme de marché. L’absence d’équilibre dans ces formes de marché génère la quête en vue de se transformer en une forme de marché plus stable. Il n’est pas rare de constater que des luttes de pouvoir (*Machtkämpfen*) oligopolistiques de quelques firmes aboutissent à la formation de monopoles collectifs, c’est-à-dire de cartels [...]. (Eucken, 1940b, p. 249-250, voir aussi 1948b, p. 273)

Eucken assimile donc les résultats de Stackelberg à sa propre thématique des ordres économiques, et utilise l’analyse des équilibres comme facteur dynamique du passage d’un ordre économique à un autre. Eucken conclut le raisonnement précédemment cité en notant que « le *processus* économique, à travers l’absence d’équilibre, façonne l’ordre économique » (1940b, p. 250). L’absence d’équilibre,

par la recherche d'une position plus stable par des stratégies de pouvoir, façonne le processus dans un sens délétère à l'ordre concurrentiel.

En somme, les différentes structures de marché énoncées par Eucken – tout comme « un système monétaire où la contraction et l'expansion forte du volume du crédit sont possibles » (*ibid.*, p. 261-262) – sont des formes instables à l'intérieur de l'économie d'échange. Les monopoles bilatéraux et les oligopoles menacent la pérennité de l'ordre économique dans la mesure où elles représentent des luttes pour le pouvoir économique. En ce qui concerne l'Allemagne du premier XX<sup>e</sup> siècle, ce problème prend la forme de la cartellisation de l'économie, dont nous verrons au chapitre (3) que cette tendance s'insère dans une véritable philosophie ordolibérale de l'Histoire.

L'oligopole n'est en soi pas un facteur d'instabilité systématique, tant que les relations de dépendance entre les firmes demeurent trop complexes à appréhender directement pour être l'objet de stratégies. Néanmoins pour Stackelberg, le processus de rationalisation et de concentration de l'économie rend plus facile l'obtention d'informations stratégiques, plus visibles les dépendances respectives (1934b, p. 86). Intuitivement, le cas de l'oligopole semble retranscrire dans le langage théorique la situation d'un cartel, puisqu'un cartel est généralement formé par un groupe restreint d'acteurs. En réalité, lorsque plusieurs firmes forment un cartel, c'est précisément dans l'optique « d'influencer le marché par une action collective dans le but de faire des gains monopolistiques » : de sorte qu'ils forment ce que Eucken appelle dans sa morphologie un *monopole collectif* – terme que Stackelberg reprendra ensuite à son compte (1948, p. 176-177). Pour Eucken, la particularité du monopole collectif, par comparaison avec un monopole classique, c'est que le prix de vente demeure une donnée qui s'impose au plan de chaque membre individuel du cartel.

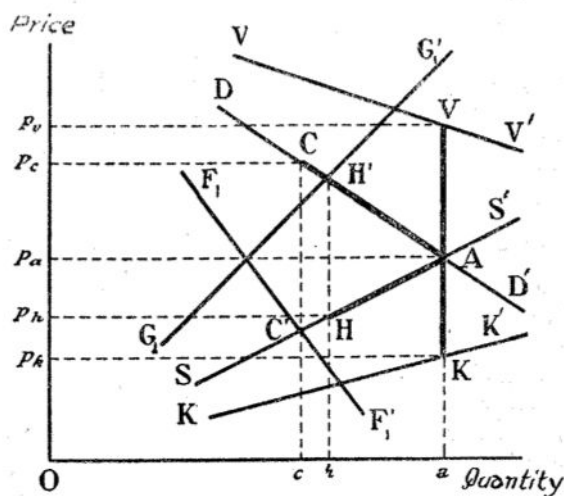
Le cas du monopole collectif introduit deux obstacles à la stabilité et aux fondamentaux de l'économie d'échange capitaliste.<sup>80</sup> De façon *interne* au cartel premièrement, si le cartel fixe un prix de vente équivalent à un prix de monopole, alors chacune des firmes individuelles va produire de façon à égaliser son coût marginal au prix préalablement établi. Mais dans ce cas, la quantité produite totale va largement excéder la quantité produite dans une situation de monopole, ou même de concurrence pure : une baisse drastique du prix devra être consentie par

---

<sup>80</sup> Cf. les hypothèses en début de paragraphe.

le cartel s'il veut écouler sa production. Ce type de cartel a peu de chance de se maintenir collectivement. Néanmoins, le cartel peut tenter de fixer aux entreprises individuelles le prix de vente et les quantités individuelles que chacun doit produire (quotas). Cette situation, qui nie la liberté de produire et de vendre, sort de l'économie d'échange.

Mais il y a plus important, dans une perspective *externe* au cartel cette fois-ci, ce sont les relations de marché entre deux cartels, entre deux monopoles collectifs qui exacerbent toutes les difficultés de stabilité de l'équilibre économique : c'est le cas dit du monopole bilatéral. Par exemple lorsque la détermination du salaire passe par une négociation entre l'organisation patronale et le syndicat des travailleurs (Stackelberg, 1934b, p. 90, 1948, p. 182). Au-delà de ces cas paradigmatiques, on trouve de nombreuses possibilités dans les relations entre les cartels de matières premières et les cartels industriels (chimie, sidérurgie, métallurgie, etc.). De par les difficultés qu'il lève, le monopole d'offre qui sur le marché fait face à un monopole de demande (dit monopsonne) est donc particulièrement instructif dans la perspective ordolibérale.<sup>81</sup> Stackelberg en propose l'analyse suivante (1934b, p. 22-24, 104-108, 1948, p. 182-189) :



$KK'$  désigne la courbe de coût variable de l'offreur (ou ce que Stackelberg nomme la courbe d'exploitation du demandeur, on y revient par la suite).  $SS'$  est la courbe de dépense du demandeur, soit la courbe de coût marginal de l'offreur (la courbe d'offre habituelle).  $GG'$  représente enfin la courbe de dépense marginale du demandeur. La courbe  $GG'$  est dérivée de  $SS'$  qui

<sup>81</sup> En creusant le cas du monopole bilatéral, on aborde ici seulement une part des démonstrations de Stackelberg. Dans un second temps, ce dernier étend son cadre d'analyse d'une forme particulière à l'intérieur d'un marché aux relations d'interdépendance entre différents marchés. Par exemple si les mêmes agents sont demandeurs sur le marché A et sur le marché B ; de même pour l'offre ; ou si des agents sont demandeurs sur le marché A et offreurs sur le marché B. Il y démontre l'influence systémique des formes de marché monopolistiques à l'encontre de la formation d'équilibres (1934b, chap. 3).

est elle-même dérivée de  $KK'$ .<sup>82</sup> Réciproquement,  $VV'$  est la courbe de recette moyenne du demandeur (ou courbe d'exploitation de l'offreur).  $DD'$  est la courbe de vente, soit la courbe de recette marginale du demandeur (la courbe de demande habituelle).  $FF'$  représente enfin la courbe de recette marginale de l'offreur. La courbe  $FF'$  est dérivée de  $DD'$  qui est elle-même dérivée de  $VV'$ .<sup>83</sup>

Considérons maintenant les différentes solutions de marché envisageables (*ibid.*, p. 187-188). Notons que la rencontre de la courbe d'offre et de la courbe de demande au point  $A$  représente la solution d'équilibre concurrentiel ( $p_a, a$ ). Il n'y a cependant aucune raison de considérer que, dans le cas de monopole bilatéral, cette solution soit effectivement réalisée. Si l'offreur prend l'avantage dans la relation bilatérale et se comporte comme le monopole qu'il est, il peut imposer une situation d'équilibre équivalente à  $C'$ , c'est-à-dire à l'intersection de sa courbe de coût marginal ( $SS'$ ) et de sa courbe de recette marginale ( $FF'$ ). Dans ce cas, le monopole d'offre fixe le prix  $p_c$  et va produire la quantité  $c$  (déterminée sur la courbe de vente  $DD'$ , au point  $C$ ). Réciproquement, si le demandeur se comporte comme le monopsonne qu'il est, l'équilibre est atteint en  $H'$ . C'est-à-dire que le monopsonne impose le prix  $p_h$ <sup>84</sup> qui égalise la courbe de recette marginale du demandeur ( $DD'$ ) à la courbe de dépense marginale ( $GG'$ ). Dans ce cas, le monopole offre la quantité  $h$  (prix et quantité sont déterminés sur la courbe de dépense de l'acheteur  $SS'$ , au point  $H$ ).

Mais le monopole, ou le monopsonne, peuvent tenter de tirer un plus grand avantage encore de cette relation bilatérale, au détriment l'un de l'autre : c'est ce que Stackelberg qualifie de « position d'exploitation (*Ausbeuterposition*) ». Par exemple, le monopsonne peut non seulement fixer le prix, comme nous l'avons vu, mais il peut de surcroît imposer la quantité à produire au vendeur : dans une forme d'*ultimatum*. Le monopsonne a tout intérêt à imposer la quantité maximale  $a$  (la même quantité qu'en situation de concurrence pure). Au regard du prix, le monopsonne peut exploiter l'offreur jusqu'à la limite en dessous de laquelle ce dernier ne pourra couvrir ses coûts (variables). C'est-à-dire jusqu'à atteindre  $KK'$  :

---

<sup>82</sup> La courbe de dépense marginale du demandeur s'exprime mathématiquement par :

$$GG' = p - \frac{p}{\eta}; \text{ avec } \eta \text{ l'élasticité prix de l'offre.}$$

<sup>83</sup> La courbe de recette marginale de l'offreur s'exprime mathématiquement par :

$$FF' = p - \frac{p}{\varepsilon}; \text{ avec } \varepsilon \text{ l'élasticité prix de la demande.}$$

<sup>84</sup> Une erreur s'est glissée dans la version anglaise de l'ouvrage, puisqu'il est indiqué  $p_k$  (erreur absente de la version allemande).

la nommée « courbe d'exploitation (*Ausbeutungskurve*) » du demandeur. Le monopsonne obtient donc la quantité produite  $a$ , au prix  $p_k$ . À cette combinaison, l'offreur ne fait évidemment aucun profit et maintient seulement son activité.

On peut conduire le même raisonnement du point de vue du monopole d'offre. Si le monopole est en position d'exploitation, alors il imposera au demandeur la même quantité  $a$ , mais cette fois-ci jusqu'à la limite à laquelle ce dernier est en capacité de payer (la courbe de revenu moyen  $VV'$ , la courbe d'exploitation de l'offreur) : c'est-à-dire au prix  $p_v$ . Le monopole d'offre réalise alors le plus grand profit possible, représenté graphiquement par l'aire  $p_kKVp_v$ . Dans les deux cas d'exploitation, ce ne sont plus la fixation des quantités produites par chacun des monopoleurs qui est la variable stratégique (c'est en effet la même quantité qu'en concurrence pure), mais bien le prix (*ibid.*, p. 188).

En considérant les équilibres qui viennent d'être explicités ( $A, C, H, K, V$ ), il faut rappeler qu'ils indiquent seulement les solutions extrêmes. En définitive, ce sont les segments  $V - K$ ,  $C - A$  et  $H - A$  (en gras sur le graphique) qui représentent « la région d'indétermination de la formation du prix dans le cas du monopole bilatéral » (*ibid.*, p. 188). Pour Stackelberg, la détermination ultime de l'échange est, en dernière analyse, conditionnée par la capacité de négociation et de domination – en fait par la lutte – du monopole sur le monopsonne, et *vice-versa*.<sup>85</sup>

Face à ce constat, Stackelberg (1934b, p. 89) met en avant trois possibilités pour résoudre cette instabilité chronique du système de marché capitaliste : premièrement l'élimination des structures de marché instables ; deuxièmement l'élimination de la formation libre des prix de marché ou troisièmement l'élimination du principe d'utilité (ou profit) maximale. Néanmoins, Stackelberg précise d'emblée qu'en régime capitaliste, la dernière solution est impraticable, car elle représente « la caractéristique essentielle d'un système capitaliste » (*ibid.*). À l'issue de l'analyse, Stackelberg en arrive donc aux solutions envisagées, ce qui concerne le domaine de la politique économique. Quel doit être le rôle de l'État ? Est-il préférable d'organiser les marchés de sorte qu'ils soient conformes à une forme de concurrence ? Ou alors faut-il fixer les prix afin de contrevenir aux tendances dé-structurantes de certaines formes de marché ? Le point suivant donne des éléments de réponse.

---

<sup>85</sup> Relativement à l'analyse de cas concrets, seules les enquêtes empiriques s'attachant à mettre en lumière les « facteurs d'inertie » et les « facteurs organisationnels » sont en mesure de compléter l'analyse théorique de la formation des prix (Stackelberg, 1938).



### (iii) Du corporatisme à la concurrence : Stackelberg ordolibéral ?

Après avoir abordé, en deux temps, l’empreinte des travaux de Stackelberg sur Eucken, la réciproque mérite quelques mots. Ce dernier paragraphe traite du basculement opéré par Stackelberg dans l’interprétation politique de sa théorie économique : du corporatisme fasciste à l’ordre concurrentiel ordolibéral. Selon Sylvain Broyer, l’ordolibéralisme « hérite » de Stackelberg le principe d’un « système économique [qui] doit réaliser l’ordre de la concurrence complète » (2001, p. 97). Or cette assertion peut porter à confusion, car elle revient à inverser les relations qu’ont effectivement entretenues les idées de Stackelberg et de Eucken. Les ordolibéraux prennent effectivement comme évidente les démonstrations sur la désirabilité des résultats de l’équilibre général concurrentiel – dans la version simplifiée de Cassel – exposés par Stackelberg (Niehans, 1992, p. 198). Mais ce sont plutôt les ordolibéraux qui ont converti Stackelberg à leur ambition normative (le « doit réaliser » de Broyer), que l’inverse.

En 1934, Stackelberg clôt son ouvrage avec une partie intitulée *Le modèle théorique des marchés corporatifs fascistes*. Influencé par les travaux de Luigi Amoroso – qu’il avait rencontré lors d’un séjour de presque trois mois en Italie (Konow, 1994, p. 148) – Stackelberg voit dans le corporatisme d’État un moyen de limiter les structures de marché économiquement instables, au profit de structures de marché avec équilibre. Mais la création de monopoles, en particulier dans le cas du marché du travail, peut mener à une guerre économique qui menace la stabilité des équilibres (*cf. supra*). De ce fait, l’État peut intervenir en vue de remplacer l’absence d’équilibre ou « l’équilibre “naturel” » par un « équilibre “conventionnel” » qui « fonctionne de la manière désirée par l’État » (Stackelberg, 1934b, p. 91). L’État peut faire en sorte que « l’équilibre “conventionnel” d’un marché corporatif de monopole bilatéral (...) mène au même résultat qu’avec la “concurrence libre” » (*ibid.*, p. 94). Cette décision ne relève plus de la théorie économique, mais des présupposés et des choix politiques de l’auteur. Livrant son approche de la science nationale-socialiste, Stackelberg parle d’une « opposition irréconciliable » entre la conception libérale de l’État et la conception nationale-socialiste, s’inscrivant lui-même en faveur de cette dernière (1934c, p. 4; cité par Düppe, 2015, p. 26).

Par contraste, dans ses *Grundlagen der theoretischen Volkswirtschaftslehre* (1948), Stackelberg conclut avec une partie intitulée *L’économie concurrentielle et la*

*satisfaction du consommateur*.<sup>86</sup> Dans la dizaine d'années qui sépare l'écriture des deux ouvrages, Stackelberg passe donc de ce que John Hicks qualifia péjorativement de « péan<sup>87</sup> à l'État corporatiste » (1935b, p. 336), à un modèle d'économie où, « à échelle de besoins donnée, (...) le système de concurrence est le meilleur moyen » d'allouer les ressources et de favoriser le développement des forces productives (Stackelberg, 1948, p. 317-318). Stackelberg reconduit également certains arguments relatifs à toutes les difficultés techniques qui pèsent sur un bureau central qui envisagerait de mener à bien la procédure de calcul de marché (cf. section 2 *supra*). D'un ouvrage à l'autre, les démonstrations et les résultats théoriques concernant la formation des prix dans les différentes structures de marchés, demeurent rigoureusement les mêmes.

Cette inflexion de Stackelberg dans son rapport à la politique économique, Eucken l'explique dans la notice nécrologique à sa mémoire. Eucken insiste sur les qualités de technicien de Stackelberg, tout en mobilisant l'intérêt de ce dernier pour la question de la pertinence empirique des modèles mathématiques. Avec des termes qui lui sont propres, Eucken note :

Pour Stackelberg, toute question économique était en même temps un problème mathématique. Mais il a essayé de souligner la signification économique des formules mathématiques, car il était de plus en plus sensible à ce danger que le traitement mathématique pourrait conduire à des abstractions inutiles. Au fur et à mesure que son travail progressa, il devint de plus en plus soucieux d'un contact plus étroit avec les faits de la vie réelle. Cette préoccupation croissante pour les problèmes pratiques a considérablement affecté son attitude face aux problèmes de la politique économique. (Eucken, 1948c, p. 133)

Le dernier ouvrage de Stackelberg (de 1943/1948) contient de nombreuses références à Eucken, qui est l'un des auteurs les plus cités (ce qui, dans l'absolu, est une mesure bien pauvre des liens qui unissent le *dernier* Stackelberg à la pensée ordolibérale). Stackelberg mentionne Eucken non seulement pour étayer et reprendre à son compte certaines idées, mais également en utilisant directement le

---

<sup>86</sup> Rédigé au cours de l'année 1943 en Allemagne, l'ouvrage paraît d'abord sous le titre *Grundzüge der theoretischen Volkswirtschaftslehre*. Dans les années qui suivirent, Stackelberg, alors professeur invité à l'université *Complutense* de Madrid, compléta beaucoup l'ouvrage qui fut d'abord publié en espagnol puis, en 1948, dans une version allemande posthume (Peacock, 1952, p. XIV).

<sup>87</sup> Chant en l'honneur de.

vocabulaire conceptuel de Eucken. En particulier, Stackelberg (1948, p. 4, 11) reprend l'analyse en termes de plan économique, et la définition précise des données du plan (qui ont occupé la première section de ce chapitre). Il n'est donc pas étonnant de voir qu'il reprend la dichotomie euckénienne entre économie d'échange et économie administrée centralement (*ibid.*, p 14-15).

Ces remarques, qui attestent de la prégnance des réflexions de Eucken chez Stackelberg à partir de 1940, conduisent à s'interroger sur le renforcement des liens personnels entre Stackelberg et Eucken. Si Stackelberg a publié une longue et enthousiaste note de lecture des *Fondements* (voir Stackelberg, 1940), ces liens se basent sur plus que des lectures croisées. Toujours dans son article à la mémoire de Stackelberg, Eucken en donne quelques indications, soulignant la transition politique de celui-ci :

En 1934, il avait montré certaines sympathies pour l'État corporatif. C'était une phase temporaire. En devenant plus familier avec les faits de la vie économique, il devint un critique déterminé de toute forme d'économie planifiée. Dans un article qu'il a lu à un petit cercle en 1943 et qui sera bientôt publié, il a élaboré cette critique d'un point de vue mathématique.<sup>88</sup> Il est parvenu à la conclusion que l'ordre concurrentiel est le seul principe par lequel les problèmes économiques de notre temps peuvent être résolus, mais il établit une nette distinction entre l'ordre concurrentiel et un système de *laisser-faire*. Pour réaliser l'ordre concurrentiel, il convient d'élaborer un cadre juridique approprié. Il avait l'espoir de contribuer à cette tâche. (Eucken, 1948c, p. 133-134)

L'encadré (2) suivant donne quelques précisions relatives aux contacts effectifs entre Stackelberg et les ordolibéraux dans le contexte du nazisme.

#### Encadré n°2 - Stackelberg : du nazisme à l'ordolibéralisme

Le parcours de Stackelberg au sein du parti national-socialiste est relativement bien renseigné. Issu d'une famille de *Junker* de Silésie (nobles, propriétaires terriens), conservateur et très pieux, le jeune Stackelberg fréquente des groupes nationalistes dans les années 20. Il a accompagné avec ferveur le parti national-

---

<sup>88</sup> Il s'agit de *Possibilités et limites du dirigisme économique (Möglichkeiten und Grenzen der Wirtschaftslenkung)*, publié à titre posthume dans le deuxième numéro de la revue ORDO (Stackelberg, 1949). Contribution qui, pour Backhaus, relève plus de la politique économique que de la théorie économique (1996, p. 141).

socialiste dès 1931 et entre dans la SS en 1933 (Stackelberg a alors 28 ans). Certains commentateurs font néanmoins remarquer qu'il a entretenu, dès 1936, un rapport « désillusionné » à la mouvance nazie : ses tentatives de quitter la SS pour “raisons de conscience” furent néanmoins rejetées à deux reprises (Kurz, 2016, p. 213). Le fait qu'il ait eu un mariage religieux à l'église, contre les habitudes de la SS, ou qu'il ait encadré et soutenu un doctorant dont il connaissait l'ascendance judaïque (voir Möller, 1948; Senn, 1996), offre des arguments qui laissent à tout le moins dubitatifs. Enseignant (1937) puis professeur (1941) à Berlin, il effectuera également son service militaire – tout en donnant certains enseignements à Bonn – avant d'être mobilisé deux fois sur le front (non pas dans la SS, mais dans l'armée régulière, vraisemblablement comme aide-soignant ou interprète).

Du point de vue de l'influence de la pensée théorique de Stackelberg sur le régime nazi, force est de constater que sa pensée « n'a pas d'impact reconnu » sur la politique industrielle du troisième Reich (Konow, 1994, p. 159). En règle générale, les instances nationales-socialistes s'appuyaient peu sur les développements contemporains de la science économique. Contrairement à l'opinion qu'on pourrait avoir de prime abord, il régnait une forme de pluralisme, autorisant une certaine marge de manœuvre dans la recherche au département d'économie de l'université Humboldt de Berlin, et ce plus que dans la période précédant ou succédant le nazisme, selon Till Düppe (2015). Ce dernier explique cette situation principalement par le fait que les dignitaires nazis préféraient tenir à distance la science comme fondement de leur idéologie : car la science était sujette à des procédures de validation et de justification dont les nazis estimaient qu'elles étaient au mieux inutiles, au pire dangereuses.

L'année 1943, Stackelberg assiste à un séminaire privé, donné dans le cadre des groupes de travail du *Freiburger Kreis* : un cercle de résistance intellectuelle aux orientations éthique et catholique, ayant pour but d'envisager l'ordre économique et social d'après-guerre (voir Goldschmidt, 1997).<sup>89</sup> On trouve un bon exemple du type de réflexions qui y sont conduites dans *Wirtschafts- und Sozialordnung*, signé par Constantin von Dietze, Walter Eucken et Adolf Lampe (1943). Ce court texte est centré sur les mesures prioritaires d'après-guerre, notamment l'ambition d'établir un ordre concurrentiel et de restreindre

---

<sup>89</sup> L'année 1943 marque le début des victoires de l'armée rouge face à l'armée allemande sur le front Est. À cette date, la défaite de l'Allemagne devient une issue plus que probable du conflit, même pour une partie de la population allemande.

l'émission de la masse monétaire (sujet qui sera au cœur de notre chapitre 5, relatif à l'Allemagne post 1945). Le groupe de travail auquel participe Stackelberg est mené par Erwin von Beckerath, ancien historiciste converti au « marginalisme verbal » (Niehans, 1992, p. 190), et qui n'est autre que le directeur de thèse de Stackelberg. Participent entre autres les ordolibéraux Eucken et Lampe, mais aussi Dietze, Erich Preiser, Günter Schmölder ou Jens Jessen, collègue de Stackelberg à l'université de Berlin.<sup>90</sup> Jessen, bien qu'ancien adhérent et éminent économiste du NSDAP, avait fini par rejoindre les groupes résistants et sera exécuté fin 1944 en raison de contacts avec les commanditaires de l'assassinat manqué contre Hitler, en juillet de la même année.

Stackelberg a vraisemblablement peu assisté à ces séminaires puisqu'il était déjà en partance pour l'Espagne (peut-être même n'y a-t-il assisté qu'une seule fois). Mais c'est bien dans ce cadre que Stackelberg finira d'être converti aux thèses ordolibérales. Ces liens noués en 1943 avec le *cercle de Fribourg* ont grandement participé de la réhabilitation de Stackelberg après son décès de la maladie de Hodgkin, en octobre 1946 à Madrid (à l'âge de 41 ans). Le sceau d'un Stackelberg ordolibéral s'est d'ailleurs fait sentir dans son dernier pays de résidence : l'Espagne de Franco. Bien qu'il y ait passé moins de trois ans, Stackelberg exerça une profonde influence sur les économistes ibériques, et à travers eux sur la politique économique (Ban, 2012; Fuertes, 1996) : participant de la propagation de la culture ordolibérale dans l'Europe d'après-guerre.

---

<sup>90</sup> Les résumés et protocoles des séminaires ont été édités par Christine Blumenberg-Lampe (1986).

## Conclusion du deuxième chapitre

Si l'économie politique – telle que définie dans l'introduction générale – ne se réduit pas à la théorie économique, cette dernière en constitue une part, si ce n'est la plus évidente dans le cas ordolibéral, à tout le moins essentielle. Or, il est d'usage de considérer que la théorie économique *per se* occupe une place accessoire dans les travaux des auteurs ordolibéraux : l'approche normative, ou idéologique, s'exerçant en dépit de toute approche factuelle. S'il y a une part indéniable de vérité dans cette affirmation, elle mérite néanmoins d'être amplement nuancée.<sup>91</sup>

Pour créditer la thèse de la faiblesse des fondements théoriques de l'ordolibéralisme, on a pu constater que Eucken n'offrait pas directement de traitement analytique et mathématique des structures de marché, par contraste avec ce qui pouvait se faire dans ces *années de haute théorie*. Il est malaisé de savoir avec précision ce dont Eucken avait réellement connaissance et avec quel niveau de compréhension. En outre, on peut juger durement la contribution de Eucken au débat sur le calcul socialiste, en estimant qu'il n'était pas en mesure de réfuter les arguments techniques d'un socialisme de marché fondé sur la théorie de l'équilibre économique général. En conséquence, Eucken s'est trouvé dans l'incapacité de conduire une critique interne du modèle à la Barone-Lange, rabattant la discussion sur le terrain de la critique externe.

Néanmoins, cette lecture des travaux de Eucken procède à une évaluation par des critères, des méthodes et des objectifs de recherche qui lui sont étrangers, conduisant à notre tour une critique à caractère externe. Dans ce chapitre, nous avons pu remarquer que la catégorie de plan économique était à la base de

---

<sup>91</sup> Il y aurait d'autres façons d'envisager les contributions ordolibérales à la théorie économique, mais aucune qui ne satisfasse à un cadre consensuel à l'ensemble des auteurs. Une première possibilité serait d'analyser leurs écrits des années 20-30, relatifs à la théorie des fluctuations économiques (Eucken, 1929; Lutz, 1932; Röpke, 1932, 1936a). Mais Eucken abandonnera l'ambition de fournir une théorie des cycles dans la mesure où « il n'y a aucune loi inévitable inhérente aux fluctuations conjoncturelles » et par voie de conséquence « il n'y a aucun cycle normal de la conjoncture », (1940b, p. 244, 246). Pour Eucken, c'est encore la morphologie qui doit rendre compte de la question du cycle (*ibid.*, p. 262). Une deuxième possibilité serait de s'attacher spécifiquement aux travaux de Friedrich Lutz qui, parmi les ordolibéraux, est le seul à avoir embrassé la théorie économique de son temps : en particulier à travers ses contributions à la théorie de l'intérêt et de l'investissement (1938, 1940b, 1945). Mais attester du caractère ordolibéral de ces contributions théoriques relèverait du tour de force.

l'approche théorique de Eucken. Et que le plan fonctionnait comme un outil d'analyse du pouvoir, et ce dans la morphologie des systèmes économiques comme dans la morphologie des structures de marché. Tout le travail sur les plans économiques, le dispositif morphologique et l'analyse théorique que Eucken poursuit dans ses *Fondements* n'est que l'ensemble des déclinaisons nécessaires en vue « d'approcher un grand problème historique – le problème du pouvoir économique (*wirtschaftlichen Macht*) » (1940b, p. 128). À ce titre, la participation de Eucken à ces débats doit être saisie pour ce qu'elle est : une mise en question du rapport de la théorie économique à la réalité, du point de vue de son application.

En définitive, ce chapitre a permis de mettre en lumière deux grandes tensions internes dans la relation de Eucken à la théorie économique ; tensions restées en marge des développements de la littérature sur l'ordolibéralisme.

Le premier point de tension a rapport avec l'articulation entre la morphologie des marchés que développe Eucken et l'analyse économique préexistante. Comment souligner leur complémentarité lorsque Eucken se montre dans le même temps réfractaire à la modélisation de la concurrence à partir d'hypothèses restrictives ? Et comment Eucken peut-il faire siens les résultats théoriques de l'analyse de structures de marché de Stackelberg, alors qu'il en professe une critique externe ? L'intérêt idéologique pour les résultats de Stackelberg pousse-t-il Eucken à l'incohérence ? On peut le penser, dans la mesure où les approches par la concurrence monopolistique furent souvent le point de support pour en appeler à « un plus haut degré d'intervention étatique dans les marchés privés » (Keppler, 1994, p. 5).

Cependant, ces difficultés peuvent être en partie levées si on considère que les critiques de Eucken, relativement aux hypothèses de Chamberlin, Robinson et Stackelberg, consistent moins en une remise en cause de la validité théorique des modèles (et de leurs résultats) que de leur incapacité, précisément au regard de ces mêmes critères hypothétiques, d'être reconnus comme applicables à un cas concret. En effet, si l'on recherche une situation de marché réelle qui satisfasse aux hypothèses de concurrence monopolistique, alors on a tendance à faire disparaître de la réalité le cas de concurrence pure. Or, avec son critère de concurrence complète, Eucken entend strictement offrir un cas réel dont le modèle théorique, avec ses hypothèses nécessairement restrictives pour être traité mathématiquement, assure que son usage soit justifié lorsqu'une entreprise suit effectivement un comportement concurrentiel. En somme, au regard des

hypothèses de Chamberlin ou Robinson, une entreprise peut être jugée en situation monopolistique alors que son comportement, retranscrit par son plan économique, témoigne d'une attitude concurrentielle selon le critère de Eucken.

Reste que chez Eucken, la concurrence complète a un statut frontière : elle est en même temps l'une des composantes morphologiques qui permet de comprendre l'ordre économique historiquement et en même temps la forme pure nécessaire à l'analyse théorique (1940b, p. 240). Eucken ne précise pas si le concept de concurrence doit avoir la même définition dans l'un (*complète* dans la morphologie) ou l'autre (*pure* dans la théorie) des cas. Mais alors, il est permis de douter que deux définitions distinctes de la forme de marché de concurrence se présentent effectivement comme un concept frontière, permettant de lever la grande antinomie entre histoire et théorie (*cf.* chapitre 1).

D'autre part, un deuxième point de tension tient dans la compatibilité – reconnue par Eucken – entre un système où l'autorité centrale prend en compte les décisions émises par les consommateurs et le système de l'économie d'échange. Car cette acception devrait conduire Eucken à une position moins radicalement opposée à la planification économique. Or, Eucken s'inscrit parmi ceux qui soutiennent l'impossible pérennité d'une économie administrée, aux côtés de Mises et Hayek. Eucken juge en effet le modèle à la Barone-Lange non seulement inapte à l'analyse positive d'une économie collectiviste, mais également impropre dans une logique normative. Mais à la différence de Mises ou Hayek, qu'un office indépendant de contrôle de la concurrence impose à un monopole une tarification au coût marginal est pour Eucken une solution tout à fait conforme à l'économie d'échange – on le verra au chapitre 4. À nouveau, la question de la cohérence théorique semblerait céder le pas aux principes de doctrine.

Or, la clef de la logique que suit Eucken tient dans une argumentation qui concilie et fait communiquer les deux débats qui ont été au cœur de ce chapitre.

En effet, lorsqu'on conduit jusqu'au bout l'analyse des formes de marché que propose Eucken, une interrogation apparaît : prix concurrentiel et prix fixés officiellement sont-ils équivalents ? Dans chacun des cas, les individus vont intégrer les prix comme des données dans leurs plans économiques. Or la fixation officielle de certains prix relève d'éléments de l'économie administrée au sein de l'économie d'échange (*ibid.*, p. 150). La difficulté vient alors que les prix fixés officiellement sont équivalents à des prix issus du marché si, et seulement si, la régulation officielle prend appui sur « le prix préexistant » au sein d'un marché où



l'offre et la demande sont de type concurrentiel (*ibid.*, p. 149). Si l'économie d'échange est dominée par la forme de l'ordre concurrentiel, alors l'autorité peut fixer officiellement certains prix, sans conséquence pour le système dans son ensemble. En ce sens, la fixation d'un prix de monopole analogue au prix concurrentiel, s'il n'est pas applicable à l'échelle d'une économie dans son ensemble, l'est en revanche dans certains cas particuliers, à l'échelle de certains marchés, à l'intérieur d'un système économique caractérisé par l'économie d'échange. Les ordolibéraux en concluent que le monopole est tolérable lorsqu'il est contrôlé, ce qui est possible s'il est une structure de marché au sein de l'économie concurrentielle et non pas comme système économique généralisé.

En effet, si des conditions historiques et institutionnelles font douter de la possibilité pratique de la solution théorique dans le cadre de l'ordre économique, Eucken est enclin, à l'intérieur d'un monde inféodé aux logiques de l'économie concurrentielle, à en accepter l'usage restreint. Car cette forme est, dans sa morphologie théorique, compatible avec l'économie de marché, puisqu'elle respecte la souveraineté du consommateur. Sous cet angle, il est possible de réconcilier les deux assertions apparemment contradictoires de Eucken : le modèle à la Barone-Lange est irréalisable en tant que modèle de l'économie globale, mais dans certains marchés (monopolistiques), la direction du processus économique à la faveur des consommateurs peut être assurée par le haut.

Finalement, tout se passe comme si Eucken procédait à un transfert de l'argument du débat sur le socialisme de marché vers celui des structures de marché (en fait, dans le cadre d'une approche de type antitrust). Mais avant d'être en mesure de déduire les principes de la politique économique ordolibérale, il convient de comprendre l'obsession de Eucken, Röpke et les autres pour l'essor du pouvoir dans l'économie : à hauteur des individus et des institutions. Le chapitre (3) suivant montre que les ordolibéraux partagent une philosophie de l'Histoire qui permet de comprendre pourquoi et de quelle manière la question du pouvoir économique et social est au centre de la dynamique institutionnelle des structures économiques.

## Chapitre 3. La doctrine ordolibérale : un “diagnostic historique” aux origines de la troisième voie

---

L'économie politique (...) doit puiser ses leçons dans l'expérience, approprier les mesures qu'elle conseille aux besoins du présent, à la situation particulière de chaque peuple, sans néanmoins méconnaître les exigences de l'avenir et celles du genre humain tout entier. Elle s'appuie par conséquent sur *la philosophie*, sur *la politique* et sur *l'histoire*.

Friedrich List  
*Système national d'économie politique* [1841]

S'il est à fin prescriptive – de « nature constructive » dans le vocable ordolibéral<sup>1</sup> –, le discours scientifique nécessite un cadre d'analyse interprétatif qui précise la traduction des *fondements théoriques* en *recommandations* pratiques, disons *politiques*. Bien qu'il soit parfois explicite, comme chez les auteurs ordolibéraux, ce cadre interprétatif est rarement évident, ou donné. La difficulté d'en saisir les tenants et les aboutissants réside principalement dans sa dissémination à travers les textes, dans sa non-systématicité et dans sa nature éminemment contextuelle.

Plusieurs qualificatifs permettent de préciser le sens de ce cadre interprétatif : on peut en effet parler, comme on l'a précisé dans l'introduction générale, de doctrine, mais aussi de “représentation sociale” de l'économie politique,<sup>2</sup> voir plus directement de “socle idéologique” tel que précisé par Paul Ricœur dans *Science et idéologie* (1974). Chez Ricœur en effet, l'idéologie « relève de ce que l'on pourrait appeler une théorie de la motivation sociale » dont le « rôle médiateur reste irremplaçable ; il s'exprime par ceci que l'idéologie est toujours plus qu'un *reflet*,

---

<sup>1</sup> « *Die Aufgabe der Nationalökonomie ist nicht nur analytischer, sondern auch konstruktiver Art* » (Hensel, 1951, p. 13) : « La tâche de l'économie politique est non seulement de nature analytique, mais aussi de nature constructive » ; dans la traduction de Simonin (1999, p. 19).

<sup>2</sup> Voir par exemple l'analyse qu'en propose Jérôme Lallement (2002a, p. 13-16).

dans la mesure où elle est aussi *justification et projet* » (*ibid.*, p. 332). Du *projet* ordolibéral, c'est précisément de quoi il ressort ici.<sup>3</sup>

Ce troisième chapitre entend de surcroît montrer que la doctrine ordolibérale mérite d'être analysée sous les traits d'une philosophie de l'histoire, plus précisément comme un "diagnostic historique".<sup>4</sup> Le diagnostic historique doit être entendu comme l'action « de penser les "maux" du présent, les "pathologies" ou les "crises" qui le traversent, ainsi que les "remèdes" à leur apporter » - d'où le terme de *diagnostic* - à travers une « interprétation *historique* du présent dans la mesure où il dépasse le caractère "naturel" avec lequel il se présente "spontanément", en le remettant dans une perspective ouverte vers le passé et le futur » (Berlan, 2012, p. 25).

Le discours ordolibéral participe en ce sens des interprétations historiques rivales, florissantes dans les mêmes années. En effet au cours des années 1940, est publié un nombre significatif d'ouvrages qui ambitionnent de comprendre « la crise du capitalisme libéral » et en particulier l'évolution de « la relation entre le marché et l'État » (Laval, 2007, p. 394). Et ce en lien avec certains traits culturels de la société démocratique dite "de masse".<sup>5</sup> Manifestement, l'optique ordolibérale consiste à s'assurer la prévalence sur la formation idéologique de la modernité : en bref, d'accaparer la « présidence mentale de l'avenir » - dans l'éloquente expression d'Auguste Comte (1842, p. 62).

---

<sup>3</sup> Une précision sémantique s'impose. Dans l'étude, "idéologie" ou "idéologique" sont systématiquement utilisés dans le sens précédemment évoqué. Par contraste avec l'usage qui en est fait dans le vocable ordolibéral, puisque l'idéologie est par nature ce qu'ils dénoncent comme non-science, en dernière analyse captive des intérêts et donc favorable au pouvoir économique.

<sup>4</sup> Dans la définition qu'en propose Aurélien Berlan (2008, 2012) dans son étude relative à la critique culturelle (*Kulturkritik*), en particulier à partir des travaux des fondateurs de la sociologie allemande (Ferdinand Tönnies, Georg Simmel et Max Weber).

<sup>5</sup> Christian Laval mentionne en particulier les *Fondements* de Walter Eucken (1940b) mais aussi *Capitalisme, socialisme et démocratie* (*Capitalism, Socialism and Democracy*) de Joseph A. Schumpeter (1942), *La route de la servitude* (*The Road to Serfdom*) de Friedrich Hayek (1944b) et *La grande transformation* (*The Great Transformation*) de Karl Polanyi (1944). Sans prétendre à l'exhaustivité, *La crise sociale de notre temps* (*Die Gesellschaftskrisis der Gegenwart*) de Wilhelm Röpke (1942b) et *La dialectique de la raison* (*Dialektik der Aufklärung*) par Theodor W. Adorno et Max Horkheimer (1944), méritent également d'être rapportés à cette catégorie. Bien que le contenu des contributions soit extrêmement varié, voir même antagoniste sur le plan des conclusions politiques, il y a dans la démarche historique et critique des auteurs une similarité qu'il serait dommageable d'évacuer trop rapidement. On retrouvera les auteurs susmentionnés dans le déroulement du chapitre.

Le diagnostic ordolibéral prend racine dans l’histoire économique, politique et juridique de l’entre-deux-guerres, dont la cartellisation de l’économie allemande, la crise du système représentatif parlementaire et l’évolution des activités économiques de l’État pendant la crise monétaire (1923) puis financière et économique (1929) sont quelques-uns des faits déterminants (éléments sur lesquels le chapitre revient longuement dans le corps du développement). Non pas que le diagnostic historique ordolibéral se réduise à appréhender cette seule période, puisque nous verrons qu’il ambitionne d’englober l’époque moderne à partir du XVIII<sup>e</sup> et surtout du XIX<sup>e</sup> siècle. Mais dans la mesure où ce sont précisément l’expérience des difficultés levées sous la République de Weimar (1918-1933), puis sous le troisième *Reich* (1933-1945), qui vont instruire l’analyse ordolibérale de l’Histoire longue. Ces difficultés quelles sont-elles ?

Elles se présentent de prime abord sous l’aspect unifié de ce que les ordolibéraux, avec d’autres, estiment marqué par le sceau d’une *crise sociale généralisée*. Généralisée du fait de l’ampleur du phénomène qui touche simultanément, bien qu’à des degrés divers, les sociétés occidentales. Mais également, car la crise concerne l’ensemble des sphères de la société (politique, en particulier étatique, économique et sociale, voire spirituelle), dans un rapport de type organique :

[L]a crise *spirituelle et morale* d’une part et la crise *politique, sociale et économique* (sociologique) de l’autre (...) se pénètrent étroitement et s’influencent mutuellement. Car la société, dans toutes ses parties et sous tous ses aspects, forme toujours un ensemble dans lequel l’interdépendance et la coordination ne cessent d’affirmer leurs droits. (Röpke, 1942b, p. 18)

La crise sociale généralisée se présente, en dernier ressort, sous les traits d’une *crise de civilisation*, comme crise de la *modernité elle-même*<sup>6</sup> : dont la massification (*Vermassung*), la perte des valeurs morales et religieuses (nihilisme), le nationalisme exacerbé et la volonté de puissance sont les principaux avatars. Bien que la thématique de la crise soit particulièrement présente dans les travaux de Wilhelm Röpke et Alexander Rüstow (Fèvre, 2015a), elle imprègne l’entièreté de la lecture ordolibérale : si bien qu’on parle de *leitmotiv* commun (Wörsdörfer, 2014). Devant

---

<sup>6</sup> Dans le sens où il y a « superposition de deux crises : celle de la société traditionnelle sous la pression de la société moderne, celle de la société moderne elle-même en tant qu’elle apparaît comme un rejeton avorté de la société traditionnelle » (Ricœur, 1988, p. 19).

l'ampleur et l'originalité du phénomène que les ordolibéraux décrivent, la nécessité d'un nouveau cadre d'analyse, afin d'informer la politique économique, leur semble impérieuse :

L'essor rapide du progrès technique, de l'industrialisation, de la massification (*Vermassung*) et de l'urbanisation, nous force à poser différemment les problèmes de politique économique. Les idées d'hier sont vieilles et démodées. Il y a un hiatus (*Diskrepanz*) entre la réalité et les idéologies relatives à la politique économique (*wirtschaftspolitischen Ideologien*) ; et apprécier ce hiatus est vital pour mener à bien la politique économique. (Eucken, 1951, p. 28)

Pour l'heure nous intéressent moins les symptômes,<sup>7</sup> que l'explication causale qu'en proposent les ordolibéraux : pour le dire à nouveau, le *diagnostic* mené à travers une étude *historique*, lequel repose sur certains facteurs explicatifs individuellement identifiables et caractéristiques, en particulier, du contexte germanique. Ces facteurs explicatifs, c'est dans l'analyse des systèmes politico-économiques passés et présents que les ordolibéraux vont les chercher. En particulier dans le libéralisme du laissez-faire, tel qu'il s'est développé au XIX<sup>e</sup> siècle, et dans les économies planifiées du premier XX<sup>e</sup> siècle, sous leurs formes soviétique, fasciste ou plus tard national-socialiste.

À cette étape, le chercheur soucieux de saisir le diagnostic historique ordolibéral rencontre une complication : s'agit-il, pour les ordolibéraux, d'analyser le contenu effectif et tangible des systèmes politico-économiques, ou plutôt le contenu idéal et conceptuel du discours relatif à ces systèmes ? Une réponse succincte consiste à remarquer que les ordolibéraux superposent les deux grilles d'analyse ; mais il convient de spécifier dans quelle articulation. Si certains éléments d'histoire économique et institutionnelle occupent une part centrale de l'analyse (comportement des agents, type de législation en vigueur, *etc.*), le diagnostic historique ordolibéral s'appuie dans le même temps sur la critique (au sens kantien) des autres systèmes de pensée. Ces deux types de lectures – historique (au sens restreint) et doctrinale – acquièrent un même statut chez les ordolibéraux : l'étude des problèmes *concrets*, de la « réalité effective » pour reprendre une formule chère à Eucken. Dresser un parallèle avec la méthode d'analyse marxiste est ici éclairant.

---

<sup>7</sup> La première section du chapitre 4, relative à *la Question sociale*, y revient plus en détails.

À l'image d'un Karl Marx qui va en particulier chercher dans la lecture de l'économie politique anglaise le *reflet* – scientifique (Faccarello, 2000, p. 73-75) – de l'état des rapports capitalistes, les ordolibéraux discutent (entre autres) Smith, Marx, Schmoller, Sombart, Schumpeter ou Keynes, dans une optique somme toute analogue. Eucken en donne un témoignage manifeste dans ses *Digressions sur les idéologies (Exkurs : Ideologien)* qui viennent conclure son article fondateur de 1932 intitulé *Les changements structurels de l'État et la crise du capitalisme (Staatliche Strukturwandlungen und die Krisis des Kapitalismus)* :

Les grands processus historiques s'accompagnent toujours d'idéologies qui cherchent à en confirmer le caractère bon et utile. Il en va ainsi de la transformation du système étatique et de sa structure interne, dont nous reconnaissons les effets décisifs sur la situation actuelle du capitalisme dans les vieux pays capitalistes (*altkapitalistischen Ländern*). Ces transformations baignent dans un environnement d'idéologies qui veulent les justifier (*rechtfertigen*) et les promouvoir (*fördern*). (Eucken, 1932b, p. 318-319)

Il ne faut néanmoins pas s'y tromper : malgré la formulation familière à l'approche marxiste que Eucken assume dans ce passage, c'est le dernier aspect, de *promotion* ou *d'encouragement*, qui prend singulièrement le dessus dans l'analyse ordolibérale. De sorte que dans un mouvement inverse au marxisme, le discours économique vient moins en légitimation des conditions réelles que comme son architecte ; le chapitre en apporte de plus amples preuves par la suite. Il n'est alors pas étonnant de constater qu'afin de changer l'état de choses existant, c'est la bataille des idées qu'il s'agit, pour les ordolibéraux, de remporter en tout premier lieu.

Si on en passe par un parallèle avec le marxisme, c'est parce qu'il est – dans sa mouture historiciste développée par Sombart, ou autrichienne, chez Schumpeter – le principal opposant désigné par les ordolibéraux dans le contexte d'entre-deux-guerres (Böhm, Eucken, & Großmann-Doerth, 1936a). Pour les ordolibéraux, il s'agit en définitive d'opposer une résistance intellectuelle à « l'attitude anticapitaliste » dont témoignent les chercheurs, et qui trouve un relais particulièrement fécond dans l'opinion publique : les « masses », dans le vocable ordolibéral (Eucken, 1932a, p. 861, 1932b, p. 305, 1933, p. 148; Röpke, 1935a, p. 85). Röpke est particulièrement représentatif à cet égard, puisqu'il consacre de nombreux articles à tenter d'infirmer les postulats de la théorie de l'impérialisme

économique (1933b, 1934b), de l'économie corporatiste fasciste (1935a), ou encore du socialisme romantique (1936c, 1936d).

On remarquera que la cible des charges ordolibérales, dans les écrits susmentionnés, tient moins dans le fait que la planification constituerait une néfaste mise en pratique des principes marxistes, que dans la propagation de conditions de pensées qui en ont accompagné l'essor. Ce que les ordolibéraux qualifient en premier lieu d'attitude intellectuelle "relativiste" et "fataliste" (Böhm, Eucken, & Großmann-Doerth, 1936b, p. 18).<sup>8</sup> Car en dernière analyse, les causes profondes de l'essor de l'interventionnisme et de la planification économique sont à chercher dans les faiblesses inhérentes au libéralisme *historique* : c'est, à notre avis, le principal résultat auquel parvient le diagnostic historique ordolibéral. Reste à distinguer le facteur agissant qui leur permet de formuler cette conjecture historique.

En cohérence avec la démarche de cette thèse, le point de départ du diagnostic historique ordolibéral doit être cherché du côté des rapports de pouvoir, ce que Eucken ne manque pas de souligner avec force :

Pour comprendre (*Verstehen*) la réalité économique effective passée, présente, et probablement, tout au long de l'avenir, il est nécessaire de comprendre le pouvoir économique et de percevoir les uniformités frappantes dans les procédés des groupes qui luttent pour le pouvoir économique (*wirtschaftlicher Machtgruppen*). (Eucken, 1940b, p. 263)

C'est à partir d'une acception de l'instinct individuel principalement mû par le désir d'acquérir du pouvoir économique que nous serons en mesure, dans ce chapitre, d'expliquer la lecture dynamique qui est au cœur du diagnostic historique ordolibéral.

Quel(s) rôle(s) joue la notion de pouvoir dans le diagnostic historique ordolibéral ? Comment s'effectue le processus de concentration du pouvoir ? Est-il historiquement nécessaire ? De quelle manière les ordolibéraux se positionnent-ils eu égard au libéralisme classique ? Et comment expliquent-ils le passage d'une

---

<sup>8</sup> L'approche relativiste ou fataliste est également directement lié à la question du pouvoir économique, puisque Franz Böhm considère une forme de biais disciplinaire : « les doctrines qui mettent en avant l'étude de lois de développement historique vont avoir tendance à encourager la concentration du pouvoir, là où la recherche de connections structurelles tend plutôt à favoriser un penchant vers une plus grande liberté » (1961, p. 36).

organisation dominée par l'économie de marché libérale à une période dominée par la planification économique ? L'homme de science a-t-il un rôle à jouer au sein des transformations historiques de l'ordre économique ? Enfin comment entendre le positionnement ordolibéral en faveur d'une *troisième voie* (*dritten Weg*) ?

Pour répondre à ces interrogations, le chapitre est organisé en trois sections. La *première section* tâche de montrer que la clef de lecture du diagnostic historique ordolibéral repose sur une anthropologie du pouvoir, dont la formation de groupes de pouvoir qui bouleversent l'organisation sociale est le résultat délétère. Fort de ce constat, la *seconde section* est dédiée au schème historique ordolibéral, montrant comment les changements institutionnels et les dégénérescences du libéralisme du XIX<sup>e</sup> siècle ont finalement rendu possible l'avènement des systèmes d'économie planifiée de la période contemporaine. On montrera enfin dans la *troisième section* que, par opposition aux visées téléologiques qu'ils imputent aux marxistes et aux historicistes, les ordolibéraux pensent le discours scientifique comme la base formative d'une politique économique rationnelle. Le texte cosigné par Franz Böhm, Walter Eucken, & Hans Grossman-Doerth, considéré rétrospectivement comme *Le manifeste ordolibéral de 1936*, est au centre de ce dernier effort.



## Section 1. Une anthropologie du pouvoir

Le regard de l'économiste sur les comportements individuels s'en tient ordinairement au calcul *maximisateur*, ce que les ordolibéraux qualifient de « principe économique », comme il a été précisé au chapitre (2) précédent. Mais la mise au premier plan de la conception de l'homme des ordolibéraux permet un pas supplémentaire dans l'explicitation du passage entre théorie et *praxis*. En effet cette hypothèse anthropologique précise les enjeux politiques contemporains auxquels les économistes et juristes ordolibéraux tentent de trouver réponse.

### A. La « soif de pouvoir » comme instinct vital de l'individu

Chez les ordolibéraux, le principe moteur de l'homme tient dans sa volonté d'acquérir du pouvoir. De manière systématique, la lutte pour le pouvoir peut être considérée comme l'une des forces motrices du déroulement historique. Dans la citation suivante, Eucken ne pose pas la question dans une perspective économique spécifique, mais au sein d'une grille de lecture historique globale :

La poursuite du pouvoir est un instinct vital (*vitaler Trieb*) de l'homme. En même temps, c'est une force historique constructive de plus grande ampleur. Parfois au service d'une plus haute valeur. Souvent cependant, la soif de pouvoir (*Lust an Macht*) est elle-même l'origine de la volonté de puissance (*Willens zur Macht*). [...] Fréquemment, l'individu le plus fort est justement celui qui passe outre les principes moraux et juridiques. Pire encore : la violation consciente de tels principes accorde souvent un avantage dans la lutte pour le pouvoir (*Machtkampf*). Dans ce cas, la force décide. Nombre d'actions efficaces de l'Histoire sont simultanément des crimes couronnés de succès.<sup>9</sup> (Eucken, 1940c, p. 479)

---

<sup>9</sup> On peut lire dans certains développements de l'article de Eucken (dont la citation est extraite) une critique cachée du régime national-socialiste, dont son journal personnel fait plus ample démonstration (Rabault, 2016c, p. 16-17, voir aussi Balabkins, 1988, p. 79). Si à titre d'exemple, Eucken indique prudemment la nuit de la Saint-Barthélemy (*Bartholomäusnacht*) de 1572, massacre perpétré par les français catholiques contre la population protestante, il n'est pas exclu d'y voir une évocation des crimes antisémites de la période contemporaine, et notamment de la Nuit de Cristal (*Reichskristallnacht*) de novembre 1938.

Eucken emprunte ici l'expression de Nietzsche, traduite en française par « volonté de puissance », et s'inscrit finalement dans une perspective ouverte par les travaux de Schopenhauer et de Spencer. Comme la première partie de la citation l'indique, cette recherche de pouvoir peut entraîner des résultats positifs pour la société. En effet ce que Röpke (1942b, p. 167) nomme le « conflit naturel des intérêts (*natürlicher Widerstreit der Interessen*) » entre les producteurs individuels et l'ensemble des consommateurs, mais également entre les producteurs en situation concurrentielle, rend possible la coordination impersonnelle *via* les mécanismes de marché, dans la droite lignée des conceptions libérales classiques. Ces conceptions étaient alors peu orthodoxes dans les milieux académiques et politiques germaniques (Böhm, 1951, p. 1-2). Il était donc nécessaire de les affirmer pour justifier la vision ordolibérale qui veut que l'ordre concurrentiel soit la meilleure organisation économique possible, et donc où le rôle et les missions de l'État sont *au service* d'une économie de marché concurrentielle.

Mais pour les ordolibéraux, cette « soif de pouvoir » est à la fois la condition de possibilité *et dans le même temps* le principe dégénératif endogène de l'économie de marché libérale. La recherche de rente et de positions de pouvoir sur le marché est en ce sens un trait fondamental de la période moderne, un instinct avec lequel l'économie politique ordolibérale doit composer. En effet, Eucken remarque qu'il y a « toujours et partout (*überall und stets*) un profond et irrésistible instinct (*Trieb*) en vue d'éliminer la concurrence et d'acquérir une position de monopole ». Avant de conclure : « chacun guette les opportunités de devenir monopoliste » (Eucken, 1949b, p. 222). Röpke parle pour sa part d'un « appétit égoïste des intérêts (*egoistische Appetit der Interessenten*) » (1942d, p. 169-170). Visant leurs intérêts particuliers, certains agents ont sapé les fondements de l'ordre concurrentiel, garant de l'intérêt général : contrevenant à la morale, à la liberté et à la justice du point de vue ordolibéral.

La « soif de pouvoir » individuelle se présente dans la pensée ordolibérale comme l'une des principales forces historiques agissantes :

L'Histoire est pleine d'abus de pouvoir (*Machtmißbrauch*). La possession de pouvoir (*Macht*) provoque des actions arbitraires, menace la liberté des individus et détruit des ordres (*Ordnungen*) matures et bons. (Eucken, 1951, p. 38)

Bien que les citations mobilisées précédemment pourraient le laisser entendre, il ne s'agit pas d'affirmer que les ordolibéraux ont une conception essentialiste de

l'homme, ramenée à la quête de pouvoir : leurs valeurs religieuses (en particulier protestantes) humanistes et kantiennes interdisent un jugement si radical sous peine de contre-interprétation.<sup>10</sup> Mais de fait, c'est la recherche de pouvoir qui apparaît comme le facteur explicatif essentiel du diagnostic historique ordolibéral. En ce sens, les ordolibéraux cherchent plutôt à rendre attentifs leurs contemporains sur le fait que les conditions politiques, institutionnelles (dans une acception large), voire idéologiques, conduisent à un comportement individuel particulier, parmi une multitude de potentialités :

L'homme est un cristal dont les sentiments, les instincts et les passions sont les innombrables facettes, certaines positives, d'autres négatives, certaines concourant à l'intégration sociale et d'autres à la désintégration sociale, et qui scintillent en *fonction du sentiment porté en appel par les circonstances*. (Röpke, 1942d, p. 94, italiques ajoutés)

La « soif de pouvoir » des individus tient donc moins à une essence immuable de l'homme que dans un principe normatif qui s'est imposé comme un comportement adéquat et valorisé, progressivement sélectionné. Il ressort des travaux ordolibéraux que, sous différents aspects (effectifs comme idéologiques), l'individu a été encouragé à rechercher son propre intérêt et à « s'abandonner au démon de sa passion (*dem Dämon seiner Leidenschaft*) » (Böhm et al., 1936b, p. 23).

Tant que cet « instinct » demeure au niveau individuel, il est fondateur et moteur de l'ordre économique concurrentiel : le processus de dégénération s'initie lorsqu'il y a coalition des intérêts au sein de groupes. C'est « l'égoïsme de groupe (*Gruppenegoismus*) » (Eucken, 1951, p. 33), plutôt que l'égoïsme individuel, qui est à la base de la lecture ordolibérale des rapports de pouvoir.

## B. Concentration et luttes pour le pouvoir économique

La concentration croissante du pouvoir économique est un aspect fondamental de l'Allemagne depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle selon Eucken (1951, p. 31), « l'un des changements les plus notables intervenus depuis cinquante ans » pour Röpke (1942b, p. 179). Changement qui tient dans « l'importance accrue des *grandes*

---

<sup>10</sup> Sur l'ordolibéralisme comme éthique kantienne, voir François Bilger (1964, p. 126-131), Patricia Commun (2016, p. 77-78, 297-299) et en particulier les travaux de Manuel Wörsdörfer (2010, 2013).

entreprises, des industries géantes et des monopoles de toutes sortes » (*ibid.*). L'analyse de ces « groupes de pouvoir »<sup>11</sup> est donc une tâche indispensable du travail scientifique qui apparaît comme clef de lecture historique, laquelle est, d'après Eucken, trop souvent éludée dans les études universitaires :

En Histoire comme en économie politique, on est toujours en danger de manquer la signification des luttes de pouvoir (*Machtkämpfen*), leur force et leur brutalité. En particulier pendant les périodes de paix ou de foi dans le progrès (*Fortschrittsgläubigkeit*) [...]. Aujourd'hui encore, de nombreux économistes semblent toujours dans l'incapacité d'apprécier combien l'histoire économique est pleine de luttes brutales pour le pouvoir. (Eucken, 1940b, p. 263-264).<sup>12</sup>

D'un point de vue de la théorie économique tout d'abord, le pouvoir économique se confond avec le pouvoir de marché issu de structures d'offre ou de demande particulières (monopoles, duopoles, oligopoles, *etc.*), comme il a été discuté au chapitre 2. La taille des entreprises est pour certains (Röpke et Rüstow) un élément intrinsèquement porteur de pouvoir économique. Pour Eucken, c'est simplement un facteur explicatif parmi d'autres, sans relation de nécessité (1940b, p. 269). Dans la sphère politique ensuite, les groupes de pouvoir économique contraignent et influencent le cours des décisions parlementaires ou gouvernementales – ce qu'on qualifie aujourd'hui de *lobbying* –, lesquelles seront *ipso facto* détournées de leur mission d'intérêt général (nous aurons l'occasion d'y revenir à la section 2 de ce chapitre).

Politiquement, il est indispensable au discours néolibéral antimonopoliste d'identifier clairement l'origine de la formation des monopoles : est-elle plutôt d'origine étatique ou “spontanée” (dans le sens propre au processus économique concurrentiel) ? Et cette question s'est effectivement posée pendant le colloque Walter Lippmann, organisé à Paris en 1938. Lors d'une séance intitulée *Le déclin du Libéralisme est-il dû à des causes endogènes ?*, deux positions antagonistes vont se faire face, excluant de faire consensus parmi les néolibéraux. D'un côté, on trouve

---

<sup>11</sup> Dans la littérature ordolibérale, on trouve mobilisés de façon courante « groupes de pouvoir (*Machtgruppen*) » utilisé dans un sens général ou pour désigner des comportements prédateurs de certaines entreprises. L'expression « groupes de pression (*Interessengruppen*) » est invoquée pour apprécier l'influence des intérêts dans la sphère politique, aspect sur lequel le texte revient plus bas.

<sup>12</sup> Sur la “foi dans le progrès”, voir le chapitre 1.

l'entrepreneur et essayiste français Auguste Detœuf (1883-1947), pour qui la concentration des entreprises et l'apparition de monopoles sont des phénomènes intrinsèques à la logique du libéralisme tel qu'il s'est historiquement développé. D'autre part, Ludwig von Mises (voir aussi 1949, p. 385, 716-717) soutient que seule l'action exogène de l'État a favorisé la création de cartels et de monopoles : en l'absence d'intervention étatique, la catégorie du pouvoir n'est pas analytiquement pertinente pour analyser l'économie de marché chez Mises ; comme en témoignent les recherches de Stefan Kolev (2013, chap. IV).<sup>13</sup>

De premier abord, et c'est ce qui ressort des positions de Röpke et Rüstow lors des débats, la réponse ordolibérale semble ambiguë à ce niveau. Même à l'échelle de son œuvre, Röpke évoque parfois – et dans les mêmes ouvrages – le développement inéluctable des monopoles et dans le même temps le rôle prépondérant de l'État dans la concentration des entreprises (1936a, p. 8, 1942b, p. 302, 1944a, p. 272). Pour Röpke, la concentration ne suit pas nécessairement une logique d'efficacité, mais elle est le fait de mobiles psychologiques irrationnels internes – grandeur, pouvoir (1942c, p. 273, 1942b, p. 219) – et/ou d'une ingérence politique externe. Ce qui passe soit directement par la mise en place artificielle de certains monopoles, soit indirectement par une législation fautive : les tarifs, quotas et lois anti-faillites (1942d, p. 226) ou relativement aux lois sur les brevets, cartels et sociétés anonymes (1942b, p. 157). De la même façon, Eucken précise en effet que la concentration résulte d'un mélange entre la « poursuite du pouvoir (*Streben nach Macht*), le penchant pour la formation de monopole et la politique économique et législative » (1950b, p. 13).

Deux types de concentration économique sont à dissocier dans les travaux ordolibéraux. D'un côté la « centralisation juridique et financière » de différentes exploitations sous l'autorité d'un même mandant que ce soit une personne physique ou juridique : c'est la question du monopole (Röpke, 1944a, p. 272). Ce premier type de concentration est donc caractérisé par le fait « *que de nombreux travaux (Werke) s'exercent sous une direction commune* » (Eucken, 1950b, p. 10) – nombreux quantitativement (logique de concentration horizontale) et surtout qualitativement, en variété (logique de concentration verticale). Cette centralisation juridique et financière est moins un phénomène économique qu'un processus

---

<sup>13</sup> Pour une reproduction du compte rendu du CWL, cf. « Le Colloque Walter Lippmann - Institut International de Coopération Intellectuelle. Paris, le 26-30 août 1938. », édité par Serge Audier (2008, p. 275-286).

managérial de rassemblement des forces productives sous un même *leadership* d'intégration verticale et/ou horizontale.

De l'autre côté, il y a donc la « *centralisation technique intérieure d'une unité d'exploitation* », soit la question de la taille de la firme (Röpke, 1944a, p. 273). La concentration technique peut suivre une logique d'efficacité (capital et progrès technique), mais Röpke insiste sur l'idée que l'on est allé trop loin et au-dessus de la taille optimale des entreprises. Selon Röpke, ceci explique pourquoi un « investissement de l'épargne de l'entreprise pour autofinancer ses installations au-delà de la limite fixée par le taux d'intérêt qui aurait été payé si ce même capital devait être levé sur le marché » demeure par exemple aussi répandu (1942d, p. 229).

Le caractère monopolistique de l'entreprise et la taille de l'exploitation, s'ils ne se confondent pas, sont néanmoins liés. Pour les ordolibéraux, ce phénomène s'explique par la volonté de stabiliser et d'acquérir un pouvoir économique et donc de mener une véritable « stratégie de guerre monopolistique » ou l'absorption des autres unités économique afin de former des *trusts* est le plus sûr moyen d'éliminer toute menace concurrentielle (Böhm, 1961, p. 40-41). On touche ici un point de détail important mis en exergue par Böhm (1961, p. 38-40). C'est *dans la lutte (Kampf)* pour le pouvoir économique, *dans la recherche* dynamique de rente et des procédés qui l'accompagnent, et non pas dans le fait d'exploiter concrètement ce pouvoir de monopole en réalisant par exemple des surprofits, que la menace envers l'ordre constitutionnel et le système démocratique est la plus conséquente. Ce comportement vient justement du fait que la position monopolistique est constamment menacée dans une économie de marché et que de nombreuses forces concourent au retour de la concurrence. Dans une certaine mesure, les ordolibéraux considèrent cette lutte pour le monopole comme un coût social, une destruction de valeur non seulement économique, mais également dans la mesure où il menace les libertés et le système démocratique.

Dans la suite, nous allons voir que le positionnement ordolibéral suit une logique de dénonciation de certains principes libéraux délétères et prend ses distances avec l'appréciation plus enthousiaste du libéralisme du XIX<sup>e</sup> siècle que l'on peut trouver chez Hayek ou Mises, ce dernier féroce-ment qualifié de « paléo-

libéral » par Rüstow en marge du colloque WL (Audier, 2013, p. 19).<sup>14</sup> Or l'espace intellectuel de la critique du capitalisme est occupé par la critique sociale ou l'historiciste, intellectuellement proches du marxisme. Pour les ordolibéraux, « le processus de concentration » (Eucken, 1942, p. 35), l'apparition de monopoles, de cartels ou les fusions d'entreprises, trouve-t-il alors sa source dans le développement des techniques de production, c'est-à-dire dans l'essor du progrès technique inhérent à l'essor du capitalisme libéral ? Comme par exemple une pensée de mouture marxiste pouvait le défendre.

### C. Le progrès technique : facteur antagoniste à la concentration

*Technique, concentration et ordre de l'économie (Technik, Konzentration und Ordnung der Wirtschaft)*, publié par Walter Eucken (1950b) dans *ORDO*,<sup>15</sup> aide à clarifier le positionnement ordolibéral en termes de lecture historique du développement du capitalisme, et en lien avec la thématique du progrès technique.

Dans cet article, Eucken infirme notamment le lien de causalité entre l'essor moderne de la technologie et la dégradation des relations concurrentielles dans l'économie. Il s'oppose donc à la thèse suivant laquelle « la concentration de la production et le pouvoir économique (*wirtschaftliche Macht*) découle de la technique moderne, et qu'avec elle la nécessité de la concurrence dans l'économie moderne disparaît » (1950b, p. 4). Cette loi de concentration, à son sens formulée dans le sillon de Sismondi, des saint-simoniens et de Marx,<sup>16</sup> et trouve son aboutissement contemporain chez Schumpeter. Eucken constate que cette thèse est également largement répandue dans la société civile (1950b, p. 3-4) et mène à justifier

---

<sup>14</sup> Qualificatif reconduit et étendu par Rüstow et Röpke à certains membres de la Société du Mont-Pèlerin (Burgin, 2012, p. 137-138).

<sup>15</sup> Ce texte fait également part de l'ouvrage posthume *Principes de politique économique* de Eucken (1952, p. 225-240).

<sup>16</sup> En substance, on trouve chez Marx l'idée que la concurrence mène à l'accumulation et donc au monopole (grande propriété foncière) – forme achevée de l'économie de marché capitaliste – suivant un processus dialectique (1844, p. 103). Marx précise dans *Misère de la philosophie* : « Ainsi primitivement la concurrence a été le contraire du monopole et non le monopole le contraire de la concurrence. Donc, le monopole moderne n'est pas une simple antithèse, c'est au contraire la vraie synthèse [...]. Ainsi le monopole moderne, le monopole bourgeois, est le monopole synthétique, la négation de la négation, l'unité des contraires. Il est le monopole à l'état pur, normal, rationnel » (1847, p. 206-207).

politiquement la formation de cartels, l'interventionnisme *ad hoc*, et *in fine* la planification centrale (*ibid.*, p. 15).

Pour les ordolibéraux, il existe bien une relation de causalité entre concentration et concurrence, mais à l'inverse de la lecture schumpetérienne, l'essor technologique encourage l'essor de marchés concurrentiels : contre la concentration monopolistique. Pour Röpke (1936a, p.7), il apparaît clairement que « le développement récent de la technique des machines (...) a, de nombreuses façons différentes, exercé une influence à la baisse sur la taille optimale » de l'entreprise. Eucken précise en particulier les trois facteurs qui président à cette analyse (1950b, p. 5-6) :

Premièrement, le progrès technique (en particulier dans les transports et les télécommunications) entraîne une réduction des distances géographiques entre les marchés, ce qui mène à une réduction de pouvoir de monopole local. Ce phénomène s'entend du niveau local au niveau national, voir supranational avec un « marché mondial *virtuellement* unifié » (Röpke, 1942d, p. 14). En particulier, « la structure du marché a complètement changé sur le marché du travail. Les travailleurs ont désormais la possibilité de choisir parmi un grand nombre de demandeurs [de travail]. La concurrence, qui était autrefois rare dans ce domaine, est bien vivante » (Eucken, 1950b, p. 6).

Secondement, Eucken observe une intensification de « la concurrence de substitution (*Substitutionskonkurrenz*) » qui se traduit par une forte élasticité de la demande au prix des biens marchands. Ce qui a pour conséquence que, même si une structure de marché est monopolistique, la possibilité de substituer un bien à un autre place le monopole dans une situation analogue à celle de concurrence complète (*vollständigen Konkurrenz*), comme on a pu le voir au chapitre (2) précédent. Pour Eucken, c'est l'apparition de nouvelles matières premières (plastique, pétrole, textiles, *etc.*) qui a particulièrement encouragé ce type de concurrence (de substitution).

Enfin troisièmement, le progrès technologique se traduit par une plus grande adaptabilité dans la production. La « capacité à ajuster la production » doit être définie chez Eucken (*ibid.*, p. 7) comme « la capacité pour une entreprise à transférer sa production d'un marché à un autre ». Bien que les coûts fixes soient en effet en augmentation, cela n'implique en aucun cas une impossibilité de reconversion du capital. Au contraire, pour Eucken « les "coûts fixes" ne signifient pas une "production fixe" » (*ibid.*, p. 9), et l'expérience allemande de réorientation



rapide du capital à des fins militaires a conforté l'ensemble des ordolibéraux dans cette analyse.<sup>17</sup>

Si « *la tension entre la concurrence croissante et ses opposants est un fait fondamental de l'histoire économique récente* » (Eucken, 1950b, p. 16), il convient néanmoins de trouver les fondements historiques de cette tension. Fort des trois arguments précédemment évoqués, Eucken rejette donc une explication par la technologique pour se focaliser sur une analyse liée à la dynamique industrielle de concentration (Eucken, 1950b, p. 10).<sup>18</sup> C'est cette dynamique du processus de concentration qui va particulièrement nous occuper à la section suivante, en mettant l'accent sur ses conséquences sur la formation de l'ordre politico-économique.

## Section 2. Du libéralisme *historique* à la planification économique : l'autre récit de *la grande transformation*

À partir de l'anthropologie ordolibérale du pouvoir, il est possible de dégager une dynamique institutionnelle à portée explicative globale. Cette partie rétablit la narration ordolibérale du processus historiquement marqué par un passage de l'attitude – politiquement et économiquement – libérale du siècle dernier, à l'interventionnisme et à la planification économique qui se développent au premier XX<sup>e</sup> siècle. Les travaux ordolibéraux permettent de distinguer trois grandes périodes successives : mercantiliste – libérale – expérimentale. Eucken (1932b, 1951) parle d'une période mercantiliste au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, d'une période libérale de 1815 à 1914 (voir aussi Röpke, 1942d, p. 18) et d'une période d'expérimentations politiques contemporaine qui s'ouvre à partir 1919.

Il semble néanmoins plus pertinent de suivre une présentation en deux phases, avec en particulier l'intention de souligner les transformations qui permettent

---

<sup>17</sup> Avant la Seconde Guerre mondiale, Eucken remarquait que le progrès technique, l'innovation et l'apparition de nouveaux biens entraînaient des variations soudaines des caractéristiques de la demande à la faveur d'une hausse de la concurrence : en Allemagne, « c'est vrai pour la plupart des industries de transformation, (...) comme l'industrie des machines, transformation des métaux, la mécanique de précision, le textile, l'habillement et l'industrie alimentaire » (1932b, p. 299-300).

<sup>18</sup> Eucken garde néanmoins à l'esprit qu'il existe de profondes tendances en faveur de la concurrence (1951, p. 54) : base pour la conduite effective d'une politique économique allant dans ce sens (voir chapitre 4).

d'expliquer le passage d'une ère à l'autre – en l'illustrant notamment avec le cas allemand. Mais avant cela, interrogeons la signification précise à laquelle renvoient différentes expressions du champ lexical des systèmes économiques dans les écrits ordolibéraux.

#### A. Libéralisme *historique*, laissez-faire et crise du capitalisme : sur quelques (im)précisions sémantiques

##### (i) Le Capitalisme : un concept déprécié

L'étude du libéralisme ou du capitalisme acquiert inévitablement une résonance toute particulière dans les milieux germaniques. Après les écrits de List, Marx ou des écoles historiques,<sup>19</sup> les ordolibéraux s'insèrent dans une longue tradition *critique*, avec la particularité de tenter le grand écart : préserver l'esprit du libéralisme tout en se démarquant radicalement de son développement historique au XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle.

Bien que Eucken utilise parfois le terme "capitalisme (*Kapitalismus*)" dans ses écrits, il éprouve une grande méfiance envers ce vocable qu'il traite comme un (faux) concept qui va idéologiquement masquer la réalité plutôt que la dévoiler. Pour Eucken, derrière le concept de capitalisme se trouve « un grand fait historique : la révolution industrielle », qui s'étend progressivement à l'ensemble des économies nationales à travers le globe (1940b, p. 93). Le problème avec le recours au terme capitalisme du point de vue ordolibéral, c'est que les chercheurs en font un usage « hypostasié » : Le capitalisme devient une essence, une « substance personnifiée » aux propriétés d'action propre, à l'image d'un « un véritable être vivant » agissant (*ibid.*). Eucken retrouve cette attitude à travers certains points de vue scientifiques (marxistes, Sombart, Schumpeter) et de façon plus problématique encore dans l'opinion publique (*ibid.*, p. 95-96).

---

<sup>19</sup> Au tournant du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, il était courant dans les milieux académiques allemands de rejeter libéralisme et socialisme dos-à-dos. Contrairement à l'impression immédiate, des auteurs (péjorativement) rattachés au Socialisme de la Chaire (*Kathedersozialisten*), n'hésitaient pourtant pas à se démarquer ouvertement des deux programmes : « concernant la pratique politique ou académique, Schmoller s'oppose au libéralisme économique comme au socialisme » (Nau, 2000, p. 509). Il en va de même pour Adolph Wagner (1892, p. 14).

Or pour les ordolibéraux, l'économique n'est pas le seul facteur agissant déterminant l'ensemble des réalités – religieuses, sociales ou politiques – de la société. Au contraire l'économie doit être replacée à l'intérieur d'un processus global où elle est simplement l'un des éléments compris dans des relations d'équivalences et d'interdépendances. En ce sens, le refus du concept de capitalisme s'apparente au rejet du matérialisme marxiste, tel qu'interprété par les ordolibéraux, tout comme à la volonté de développer une analyse multifactorielle du changement historique :

Le phénomène actuellement qualifié de “crise du Capitalisme” peut seulement être expliqué dans une perspective historique-universelle couplée à l'analyse des ordres économiques (*Denken in Wirtschaftsordnungen*)<sup>20</sup> : les profondes mutations des formes économiques (*Wirtschaftsformen*) que nous vivons ne peuvent en aucun cas être comprises seulement d'un point de vue économique [...]. Comment le devenir historique global – intellectuel, religieux, politique, social et économique – at-il pu mener à un changement si profond de la réalité économique effective (*wirtschaftlichen Wirklichkeit*) ? S'interroger sur l'essence (*Wesen*) du “capitalisme” revient à poser la question en des termes trop étroits et déjà hors-de-l'histoire (*ungeschiedlich*). D'autant plus hors de l'histoire si l'on croit en un processus de développement (*Entwicklungsprozeß*) inéluctable de cette essence. (Eucken, 1940b, p. 95, 97)

Dans la pensée ordolibérale, le concept de capitalisme semble donc à la fois trop *réducteur*, dans la mesure où il ignore, ou refuse, l'influence des autres sphères de la société à l'intérieur d'un processus d'ensemble. Mais il est en même temps trop *indéterminé*, puisqu'il ne rend pas fidèlement compte des structures ou des formes de la réalité économique : par exemple si l'économie est régie par un processus concurrentiel, monopoliste ou de direction étatique. Eucken en conclut que « les concepts (*Begriffe*) comme “capitalisme” ou “socialisme” ne représentent en aucun cas des substituts à l'examen morphologique de la réalité (*Realität*) » (Eucken, 1940b, p. 330, [n°23]). Dans cette perspective, voyons maintenant comment les ordolibéraux analysent le développement de la période libérale.

---

<sup>20</sup> Littéralement « penser en ordres économiques » ; entendre : penser la réalité au moyen de la théorie des ordres (voir également Böhm, 1950).

## (ii) L'étude du libéralisme *historique*

Dans la même veine que Eucken, Röpke déprécie également le terme de "capitalisme" qu'il juge vague et flou. Tout aussi attentif à ne pas l'essentialiser, il le définit comme la « *forme historique de l'économie de marché, ou mieux de la combinaison historique d'ensemble où elle se présente au XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle, mais non pour caractériser le principe d'ordre de l'économie de marché, en tant que tel* » (Röpke, 1944a, p. 33). En ce sens, Röpke utilise plus volontiers le terme de « libéralisme *historique* (*historische Liberalismus*) », lequel marque sa circonscription à une expérience particulière, tout en dépassant la seule connotation empirique du terme capitalisme (1942b, p. 43, 48).

Si, en un sens, les ordolibéraux procèdent à une *historicisation* du concept de capitalisme, il convient également de mettre en lumière que cette mise à distance du terme capitalisme doit être saisie à travers l'opposition ordolibérale à l'historicisme. C'est en effet Sombart (1902) qui, à travers son ouvrage *Le capitalisme moderne* (*Der moderne Kapitalismus*), contribua à diffuser l'usage du mot au tournant du siècle (bien qu'il n'en soit pas l'inventeur). En ligne avec l'ensemble des ordolibéraux, Röpke entend par libéralisme *historique* la forme réelle qu'a prise l'économie de marché au XIX<sup>e</sup> siècle, se rapprochant pour lui du *laissez-faire*, assimilé à la doctrine de l'école de Manchester et à l'utilitarisme. En bref et d'un point de vue pratique, « au XIX<sup>e</sup> siècle le libéralisme signifiait, en premier lieu, la liberté économique, c'est-à-dire la liberté du système de marché basé sur la concurrence » (Rüstow, 1942, p. 268).<sup>21</sup>

---

<sup>21</sup> L'origine de l'expression française « laissez-faire » est historiquement bien renseignée. En effet, Schumpeter (1954, p. 208) mentionne la célèbre phrase de Pierre de Boisguillebert « laissez faire la nature et la liberté » – voir également l'étude de Gilbert Faccarello (1986). Roger Backhouse et Steven Medema (2008), dans leur entrée *laissez-faire, economists and* du *New Palgrave*, pointent l'apparition simultanée de l'expression chez certains préclassiques (Nicholas Barbon, Dudley North ou Mandeville) et surtout parmi les physiocrates (comme Mirabeau, Dupont de Nemours ou Turgot). Liberté de choix du commerce pour les producteurs et liberté de passage des marchandises, la maxime est chez les physiocrates également synonyme de retenue du gouvernement politique vis-à-vis de l'économie (Tribe, 1988, p. 123). Si c'est Adam Smith qui, plutôt à tort qu'à raison, est le plus systématiquement affilié au laissez-faire (Backhouse & Medema, 2008, p. 848-849; Viner, 1927), c'est avec Frédéric Bastiat en France et le *Manchesterism* accompagnant les débats relatifs aux lois sur les grains (*Corn laws*) en Angleterre, que la maxime acquiert sa signification contemporaine. Signification marquée par le refus de l'intervention étatique dans la sphère marchande, aux profits des seules lois naturelles de l'économie.

Ce libéralisme du laissez-faire apparaît aux ordolibéraux comme un dévoiement de la doctrine libérale initiale, telle qu'elle a par exemple été formulée par Alexis de Tocqueville ou Adam Smith. Dans une certaine mesure les termes de capitalisme, libéralisme *historique* ou laissez-faire tendent *in fine* à se confondre dans les écrits ordolibéraux, et sont donc utilisés comme synonymes. Ce qui s'explique du fait que ces termes désignent différents aspects des mêmes principes d'organisation et de fonctionnement de l'économie, qui dominaient les pays européens de 1815 à 1914 – si on reprend la périodisation de Röpke (1942d, p. 18, 1959a, p. 23).<sup>22</sup>

Comment entendre, pour les ordolibéraux, la relation entre État et marché à l'ère du *laissez-faire* ? Quelles sont, en somme, les caractéristiques de cette période libérale tel qu'elle s'est *historiquement* développée ? Eucken en précise la signification :

Il est communément admis que le “laissez-faire” a été marqué par une période de liberté économique vis-à-vis de l'influence étatique ; (...), mais cette vue est tout à fait erronée. Le début du XX<sup>e</sup> siècle fut, en fait, une période où l'État introduisit une législation qui définit et limite les droits de propriété, de contrat et d'association, tout comme elle précise les droits de brevets et d'auteur. À cette époque l'Allemagne, comme d'autres États, avait une constitution conçue en vue de créer une machine d'État efficace et protéger la liberté individuelle. [...] Le fonctionnement journalier de chaque firme et ménage s'exerçait à l'intérieur d'un cadre de normes légales fixées par l'État, qu'il s'agisse d'une question d'achat ou de vente, de l'octroi de crédit ou d'engager un ouvrier. (Eucken, 1951, p. 29)

Ce qui n'apparaît pas dans l'extrait précédent, c'est que Eucken, en définissant le *laissez-faire* comme un État de droit (*Rechtsstaat*) ambitionne de souligner toute l'insuffisance de s'en tenir à cette seule approche du rôle de l'État envers l'économie de marché libérale ; le point suivant (B) revient sur cet aspect. Il

---

<sup>22</sup> Dans son ouvrage *Conceptualiser le capitalisme (Conceptualizing Capitalism)* Jeffrey M. Hodgson (2015, p. 259) propose une définition du capitalisme qui repose sur quatre éléments : (1) le support légal à la propriété privée (posséder, acheter et vendre) ; (2) l'échange de marchandises sur un marché, incluant la monnaie ; (3) la propriété privée des moyens de production et poursuite du profit ; (4) la production en dehors de la sphère domestique. À l'exception du point (4), cette définition – qui n'implique à aucun moment une organisation spécifique des structures de marché – satisfait aux discussions ordolibérales relatives au capitalisme.

convient donc pour la pensée ordolibérale de déterminer « la *vérité et l'erreur que contient le dogme libéral de l'harmonie* » (Röpke, 1942d, p. 169-170).

Tout en conservant certains principes libéraux fondamentaux, les ordolibéraux cherchent de mettre à jour le libéralisme, ce qui passe par une mise à distance du libéralisme tel qu'il s'est historiquement réalisé. Röpke insiste sur un aspect qui fait consensus parmi les ordolibéraux : « nous devons avoir nos coudées franches, *sans être liés dogmatiquement au programme économique du libéralisme historique* », puisqu'il « n'est pas possible d'ignorer que la ruine de l'ordre mondial, libéral et capitaliste, est due pour une part importante à ses *propres imperfections, à ses développements erronés et à ses dégénérescences*. (1942b, p. 190, on souligne). À ce titre, le projet ordolibéral doit être analysé comme une « révision fondamentale » des principes libéraux en vue d'informer, en retour, « la renaissance du libéralisme » (Rüstow, 1942, p. 278) dans ses dimensions politique, éthique et économique.<sup>23</sup>

Dans la suite, on tâche de montrer que c'est justement à partir d'une évaluation attentive du libéralisme *historique*,<sup>24</sup> et en particulier de certaines idées que les ordolibéraux estiment contenues en germes chez les auteurs classiques comme Adam Smith, qu'ils vont formuler certaines thèses centrales de leur économie politique, particulièrement en ce qui concerne les conditions qui président à la réalisation de l'ordre concurrentiel.

---

<sup>23</sup> Röpke précise : « Ce qui importe, c'est de faire un départ très net entre le principe de l'économie de marché en tant que tel (ce principe n'est lié à aucune époque historique ; bien plus, il représente un des éléments éternels susceptibles de composer un ordre économique historique) et l'évolution réelle qui a conduit, durant le XIX<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle, à la forme *historique* de l'économie de marché. Le principe du plan est une catégorie philosophique ; l'évolution réelle, une individualité historique » (1944, p. 33).

<sup>24</sup> Les auteurs ordolibéraux entendent discuter le Laissez-faire suivant les trois acceptions mises en relief par William Jaffé à l'occasion d'une table ronde traitant du *déclin du laissez faire* (*the Decline of Laissez Faire*) : « 1<sup>o</sup> le *laissez faire* comme fait objectif ; 2<sup>o</sup> comme politique préconisée, et 3<sup>o</sup> comme hypothèse méthodologique d'économie déductive », *cf.* (Handman et al., 1931, p. 7).

## B. Grandeur et misère de l'ère libérale : le diagnostic ordolibéral

### (i) La séparation des sphères étatique et marchande comme moteur du capitalisme

Pour Eucken, la période mercantiliste s'est traduite par l'émergence d'une dissociation (qui induit une spécification et une rationalisation des relations), entre la sphère de l'État - dans sa forme moderne - et celle de la société (*Gesellschaft*). Cette distinction, encore fragile et imparfaite, s'est développée suivant une tendance historique que Eucken présente sous une forme paradoxale : à la suite de la Révolution française, la démocratisation (*Demokratisierung*) des États-nations a renforcé le pouvoir de l'individu sur l'État (au moyen du suffrage universel), dont ce dernier a tiré en retour « de nouvelle façon d'exercer son pouvoir » (1932b, p. 302). Pour autant, l'État est resté essentiellement absent de la sphère économique, de l'économie de marché dans sa mouture capitaliste. Notamment en raison de l'influence des préceptes de séparation - et de restriction - des pouvoirs, au centre du libéralisme politique qui s'imposait graduellement.

Néanmoins, à l'ère mercantiliste comme à l'ère libérale, « quelques groupes puissants (*machtvolle Gruppen*) » (*ibid.*) ont pu forcer l'État à intervenir en faveur de leurs intérêts partisans *via* les assemblées parlementaires. En effet au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, les ordolibéraux remarquent qu'à « très grande échelle des groupes de pouvoir économique massifs émergent, et ces groupes façonnèrent le droit (*Recht*) de manière tout à fait unilatérale » (Böhm et al., 1936b, p. 17). C'est à ce niveau qu'on retrouve des congruences entre la perspective ordolibérale et la lecture de Smith. Ces congruences que Röpke - peut-être le plus smithien des ordolibéraux<sup>25</sup> - les avait par ailleurs implicitement indiquées en exergue au chapitre *Marchés et prix* de son manuel d'économie politique, en reproduisant le passage suivant :

Un membre du parlement qui appuie toutes les propositions tendant à renforcer ce monopole est sûr, non seulement d'acquérir la réputation d'un homme entendu dans les affaires du commerce, mais d'obtenir encore beaucoup de popularité et d'influence chez une classe de gens à qui leur nombre et leur richesse donnent une grande importance. Si, au contraire, il combat ces propositions, et surtout s'il a assez de crédit dans la chambre

---

<sup>25</sup> Pour une analyse croisée entre la pensée de Smith et celle des ordolibéraux, voir les travaux de Werner Bonefeld (2013a) ou de Rainer Klump et Manuel Wörsdörfer (2010).

pour les faire rejeter, ni la probité la mieux reconnue, ni le rang le plus éminent, ni les services publics les plus distingués ne le mettront à l'abri des outrages, des insultes personnelles, des dangers mêmes que susciteront contre lui la rage et la cupidité trompée de ces insolents monopoleurs. (Smith, 1776, IV.ii.43; cité par Röpke, 1963, p. 142) <sup>26</sup>

En effet dans la *Richesse des nations*, Adam Smith (1776, IV.iii.2) signale que « l'ambition capricieuse des rois et des ministres n'a pas été plus fatale au repos de l'Europe, que la sottise jalouse des marchands et des manufacturiers ». Il nous rendait déjà attentifs à l'influence délétère de la sphère marchande sur la sphère politique (ici dans l'accroissement d'un esprit de conquête). Bien que Smith mentionne effectivement « l'esprit de monopole », il ne le place pas au centre du comportement individuel, comme peuvent le faire les ordolibéraux, mais l'utilise pour qualifier *précisément* la « rapacité basse et envieuse des marchands et des manufacturiers », dans le cadre de la seule période mercantiliste.

Malgré l'influence des intérêts économiques sur le politique, les ordolibéraux estiment que la séparation initiée à l'ère mercantiliste (et poursuivie en partie à l'ère libérale) entre les sphères de l'État et de l'économie était encore fermement étanche ; sans apporter de preuve à cette assertion. Ce phénomène de *lobbying* demeure par conséquent marginal. Au XIX<sup>e</sup> siècle – le grand siècle libéral – prédomine une sécurité du commerce international qui était assurée par les relations diplomatiques pacifiques, des institutions formelles et informelles, qui prévalent entre les États (*via* les traités et certaines règles implicites) :

Nous le savons aujourd'hui, le bon fonctionnement du mécanisme de marché ne se fait pas de façon autonome, mais est complètement dépendant de la réalisation de certaines conditions sociologique et institutionnelle. L'intérêt personnel et l'intérêt général, dont la coïncidence fut la grande découverte du libéralisme classique, coexistent seulement dans la partie de la sphère sociale où ces conditions peuvent être et sont effectivement remplis. (Rüstow, 1942, p. 274)

---

<sup>26</sup> On trouve aussi ce type de réflexion chez François Quesnay : « Le monopole dans le commerce et dans l'agriculture n'a que trop souvent trouvé des protecteurs ; [...] de fausses lueurs ont brillé dans l'obscurité, et l'ordre naturel a été interverti par des intérêts particuliers toujours cachés et toujours sollicitant sous le voile du bien général » (1766, p. 71).



Ces conditions de politique extérieure cosmopolitique<sup>27</sup> furent un cadre prospère à la multiplication des échanges, des mouvements de capitaux et à « l'intensification de la division internationale du travail » (Eucken, 1932b, p. 310-311; voir aussi Röpke, 1942d, p. 73-74). Pour les ordolibéraux c'est donc la domination internationale de l'Angleterre – la *Pax Britannica* (1815-1870)<sup>28</sup> – qui contribua considérablement au vigoureux développement du capitalisme en termes d'accroissement de richesse et d'essor de l'industrie ; bien qu'assez tardivement en Allemagne (à partir de 1850).

## (ii) L'harmonie naturelle des classiques en question

S'il est manifeste que les ordolibéraux ne perçoivent la possibilité d'un nouveau programme libéral qu'à travers une mise à distance du libéralisme *historique*, il convient d'insister sur l'attention et l'ampleur avec laquelle ils ont poursuivi cette entreprise tout au long de leurs écrits, car elle fait partie prenante du diagnostic historique que ce chapitre tente de mettre en lumière.

Les premiers auteurs libéraux étaient inquiets d'encourager la dissolution des anciennes structures sociales féodales, pour les remplacer par des relations marchandes, jugées plus égalitaires et donc plus justes. Les ordolibéraux se retrouvent tout à fait dans l'idée « qu'un régime de libre entreprise était nécessaire pour une société libre, prospère et équitable » (Van Horn, 2009, p. 210). Ils remarquent néanmoins que certains principes libéraux ont sapé les fondements de l'ordre social sur lesquels ils avaient été originellement bâtis. À ce titre Röpke reproduit le raisonnement qu'il estime fautif – et dont la dernière formule fait manifestement référence au sous-titre de la fable du docteur Bernard Mandeville (1714) :

Ainsi le marché concurrentiel apparaît comme une “pierre philosophale”, qui change le métal basique des insensibles sentiments du commerce en or pur de bien-être collectif et solidarité ; la sagesse sociale et la moralité étaient

---

<sup>27</sup> Dans un sens kantien « de l'établissement de relations extérieures entre les États régies par des lois » en vue de la réalisation « d'une société civile parfaite » (Kant, 1784a, p. 12).

<sup>28</sup> La *Pax Britannica* (1815-1870) renvoie à une période de domination internationale de la Grande Bretagne dans le domaine militaire, politique et commercial. Domination qui s'est traduite par certains avantages caractéristiquement attribués aux périodes de paix : comme par exemple l'essor du commerce, de certaines valeurs humanistes et chrétiennes, de l'éducation *etc.* (voir Gough, 2014, p. 1-3).

les produits surprenant d'innombrables actions individuelles non commandées principalement par chacun ; et les vices privés furent changés en vertus publiques. (Röpke, 1942d, p. 67)

Du point de vue ordolibéral, les classiques et leurs successeurs ont eu tort de considérer le marché concurrentiel comme une institution sociologiquement autonome : celui-ci dépend de son cadre et, en retour, l'influence et le modifie. En résumé, le marché est une institution qui n'est ni sociologiquement ni politiquement autonome. Dans la mesure où le marché n'est pas en capacité de réaliser le cadre extraéconomique des conditions morales et institutionnelles nécessaires à son fonctionnement. Pas plus qu'il n'est en mesure de générer spontanément des formes de régulation économique, notamment étatiques, adéquates. Aspects qui sont tous deux particulièrement visibles en ce qui concerne le système monétaire, national comme international (Miksch, 1948, p. 322).

Le laissez-faire a donc mené à la destruction de la liberté économique en raison de fluctuations monétaires, du rationnement de l'offre productive, ou d'une législation du travail inadéquate, et ce en contradiction à ses objectifs liminaires. Röpke insiste particulièrement sur les conditions sociologiques largement impensées par les classiques, là où Rüstow (1942, p. 270) parle clairement « d'aveuglement sociologique ». Particulièrement en ce qui concerne l'économie, le libéralisme *historique* s'est rendu coupable d'une défaillance séminale. De l'avis unanime des ordolibéraux, il n'a pas su réellement saisir la différence de nature entre la mécanique interne des interactions individuelles (le processus) et les "règles du jeu" (le cadre) qui régissent ce processus :

Ce fut l'erreur des anciens principes et de la politique du laissez-faire ou de l'économie libre (*freien Wirtschaft*) : abandonner aux individus à la fois la lutte pour la mise en place des règles du jeu (*Spielregeln*), donc du cadre institutionnel (*Rahmenwerk*) des formes de l'ordre économique, et la lutte quotidienne sur les prix et les quantités (Eucken, 1949b, p. 223, voir aussi 1951, p. 93; Miksch, 1948, p. 317; Röpke, 1944a, p. 99-100)

Ce faisant, aucun critère d'intervention propre et légitime n'a permis de discrimination entre mission étatique et initiative privée dans le libéralisme *historique* : opposant les individus à l'État, au lieu de souligner ce que les ordolibéraux perçoivent comme une complémentarité. En somme, « l'ordre économique et sa mise en forme n'étaient pas considérés comme relevant d'une responsabilité particulière de l'État » (Eucken, 1951, p. 29).

Dans une perspective interne à la pensée d'orientation libérale, l'originalité de la critique ordolibérale du *laissez-faire* repose sur le discrédit jeté à l'égard du secteur privé (principalement les propriétaires fonciers et les capitaines d'industrie) à l'intérieur d'un ordre économique qui était justement « dans son ensemble laissé aux mains du secteur privé (*Privaten*) » (Eucken, 1951, p. 30). En conséquence, l'essor des monopoles est le mal principal rendu possible par le libéralisme *historique* :

[L]'évolution du capitalisme a fait ainsi fausse route dès ses débuts par des concentrations de capitaux qui eurent pour corollaire une *concentration correspondante des exploitations et des entreprises* ouvrant la voie au gigantisme industriel, au *corporate capitalism*, à l'entreprise géante sur-organisée et au monopolisme. (Röpke, 1942b, p. 155)

Ce qu'on nomme aujourd'hui les structures de marchés monopolistiques ou oligopolistiques n'étaient précisément pas l'objet de l'analyse économique des classiques, qui en vinrent à appliquer le seul modèle de concurrence, pourtant inadéquat selon Eucken, à l'étude de la réalité :

Leur pouvoir d'analyse s'est principalement concentré à l'étude d'*un cas unique* et qu'ils considéraient naturel : l'ordre de concurrence complète (*die Ordnung der vollständigen Konkurrenz*) sur tous les marchés. Pendant ce temps, l'analyse des monopoles était maintenue à l'arrière-plan (*ganz zurück*). Pourtant la concurrence complète n'a jamais été généralisée, pas même au temps où écrivent les classiques [...]. Nous savons que les économistes classiques n'ont pas ressenti cette divergence entre la théorie et la réalité si fortement parce qu'ils étaient essentiellement préoccupés par la recherche d'une économie naturelle, rationnelle et fonctionnelle ; mais si nous voulons atteindre la connaissance de la réalité économique (*die Erkenntnis der Realität*), nous ne pouvons le tolérer. (Eucken, 1940b, p. 49; voir aussi Miksch, 1948, p. 321)

Comme on l'a vu, les ordolibéraux désignent des instincts individuels – l'instinct de recherche de pouvoir en premier lieu (*cf. supra.*) – consubstantiels à la nature humaine, s'inscrivant dans une ligne argumentative qui semble, sur ce point, plus proche de Hobbes<sup>29</sup> que de la tradition libérale classique en général,

---

<sup>29</sup> Dans le *Léviathan*, Thomas Hobbes (1651, p. 96) postule en effet : « Je mets au premier rang, à titre d'inclination générale de toute l'humanité, un désir perpétuel et sans trêve d'acquérir pouvoir après pouvoir, désir qui ne cesse qu'à la mort ». Sur la centralité du

smithienne en particulier ; contrairement à la lecture que propose Helge Peukert (2000, p. 120). Dans l'optique ordolibérale, Smith est également critiqué pour avoir « largement surestimé l'harmonie propre à une économie autorégulée » (Miksch, 1937a, p. 147-148), en postulant notamment qu'une telle harmonie sociale tendait à se confondre avec l'équilibre économique, dans son acception contemporaine (Miksch, 1948, p. 316). Pour Röpke, « l'ordre naturel », compris comme « le marché réglé automatiquement par la concurrence » (1942b, p. 72), constitue un dogme rationaliste et naturaliste,<sup>30</sup> que le libéralisme *historique* a propagé et qu'il convient de soigneusement éviter sous peine de désigner sous les traits d'une harmonie naturelle des intérêts ce qui n'est autre qu'un darwinisme social (*ibid.*, p. 212).

Or l'économie concurrentielle dans son acception libérale n'est pas une donnée originaire du fonctionnement des rapports d'échanges sur les marchés, mais bien le produit artificiel d'une civilisation "avancée" sur le plan des valeurs ; ce que Leonhard Miksch et Franz Böhm donnent ici à voir explicitement :

*La paix, la liberté et l'approfondissement culturel apparaissent ici en même temps comme les conditions et les conséquences de l'ordre (Ordnung) de l'économie d'échange universel.* (Miksch, 1948, p. 338)

[U]ne économie concurrentielle n'advient jamais automatiquement, mais elle est *le fruit d'une civilisation extrêmement développée* et de l'exercice de *la volonté politique, de l'amour de la liberté, et d'une perspicacité* hors normes. Seules les communautés libres peuvent aboutir à un tel succès. (Böhm, 1954, p. 159)

Par une sorte de raisonnement circulaire qui met au centre de l'édifice social l'économie d'échange, la société libre est donc à la fois la cause et le résultat de l'ordre concurrentiel ordolibéral. Ce raisonnement a deux conséquences. Premièrement, il intime aux libéraux de considérer le marché concurrentiel comme

---

pouvoir chez Hobbes, « passion complexe, rationnelle, par essence comparative et stratégique », voir l'analyse de Pierre Dockès (2008, p. 127 et chap. III).

<sup>30</sup> Cette critique de l'erreur naturaliste de la pensée libérale est commune dans les milieux germaniques. Par exemple Weber signale que « la théorie purement économique en son sens "individualiste", politique et moralement "neutre", qui a été un moyen méthodologique indispensable et le restera sans doute toujours, fut conçu par l'école radicale du libéralisme comme le reflet intégral de la réalité "naturelle", c'est à dire de la réalité non altérée par la sottise humaine, et pour cette raison comme ayant un caractère d'un "devoir être" (*Seinsollende*); autrement dit on lui a attribué la validité d'un idéal dans la sphère des valeurs au lieu d'un idéaltype à utiliser au cours d'une recherche empirique portant sur "l'étant" (*Seiende*) » (Weber, 1917, p. 471).

condition nécessaire, mais non suffisante, et de surcroît extrêmement fragile et artificielle, d'une société libre. Secondement, cette causalité circulaire tiendra lieu d'argument pour la défense d'un certain modèle capitaliste de marché dans la polarisation Est/Ouest de la guerre froide.<sup>31</sup>

Ce positionnement ordolibéral vis-à-vis des classiques est également signifiant pour expliciter certaines divergences au sein des variantes néolibérales. Chez Eucken (1940b, p. 84) l'opposition entre ordres économiques spontanés – ou émergents (*gewachsene*) – et construits – ou conçus (*gesetzte*) – n'est pas aussi dichotomique que chez Friedrich Hayek, puisqu'aucune de ces deux catégories n'assure de fait le meilleur des systèmes. L'ordre spontané de l'économie ne saurait être un ordre désirable *de facto*, soit l'ordre de l'économie (*Ordnung der Wirtschaft*). Même sous couvert de l'existence de règles générales, impersonnelles et abstraites telles que Friedrich Hayek a pu ensuite les préciser,<sup>32</sup> les ordolibéraux considèrent cette démarche insuffisante, car elle reconduit les apories du libéralisme classique. Miksch en donne un témoignage particulièrement significatif :

L'expression "liberté économique" a fait l'objet d'une mutation sémantique, à mesure que s'est développée notre compréhension de ce qu'est la concurrence. Par conséquent, il n'y a plus aucune justification dans le fait d'associer économie libre (*Freie Wirtschaft*) et économie concurrentielle (1937a, p. 147)

De ce fait, « "l'ordre naturel des choses" » décrit par les auteurs classiques doit *in fine* devenir « une question d'État » (Miksch, 1937a, p. 148). C'est donc le « cadre d'un espace social étatique (*staatlich-gesellschaftlichen Raum*) », pour reprendre une expression de Eucken (1932b, p. 309), qu'il s'agit de reformer. Dans l'optique d'analyse ordolibérale, savoir si l'ordre social émerge spontanément, ou non, relève d'une problématique incongrue.

### (iii) Le "tournant" Bismarck en Allemagne

Du point de vue ordolibéral, c'est l'accession de Otto von Bismarck au poste de chancelier de l'Empire (1871) qui vint bouleverser l'équilibre entre sphères étatique

---

<sup>31</sup> Voir le chapitre 5.

<sup>32</sup> On trouve mention de ce point central des travaux de l'économiste autrichien dans plusieurs de ses travaux (voir par exemple Hayek, 1944a, p. 64, 1966, p. 250, 1973, p. 129, 1979, p. 58).

et marchande. En premier lieu, la politique protectionniste menée par Bismarck serait le fruit de « l'union sacrée » entre les grands producteurs industriels et les décideurs politiques, dans une perspective très féodale (Röpke, 1934a, p. 40). En second lieu, parallèlement à cette politique économique dite « d'intérêt national » et de « raison d'État » (Eucken, 1932b, p. 303), voir de « *Realpolitik* brutale » (Rüstow, 1942, p. 277), dans l'Allemagne fraîchement unifiée, Bismarck a en particulier promulgué des mesures protectionnistes et développé une politique sociale (*Sozialpolitik*).<sup>33</sup> Or Eucken comme Rüstow indiquent les mesures sociales comme une coupable tentative de « consolidation de l'Empire (*Reich*) à travers les intérêts individuels du travailleur », et qui mena entre autres à « l'affaiblissement du parlement en semant la contestation sur les grandes questions de l'économie au sein des partis influents » (Eucken, 1932b, p. 303). La politique sociale de Bismarck peut en effet être interprétée comme une stratégie de stabilisation en vue d'endiguer la montée du sentiment révolutionnaire et de saper certains fondamentaux du discours marxiste du parti social-démocrate (voir Abrams, 2007, p. 40-41).

Eucken précise qu'avec de telles politiques, l'État bismarckien n'est pas intervenu *contre* l'économie capitaliste en tant que telle, mais il a au contraire encouragé et soutenu de façon contradictoire certains « groupes d'affaire (*Wirtschaftsgruppen*) individuels, d'entrepreneurs comme de travailleurs » : l'État devenant lui-même *un des acteurs* au sein de la « lutte économique (*Wirtschaftskampf*) capitaliste » (*ibid.*, p. 303-304).

En soutenant et prenant part à l'essor de certains intérêts privés de groupes, les institutions politiques de l'État embrassaient alors une logique interne propre à celle de la sphère marchande. Ce faisant, la politique bismarckienne a rendu possible un retournement où « la relation entre l'État et l'économie s'est graduellement inversée, et des deux c'est l'économie qui a commencé à prendre la

---

<sup>33</sup> Röpke est encore plus virulent que ses camarades à l'endroit de Bismarck, puisqu'il l'estime pour grande part responsable des affres dont il fut le contemporain : « Nous devons aujourd'hui être au clair sur le fait que l'unification de l'Allemagne par la politique "de sang et de fer (*Blut und Eisen*)" menée par Bismarck de 1866-1871 était une solution par la force, qui a poussé l'Allemagne, sous la forme de la grande Prusse, sur le chemin qui l'a inévitablement conduit aux étapes de 1914, 1933, et 1939, et à la catastrophe d'aujourd'hui, un désastre commun pour l'Allemagne et pour l'Europe » (1945a, p. 152). Une grille de lecture qu'on retrouve aussi bien dans les analyses d'un Émile Durkheim (1915) ou d'un Max Horkheimer (1940).

charge du processus d'intégration (*Verflechtungsprozeß*) » (Eucken, 1932b, p. 303). En suivant l'approche de Eucken, l'État bismarckien n'est pas encore un « État économique (*Wirtschaftsstaat*) ». <sup>34</sup> Mais déjà Eucken met en lumière le processus d'auto-dépérissement de l'autorité de l'État à travers ses décisions économiques, qui débute à cette période :

La transformation d'un État libéral en État économique (*Wirtschaftsstaat*) signifie beaucoup pour l'État, comme pour la vie économique. Ce processus de croissance exceptionnel de l'appareil étatique est accompagné d'un gonflement énorme de son budget comme de ses interventions *via* les subventions, les droits de douane, les interdictions d'importation, les quotas, les moratoires, *etc.*, de son arbitrage et des impôts qu'il lève et qui ont fortement augmentés tout en se reportant sur la formation des revenus individuels [...]. Cette transformation, initiée par la politique bismarckienne, n'a pas conduit à un renforcement (*Stärkung*) de l'État, mais bien au contraire à son affaiblissement (*Schwächung*), allant jusqu'au danger de sa propre dissolution. (Eucken, 1932b, p. 307)

L'État n'est plus la source du processus de décision, mais tend à être « l'outil captif des groupes d'intérêt économique », à ce titre il n'agit plus même selon les principes de la raison d'État, mais satisfait aux exigences anti-concurrentielles de certains acteurs privés (Eucken, 1932b, p. 307-308). Au niveau national comme international, l'État « tend à se confondre avec les intérêts de certaines entreprises (*Unternehmerinteressen*) organisées en cartels » <sup>35</sup> (*ibid.*, p. 304) au moyen d'une politique interventionniste qui s'est considérablement raffinée. De façon analogue, les « masses de travailleurs et employés » pressent l'État d'intervenir dans les négociations salariales, dans ce que Eucken qualifie de « lutte sur le marché du travail » (*ibid.*).

À l'apparence du primat des décisions politiques sur le fonctionnement du système économique, l'apparition de puissantes industries, en retour, génère des positions qui menacent les libertés économiques (Eucken, 1948a, p. 34). Plus graves,

---

<sup>34</sup> Ou « État capitaliste » (Goldschmidt & Hesse, 2013, p. 134).

<sup>35</sup> Bien que l'apparition des cartels comme phénomène notable est en particulier concomitant à la politique du chancelier Bismarck (Marburg, 1964, p. 80), il est difficile d'y voir une causalité forte dans la mesure où la révolution industrielle battait alors son plein. En mettant en avant la thématique des cartels et des intérêts privés, les ordolibéraux s'empêchaient de considérer qu'en principe rien n'empêche une politique de la demande d'avoir pour conséquence une amélioration du bien-être général et non seulement particulier. La thèse y revient au chapitre 6.

les positions dominantes dans l'industrie vont avoir un poids politique et orienter les décisions (législatives) en leur faveur, ce qui aura tendance à renforcer encore les positions de rente et d'accumulation. Ce cercle vicieux se perpétue jusqu'à l'essor d'un interventionnisme en faveur d'intérêts particuliers (Eucken, 1949b, p. 223; Röpke, 1942b, p. 32-33).

En résumé, « la démocratisation des peuples (*Völker*) du monde et de leurs passions, les groupes d'intérêt (*Interessengruppen*) et les forces chaotiques de la masse ont gagné une influence décisive sur la politique étrangère » du XIX<sup>e</sup> siècle (Eucken, 1932b, p. 311-312). Dans l'optique ordolibérale, il faudra en particulier attendre 1931 et la fin de l'étalon-or pour voir se consumer les derniers bienfaits de l'organisation politique internationale, mise en place durant la *Pax Britannica*.<sup>36</sup> *In fine*, la divergence entre les conditions politiques et les besoins réels du capitalisme s'est traduite par l'essor d'États économiques à l'ère contemporaine des « expérimentations » (Eucken, 1951, p. 30-32), conduisant *ipso facto* à parachever la destruction de l'organisation sociale étatique du marché initié à la période du libéralisme *historique*.

Mettre au centre de la régulation du processus social l'institution du marché libre et concurrentiel est une erreur qui éroda progressivement les réserves morales des personnes. Si bien que le système en place leur devint bientôt insupportable. C'est précisément cette « économie de marché (...) abandonnée à elle seule » qui « est dangereuse et même intenable » et qui amènera enfin les individus à rejeter « cette organisation et l'économie de marché qui leur serait devenue odieuse » (Röpke, 1944a, p. 71-72). À l'image de la thèse de Karl Polanyi développée la même année dans *La grande transformation* (1944), la société civile a fini par se défendre face à l'empiètement de la sphère marchande<sup>37</sup> dans tous les domaines de la vie sociale, au moyen d'un phénomène de réappropriation, de ré-encastrement :

Tandis que l'économie du laissez-faire était produite par l'action délibérée de l'État, les restrictions ultérieures ont débuté spontanément. Le laissez-faire était planifié, la planification ne l'a pas été [...]. [N]ous affirmons que

---

<sup>36</sup> Cf. (Eucken, 1932b, p. 315; Lutz, 1936; Röpke, 1942d, p. 77-78; Rüstow, 1942, p. 273).

<sup>37</sup> Mouvement initié par le fait que certains biens vont être transformés en marchandises, en particulier au moyen de la transformation d'éléments qui ne sont pas « produits pour la vente », à savoir le travail, la terre et la monnaie (Polanyi, 1944, p. 123). Pour une discussion récente de la notion de « désencastrement » chez Polanyi, voir l'article de Nicolas Brisset (2012).



l'absurdité inhérente à l'idée d'un système de marché autorégulateur a en fin de compte détruit la société (...). (Polanyi, 1944, p. 206, 211)

Mais chez les ordolibéraux, et contrairement à Polanyi,<sup>38</sup> on assiste non pas à un phénomène d'auto-défense de la société, mais à une catastrophe qui parachève la tendance de fond inauguré par un libéralisme *historique* fautif. En effet, Röpke précise au moyen de termes très forts que « le socialisme n'est pas autre chose que la conséquence logique d'une évolution engendrée et développée par un capitalisme dégénéré » (Röpke, 1942b, p. 33).

On retrouve chez Leonhard Miksch une version plus détaillée de la thèse de l'enchaînement logique du libéralisme à l'interventionnisme et *in fine* à la planification, lorsqu'il analyse le dépérissement de l'économie concurrentielle souhaité de part et d'autre de l'échiquier politique. Offrant encore un exemple de réflexion qui entremêle actions effectives de l'État et lutte d'idée, Miksch fait des libéraux classiques et des planificateurs, du libéralisme et de la planification, les deux faces d'une même pièce :

La confiance en l'éternelle harmonie d'une économie libre de l'interférence étatique fut progressivement remplacée par la confiance en l'évolution inéluctable vers une certaine forme de planification. [...] L'idée générique de "liberté économique" a été totalement inversée pour devenir un cri de guerre à l'encontre du rôle de l'État. Ce dernier a perdu tout droit à s'imposer comme force régulatrice : il intervenait simplement de façon aléatoire pour satisfaire les souhaits des participants, comptant parmi les forces économiques anonymes. Les partisans d'une économie planifiée partagent généralement une telle vision. Ils se sont seulement distingués des libéraux ainsi définis en vertu de leur opinion que la démolition de l'économie concurrentielle ne se déroulait pas assez vite. (Miksch, 1937a, p. 148)

Le point suivant montre que le type de causalité entre les deux systèmes qu'on trouve dans le diagnostic ordolibéral peut être précisé au moyen des relations de pouvoir qui expriment la dynamique entre sphère économique et sphère politique.

---

<sup>38</sup> Comme le note Polanyi lui-même, « des auteurs libéraux tels que Spencer et Sumner, Mises et Lippmann, proposent une description du double mouvement qui est, en grande partie, semblable à la nôtre, mais lui donne une interprétation tout à fait différente » (1944, p. 206). Les ordolibéraux nous semblent partager plus profondément encore le constat de Polanyi, notamment par l'attention portée au diagnostic historique et la mise au premier plan des conditions extra-économiques dans le domaine spirituel et anthropologique (*cf.* chapitre 4).

### C. L'État économique à l'ère des expérimentations

Pour les ordolibéraux, l'essor de l'État économique (*Wirtschaftsstaat*) au début du XX<sup>e</sup> siècle marque une nouvelle étape dans les relations entre marché et État. L'État économique est caractérisé par la confusion entre les intérêts privés et la mission d'intérêt général de l'État-nation. C'est à ce titre un terme générique qui peut couvrir différentes pratiques gouvernementales, dont de « nouvelles formes monétaires, de régulation des marchés, d'autogestion économique, de corporations, de planification » (Eucken, 1951, p. 28).

Par exemple, la politique économique menée par Walter Rathenau<sup>39</sup> ou Hjalmar Schacht<sup>40</sup> en Allemagne est particulièrement mise en accusation par Eucken (1951, p. 30). Figures qu'il considère comme la quintessence de cette nouvelle classe des « expérimentateurs ». Röpke précise la mentalité « d'ingénieur » et « de technocrate » du premier (Rathenau), véritable promoteur de « l'économie planifiée (*Planwirtschaft*) ». D'après Röpke, « les fruits de ce courant d'idées » sont à chercher dans le type de gestion économique national-socialiste (1944a, p. 144, [n°1]). C'est donc suivant l'expérience allemande que les ordolibéraux ont construit leur analyse historique de la dynamique du pouvoir. Expérience que les fondateurs ordolibéraux avaient éprouvée de première main, d'abord dans les années vingt à travers certains organes représentants de l'industrie (Rüstow, Eucken),<sup>41</sup> et plus tard en figurant parmi les plus hautes instances ministérielles (Rüstow, Böhm), ou au sein de commissions externes commanditées par l'exécutif (Röpke). Ce rapport au monde industriel et politique allait aider à forger une vision commune sur des problèmes aussi épineux que la prolifération des cartels, le fonctionnement démocratique du parlement ou encore l'interventionnisme.

---

<sup>39</sup> Walter Rathenau (1867-1922), *leader* du milieu industriel – lui-même directeur de l'une des plus importantes sociétés de l'industrie du pays A.E.G. (*Allgemeine Elektrizitäts-Gesellschaft*) fondée par son père – et homme politique, organisa notamment la mobilisation économique de guerre, s'appuyant largement sur les cartels (Barjot, 2013, p. 1046-1047). Expérience dont il tira ensuite profit comme ministre de la reconstruction de la république de Weimar. Homme charismatique de haute culture intellectuelle, juif *et* pangermaniste, Rathenau fut assassiné en 1922 par des nationalistes (Kitchen, 2012, p. 204).

<sup>40</sup> Hjalmar Schacht (1877-1970) fut président de la *Reichsbank* (1924-1930 ; 1933-1939) et ministre de l'économie du troisième *Reich* (1934-1937), postes desquels il tenta de mettre à l'honneur une forme de néo-mercantilisme (voir Clavert, 2009). On retrouvera Schacht dans le chapitre 6.

<sup>41</sup> Cf. Patricia Commun (2016, p. 27).

(i) *Das "Kartellprobleme"* (1897-1923)

Au premier XX<sup>e</sup> siècle, l'Allemagne est considérée comme la "terre des cartels" par excellence. Son expérience est sans commune mesure avec les autres pays européens : une combinaison complexe entre les intérêts de l'industrie lourde, des grandes structures agraires avec la main du gouvernement et le concours intellectuel des économistes,<sup>42</sup> a rendu possible ce cas particulier (Harding & Joshua, 2010; McGowan, 2010). Pour souligner l'ampleur de la cartellisation de l'économie allemande, Robert Liefmann<sup>43</sup> faisait alors ironiquement remarquer qu'il existait non seulement « un cartel pour le papier toilette, mais aussi un cartel particulier pour le papier toilette "crêpé" » (1927, p. 30).

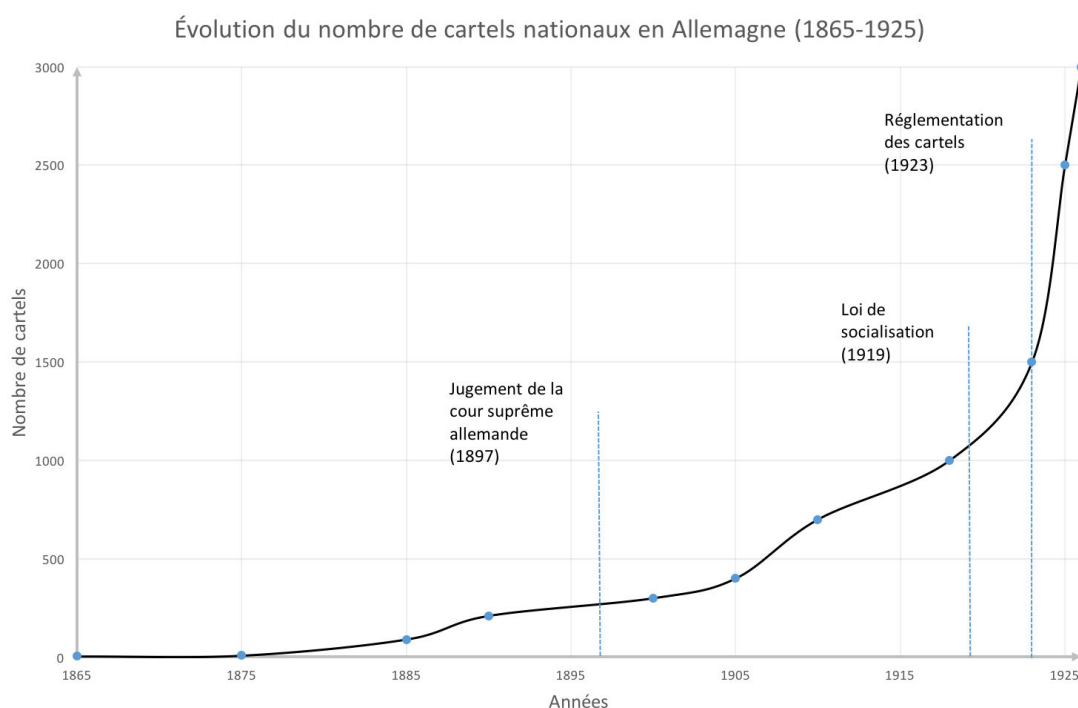
Eucken (1951, p. 31) mentionne en particulier l'existence de cartels dans le domaine des mines de charbon, de l'acier et du métal, de la potasse, ou dans le domaine de la fabrication de briques et de ciment ; il omet de signaler le textile, le papier et la chimie, qui sont également particulièrement représentatifs des industries allemandes les plus cartellisées (voir Liefmann, 1927, p. 30-31). Cette tendance historique de cartellisation est centrale à la formation de l'économie politique ordolibérale. Nous allons voir qu'elle nous aide par exemple à saisir pourquoi, chez Röpke, la croissance des monopoles et cartels, ainsi que la croissance de la taille des firmes et des coûts d'organisation sont les deux facteurs primordiaux à observer si on cherche les causes de la dérive planificatrice d'une économie nationale (1942d, p. 224-225).

---

<sup>42</sup> Ce soutien n'est évidemment pas unanime, même parmi les tenants de l'historicisme. Par exemple, Lujo Brentano (aux côtés des éditeurs de la revue *Die Industrie*) vante les mérites des cartels par opposition à Karl Bücher qui les percevait comme des monopoles déguisés et leur est donc farouchement opposé (Marburg, 1964, p. 85).

<sup>43</sup> Robert Liefmann (1874-1941) a réalisé sa thèse de doctorat sous la direction de Max Weber sur la question des cartels à l'université de Fribourg en Brisgau en 1897 (voir Grossein, 2005, p. 923, [n°1]) ; il y enseigne comme professeur d'économie de 1914 à 1933. Il est l'auteur de nombreux ouvrages de référence sur la cartellisation de l'économie allemande. Anita Pelle (2016, p. 116) insiste d'ailleurs sur les liens – et les points communs – entre Liefmann et les auteurs ordolibéraux. Durant la guerre, Robert Liefmann fut déporté, il est mort dans un camp de concentration des pyrénéens. Il fait partie, au même titre qu'Hilferding, des économistes victimes du nazisme (Hagemann, 2005, p. 406)

La représentation graphique suivante permet d'apprécier la croissance exponentielle du nombre de cartels en Allemagne.<sup>44</sup> Sont rapportées en abscisse certaines décisions juridiques que les ordolibéraux estiment clef dans l'analyse de la cartellisation :



La Première Guerre mondiale a été, dans l'ensemble, une période favorable aux cartels.<sup>45</sup> La loi de socialisation (*Sozialisierungsgesetzen*) de 1919 représente pour Eucken l'acte décisif qui fait entrer la politique allemande dans l'ère des expérimentations (1951, p. 30, 32-33, 1952, p. 172). En substance, les syndicats acquièrent un « caractère obligatoire (*Zwangsscharakter*) ». Ces syndicats sont des organisations de plus grande ampleur que le cartel (hiérarchie de formes régionales jusqu'à un siège central) et qui mêlent représentants des employeurs, des employés et des consommateurs. On approche une forme de socialisation « d'organes autonomes plus ou moins contrôlés politiquement » étiquetée sous le vocable de

<sup>44</sup> On a réalisé ce graphique à partir des statistiques fournies par Lee McGowan (2010, p. 47) et Jeffrey R. Fear (2008, p. 14). Lorsqu'il évoque certains chiffres relatifs au nombre de cartels allemands, Eucken (1951, p. 31, 35) se rapporte à une échelle comparable.

<sup>45</sup> Pour ajouter au diagnostic ordolibéral, la guerre semble avoir été plus favorable encore aux formes de concentration plus abouties, comme les fusions (*Trusts*), plutôt qu'aux « simples » accords de cartels (voir Pribram, 1935, p. 251).

*Gemeinwirtschaft* : c'est-à-dire d'étatisme, ou d'économie contrôlée collectivement (voir Nörr, 2000, p. 152).<sup>46</sup>

Parmi les attributions des syndicats, on trouve en particulier la gestion des conditions de production (*output*, norme qualité, boycott, etc.) et de vente (prix, quotas, lieux de distribution, etc.) sur le marché. Pour Eucken, la décision de 1919 se traduit donc par une agglomération toujours plus importante du pouvoir économique : « les anciens groupes de pouvoir (*Machtkörper*) devinrent des corporations obligatoires, et gagnèrent donc en pouvoir (*Macht*) – elles acquièrent simplement un caractère socialisé » (Eucken, 1951, p. 32). Ce qui était défendu comme une gestion commune pour l'intérêt de tous, était perçu par les ordolibéraux comme une collusion coupable des employeurs et des employés à la faveur d'un esprit commun de monopole, au détriment du reste de la société, en particulier de l'ensemble des individus en tant que consommateurs.

Devant l'essor de cartels après la réforme de 1919 et la crise de l'économie allemande durant la période d'hyperinflation, en 1923 une ordonnance<sup>47</sup> fut introduite par la chancellerie de Gustav Stresemann (1878-1929), dans l'optique de lutter contre les « abus (*Mißbrauch*) de positions économiques de pouvoir (*Machtstellungen*) » (Eucken, 1951, p. 35) – ou “position dominante”, dans le vocabulaire d'aujourd'hui. À cette intention, l'ordonnance prévoit une reconnaissance légale (explicitation forcée) des accords de cartels sous supervision gouvernementale. L'ordonnance prévoit en particulier la création d'une institution juridique en mesure de traiter les possibles abus des cartels, un tribunal à part entière (*Kartellgericht*).

Du point de vue ordolibéral, l'ordonnance de 1923 reconduit néanmoins l'aporie du jugement du 4 février 1897 de la Cour Suprême allemande (*Reichsgericht*), lequel autorise les accords de cartels en vue de restreindre la concurrence : garantissant notamment une protection vis-à-vis des nouveaux entrants. Ce faisant, la Cour Suprême adopta les vues des industriels qui défendirent « la possibilité de prix plus bas » à la faveur « de l'intérêt général », supportant les méthodes de lutte économique au moyen de discriminations par les

---

<sup>46</sup> L'ouvrage influent de Mises (1922) est connu sous le titre *le Socialisme*, bien qu'intitulé, en allemand, *Die Gemeinwirtschaft* et non pas *Der Sozialismus*. Mais dans le cas présent, traduire *Gemeinwirtschaft* par « économie socialiste » semble captieux.

<sup>47</sup> On trouve une reproduction du texte de l'ordonnance de 1923 (*Kartellverordnung*), traduite en anglais, en *appendice* à l'ouvrage de Robert Liefmann (1927, p. 351-357).

prix, boycottes ou sanctions, étrangères à la notion ordolibérale de meilleure performance favorisant la liberté d'association aux marchés concurrentiels (Eucken, 1951, p. 31; voir aussi Böhm, 1948, 1954, p. 160).<sup>48</sup>

Si Eucken, Böhm et les autres reviennent sur les discussions relatives à l'ordonnance de 1923, c'est en toute vraisemblance parce qu'elles furent marquées par de « fortes résistances des milieux politique et économique » (Marburg, 1964, p. 83). Face aux premières décisions de la Cour des cartels et du ministère de l'Économie contraignant les acteurs à des comportements plus favorables aux formes de marché concurrentielles, les représentants des cartels « dénoncèrent le “manchestérienisme réactionnaire” et, par contraste, louèrent le principe du cartel comme forme la plus haute du développement économique » (Eucken, 1951, p. 34). En Allemagne en effet, la “liberté de commerce” (*Gewerbefreiheit*) – inscrite dans la constitution de Weimar (Hesse & Roelevink, 2015, p. 194) –, doit être entendue comme « la liberté pour l'entrepreneur de choisir entre la concurrence et le monopole » et de fait « l'opinion publique s'est habituée à une situation dans laquelle la concurrence, les restrictions à la concurrence et le monopole bénéficient de droits (et de protections) équivalents » (Böhm, 1954, p. 152-153).

Dans le giron de l'argumentaire des milieux industriels, le cartel était une façon de réguler la concurrence compatible avec le marché. Notamment en vue de préserver les petites et moyennes entreprises de la concurrence internationale de grands groupes, ou d'être résilient face aux fluctuations du cycle économique. L'objectif consistait à indiquer que l'intérêt du capital privé était *in fine* compatible avec celui de la communauté (Liefmann, 1927, p. 342-344; Pribram, 1935, p. 5). C'est dans cet esprit qu'en 1925, les plus grands fabricants de produits chimiques tels BAYER, HÆCHST, AGFA et BASF fusionnent afin de former le groupe I. G. FARBEN (*Interessen-Gemeinschaft Farben*), pour citer un cas paradigmatique (et que nous retrouverons au chapitre 5).

Du point de vue ordolibéral, l'ordonnance de 1923 fut un échec complet.<sup>49</sup> Alexander Rüstow, pourtant impliqué dans sa mise en place, indique le peu de

---

<sup>48</sup> La littérature récente reconduit cette appréciation, pointant que la « tentative du gouvernement en 1923 de combattre le pouvoir des cartels s'avérait infructueuse faute de parvenir à ébranler la doctrine prussienne dominante fondée sur la liberté contractuelle des parties » (Guesnerie et *al.*, 2006, p. 36; voir aussi Neumann, 2001, p. 37).

<sup>49</sup> Soulignons que ce constat d'échec est décisif pour saisir pourquoi la politique économique ordolibérale en matière de cartel, ou des monopoles, s'oriente vers un refus catégorique de leur formation même, plutôt qu'un encadrement (*cf.* chapitre 4).

conviction d'alors – il est vrai dans le confort du jugement rétrospectif (1942, p. 275, [n°5]). Le *Kartellverordnung* de 1923 fut sans effet en raison de l'incapacité à définir juridiquement quand il y avait effectivement "abus", en premier lieu. Les juristes de Fribourg ont particulièrement discuté cet aspect (Mongouachon, 2011, p. 71-72) : de l'asymétrie entre parties contractuelles accompagnée d'un « droit auto-crée par l'économie » (*selbstgeschaffene Recht der Wirtschaft*), selon l'expression de Großmann-Doerth (1933). Ainsi que de l'incapacité du droit privé à évaluer efficacement le préjudice causé par des positions dominantes, pour Böhm.<sup>50</sup> En second lieu, le ministère de l'Économie, loin de prendre des mesures drastiques de contrôle ou de dissolution, se contenta d'encadrer mollement la politique des cartels. Cette tentative (épisodique) d'encadrer les cartels s'avère en dernière analyse anecdotique dans l'Histoire longue allemande. Une Histoire d'après Böhm marquée par un penchant tenace des milieux industriels et politiques, comme de la société civile, en faveur de la cartellisation (1954, p. 144). Dans ces conditions, le milieu des cartels ne vit pas d'opposition à la supervision et au contrôle étatique dont il pensait pouvoir tirer avantage ; et leur nombre, tout comme le processus de concentration en général, continua de croître fortement.<sup>51</sup> Pour les ordolibéraux, la cartellisation de l'économie n'était pas seulement néfaste à la sphère marchande, mais elle en vient à contaminer également la sphère politique (législative et exécutive) en s'arrogeant l'ascendant sur « la formation de la *volonté générale* [en français dans le texte] » (Böhm, 1966, p. 64).

Dans cette sous-section consacrée à la question des cartels en Allemagne, on a pu constater que le diagnostic historique ordolibéral était particulièrement attentif à souligner comment les mesures législatives, bien qu'elles ne l'aient pas provoquée, se sont avérées incapables d'endiguer la dynamique de concentration du pouvoir. Nous allons maintenant voir que cette législation que les ordolibéraux estiment inadéquate est à leurs yeux l'une des causes de l'impuissance politique

---

<sup>50</sup> De 1925 à 1933, Franz Böhm travaillait au département de contrôle de l'*antitrust* du ministère de l'économie de la république de Weimar (Grossekettler, 2005, p. 489). Il rédige parallèlement différents articles, dont *Le problème du pouvoir privé* (*Das Problem der privaten Macht*), et surtout sa thèse d'habilitation *Concurrence et lutte monopolistique* (*Wettbewerb und Monopolkampf*), qui lui valut un poste universitaire à Fribourg (Böhm, 1928, 1933).

<sup>51</sup> Bien que le nombre de cartels décline à la fin des années trente, en raison du contexte économique mondial marqué par les débuts de la grande dépression, le système économique nazi contribue largement à leur consolidation (Feldenkirchen, 1992, p. 259-260).

globale à résister aux pressions des groupes de pouvoir économique, notamment en lien avec le type de représentation démocratique.

## (ii) Les intérêts économiques au parlement représentatif (1929-32)

À la suite des profondes tensions qui animent la vie politique des jeunes années de la république de Weimar (1918-1924),<sup>52</sup> la période qui fait suite à l'hyperinflation de 1924<sup>53</sup> est marquée par une accalmie relative (Solchany, 2003, p. 36-39). Toutefois dès 1929, c'est en retour la crise économique venue d'outre atlantique qui vient saper les fragiles fondements démocratiques de la république. De part en part, et de façon particulièrement exacerbée dès le début des années 30, le système parlementaire représentatif est en débat : entre « tentatives de réhabilitation » (voir Baume, 2006) et rejet catégorique. Le discours ordolibéral appartient à la seconde fraction.

L'appréhension ordolibérale face à la montée – et à la concentration croissante – du pouvoir économique dans la société, les conduit à rejeter certaines institutions politiques jugées trop perméables aux pressions émanant de la sphère privée. Il ne s'agit pas exclusivement de considérer le pouvoir du point de vue économique, mais bien d'en saisir les relations dynamiques avec l'ensemble de la sphère sociale. Plus précisément, pour comprendre le pouvoir économique dans tous ses aspects, il convient d'examiner également « l'influence de certains groupes de pouvoir économique sur le système juridique » (Eucken, 1948a, p. 32). Le médium par excellence de cette "influence" allait être trouvé dans l'expression pluraliste des partis politiques au sein d'un système parlementaire représentatif.

Sans donner précisément l'ensemble des mécanismes de propagation, les ordolibéraux assurent que l'édification du pouvoir économique va engendrer des groupes de pression. Les ordolibéraux perçoivent cette tendance comme une « *nouvelle féodalisation (Refeudalisierung)* » du politique par l'économique au sein des

---

<sup>52</sup> Parler de "tensions" fait ici figure d'euphémisme tant la situation a régulièrement frôlé la guerre civile. Il suffit de rappeler les tentatives manquées de putsch (dont celle de Hitler en 1923), les grèves insurrectionnelles ou les 380 assassinats perpétrés – à plus de 90% par la droite – à titre politique (dont Rosa Luxembourg et Rathenau déjà mentionné) pour s'en convaincre (voir Mosse & Magyar, 1999, chap. VII; Solchany, 2003, chap. I).

<sup>53</sup> Hyperinflation (1921-1923) dont André Orléan (2007) a bien montré qu'il s'agissait en premier lieu d'une crise de souveraineté, donc d'une crise d'origine politique aux retombées économiques.



États industrialisés (Böhm, 1961, p. 36), en toute violation des principes démocratiques qui avaient en premier lieu encouragé l'autonomisation des processus marchands :

À titre d'exemple : prenons un pays où une démocratie parlementaire est en place. Son ordre économique (*Wirtschaftsordnung*), (...) dont le processus de production était d'abord dominé par des marchés concurrentiels et donc la formation d'un système de prix concurrentiels, en vient à être transféré aux mains de groupes de pouvoirs (*Machtgruppen*) monopolistiques, ou de monopoles partiels, dans différentes industries (...). Au fur et à mesure, le caractère de la démocratie s'érode progressivement. Évidemment, les intérêts économiques (*wirtschaftliche Interessen*) s'affirmaient déjà au Parlement à l'époque où le marché concurrentiel dominait, par exemple ceux des fermiers [...]. Mais dans la situation nouvelle, les monopoles exercent une bien plus grande influence politique en raison de leur pouvoir économique. (Eucken, 1948a, p. 31-32; voir aussi 1940, p. 31)

On peut imaginer que certaines entreprises (ou secteurs), en renforçant par exemple leur poids financier ou leur caractère vital pour certains bassins d'emploi, acquièrent un pouvoir de négociation important auprès de la classe politique ou même des représentants d'État. Formellement, les deux dimensions du pouvoir – économique et politique – sont donc liées par un cercle vicieux. L'apparition des monopoles, cartels ou fusions, repose sur des conditions internes (désir de pouvoir des agents) et externes (législation fautive). Au fur et à mesure qu'ils croissent (par exemple en capital, en part de marché, *etc.*), les groupes de pression issus de ces groupes de pouvoir économique sont alors en capacité d'imposer certaines mesures légales, ordinaires comme extraordinaires, en leur seul intérêt : les conditions externes s'en trouvent alors renforcées et le cycle se perpétue.<sup>54</sup>

Mais les intérêts économiques s'exercent bien au-delà de la seule sphère politique pour participer de la formation idéologique de l'opinion publique et obtenir en retour le soutien de certains scientifiques ou intellectuels.<sup>55</sup> Ce qui renforce la légitimité de leurs exigences au niveau de l'ensemble de la société :

---

<sup>54</sup> Du point de vue ordolibéral, ce sont les détenteurs du pouvoir économique qui exercent la plus grande influence sur le comportement des élus. Plus tard, l'économie constitutionnelle de James M. Buchanan étendra l'analyse des comportements stratégiques à l'étude des choix publics, notamment à travers l'analyse des cycles électoraux.

<sup>55</sup> Sur l'implication et la place des économistes au *Reichstag* de 1867 à 1918, voir Harald Hagemann et Matthias Rösch (2005, p. 172, et *sqq.*).

Outre les *opinions* individuelles fragmentées (*zersplittern*), les idéologies de groupes jouent un rôle décisif sur une part importante de la vie et de la politique économiques. Ces groupes se forment avant tout là où le pouvoir économique prend corps, et ils ont tendance – bien davantage que les opinions disparates des individus – à être des armes délibérément créées pour la lutte économique. [...] Les groupes de pouvoir (*Machtgruppen*) gagnent considérablement en influence lorsqu'il y a des intellectuels à leur disposition, qui développent leurs idéologies pour eux. Toute l'histoire intellectuelle de l'humanité est pleine de sollicitations en vue de soutenir et de garantir idéologiquement les revendications de pouvoir (*Machtansprüche*). (Eucken, 1940b, p. 29-30; voir aussi Röpke, 1936d, p. 1301)

Le pouvoir économique est en ce sens un puissant moteur de changement institutionnel, dans un sens favorable aux pratiques et aux positions monopolistiques et de ce fait délétères à l'ordre concurrentiel.

L'extrême inconfort des ordolibéraux vis-à-vis d'un régime démocratique parlementaire trouve indubitablement racine dans l'expérience politico-économique de la république de Weimar. République dont la "révolution" de 1919, menée par les sociaux-démocrates en dehors de « la voie radicale d'une révolution sociale », s'inscrit dans « la mise en place d'une démocratie parlementaire » au mode de scrutin proportionnel (Solchany, 2003, p. 26).

En ce sens, saisir « quel devrait être le rôle des institutions représentatives, notamment les parlements, dans un État confronté à des demandes publiques d'intervention économique et sociale à une échelle encore jamais atteinte en temps de paix », est une interrogation récurrente non seulement en Allemagne, mais également dans toute l'Europe d'entre-deux-guerres (Lindseth, 2004, p. 1355; voir aussi Hobsbawm, 2014, p. 156). Car si les parlements représentatifs avaient été associés à l'État libéral du XIX<sup>e</sup> siècle, notamment en Angleterre face à la montée du pouvoir administratif et expert dans la rivalité pour la formulation de la loi, ils furent perçus en Allemagne comme le lieu d'expression des intérêts partisans, ou *lobbying*, qui menaient à l'immobilisme décisionnel.<sup>56</sup> À rebours de la pensée politique libérale anglo-saxonne, où le pluralisme des opinions favorise un débat nécessaire au consensus, l'ordolibéralisme s'est construit alors sur des positions anti-pluralistes (Megay, 1970). Lesquelles sont plus en ligne avec la tradition

---

<sup>56</sup> À la décharge du système parlementaire dans l'entre-deux-guerres, Eric J. Hobsbawm (2014, p. 191) remarque que « les parlements avaient vu le jour non pas tant pour gouverner que pour contrôler le pouvoir de ceux qui gouvernaient (...). Il s'agissait de systèmes conçus comme des freins et que la situation obligeait à jouer le rôle de moteurs ».

continentale, où la conception du bien commun est censée découler de la volonté générale.

S'appuyant sur les exemples fasciste italien et national-socialiste allemand, Rüstow établit un lien causal entre pouvoir économique affirmé, parlementarisme synonyme d'État faible politiquement, et lutte des partis pour le pouvoir jusqu'à la prise de pouvoir totalitaire d'un seul parti politique :

La structure parlementaire, démocratique, de certains États économiquement *leader* a rendu possible à la corruption économique de se propager à la politique interne de l'État, aux partis politiques, et au *parlementarisme* lui-même. Les partis politiques furent progressivement transformés en agences parlementaires de groupes de pression économique, et financés par ces derniers. Pas un seul de ces partis ni de ces groupes qui les soutenaient ne fut en capacité, au début, d'emporter la majorité parlementaire par leur seule force [...] une coalition fut nécessaire (...). Une crise du *parlementarisme*, en réalité une crise de l'État lui-même, en fut la conséquence inévitable [...]. Leurs tactiques parlementaires consistaient à abuser les règles du *parlementarisme* libéral dans l'optique d'affaiblir la démocratie et ses organes [...]. La conséquence en fut qu'en Italie et en Allemagne (...) le jeu du pluralisme aboutit à la dictature totalitaire d'un parti unique. (Rüstow, 1942, p. 276-277)<sup>57</sup>

Nous l'avons indiqué, les ordolibéraux étaient au premier rang pour expérimenter l'instabilité économique – hyperinflation et crise économique de 29 – et politique des années 1920 et 1930, laquelle eut finalement raison du caractère démocratique de la république de Weimar. Si de 1930 à 1932, le régime politique pouvait encore être qualifié de “semi-parlementaire” sous la chancellerie de Heinrich Brüning, à partir du chancelier Franz von Papen qui lui succéda, l'exécutif prit un ascendant remarquable sur les pouvoirs (positif et négatif) du *Reichstag*. Papen gouvernait en effet par voie d'ordonnances permettant de contourner la procédure parlementaire. Cette dérive autoritaire ouvrit la voie pour « unifier définitivement tous pouvoir exécutif et législatif dans les mains du Chancelier-Führer, Adolf Hitler » synonyme de l'effondrement final de la république de Weimar

---

<sup>57</sup> Cette vision téléologique, bien que réductrice, caractérise la lecture ordolibérale d'alors et imprègne même l'historiographie spécialisée jusque dans les années soixante : aux facteurs de la crise politique, dont le spectre est bien plus large que la seule question parlementaire et démocratique, il convient notamment d'ajouter les conditions économiques moribondes ou le poids des relations diplomatiques (voir Solchany, 2003, p. 29-30).

(Lindseth, 2004, p. 1371) – si ce n'est formel pour le moins réel. La révolution démocratique initiée en 1918 fut éteinte par la révolution de 1933, ou plutôt par la « contre-révolution hitlérienne », comme la qualifie François Fédier (1995, p. 65).

En apparente opposition au constat ordolibéral, notons que de Brüning à Papen, l'affaiblissement du rôle du *Reichstag* ne s'est pas soldé par une mise à distance des intérêts économiques. Bien au contraire, comme tous deux s'appuyaient largement sur des « cercles d'experts » et des conseils informels, composés principalement de membre de l'industrie lourde et de la banque, de l'armée (*Reichswehr*) ou de la grande noblesse agraire (*Junkertum*), de fait la politique de Brüning comme celle de Papen reflètent les préoccupations de ces groupes d'intérêts (voir Petzina, 1969, p. 65-70). À titre d'exemple indicatif, on peut mentionner la *commission Brauns*<sup>58</sup> dont faisait partie Röpke. Bien qu'elle fût qualifiée de « commission des professeurs (*Professorenkommision*) », elle était en réalité au 4/5 composée de hauts fonctionnaires (Commun, 2016, p. 45). On verra à la section suivante (3) que les ordolibéraux placent une grande attente dans la « politique des experts », mais dans le sens précis de conseils scientifiques et non des praticiens, jugés incapables de se départir de leurs intérêts privés.

Dans leur mise en accusation du système représentatif parlementaire, les ordolibéraux participent de ces intellectuels allemands qui souscrivent à, et concourent à actualiser, ce que Max Horkheimer (1930, p. 36) et Theodor W. Adorno (1955, p. 63) qualifient d'*argument machiavélien* : c'est-à-dire le cycle récurrent de dégénérescence des institutions démocratiques menant à l'essor d'un régime autoritaire de type dictatorial.

On trouve l'expression manifeste de ce type de raisonnement chez Oswald Spengler, notamment dans ses travaux relatifs au *Déclin de l'Occident* (en particulier le second tome de 1922) : où « le principe de la démocratie se change lui-même en son contraire par la domination des partis » (Adorno, 1955, p. 63). Dans cette même optique, mais dans une version somme toute plus radicale, le juriste Carl Schmitt poussait jusqu'au bout la critique du parlementarisme en refusant de voir entre

---

<sup>58</sup> Du nom de l'ancien ministre du travail (1920-1928) centriste Heinrich Brauns qui pilota cette commission commanditée par le gouvernement Brüning en 1931. La commission était attachée aux questions de conjoncture économique, essentiellement du chômage (*cf.* chapitre 6). Rappelons que l'Allemagne est le pays d'Europe le plus touché par la crise de 29, avec un chômage de masse qui concerne quasiment un tiers de la population active (Petzina, 1969, p. 60).

l'État de droit, prôné par le libéralisme politique, et la démocratie, une connexion nécessaire : allant jusqu'à les considérer absolument incompatibles (Baumert, 2008, p. 16; Kervégan, 2014, p. 317).<sup>59</sup> Précision qui n'est pas sans intérêt lorsqu'on connaît le rôle que Schmitt acquit, d'abord auprès du chancelier Papen (évoqué *supra*), avant d'être nommé parmi les plus hauts dignitaires nazi du troisième Reich.<sup>60</sup> Selon Sandrine Baume (2004, p. 10), le succès politique de Carl Schmitt est justement lié à sa « tentative de réhabiliter l'État, sa souveraineté, son autorité » en opposant « une résistance idéologique au désenchantement de l'État ».

Entre certaines analyses institutionnelles de Spengler, ou de Schmitt, et le diagnostic ordolibéral, un parallèle profond est manifeste. Les ordolibéraux se réfèrent d'ailleurs explicitement à l'analyse de Schmitt avant le début du nazisme, en particulier Rüstow ou Böhm (Commun, 2009, p. 383; Ptak, 2009, p. 111). Eucken, dans son argumentaire sur l'évolution des structures de l'État (1932b, p. 307, [n°1]), fait également mention d'un texte de Schmitt publié en 1931 : *Le gardien de la Constitution (Der Hüter der Verfassung)*. Relativement à l'importance de la dissociation entre sphère politique et économique, ce que Schmitt qualifie de "dépolitisation", Röpke (1959b, p. 58) mentionnera les travaux d'après-guerre de Schmitt, en particulier *Le Nomos de la terre (Der Nomos der Erde)* de 1950, en indiquant qu'il est l'un des rares juristes à écrire sur le sujet. Röpke met néanmoins Schmitt en discussions sur le fond,<sup>61</sup> tout en soulignant de surcroît son « rôle déplorable pendant le régime national-socialiste » (*ibid.*, p. 58-59).

---

<sup>59</sup> Chez Schmitt le *Demos* est entendu comme une unité politique du peuple qui prend effet *via* la relation immédiate (plébiscitaire) d'un président du Reich avec le peuple allemand. À l'inverse de cette perspective, le régime parlementaire entraînerait une pluralité favorable à la discorde, au désordre ou à la brouille de la nation (voir Baume, 2008, p. 38, 131). L'unité peut alors être retrouvée si le pouvoir exécutif reprend la préséance sur le pouvoir législatif, dans une remise en cause de la séparation constitutionnelle des pouvoirs au profit d'un gouvernement dictatorial, d'un État total (Lindseth, 2004, p. 1358-1359).

<sup>60</sup> Sur l'enthousiasme, le soutien et la participation de Carl Schmitt au régime nazi, voir notamment *Le juriste et le Führer* de Nicolas Tertulian (2001), ainsi que la brève note par Yves Charles Zarka (2003), sobrement intitulée *Carl Schmitt, le nazi*. Pour une position plus nuancée, qui insiste notamment sur le fait que Carl Schmitt fut déchargé d'acte de planification de guerre et de crime contre l'humanité à l'occasion des procès de Nuremberg, voir Céline Jouin (2009).

<sup>61</sup> L'un des points de clivage tient dans le glissement opéré entre une logique d'exercice du pouvoir par le biais de l'exécutif (Schmitt) au profit du législatif (ordolibéralisme). Röpke s'insère parfaitement dans cette dernière catégorie puisque légiférer représente, à son avis, la meilleure expression de l'autorité de l'État (1942b, p. 253). La séparation entre

En se focalisant sur les limites du parlementarisme, les ordolibéraux s'insèrent de manière générale dans « l'antidémocratisme des élites, dans leur majorité nostalgique de l'ordre impérial » (Solchany, 2003, p. 23). Le caractère "antidémocratique" de la pensée ordolibérale demande néanmoins d'être précisé.<sup>62</sup> Et face à des assimilations rapides entre Schmitt et les ordolibéraux (Bonefeld, 2016; Kiely, 2016), il convient de remarquer que la mise en question « d'un parlement prééminent » par opposition à un exécutif faible était par ailleurs largement diffusée dans les cercles intellectuels germaniques (voir Kennedy, 1988) : partagé « non seulement dans les milieux conservateurs, mais également, quoique de manière modérée, chez certains démocrates tels que Hugo Preuß ou Max Weber » (Baume, 2011, p. 128). Ce système de croyances, indépendamment de savoir s'il était "vrai", était historiquement fondé sur un ensemble de constats institutionnels et politiques, et à ce titre apparaissait comme "rationnel" à un ensemble d'acteurs pourtant idéologiquement disparates.<sup>63</sup>

La critique du parlementarisme s'inscrivait en particulier – ce qui peut aujourd'hui sembler paradoxal – dans une tentative de réconcilier le pouvoir gouvernemental avec la volonté générale, donc dans l'optique d'une refondation démocratique *réelle* de l'exécutif. De fait, le rejet du parlement représentatif était loin d'être spécifique à l'analyse schmittienne, bien que ce soit effectivement ses travaux qui en aient rapidement accaparé le monopole.

Sans aller jusqu'à considérer longuement les contrastes qui apparaissent entre les solutions autoritaires envisagées par un Spengler ou un Schmitt d'un côté, et celles des ordolibéraux de l'autre, la *perspective totalement inversée* entre ces auteurs modère le parallèle dans leurs diagnostics. Fondamentalement, Eucken, Röpke et consorts interrogent les structures étatiques à *partir* de considérations économiques, c'est-à-dire à partir des conditions nécessaires à la réalisation d'un ordre concurrentiel. *A contrario*, Spengler « ne considère pas l'économie comme une réalité fondamentale » et de ce fait avait totalement laissé de côté « la question de la formation des trusts » (Adorno, 1955, p. 56), ce qui coupe-court à toute discussion.

---

« gouvernement et économie », entre « *Imperium* et *Dominium* », ajoute-t-il relève bien à son sens d'un « principe authentiquement libéral » (Röpke, 1959b, p. 52).

<sup>62</sup> Voir l'analyse de Hugues Rabault (2016b, p. 199-203) au sujet de la notion de constitution. Au chapitre 5, la thèse questionne plus en détails les conceptions ordolibérales relatives à la démocratie, politique comme économique.

<sup>63</sup> Sur la distinction entre la recherche de "vérité" et de "rationalité" dans l'explication de l'historien des idées, voir Skinner (2010).

Pour accomplir la dissociation entre sphère étatique et sphère politique, de son côté, « Carl Schmitt songe à une revalorisation d'une structure intermédiaire, qui n'est plus "étatique", mais "publique", gérée et administrée par les agents économiques et sociaux, à titre d'exemple par les chambres de l'industrie et du commerce, les syndicats » (Baume, 2008).<sup>64</sup> Schmitt s'inscrit donc dans une forme de corporatisme dénoncée par les ordolibéraux, aux motifs qui ont été ici développés sur plusieurs pages. Le prochain paragraphe s'attèle à finir à examiner le basculement de l'économie allemande dans la planification, et les conséquences que les ordolibéraux en tirent.

### (iii) Basculement vers la planification économique nazie (1933-38)

Dans le diagnostic ordolibéral, le renforcement du pouvoir économique des cartels (ou des grands groupes industriels *via* les fusions), couplé à l'expression pluraliste des intérêts (au parlement et dans la sphère du gouvernement), conduit à la multiplication de mesures économiques et législatives *ad hoc*. Ces mesures, dites aussi « ponctuelles », si elles permettent d'atteindre certains objectifs spécifiques, comme le plein-emploi, empêchent de considérer le processus économique d'un point de vue cohérent et systématique, et par là mènent pour les ordolibéraux à un système de prix anarchique.

Devant l'instabilité économique croissante, l'État doit augmenter et intensifier l'ampleur de ses interventions dans le processus économique, jusqu'à modifier profondément l'ordre économique à la faveur d'un système centralement planifié où, comme nous l'avons vu, les prix monétaires ne sont plus décisifs dans le processus d'allocation des ressources.<sup>65</sup> L'ère des expérimentations est donc marquée par le passage d'un État économique interventionniste, toujours part du système d'économie d'échange (*Verkehrswirtschaft*), à une économie planifiée (*Zentralverwaltungswirtschaft*) par nature étrangère à l'ordre concurrentiel (*cf.* chapitre 2).

Dès leur prise de pouvoir, les nationaux-socialistes marquèrent leur soutien au monde de l'industrie, notamment en consolidant le droit de regard de l'État sur

---

<sup>64</sup> Schmitt tint notamment ces propos dans une conférence de 1932, intitulée *État fort et économie saine (Starker Staat und gesunde Wirtschaft)*.

<sup>65</sup> On dira ici seulement quelques mots sur l'appréciation ordolibérale de l'économie planifiée, dans la mesure où elle est largement discutée au chapitre 5 de la thèse.

l'entrée et la sortie d'entreprises sur les marchés cartellisés. Dans le même temps, les nazis accrurent le pouvoir du ministère de l'Économie sur les cartels : l'État se mis en capacité de « faire un usage stratégique » des cartels à fins politiques (voir Hesse & Roelevink, 2015, p.197). Böhm précise que le ministère des Affaires économiques fut en particulier « autorisé à forcer des firmes indépendantes à rejoindre un cartel obligatoire, ou de faire adhérer un *outsider* à un cartel privé, s'il jugeait qu'il en allait de l'intérêt public » (1954, p. 163).

L'argumentaire national-socialiste s'insère dans un plus large *processus de rationalisation de l'économie* qu'il vient parachever. Bien qu'il ne soit pas nouvellement instauré,<sup>66</sup> ce processus prit progressivement des proportions inédites en Allemagne. Ce qui coïncidait avec un débat public mené au travers de ce que Röpke désigne comme une « idéologie [qui] mobilise intensément des termes comme "organisation du marché", "stabilisation économique", protection contre la "concurrence déloyale", "l'intérêt général avant l'intérêt privé", ou même "d'économie dirigée" » (1936d, p.1301). Cet état d'esprit était typique, dans les années 1920-30, d'une confiance dans le basculement inévitable du système capitaliste vers un socialisme d'État (Liefmann, 1932, p. 358), basculement rendu possibles en Allemagne par la concentration et la socialisation toujours croissantes des unités économiques.

Si dans l'Allemagne national-socialiste, les organisations dénommées cartels étaient toujours formellement en charge des décisions de production, Eucken nous rend attentif au profond bouleversement souterrain qui était néanmoins à l'œuvre, par contraste à l'apparente continuité :

En 1930, les cartels étaient des associations d'entreprises indépendantes aux fins d'exclure la concurrence ; ce qui signifie qu'ils appartenaient à une économie d'échange (*Verkehrswirtschaft*). En 1940, les cartels étaient principalement des instruments de l'administration économique centrale (*Zentralverwaltungswirtschaft*). Bien qu'ils aient conservé quelque chose de leur objectif initial, leur rôle a changé au regard de l'ordre économique (*Wirtschaftsordnung*). (Eucken, 1940b, p. 225)

Dans les années 32-33, l'ordre économique résulte (encore) d'une combinaison entre les deux formes pures. Mais dès 1938, Eucken (1948d, p. 79-80) considère que

---

<sup>66</sup> L'exemple de la planification centrale du système socialiste russe fut le moteur de cette ligne de raisonnement qui allait inspirer et renforcer le discours du SPD allemand.



l'économie administrée du centre a commencé à dominer la formation du processus économique. Cette période coïncide avec les débuts de la planification économique nazie à grande échelle – néanmoins basée sur une philosophie corporatiste<sup>67</sup> – qui fut mise en place par Hermann Göring sous la forme de plans quadriennaux (*Vierjahresplan*).

Au fur et à mesure que les cartels suivent un processus de socialisation et de hiérarchisation, il apparaît de plus en plus clairement qu'ils fonctionnent comme des structures inféodées à la direction étatique, au service d'un objectif fixé par le gouvernement. De sorte que des tensions dans l'ordre de production, des conflits sociaux ou un objectif exogène tel l'expansion militaire, peuvent fonctionner comme facteurs déclencheurs afin d'accomplir cette étape finale.<sup>68</sup>

En définitive, tout se passe comme si les cartels étaient finalement victimes de leur propre *agenda* ; bien qu'aucun écrit ordolibéral n'en tire explicitement ces conclusions. Après que les cartels aient pour un temps continuellement gagné en influence politique, ce qui se concrétisait par une législation accommodante, l'État finit par cueillir la direction de l'ensemble du processus économique qui était à portée de main.<sup>69</sup> Ce qui se traduit, en dernière analyse, par un transfert de la capacité d'établir des plans économiques, individuels ou collectifs, des organisations volontaires ou obligatoires comme les cartels vers l'échelon supérieur *de trop* (du point de vue du type d'ordre) : le ministère de l'Économie. En bref par le passage d'une économie d'échange dominée par des tendances monopolistiques à une économie administrée centralement. Cette dernière est caractérisée par l'intégration du personnel dirigeant des syndicats, des cartels, des grands groupes

---

<sup>67</sup> Dans les années trente, on compte de nombreuses versions différentes de corporatismes qui sont non seulement en vogue en Allemagne et en Italie, mais également en France avec les travaux de Gaëtan Pirou, lequel prône un « État fort pour orienter l'organisation professionnelle des corporations » (1938, p. 8-9).

<sup>68</sup> De façon analogue aux ordolibéraux, Oskar Morgenstern, s'adressant alors à un public américain (passé de Vienne à Princeton en 1938), juge durement le basculement de l'Europe vers « une nouvelle philosophie d'État » de type corporatiste. En particulier, Morgenstern estime que l'expérience de cartels obligatoires ou « de monopoles publiques dont il était dit qu'ils étaient des instruments de stabilisation des prix ou de la production, s'est avérée des plus décevante pour le gouvernement et pour le peuple » (1939, p. 161).

<sup>69</sup> Si la bureaucratisation des monopoles et des cartels peut être perçue comme un processus avant-coureur de la nationalisation (voir Miksch, 1948, p. 321-322), les ordolibéraux sont particulièrement attentifs au fait que la propriété privée est restée la forme de propriété dominante sous le national-socialisme.

au sein même de l'administration publique centrale, d'où ils continuaient d'exercer le pouvoir, dans une « combinaison particulière » avec l'administration ministérielle (Eucken, 1951, p. 36).

Dépossédés des décisions productives fondamentales, les cartels abandonnaient leur statut d'unité économique, au sens fort du terme, pour fonctionner suivant la logique d'organismes gestionnaires :

La décision de geler les prix a été prise en octobre 1936, (...) cette loi abolit le système de prix comme outil d'orientation économique. Le gouvernement se vit lui-même dans l'obligation d'allouer les matières premières, les produits semi-finis, le travail, les crédits, *etc.*, c'est-à-dire de passer à une économie planifiée. Les organes d'administration des cartels furent transformés en bureaux publics semi-officiels, une mesure qu'augmente leur prestige. Le gouvernement a également favorisé l'essor d'entreprises de grande envergure et de groupes géants, dont certains, dans les cas des travaux initiés par Hermann Göring, ont été mis en place et financés par le gouvernement lui-même. (Böhm, 1954, p. 163)

Eucken ne dit évidemment rien de l'expérience de l'économie planifiée nationale-socialiste dans *Changements structurels de l'État et la crise du capitalisme*, publié en 1932. Toutefois, en remarquant que « les masses exercent en Allemagne une forte influence sur l'État et ses politiques économiques, alors que l'État russe est indépendant d'elles » (Eucken, 1932b, p. 318), on peut se demander si le problème de l'exercice du pouvoir privé dans la société peut justement être résolu par l'État centralisé et planificateur ? En d'autres termes et de manière plus générale, « le problème est de savoir si la prééminence de l'administration centrale dans les décisions économiques permettra à l'équilibre des pouvoirs d'être maintenu » (Eucken, 1948a, p. 32) ; comme il peut l'être dans une économie d'échange dominée par un ordre concurrentiel. Fort de ce qui a été dit plus haut, une telle interrogation est purement rhétorique sous la plume de Eucken et trouve une réponse évidemment inquiète dans les écrits ordolibéraux, informés par l'expérience traumatique du troisième *Reich* :

Le pouvoir (*Macht*) reste le pouvoir, peu importe qui l'exerce ; et c'est moins dans les mains du privé que dans celles du public que le pouvoir atteint son zénith (*höchste Stufe*). (Eucken, 1951, p. 37).

Pour entendre ce que dit Eucken dans cet extrait, il convient de l'examiner à travers la dynamique que nous avons cherché à mettre en lumière dans cette

seconde partie. Le pouvoir public est, des deux (par rapport au privé), le plus préjudiciable puisqu'il vient forclure une logique de concentration du pouvoir économique dont la source première est à chercher du côté des acteurs privés. Comme le martèlera Böhm des années encore après la mort de Eucken : « le pourvoir économique (*ökonomische Macht*) est un phénomène qui appartient à la sphère privée » (1961, p. 37). La fusion, ou plutôt l'abandon de l'exercice du pouvoir économique privé des cartels et des grands groupes industriels au profit du pouvoir public parachève la logique de concentration initiée par l'instinct individuel, dans une forme d'amalgame délétère : l'État est économique et l'économie est bureaucratique. Les ordolibéraux y voient l'affaiblissement réciproque des deux sphères : perte d'autorité légitime pour l'État, incapacité à satisfaire le besoin des consommateurs pour le marché. En définitive, on comprend dans quel sens « l'État économique totale (*totale Wirtschaftsstaat*) est un État faible » pour Eucken (1932b, p. 319).

En décrivant la mécanique du passage de l'ordre libérale du XIX<sup>e</sup> siècle à la planification économique des années nationales-socialistes, a été mis en avant ce que nous avons qualifié de *dynamique institutionnelle du pouvoir*. Il convient de montrer que si cet enchaînement causal tient de l'explication historique, il n'est en aucun cas considéré par les auteurs ordolibéraux comme un processus nécessaire et inéluctable, si bien que leur philosophie de l'Histoire s'inscrit en réaction aux lois de développements formalisées par l'analyse marxiste et historiciste d'auteurs tels Sombart et Schumpeter.

### Section 3. Le message central du *manifeste ordolibéral* de 1936 : sortir du relativisme et du fatalisme de la science

Familiers de la sphère du pouvoir politique de la période weimarienne, les ordolibéraux sont témoins de la mise en place finale d'un ordre d'administration économique centralisée (national-socialiste), aux antipodes de leur idéal concurrentiel. L'analyse des principes délétères du libéralisme *historique* vers cet état de fait fonctionne comme garde-fou à tout déterminisme ou défaitisme de la pensée ordolibérale. Au contraire, cette expérience les a convaincus que la bataille de la réforme sociétale devait être gagnée sur le plan des idées. Au pouvoir des intérêts, et aux idéologies qui lui étaient – sciemment ou non – favorables, les

ordolibéraux ambitionnent d’opposer la capacité formatrice de la raison scientifique.

### A. Le champ de bataille : le terrain des idées

En 1936, Franz Böhm, Walter Eucken et Hans Großmann-Doerth signent ensemble un bref texte programmatique, intitulé *Notre tâche (Unsere Aufgabe)*.<sup>70</sup> L’année 1936 coïncide notamment avec l’aménagement des plans quadriennaux de Göring, comme il a été précédemment noté. C’est vraisemblablement un facteur à prendre en considération dans le calendrier de rédaction du *manifeste ordolibéral*. Le propos général de ce texte reste néanmoins très abstrait et fait peu allusion à l’actualité. En substance, on retrouve dans ce manifeste scientifique un *leitmotiv* de l’économie politique ordolibérale : transformer la réalité effective à l’image que la science lui a assignée.

C’est dans cette exacte perspective que Eucken qualifiera plus tard « la pensée économique » de « force politico-économique (*wirtschaftspolitische Macht*) », dans le sens où « elle détermine et oriente l’action de la politique économique » (1951, p. 83). En effet dans la perspective ordolibérale, seule « la science (...) est capable d’être une force spirituelle et morale (*geistig-sittliche Macht*), d’être une “puissance d’orientation (*ordnende Potenz*)” » qui guide l’action politique plutôt qu’elle ne lui est inféodée (Hensel, 1951, p. 16).<sup>71</sup> En bref et pour le dire avec Röpke, « la littérature est l’expression même de la société d’aujourd’hui et elle crée celle de demain ; les idées sont les véritables souveraines du monde » (1942b, p. 56). Tout porte à croire que Röpke entend par littérature, bien qu’il n’apporte ici pas plus de précisions, à la fois l’écriture littéraire et les essais ou pamphlets scientifiques.

---

<sup>70</sup> On trouve une réédition du texte original (Böhm, Eucken, & Großmann-Doerth, 1936a) dans un recueil édité par Nils Goldschmidt et Michael Wohlgemuth (2008b). Une traduction anglaise, publiée dans l’ouvrage dirigé par Alan Peacock & Hans Willgerodt (Böhm, Eucken, & Großmann-Doerth, 1936b) fut l’occasion de rebaptiser le texte : *Le manifeste ordolibéral de 1936 (The Ordo Manifesto of 1936)*. Comme pour les *Fondements* de Eucken, est fait ici référence à la version anglaise bien que la traduction ait systématiquement été réalisée à partir des deux textes (original et anglais).

<sup>71</sup> K. Paul Hensel reprend quasiment mot pour mot l’expression du manifeste ordolibéral : « *eine geistliche und sittliche Macht* » (Böhm et al., 1936b, p. 22). Dans la mesure où le « pouvoir (*Macht*) » est utilisé dans un sens mélioratif, on préféra ici le traduire par « force » pour marquer cette différence.

À partir de là, l'homme « fort (*stärker*) », dans le vocable ordolibéral, n'est pas l'homme qui s'abandonne à la recherche de pouvoir (ou à sa volonté de puissance), car celui-là est « intimement faible (*Schwache*) », mais est « fort » l'individu qui fait appel à sa raison :

L'homme fort ressent une *augmentation* de sa force (*Kraftzuwachs*) lorsqu'il est en mesure d'utiliser sa raison : afin d'illuminer les ténèbres qui enveloppent l'acteur agissant (...). Sur la base de cette conviction, fondée dans l'expérience historique, nous voulons amener la raison scientifique (*wissenschaftliche Vernunft*), tel qu'elle s'affiche dans la jurisprudence et l'économie politique, à construire (*Aufbau*) et refaçonner (*Neugestaltung*) la constitution économique (*Wirtschaftsverfassung*) en vigueur. (Böhm et al., 1936b, p. 23)

L'acte de foi en faveur de la raison scientifique, si l'on peut dire, est d'autant plus indispensable qu'il apparaît aux ordolibéraux comme un remède à la rationalité politique contemporaine, instruite par les idéologies. L'économie politique ordolibérale se présente comme le remède à une raison politique profondément irrationnelle. Une année avant la publication du manifeste, Röpke (1935a, p. 94) attirait précisément l'attention sur cet aspect avec l'exemple du cas italien : « le gouvernement fasciste est tellement irrationnel qu'il amène des objectifs différents en conflit les uns avec les autres, engendrant ainsi des résultats qui ne sont pas souhaités par le gouvernement lui-même ». Par symétrie, c'est une analyse qu'on trouve déjà chez Eucken au tout début des années trente, mais cette fois-ci attentive à la question des idées, et non des actions gouvernementales :

Il y a aujourd'hui, avec les idéologies, une conjoncture particulière. *C'est-à-dire que les idéologues approuvent et soutiennent des mouvements qui réalisent exactement le contraire de ce qu'ils espéraient initialement voir se réaliser.* (Eucken, 1932b, p. 318-319)

Le positionnement intellectuel de l'ordolibéralisme au sein de la philosophie idéaliste a deux grandes conséquences liées. Par un discours rationnel de conviction, les ordolibéraux entendent modifier l'ordre économique, et ce même au mépris des conditions matérielles. Ce type de discours est l'apanage des scientifiques, qui a donc toute légitimité à trouver une certaine préséance dans la sphère de décision politique.

## B. Les armes : les scientifiques pour guider le politique

Partant de là, la défaite ou le renoncement de la pensée scientifique face aux défis contemporains laisserait le champ libre à l'essor des idéologies issues des groupes d'intérêts dans l'orientation des décisions politiques. En effet, l'essor de groupements d'intellectuels « radicaux conservateurs » (Röpke, 1934a, p 22-23), comme le *Tat-Kreis*,<sup>72</sup> est typiquement perçu par les ordolibéraux comme le produit de cette tendance (Böhm et al., 1936b, p. 19).<sup>73</sup> Vers la fin de la Seconde Guerre mondiale, Röpke dénonce de manière générale la trahison d'une *intelligentsia* qui a ouvert un espace idéologique au national-socialisme : sont nommément visés le juriste Carl Schmitt, le philosophe Oswald Spengler et l'écrivain Ernst Jünger (voir Solchany, 2015, p. 124).

Ces intellectuels, tout comme les membres du *Tat-Kreis*, appartiennent à une mouvance rétrospectivement qualifiée de « révolution conservatrice ». Bien que disparate, cette expression désigne les auteurs qui « ont en commun deux postulats majeurs : d'une part, la croyance en la spécificité irréductible de l'Être allemand ; d'autre part, la foi en la pérennité fondamentale des « valeurs » réputées très essentiellement conservatrices : l'État, la nation et le peuple, voire la « race » » (Dupeux, 1992a, p. 10). On retrouve la tentation du primat du politique sur l'économique - « *der Primat der Politik über die Wirtschaft* » mise en accusation par les ordolibéraux en tant que principe d'économie fasciste (Röpke, 1935a, p. 94). Les penseurs de la révolution conservatrice assignent à l'État un rôle fondamental et directeur, prépondérant à toute autre sphère, notamment économique, à la faveur d'une organisation planifiée, aux mains de quelques grands groupes industriels (Dupeux, 1992b, p. 26-27, 33, 42) ; ce qui ne manqua pas d'être incompatible avec le discours ordolibéral.<sup>74</sup>

---

<sup>72</sup> Le journal *L'Action* (*Die Tat*) est fondé en 1909 et se préoccupe initialement d'éthique et de religion. Après que Hans Zehrer en prenne la direction fin 1929 et fonde, autour de la revue, le *Tat-Kreis* qui agrège les sensibilités anticapitalistes à tendance autarcique. Bien qu'il soit « extrêmement proche du national-socialisme », *Die Tat* « considère l'U.R.S.S. comme le modèle de l'État futur, à l'abolition de la propriété privée près » (Weil, 1933, p. 19). Ce qui fut probablement l'une des raisons de son démantèlement après qu'Hitler prenne le pouvoir. Pour quelques informations relatives à ce mouvement ainsi qu'une bibliographie indicative, voir Peter Staudenmaier (2014, p. 82).

<sup>73</sup> Voir, entre autres, Lutz (1933), Röpke (1945a, p. 65-66) et Eucken (1946b).

<sup>74</sup> Les travaux de Armin Mohler (1989) ont permis de souligner toute la complexité et la multiplicité des différents mouvements de la « révolution conservatrice », dont le national-

Retrouver la capacité formative de l'économie politique et de la science juridique afin de sortir de la crise de civilisation dépeinte par les ordolibéraux requiert le réveil d'une élite constituée de scientifiques – aux côtés de la presse et de la magistrature (voir Röpke, 1944a, p. 200-213). Les ordolibéraux prônent en somme le retour des "clercs". Röpke emprunte l'expression au (alors) célèbre essai *La trahison des clercs* du philosophe français Julien Benda (1927). Benda rappelle sa thèse de fond dans la préface à la huitième édition de 1946 : « les hommes dont la fonction est de défendre les valeurs éternelles et désintéressées, comme la justice et la raison, et que j'appelle les clercs, ont trahi cette fonction au profit d'intérêts pratiques » (*ibid.*, p. 9). Le manifeste ordolibéral s'ouvre et se clôt sur des considérations analogues.

En effet ce dernier s'ouvre sur une véritable apologie du scientifique, dont l'éthique particulière lui permettrait, comme par nature, de s'extirper de la quotidienneté des luttes d'intérêts partisans, s'offrant comme les seuls guides admissibles de l'action politique. Les ordolibéraux affichent ici un optimisme assumé dont il est difficile de reconnaître les bases objectives :

Les hommes de science, en vertu de leur vocation (*Beruf*) et de leur positionnement en dehors des intérêts économiques (*wirtschaftlichen Interessen*), sont les seuls conseillers objectifs et indépendants en mesure de fournir un véritable aperçu des relations complexes de l'activité économique et donc de fournir à l'opinion publique et à la politique économique de l'État la base nécessaire au jugement éclairé. (Böhm et al., 1936b, p. 15)

Le manifeste ordolibéral se clos sur l'une des conditions *sine qua non* pour le retour en grâce de la capacité formative des sciences humaines comme l'économie politique et la doctrine juridique : « l'interaction entre les deux sciences, qui laisse encore beaucoup à désirer, est absolument nécessaire » (Böhm et al., 1936b, p. 25) – l'interdisciplinarité, en termes contemporains. Dans cette optique, c'est moins le découpage en savoirs disciplinaires et spécialisés que les ordolibéraux remettent en cause que la difficulté à mener un dialogue constructif entre *les résultats* des

---

socialisme n'est qu'une des exégèses caricaturales (cité par Fédier, 1995, p. 17). Sur la pensée de la révolution conservatrice dans le contexte de la philosophie allemande, voir également *Entre chiens et loups* par Edith Fuchs (2011).

sciences.<sup>75</sup> En effet, si « le fractionnement (*Zerspaltung*) des sciences historiques (...) s'est montré intenable », c'est précisément dans la mesure où « à chaque fois qu'une affaire exige l'utilisation des deux sciences, cela doit être fait ». Mais à ce titre, « chacune doit préserver son individualité si l'on ambitionne d'accomplir quoi que ce soit » (*ibid.*). Une telle déclaration, bien qu'extrêmement vague, permet d'évacuer toute ambition d'impérialisme (selon le terme aujourd'hui d'usage) de la science économique sur les autres disciplines, et doit être pensée en relation avec l'émergence du cloisonnement scientifique et de la *disciplinarisation* de l'entre-deux-guerres.<sup>76</sup>

Eu égard aux développements de la section précédente, il n'est pas étonnant de constater qu'informer les décisions des Cours de justice, au moyen de l'économie politique, est au cœur de leurs préoccupations (le courant *Law and Economics* se placera dans une démarche analogue) :

La tâche (*Aufgabe*) de comprendre et de concevoir le système juridique comme constitution économique (*Wirtschaftsverfassung*) ne peut être résolue qu'à condition que les juristes emploient les résultats de la recherche économique [...]. Si la libre concurrence (*freie Wettbewerb*) ne doit pas être entravée par de fausses allégations indiquant de soi-disant pratiques injustes, on ne peut pas non plus la laisser dégénérer en concurrence déloyale. Comment tracer la frontière entre concurrence admissible et déloyale, dans les cas où : la libre concurrence existe, ou non, lorsque la concurrence est limitée, lorsqu'il y a concurrence par la performance (*Leistungswettbewerb*), ou concurrence d'entrave (*Behinderungswettbewerb*),

---

<sup>75</sup> Notons qu'une forme de hiérarchie semble s'instaurer entre les disciplines économie et droit, puisque Franz Böhm ambitionne avant tout de retranscrire les grands principes de l'économie politique dans le langage juridique.

<sup>76</sup> Faut-il voir dans *le manifeste ordolibéral* une forme de réponse au *Discours de rectorat* prononcé par Martin Heidegger à l'université de Fribourg ? Heidegger exposait alors le changement qu'il souhaitait voir s'affirmer dans la science universitaire, tirant les conséquences suivantes : « Questionner ainsi fait se briser l'isolement et la sclérose des sciences en disciplines séparées, les ramène de leur dispersion sans limite et sans but en champs et secteurs dissociés, et expose de nouveau la science immédiatement à la fécondité et aux bienfaits de toutes les puissances configuratrices-de-monde du *Dasein* humain et historique – telles que sont là : nature, histoire, langue ; peuples, mœurs, État ; poésie, pensée, foi ; maladie, folie, mort ; droit, économie, technique » (1933, p. 104). Notons également que la publication du manifeste ordolibéral intervient l'année suivant la très remarquée conférence *La crise de l'humanité européenne et la philosophie* que Husserl (1935) prononça à Vienne, et dans laquelle il est également question du rôle de la science dans la société, notamment au regard de la « nécessité » mais aussi du « danger de la spécialisation » des disciplines (*ibid.*, p. 67).



lorsqu'il y a vente à perte (*Preisunterbietungen*), en contradiction avec le principe d'ordre (*Ordnungsprinzip*) – c'est uniquement sur la base de l'examen des différentes formes de marché (*Marktverfassungen*), menées par l'économie, qu'il peut en être décidé. (Böhm et al., 1936b, p. 24-25)

Mais *Notre tâche* est avant tout un texte éminemment polémique, soucieux de positionner le discours ordolibéral dans le champ académique et politique. À ce titre, la thèse centrale du *manifeste ordolibéral* consiste en une violente charge à l'encontre du milieu intellectuel allemand :

Nous sommes suffisamment historiens pour prendre le fatalisme historique pour ce qu'il est : un signe de faiblesse de certains intellectuels. [...] On a affaibli le pouvoir de la science à être une force vitale (*Lebensmacht*). *Comment l'esprit (Geist) pourrait-il façonner les faits lorsqu'il s'incline devant leur marche (Gang) ?* » (*ibid.*, p. 19-20).

Par « on », les ordolibéraux pensent en particulier à la pensée historiciste. Cette dernière est accusée d'avoir dépossédé la science juridique (*Rechtswissenschaft*) et l'économie politique (*Nationalökonomie*) des outils théoriques et politiques nécessaires à la contribution pratique de ces deux savoirs. La nocivité que les ordolibéraux allèguent à l'historicisme tient précisément au fait qu'ils le perçoivent comme étant « bien plus qu'un point de vue scientifique ; il décrit une attitude scientifique spécifique » (*ibid.*, p. 16). Friedrich List et surtout l'historicisme juridique de Friedrich von Savigny<sup>77</sup> sont mis en accusation pour avoir favorisé l'essor, à l'époque contemporaine, d'une « atmosphère (*Zeitstimmung*) » imprégnée de « fatalisme » - marxiste - et de « relativisme » - historiciste<sup>78</sup> - eu égard au déroulement historique (*ibid.*, p. 18).

Si ce positionnement libéral en faveur de la concurrence économique apparaît certes « courageux » dans l'Allemagne d'entre-deux-guerres – Röpke et Rüstow payeront le prix de leurs opinions en étant contraint à l'exil – il convient de

---

<sup>77</sup> Friedrich Carl von Savigny (1779-1861) est le fondateur de l'école de droit historique. Cette école a profondément marqué la doctrine juridique allemande (notamment méthodologiquement) en insistant sur « une identité historique du droit liée au peuple » (Rabault, 2016c, p. 21) ; et au-delà une grande majorité du milieu intellectuel germanique (voir Zimmermann, 2013, p. 98-99).

<sup>78</sup> Ce jugement en bloc est, dans le détail, difficilement tenable. À un niveau plus général néanmoins, les ordolibéraux reconduisent une assimilation entre « historicisme » et « relativisme » que l'on peut faire remonter aux analyses de Friedrich Nietzsche et de l'influent historien de la culture, Jacob Burckhardt (voir Wittkau-Horgby, 2000).

remarquer qu'en basant leurs analyses sur la mise à distance du libéralisme anglo-saxon et du socialisme marxiste, Böhm, Eucken et Großmann-Doerth pondèrent la prise de risque en s'attaquant à deux courants d'idées déjà largement en disgrâce sous le régime hitlérien. En ce sens, la critique du milieu intellectuel reste (et c'est probablement une nécessité de l'époque) très abstraite, centrée sur des figures du passé (Savigny) ou déjà sous le joug de la critique du régime nazi (Marx). Et même lorsqu'ils s'attaquent à l'historicisme, qui connut un regain relatif sous le national-socialisme (Hagemann, 2016, p. 228), et en particulier à Werner Sombart : c'est sous la forme d'un épigone marxiste.

### C. L'adversaire : une alternative au diagnostic marxiste-historiciste

Bien que le fatalisme et le relativisme ne soient pas synonymes dans le *manifeste ordolibéral*, il est précisé qu'ils « se touchent en de nombreux points » ; et la synthèse trouve corps en la personne de Sombart, dont les écrits incarnent « l'attitude relativiste et fataliste » des milieux scientifiques contemporains (Böhm et al., 1936b, p. 18). Cette attitude transparaît au-delà de la sphère des élites pour imprégner la société dans son ensemble et c'est bien l'ensemble de l'opinion publique allemande qu'il s'agit, pour les ordolibéraux, de sortir de la lecture de type marxienne. Comme le rappelle Böhm lorsqu'il revient sur l'esprit d'entre-deux-guerres :

La dialectique historique marxiste a prévalu, dans une version édulcorée, même parmi les non-socialistes : les faits économiques ne sont pas déterminés par le politique et le droit, mais, au contraire, les faits économiques – indépendants de toute volonté humaine – imposent une certaine politique et déterminent la législation en vigueur. (Böhm, 1954, p. 154)

Contre l'héritage de Marx transposé dans la lecture de Sombart, les ordolibéraux rejettent la lecture d'une « "superstructure" (*Überbau*) sociale, politique et spirituelle » n'étant que le reflet et sans effet sur le « développement économique » (Böhm et al., 1936b, p. 19-20).<sup>79</sup> Pas plus qu'ils ne partagent l'existence de lois de développement énonçant l'inéluctable fin du capitalisme (Eucken, 1932b, p. 301; Röpke, 1936a, p. 13, 1940, p. 59). Une façon de raisonner qui

---

<sup>79</sup> Soit "l'infrastructure" ou "base matérielle" (*Basis*) ; bien que l'expression ne soit pas mentionnée en tant que tel dans le texte ordolibéral.

allait amener par exemple les tenants de la théorie économique impérialiste comme Rosa Luxembourg ou Rudolf Hilferding à présenter « l'impérialisme moderne comme une conséquence politique [nécessaire] de la structure économique du capitalisme », avec les mots de Röpke (1934b, p. 55).

On trouve témoignage de cette mise à distance de l'analyse marxiste lorsque Eucken revient justement sur l'importance de ne pas privilégier un facteur explicatif plutôt qu'un autre dans l'analyse de l'essor des cartels, reprenant certains éléments évoqués *supra*. Pour les ordolibéraux, le droit est créateur *a priori* et non seulement justification *a posteriori*. Non pas tant parce qu'il sanctionne la propriété privée (et donc que la propriété collective y changerait quelque chose), mais plus fondamentalement, car les décisions juridiques liées à la question des structures de marché sont les plus à même de définir l'ordre économique (*Wirtschaftsordnung*) :

Après la Première Guerre mondiale, à l'époque où de nombreux cartels et fusions ont été nouvellement formés, l'ordre économique a changé de structure dans de nombreuses branches de l'industrie. Après 1933, de nouveaux éléments d'économie administrée centralement émergent. Mais le même droit de propriété était tout le temps en vigueur. En conclure que le droit de propriété est sans importance pour le système économique serait certainement erroné. Mais la forme d'un ordre économique n'est pas déterminée par la loi de la propriété. Si par exemple à la fin du siècle dernier, la Cour suprême du *Reich* n'avait pas confirmé [dans son jugement de 1937 donc ; cf. *supra*] la légalité des accords de cartel, le développement des cartels en Allemagne n'aurait pas suivi la même évolution. (Eucken, 1940b, p. 86)

D'un point de vue général, le *manifeste ordolibéral* de 1936 symbolise par excellence le lieu de télescopage entre les bases philosophiques – matérialiste (dialectique) et déterministe – de l'économie politique marxienne (dans la mouture de la jeune école historique)<sup>80</sup> et celles – idéaliste et programmatique – de l'économie politique ordolibérale. À la manière d'un retour de balancier, le *manifeste ordolibéral* prend position contre Sombart qui avait fondé au début du XX<sup>e</sup> siècle son programme de *Kulturphilosophie* en contestation de l'idéalisme du père

---

<sup>80</sup> Talcott Parsons (1929, p. 45) remarque, tout en nuance, cette dimension déterministe chez Sombart (voir aussi Peukert, 2009, p. 555) ou chez Max Weber, pour qui le développement du capitalisme « forme une fin logique d'un processus dominant l'Histoire dans son entier : ce qu'il [Weber] nomme le processus de rationalisation » (voir aussi Berlan, 2012, p. 311-313; et Löwy, 2006, p. 211-212).

(Rudolf) Eucken. Werner Sombart (1907, p. 2) rappelait alors le « caractère nécessaire et fatal du déroulement de notre civilisation » qui entraîne la société humaine « sans notre volonté, et contre notre volonté ». <sup>81</sup>

Après Sombart (mort en 1941), c'est la pensée de Schumpeter qui continuera d'alimenter les critiques ordolibérale liées au fatalisme économique et politique. Bien qu'il existe des parallèles importants entre la grille de lecture historique de l'économiste autrichien et celle des ordolibéraux (Meijer, 2005, p. 147-148), les conclusions justement médiatisées par leurs rapports spécifiques au déterminisme allaient s'avérer radicalement antithétiques. Dans *Capitalisme, socialisme et démocratie*, Schumpeter (1942) se demandait en effet si le socialisme allait remplacer le capitalisme (et avec lui le libéralisme économique). La conclusion à laquelle aboutit son étude est claire et radicale : « je ne crois pas [que le capitalisme] puisse » survivre, mais « à coup sûr [le socialisme] le peut » (*ibid.*, p. 89, 222). <sup>82</sup>

Cette problématique de l'inexorabilité de la socialisation de l'économie, notamment des entreprises, est d'ailleurs intimement liée à la question de la formation des monopoles et dépasse la seule analyse de Schumpeter. Le débat relatif à la "nécessité" ou la "désirabilité" des cartels en Allemagne, et de la concentration économique en général, est loin d'être spécifique à la période d'entre-deux-guerres. Lorsqu'au début des années soixante, l'économiste libéral Edgar Salin (1892-1974) prit position en faveur de la concentration économique pour améliorer les performances de l'économie concurrentielles (en face des systèmes planifiés de l'Est), les éditeurs d'ORDO tinrent des propos analogues à ceux que les "fondateurs" ordolibéraux avaient formulés trente ans auparavant. <sup>83</sup>

---

<sup>81</sup> Dans la traduction d'Aurélien Berlan (2008, p. 52).

<sup>82</sup> Cette tendance nécessaire n'est pas sans l'inquiéter, mais Schumpeter se fait, suivant une lecture d'influence marxienne, le "prophète" de la marche inéluctable du capitalisme vers le socialisme (Lakomski, 2002). Dans son article *La marche vers le socialisme (The March into Socialism)*, Schumpeter précise son rapport à l'auteur du *Capital* : « dans son diagnostic, Marx avait tort sur la manière dont la société capitaliste allait s'effondrer (*break down*) ; il n'avait pas tort dans la prédiction qu'elle allait finalement s'effondrer » (1950, p. 456).

<sup>83</sup> Voir le récit qu'en propose Theodore F. Marburg (1964, p. 99).

## Conclusion du troisième chapitre

Trois résultats principaux méritent d'être relevés en conclusion de ce troisième chapitre. On sera particulièrement attentif à donner quelques éléments qui témoignent de l'importance du diagnostic historique ordolibéral dans la traduction de principes théoriques en recommandations politiques – bien que formellement les exemples seront précisés au chapitre (4) suivant.

En premier lieu, c'est le rôle de l'instinct de pouvoir qui mérite toute notre attention. Outre l'importance de cette hypothèse anthropologique dans notre compréhension de l'économie politique ordolibérale dans son ensemble, ce chapitre a montré que les rapports de pouvoir constituaient une clef centrale dans l'interprétation ordolibérale de l'Histoire. L'ampleur du phénomène de cartellisation de l'industrie dans l'Allemagne moderne nous aide à comprendre l'omniprésence de la discussion ordolibérale relative au pouvoir économique. La question théorique – analysées au chapitre 2 – du monopole (collectif) ou de l'oligopole est donc mobilisée dans l'optique d'éclairer des cas concrets de la politique économique allemande. Mais si les ordolibéraux ont en effet insisté sur le rôle déterminant des groupes de pouvoir dans l'évolution de la dynamique de l'ordre économique, ils rejettent néanmoins l'inéluctabilité de la tendance à la concentration économique. Les forces qui concourent à l'essor des relations concurrentielles dans l'économie, par exemple le progrès technique croissant, ouvrent la voie d'une politique économique positive du point de vue ordolibéral.

En second lieu, ce troisième chapitre nous a permis de préciser la conception ordolibérale du rôle des scientifiques dans la société en général, vis-à-vis de l'ordre économique en particulier. À partir des éléments de la troisième section et fort des fondements épistémologiques mis en exergue au chapitre premier de la thèse, on est en mesure de caractériser ce rôle d'*eidétique scientifique* : la connaissance de la structure intime, de la forme (*eidos*) des objets de l'économie politique, s'accompagne du devoir d'organiser rationnellement le réel à l'image de cette connaissance. Formaliser une théorie économique selon des principes adéquats (donc proche de la vérité selon l'acception ordolibérale), n'était en aucun cas suffisant pour en garantir la fertilité,<sup>84</sup> il fallait encore s'engager complètement

---

<sup>84</sup> On paraphrase ici une expression d'Adorno et Horkheimer (1944, p. 371) : « Croire que la vérité d'une théorie est la même chose que sa fertilité est une erreur [...]. Mais l'aspect

pour elle, la traduire dans le médium de l'action : dans le langage juridique et politique en somme. Idéalisme philosophie et idéalisme politique vont donc de concert chez les ordolibéraux.<sup>85</sup> C'est la prise de conscience de la nécessité d'un ordre sciemment construit, et non pas spontané, qui va amener les ordolibéraux à formaliser une constitution économique, mais aussi à recommander certaines politiques économiques spécifiques : en tout premier lieu de promotion et de défense de l'ordre concurrentiel.

En réaffirmant le volontarisme politique, les ordolibéraux opposent – en investissant néanmoins les mêmes problématiques – une réponse idéaliste, aux antipodes de la lecture matérialiste de Marx. Les ordolibéraux doivent de fait beaucoup à Marx et aux Écoles Historique, au-delà de la force de l'opposition. Plus qu'un abandon de leur programme de recherche, il semble que parler de "réorientation" soit plus approprié (dans cet esprit le chapitre suivant (4) souligne notamment la reformulation ordolibérale de *la Question sociale*).

Enfin troisièmement, la majeure partie de ce chapitre était dédiée à ce que nous avons qualifié de *dynamique institutionnelle du pouvoir* : une lecture explicative de l'enchaînement causal du libéralisme à la planification. Prendre en compte les rapports de pouvoirs comme moteur de cette dynamique permet en somme d'*endogénéiser* pour une grande part la formation des décisions législatives et le type de direction du processus économique. Par un même schème explicatif, les ordolibéraux renvoient libéralisme et planification dos à dos, comme deux tendances irrationnelles qui ne font qu'exprimer, certes sous des formes diverses, les mêmes apories. En un sens, ils reconduisent le modèle d'analyse de ce que Henri Bergson (1932, p. 159) a désigné par « loi de double frénésie ». Loi qu'il définit comme « l'exigence, immanente à chacune des deux tendances [quelles qu'elles soient] une fois réalisées par sa séparation, d'être suivie jusqu'au bout, - comme s'il y avait un bout ! ».<sup>86</sup> Dans le récit ordolibéral, le libéralisme *historique* a poussé à l'extrême son principe fondateur de liberté économique et de non-ingérence

---

essentiel de la vérité est justement que l'on y prenne part en tant que sujet actif » en transcrivant dans la sphère de l'action pratique ce qu'ils conçoivent dans l'acte intellectuel.

<sup>85</sup> Avec la réserve que, comme ce chapitre a tenté de le mettre en avant, le passage de la théorie à la *praxis* n'est lui pas garanti d'être objectif et neutre, puisqu'il est marqué par une philosophie de l'histoire particulière qui le conduit à interpréter le réel et la théorie sous un certain jour.

<sup>86</sup> Röpke (1942a, p. 2) y fait référence dans le contexte du débat sur les jugements de valeurs, lequel est évoqué dans le chapitre premier de la thèse.

étatique. La planification, en retour, a mené jusqu'au bout son principe de prise en charge du processus de production et d'allocation des ressources. Cette loi *de double frénésie* allait se présenter comme le pendant idéaliste des ordolibéraux au matérialisme dialectique dans l'économie des discours sur le déroulement historique.

En donnant à voir dans ce chapitre le processus causal entre libéralisme et planification au cœur du diagnostic historique ordolibéral, on comprend pourquoi une voie médiane, une économie mixte (ou corporatisme) *entre* libéralisme (ou capitalisme) et planification (ou communisme), ne peut pas représenter une solution adéquate du point de vue ordolibéral : la question du pouvoir, tel qu'elle est problématisée, n'est alors pas résolue. Suivant cette lecture, on se situerait simplement dans la période de transition, hautement instable, du passage des intérêts économiques privés concentrés sous forme de groupe, au pouvoir économique public qui amalgame grands conglomérats et administration bureaucratique d'État.

En pleine Seconde Guerre mondiale, Eucken (1942, p. 37) posait le constat d'une impasse des ordres économiques : « ici l'économie administrée, dont le remplacement est nécessaire, là l'anarchie de groupe (*gruppenanarchische*) de l'économie "libre" (*freie*) qui conduit à des tensions élevées et de lourds dommages ». Fort du diagnostic historique relatif à l'expérience économique allemande de Weimar puis national-socialiste, et devant la dégénérescence du capitalisme libéral du XIX<sup>e</sup> siècle qui leur avait finalement ouvert la voie, Eucken interrogeait de façon rhétorique : « y a-t-il une troisième voie (*dritter Weg*) ? »<sup>87</sup> Par cette réflexion, Eucken donne implicitement à voir l'importance du diagnostic historique comme « *justification et projet* », pour en revenir à Ricoeur (voir l'introduction du chapitre). C'est justement parce qu'il est possible de corriger les apories indiquées que le diagnostic historique ordolibéral est effectivement une clef de compréhension de la politique économique ordolibérale, objet du chapitre suivant.

---

<sup>87</sup> Röpke utilise de son côté plusieurs dénominations : il parle de « libéralisme constructif », ou « d'humanisme économique », mais préfère, lui aussi, le terme de « troisième voie » (1940, p. 24, 1942b, p. 43, 1944a, p. 38).

## Chapitre 4. *Dé-potentialiser le pouvoir économique pour résoudre la Question sociale*

---

En tout état de cause, le problème du choix entre le capitalisme et le collectivisme n'est en lui-même qu'un problème secondaire. Le problème essentiel, c'est celui de l'organisation concurrentielle de l'économie.

Maurice Allais  
*Le problème de la planification* [1948]

L'analyse des recommandations ordolibérales de politique économique est le cœur de ce quatrième chapitre. Ce faisant, il vient conclure l'analyse entamée aux chapitres précédents. L'effort de systématisation de la politique économique ordolibérale nécessite en effet de mettre en lumière l'articulation entre tous les niveaux de l'économie politique ordolibérale : c'est-à-dire entre les dimensions épistémologique (chap. 1), théorique (chap. 2) et historique (chap. 3). Suivant la démarche de fond de la thèse *ab initio*, ce chapitre entend démontrer que la question du pouvoir est une clef de lecture essentielle pour saisir les fondements, le contenu et les objectifs de la politique économique ordolibérale.

Les écrits que les ordolibéraux consacrent à la politique économique, s'ils prennent manifestement racine dans les réflexions menées dans les années 1930- 40, s'intensifient dans les années d'après Seconde Guerre mondiale : accompagnant la naissance de la République fédérale allemande (objet du chapitre 5).<sup>1</sup> L'une des principales victoires ordolibérales dans le domaine politique et législatif tient dans

---

<sup>1</sup> Dès les années trente, Röpke est déjà explicitement à la recherche d'une « théorie des maximes d'un interventionnisme rationnel », c'est-à-dire d'interventions qui « ne peuvent pas être qualifiées de sable jeté dans la machinerie complexe de notre système économique » (1934a, p. 50-51). Dans les mêmes années à Chicago, Henry C. Simons (1934) est particulièrement proche d'une telle entreprise avec son *Programme positif pour le laissez faire* (*A Positive Program for Laissez Faire*). Simons qui, nous y reviendrons, est une source manifeste d'inspiration pour les ordolibéraux.



l'adoption d'une loi contre les restrictions à la concurrence, qui n'a rien d'évidente dans le contexte germanique.<sup>2</sup> La mise en application de cette loi au 1<sup>er</sup> janvier 1958 dote la RFA d'un arsenal législatif de sanctions de droit privé à l'encontre des entreprises aux comportements anticoncurrentiels. L'accord final sur le contenu effectif du texte est précédé d'âpres et longs débats. Débats dont certaines vues ordolibérales, en particulier celles de Franz Böhm (Nörr, 1995), étaient parties prenantes (pour mémoire, Eucken et Miksch sont décédés en 1950). Dans le même temps, Ludwig Erhard, alors ministre de l'Économie et lui aussi fervent promoteur de la loi, signale dès les premières pages de *La prospérité pour tous (Wohlstand für alle)* :

La loi contre les cartels doit être considérée comme un “*une loi économique fondamentale (wirtschaftliche Grundgesetz)*” indispensable. Si l'État échoue dans ce domaine, alors il abandonne la route de “l'économie sociale de marché (*Soziale Marktwirtschaft*)” [...]. “*Prospérité pour tous*” et “*prospérité à travers la concurrence*” sont inséparables ; le premier postulat identifie la cible, le second le chemin qui mène à cet objectif. (Erhard, 1957, p. 9).

Quel est ce caractère *social* de l'économie de marché dont parle Erhard ? Dans la suite de son ouvrage, on comprend que Erhard estime que l'ordre concurrentiel mène à l'enrichissement général de la population : la croissance économique, en termes contemporains (la question de la distribution est alors marginale). C'est la promesse de l'économie sociale de marché que Erhard et Alfred Müller-Armack ont contribué à bâtir et à populariser.<sup>3</sup> Dans le présent chapitre, nous verrons que si la lecture d'Erhard ne contrevient pas fondamentalement à l'analyse de Eucken, Röpke et des ordolibéraux dans leur ensemble, elle n'en indique néanmoins pas le point central.

---

<sup>2</sup> La *Gesetz gegen Wettbewerbsbeschränkungen (GWB)* allemande a pour missions essentielles « l'interdiction des ententes anticoncurrentielles, le contrôle de l'abus de position dominante et le contrôle des concentrations, également appelés les piliers du droit de la concurrence » (Demme, 2013, p. 27; voir aussi Möschel, 2006). La *GWB* en est actuellement à sa 8<sup>e</sup> mouture, notamment remaniée dans le cadre de l'Union Européenne

<sup>3</sup> En revenant sur les origines doctrinales de l'économie sociale de marché, Nil Goldschmidt et Michael Wohlgemuth (2008c) insistent sur la filiation entre le « socialisme libéral » de Franz Oppenheimer et le « libéralisme social » de Ludwig Erhard (*ibid.*, p. 266). Serge Audier positionne l'ordolibéralisme à l'intérieur du socialisme-libéral (Audier, 2006, p. 80).

Les ordolibéraux considèrent la résolution de *la Question sociale* (*die soziale Frage*) comme l'objectif fondamental de la politique économique. Parler néanmoins d'un « intérêt préscientifique majeur », selon l'expression de Michael Wohlgemuth (2013b, p. 162), peut être trompeur. Car le travail d'appropriation et de redéfinition de *la Question sociale* selon ses propres catégories fait partie intégrante de l'économie politique ordolibérale.

*La Question sociale* (désormais QS) est entendue non pas comme la pauvreté et l'inégalité – l'ancienne QS –, ni comme l'insécurité et l'injustice – la nouvelle QS –, mais *reformulée* comme l'effondrement de l'individualité face à l'essor des pouvoirs économiques privés (les cartels) et publics (l'État économique).<sup>4</sup> Du point de vue ordolibéral, s'attacher à résoudre une question d'ordre social représente donc un objectif à part entière, contrairement à Mises et à Hayek.<sup>5</sup> Mais pour les ordolibéraux, la difficulté avec la QS trouve sa source dans la formulation inappropriée, dépendante du sentier germanique au sein duquel elle a été précisée au XIX<sup>e</sup> siècle. La tentative ordolibérale de redéfinir la QS doit être lue comme une tentative de se réapproprier un vocable usuellement abandonné à la pensée socialiste.

En un sens, et nous aurons l'occasion d'en donner de nombreux exemples par la suite, le discours ordolibéral relatif à la politique économique est le fruit d'un télescopage entre les réflexions sociales et morales menées en Allemagne avant la Première Guerre mondiale et le contexte international de l'entre-deux-guerres. Plus précisément, c'est une lecture critique des idées de Marx et de la *Sozialpolitik* de Gustav von Schmoller et de ses successeurs (Werner Sombart et Arthur Spiethoff) à la lumière des nouveaux modes de gestion économique d'après 1918 (les expérimentations que constituent la planification ou l'interventionnisme).<sup>6</sup> Plutôt qu'une mise en perspective à travers les travaux des économistes autrichiens de la

---

<sup>4</sup> Lorsqu'on parle de *Question Sociale* sans autre précision, c'est la troisième acception (ordolibérale) qu'il faut entendre.

<sup>5</sup> Bien qu'immodéré, on comprend sur quelles bases le jugement que porte Mises sur certaines préoccupations ordolibérales se fonde : en particulier lorsqu'il remarque que « l'ordolibéralisme allemand n'est différent de l'école *Sozialpolitik* de Schmoller et de Wagner que dans le détail. Après les épisodes du radicalisme de Weimar et du socialisme nazi, on assiste à un retour de l'État providence (*Wohlfahrtsstaat*) de Bismarck » (Mises, 1958, p. 273; cité par Kolev, 2016, p. 15).

<sup>6</sup> La lecture ordolibérale d'un passage d'une « ancienne » à une « nouvelle » QS s'inscrit dans un cadre de référence qui est celui du diagnostic historique et sa *dynamique institutionnelle du pouvoir*, mis en lumière au chapitre (3) précédent.

troisième génération tels Mises et Hayek (Leen, 2003; Meijer, 2005; Pongracic, 1997; Wohlgemuth, 2013b), ce chapitre tâche plutôt de montrer la *continuité conflictuelle* du discours ordolibéral avec celui de Marx et des écoles historiques allemandes.

Résoudre la QS passe par l'institution et la pérennisation de l'ordre concurrentiel par un État fort : pour Eucken, « des motifs sociaux, en particulier, indiquent qu'il n'y a pas d'alternative à la concurrence » (1948b, p. 275). En effet, les ordolibéraux considèrent la concurrence comme un inégalable outil de dispersion – de *dé-potentialisation* (sur cette traduction, voir *infra*) – du pouvoir économique privé. Or la mise en place de marchés concurrentiels requiert un nombre important de conditions préalables et le respect de principes normatifs, en vue de trouver une réponse au « vaste problème de la régulation du pouvoir économique et social » (*ibid.*, p. 272). C'est donc la lutte contre les différentes manifestations illégitimes du pouvoir économique qui intime aux ordolibéraux la formalisation d'un ample programme positif de politiques économiques. Röpke donne à voir la conception très active et le spectre ambitieux de la politique économique ordolibérale dans son ensemble (et dont nous analyserons les différentes facettes plus en détail tout au long du chapitre) :

Marché libre et concurrence (...) ne résultent pas de la conduite purement passive de l'État, (...) ils ne sont donc pas le résultat surprenant et positif d'une politique économique négative. Ils représentent au contraire un résultat artificiel, fragile et dépendant d'une infinité de conditions qui ne réclament pas seulement une éthique économique très élevée, mais également un gouvernement qui, par la législation, son administration, sa jurisprudence, sa politique financière et sa direction morale et spirituelle, travaille en faveur du maintien de la liberté de marché et de la concurrence, en créant le cadre institutionnel et juridique, en déterminant les règles de la lutte économique et en surveillant leur application avec une sévérité tout impartiale, mais impitoyable. (1942b, p. 299)

La lutte juridique contre les cartels est indubitablement un principe clef de la politique ordolibérale, et représente l'intervention ultime au sein d'un ensemble de principes législatifs, capturé sous le concept de "constitution économique". En remarquant avec Reine Wakote (2016, p. 147-148) que la constitution économique, « en tant que décision globale concourt non seulement à la satisfaction de la vie économique, mais aussi à celle de l'ensemble de la vie en société », il est possible de saisir la portée directement sociétale (dont sociale, mais pas seulement) qui est celle

de la politique économique ordolibérale en général, de la concurrence en particulier.

À ce titre, ce chapitre poursuit la discussion entamée au chapitre précédent relativement à ce que Eucken nomme « la dépendance réciproque (*gegenseitige Abhängigkeit*) » (1952, p. 278) entre l'ordre économique et l'ordre juridique. L'ordre juridique va normativement indiquer les principes d'organisation de la société telle qu'elle devrait être (*Sollenordnung*).<sup>7</sup> Mais pour ce faire, les ordolibéraux sont conscients qu'un travail de *transcription* de l'économie vers le droit est primordial. Car la vision ordolibérale d'un ordre concurrentiel dynamique, en ce qu'il est à la fois condition et résultat de certains principes juridiques, requiert une cohérence forte des deux sphères (économique et juridique). Franz Böhm en fait son *leitmotiv* puisqu'il entend, en particulier, « se servir des concepts économiques pour interpréter et réinventer les outils du droit privé » (1937, p. 13).<sup>8</sup> C'est également ce mouvement de réflexion, d'éclaircissement et de co-construction entre droit et économie que nous aimerions souligner dans ce chapitre.<sup>9</sup> Car ce mouvement donne à voir la mise en question de principes libéraux classiques qui est celui des ordolibéraux et rappelle, malgré la portée générale que les ordolibéraux entendent leur donner, l'aspect éminemment contingent de principes *en train de se faire*.

Comment l'objectif fondamental que cherche à résoudre la politique économique ordolibérale (la *Question sociale*) s'inscrit-il dans la politique économique et sociale de l'Allemagne moderne et du contexte international d'entre-deux-guerres ? En quoi la réalisation d'un ordre concurrentiel permet-elle de résoudre la QS du point de vue ordolibéral ? Et quelles sont les caractéristiques principales de cet ordre concurrentiel ? Enfin comment « l'interventionnisme libéral » des ordolibéraux permet-il de discriminer entre intervention étatique légitime ou non, et quelle place prend la lutte contre les monopoles dans ce cadre ? Le présent chapitre entend apporter des éléments de réponse, éléments organisés suivant trois sections.

Une *première section* insiste sur la redéfinition ordolibérale de la QS au moyen d'une lecture diachronique de son évolution dans l'Allemagne moderne et synchronique relative à la montée des systèmes planifiés. La *deuxième section*

---

<sup>7</sup> On reprend ici la distinction posée dans la dernière section du chapitre 1.

<sup>8</sup> Dans la traduction de Julien Walther (2016, p. 115).

<sup>9</sup> Dans ce qui ressemble moins à une analyse économique du droit qu'à une réflexion juridique sur les fondements de l'économique.

montre ensuite que l'ordre concurrentiel se présente comme le moyen de résoudre la QS, car le mécanisme concurrentiel représente le meilleur instrument de *dé-potentialisation* du pouvoir privé de l'économie. Enfin, une *troisième section* analyse la formulation juridique et économique des principes constitutionnels, en soulignant qu'ils sont une condition *nécessaire*, mais non *suffisante* à la réalisation de l'ordre concurrentiel. Lequel peut être concrétisé au moyen d'une politique des monopoles extrêmement contraignante pour le secteur privé.<sup>10</sup>

## Section 1. La reformulation de la *Question sociale*

Cette première section traite de la *redéfinition* ordolibérale de la QS. La notion d'exercice du pouvoir économique comme frein à la liberté individuelle est centrale à l'intérieur d'une conception plus vaste de crise sociale comme phénomène de massification de la société. C'est à la lumière de la QS ainsi définie qu'il faudra ensuite analyser les politiques économiques mises en avant par les ordolibéraux.

### A. Les mutations de la *Question sociale*

L'objectif de cette sous-section est de mettre en avant comment les ordolibéraux entendent se positionner dans le débat relatif à *la Question sociale*. À cette fin, la QS est abordée au prisme de la lecture ordolibérale ; et ce sans reconstruire l'ensemble et la variété des enjeux que comporte cette vaste problématique dans l'histoire intellectuelle allemande du XIX<sup>e</sup> siècle.

#### (i) L'Allemagne du XIX<sup>e</sup> siècle et l'ancienne *Question sociale*.

Sous le signe de la (seconde) révolution industrielle au XIX<sup>e</sup> siècle, la confédération germanique (*Deutscher Bund*) fut le théâtre d'une modernisation rapide des structures de production. Cette industrialisation tardive, mais brutale, mena à une mise en question de ses conséquences sur la société en général, sur le salariat en particulier. La « question dite sociale » capture sous ce vocable ces interrogations, et peut être définie avec Max Weber comme l'investigation des

---

<sup>10</sup> Ce chapitre élargi la réflexion conduite dans des travaux publiés (Fèvre, 2017a, 2017b).

« rapports entre la classe moderne des salariés et l'ordre social existant » (1904, p. 144).<sup>11</sup>

Karl Marx incarne la principale, et la plus radicale, expression de cette mise en question. Mais l'ensemble des sciences sociales allemandes n'est pas resté insensible au sort des classes populaires. La tentative de faire tenir ensemble « histoire, théorie, sciences financières, politique économique », du Caméralisme aux Écoles Historiques (et au socialisme de la chaire), ne traduit rien d'autre qu'un moyen de placer en son centre « l'examen de la "question sociale", dans tous les aspects juridiques, moraux et économiques qu'elle prend (...) » (Priddat, 2004, p. 53). Aussi, la thématique de la QS, en lien avec le « problème du travail » (Schmidt, 2011, p. 106-107), a été particulièrement investie, bien que de manière différente, par les traditions de pensée allant de divers socialismes au romantisme économique.<sup>12</sup>

En fait, ce phénomène traduit moins une spécificité allemande qu'une tendance de fond en ce qui concerne le champ des questions sociales, si l'on note avec Jérôme Lallement que très tôt, « l'économie politique accapare la légitimité du discours sur la pauvreté » (Lallement, 2011, p. 120), et donc que « la manière de résoudre la question sociale devient la conséquence logique d'une théorie économique » (2006, p. 51-52). On en trouve des exemples éloquentes chez des auteurs qui précèdent Marx (comme Smith, Ricardo, Malthus ou Sismondi), mais aussi qui lui succèdent (Walras). Néanmoins, la pensée économique allemande, prenant souvent un bord antithétique aux préceptes classiques anglais, accompagna l'essor d'un type singulier d'administration sociale et politique : c'est en particulier sur le plan des décisions politiques que l'Allemagne, fraîchement unifiée, se distingue alors de l'Angleterre.<sup>13</sup>

---

<sup>11</sup> La transformation des structures sociale et économique dans l'Allemagne du second XIX<sup>e</sup> siècle a eu des effets désastreux sur une frange non négligeable de la population, notamment sur la « base sociale » de l'électorat des parties libéraux allemands (Jarausch & Jones, 1990, p. 20) qui peut en partie expliquer l'intérêt croissant d'auteurs politiquement libéraux, comme Weber, pour la QS.

<sup>12</sup> Des travaux discutent dans quelle mesure les ordolibéraux peuvent partager certaines analyses avec l'économie politique allemande du XIX<sup>e</sup> siècle dans le domaine social (Ebner, 2006; Frambach, 2006; Schmidt, 2006, p. 269-275).

<sup>13</sup> Notons avec Catherine Audard (2009, p. 281) que « le libéralisme allemand a pu soutenir le rôle social de l'État, l'État social au sens antilibéral de Bismarck, bien avant que les libéraux anglais s'y convertissent ». L'État social allemand naît « à l'intérieur d'un système politique et social qui étaient encore essentiellement féodal » d'où son caractère, à

L'époque wilhelmienne est en effet riche sur le plan des réformes. Schmoller et les débats au sein de son *Verein für Socialpolitik* auront une influence décisive sur les mesures sociales (*Sozialpolitik*) du chancelier Otto von Bismarck ; notamment avec la mise en place d'un régime de sécurité sociale à l'année 1883, de lois d'assurance contre les accidents de travail en 1884 et concernant l'invalidité et le grand âge, en 1889.<sup>14</sup> Röpke considère que l'essor de la politique sociale s'inscrit dans le cadre d'une « nouvelle ère de protectionnisme », entérinée avec la révision des droits de douane par Bismarck en 1879 : révision qui signa la fin du libre-échange entre l'Allemagne et le reste du monde, constituant par là « un tournant dans l'histoire (...) de l'époque moderne » (Röpke, 1934a, p. 4).

En ce sens, le discours politico-économique dominant dans l'Allemagne récemment unifiée est - peut être encore plus qu'avant<sup>15</sup> - profondément antagoniste aux thèses libérales anglaises *classiques* et *Manchestériennes*. Néanmoins, on trouve par exemple chez l'autrichien Carl Menger un opposant de poids aux thèses historicistes et socialistes alors hégémoniques. À l'occasion du centenaire de la mort d'Adam Smith, Menger souligne la vitalité de sa pensée et son caractère infiniment social. Il conclut son deuxième article pour la *Neue Freie Presse* de Vienne par une virulente charge à l'encontre de ce qui lui apparaît comme la marque du dogmatisme allemand en la matière :

L'école *sozialpolitisch* d'Allemagne<sup>16</sup> est en partie malade d'un doctrinarisme qui, du fait de son unilatéralité, rappelle vivement le doctrinarisme de Manchester, sauf que ce dernier attend tout sans critique du libre jeu des

---

la différence de l'Angleterre, autoritaire (Jarausch & Jones, 1990, p. 8). Pour une vision comparative du développement de l'État social en Allemagne et en Angleterre, on consultera l'ouvrage de Gerhard A. Ritter (1986), ainsi que les travaux édités par Roger E. Backhouse *et al.* (2017, Part I).

<sup>14</sup> Cet aspect de l'histoire allemande est bien connu et fait l'objet de monographies de première qualité (Grimmer-Solem, 2003; Lindenfeld, 2008). On dirigera également le lecteur intéressé par le *Verein* vers Harald Hagemann (2013), celui intéressé par Schmoller et les réformes sociales vers les travaux de Powers (1997) ou vom Bruch (2004), ainsi que la présentation synthétique qu'en offre Bertram Schefold (2008).

<sup>15</sup> Dans son *Système d'économie nationale*, Friedrich List (1841) a marqué son refus d'une théorie classique anglaise qu'il jugeait largement adaptée aux conditions particulières de ce pays, mais au détriment du développement économique de l'Europe continentale en général, de la Prusse en particulier (voir par exemple Coustillac, 2009; ou Defraigne & Meulemeester, 2009).

<sup>16</sup> Terme qui désigne ce que l'on a rétrospectivement qualifié de « jeune » école historique allemande, sous la férule de Schmoller (voir Dekker & Kolev, 2016, p. 468).

intérêts individuels, et le premier “d’organisations” artificielles et d’interventions de la puissance d’État. (Menger, 2013, p. 117)

La façon dont les économistes et réformateurs sociaux ont posé la QS est donc primordiale afin d’analyser les recommandations de politiques à l’époque, puisqu’ils sont intimement liés. Eucken précise en effet que « depuis le début de l’industrialisation, la question sociale s’est imposée comme le problème fondamental des sociétés, et de ce fait devint une force motrice de l’histoire de notre temps. La recherche de sa solution fut décisive, en idées et en actes » (1951, p. 56). C’est sur ce moment fondateur que prend racine le discours ordolibéral relatif à la QS.

Eucken met sciemment en avant Marx et Schmoller. Ces derniers reçoivent un traitement critique contrasté : souvent pénétrants dans le constat historique relatif à l’ancienne QS de « l’inégalité de la distribution » (Eucken, 1951, p. 56-57), pour Eucken le bât blesse dans les solutions qu’ils envisagent. Néanmoins, le courant marxiste a clairement identifié l’influence du pouvoir économique oppressif du capital – résultat de la lutte des classes entre travailleurs et entrepreneurs – qui s’étend sur la sphère sociale et politique. L’égalité et la liberté formelles induites par le droit se sont avérées largement enfreintes dans les faits. En ce sens, Eucken reconduit le constat de Marx :

La question sociale du début et du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle se traduisait par des conditions de vie misérables, des salaires insuffisants, de longues périodes de travail, la détérioration de la santé, le travail des enfants et une existence incertaine pour de nombreux ouvriers. Il y avait des contrats de travail libres, la liberté de mouvement et la garantie de la propriété privée. Mais alors que la liberté des personnes et l’égalité de statut semblaient sécurisés en termes politiques et juridiques, les ouvriers industriels n’étaient pas, économiquement et socialement, effectivement libres. (Eucken, 1948b, p. 267)

Eucken, comme l’ensemble des ordolibéraux, se range aux côtés de Marx (Bonefeld, 2013b, p. 110) et de Schmoller en reconnaissant que l’exploitation par les entrepreneurs des travailleurs industriels a abandonné ces derniers à des conditions de vie déplorables (Eucken, 1949b, p. 220; Röpke, 1942b, p. 230). En nouant la QS au problème de la propriété des moyens de production, Marx fit de la « disparition de la propriété privée du capitaliste et l’émergence d’une propriété commune » (Eucken, 1948b, p. 268) le *Deus ex machina* du problème social. Aussi,



malgré sa « clairvoyance considérant les forces économiques de son époque » lorsqu'il analyse la question du pouvoir économique, et le lien tangible avec la propriété privée, le fait que Marx envisage comme solution la propriété commune des moyens de production motive Eucken à le qualifier de « rêveur » (*ibid.*, p. 271).

Moins soucieux de s'attaquer aux fondements de la société du XIX<sup>e</sup> siècle, de son côté Schmoller préconise la mise en place d'une législation sociale afin de pallier les conséquences néfastes du système économique. Mais du point de vue ordolibéral, Marx comme Schmoller, en voulant résoudre l'ancienne QS, ont directement contribué à l'essor d'une nouvelle QS au XX<sup>e</sup> siècle : caractérisée par le déplacement du monopole du pouvoir économique oppressif des mains privées du capital aux mains publiques de l'État.<sup>17</sup> Quelles sont les conséquences sociales de ce basculement du centre de gravité du pouvoir du privé vers le public ?

## (ii) L'Allemagne contemporaine face à la nouvelle *Question sociale*

Le tournant du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle marque une première amélioration des conditions de vie des travailleurs,<sup>18</sup> qui fut d'ailleurs moins le fait, pour Eucken, de la politique sociale allemande que « le résultat du progrès technique et économique général » (1951, p. 57).<sup>19</sup> Mais dès 1914, l'Europe entre dans une période de propagation du chômage de masse. Eucken indique que ce changement est à l'origine d'un déplacement du fond de la QS de l'objectif d'une répartition des

---

<sup>17</sup> Dans une perspective ordolibérale, la solution *révolutionnaire* de Marx comme la solution *réformiste* de Schmoller apparaissent également erronées. Elles traduisent moins une différence de nature que de degré – qu'on pourrait qualifier de radical *vs.* graduel – du même phénomène de socialisation du processus économique. La conception et le rôle de l'État est ici discriminant entre les deux auteurs, et la *sozialpolitik* de Schmoller a bien plus avoir avec les fondateurs de l'État social allemand Lorenz von Stein et Hegel (Waszek, 2001), que Marx.

<sup>18</sup> L'historien Michel Hau (1998, p. 35) remarque : « si le salaire ouvrier a été longtemps maintenu à un niveau déprimé, en raison de la pression exercée par les immigrants ruraux, il s'accroît nettement entre 1880 et 1913 », pour constituer « un doublement du salaire réel » au vue du pouvoir d'achat de 1913.

<sup>19</sup> En acceptant certaines critiques explicitées par Marx ou Schmoller, il est aisé de constater que Eucken, comme Röpke, se retrouve *in fine* porteur d'un message plus nuancé que celui de Friedrich Hayek. Ce dernier notait, en introduction à l'ouvrage collectif *Le capitalisme et les historiens (Capitalism and the Historians)*, à quel point les présentes contributions portaient « une réfutation imparable de cette croyance », de ce « mythe suprême », qui voudrait que « la détérioration de la position des classes de travailleurs soit une conséquence de l'essor du "capitalisme" » (Hayek, 1954, p. 9-10).

richesses plus égalitaire, qui devait contenir la paupérisation des travailleurs, vers « la sécurité et la justice sociale » (*ibid.*, p. 56), afin d'appréhender la question de l'emploi.

Du point de vue ordolibéral, le délitement du système d'économie de marché concurrentiel et son remplacement par l'interventionnisme ou la planification entérinent une tendance commune des pays européens en vue de répondre au désir de sécurité et de justice sociale. Dans le cadre des systèmes planifiés ou administrés, la réalisation du plein-emploi ne pose pas de difficulté particulière, et Eucken reconnaît volontiers, par exemple pour le cas de l'Allemagne nationale-socialiste, que la sécurité d'accès à l'emploi était remplie justement par l'abolition d'un système de prix capable de rendre compte des raretés relatives :

Le plein-emploi peut être réalisé relativement rapidement et sûrement dans ces circonstances. En d'autres termes, lorsque la "jauge de rareté" est mise hors d'action, rien n'empêche les travailleurs d'être employés là où la valeur de ce qu'ils produisent est inférieure à ce qu'ils consomment. (Eucken, 1948a, p. 44)

L'atteinte du plein-emploi s'accompagne néanmoins d'inefficacités en termes d'allocation des ressources. En effet, le plein-emploi réalisé n'implique pas forcément que l'on réponde au problème fondamental de l'économie : l'approvisionnement des consommateurs en biens et services :

Le contrôle et la coordination de l'activité économique étaient cependant insuffisants. Par conséquent, des "goulots d'étranglement" se sont formés en raison de pénuries dans l'approvisionnement en facteurs de production (...), le commerce international en était alors perturbé et le niveau de vie diminué. (Eucken, 1948a, p. 44, voir aussi 1951, p. 65; Röpke, 1949a, p. 15-16)

Aussi, ce type d'administration de l'économie n'a pas résolu, mais au contraire rendu la QS plus actuelle que jamais, car « dès que le mécanisme de direction dans une économie moderne ne fonctionne pas, la question sociale revêt une plus grande intensité » (Eucken, 1948b, p. 269). En somme chacun avait un travail, mais peu ou pas de produits à consommer. Considérant cette fois-ci le système de planification toujours en vigueur en Allemagne de l'Ouest sous occupation Alliée (*cf.* Chapitre 5), Röpke corrobore l'analyse de Eucken :

On peut atteindre le "plein-emploi", mais combiné avec un gaspillage tragique des forces productives et, par conséquent, avec un degré effroyable

de misère générale, lequel est d'autant moins supportable qu'il augmente plutôt qu'il ne diminue. (Röpke, 1947f, p. 247)

En suivant le raisonnement ordolibéral, on peut dire que l'ancienne et la nouvelle QS en viennent à se superposer. En effet, la direction du processus économique par l'État entraîne des choix dans le contenu et la localisation du travail, qui ne sont pas laissés à discrétion des individus, mais répondent à un plan d'ensemble établi sur plusieurs années. L'ensemble de l'offre de travail est concernée puisqu'elle dépend d'une même autorité, laquelle s'exerce au travers des « instructions délivrées par les fonctionnaires et les organismes centraux » (Eucken, 1948b). Continuant de toucher les « travailleurs industriels », la nouvelle QS s'étend maintenant aux « fermiers, artisans, marchands et professions libérales » (*ibid.*, p. 269). D'après Eucken, il apparaît donc clairement que « les problèmes sociaux ne sont donc pas résolus, mais recréés dans une forme nouvelle et plus dure » (Eucken, 1947, p. 408). Aux yeux des ordolibéraux, la prise en charge par l'État du processus économique ne fait donc qu'aggraver le problème social auquel les penseurs marxistes, socialistes et historicistes tâchaient de trouver en priorité réponse :

Sous l'influence des idées marxistes, il a souvent été dit en Allemagne que les contrôles centraux pourraient peut-être avoir des inconvénients économiques, mais que socialement ils étaient bons et nécessaires. C'est exactement le contraire qui s'est avéré être corroboré. (Eucken, 1951, p. 64)<sup>20</sup>

Il faut ici nuancer les propos ordolibéraux. La solution politique et étatiste des marxistes appartient à une optique finalement plus proche de Friedrich Engels mais est étrangère à Marx lui-même. D'autre part, le programme *historiciste*, si on le considère de façon générale, est moins intéressé par une direction étatique centralisée que par une gestion certes publique, mais à plusieurs visages.<sup>21</sup>

---

<sup>20</sup> D'autre part, Eucken jugeait très durement le système soviétique, indiquant que son processus restait foncièrement capitaliste, malgré le passage d'un système d'échange à un système d'allocations. Suivant la lecture de Eucken (1932b, p. 316-317), la Russie se rapproche d'un vieux capitalisme, celui de l'époque mercantiliste, où « l'exaltation de la technologie » couplés à une « mentalité expansionniste (*Expansionsmentalität*) » ne font qu'accélérer la formation du prolétariat industriel (voir également Miksch, 1948, p. 319-320).

<sup>21</sup> La politique sociale doit notamment passer par le recours aux « institutions méso-économiques, c'est-à-dire les groupements sociaux, para-étatiques et parafiscaux, qui

Usant de démonstrations qui relèvent souvent de « l'effet pervers », <sup>22</sup> la grille de lecture ordolibérale en ce qui concerne la QS est somme toute élémentaire, mais opératoire. Comme il a été établi au chapitre 3, le libéralisme économique dans sa forme *historique*, celle du *laissez-faire*, a rendu possible la propagation du pouvoir économique privé des capitalistes, essentiellement au détriment des salariés. Afin de répondre aux conditions de vie dégradées de ces derniers, socialistes et marxistes ont encouragé la prise en main par l'État du processus de production, notamment par une politique et législation sociale, mais également au moyen de socialisation de certaines entreprises, d'investissements et d'allocation des ressources et facteurs de production, comme le travail. Face à l'essor d'un chômage de masse après la Première Guerre mondiale, les gouvernements ont cherché à remédier au problème sur deux fronts : par l'encouragement à la formation de groupes de pression à but social (comme les syndicats) et par des politiques de plein-emploi de type (pré)keynésiennes (Eucken, 1951, p. 56).

Pour les ordolibéraux, les trois grandes doctrines – le libéralisme [a], le socialisme [b], l'interventionnisme [c] – approchant la question du développement du système économique en lien avec la QS ont échoué à reconnaître l'aspect décisif d'organisation du cadre d'une économie de marché. Et « c'est principalement la confiance en la réalisation spontanée de l'ordre naturel [a], suivi par la confiance en un processus évolutionnaire inévitable [b] et, finalement, le fait qu'une approche *ad hoc* des politiques économiques ait gagné du terrain [c] qui, pris dans leur ensemble, encouragèrent une attitude à ne pas considérer la mise en place d'un système économique adéquat comme tâche essentielle » (Eucken, 1948a, p. 40).

En somme, l'ancienne QS, loin d'être résolue par la politique publique, s'est doublée du chômage et de l'insécurité, problèmes dus précisément à l'intervention dépareillée, délétère pour la stabilité économique. La pensée ordolibérale va se présenter comme un moyen de briser ce qu'ils estiment relever d'un cercle vicieux : hausse des interventions – accroissement de la QS.

---

doivent se voir garantir juridiquement leurs propres compétences de régulation » (Priddat, 2004, p. 57).

<sup>22</sup> Albert O. Hirschman évoque directement Röpke relativement à la question de l'État providence Bismarckien, mais en caractérisant son discours comme relatif à « la mise en péril » (1991, p. 235). En fait, le discours ordolibéral relève également de « l'effet pervers », que Hirschman définit de la façon suivante : « ce qu'il entend démontrer, c'est que *les mesures destinées à faire avancer le corps social dans une certaine direction le feront effectivement bouger, mais dans le sens inverse* » (*ibid.*, p. 28).

## B. La disparition du pouvoir au cœur de la *Question sociale*

Dans la perspective ordolibérale, derrière la question du manque de liberté repose la question de l'essor du pouvoir économique, privé comme public. Nous avons vu que Eucken signale – à regret – que « la sécurité (*Sicherheit*) et la justice (*Gerechtigkeit*) sociales » sont « les deux préoccupations majeures de notre époque » (1951, p. 56). Ces demandes émanent des travailleurs comme des entrepreneurs et s'avèrent caractéristiques de la période suivant la Première Guerre mondiale.<sup>23</sup> Les demandes de sécurité et de justice ont progressivement trouvé réponse dans ce que les ordolibéraux perçoivent comme la prise en charge du processus économique par l'État. Que ce soit dans une version totalitaire (les régimes bolchévique, fasciste ou national-socialiste), mais également dans une version plus modérée (l'interventionnisme de type keynésien). Un système libéral fondé sur la liberté des individus dans le domaine économique semblait dépassé au regard des crises économique et politique de l'entre-deux-guerres.

Pour Eucken, les gouvernements ont privilégié la sécurité au détriment de la liberté, dans une forme de choix mutuellement exclusif. Une antithèse par ailleurs artificielle à ses yeux :

Il est désormais ordinaire de considérer la sécurité et la liberté comme antithétiques. La sécurité exigeant de renoncer à la liberté. L'homme moderne pense être plus ou moins indifférent à la liberté. Ce qu'il veut avant tout, c'est la sécurité. [...] Mais l'expérience allemande [de 1919 à 1939 en particulier] a montré que l'antithèse entre la sécurité et la liberté n'a pas lieu d'être. (Eucken, 1951, p. 63)

En se basant une fois de plus sur le cas allemand, Eucken va tenter de renverser l'argument : la « privation de liberté », que ce soit par l'allocation des biens de consommation, d'habitation, du lieu et du contenu du travail, est « précisément la source de l'insécurité », car – ajoute-t-il sans étayer l'argument – « la sécurité présuppose la possession d'une liberté de choix et d'action par l'individu », et non pas un état de dépendance totale (*ibid.*, p. 64). La solution, qui a consisté en une assimilation entre pouvoir économique et pouvoir des instances publiques

---

<sup>23</sup> Quête de sécurité et de continuité qui a été rendue d'autant plus évidente pour l'entrepreneur au fur et à mesure que « la bureaucratisation de la gestion économique (*Bürokratisierung der Wirtschaftsführung*) » se développait dans les grandes entreprises, dans les structures d'association, de syndicats de vente, de cartels (Eucken, 1932b, p. 298).

(Eucken, 1948a, p. 35), a certes résolu la question du chômage, mais aggravé la QS telle que redéfinie par les ordolibéraux : on est passé d'une dépendance envers le pouvoir privé des entreprises à une dépendance envers le pouvoir public de l'État.

Pour Eucken, le problème du contrôle adéquat de l'ordre économique tient non pas dans la recherche du plein-emploi en répondant aux demandes de sécurité et de justice, mais dans la dispersion du pouvoir économique privé, dont l'existence constitue la véritable QS à ses yeux. Au chapitre 6, la thèse revient sur l'assimilation ordolibérale des politiques de plein-emploi keynésiennes à la politique nationale socialiste des années 30 et conduit une discussion plus précise du positionnement ordolibérale vis-à-vis de l'objectif de plein-emploi.

Fondamentalement, l'*Ordnungspolitik* ordolibérale est une politique de suppression de l'exercice du pouvoir économique dans l'économie de marché. Aussi, l'action purement négative de l'État – l'abdication de la direction centrale de l'économie et reconnaissance d'une législation de facture libérale – ne saurait suffire à l'exercice de la liberté. On retombe ici sur la critique de Marx et Schmoller sur la différence entre liberté formelle et liberté réelle (évoquée au point précédent), à laquelle les ordolibéraux souscrivent. Alors, comment lever l'ambiguïté suivante : « la liberté a souvent été considérée comme le droit d'un individu à contrevenir à la liberté d'autrui » (Eucken, 1948a, p. 35) ? Ambiguïté propre au système du *laissez-faire*, mais qui se pose pour chaque système libéral :

La question de la liberté (*Freiheitsfrage*) dans le monde moderne est très étroitement liée à la maîtrise du processus économique (*Wirtschaftsprozess*). Il faut établir quel système garantira la liberté et en même temps préviendra l'utilisation abusive des libertés civiles. La liberté des individus peut-elle être déterminée afin qu'elle ne puisse contrevenir à la liberté des autres ? (Eucken, 1948a, p. 37)

Par une gestion adéquate du cadre économique, l'ordolibéralisme cherche à neutraliser l'exercice du pouvoir économique : les questions politiques de la liberté et du système libéral sont, en définitive, rabattues sur un problème aux fondements économiques. Un égal accès au marché (libre) rend à chacun la mesure de son effort, ou sacrifice (en l'absence de monopoles qui faussent les prix et rationnent les quantités). On retrouve ici le credo libéral pour lequel l'institution marché peut être ce « processus économique anonyme », impersonnel et neutre qui va révéler la contribution « véritable » de chacun à la production sociale. En somme, résoudre le

problème de la liberté (économique<sup>24</sup>) c'est déjà en grande partie répondre à la QS de l'insécurité et de l'injustice :

Notre analyse de l'expérience allemande permet de saisir le nœud de la question sociale : la liberté (*Freiheit*). L'absence de liberté a permis l'écrasement des conditions d'existence (*Daseinsbedingungen*). L'hégémonie des concentrations privées ou publiques de pouvoir (*Machtkörper*) a rendu plus vulnérable le règne de la justice (*Gerechtigkeit*) ; en ce sens le manque de sécurité provenait de l'absence de liberté. (Eucken, 1951, p. 64)

La liberté négative des agents consiste en l'absence d'exercice de pouvoirs de marché en termes de rationnement des quantités et d'un prix trop élevé. Un tel ordre socio-économique assure une structure de marché méritocratique, dans le sens d'une justice dans l'échange (ou justice commutative), d'une neutralité de l'échange en termes d'effet revenu.<sup>25</sup> Dans la pensée ordolibérale, réaliser la justice sociale passe donc par la réalisation de la liberté économique comme moyen. La liberté est sortie d'un enjeu proprement économique d'efficacité – bien que l'idée soit évidemment présente –, pour être mise au centre d'une question plus large : celle de la régulation sociale.

La structure conçue pour accueillir la séquence des événements économiques nécessite une supervision gouvernementale continue, peut-être une organisation, à l'ère de l'industrialisation. Mais au sein des marchés des matières premières et du travail – en d'autres termes, dans le processus économique quotidien – la liberté doit primer. Tel est l'objectif fondamental. Sans liberté, il ne peut y avoir de solution à la question sociale. Cela crée une hypothèse de base qui sous-tend l'organisation sociale de la réglementation du travail – condition préalable qui fait défaut si les travailleurs, sur les marchés du travail, sont confrontés à des monopoles d'employeurs ou d'autorités publiques. (Eucken, 1948b, p. 275)

---

<sup>24</sup> Dans la pensée ordolibérale, la liberté économique est caractérisée par le plan et l'action libre des individus ; c'est-à-dire qu'ils sont dans une situation où « ils ne reçoivent pas d'ordres mais cherchent à utiliser leur propre force de travail, leurs moyens de production et leur monnaie de la façon qu'ils considèrent la plus avantageuse [...]. Les entreprises sont libres de choisir ce qu'elles produisent, avec quelle technologie et matières premières ou encore le marché sur lequel elles veulent vendre leurs produits. Les travailleurs (...) bénéficient d'une liberté de mouvement et le droit à un contrat de travail librement choisi » (Eucken, 1949b, p. 227).

<sup>25</sup> Nous insistons ici sur les conditions préalables, le socle fondamental, mais l'approche ordolibérale incorpore également une dimension positive de la liberté et une justice sociale distributive (voir par exemple Bönker & Wagener, 2001, p. 190-191; Wörsdörfer, 2013b).

Finalement, derrière la problématique du pouvoir économique privé et public est à l'œuvre une tentative de réponse conjointe à deux thématiques transversales à l'histoire de l'économie politique : celles de la liberté et de la justice. Se focalisant sur l'enjeu particulier du pouvoir économique, les implications substantielles font des politiques économiques ordolibérales une voie résolument distincte du socialisme comme du libéralisme traditionnel. En « liant ensemble théorie de la justice et conceptions de la liberté et du pouvoir » (Wörsdörfer, 2013b, p. 313), l'ordolibéralisme tente d'offrir une réponse simultanée à ces trois enjeux en soulignant leurs constitutions respectives. En ce sens, plutôt que de « refuser un arbitrage entre liberté et justice sociale » (Peukert, 2000, p. 105), cette section a montré que l'ordolibéralisme fait de la première l'instrument de la résolution de la seconde. Néanmoins la liberté économique est une conquête qui découle de l'action gouvernementale (Bonefeld, 2012, p. 6).

On peut néanmoins remarquer que la reformulation ordolibérale de la QS résout moins les difficultés mises en avant dans les anciennes QS (pauvreté, inégalité, chômage, etc.) qu'elle apparaît au contraire comme le moyen, si ce n'est d'évacuer, à tout le moins de faire passer au second plan lesdites difficultés. Car leur résolution est *in fine* conditionnée, par une forme de ruissellement, à l'objectif premier de la liberté économique. À ce titre, il est difficile de saisir ce qu'il reste de *Social* dans la *Question*.

Dans la suite, on verra que l'espace de liberté économique doit être construit et sauvegardé par la puissance publique : l'économie n'a pas d'existence propre en dehors des conditions institutionnelles préétablies, lesquelles incombent à la sphère politique. L'ordre de l'économie résulte d'un cadre normatif, légal et politique. Mais cet ordre économique, dans toutes ses dimensions institutionnelles, est en dernière analyse enchâssé à l'intérieur d'un ordre moral et culturel avec qui il entretient des relations de codétermination. Röpke et Rüstow vont particulièrement insister sur cette tension, objet de la prochaine section.

### C. *Question sociale, sociétale ou culturelle ?* Vers une réponse spirituelle à la société dite "de masse".

Dans son orientation à *l'intérieur* du libéralisme économique bien que farouchement critique de certains des principes et aboutissements du libéralisme anglo-saxon, la position ordolibérale rappelle celle de Sismondi. Et de fait, Röpke (1944b, p. 12, 1948a, p. 225) comme Eucken (1951, p. 27-28, 1952, p. 19) plaident



ensemble pour un “nouveau” Sismondi, capable de dénoncer avec la même franchise les errements du libéralisme industrialiste et du collectivisme moderne.<sup>26</sup> Du point de vue ordolibéral, en résolvant les difficultés liées au mode d’organisation de l’économie – c’est-à-dire en sortant de l’antinomie entre libéralisme du *laissez-faire* et planification de type socialiste –, on ne résout néanmoins pas *La crise sociale de notre temps* (1942b), pour reprendre le titre de l’ouvrage phare de Wilhelm Röpke (*Die Gesellschaftskrisis der Gegenwart*). La *massification* (*Vermassung*) des sociétés occidentales, dans ses composantes sociologiques, politiques et spirituelles, englobe le problème économique et social tel que nous venons de le définir dans les pages précédentes. Cette section en donne succinctement quelques éléments.<sup>27</sup>

Le discours ordolibéral relatif à la crise sociale (et à son trait fondamental de massification) exige d’être d’abord replacé dans un double contexte avant d’entrer plus en détail dans l’analyse du contenu. Celui de la littérature internationale d’entre-deux-guerres qui compose le champ de l’étude “des masses”, d’une part ; et celui de la tradition germanique de critique *sociale* ou *culturelle* du tournant du siècle, d’autre part.

Après le *peuple* et l’*individu*, c’est au premier XX<sup>e</sup> siècle l’idée de *masse* qui allait s’inviter dans la réflexion sociopolitique, et occuper une place importante dans la grille de lecture ordolibérale. À ce titre, *La révolte des masses* (*La Rebelión de las masas*) du philosophe espagnol José Ortega y Gasset (1929) est fondateur de cette littérature.<sup>28</sup> Il inspirera les écrits de Röpke, qui ne cesse d’en louer la clairvoyance.

---

<sup>26</sup> Les ordolibéraux considèrent évidemment le Sismondi des *Nouveaux principes d’économie politique*. La place accordée à l’étude historique, un certain romantisme, la centralité du monde paysan et le souci marqué envers les conséquences de l’industrialisation dans le domaine spirituel, sont quelques-uns des nombreux éléments qui font de la « critique de la civilisation moderne au nom de principes libéraux » (Eyguesier, 2012, p. 27) émise par Sismondi une inspiration toute indiquée pour les auteurs ordolibéraux.

<sup>27</sup> Pour une discussion plus générale sur l’œuvre de Röpke et de Rüstow qui ont le plus développé cet aspect civilisationnel : voir Commun (2014), Fèvre (2015a), Solchany (2015, p. 467-502) et Wörsdörfer (2014). Dans une perspective foucauldienne, Werner Bonefeld (2013b) contribue à la lecture de la *Vitalpolitik* de Rüstow.

<sup>28</sup> L’ouvrage est disponible dans une traduction allemande, et anglaise, dès 1932 (Wuillème, 2011). Sur l’aspect politique et philosophique de la pensée d’Ortega y Gasset, le lecteur intéressé pourra consulter l’étude introductive de Andrew Dobson (2009) pour se rendre compte des nombreux points d’accointance entre les thématiques de l’ouvrage et celles des ordolibéraux (en liant les réflexions sur le socialisme, le libéralisme, les élites, le conservatisme ou la décentralisation *etc.*).

Si le thème de la société de masse était analysé par Sigmund Freud (1921) dans les années vingt,<sup>29</sup> l'ouvrage de Ortega y Gasset conduit une analyse plurifactorielle : où la philosophie, la sociologique, l'histoire et la politique (il y a peu d'économie), répondent à la psychologie.

Il y a fort à parier que l'essor des masses est déterminant moins en ce qu'elles rassemblent un véritable exercice de pouvoir, au sens où les ordolibéraux pourraient le craindre, mais dans le corrélat qu'elles impliquent : l'influence croissante de chefs charismatiques sur la formation de l'ordre politico-économique.<sup>30</sup> Röpke fait notamment référence à Max Weber sur cette question (1940, p. 318). En outre, Röpke sera particulièrement virulent à l'encontre de ce qu'il nomme le « *culte du colossal (Kult des Kolossalen)* » (1942b, p. 94), ou encore le « *pharaonisme (Pharaonismus)* » (1949b, p. 155, [n°1]), qui se pérennise dans l'Italie de Mussolini, dans la Russie de Staline et dans l'Allemagne d'Hitler. Ce trait de psychologie de masse n'est d'ailleurs pas sans conséquence au niveau économique, au motif qu'il se nourrit de l'attitude anticapitaliste qui se propageait dans la population occidentale depuis la fin de la Première Guerre mondiale :

Le retournement des masses contre le capitalisme est un phénomène qui peut seulement être compris à travers les conditions spirituelles (*seelischen*) de l'homme moderne et de la totalité des interactions réciproques des mouvements intellectuels, politiques et économiques de ces dernières années. (Eucken, 1932b, p. 305)

De manière plus générale, les ordolibéraux prennent appui sur de nombreux auteurs critiques de la modernité : le suisse Jacob Burckhardt, le néerlandais Johan Huizinga ou encore l'intellectuel français de la droite catholique (maurrassienne) Henri Massis, sont parmi les plus significatifs.<sup>31</sup> Historiens de formation, ces auteurs ont en commun de mener une réflexion qui fait de la pluridisciplinarité une nécessité dans l'analyse des phénomènes sociaux. En ce sens, Röpke souhaite

---

<sup>29</sup> Qui commente lui-même les travaux sur la *Psychologie des foules* de Gustave Le Bon.

<sup>30</sup> La lecture de *Morales de résistance : Husserl, Bloch, Orwell* de Jorge Semprún (2013, p. 15-16) a inspiré la présente formulation.

<sup>31</sup> Jean Solchany offre une analyse fine du « panthéon conservateur » mobilisé par Röpke dans son œuvre. Notons aussi que les références mobilisées par Röpke dans ses travaux sont extrêmement variées et ce dernier témoigne d'une culture très vaste qui dépasse largement le cadre de ce qu'on qualifie aujourd'hui de conservatisme. Auteurs conservateurs clefs dans son analyse des traits de la modernité.

se distancier du « *rationalisme technico-scientifique* » dont témoignent selon lui certains économistes, et dont la démarche fait de « la question sociale (...) une sorte de virus qu'il suffit de découvrir par les méthodes "exactes" de la statistique mathématique » (1942b, p. 203-204).<sup>32</sup>

On en arrive donc à notre seconde précision contextuelle : le discours ordolibéral relatif à la crise sociale peut être analysé sous les traits d'une approche critique (*Kritik*). C'est à travers cet aspect, bien plus que dans la détermination de l'épistémologie de Eucken (cf. chapitre 1), que son père Rudolf Eucken est influent sur la pensée ordolibérale, et dont Röpke et Rüstow sont en quelque sorte les dépositaires. Dans sa réflexion sur les modes de vie (*Lebensformen*) des individus dans les sociétés industrialisées, Rudolf Eucken fut le vecteur d'une transformation de la *Question sociale*, reposant sur les déterminants d'un conflit économique et social, en une question culturelle « et même métaphysique » (Berlan, 2008, p. 40). Pierre Uri résumera bien ce qui est en jeu dans cette reformulation, laquelle excède le cadre de la seule philosophie de Rudolf Eucken : relevant que ce qui est à l'œuvre dans « l'histoire de notre temps, c'est le passage de la révolte de l'ouvrier contre le capitalisme à la révolte des masses contre la société » (1987, p. IV). Les prochains paragraphes clarifient en quel sens les ordolibéraux vont en effet conduire leur réflexion sociale et sociétale (*Gesellschaftskritik*) sur le terrain de la critique culturelle (*Kulturkritik*) : liant les déterminants sociaux et économiques aux conditions morales et spirituelles des masses.

La crise sociale qui se propage dans l'Occident du premier XX<sup>e</sup> siècle est marquée par un phénomène général que les ordolibéraux qualifient, avec d'autres, de *massification* (*Vermassung*) de la société. Sur le plan économique, la *massification* prend chez Röpke la forme de *prolétarianisation* : entendue comme « une situation sociale et anthropologique caractérisée par une dépendance économique et sociale, le déracinement, l'encasernement, l'éloignement de la nature et l'anonymat du

---

<sup>32</sup> Sans apporter tellement plus de précisions, on peut légitimement assumer que Röpke met en question ici la statistique sociale qui se développe depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et peut-être même l'économétrie et la macroéconomie naissante. Sur ce sujet, le constat de Röpke rejoint celui de Friedrich Hayek (1941, 1948a ; voir également l'analyse qu'en propose Lagueux, 1988) sans avancer exactement la même critique ni en tirer les mêmes enseignements, notamment quant au constructivisme et aux politiques sociales. On aurait pourtant tort de voir cette critique comme l'apanage de l'économiste autrichien, car cette opposition à l'utilitarisme, au matérialisme et au rationalisme est également présente chez les historicistes, notamment chez Schmoller (1902, p. 360-361).

travail » (1942b, p. 30-31).<sup>33</sup> Dans une optique somme toute similaire, Eucken (1932a, p. 86) et Miksch (1948, p. 322) parlent de menace ou de « perte de la personnalité humaine (*menschlichen Persönlichkeit*) ».

Comme l'indique Eucken (1940, p. 314), ce phénomène est largement tributaire de l'industrialisation – de la concentration croissante des entreprises couplée à la division du travail et à la mécanisation des tâches (voir aussi Röpke, 1942d, p. 228) – dont la conséquence n'est rien d'autre que l'apparition d'un « nouveau type d'être humain (...) : un produit de masse et dont l'existence dépend de l'État » (Eucken, 1948b, p. 269). Et si la révolution technique a considérablement augmenté les richesses produites en absolu, et dans une moindre mesure sa répartition, elle a également « blessé l'humanité (...) dans son âme (*Seele*) » (Miksch, 1948, p. 338). Le libéralisme du *laissez-faire* est coupable d'être resté aveugle non seulement à la détérioration matérielle, mais également spirituelle, du travailleur : « un libéral moyen de ce temps-là, souligne Röpke, n'a guère discerné dans la question sociale l'aspect vital, c'est-à-dire extra-économique et immatériel de l'existence industrielle » (1942b, p. 74, voir aussi 1940, p. 111, 131). Röpke formule une interrogation certes liée à la QS, mais dont l'optique embrasse ce que le libéralisme « a ignoré souverainement », c'est-à-dire « les *données (Gegebenheiten) vitales et anthropologiques* capables de circonscrire les empiétements de l'industrialisme capitaliste » (1942b, p. 74).

Un facteur premier à l'essor du phénomène de massification tient dans la privation de propriété pour la plupart des individus (Röpke, 1945c, p. 232). D'où le fait que ce trait culturel touche plus difficilement les paysans et les artisans selon Röpke (1942d, p. 228). L'auteur insiste sur l'importance de conserver une structure économique qui satisfasse aux exigences de l'Homme, principalement par le sens de la mesure et de l'équilibre : « Le marché, la division du travail, la concurrence, le rationalisme économique ont ceci en commun qu'il y a dans leur emploi une limite à partir de laquelle les désavantages croissent plus vite que les avantages » (1942b, p. 158).<sup>34</sup> Röpke exprime une indiscutable méfiance vis-à-vis du progrès technique,

---

<sup>33</sup> « La prolétarianisation réside, au sens le plus large, matériel et immatériel de ces mots, dans le déracinement, dans le manque de réserves, dans la nomadisation et finalement dans l'assistance collective, mécanique et anonyme » (Röpke, 1944a, p. 226).

<sup>34</sup> Röpke affectionne l'expression de l'écrivain suisse Charles F. Ramuz lorsqu'il parle d'un monde « à la taille de l'homme ». Sur l'idée de mesure lue comme humanisme économique chez Rüstow et Röpke, voir Gerd Habermann (2006).

mais plus encore à l'endroit du machinisme, qu'il perçoit de manière intrinsèquement néfaste.<sup>35</sup> La grande entreprise incarne en ce sens la décadence moderne, et en tant qu'elle est le moteur de la désertification des campagnes et l'essor des grandes villes, des médias de masse comme la radio, des partis de masse, de la publicité, des centres commerciaux, *etc.* Le pouvoir que peut exercer la grande entreprise n'est pas seulement économique en nature, mais il porte également sur la sphère culturelle et spirituelle :

N'est-ce pas la grande usine qui a tout transformé, l'homme, sa façon de penser, sa manière de vivre, son travail, sa foi, qui nous a dotés des déserts de pierres que sont les grandes villes avec leurs nomades, qui a affaibli tant de choses solides, rendu malade tant de choses essentielles, privé d'âme tant de choses vivantes ? (1947c, p. 29)

Si la lecture ordolibérale relative au déracinement des travailleurs est largement répandue dans l'Europe du milieu du XX<sup>e</sup> siècle, force est de constater qu'elle trouve moins écho dans la pensée libérale que dans la pensée socialiste et catholique ; par exemple celle de Simone Weil (1949). Idéologiquement proche de la doctrine sociale de l'Église, Röpke reconnaît volontiers qu'un « bon chrétien est un libéral qui s'ignore. Et cela explique, entre autres choses, pourquoi un lecteur attentif de l'encyclique (...) *Quadragesimo Anno* (1931) y découvrira une philosophie sociale et économique qui, au fond, mène à la même constatation » (Röpke, 1944a, p. 12). L'encyclique du Pape Pie XI marque en effet un tournant au sein de la pensée économique catholique, considérant que le « système capitaliste ne représentait pas un mal en soi », mais qu'il fallait en limiter les excès ; notamment en termes de concentration de pouvoir et de richesses (Almodovar & Teixeira, 2008, p. 76-77; voir aussi Calvez, 2000).<sup>36</sup> L'affinité élective entre la pensée catholique et le libéralisme tel qu'il est compris par les ordolibéraux est également très clairement revendiquée par Eucken (1952, p. 348) ou Hensel (1949) ; des mentions allant dans

---

<sup>35</sup> Röpke soutient que « le problème de la machine (...) n'est pas une question de bon ou de mauvais emploi, mais procède de la nature même du machinisme, exigeant de l'homme un tribut parce qu'il suit des lois spécifiques et les lui impose » (1942b, p. 66). Discours qui n'est pas sans rappeler la lecture de Marx au point « la fabrique » du chapitre XV de la quatrième section du *Capital* (1867).

<sup>36</sup>. Pour une discussion précise de liens entre la pensée de Röpke et la pensée catholique, voir Jean-Michel Ycre (2003)

ce sens peuvent être retrouvées dans de nombreux travaux ordolibéraux (Rieter & Schmolz, 1993, p. 104-105).

En particulier, le principe de subsidiarité (*Subsidiaritätsprinzip*), constitutif de la doctrine sociale de l'Église (Barroche, 2013; Delsol, 1992, p. 210-211), est repris dans le discours ordolibéral relatif à la décentralisation des décisions. Subsidiarité qui apparaît chez Röpke comme solution à l'*insociable sociabilité* (*Ungesellige Geselligkeit*) problématisée par Kant dans la quatrième proposition de son *Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique* (1784a, p. 8-9). L'idée de la mesure, appliquée à la question de l'intégration sociale de l'homme (Röpke, 1942d, p. 257), passe par la recherche d'un équilibre entre principe de liberté individuelle (noyau économique du marché) et principe communautaire (permet le vivre ensemble) :

Il existe un "antagonisme de l'insociable sociabilité de l'homme" (Kant), qui place constamment le monde dans un état de tension entre la volonté qui tend vers la communauté sociale (intégration) et celle qui recherche l'isolement individuel (différenciation) [...] dont il faut tenir compte lors de toutes les discussions actuelles sur l'État, l'économie, la constitution : l'homme cherche un moyen terme normal dans son contact avec la société, il n'en veut ni trop ni trop peu. (Röpke, 1942a, p. 122-123).

Du point de vue ordolibéral, cet équilibre entre « intégration » et « différenciation » n'a pas été atteint par le libéralisme *historique* (qui a avantagé le second au détriment du premier), pas plus que dans la réaction planificatrice (*vice-versa*). Mouvement qui s'est accompagné d'une perte du sens du religieux au profit d'un État dépositaire d'un nouveau type de croyances pour les individus :

Puisque l'exclusion de la religion en dehors du centre de la vie a créé un vide insupportable, l'individu cherchait un substitut à la religion qui devait donner un sens à sa vie [...]. Aujourd'hui, l'individu a foi en l'État, (...) en l'État omnipotent, lequel est devenu en grande partie le substitut de la religion. (Eucken, 1932b, p. 306)<sup>37</sup>

Les conséquences de ce basculement tiennent dans la démonstration que le salariat n'est plus le symbole fondamental de l'exploitation, mais que l'empiétement de l'État (bureaucratie) lié aux grands groupes industriels (technocratie) caractérise cette nouvelle forme d'oppression, c'est-à-dire

---

<sup>37</sup> Eucken puise vraisemblablement cette réflexion dans la philosophie de la vie de son père, Rudolf Eucken.

l'oppression « exercée au nom de la fonction », pour reprendre l'expression de Simone Weil (1933, p. 21).

En définitive, si l'industrialisation et le progrès technique ont été le moteur formidable de l'accroissement des richesses, ils se sont avérés dans le même temps les fossoyeurs de la condition sociale, en particulier spirituelle, de l'homme. Comment adapter l'appareil économique à ces nouvelles conditions en vue de conserver ses bienfaits en termes de niveau de vie, tout en annihilant ses conséquences socialement et spirituellement néfastes ? À la section suivante, nous verrons comment la politique économique ordolibérale entend dépasser ce dilemme, en vue de résoudre la QS.

## Section 2. L'esprit de la politique économique ordolibérale et la question du pouvoir

Après avoir abordé à la section précédente ce que les ordolibéraux estiment être le problème fondamental dans la gestion de l'ordre économique (le pouvoir économique), ainsi que les liens qu'entretiennent la QS et la crise de la société dans son ensemble (massification), la présente section analyse les politiques ordolibérales dans leur ambition de lever ces difficultés. Après avoir montré que c'est l'ordre concurrentiel qui remplit la fonction de lutte contre le pouvoir économique illégitime, on met en lumière les principes de politiques économiques qui doivent tendre à réaliser cet ordre (A). À ce titre on considère plus en détail la mise en pratique des principes en ce qui concerne la lutte contre les monopoles (B). Quelques mesures du programme sociologique, en vue d'endiguer la massification, sont enfin abordées dans une dernière sous-section (C).

### A. L'ordre concurrentiel (*Wettbewerbsordnung*) comme ordre de l'économie (*Ordnung der Wirtschaft*)

#### (i) Changer de regard sur les structures monopolistiques

Une politique de promotion de la concurrence et de lutte contre les monopoles semble rétrospectivement une politique libérale de base à défendre dans une économie de marché. Néanmoins il convient de rappeler qu'une telle politique n'avait, dans le contexte pourtant changeant de nos auteurs (1930-1950), que peu de

promoteurs, mais beaucoup de solides opposants, en Europe et en Allemagne tout particulièrement. De nombreux arguments étaient alors mobilisés afin de démontrer qu'une « politique de la concurrence semblait un objectif *non seulement indésirable, mais également inatteignable* » comme le rappelle Böhm (1954, p. 155).<sup>38</sup>

Des huit arguments dont Böhm se fait l'avocat – dans le but d'ensuite les récuser –, cinq méritent toute notre attention (*ibid.*, p. 153-154). Dans un effort de systématique thématique qui fait défaut au texte de Böhm, les arguments sont ici reformulés autour de deux propositions principales, ce qui explique l'apparition désordonnée de ces arguments (1 à 5).

Premièrement, *la concurrence observée empiriquement ne coïncide pas avec la concurrence théorique* (ce qui invalide la défense de la concurrence empirique au moyen d'arguments théoriques). Même lorsqu'il y a concurrence sur un marché, c'est toujours au travers des formes imparfaites comme les oligopoles, monopoles partiels, *etc.* (3) et il est souvent complexe de discriminer lorsqu'il y a effectivement des éléments de concurrence, ou non, au sein de ces structures de marché (4). On retrouve ici des arguments qui s'inscrivent dans la lignée de la "révolution" des théories de la concurrence imparfaite (*cf.* chapitre 2).

Deuxièmement, de manière générale *peu de grandes unités de production sont plus efficaces que des nombreuses petites unités dispersées*. La concurrence entre de nombreuses petites entreprises aboutit souvent à la domination de quelques grandes firmes (2), dont les avantages techniques doivent être considérés (1) et qui reposent sur un pouvoir économique légitime (5) dans une optique de progrès et de stabilité économique face notamment aux fluctuations cycliques. Arguments qui rappellent les positions de Schumpeter.

Dans *Capitalisme, socialisme et démocratie* (1942), Schumpeter adopte par exemple une position qui légitime l'existence des monopoles et va donc clairement à l'encontre des vues ordolibérales. Cette attitude est motivée par trois arguments (*ibid.*, p. 120-147) : 1° les cartels agissent comme stabilisateurs du niveau de production globale en temps de crise ; 2° dans le processus de destruction créatrice, certaines positions dominantes sont légitimes, car moteur du capitalisme entrepreneurial (sur le long terme il y a également une forte tendance à la disparition des monopoles, en tout cas au remplacement d'anciens par de

---

<sup>38</sup> L'article *Monopoly and Competition in Western Germany* est publié par Böhm dans un recueil de 1954 édité par Edward H. Chamberlin, mais date d'une conférence de 1951.



nouveaux); 3° dans certains cas leur supériorité technique (sans impliquer forcément un prix supérieur à la situation concurrentielle à niveau technologique équivalent). En effet, concède Schumpeter, « nous sommes obligés de reconnaître que l'entreprise géante est finalement devenue le moteur le plus puissant (...) de l'expansion à long terme de la production totale » (*ibid.*, p. 147).

Dans un diamétral contrepied à ces tendances, l'économie politique ordolibérale considère le monopole<sup>39</sup> comme un élément intrinsèquement nuisible à l'économie de marché concurrentielle, parce qu'il est néfaste à l'ordre social en général. Toute défense ou encouragement à l'essor des monopoles est irrecevable (Lutz, 1956, p. 168-169). Les différents avantages, notamment techniques, qui peuvent résulter d'une telle position ne sont pas pris en considération par les ordolibéraux. En effet si Röpke admet en creux la validité des réflexions de Schumpeter en termes d'innovation et de progrès technique, il lui répond explicitement dans une édition ultérieure (traduite pour le marché américain<sup>40</sup>) de son manuel :

Le fait décisif reste que les monopoleurs disposent d'un degré de pouvoir sur leurs marchés et sur l'économie, et qu'un système économique bien ordonné basé sur une juste relation entre la performance et la récompense, ne peut pas tolérer. (Röpke, 1963, p. 161-162)

La question de l'efficacité productive sur un marché demeure secondaire en face de l'objectif de régulation du processus économique et social. À ce titre « le monopole n'est pas seulement socialement injustifiable, mais il représente aussi un corps étranger dans le processus économique et un frein de la productivité totale » (Röpke, 1942b, p. 300). Des objectifs en termes de croissance économique sont totalement éludés dans la pensée ordolibérale. Eucken remarque néanmoins, encore une fois explicitement contre Schumpeter, que l'admiration des dispositions techniques du monopole est surévaluée : puisque celui-ci « prive de moyen (capital) certaines autres branches de l'industrie et restreint l'offre de bien de consommation en

---

<sup>39</sup> Pour rappel, Eucken définit le monopole comme une entreprise qui prend non plus le prix de marché, mais les réactions de la clientèle (demande) comme données de son plan économique : « sur la base de ses données de planification, le monopoleur fixe soit le prix, qui pour lui n'est pas donné, soit le niveau de production, laissant le prix s'ajuster de lui-même » (1940b, p. 136-137).

<sup>40</sup> En intitulant l'ouvrage *Economics of the Free Society*, l'éditeur (peut-être Röpke lui-même) s'éloigne d'une traduction fidèle du titre de l'ouvrage *Les leçons de l'économie (Die Lehre von der Wirtschaft)* mais a pour intérêt de préciser l'ambition dogmatique de l'ouvrage.

général » (Eucken, 1951, p. 38-39). Le point suivant aborde les arguments ordolibéraux en faveur de l'ordre concurrentiel en réponse aux propositions favorables à la socialisation de l'économie.

## (ii) Concurrence *complète* et pouvoir économique

Si la question est celle de la disparition du pouvoir économique, le monopole est *de facto* un obstacle à la résolution de la QS : mais quels sont les arguments avancés par les ordolibéraux en vue d'attester que la politique économique de la concurrence est tout à la fois *possible* et *nécessaire* ? L'article de Böhm susmentionné ne dégage pas moins de dix propositions (1 à 10). Il signale qu'elles émanent d'une « minorité composée principalement d'économistes, de juristes et de politiciens » : désignant les ordolibéraux d'alors (1954, p. 157). Les propositions sont ici ramenées à trois classes d'arguments pour répondre aux questions.

La politique de la concurrence est-elle *possible* ? Les deux premiers arguments ambitionnent de répondre positivement.

En premier lieu, *la concurrence découle avant toute chose d'une conjonction des volontés populaire et politique*, dans la droite lignée de *l'eidétique scientifique* du manifeste ordolibérale (cf. chapitre 3). Il s'agit moins de retrouver en pratique les conditions théoriques de concurrence parfaite, que d'atteindre « un degré raisonnable et satisfaisant de concurrence », ce qui repose moins sur des données techniques qu'une « volonté politique » et sur certaines « opinions économiques qui doivent prévaloir dans la société » (2). À ce titre, « tous les moyens légaux, politiques et éducatifs disponibles doivent être énergiquement utilisés pour promouvoir des conditions favorables à la concurrence » (8) avec la détermination propre à la poursuite d'un « *effort exceptionnel* [...] pour réaliser une économie concurrentielle, le peuple tout entier doit poursuivre cet objectif comme une sorte de sport national » (9) (*ibid.*, p. 159). En somme, savoir quel degré de concurrence peut atteindre tel ou tel marché ne peut être connu par « une discussion de nature théorique, ou des spéculations historiques ; mais peu seulement être résolu par une expérimentation politique » (6) (*ibid.*, p. 158). D'après Miksch en effet, cette expérience politique peut compter sur un système économique « suffisamment élastique » pour fonctionner de manière satisfaisante (1948, p. 337).

En second lieu, *certaines conditions techniques de la concurrence sont effectivement atteignables en pratique*. L'état concurrentiel d'une économie ou d'un marché ne doit

pas exclusivement être évalué par comparaison à une situation théorique idéale, mais dans la mesure où il y a des potentialités pour encourager toute amélioration, même infime, des conditions concurrentielles (1). L'approche ordolibérale par la "concurrence complète" (*vollständige Konkurrenz*), qui se présente comme une conciliation entre approches théorique et pratique,<sup>41</sup> facilite une telle lecture.

Non seulement *possible*, pourquoi la politique de la concurrence est-elle également *nécessaire* selon les ordolibéraux ?

Toujours au sein du second argument, si les cartels et autres formes anti concurrentielles sont tolérées, alors cela induit chez les entrepreneurs des « risques inhérents à la production à grande échelle et à la concentration verticale » (3). Comme le fait que « de nombreuses industries contournent le commerce et les services bancaires » qui sont des intermédiaires décisifs pour l'élasticité du système de marché (5). L'encouragement de la concurrence permet d'éviter à l'entrepreneur de faire un choix dans ces techniques de production qui serait exclu (non rentable) du choix des possibles dans un régime de concurrence : « seule la concurrence permet de déterminer la taille optimale à long terme des entreprises. Une économie monopolistique est une serre pour des entreprises de tailles supérieures à l'optimum » (4) (*ibid.*, p. 158).

Enfin troisièmement, *la concurrence est un acquis culturel, condition et résultat d'une société libre*. L'augmentation de la capacité des individus à procéder à des adaptations de court terme, de s'adapter « aux changements externes, qu'ils soient prévisibles ou imprévisibles » (7), réduit le risque que l'appareil de production doive s'adapter à des conditions modifiées dans des circonstances dramatiques, notamment en cas de crise économique. En définitive, « chaque amélioration de l'élasticité à court terme augmente la stabilité à long terme de la société. En conséquence, *la minimisation des structures de pouvoir dans les fondations sociales minimise la nécessité de concentration de pouvoir dans la superstructure politique* » (1954, p. 158). Cet argument est central dans la démonstration de Böhm, non seulement puisqu'il relève de la notion de pouvoir, mais également dans la mesure où il

---

<sup>41</sup> *Théorique* puisque les ordolibéraux cherchent à retrouver les résultats de concurrence pure et parfaite, comme nous l'avons vu au chapitre 2. *Pratique* dans le sens où en raison de ses conditions plus lâches, elle peut être observée empiriquement par l'absence de stratégies de marché et doit servir d'instrument d'analyse des cas réels (Ahlborn & Grave, 2006, p. 200; Oswalt-Eucken, 1994, p. 40).

précise l'articulation, et la signification, des dimensions technique, économique, politique et éthique de l'instrument concurrentiel (10).

Néanmoins, on pourrait mettre en cause l'analyse de Böhm, dans la mesure où pour atteindre une dispersion maximale du pouvoir économique, un État fort et un ample programme d'interventions économiques sont justement nécessaires. De sorte qu'un pouvoir politique fort semble, pour les ordolibéraux, condition de la réalisation de l'ordre concurrentiel. Et si le pouvoir politique n'est pas centralisé, reste à justifier de quelle façon il établit sa légitimité et sa force (dans le sens de l'imperméabilité à l'expression des intérêts particuliers).

Du point de vue ordolibéral, satisfaire à l'exigence de liberté économique des individus, et de façon corollaire, à orienter la production à la faveur des choix de consommation, l'emporte sur une argumentation par la performance des entreprises. Les ordolibéraux invoquent donc un argument d'intérêt général : la concurrence dépossède les agents du pouvoir économique (7 & 9). C'est l'argument force pour les ordolibéraux, plus qu'une condition d'équilibre statique (Walras/Pareto), une procédure de découverte de l'information (Hayek), ou un mécanisme incitatif de maximisation des richesses produites (Möschel, 2001, p. 7).

Eucken rappelle que « l'avantage essentiel d'un ordre fondé sur la concurrence (*Wettbewerbsordnung*) » tient précisément dans le fait « que le pouvoir est tellement fragmenté (*zersplittert*) qu'il n'a plus aucun effet nocif » (1946b, p. 142). Eucken avait remarqué dès ses premiers travaux de facture ordolibérale que « là où le fouet de la concurrence faisait défaut », on devait assister à la « féodalisation (*Feudalisierung*) » de la fonction d'entrepreneur (Eucken, 1932b, p. 298). Dans une ligne similaire, mais avec une formulation somme tout encore plus frappante, Böhm indique que la concurrence est « l'instrument de *dé-potentialisation* (*Wettbewerb als Entmachtungsinstrument*) »<sup>42</sup> du pouvoir privé dans l'économie « le plus performant et ingénieux de l'Histoire » (1961, p. 42).

Pour les ordolibéraux « le système de prix n'est pas simplement une mesure de la rareté ou un dispositif de calcul. *Le système de prix est plutôt un mécanisme de contrôle de nature contraignante* » (Eucken, 1948d, p. 88; voir aussi Böhm, 1966, p. 52). De ce point de vue, la force et le grand avantage de ce mécanisme de contrôle, c'est

---

<sup>42</sup> Le terme anglais *disempowerment* offre un équivalent plus satisfaisant. Si on forme ici le néologisme *dé-potentialisation*, c'est parce qu'il nous semble dire plus – et mieux – qu'*impuissance*, *impotence* ou *dépossession* l'idée ordolibérale qui se tient derrière *Entmachtung* : moins le fait d'annihiler le pouvoir que d'en contenir l'exercice possible.

que de cette façon le système de prix s'impose à la volonté des individus tout en étant à la fois le fruit de l'exercice de la volonté de ces derniers. Assurer la réalisation de l'ordre concurrentiel permet de mener l'exercice du pouvoir à sa dispersion maximale (Böhm, 1966, p. 58) – idéalement le pouvoir économique à l'intérieur du marché disparaît totalement sous les conditions de concurrence complète (Eucken, 1940b, p. 269).

En définitive, si « l'aspiration pour l'ordre concurrentiel est étroitement liée au désir de liberté » (Eucken, 1949b, p. 231), c'est parce que prix concurrentiel est appréhendé par les ordolibéraux comme un instrument de contrôle et de régulation sociale : celui de la mécanique d'une société libérée du pouvoir économique *illégitime*.

### (iii) De la légitimité du pouvoir pour l'ordre économique

Fort des développements précédents, comment justifier de l'utilisation d'un pouvoir, jugé légitime (la politique économique menée par l'État), pour contrevvenir à un pouvoir, jugé illégitime (par exemple la politique de prix d'un cartel) ?

Si la dé-potentialisation du pouvoir économique au moyen du mécanisme concurrentiel est au cœur du projet politique ordolibéral, il n'en demeure pas moins que l'ordre social dans son ensemble ne saurait exister sans aucune forme de pouvoir. Eucken rappelle le rôle essentiel du pouvoir dans la société puisque « sans positions de pouvoir (*Machtpositionen*) il ne peut y avoir de vie sociale, parce que l'autorité est nécessaire pour toute vie en communauté, que ce soit dans l'État ou dans l'entreprise » (1951, p. 38). Et une fois encore, Eucken évoque être face à un véritable « dilemme de politique économique » (*ibid.*) : le pouvoir est tout à la fois socialement indispensable à la réalisation d'une société libre (Hensel, 1966, p. 131), mais il en est également la principale menace.<sup>43</sup>

En un sens, Eucken contourne cette difficulté en passant de la notion de « pouvoir (*Macht*) » à celle « d'autorité (*Autorität*) ». Ce glissement sémantique est crucial dans la compréhension de la politique économique ordolibérale, et en particulier des institutions à même de mener cette politique. L'autorité peut être

---

<sup>43</sup> Notons que cette lecture reconduit celles que nous avons développé au chapitre 2.2, relativement à la notion de planification individuelle dans l'économie d'échange ainsi qu'au chapitre 3.1, où l'instinct de pouvoir était fondateur des rapports marchands tout en pesant comme la principale menace à un économie d'échange saine.

définie comme *l'expression légitime du pouvoir* dans le cadre organisationnel de structures hiérarchiques.<sup>44</sup> L'autorité de l'État, de la Banque Centrale, de l'Office de contrôle de la concurrence ou de l'entrepreneur (au sein de l'entreprise) et même de syndicats de travailleurs, n'est certainement pas remise en cause par le discours ordolibéral. Au contraire, le pouvoir légitime est une condition nécessaire à la réalisation de l'ordre concurrentiel. Lui-même objectif et mesure de l'exercice du pouvoir économique par l'intermédiaire du système de prix :

Dans l'ordre concurrentiel (*Wettbewerbsordnung*), le pouvoir économique (*Wirtschaftliche Macht*) ne devrait exister que dans la mesure justement nécessaire à maintenir cet ordre concurrentiel. En vue de mettre en œuvre leurs plans économiques individuellement envisagés, la gestion quotidienne des ménages et des entreprises exige un pouvoir économique. Certes, il est vrai que dans l'ordre concurrentiel, un tel pouvoir économique est soumis au nécessaire et strict contrôle quotidien du mécanisme des prix. (Eucken, 1949b, p. 238)

Pour Eucken, la question du pouvoir économique exercé par des individus n'est à ce sens plus problématique, le mécanisme des prix en contrôle presque automatiquement l'usage légitime. Mais le pouvoir économique exercé par des institutions pose à son sens un problème de nature quelque peu différente. Eucken poursuit la réflexion entamée au paragraphe précédent :

Cependant, une Banque centrale (*Zentralnotenbank*) qui a le privilège exclusif d'émettre des billets de banque exerce également un pouvoir économique, ce qui soulève l'épineux problème de son contrôle. Mais cette formation de pouvoir (*Machtbildung*) est également créée dans le but de faire fonctionner l'ordre concurrentiel, en créant l'ordre monétaire (*Geldordnung*) adéquat. (Eucken, 1949b, p. 238)

Dans cet extrait, Eucken donne donc à voir deux formes d'exercice légitime du pouvoir économique : celui des individus, limités par le mécanisme de prix concurrentiels, et celui des institutions dans une logique externe au fonctionnement du marché : ici la Banque Centrale. La question de la limite et de l'encadrement du pouvoir des institutions se pose nécessairement et nous verrons par la suite

---

<sup>44</sup> Eucken se détache ici du vocabulaire wébérien classique, bien que la signification soit pourtant assez proche : puisque Weber parle d'autorité (*Herrschaft*) comme d'une « domination légitime » (Dockès, 1999, p. 83).

comment les ordolibéraux tentent d'y apporter des éléments de réponse. Dans la pensée ordolibérale, le problème est donc moins d'empêcher l'État (ou toute autre institution) de contrevenir à la liberté des agents, laquelle serait naturellement présente, que de rendre possible l'exercice de cette liberté au moyen d'une autorité qui s'exerce en vue de minimiser l'existence du pouvoir économique illégitime, ou arbitraire.

De fait, la politique économique est également une forme de pouvoir légitime, distinct des institutions, qui s'exerce de façon extérieure à la coordination entre agents. Leonhard Miksch précise que dans ce cas c'est le caractère arbitraire de la politique économique qui est pertinent – une évaluation objective dont on peut estimer qu'elle semble bien difficile. Pour Miksch, la question est donc toujours d'être en mesure d'évaluer si chaque usage du pouvoir est légitime (non arbitraire) ou non (arbitraire) :

Toute politique économique est une coordination externe, mais toute coordination externe ne se résume pas à la politique économique. La coordination externe est toujours fondée sur le pouvoir (*Macht*). Nous ne dirons pas comme Jacob Burckhardt<sup>45</sup> que tout pouvoir est mauvais en soi. Mais tout pouvoir qui est arbitraire (*Willkür*), ou peut le devenir, est mauvais. (Miksch, 1950a, p. 45-46)

Si la liberté de choix du consommateur est primordiale, elle n'est donc pas pour autant absolue. Puisqu'elle est toujours circonstanciée aux règles d'application qui sont définies ultimement par la politique économique :

La liberté du consommateur existe, mais pas la liberté de choisir comment définir les règles du jeu (*Spielregeln*) ou les formes (*Formen*) du processus économique. C'est précisément le champ de la politique de l'ordre (*Ordnungspolitik*). (Eucken, 1949b, p. 227)

La section suivante aborde plus en détail le contenu des politiques économiques ordolibérales – ou *Ordnungspolitik* – en vue de résoudre la *Question sociale*. Notre objectif est de souligner dans quelle mesure la politique économique repose effectivement sur l'exercice d'une forme pouvoir, perçu comme légitime par les

---

<sup>45</sup> Eucken (1940c, p. 479) avait déjà fait valoir la référence à la même idée du philosophe suisse et témoigne, si ce n'est de l'influence de Eucken sur Miksch, du partage de référents communs.

ordolibéraux, en vue d'en rendre inopérant un autre, le pouvoir économique privé des agents.

## B. Le principe fondamental de la politique économique

### (i) Vers un « interventionnisme libéral » ?

La nomenclature de politique économique ordolibérale constitue une ambitieuse tentative de fournir une boussole permettant à l'État de piloter l'économie en prévenant tout risque de basculement vers une direction planifiée. Ces recommandations normatives sont orientées vers la réalisation d'un ordre social particulier, fondé sur l'ordre concurrentiel dans la sphère économique. L'accent est mis sur les conditions institutionnelles (constitutionnelles) qui sont essentielles à la mise en place de cette économie de marché libérale. Cette politique économique n'est réalisable que par la main très visible d'un État fort. Elle autorise à définir l'ordolibéralisme comme un « interventionnisme libéral (*Liberale Interventionismus*) », selon la formule de Rüstow (1932, 1942, p. 281). Promoteur de l'intérêt général, l'État est l'acteur indispensable, garant du fonctionnement de l'économie de marché libérale :

Un État fort et indépendant est la condition première dans tous les cas, mais l'intervention de celui-ci doit être restreinte à son strict et indispensable minimum ; et ne doit pas être en opposition au fonctionnement du mécanisme de marché ou perturber la structure du marché ; il doit, au contraire, les maintenir. (Rüstow, 1942, p. 281).

La formulation de Rüstow est, en un sens, trompeuse. Car il se trouve que ce minimum d'intervention repose de fait sur « un ample programme de rigoureuse politique économique positive, avec une liste importante de tâches à accomplir », comme le précisera Röpke (1944a, p. 65). Mais « une politique qui ne soit jamais tentée de dépasser les limites qui lui sont assignées par un interventionnisme conforme » (Röpke, 1942b, p. 299) : c'est là tout l'enjeu de la politique ordolibérale dans sa dichotomie entre pouvoir et autorité.



## (ii) La réalisation d'un système de prix de concurrence

La possibilité d'apprécier si une mesure de politique économique est en adéquation avec les principes libéraux sur lesquels est bâti l'ordre concurrentiel repose sur un principe fondamental, et dont la valeur est interprétative, plutôt que substantive :

La réalisation d'un système de prix fonctionnel de concurrence complète (*vollständiger Konkurrenz*) est le critère essentiel de toute mesure de politique économique. *C'est le principe fondamental du droit constitutionnel économique (wirtschaftsverfassungsrechtliche) [ou constitution économique].* (Eucken, 1949b, p. 232).

Eucken nous donne ici à voir que le principe théorique fondamental d'une économie d'échange, incarnée par le mécanisme de prix concurrentiel, en vient à être incorporé à la constitution économique, donc comme critère normatif de l'action étatique en matière de politique. Dans la même veine, les interventions sont donc *conformes* au sens de Röpke lorsqu'elles respectent « la structure interne de notre système économique [laissant] le mécanisme de marché intact et [atteignant] leurs objectifs non pas en contrevenant aux règles de ce mécanisme, mais en s'appuyant sur elles » (1936a, p. 195).<sup>46</sup> Toute intervention susceptible de détourner (à court comme à long terme) le système de prix effectif des résultats d'un système de prix concurrentiel théorique sera abandonnée. Derrière cette idée tient la volonté ordolibérale que « l'effet qu'exerce l'influence du gouvernement sur le processus doit être neutre » (Böhm, 1966, p. 57).

---

<sup>46</sup> Röpke met en garde l'État contre toute sur-intervention de sa part en rappelant que ce n'est pas parce qu'une action est *conforme* (au fonctionnement du marché) qu'il faut nécessairement en user, puisque « la conformité est simplement une condition nécessaire, non une condition suffisante, pour une intervention à effectuer ; elle indique l'instrument le plus approprié, mais non pas le but lui-même » (1944a, p. 68). À titre d'exemple, il propose comme interventions *conformes* la politique douanière, la dévaluation monétaire, une politique de redistribution mesurée, la nationalisation ou encore le jour de repos le dimanche. En opposition, il rejette catégoriquement le contrôle des devises, les politiques de quotas à l'importation ou contrôle des échanges, les fixations de prix ou les accords de compensation (*clearing*) puisque chacune de ces mesures s'avère « susceptible d'engendrer une chaîne de répercussions menant à toujours plus d'interventions radicales, jusqu'à ce qu'on arrive en bout de chaîne à une économie de pur collectivisme » (1936c, p. 337). Sur la distinction conforme / non-conforme, voir Röpke (1936a, p. 195, 1940, p. 268, 1942b, p. 206-208).

Ce principe de base doit être entériné par la constitution économique, définie « comme une décision politique générale qui montre comment la vie économique des nations doit être structurée » (Böhm, Eucken, & Großmann-Doerth, 1936b, p. 24). Elle représente la pièce maîtresse d'un cadre juridique plus large, celui de la constitution politique.<sup>47</sup> La constitution économique regroupe prioritairement des principes de droit privé, en vue de réglementer les relations entre personnes (physiques et morales), dont les rapports de marché sont partie intégrante (Rabault, 2016b, p. 206; Walther, 2016, p. 110).

Ce principe interprétatif est une réponse directe aux diverses politiques dont les ordolibéraux sont témoin tout au long de la période du premier XX<sup>e</sup> siècle (plein-emploi et relance par la demande, planification, fixation des prix et rationnement). L'instabilité et l'aspect non opérant du système de prix qui résulte de telles politiques sont perçus comme une aggravation de la QS, non comme un moyen de sa résolution. La recherche d'un système de prix de concurrence est le principe qui permet d'unifier et d'assurer la cohérence des mesures politiques : mais quel type de mesures politiques autorise ce critère séminal ? Peut-on se contenter de fixer certains principes généraux, ou conditions institutionnelles, pour s'assurer de la fonctionnalité de l'ordre concurrentiel ? Ou bien est-il nécessaire de corriger, par des interventions ciblées, le fonctionnement des marchés ?

### Section 3. Contenu et application de la politique économique

#### A. Politiques économiques sur le *cadre* et dans le *processus*

Dans les pages qui suivent, on verra que le discours ordolibéral appuie ses politiques économiques sur une dualité qui lui est essentielle : la séparation entre le cadre (la forme) et le processus de l'économie. Le cadre, ou les règles du jeu économique, est sujet à une politique économique basée sur ce que les ordolibéraux nomment les principes constitutifs. Par contraste, le processus représente les mouvements des agents économiques à l'intérieur des limites fixées par les règles, et nécessite des corrections au moyen de principes régulateurs.

---

<sup>47</sup> En ce sens, l'approche de la politique économique ordolibérale par la constitution peut être lue comme contribution à la recherche kantienne, plus générale, d'une « constitution politique parfaite » (Kant, 1784a, p. 14-16).

Économie réelle	Cadre (règles du jeu)	Processus (mouvements dans le jeu)
Politique économique ordolibérale	Principes constitutifs	Principes régulateurs
Politique économique contemporaine	Règle / Structure	Discrétion/ Conjoncture

Fort de cette dualité, les politiques économiques ordolibérales sont ventilées en deux catégories : d'un côté les principes constitutifs (*Konstituierenden Prinzipien*), visant à organiser le cadre structurel de l'économie (ou forme) ; de l'autre des principes régulateurs (*Regulierenden Prinzipien*), qui ont à voir avec le processus interne de l'économie – en s'abstenant d'en prendre la direction :

Quelle doit être la nature de l'activité de l'État ? La réponse tient dans le fait que l'État doit influencer les formes (*Formen*) de l'économie, mais non pas diriger lui-même le processus économique [...]. Planification (*Planung*) des formes par l'État – oui ; planification étatique et contrôle du processus économique – non. Le point essentiel est de reconnaître la différence entre forme et processus, et d'agir en conséquence. (Eucken, 1951, p. 95-96)

Les premiers (principes constitutifs) sont à dominante juridique,<sup>48</sup> tandis que les seconds (principes régulateurs) autorisent des actions économiques à proprement parler. Le cadre de l'économie repose sur une « conception minutieuse des fondements constitutionnels (*Verfassungsgrundlagen*) » (Miksch, 1948, p. 334). C'est un champ propre à l'État qui englobe la totalité des règles nécessaires au fonctionnement d'une économie de marché libérale. Elles constituent en somme « les bases, pour l'essentiel "libérales", de notre système juridique » qui « forment le cadre indispensable de notre système économique » (Röpke, 1940, p. 124). *A contrario*, le processus désigne le niveau infra-constitutionnel, c'est le domaine de l'initiative et de l'activité individuelles (Bilger, 1964, p. 174) ; c'est-à-dire celui de la

---

<sup>48</sup> Les différents domaines du droit qui concernent directement l'offre productive vont être orientés afin de satisfaire au principe premier (droit de propriété, droit des contrats, droit des sociétés *etc.*). Comme il s'agit fondamentalement de retranscrire les résultats de l'économie politique en langage juridique, le fonctionnement de la "société de droit privé" (*Privatgesellschaft*) est primordial pour la pérennité de l'économie de marché (Böhm, 1966, p. 53-54). Certaines lois vont en effet jouer sur la régulation de la production, c'est le cas par exemple du droit immobilier, du droit administratif et même du droit de la famille (Böhm, Eucken, & Großmann-Doerth, 1936b, p. 24).

coordination entre agents à l'intérieur d'une économie de marché (que l'ordolibéralisme souhaite assujettie aux règles de la concurrence).

Dans sa formulation des principes constitutifs et régaleurs, Eucken signale s'appuyer sur trois ouvrages en particulier : les travaux de Böhm (1933) et de Miksch (1937b) – cités précédemment<sup>49</sup> –, mais également une référence extérieure, *La politique économique pour une société libre (Economic policy for a Free Society)* de Henry C. Simons (1948).<sup>50</sup> Considérons plus en détail le contenu de ces deux volets de la politique économique ordolibérale.

### (i) Les principes constitutifs

Dès la fin des années quarante, Eucken (1949a) formule concrètement ses principes en vue de la mise en œuvre de l'ordre concurrentiel en Allemagne fédérale.<sup>51</sup> Contrairement à l'usage ou à la façon dont elles sont souvent analysées aujourd'hui (*cf.* l'introduction générale), les politiques économiques ordolibérales constituent moins des recettes à caractère systématique que le fruit d'une réflexion critique et historique du cas particulier de l'Allemagne. Dans ce texte, Eucken insiste sur cinq principes constituants (*Konstituierenden Prinzipien*), lesquels seront repris dans ses *Principes de politique économique* (1952, p. 254-291) :

- K. a) Le primat de la stabilité monétaire
- K. b) Le libre accès au marché
- K. c) Le droit à la propriété privée
- K. d) Le droit contractuel
- K. e) La responsabilité des entreprises

Pris dans leur généralité, ces principes de bases semblent en fait assez classiques au sein de la tradition libérale. Mais la signification que Eucken leur accorde mérite

---

<sup>49</sup> Sur la question de sa conception de l'économie d'échange ou du traitement pratique du monopole, Eucken mentionne également d'autres auteurs ordolibéraux : respectivement Stackelberg (1934b, 1948) et Röpke (1937, 1942b, 1944a) ; *cf.* chapitre 2.

<sup>50</sup> Sur Simons et les ordolibéraux, *cf.* Ekkehard A. Köhler et Stefan Kolev (2013).

<sup>51</sup> L'article *Die Wettbewerbsordnung und ihre Verwirklichung*, publié dans le deuxième volume de la revue *ORDO* a été récemment traduit en anglais (voir Eucken, 1949b). Référence est faite ici à la version anglaise, bien que la traduction soit réalisée à partir des deux versions. Si nous abordons ici le contenu de façon un peu abstraite, c'est parce que nous revenons sur les discussions du cas appliqué de la RFA au chapitre 5, par exemple relativement à l'inflation réprimée des années 1945-48.

une analyse détaillée. Eucken signale en effet que « certains des principes tels que la liberté de contracter, la responsabilité ou la propriété privée ont été développés par des philosophes et des juristes comme des principes purement juridiques, pratiquement comme des principes du droit naturel » (1952, p. 290). Mais c'est dans l'optique de prendre radicalement ses distances avec une telle lecture que Eucken poursuit l'explication de la lecture ordolibérale des grands principes juridiques du libéralisme :

Il ne s'agit pas d'un dogmatisme juridique pas plus que de principes du droit naturel. [...] L'ordonnement (*Ordnungszusammenhang*) qui nous intéresse ici n'émane pas du droit naturel ni d'un plan supérieur d'axiomes dogmatiques. Par exemple, l'exigence de mise en place de la propriété privée est souvent déduite de la nature de l'homme et est justifiée en tant qu'impératif du droit naturel. Ce n'est pas le cas ici. La propriété privée s'avère – avec les autres principes – indispensable afin de constituer l'ordre concurrentiel. (Eucken, 1952, p. 290)

Mal pensé, chaque principe de droit peut être accaparé par des groupes de pouvoir, et utilisé en vue de favoriser la concentration industrielle des entreprises. *In fine*, c'est encore la possibilité de concentration du pouvoir économique sous la forme de cartels ou de monopole qui inquiète les ordolibéraux et qui oriente la discussion de ces principes.

Le contrôle de l'inflation est une priorité ordolibérale (K. a). Néanmoins, on ne trouve aucun objectif chiffré, ou règle systématique, d'une "cible" d'inflation. Une monnaie instable perturbe le mécanisme concurrentiel d'allocation, mène à une disproportion des structures productives et bouleverse la distribution du revenu. Plus grave dans la perspective de la gestion étatique de l'économie, la destruction d'un système de prix efficace par l'inflation requiert une intervention de l'État dans la direction du processus économique. Il doit commencer à gérer l'offre de monnaie, à imposer certains quotas et prix des marchandises. De telles interventions mènent l'économie libérale sur une autre voie, celle de l'interventionnisme et de la planification. La direction de la politique monétaire est vraisemblablement la plus complexe de toutes de ce point de vue : la difficulté d'en

saisir les facteurs pertinents à un moment donné, la pression des opinions et des intérêts particuliers sont mis en cause par Eucken (1952, p. 257).<sup>52</sup>

En vue de pallier ces apories, les ordolibéraux sont à la recherche du système qui assure une valeur stable à la monnaie. Ce qui peut être assuré selon eux par un système plus automatique (c'est-à-dire par les règles). À ce titre, le système d'étalon-or (*Goldwährung*) – dont Friedrich Lutz s'est fait le principal tenant (voir en particulier Lutz, 1935, 1949a) – semble aux ordolibéraux le plus sûr moyen afin d'approcher une monnaie neutre (Miksch, 1948, p. 325), dans une perspective internationale.

En ce qui concerne l'équilibre du marché national, un monopole d'émission de la monnaie (*Geldschöpfungsmonopol*) est justifié, mais mérite d'être mis en relief au regard du développement historique puisque « tout monopole économique peut être utilisé abusivement » (Miksch, 1948, p. 324). Pour Miksch, il y a un cas particulier dans le système monétaire : celui de l'existence d'un « monopole qui n'est pas réellement un monopole, le monopole métrique (*metrische Monopol*) » (*ibid.*). Miksch distingue entre deux types de monopoles de la création monétaire, retombant sur la dichotomie théorique des formes de marché fixée par Eucken :

Dans le *monopole économique de création monétaire*, le détenteur du monopole détermine la masse monétaire (*Geldmenge*), qui cependant, s'il s'agit de métal, est contrainte par certaines limites. Dans le *monopole métrique de création monétaire*, le détenteur du monopole détermine seulement les modalités et certains éléments d'agencements techniques, alors que la masse monétaire résulte des résolutions des sujets économiques et est donc soumise à la loi des grands nombres. *Le monopole métrique est donc partie prenante de la forme de marché de concurrence complète (vollständigen Konkurrenz). Il est en conformité avec la loi générale de la concurrence.* (Miksch, 1948, p. 325)

Le monopole métrique dont parle Miksch peut être interprété comme le moyen de prémunir le monopole d'émission de la monnaie de la critique ordolibérale qui s'exerce à l'encontre de la concentration du pouvoir économique des monopoles d'offre et de demande. La question des règles et du monopole d'émission

---

<sup>52</sup> Eucken note également que le développement du système bancaire, de la liquidité et de la propension à accorder des prêts, est l'une des conditions *sine qua non* de la révolution industrielle mais que ce phénomène est en même temps la cause essentielle de l'instabilité monétaire chronique qui frappe les pays européens depuis la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (1952, p. 258).

monétaires est d'ailleurs très disputée au sein même des différents libéralismes économiques : il n'est que de se placer dans la perspective du débat entre *Currency school* et *Banking school* du début du XIX<sup>e</sup> siècle pour s'en convaincre. Débat auquel Eucken fait d'ailleurs explicitement référence (1940b, p. 169).

Pour Eucken, la concurrence est impérative dans le domaine des services et des prêts bancaires bien que « sur la création monétaire, l'État (*Staat*) doit exercer un droit de contrôle crucial » (Eucken, 1946e, p. 46, 52). Vision qui aboutit dans la séparation des activités de prêts privés et des activités de création monétaire : contre l'octroi de crédit à tout va, car il favoriserait la concentration et les positions de pouvoir, la propagation des contrôles externes et *in fine* de la planification (Miksch, 1948, p. 337). Les réflexions ordolibérales s'appuient sur le plan Chicago – lui-même inspiré du *100% Monnaie* d'Irving Fisher (1935) – et dont Henry C. Simons (1936, p. 4-5) s'est également fait l'un des principaux promoteurs. Ce qui est perçu par les ordolibéraux comme une mise à jour du programme de Ricardo et de la *Currency School* (Eucken, 1946e, p. 54-55; Lutz, 1936, p. 86).<sup>53</sup>

Le libre accès au marché (K. b), ou principe de marchés ouverts (*Offene Märkte*), vient directement traduire l'une des exigences techniques ordolibérales à la définition théorique de la concurrence complète.<sup>54</sup> En pratique, renforcer l'ouverture des marchés ne consiste pas seulement en une politique négative – de l'État contre lui-même – de suppressions des barrières au commerce international (embargos, quotas, douanes ou privilèges nationaux), mais il est surtout indispensable d'empêcher que de telles pratiques soient mises en place par les acteurs privés eux-mêmes. Eucken interroge : « quel est l'intérêt d'une liberté de commerce décrétée officiellement par l'État si la politique des groupes de pouvoir (*Machtgruppen*) l'abolit en pratique ? » (1952, p. 267). De ce fait, l'État doit être

---

<sup>53</sup> Notons à cette étape que la Banque Centrale, dans la conception ordolibérale (Eucken, 1952, p. 264), n'est pas une autorité indépendante dans le sens où le sera la Banque Centrale Européenne. Dans une perspective historique plus longue, le passage d'une monnaie comme instrument fondamental de la politique économique proactive à la monnaie comme cadre de régulation et d'harmonisation s'est vraisemblablement imposée dans la mise en place de la monnaie unique européenne (Rabault, 2016c, p. 25). Dire dans ce cadre que la monnaie est analysée « comme une institution » (Rabault, 2016a, p. 80) n'est pas fondamentalement erroné bien que les analyses ordolibérales paraissent aux antipodes des recherches qui peuvent être celle de l'école des conventions.

<sup>54</sup> Eucken est à ce titre bien plus préoccupé par ce qu'on appelle en termes contemporains la libre entrée que par la libre sortie du marché.

également attentif à tous les cas de politique anticoncurrentielle préventive, comme les rabais de fidélité, les contrats exclusifs ou la publicité.

Le cas particulier de la discussion ordolibérale relative au rôle de la législation des brevets (*Patentrecht*) dans l'économie de marché offre un exemple archétypal du préjudice que peut causer une législation fautive (Eucken, 1949, p. 233, 236; Röpke, 1942a, p. 157, 303). Sceptique sur les avantages allégués des brevets (promotion du progrès technique et protection de l'invention), Eucken insiste sur le fait que les brevets ont permis « le renforcement de la formation de monopoles et de la concentration », car ils permettent de « restreindre la quantité de biens offerts » (1952, p. 268). Eucken prend l'exemple de brevets dans le domaine des télécommunications (*Telefunken-Patente*) et surtout de l'industrie chimique (*Benzo-Purpurin-Patent*) pour asseoir son argumentation sur des cas concrets de cartellisation importante. Reste à savoir dans quelle mesure les brevets sont effectivement, si ce n'est la cause unique, au moins l'une des forces encourageant à la concentration dans ces cas.<sup>55</sup> À travers la grille de lecture ordolibérale, les brevets représentent le véhicule de la formation de pouvoir économique illégitime. En conséquence, Röpke souhaite, tout comme Eucken, remplacer les brevets (qui établissent de fait des monopoles) par des licences obligatoires, soit des indemnités dues à l'inventeur (1942b, p. 303). Comme l'indiquent Robert Van Horn et Matthias Klaes (2010), la position contre les brevets est caractéristique de certains économistes libéraux, notamment américains tels Henry C. Simon ou Frank Knight, positions qui s'inverseront ensuite à Chicago (notamment Stigler) à la faveur d'une défense des brevets.

La défense du droit à la propriété privée (K. c), un des principes fondateurs de la pensée libérale doit lui aussi être interprété dans une perspective particulière à l'ordolibéralisme. Au regard de la philosophie de l'Histoire ordolibérale, la propriété privée a permis aux monopoles « d'exercer leurs pouvoirs (*Macht*) à l'encontre des travailleurs, des clients et des concurrents » (Eucken, 1952, p. 273). *A priori*, Eucken n'accorde pas de valeur particulièrement positive à la propriété privée, car c'est au regard du fonctionnement d'ensemble du processus économique qu'il est possible d'évaluer si la propriété privée acquiert une portée économique et sociale désirable et ne représente pas un abus, un détournement :

---

<sup>55</sup> Sur l'analyse de Eucken vis-à-vis des brevets, voir Manuel Wörsdörfer (2012b).



La question essentielle est de savoir si les formes de marché (*Marktformen*) et le système monétaire peuvent être réalisés de manière à ce que “l’exploitation” (*Ausbeutung*) soit impossible, que la concentration du pouvoir (*Vermachtung*) soit impossible et l’équilibre du processus global préservé. En d’autres mots : *la propriété privée peut-elle devenir un instrument économique et social utile de la structure de l’ordre (Ordnungsaufbaus) de la société ?* (Eucken, 1952, p. 273)

Dans la perspective ordolibérale, la relation entre propriété privée et ordre concurrentiel est circulaire. Indispensable pour l’exercice des droits de propriété afin d’acquérir les biens-capitaux en vue de répondre à la demande des consommateurs, la propriété privée dans un système qui n’est pas concurrentiel a un effet que Eucken estime « antisocial (*unsozial*) » (1952, p. 274-275).<sup>56</sup>

Dans le même ordre d’idée que le droit à la propriété privée, le principe de liberté de contrat (K. d) mérite également d’être analysé comme principe neutre. Dans la mesure où il est une condition de l’ordre concurrentiel dont l’exercice par des groupes peut pervertir l’usage. Le contrat devient alors un outil de guerre économique, un « instrument exquis de domination des individus », pour reprendre une formule de Böhm (1961, p. 40).

Enfin, la responsabilité (*Haftung*) civile et commerciale des entreprises (K. e) constitue le dernier principe constitutif. Face à la propagation des sociétés anonymes, ou par action (*Aktiengesellschaft*), et des sociétés à responsabilité limitée (*Gesellschaft mit beschränkter Haftung*), Eucken remarque que « la responsabilité, c’est-à-dire la possibilité de saisir les biens d’un débiteur » se trouve largement mis en défaut (1952, p. 279). Néanmoins, Eucken ne recommande pas directement la suppression de ces formes juridiques d’entreprises. Le plus important, c’est que la possibilité de faire faillite et d’endosser la responsabilité des pertes doit demeurer une menace crédible : il en va du bon fonctionnement de l’ordre économique global (Eucken, 1952, p. 281; Röpke, 1942b, p. 121).<sup>57</sup> Car d’après Eucken, la responsabilité

---

<sup>56</sup> L’article 14 [Propriété, droit de succession et expropriation] de la constitution allemande – ou loi fondamentale – de 1949 qui stipule que « propriété oblige : son usage doit contribuer en même temps au bien de la collectivité » ; peut être interprété dans cette optique. Malgré la proximité entre certaines idées ordolibérales et le contenu de la Loi fondamentale (voir Constantinesco, 1960), il semble néanmoins que l’influence concrète des ordolibéraux dans le domaine législatif soit postérieure (Rabault, 2016a, p. 85).

<sup>57</sup> Le critère de responsabilité doit également être replacé dans le contexte de la question des motivations et de l’initiative. Par exemple, l’étude sur cinq années réalisée par Adolf A. Berle et Gardiner C. Means (1932) sur plus de deux cent des grandes entreprises

commerciale a le mérite « d'exercer un effet prophylactique (*prophylaktisch*) en contrevenant à la liquidation et au gaspillage du capital parce qu'elle motive une meilleure analyse du marché », basée sur un examen rigoureux des coûts (1952, p. 280) qui contrevient ainsi à la concentration économique basée sur des motifs économiques erronés.<sup>58</sup>

Ces cinq principes constitutifs dessinent « l'ensemble des contraintes » (Grosseckler, 1989, p. 43), ou « règles du jeu » de l'action étatique et individuelle. Eucken insiste, ces principes ont du sens s'ils sont pensés comme un ensemble cohérent et solidaire (1952, p. 289). Si l'application assidue des cinq principes constitutifs est une condition *nécessaire* pour minimiser l'existence potentielle de structures monopolistiques de pouvoir et rendre possible l'ordre concurrentiel (résoudre la QS), elle n'en est néanmoins pas une condition *suffisante*.<sup>59</sup> En complément est donc exigée une politique économique basée sur des principes régulateurs, objets de la sous-section suivante.

## (ii) Les principes régulateurs

Les principes régulateurs (*Regulieren Prinzipien*) sont conçus en réponse aux imperfections inhérentes à une économie d'échange. Ils recouvrent quatre domaines d'action, également amendés par Eucken dans ses *Principes* (1952, p. 291-304)<sup>60</sup> :

---

industrielles des États-Unis en arrivait aux mêmes conclusions relativement aux modifications dans la forme de propriété des entreprises.

<sup>58</sup> Notons que l'analyse de Walter Eucken, tout comme celle de Röpke, se font ici par comparaison directe entre un système concurrentiel et un système administré tel que l'Allemagne a pu le connaître de 1936 à 1948 (voir Eucken, 1952, p. 282).

<sup>59</sup> Dans ses *Fondements*, Eucken remarquait déjà que de fortes positions de pouvoir peuvent également être formées au sein même de l'économie d'échange (1940b, p. 263-264). Comme il est précisé au chapitre 2.3.

<sup>60</sup> La question de savoir si cette approche ordolibérale a justement joué un rôle dans la définition de l'approche moderne de la politique économique reste ouverte. Aujourd'hui par exemple, la politique économique peut être défini comme « l'ensemble des interventions publiques visant à établir les institutions d'une économie de marché, à réguler son fonctionnement ou à corriger ses effets » (Pisani-Ferry, 2006, p. 871). Par confrontation, les principes constitutifs (K. a-e) tendent à « établir les institutions d'une économie de marché », là où les principes régulateurs consistent à « réguler » (R. 1) et « corriger » (R. 2-4).

- R. 1) Contrôle des structures de marché monopolistiques
- R. 2) Politique sociale redistributive
- R. 3) Contrôle des effets néfastes (externalités)
- R. 4) Contrôle des réactions anormales de l'offre

Eucken le reconnaît, « l'ordre concurrentiel *a* des défauts (*Mängel*) » (1952, p. 300). Il signale deux types de difficultés afin de justifier l'existence de principes régulateurs. Se borner à sécuriser le cadre juridique des marchés ne prévient pas totalement l'apparition d'entreprises monopolistiques. Par ailleurs, même lorsque la concurrence complète règne sur un marché, certaines défaillances peuvent apparaître :

Le respect strict des principes constitutifs ne peut pas empêcher certaines formes étrangères au système au sein des ordres concurrentiels (*Wettbewerbsordnungen*) concrets [R. 1]. De plus, et non moins important : même si la concurrence complète (*vollständige Konkurrenz*) est réalisée, elle contient des faiblesses et des défauts qui nécessitent une correction [R. 2-4]. (Eucken, 1949b, p. 238, 1952, p. 291)

Remontons du dernier, au premier principe. Lorsqu'il mentionne le contrôle des réactions anormales de l'offre (R. 4), Eucken pense en particulier au marché du travail sur lequel des salaires insuffisants peuvent se former. Ce à quoi il entend répondre par « la fixation d'un salaire minimum (*Minimallöhnen*) » (1952, p. 304). Nous verrons plus tard que le rôle des syndicats est à cet effet perçu de manière positive par les ordolibéraux, car une main-d'œuvre inorganisée serait dans une position de négociation trop défavorable vis-à-vis de l'employeur.

Le principe (R. 3) de Eucken peut être ramené à la prise en compte des externalités négatives (Grossekettler, 1994, p. 16, 18; Möschel, 2001, p. 11), bien qu'il n'utilise pas explicitement ce terme.<sup>61</sup> En parlant de principe de « calcul économique (*Wirtschaftsrechnung*) », Eucken entend la « prise en compte des répercussions que les plans économiques individuels, et leur mise en œuvre,

---

<sup>61</sup> Associé aux travaux de Arthur C. Pigou, le concept d'externalité est forgé dans la littérature de la fin des années cinquante. Il convient de remarquer que dans le contexte d'entre-deux-guerres et de tout juste après 45, la littérature consacrée aux externalités (voir Mishan, 1971) était largement considérée comme une mise en question « exceptionnelle et non-importante » (Scitovsky, 1954, p. 1954) à l'intérieur des propriétés d'efficacité de l'équilibre théorique, et à ce titre n'était pas véritablement perçue comme une problématique pertinente pour la politique économique (*cf.* Medema, 2015).

peuvent avoir au niveau des données économiques globales (*gesamtwirtschaftlichen Daten*) » c'est-à-dire des « répercussions qui ne se feront pas sentir dans leur propre domaine de planification (*Planungsbereich*) de la gestion individuelle » (1952, p. 301). Comme Röpke, Eucken considère que le coût social relativement aux conditions d'hygiène et de santé des travailleurs, ainsi que les répercussions sur l'environnement du processus de production de certaines entreprises, méritent un encadrement.<sup>62</sup> Tout en veillant à ne pas contrevenir à l'effort de concurrence des entreprises, Eucken (1952, p. 303) mentionne qu'une « police commerciale (*Gewerbepolizei*) » doit par exemple veiller à ce que les dommages qu'une usine de soude peut impliquer pour les ménages et les entreprises environnantes soient pris en considération, par exemple par des règlements de certaines branches de l'industrie.

Le principe (R. 2) de politique du revenu (*Einkommenspolitik*) mérite une discussion approfondie, car il contient des précisions importantes en vue de positionner l'ordolibéralisme au sein des politiques libérales. Eucken défend l'impôt progressif (*Steuerprogression*) dans l'objectif d'une distribution plus juste (1952, p. 300-301). Dans la même ligne, Röpke « considère comme objectivement juste le principe de la progression fiscale » et en particulier « l'impôt progressif sur les successions » (1944, p. 147, 256). L'ambition est d'égaliser les conditions de départ et d'empêcher la concentration des richesses sur plusieurs générations, facteur potentiel de concentration économique et donc de l'exercice du pouvoir.

Certes, pour Röpke une politique sociale d'augmentation des salaires et de baisse du temps de travail a des effets paradoxaux, puisqu'elle peut tendre à détruire les petites et moyennes entreprises en laissant seules les grandes capables de faire face à cette hausse des coûts (Röpke, 1942b, p. 293). Pourtant, l'urgence sociale impose que l'État ne reste pas totalement insensible au sort des plus démunis : « tant que nous aurons un prolétariat, cette politique sociale gardera, il est vrai, un certain champ d'activité limité, et beaucoup de travail intelligent peut encore être fait dans le domaine de la politique des salaires, du syndicalisme, de la protection ouvrière et des assurances sociales » (Röpke, 1942b, p. 295).<sup>63</sup> Une

---

<sup>62</sup> Méfiant vis-à-vis de l'exploitation privée des ressources naturelles, Röpke soutient que contre les principes marchands il est nécessaire de se prémunir de toute « exploitation rapace des trésors naturels » (Röpke, 1940, p. 291).

<sup>63</sup> Röpke expose cette recherche pour plus de justice dans la répartition de la façon suivante : « 1° le changement "organique" de la répartition du revenu par catégorie ; 2° le

politique de redistribution est envisageable sans forcément bouleverser le système des prix (inflation par la demande) et tant qu'elle est attentive à ne pas décourager l'investissement (Eucken, 1952, p. 301; Röpke, 1942b, p. 248). Si la politique sociale ordolibérale mérite une mention particulière au sein des (néo)libéralismes, par exemple vis-à-vis des autrichiens,<sup>64</sup> il convient de ne pas en exagérer la portée. On peut considérer que la politique sociale est toujours *secondaire* pour les ordolibéraux, dans le sens où la réalisation de l'ordre concurrentiel représente la première des politiques sociales.

On peut légitimement considérer que les réflexions ordolibérales manquent de précisions relativement au système d'imposition et de redistribution à mettre effectivement en pratique. Néanmoins, ces réflexions ne semblent finalement pas si éloignées, dans un contexte historique d'énonciation comparable, au constat général énoncé par Keynes dans ses *Notes finales sur la philosophie sociale à laquelle la théorie générale peut conduire*. En particulier lorsque Keynes indique qu'à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, « on peut justifier par des raisons sociales et psychologiques de notables inégalités dans les revenus et les fortunes, mais non des disproportions aussi marquées qu'à l'heure actuelle » (1936, p. 376). Si on peut estimer que c'est une faiblesse de ne pas s'attacher à une formulation plus précise, voire chiffrée, on peut tout aussi bien l'interpréter comme omission raisonnée de ces économistes. Dans une optique plutôt keynésienne d'une part, afin de laisser place à la délibération politique en vue de fixer des objectifs sociaux. D'autre part afin de laisser le degré de liberté nécessaire à l'analyse historique, politique et

---

changement de la répartition personnelle du revenu et 3° la correction de la répartition – hors de l'économie – du revenu » (1940, p. 248-251).

<sup>64</sup> En vue d'assurer à chacun la possibilité de participer au marché, ce qui revient à fournir un pouvoir d'achat à ceux qui ne peuvent travailler, la politique sociale est assumée par les ordolibéraux *ex post* comme *ex ante*. Leur conception de la justice sociale commutative (égalité des conditions de départ) se double donc d'une partie distributive. Cette dimension les dissocie nettement de l'approche hayekienne (voir Wörsdörfer, 2013b). C'est Alfred Müller-Armack, à travers son idée d'économie sociale de marché qui va le plus loin dans cette direction : « ni les *données sociales initiales* en amont du processus de marché, ni la *distribution des revenus* qui en résulte ne sont nécessairement en harmonie avec nos *normes sociales* et nos *concepts de justice* » (Müller-Armack, 1978, p. 327, italiques ajoutés). Sur la question de la distribution, les ordolibéraux semblent plus proches de la première génération de l'école autrichienne, en particulier Wieser et Böhm-Bawerk (Chaloupek, 2006).

institutionnelle qui doit être menée *in situ* et jugée dans chaque cas en fonction de conditions particulières : c'est à notre avis la perspective ordolibérale.<sup>65</sup>

Jusqu'à maintenant, nous avons remarqué que la politique économique ordolibérale, assise à la fois sur le cadre de l'économie comme dans le processus lui-même, s'attache à la réalisation d'un ordre concurrentiel dont l'objectif est « de combattre, au moyen de mesures positives, le mouvement de concentration (*Konzentrationsbewegung*) de l'industrie » (Eucken, 1952, p. 290). Eucken dit finalement peu de choses des trois derniers principes régulateurs qui viennent d'être précisés ici (R. 2-4), par comparaison avec le premier. Ce principe de contrôle des structures de marché monopolistiques (R. 1) représente la pièce maîtresse de la politique économique régulatrice. Il est indispensable afin de prévenir la formation, dans l'économie d'échange, de structures de marché qui diffèrent des structures concurrentielles et dont l'apparition ne saurait être annihilée par les seuls principes constitutifs. La place centrale qu'il occupe pour la bonne compréhension de l'économie politique ordolibérale mérite une attention particulière.

## B. Réglementation et régulation des structures monopolistiques

### (i) La mise en place d'un gendarme des marchés

En vue de lutter contre la concentration industrielle, les ordolibéraux vont moins favoriser des critères objectifs de taille (comme le nombre de travailleurs ou le montant global du capital) que considérer la politique des prix et les stratégies des entreprises. Pour prendre au sérieux la politique de la concurrence comme lutte contre les monopoles, alors l'existence d'une surveillance et de sanctions est indispensable. Lorsqu'une guerre des prix et/ou tout autre type de stratégies d'abus de position dominante sont avérées, trois réponses sont généralement débattues dans les écrits ordolibéraux pour y faire face : (i) dissoudre (*Auflösung*) le monopole, cartel ou situation d'entente ; (ii) nationaliser l'entreprise si le monopole est inévitable ou d'intérêt public ; (iii) maintenir le monopole (individuel ou collectif) sous contrôle d'un office indépendant.

---

<sup>65</sup> La thèse revient plus en détail sur cette question au chapitre 6, notamment par une mise en perspective de Keynes et des ordolibéraux.

Théoriquement, la première solution est idéale pour les ordolibéraux, précisément conforme à l'ordre concurrentiel (Eucken, 1952, p. 290; Lutz, 1956, p. 163). En pratique, elle est difficilement envisageable. Des conditions techniques peuvent prévenir cette difficulté, comme l'existence d'un monopole naturel.<sup>66</sup> Mais aussi des raisons sociales : elle pourrait rationner trop fortement l'offre sur certains marchés et avoir des conséquences socialement injustifiables (licenciements, pénuries, *etc.*).

Concernant la nationalisation (*ii*), il n'y a pas de position consensuelle parmi les auteurs ordolibéraux. Cette indécision peut s'expliquer par le fait que la nature de la propriété de l'entreprise (privée ou publique) n'est pas un critère déterminant au regard de la focale ordolibérale du pouvoir – le type de direction du processus économique l'est. Bien que, comme le soutienne Röpke, « la nationalisation n'est pas contraire à la logique de l'économie de marché » (1942b, p. 248),<sup>67</sup> Eucken insiste que « ni la nationalisation, pas plus que la prise de contrôle par la main d'œuvre ne peuvent résoudre le problème du monopole dans l'ordre concurrentiel » (Eucken, 1949b, p. 240). Bien qu'en théorie une solution de type "Ministre de la production" soit logiquement valide si elle est soumise aux préférences exprimées par les consommateurs (*cf.* chapitre 2), le *diagnostic historique* ordolibéral (*cf.* chapitre 3) interdit aux ordolibéraux d'envisager une telle solution en pratique, car elle représente une accumulation de pouvoir économique plutôt que sa disparition.

Ni dissolution ni nationalisation, pas plus que contrôle collectif du monopole par les travailleurs, les ordolibéraux optent pour la troisième solution : celle de la supervision par un office indépendant. Le contrôle des conditions effectives de la concurrence doit être pris en charge par un office du monopole (*Monopolamt*), composé d'experts économistes et juristes. Cet établissement doit être public (étatique), mais indépendant du pouvoir politique et de ses logiques de nomination (gouvernemental) ; en vue de se détacher des groupes d'influence venant du

---

<sup>66</sup> Classiquement, les ordolibéraux reconnaissent l'existence de monopoles naturels (services publics, transports, électricité, *etc.*).

<sup>67</sup> Dans un premier temps, Röpke s'oriente vers la nationalisation de l'ensemble des monopoles privés pour conserver uniquement des monopoles publics (1942b, p. 300). Mais dans son ouvrage suivant, on ne retrouve plus cette idée, la position apparaît comme moins radicale puisqu'il souhaite nationaliser seulement « si la surveillance officielle ne suffit pas » (1944a, p. 274).

secteur privé.<sup>68</sup> Fort de ce statut, les ordolibéraux estiment que l'office acquiert une autorité suffisante, tout en minimisant le risque d'en faire le vecteur d'un exercice délétère du pouvoir :

La supervision du monopole (*Monopolaufsicht*) doit être transférée à un office étatique du monopole. Dans l'optique de le soustraire à l'influence continûment dangereuse exercée par les intérêts partisans (*Interessenten*) – bien que ceux-ci soient affaiblis dans l'ordre concurrentiel –, l'office doit être indépendant et seulement soumis à la loi. Par exemple, il ne doit pas être un département du ministère de l'Économie, car il serait alors bien plus soumis à la pression des intérêts partisans. (Eucken, 1949b, p. 241)

L'office devient un acteur clef de l'économie de marché moderne, une institution de justice économique, véritable garde-fou d'une dynamique de concentration – trait fondamental du capitalisme du premier XX<sup>e</sup> siècle. D'ailleurs, l'office de contrôle de la concurrence est présenté par Eucken sous les traits d'une institution « tout aussi indispensable que la Cour suprême (*Oberste Gericht*) » (Eucken, 1949b, p. 241). En toute cohérence avec le constat des ordolibéraux relatif à la loi sur les cartels de novembre 1923 (*Kartellverordnung*), mentionné au chapitre (3) précédent, ces derniers imaginent une institution parallèle aux instances de justice. En effet face à l'impossibilité de définir précisément dans le langage juridique « ce qu'est un "abus" de pouvoir économique » Eucken précise que c'est « moins *contre les abus* des groupements de pouvoir existants que la politique économique devait donc se focaliser, que *contre la formation* de ces entités détentrices de pouvoir » (Eucken, 1951, p. 35 italiques ajoutés, voir aussi 1952, p. 172). De sorte que pour mener à bien une politique de lutte efficace contre les positions monopolistiques, il s'agit donc moins de sanctionner *a posteriori* à travers les cours de justice que prévenir *a priori* par un contrôle et une supervision assidus :

---

<sup>68</sup> Eucken remarque : « lorsqu'un groupement de pouvoir (*Machtkörper*) se consolide, il en retire une influence politique considérable, L'État se trouve alors dans l'incapacité d'effectuer un contrôle de monopole (*Monopolkontrolle*) de manière efficace (1951, p. 35). Il est donc important de préciser que si une certaine méfiance pèse sur l'État, ce n'est pas pour des logiques intrinsèques à son fonctionnement, comme c'est le cas chez Hayek ou par exemple dans l'école du *Public Choice*. L'État est menaçant car il peut être l'objet de stratégies prédatrices de la part des entreprises. Le soupçon ordolibéral porte en dernière analyse sur la sphère privée.



L'État moderne est incapable d'établir une surveillance efficace des monopoles dans un ordre économique (*Wirtschaftsordnung*) dans lequel une grande partie de l'industrie est monopolisée. Dans ce cas, l'influence politique des groupes d'intérêt (*Interessengruppen*) est trop forte et le problème des monopoles trop manifeste. (Eucken, 1949b, p. 239)

Ce gendarme des marchés est une institution centrale de contrôle économique, mais ne pourra remplir sa mission qu'à condition que les firmes monopolistiques soient déjà réduites à un minimum, sous peine de se trouver impuissant. Cette situation est rendue possible par une application préalable et systématique des principes constitutifs. C'est, dans le vocabulaire de Böhm (1961, p. 44), le *deuxième* effet « prophylactique (*Prophylaktisch*) » de la politique économique.<sup>69</sup> Eucken poursuit la discussion engagée au paragraphe précédent :

La situation est totalement différente dans l'ordre concurrentiel (*Wettbewerbsordnung*). La formation d'entités de pouvoir (*Machtgebilden*) monopolistique est empêchée. Non seulement par l'interdiction des cartels, mais aussi – et de manière plus significative – par une politique économique et juridique qui libère les forces de la concurrence de l'économie moderne en appliquant les principes constitutifs (*Konstituierenden Prinzipien*). De cette façon, l'État échappe largement à l'influence des groupes de pouvoir privés (*Machtgruppen*). (Eucken, 1949b, p. 239)

Outre l'action concrète de l'office, les ordolibéraux comptent sur la crédibilité de sa menace. Cette figure d'autorité devrait avoir un effet dissuasif, limitant encore les cas tangibles par sa seule existence. C'est ce qu'on pourrait appeler le *troisième* effet prophylactique de la politique économique ordolibérale :

Combattre et superviser les monopoles a également un effet prophylactique (*prophylaktisch*). L'aspiration des individus à atteindre des positions de monopole, qui est normalement si vive (...) et qui est un fait attesté dans l'histoire économique, est considérablement affaiblie, ou cesse, lorsque la supervision des monopoles devient effective (Eucken, 1949b, p. 243)

Même lorsque l'ordre effectif de l'économie tend déjà vers l'ordre concurrentiel ordolibéral – ce qui minimise la logique de concentration sans les prévenir totalement –, la lutte contre les monopoles est une mission permanente. Car la

---

<sup>69</sup> Le *premier* effet prophylactique est assuré par le principe (K. e) de responsabilité commerciale des entreprises (*cf. supra*).

dynamique de concentration est liée à l'instinct de pouvoir des individus. Quelles sont alors les prérogatives concrètes de cet office de monopole ?

(ii) Imiter la concurrence : la politique du “comme si”

En premier lieu, l'office doit s'assurer que les pratiques concurrentielles soient effectivement orientées vers « la performance (*Leistungswettbewerb*) » (Eucken, 1948a, p. 88, 1949b, p. 231; Rüstow, 1942, p. 274). En ce sens, la concurrence ordolibérale envisage que l'entrepreneur, dans un processus dynamique, peut faire pression ou être l'objet de pressions de la part de ses concurrents. Au final, une concurrence complète généralisée est à l'avantage du consommateur, elle lui offre le plus vaste panel de choix, lesquels vont orienter le processus de production (Eucken, 1949, p. 226; Lenel, 1971, p. 262, Müller-Armack, 1956, p. 83-84).

Aussi, la concurrence n'est jamais recherchée en tant que telle, et certaines pratiques concurrentielles peuvent nuire à la concurrence elle-même. Si la concurrence n'est pas orientée vers l'efficacité, mais procède de tactiques ruineuses de guerre des prix, c'est-à-dire d'une “concurrence d'entrave”,<sup>70</sup> les règles du marché sont alors violées. De sorte que les ordolibéraux vont opposer la “concurrence de performance” à la “concurrence d'entrave”. Cette dernière regroupe les stratégies d'embargo, primes de fidélité, prix d'éviction (*dumping* ou prédation tarifaire) qui favorisent la disparition des concurrents et ferment l'entrée à de nouveaux arrivants : elles sont précisément l'apanage des stratégies de cartels (comme nous avons pu le remarquer au chapitre 3). L'absence de régulation des prix par les coûts caractérise la concurrence d'entrave qui est en fait une “lutte pour le monopole (*Monopolkampf*)” (Eucken, 1949b, p. 228) distincte du comportement concurrentiel tel que les ordolibéraux l'appréhendent.<sup>71</sup>

Mais la tâche essentielle de l'office lorsqu'il identifie des pratiques monopolistiques, ce doit être d'imposer aux monopoles de pratiquer des prix comparables à ceux de concurrence, « comme si (*als ob*) » ils étaient réellement en

---

<sup>70</sup> L'expression de langue anglaise *cut-throat competition*, littéralement la concurrence coupe-gorge, est à ce titre particulièrement évocatrice.

<sup>71</sup> Si le prix ne constitue pas une donnée dans les plans des agents, il s'éloigne alors d'un prix de concurrence parfaite ; en ce sens il repose sur l'exercice d'un pouvoir économique. À partir de ce moment, c'est moins la forme réelle de la structure de marché que le prix effectif qui s'impose sur le marché, qui est la variable déterminante (Eucken, 1940b, p. 139-140).

situation concurrentielle : en somme afin de les placer dans une situation « analogue à la concurrence (*wettbewerbsanalog*) » (Eucken, 1949b, p. 241). Eucken prend ici appui sur les travaux de Miksch, et en particulier sur son article *La politique économique du comme si (Die Wirtschaftspolitik des Als-Ob)* de 1948.<sup>72</sup>

Dans cet article, Miksch signale que les résultats théoriques servent de guide afin d'imposer une certaine tarification sur les marchés concrets :

*Là où il fonctionne automatiquement, le processus d'une économie d'échange est laissé au cadre d'une loi économique générale d'ordre constitutionnel. Mais là où il ne fonctionne pas, les résultats du processus de l'économie d'échange sont imités. On peut parler d'objectif de politique économique "comme si (Als-Ob)".* (Miksch, 1948, p. 333)

Faire « comme si » devient en même temps le moyen de constater si les entreprises adoptent des pratiques concurrentielles acceptables, par comparaison, comme y insiste Böhm (Walther, 2016, p. 119), mais également dans un sens proactif et normatif, comme le précise Miksch (Goldschmidt & Berndt, 2005, p. 973, 978).<sup>73</sup> Dans la politique du « comme si », la direction officielle est donc indispensable : non pas, car cette politique coordonne le processus économique de l'extérieur, ce qui reposerait sur l'économie administrée, mais en ce qu'elle assure et facilite de retrouver les résultats théoriques du modèle d'économie d'échange concurrentiel.

Le modèle conceptuel de coordination interne [*i.e.* l'économie d'échange concurrentielle] ne peut tout simplement pas être transposé dans la réalité. [...] Cependant, la confrontation du modèle avec la réalité historique concrète offre la possibilité d'indiquer systématiquement et avec précision où un décalage existe entre le modèle conceptuel et la réalité, et de déterminer dans chaque cas si cette incongruité peut être levée par une transformation

---

<sup>72</sup> Comme le remarque Claire Mongouachon (2016, p. 174-175), Miksch formule cette idée dès sa thèse d'habilitation (1937b), bien que son article de 1948 en donne une forme plus générale.

<sup>73</sup> Miksch et Böhm n'entendons donc pas exactement la politique du « comme-si » de la même façon : Böhm favorisant un pouvoir de l'office plus discrétionnaire (par exemple en interdisant radicalement certaines ententes) mais limité aux cas de monopoles (dont collectifs), à l'inverse Miksch souhaite une autorité fondamentalement centrée sur des missions « d'information et d'expertise économique » mais qui en prend également sous sa coupe les oligopoles (voir Mongouachon, 2016, p. 181-183). Néanmoins les vraies oppositions « doctrinales » n'auront vraiment cours qu'au sein de « la seconde vague de l'école de Fribourg » qui prend corps après 1950 (*ibid.*, p. 183).

des données juridiques du processus économique (*Wirtschaftsprozesses*) concret. Le modèle conceptuel n'a, en dépit de sa nature idéale-typique, nullement le caractère d'une utopie.<sup>74</sup> (Miksch, 1948, p. 333)

En vue de retrouver les résultats théoriques de la concurrence, une égalisation du prix au coût marginal semble le meilleur objectif : bien que Eucken soit conscient de la difficulté pratique afin de calculer ce coût (1949b, p. 243).<sup>75</sup> Dans l'optique d'orienter l'action de l'office de lutte contre les monopoles, Miksch propose trois critères à satisfaire (positivement comme normativement) pour évaluer le caractère effectivement concurrentiel d'une entreprise (1948, p. 333).<sup>76</sup> Premièrement que le prix soit indépendant de la volonté de l'entrepreneur. Deuxièmement, qu'il soit en rapport avec le coût réel de production qu'impose un plan productif rationnel. Troisièmement, que le prix suive en parallèle le mouvement des prix sur les marchés libres. Tant qu'une entreprise, ou un groupe d'entreprises, pratiquent des prix « qui ne s'approchent pas des prix concurrentiels, elles auront à s'attendre aux interventions journalières (*täglich*) de l'office de contrôle » (Eucken, 1949b, p. 245). Miksch explique cette forme d'ingérence que constitue la coordination externe d'une politique économique dans la coordination interne du marché par le fait que l'office ne fait rien d'autre que de reproduire, d'imiter, la « sévérité » que le marché concurrentiel en tant que force de contrainte, en temps normal (1948, p. 46).

La politique « comme si » est plus facilement applicable dans certains contextes que dans d'autres. En théorie applicable à la « formation de la rémunération salariale (*Lohnbildung*) », Miksch signale que cette question est plus complexe que

---

<sup>74</sup> Dans le chapitre 1, nous avons remarqué comment Eucken prenait ses distances par rapport à Weber du point de vue épistémologique, notamment en ce qui concerne la conception de l'idéal type comme essence de la réalité et non comme utopie : approche que Miksch reconduit ici.

<sup>75</sup> Et en effet la difficulté technique de savoir si en particulier une égalisation du prix au coût marginal permet ou non à une firme de couvrir ses coûts fixes est une question persistante (voir Ahlborn & Grave, 2006, p. 216). D'autre part, la tarification au coût marginal pour un monopole naturel (rendements croissants) induit une perte sèche d'exploitation.

<sup>76</sup> Sans entrer dans l'imposante littérature qui entoure *La méthodologie de l'économie positive* (*The Methodology of Positive Economics*) – voir par exemple les contributions à l'ouvrage édité par Uskali Mäki (2009) –, remarquons que Milton Friedman a un usage précisément inverse aux ordolibéraux du terme « comme si (*as if*) » : inversion qui tient à l'opposition entre l'approche normative des ordolibéraux face à la dimension positive des prédictions envisagées par Friedman (1953, p. 40).

celle des (structures de) marchés des biens et services. En effet, dans certaines limites, il se peut que l'autorité nationale en charge du travail soit cependant impliquée dans la formation de salaire : trouver les taux de salaire qui correspondent approximativement « au salaire d'équilibre (*Gleichgewichtslohn*), qui ne provoquent aucun chômage de longue durée (...), n'est pas un objectif inaccessible » (Miksch, 1948, p. 335).<sup>77</sup>

Les ordolibéraux se défendent de toute intervention dans le processus. Mais paradoxalement, l'office a donc le pouvoir d'imposer les prix pour mimer le mécanisme concurrentiel qui n'a pu fonctionner correctement : s'arrogeant le devoir de diriger le processus économique dans le sens de critères normatifs. En somme, les ordolibéraux considèrent fondamentalement deux types de marchés. En premier lieu des marchés dont la mise en place des principes constitutifs suffit à assurer le fonctionnement concurrentiel. Du point de vue ordolibéral, ce premier type de marché repose sur les ressorts de la coordination interne, et englobe la majorité des marchés. Il y a en second lieu des marchés qui requièrent des interventions spécifiques au moyen du principe régulateur R. 1 (contrôle des structures de marché monopolistiques). Bien que d'un nombre très limité, ces marchés requièrent une coordination externe par le biais de la politique économique, car ils sapent les fondements juridiques et moraux de l'ordre concurrentiel en général, et portent ainsi atteinte à son fonctionnement d'ensemble en raison de l'interdépendance.

### (iii) Monopole et concurrence : la perspective de Hayek

L'objectif de cette sous-section est de signaler la spécificité de l'approche ordolibérale par comparaison à celle de Hayek.<sup>78</sup> En particulier, on soulignera leurs

---

<sup>77</sup> Après la question de la concurrence et celle de la formation des salaires, Miksch signale également la question monétaire comme troisième élément de sa politique du « comme-si ». Néanmoins à la différence des deux premières, Miksch note qu'il n'y a pas de comparaison possible avec un autre marché qui lui fonctionnerait bien. Miksch en conclut que « *dans le domaine de la création monétaire la politique économique "comme-si" est applicable seulement subsidiairement, les opérations essentielles doivent être laissées à un procédé automatique* » (1948, p. 336).

<sup>78</sup> Comparaisons et rapprochement avec Friedrich Hayek qui sont particulièrement fréquents : plus souvent pour en souligner la compatibilité qu'en relever les contradictions (Bönker & Wagener, 2001; Kolev, 2010; Vanberg, 2013; Wörsdörfer, 2013b).

conceptions inverses relativement à la question des monopoles de production (offre sur le marché des biens) – que Hayek tolère et les ordolibéraux récuse – et des monopoles de travailleurs (offre sur le marché de travail) – *vice-versa*. Le programme ordolibéral d’une économie libérée du pouvoir économique illégitime explique cette inversion.

Bien que la position de Friedrich Hayek vis-à-vis de la lutte contre les monopoles ne soit pas stable dans le temps (Goldschmidt & Hesse, 2013, p. 131-132), elle s’éloigne de manière substantielle de l’approche ordolibérale et offre ici une mise en perspective intéressante. Dans les textes postérieurs à *La route de la servitude* (1944), l’écart se creuse. Cet écart est remarquable dès la fin des années quarante, lorsque Hayek (1948b) publie son texte *La signification de la concurrence* (*The Meaning of Competition*) – la même année que l’article de Miksch (1948) sur la concurrence “comme si” – la divergence est manifeste. Pour Hayek, si le monopole est supérieur en termes d’efficacité productive, alors il a toute sa place dans le processus marchand.

Beaucoup plus grave que des prix qui ne correspondent pas au coût marginal, il y a le fait que, avec un monopole enraciné, les coûts sont susceptibles d’être beaucoup plus élevés que nécessaire. Un monopole fondé sur l’efficacité supérieure, d’autre part, fait relativement peu de mal tant il est assuré qu’il disparaîtra dès que quelqu’un d’autre devient plus efficace dans sa capacité à satisfaire les consommateurs. (Hayek, 1948b, p. 105)

À hauteur de l’ensemble des écrits de Hayek, deux arguments expriment sa réticence face à une action résolue du gouvernement envers les monopoles de production. Le premier est de nature épistémologique : il repose sur la conception de la concurrence comme procédure de découverte d’information. Le second est moral : il implique les principes fondateurs du libéralisme, notamment la propriété privée. Tout d’abord, faire référence à un modèle idéal afin d’en rechercher les résultats théoriques n’a pas de sens du point de vue de Hayek, car cela revient à renverser l’ordre logique et présupposer une information qui est alors inexistante :

Le problème économique, c’est le problème de tirer le meilleur parti des ressources que nous avons à disposition, et non pas de ce que nous devrions faire si la situation était différente de ce qu’elle est en réalité. Il n’y a aucun sens à parler d’une utilisation des ressources “comme si” un marché parfait existait, si cela signifie que les ressources devraient être différentes de ce qu’elles sont en réalité, ou en discutant ce que quelqu’un avec une connaissance parfaite ferait si notre tâche doit être de faire la meilleure

utilisation des connaissances que les personnes existantes ont. (Hayek, 1948b, p. 104)

À ce titre, vouloir imposer un certain comportement à l'offre productive relève d'un travers constructiviste qui se rapproche de l'économie administrée. En reconduisant cette lecture, les ordolibéraux octroient un rôle trop important (et discrétionnaire) au corps d'experts (Hayek, 1993, p. 290-291) qui n'est pas à l'abri d'erreurs concernant l'évaluation des coûts de long terme d'une entreprise (1973, p. 58).

D'autre part, contraindre le comportement des entrepreneurs à des choix de prix de vente en opposition à leur intérêt propre s'oppose aux principes du libéralisme et représente une dénégation inacceptable des valeurs libérales. *Volens nolens*, l'analyse dynamique de Hayek est ravageuse pour le modèle statique de concurrence néoclassique et frappe l'ordolibéralisme précisément en ce qu'il importe les résultats techniques. Sur un plan de philosophie politique, Hayek justifie également les positions et les pratiques de monopole comme découlant *de facto* du principe de propriété privé :

Le droit de décider du prix ou de la qualité d'un produit, au niveau le plus profitable au possesseur d'une telle ressource rare employée dans la production, est une conséquence nécessaire du droit de propriété sur les choses, et ne peut être éliminé sans renoncer à l'institution de la propriété privée. (Hayek, 1973, p. 83)

Alors que Röpke reconnaît volontiers que « s'il existe quelque part un "droit social", c'est bien ce "droit à la propriété" » (Röpke, 1944a, p. 257), il est également conscient que ce droit n'est défendable que s'il ne contrevient pas aux fondements mêmes de la doctrine libérale. Dans une réflexion soucieuse de l'interdépendance circulaire, typique des ordolibéraux, la propriété privée et la concurrence sont défendues seulement si elles sont réalisées conjointement : « la propriété trouve sa justification, difficilement réfutable, sous le régime de la concurrence indique Röpke, *mais elle la perd sous le régime des monopoles* » (1942b, p. 239, italiques ajoutés).

Fort des deux arguments précédemment développés, il n'est alors pas étonnant de constater que la lutte contre les monopoles – de production – n'est clairement pas une priorité pour Hayek, et que l'intervention de l'État en ce domaine ne saurait faire plus de bien que de mal. Une attitude politiquement passive est requise et Hayek note qu'il est « plus important que l'État s'abstienne de soutenir

les monopoles qu'il les combatte » (1966, p. 250). Hayek traite des « monopoles et autres problèmes mineurs » (1960, p. 264, italiques ajoutés), en moins de trois pages et va consacrer plus de dix-huit pages aux monopoles syndicaux. Il note ailleurs « que ce qui est moralement répréhensible ne soit pas le monopole, mais seulement la suppression de concurrence (toute prévention de concurrence, qu'elle conduise ou non à un monopole), c'est ce qu'il faudrait surtout rappeler à ces "néo-libéraux" qui croient devoir prouver leur impartialité en tonnant contre toute entreprise jouissant d'un monopole, autant qu'ils le font contre les monopoles syndicalistes; car ils oublient alors que nombre de monopoles d'entreprise résultent d'une meilleure productivité, alors que tout monopole syndicaliste est dû à une suppression forcée de la concurrence » (Hayek, 1979, p. 98).<sup>79</sup>

En conséquence pour Hayek, penser par avance à l'efficacité du marché (il n'est pas en soi problématique que le prix n'égalise pas le coût marginal), l'équilibre atteint ou l'injustice de la distribution des richesses qu'il engendre n'est pas pertinent. Il regarde le marché comme un résultat (involontaire) de l'action humaine (volontaire), et non pas comme un objet du dessein humain *a priori* (Bönker & Wagener, 2001, p. 185-186) ou un objectif. Chez Hayek le marché est premier, c'est un ordre spontané, il faut donc poser les limites à infliger à l'État. Par contraste dans la pensée ordolibérale, marchés et État vont de concert ; ce dernier est le vecteur essentiel de conditions nécessaires à l'établissement d'un ordre concurrentiel allant au-delà de l'application pure et simple de certaines règles abstraites de droit (voir Eucken, 1951, p. 29-30).

L'encouragement de syndicats capables d'équilibrer la représentation entre travailleurs et employés est par exemple explicite : au sein de l'ordre concurrentiel, les syndicats ont une « fonction importante » (Eucken, 1946d, p. 21). Miksch reconnaît l'inégale capacité de négociation (détention de pouvoir) entre le travailleur, qui « a toujours été le parti le plus faible dans le rapport marchand » (1948, p. 320). Du point de vue du travailleur, sa capacité à négocier le salaire est faible, sa mobilité difficile et sa vision globale d'un secteur d'activité limitée. Les rapports de pouvoir dans l'entreprise sont donc considérés par les ordolibéraux,

---

<sup>79</sup> Les rapports capital/travail, et plus précisément la question des syndicats ne font pas consensus entre les ordolibéraux et les différents néolibéralismes du Mont-Pèlerin (Steiner & Walpen, 2006, p. 99-101; voir aussi Steiner, 2009). Ces derniers (au premier rang desquels Hayek) voient dans les monopoles syndicaux une plus grande menace (rigidité des salaires) que dans les monopoles de production.



notamment *via* les rapports de force dans la négociation salariale, puisque « les syndicats ont pour fonction de compenser l'inégalité de la position sur le marché entre les travailleurs et les entrepreneurs » (Eucken, 1946d, p. 21).

### C. Le programme sociologique et l'ordre concurrentiel

Avant de clore ce chapitre relatif aux politiques économiques ordolibérales, il convient de mentionner certaines des politiques de réponse à la question spirituelle des masses (*cf. supra*), car elles ont des implications directes pour l'ordre concurrentiel.<sup>80</sup> Dans cette perspective à laquelle Eucken, Böhm et les ordolibéraux dans leur ensemble ne sont pas étrangers, nous évoquerons une partie de l'ample programme sociologique qui a été au cœur des travaux de Röpke et Rüstow. L'objet de ce programme qui dépasse « une thérapeutique locale ou symptomatique en vue de s'ériger comme médecine de la société de masse » (Röpke, 1942b, p. 297).

Dans sa formulation de la troisième voie (*dritter Weg*), Röpke (1942a, p. 255) nous rend attentifs au fait que des éléments émanent des réflexions d'auteurs aussi disparates (de prime abord) que Riehl ou Le Play, mais aussi Sismondi, Kropotkin et Proudhon ; les derniers sont habituellement associés à la pensée socialiste et anarchiste. Et le programme ordolibéral partage en effet avec la pensée socialiste non communiste une indéniable méfiance envers la massification qui s'en ressent dans son programme politique :

Une réintégration de l'économie de marché, et donc la suppression du danger collectiviste, n'est possible que conjuguée avec une dégrégarisation, une déprolétarianisation, une décollectivisation, et avec un renforcement de la paysannerie, de l'artisanat et de la décentralisation, bref, avec une politique sociale visant à une plus grande solidité du cadre sociologique-anthropologique. (Röpke, 1944a, p. 73-74)

Pour Röpke il convient par conséquent de fournir à l'individu des types de propriétés d'importance vitales, qui recouvrent une composante quasi anthropologique de l'Homme, la propriété de son habitation et, dans une certaine mesure, de son moyen de production (Röpke, 1942b, p. 176). Pour ce faire, Röpke ne cache pas qu'il faudrait « opérer un certain retour au passé qui passe par l'éloge

---

<sup>80</sup> La réflexion qui suit reprend en partie des éléments déjà publiés (Fèvre, 2015b).

de « structures sociales précapitalistes » (Ptak, 2009, p. 123).<sup>81</sup> En effet, la *politique de structure* telle qu'elle est imaginée par Röpke, qui occupe une « place importante et même dominante [de ce] programme », repose sur une action perpétuelle à l'endroit des conditions sociales préalables et résultantes de l'économie de marché : c'est-à-dire la « répartition des revenus et de la propriété [la] grandeur de l'exploitation [la] répartition de la population entre villes et campagne, entre industrie et agriculture et entre les différentes classes » (1944a, p. 69).

Röpke fait du monde paysan le seul producteur d'une moralité saine ; parlant de véritable « colonne vertébrale d'une nation saine » (1942b, p. 263). Le mode de vie paysan représente l'idéal sociologique röpkeén. À l'instar du domaine de l'entreprise, on ne saurait promouvoir de grandes exploitations ou la concentration des propriétés terriennes. Les règles sont ici claires et restrictives. Si elles ne contreviennent pas directement à une pure logique d'économie de marché concurrentielle, elles trouvent leur logique propre en dehors de la sphère marchande :

L'une des *caractéristiques essentielles* (...) est qu'une seule exploitation ne doit pas dépasser en importance le domaine qui peut être travaillé par une famille et des domestiques, journaliers auxiliaires et saisonniers ; dans la règle, le domaine appartient au paysan et incarne la tradition, chaîne des générations ; il est intégré dans l'association sociale de la famille, du village, des associations coopératives, et dans la communauté de la profession et du voisinage, étrangère à toute pensée de concurrence ; obéissant au circuit de la nature et à ses lois, il représente une exploitation mixte (...). (Röpke, 1942b, p. 263)

Le monde paysan fonctionne comme une véritable force sociologique antagoniste à la tendance naturellement dé-structurante du capitalisme concurrentiel et demeure un point névralgique du programme de l'auteur, une forme de libéralisme communautaire *contra*-capitaliste :

L'exploitation agricole paysanne (...) est donc *le complément normal* du côté industriel et citadin de notre civilisation, lui opposant la tradition et l'enracinement terrien, l'indépendance économique et l'auto approvision-

---

<sup>81</sup> Röpke qui, au début des années trente, moquait les « économistes conservateurs » comme Adolph Wagner dans leur tentative de « tourner à rebours le roue de l'histoire » (Röpke, 1934a, p. 14) témoigne dès les années 40, et en face de la seconde Guerre Mondiale, d'une perspective finalement analogue.

nement, la proximité de la nature, la mesure et la sérénité, une existence naturelle près des sources de la vie, et une incorporation consentie dans la chaîne de la vie et de la mort. (Röpke, 1942b, p. 263-264, italiques ajoutés)

Bien entendu, le mode de vie paysan ne peut être généralisé à l'ensemble du corps social. Si le monde de l'artisanat s'en rapproche, notamment par les conditions de propriété, tout doit être entrepris pour que la classe ouvrière et les employés tendent vers cet idéal. Pour sortir de cette ère des masses, il conviendra de proposer à l'ouvrier industriel « un genre de vie et un mode de travail si possible analogues à ceux du paysan et de l'artisan » (1942b, p. 286). Or il conviendrait d'interroger les ordolibéraux : les exigences d'un marché concurrentiel, qu'ils appellent de leurs vœux, sont-elles véritablement compatibles avec ce programme sociologique ? La concurrence dans le domaine de l'emploi, par exemple, implique une grande mobilité, d'être prêt à changer de métier ou de fonction selon la conjoncture : cela ne contrevient-il pas directement à la volonté ordolibérale d'enracinement de l'individu dans sa famille et dans sa communauté ?

Derrière cette politique de structure tient la volonté de « donner au travail un nouvel esprit » (Röpke, 1940, p. 131). Non seulement dans l'optique de résister aux tendances socialement, sociologique et spirituellement dé-structurantes de l'économie d'échange concurrentielle, mais également afin d'avoir ce qu'on pourrait à nouveau qualifier d'effet prophylactique : c'est-à-dire de fournir dès le départ aux individus des structures mentales antagonistes à la concentration industrielle (éloge du local et du petit) et à l'exercice du pouvoir. Si la petite propriété privée est vectrice d'indépendance et de liberté et d'individualité comme insiste également Eucken (1952, p. 275), alors cette dernière est utilisée comme source « d'une liberté sociale et morale » (Bilger, 1964, p. 108),<sup>82</sup> car elle donne à chacun les moyens d'exercer ses potentialités, ainsi qu'une indépendance essentielle pour faire face aux effets négatifs de l'économie de marché. À ce titre, il

---

<sup>82</sup> Cette vision de la liberté dans le domaine moral et social peut être rapportée au concept de liberté *positive* ; c'est à dire à la place éminente accordée à la capacité de choix et d'action d'un individu au sein de la collectivité (voir Berlin, 1969). On trouve les bases d'une telle vision chez Röpke dans une conférence donnée en 1933(a, p. 83-93). Bien que plus cohérente et plus ambitieuse que la seule liberté *négative* (protection contre toute coercition extérieure), Röpke semble néanmoins tomber dans les travers d'une telle approche : « les détracteurs de la liberté positive ont fait valoir qu'elle dégénère en un concept qui peut être utilisé pour soutenir un élitisme autoritaire, où la coercition jugée bonne pour la personne contrainte est nommée la liberté » (McCloskey, 1974, p. 15).

s'agit moins d'une généralisation de la logique à l'ensemble des sphères de la société qu'à sa circonscription.

Paradoxalement donc, répondre à la crise sociale et spirituelle qui touche le travailleur passe principalement par des réformes en dehors de la sphère économique. Röpke entend répondre au programme marxiste de dictature du prolétariat par une multiplication du (petit) capital : « La misère du "capitalisme" ne réside pas dans le fait que les uns ont du capital, mais bien dans le fait que les autres n'en ont pas et sont donc des prolétaires » (Röpke, 1942b, p. 232).<sup>83</sup> Néanmoins, il ne suffit pas de distribuer le capital pour de fait régler ce que les ordolibéraux perçoivent comme le vide spirituel des masses, mais encore faut-il éduquer les individus à la signification, à l'usage et à la portée sociale de cette propriété contrairement à ce que certains libéraux pouvaient affirmer :

Pour la propriété – à la différence du revenu – il faut un certain effort de volonté, une certaine conception de la vie qui n'est rien moins qu'évident. [...] Chacun veut "avoir", et nulle politique révolutionnaire n'est plus populaire que celle qui veut prendre aux uns pour donner aux autres. Mais "posséder" ? Cela présuppose davantage en économie, en effet : équilibre du présent et du futur, sens de la continuité et de la conservation, volonté d'être indépendant, sentiment de famille développé. Une fructueuse politique de restauration de la propriété ne débute donc point par une promesse, mais par une exigence, par un appel moral, par une œuvre éducative. (Röpke, 1944a, p. 255-256)

La dimension subjective et éducative du programme röpkeén concerne également le consommateur qui, s'il est souvent présenté dans le discours ordolibéral comme une victime à la merci des structures monopolistiques, se révèle également coupable d'une forme de complicité. Ce ne sont en effet pas seulement les conditions de l'offre industrielle de certains produits qui écrasent la production artisanale, mais bien des conditions subjectives de la demande et les habitudes de consommations. C'est pourquoi Röpke voit dans « une éducation du consommateur et une propagande intelligente et efficace » le moyen adéquat « d'affaiblir considérablement la puissance des monopoles » (1942b, p. 284. 307).

---

<sup>83</sup> De ce point de vue, la perspective de Röpke n'est pas si éloignée de la « démocratie de propriétaires » (*property-owning democracy*) indiquée par John Rawls (2001) : un système institutionnel à part entière, par exemple alternatif au laissez-faire ou à différente version du socialisme d'État.

Pour Röpke en effet, « rien n'est plus important que la clarification la plus complète de tous les phénomènes économiques, la publicité la plus large et la plus transparente, l'examen le plus parfait possible du marché et des données qui le déterminent » (1940, p. 273). Il faut entendre ici publicité dans le sens d'une information économique, puisque les ordolibéraux sont farouchement opposés à la publicité dans sa forme moderne qui contribue à asseoir le pouvoir économique des monopoles. Cette dimension éducative du programme ordolibéral sera particulièrement relayée par Ludwig Erhard qui, dans ses discours et à travers de nombreux ouvrages destinés au grand public, témoigne de la dimension sociétale du programme ordolibéral.

## Conclusion du quatrième chapitre

À l'issue de cette analyse des objectifs et du contenu de la politique économique ordolibérale, deux résultats méritent tout particulièrement notre attention.

Premièrement, la reformulation par les ordolibéraux de *la Question sociale* mérite d'être mentionnée comme l'aboutissement du diagnostic historique ordolibéral mis en exergue au chapitre (3) précédent. En résulte que c'est, plutôt que la sécurité ou la justice, la disparition du pouvoir économique illégitime de la société civile qui devient l'objectif phare de la politique économique des ordolibéraux. En gardant à l'esprit que cet objectif est non seulement fondamental dans une perspective économique, mais également dans une dimension sociétale plus générale. Poser *la Question sociale* en ces termes a nécessité une triple mise à distance : du libéralisme historique comme du socialisme planificateur, nous l'avons dit, mais également vis-à-vis de l'interventionnisme de type keynésien, en rejetant le plein-emploi des objectifs directs de la politique économique et du plan Beveridge de 1944. À ce titre, la QS ne saurait être résolue par une politique sociale – catégorie reléguée au second plan par les différentes critiques ordolibérales –, mais par l'articulation entre une politique économique et une réforme morale. Dans la recherche d'une articulation complexe entre différents éléments empruntés à la pensée libérale, socialiste et conservatrice, les ordolibéraux entretiennent une ambiguïté qui leur permet de se réapproprier les mots de la critique sociale socialiste et marxiste, mais tout en les vidant de leur substance. Par exemple, la critique ordolibérale des conditions d'existence du salariat se heurte à la volonté d'organiser l'ensemble de l'économie selon un processus concurrentiel : concurrence dont Marx (avec

d'autres) a montré la pression qu'elle exerçait sur les salariés. Et on peut éprouver des difficultés à saisir comment les deux niveaux de politique – concurrence économique et refondation spirituelle – peuvent effectivement être articulés de manière satisfaisante et non contradictoire.

Deuxièmement, en insistant sur la stabilité des formes de marchés et de l'ordre monétaire, les ordolibéraux font de la disparition du pouvoir économique à l'intérieur du processus économique la clef de la résolution du problème social à court, comme à long terme. Pour ce faire, les ordolibéraux précisent un ensemble de principes constitutifs et régulateurs. On a pu mesurer à quel point ces principes, pourtant à prétention universelle, sont irrémédiablement ancrés dans le contexte de l'industrialisation allemande de la fin du XIX<sup>e</sup> au milieu du XX<sup>e</sup> siècles.

Si l'émergence de situations monopolistiques peut être limitée par l'application assidue des principes de politique économique, elle ne peut en aucun cas être annihilée selon les ordolibéraux. Il appartient à l'office de contrôle de la concurrence (institution semi-étatique) d'intervenir afin de contraindre les entreprises monopolistes à un comportement analogue à celui d'une situation effectivement concurrentielle. La concurrence se révèle alors comme instrument indispensable à la *dé-potentialisation* du pouvoir économique privé. Dans leur conception de la concurrence comme outils de régulation du corps social en vue d'en annihiler les positions de pouvoir économique illégitime, les ordolibéraux restent liées à la conception néoclassique walrassienne : la politique du "comme si" en est peut-être l'exemple le plus manifeste.

Du point de vue ordolibéral, l'argument fondamental pour soutenir la supériorité de l'ordre concurrentiel sur d'autres types d'organisation est d'ordre social : les individus – en l'absence de pouvoir économique privé – sont à la fois promoteurs et soumis à l'expression de la volonté générale (prix unique) qui dirige le processus de production à la faveur des choix de consommation.<sup>84</sup> Suivent trois arguments économiques auxiliaires. Premièrement, une tendance vers l'accroissement des performances dans les techniques de production (dans le sens du rapport qualité/prix). Ensuite, une meilleure allocation des ressources rares, fonction de l'utilité effective au sein du processus global (instrument de calcul qui dirige le processus). Enfin, une tendance à l'équilibre économique de long terme

---

<sup>84</sup> On trouve des interprétations de la perspective ordolibérale formalisées dans le langage de la théorie des jeux (Vatiero, 2010, 2015) et au moyen de boîtes d'Edgeworth (Dold & Krieger, 2017).

(dans le sens d'une coordination des actions individuelles au sein de plans). Or ces trois arguments reposent moins sur une démonstration logique rigoureuse que sur la reconduction de certains résultats d'une théorie économique extérieure à la pensée ordolibérale (cf. chapitre 2). Ce qui pose la question du degré d'implicite, voire d'idéologique, dans l'acceptation de ces résultats qui arrangent les démonstrations ordolibérales.

En définitive, ces éléments permettent de renseigner la *rationalité économique de l'État* (cf. introduction générale), ou plutôt la rationalité économique qui devrait être celle d'une puissance publique moderne pour les ordolibéraux. Pour eux, la rationalité de l'État est différente de la rationalité d'un agent, elle n'est pas plus la somme de rationalités individuelles. Au moyen de la politique économique, l'État est complément indispensable au déroulement du processus économique, lequel résulte pourtant des interactions entre agents. En ce sens, l'État et les instances publiques se présentent comme les seules institutions légitimes dans l'exercice du pouvoir (en vue de maintenir ou modifier l'ordre économique) tout en étant eux-mêmes source de leur propre limitation. Car l'objectif d'un fonctionnement adéquat du système de prix, dans un régime de concurrence, fait office de frontière posée en même temps à la liberté d'action individuelle et à celle du gouvernement ou des instances publiques.

## Chapitre 5. Dénazifier l'économie allemande d'après-guerre (1945-1950)

---

Pour l'École de Fribourg le nazisme a été, en quelque sorte, le "chemin de Damas" épistémologique et politique ; c'est-à-dire que le nazisme a été pour eux ce qui leur a permis de définir ce que j'appellerai le champ d'adversité qu'ils avaient à définir et qu'ils avaient à traverser pour atteindre leur objectif.

Michel Foucault  
*Naissance de la biopolitique* [2004]

L'objectif de ce cinquième chapitre est de mettre en lumière l'argumentation ordolibérale à l'encontre de la planification économique. À cette fin, étudier les premières années de l'après-guerre (1945-1950) est particulièrement approprié. Aux yeux des ordolibéraux, la planification promue par l'administration des Alliés occidentaux représente la poursuite de la politique de l'administration nazie. S'appuyant sur des prix fixés et des objectifs de production et de rationnement de la consommation, les Alliés ont ainsi perpétué dans l'Allemagne de l'Ouest les mêmes maux économiques et sociaux qui frappaient le régime nazi. Avec ironie, Röpke souligne ce qui lui semble une absurdité :

Nous avons été témoins de l'étrange spectacle des Alliés occidentaux cherchant à presser les experts allemands d'accepter un programme économique qui, en dernière analyse, se révèle être celui du Troisième *Reich*. (Röpke, 1950a, p. 339)

La *continuité* entre la politique économique national-socialiste et la politique économique des Alliés occidentaux était le principal argument ordolibéral pour mettre un terme à la planification, à la faveur d'une certaine forme de libéralisme économique. De sorte que les ordolibéraux ont confronté les Alliés occidentaux et les autorités allemandes au fait qu'une véritable dénazification ne pourrait être



menée que si les méthodes de coordination de l'économie nazie – une forme d'ordre administré – étaient rejetées.

La réforme monétaire et la loi de libéralisation des prix de juin 1948 semblent marquer le passage inattendu de l'Allemagne de l'Ouest d'un système planifié à une économie de marché. Ces réformes peuvent être perçues comme une manœuvre propre aux autorités anglo-américaines de la Bizone, en conformité avec les principes libéraux occidentaux et en opposition à la montée du bloc communiste.<sup>1</sup> Cependant, la seule préoccupation directe de la Bizone était la réforme monétaire, non la mise en place d'une économie de marché libérale.

De fait, le gouvernement américain (Balisciano, 1998), et plus encore le gouvernement travailliste de Clément Atlee en Grande-Bretagne (Chick, 2002), s'inscrivaient encore dans les principes hérités de la Seconde Guerre mondiale : « la romance avec la planification » – pour emprunter la métaphore de Marcia Balisciano (1999, p. 13) – s'est prolongée jusqu'aux années d'après-guerre.

En revanche, ce sont les autorités allemandes qui ont introduit la loi de libéralisation des prix.<sup>2</sup> Ludwig Erhard, en sa qualité de directeur de l'administration économique de la Bizone, est l'artisan de ce « plongeon dans l'eau froide » (*Sprung ins kalte Wasser*). Il est bien établi que l'inclination d'Erhard en faveur du libéralisme économique est enracinée dans les idées ordolibérales, bien qu'il soit parfois difficile d'en saisir tous les tenants et les aboutissants (Commun, 2003; Goldschmidt & Wohlgemuth, 2008a, p. 267; Mierzejewski, 2006).

Malgré la situation d'après-guerre où « politiquement, le libéralisme était faible et discrédité » en Allemagne (Nicholls, 1994, p. 137), comme dans une grande partie de l'Occident, c'est précisément dans ces mêmes années que les idées ordolibérales ont substantiellement gagné du terrain sur la scène politique. Walter Eucken, Leonhard Miksch et Franz Böhm travaillèrent notamment en bonne intelligence avec le gouvernement de la zone française (où se trouve Fribourg),

---

<sup>1</sup> Les « deux réformes de juin 1948 furent également rendues possibles par le départ des soviétiques qui quittent le gouvernement quadripartite le 6 mars 1948 », comme le souligne Patricia Commun (2003, p. 194).

<sup>2</sup> De sa dénomination complète, la Loi sur les principes et la politique des prix après la réforme monétaire (*Gesetz über Leitsätze und Preispolitik nach der Geldreform*).

mais aussi à l'intérieur de commissions gouvernementales anglo-américaines (Bizone), au sein desquelles Ludwig Erhard est particulièrement influent.<sup>3</sup>

Ce chapitre montre que le contenu des arguments ordolibéraux est fondamental à leur essor politique, en particulier lorsque Eucken, Röpke et les autres ont cherché à établir une *continuité* entre l'ordre économique national-socialiste et celui de l'après-guerre sous l'administration des Alliés occidentaux. En fait, les ordolibéraux ont cherché à dissiper la grande illusion dont l'Occident serait encore captif : en montrant qu'il n'y avait jamais eu un appareil nazi d'une efficacité économique et sociale redoutable, mais au contraire un (dés)ordre économique insoutenable. Pour les ordolibéraux donc, le problème économique de l'Allemagne de l'Ouest résidait moins dans le fait que l'Allemagne était en ruines après la guerre, que dans la perpétuation par les Alliés de politiques économiques délétères. En vue de rompre radicalement avec le système en place, une certaine forme de libéralisme économique s'imposait alors comme le seul moyen de surmonter l'effondrement économique de l'Allemagne. Le contenu et l'importance de ce diagnostic ordolibéral a été largement négligés dans la littérature relative aux idées ordolibérales dans l'Allemagne d'après-guerre (Glossner, 2010; Hook, 2004; Nicholls, 1994; Ptak, 2004; Tribe, 2001).

En tant que telle, la thèse de la continuité était formulée à la fois à l'intention des autorités politiques de l'Allemagne de l'Ouest et, peut-être encore plus explicitement, à l'intention des Alliés qui tenaient le sort de l'Allemagne entre leurs mains. À l'intérieur de ce qui ressemble à un champ de bataille de la politique économique, les ordolibéraux ont multiplié les médias pour promouvoir leurs thèses. Discours, rapports consultatifs, articles de presse et publications universitaires, concentrés sur la seule période 1946-1950, forment l'ossature de cet argumentaire ordolibéral. Les magazines et les journaux étaient en effet le meilleur moyen de communiquer l'expertise ordolibérale aux yeux de « l'opinion publique mondiale » (Röpke, 1946b, p. 511). Si le journal libéral suisse *Neue Zürcher Zeitung* (NZZ) fut la première et la plus importante plateforme de cette diffusion, les ordolibéraux menèrent parallèlement une campagne au plan international, avec des publications dans des revues britannique, américaine et française. La revue politique et littéraire hebdomadaire britannique *Time & Tide* fut par exemple un

---

<sup>3</sup> Professeur à Genève, Röpke n'avait aucun rôle consultatif à jouer dans les milieux administratifs. Néanmoins son expertise en tant que penseur libéral et antifasciste exerce une influence intellectuelle considérable.

lieu privilégié de publication pour Röpke (une douzaine d'interventions entre 1947 et 1951) et Eucken (1947, 1948e).

Dans le même temps, les ordolibéraux publient des articles académiques importants dans diverses revues internationales : un exemple notable est *Repressed Inflation* par Röpke (1947f) dans la revue *Kyklos*, nouvellement créée.<sup>4</sup> Un autre exemple représentatif est l'article, en deux parties, *On the Theory of the Centrally Administrated Economy*, par Eucken (1948d) dans *Economica*.<sup>5</sup> Bien que l'activité de publication ordolibérale ait pris naissance dans la seconde moitié des années 1930, avec la collection *Ordnung der Wirtschaft*, la revue académique *ORDO* créée à l'initiative de Böhm et Eucken en 1948, lui donne un nouvel essor.<sup>6</sup> À la recherche d'un « ordre économique et social fonctionnel »,<sup>7</sup> la première contribution à la revue de Eucken (1948a) énonce en termes généraux ce que devrait être ce nouvel ordre économique, donnant une réelle visibilité au projet économique et politique ordolibéral. Projet ordolibéral qui allait justement fournir la matrice intellectuelle au développement de l'économie sociale de marché de Muller-Armack et Erhard.

Par quels canaux les ordolibéraux ont-ils réussi à faire entendre leurs analyses ? Quels types d'arguments soutenaient-ils et à la faveur de quel type de réforme ? Comment les ordolibéraux ont-ils réagi à la réforme monétaire et à la libéralisation des prix ? Ces réformes ont-elles réellement mené à un miracle économique ? Quelle place prenaient ces arguments au sein d'un diagnostic plus général sur l'état de l'économie ouest-allemande ? Les ordolibéraux prônaient-ils une forme de démocratie économique dans ces années d'après-guerre ?

La *première section* présente le diagnostic ordolibéral de l'Allemagne de l'Ouest qui a précédé les réformes. La *deuxième section* revient ensuite plus en général sur

---

<sup>4</sup> Établie à l'Université de Bâle en Suisse, *Kyklos* rassemble parmi ses collaborateurs initiaux Aftalion, Einaudi, Hansen, Hicks, Rappard, Rist, Robinson, Salin et Schumpeter aux côtés de Eucken et Röpke (Meijer, 1994, p. 29).

<sup>5</sup> Les articles de langue anglaise de Eucken et de Röpke ont contribué au débat sur la planification socialiste et au débat sur la viabilité d'une économie mixte (dont nous avons eu l'occasion de parler longuement au chapitre 2).

<sup>6</sup> Dans le même esprit, Röpke chercha à créer la revue *Occident* au sortir de la guerre, mais le projet avorta. Pensé comme un lieu de publication à destination des élites intellectuelles européennes, Röpke ne réussit pas à rassembler assez d'argent de la part des contributeurs suisses pour assurer la pérennité du projet ; argent qui sera finalement redirigé vers l'organisation de la première conférence de la Société du Mont-Pèlerin (Steiner, 2007).

<sup>7</sup> « einer funktionsfähigen Wirtschafts- und Gesellschaftsordnung » (Eucken & Böhm, 1948, p. VIII).

la thèse ordolibérale de la continuité entre l'activité économique nazie et celle des Alliés, laquelle est précisée sur le plan politique et sur le plan économique, avant d'en tirer les conséquences sur le caractère démocratique du projet ordolibéral. Enfin, la *troisième section* est consacrée aux réformes de 1948 en prenant soin de préciser leur contenu, ainsi que le rôle des ordolibéraux dans ce cadre.<sup>8</sup>

Encadré n°3 – Repères chronologiques :

8 mai 1945 : Capitulation sans condition du troisième *Reich*

17 juillet / 1<sup>er</sup> août 1945 : Conférences de Potsdam

2 décembre 1946 : Création de la Bizone anglo-américaine

12 mars 1947 : Doctrine Truman de lutte contre le communisme

5 juin 1947 : Annonce du plan (Marshall) d'aide et de reconstruction de l'Europe

2 mars 1948 : Erhard est nommé directeur de l'administration de la Bizone

3 juin 1948 : Création de la Trizone (ralliement de la zone française)

21 juin 1948 : Réforme monétaire et création du *Deutsche Mark*

22 juin 1948 : Blocus de Berlin par les Soviétiques

24 juin 1948 : Loi de libéralisation des prix

26 juin 1948 : Début du pont aérien américain vers Berlin

23 mai 1949 : Loi fondamentale de la République fédérale d'Allemagne (RFA)

7 octobre 1949 : Proclamation de la République démocratique allemande (RDA)

---

<sup>8</sup> Ce chapitre a servi de base à la rédaction d'une contribution à un ouvrage collectif (Fèvre, 2017c).

## Section 1. L'ordre économique de l'Allemagne de l'Ouest à l'aune du diagnostic ordolibéral

Dans les années d'après-guerre, l'économie allemande reste bloquée à un niveau de production extrêmement faible. Dans leurs efforts pour rendre compte de cet état de fait, les ordolibéraux rejettent certaines des causes qui étaient majoritairement invoquées : la dévastation de la guerre, la paresse et le manque de coopération des Allemands, ou des événements tels que l'activité des Alliés pour détruire des secteurs fortement cartellisés, ou encore leur promotion du secteur agricole au détriment de l'industrie. Pour Eucken, Röpke et d'autres penseurs ordolibéraux, la coordination économique par la planification était en fait la seule cause de l'inefficacité productive. Il était loin d'être facile d'amener les Alliés occidentaux, ainsi que l'opinion allemande, à ce point de vue, car la machine économique nazie jouissait encore d'une solide réputation.

### A. L'échec des Alliés : le cas du démantèlement de l'industrie lourde

Dans les années 1946-1947, les autorités Alliées de l'occupation militaire se proposent de démanteler les industries allemandes dans le but de paralyser le potentiel industriel allemand, conformément aux accords de Potsdam (Schwartz, 1957, p. 642-648; Shapiro, 1962, p. 4).<sup>9</sup> Mais la décartellisation de l'industrie allemande s'est progressivement affaiblie à partir de 1946 : même si les autorités militaires américaines (OMGUS) allaient loin dans la culpabilisation de la population allemande (voir Solchany, 1997, p. 29-32), Tobias Vogelgsang (2016, p. 162-163) a montré comment, des deux positions "anti-" versus "pro-" industrie dont les vues étaient opposées au sein des autorités américaines, la dernière l'emporta rapidement sur la première.

Dans deux rapports qu'il rédigea pour le Comité scientifique de la zone française, Eucken (1946a, 1946d) souleva la question de la consolidation des

---

<sup>9</sup> Les Britanniques et les Américains, forts de l'expérience désastreuse des réparations imposées par le traité de Versailles (1919), en sont venus à favoriser le démantèlement comme une punition plus appropriée que d'imposer de lourdes sanctions financières (Fisch, 2004, p. 272). Les accords de Potsdam prévoient notamment au « point B 13, l'objectif de destruction des structures militaro-industrielles allemandes dans un sens large incluant les banques, le cinéma ou la chimie *etc.* » (Walther, 2016, p. 121).

positions de pouvoir des entreprises (cartels) sur le marché, en prenant comme exemple le cas du groupe I. G. FARBEN. Le plus grand cartel du monde en matière de produits chimiques, profondément impliqué dans l'effort de guerre des nazis et la mise en œuvre de l'Holocauste (voir Hayes, 1987), est paradigmatique de la politique industrielle américaine en Allemagne de l'Ouest.<sup>10</sup> Eucken a donc mis en garde contre l'influence néfaste des cartels et des secteurs monopolisés sur le processus économique : un enjeu dont on a vu qu'il était central pour les ordolibéraux (*cf.* chapitre 4.3).

Sur cette base, Eucken aurait dû soutenir la politique de démantèlement, et dans une certaine mesure c'était effectivement le cas : mais non de la façon dont les Alliés pouvaient l'entreprendre. D'après Böhm, la population a bien compris que ces projets avaient moins l'intention de réorganiser l'économie ouest-allemande selon les attentes d'une économie concurrentielle, que de punir et de pénaliser le potentiel industriel de l'Allemagne dans le monde (1954, p. 148). Pour Eucken, les politiques des Alliés étaient clairement vouées à l'échec parce que « l'économie planifiée a *accru* les problèmes de monopole. La dissolution des cartels, dans ce cadre, n'aboutirait à rien, bien qu'elle aurait été nécessaire et effective dans une économie fondée sur "l'ordre concurrentiel" » (Eucken, 1947, p. 408).

L'extrait suivant de Eucken est particulièrement instructif puisqu'il donne très concrètement à voir comment le niveau des structures de marché doit être mis en relation – et surtout en cohérence – avec l'échelon d'analyse supérieur de l'appareil morphologique, celui de l'ordre économique à l'échelle de l'ensemble de l'économie :

En Allemagne, les lois de 1947 ont été adoptées [par l'autorité de la Bizone] prévoyant la dissolution des cartels et la fragmentation des grandes entreprises afin de disperser plus largement le pouvoir économique. Cela s'est produit à une époque où le contrôle de l'économie était en grande partie entre les mains des services centraux du gouvernement. Avec un ordre économique de ce genre, la dissolution des fusions industrielles était vouée à l'inefficacité. Quels changements peuvent se produire dans la fourniture de charbon, d'acier, de ciment, de cuir, *etc.*, lorsque les cartels ou les grandes sociétés de ces industries sont dissouts ? Aucun. (Eucken, 1948a, p. 43)

---

<sup>10</sup> En acceptant de rejoindre le lobby politique des industrialistes (*Reichgruppe Industrie*) en 1942, Erhard devint également consultant auprès de I. G. FARBEN (Klump, 2001, p. 47).

Mettre en place un ordre économique d'économie d'échange dont les structures de marché sont largement cartellisées conduit à un résultat qui sera très loin de l'ordre concurrentiel que recherchent les ordolibéraux. Symétriquement, et c'est le cas évoqué ci-dessus, si on détruit les cartels pour favoriser des structures de marché déconcentré, mais que l'on conserve un ordre économique de type administré, alors la direction du processus économique demeure centralisée.

Eucken rejette donc la possibilité que ces lois (de 1947) puissent être efficaces. De sorte qu'une modification de la superstructure ne peut prendre effet qu'après les changements appropriés de l'infrastructure. La bonne question à aborder n'était pas de savoir s'il fallait privatiser ou nationaliser : le problème n'était pas le système de propriété, mais le type de coordination en place, c'est-à-dire l'ordre économique. Eucken poursuit :

Ces produits demeurent distribués par les services centraux du gouvernement avant et après l'adoption de la loi sur le démentiellement. Le contrôle économique est resté essentiellement inchangé. Si toutefois, en 1947, il y avait eu un ordre économique différent de celui qui existait en Allemagne, si les services administratifs centraux n'avaient pas exercé la fonction de contrôle et si les prix avaient servi de régulateurs, la loi anti-monopole aurait eu un résultat tout à fait différent. (Eucken, 1948a, p. 43)

Y a-t-il un plan complet de la part d'une autorité centrale, imposée aux individus, ou des plans partiels entrent-ils en concurrence ? Pour Eucken la question cruciale était de savoir *qui* gère le(s) plan(s) et à quelle *échelle*. Vue sous cet angle, la politique industrielle de la Bizone était vouée à l'échec. Avec cette problématique du monopole, Eucken donne le modèle canonique de l'argumentaire ordolibéral : le rapport administratif (1946a) est reformulé dans un article de presse destiné au grand public (1947) et abouti à une rédaction plus détaillée sous la forme d'une publication universitaire (1948a).

Au cours de l'année 1949, le Comité d'expert de la régulation des cartels mis en place par Erhard proposait différentes mesures juridiques en vue de protéger une concurrence par les performances et demande la mise en place d'un office de contrôle des monopoles. Devant de très fortes réticences dans les milieux politiques comme dans la société civile, les propositions initiales furent considérablement amoindries, et l'esprit des premières ébauches, perdu. La directive finalement adoptée en mai 1951 par le Ministère de l'Économie est vivement critiquée par Böhm :

Dans les premiers projets, l'interdiction était la règle, et l'exemption l'exception. Dans le dernier projet, l'interdiction souffre de tant d'exceptions et de possibilités d'exemptions que l'on peut ainsi dire que l'interdiction est l'exception, et l'exemption la règle [...]. Quelle que soit sa forme apparente, le présent projet n'est rien d'autre qu'une loi pour faire face aux abus (Böhm, 1954, p. 164).

Rappelons-le à nouveau, traiter les abus de positions dominantes consiste, du point de vue ordolibéral, à traiter les symptômes et non les causes premières de la concentration du pouvoir (l'ordre économique administré). Dans tous les cas, très tôt Eucken (Eucken, 1947, p. 409) et Röpke (1947b, p. 129) indiquèrent que le démantèlement de l'industrie allemande n'était pas la cause principale ou essentielle de la faiblesse productive de l'Allemagne de l'Ouest. Ce dernier était « convaincu que le problème est beaucoup plus profond », et « ce qui était requis, c'était un changement radical *des principes de la vie économique* » (1947a, p. 584). Le diagnostic ordolibéral ne se limitait donc pas à la politique de décartellisation, mais embrassait l'ordre économique dans son ensemble.

## B. L'ordre chaotique de l'économie planifiée ouest-allemande

Bien que les effets destructeurs de la Seconde Guerre mondiale soient loin d'être secondaires, les ordolibéraux soulignent le problème de l'ordre économique comme la cause première de la faiblesse de l'économie allemande. En effet, si d'un côté il est indéniable que « la guerre a tant détruit », Röpke insiste sur une autre raison, presque indépendante, à l'anémie actuelle de l'économie allemande : « le processus économique est en désordre » (Röpke, 1947d, p. 123). Bien que les villes allemandes, les infrastructures de transport et la population soient gravement touchées,<sup>11</sup> ce qui a été qualifié « d'heure zéro (*Stunde Null*) » reflète une vision déformée.

Les historiens s'accordent sur le fait que le potentiel productif de l'Allemagne est resté à un niveau quasiment aussi élevé que celui de l'avant-guerre.<sup>12</sup> L'Allemagne se trouvait finalement dans une situation comparativement plus

---

<sup>11</sup> L'exemple le plus marquant est peut-être celui des villes allemandes dont la population excède les 100.000 habitants : à la fin de la guerre, la moitié du stock de logement est détruit, si ce n'est les trois-quarts (voir Brakman, Garretsen & Schramm, 2004).

<sup>12</sup> Voir (Braun, 1990, p. 153; Nicholls, 1994, p. 124-125; Sohmen, 1959, p. 989; van Hook, 2004, p. 9).



favorable que celle des autres pays européens, notamment grâce à un meilleur ratio « entre investissement et destruction durant la guerre » (Carlin, 1996, p. 463). Par exemple, le stock de capital (en milliards de RM en prix de 1950) est passé de 51,8 en 1938 à 71,2 – son niveau le plus élevé – à la fin de 1943, et il termine à 58,6 en 1946 (voir Krengel, 1963, p. 123).

Aux yeux de Eucken, ce qui fait cruellement défaut à l'ordre économique allemand dans les premières années de l'après-guerre, c'est « un indicateur de rareté parfaitement fonctionnel » (Eucken, 1948a, p. 30). Cette « jauge de rareté » à laquelle Eucken fait allusion, c'est le système des prix. Or les prix n'avaient plus de base économique réelle, c'est-à-dire qu'ils incarnaient des « valeurs fictives » (Röpke, 1947f, p. 247), déconnectées des raretés et des besoins effectifs. L'inefficacité se traduit donc par une « utilisation inadéquate de la capacité productive » (Eucken & Meyer, 1948, p. 53).

Le choix des Alliés de continuer la planification au niveau global, rendant impossible la planification individuelle par les agents, était perçu par les ordolibéraux comme un cas extrême d'irrationalité sociale. Raison pour laquelle, selon eux, les marchés officiels ont souffert d'importantes disproportions et, en particulier, de graves pénuries. Lorsque « la direction de l'économie par l'administration centrale s'effondra en 1946-47 » (Eucken, 1948d, p. 81), ce que nous appellerions aujourd'hui l'économie « non officielle », ou « secondaire », s'est propagé à grande échelle pour remplacer les canaux officiels alors inopérants : évidemment le marché noir, mais aussi le troc et une économie domestique autonome.<sup>13</sup> Le marché noir était loin d'être un phénomène marginal, car de novembre 1945 à janvier 1946, la part des transactions illégales dans le montant total des échanges est passée de 20% à 50% (Bignon, 2007, p. 230).

Puisque la monnaie ne pouvait plus remplir ses fonctions canoniques (moyen d'échange, unité de compte et réserve de valeur), une économie de troc s'est mise en place : posant le problème de la *double coïncidence des besoins* nécessaire à

---

<sup>13</sup> Si l'hyperinflation (ouverte) des années vingt avait encouragé l'innovation monétaire *via* les monnaies de secours (*Notgeld*) plutôt qu'une économie de troc (Orléan, 2007, p. 204), les conditions d'extrême pénurie de d'après 1945 ont plutôt favoriser la réciproque, c'est-à-dire l'explosion des relations de troc. Même si, par exemple, les cigarettes pouvaient fonctionner comme monnaie. Les pénuries dans l'ordre de production étaient telles qu'aucun bien ne semblait disponible en quantité suffisante pour se substituer à la monnaie alors défailante. Pour une enquête détaillée sur les marchés noirs allemands de cette époque, voir Frank Grube et Gerhard Richter (1979).

l'échange. Lutz explique que dans de telles circonstances, « les individus et les entreprises acquièrent la plupart des produits qu'ils voulaient par échange contre les marchandises qu'ils eussent à offrir, et toute une série d'échanges étaient parfois nécessaires pour obtenir le bien désiré » (1949b, p. 122).

Pour les ordolibéraux, le mélange entre les canaux officiels et officieux engendre un système de coordination si complexe, source de tant d'inefficacité, qu'il est impossible de le ramener à l'un des deux principaux types de coordination connus jusqu'ici (économie d'échange vs. économie administrée). D'après Eucken, l'Allemagne expérimentait « un cas limite (...) de premier choix » (1951, p. 81). Dans le même esprit, Röpke observait que :

la distorsion de toutes les relations de valeur, l'importance croissante des *transactions illégales* en plus du "secteur officiel" qui se rétrécit et le conflit toujours plus grand entre les impulsions du marché et l'administration luttant désespérément pour maintenir son autorité – *tout ça mène à un chaos sans ordre économique, fût-il collectiviste ou concurrentiel*. (Röpke, 1947f, p. 247)

L'absentéisme au travail devenait de plus en plus fréquent vu que la rémunération salariale en monnaie était sans valeur sur le marché. Les entreprises, incapables d'endiguer ce phénomène, ont tenté de le contourner. Dans le but d'augmenter la productivité des travailleurs, mais aussi d'échapper au plafond fixé sur les salaires, certaines entreprises introduisent des formes de « paiement en nature » aux côtés de la rémunération monétaire.

La conséquence de cette politique a été d'augmenter la masse salariale des industries qui pratiquaient ce paiement en nature, au détriment des autres industries, qui ne le pratiquaient pas. Mais selon Eucken et Meyer (1948, p. 53) ce fut sans augmentation du niveau de production global. Et pire encore, ce paiement en nature a eu l'effet pervers d'encourager les marchés noirs. Röpke (1947f, p. 250), tout comme Eucken et Meyer, ont attiré l'attention sur les répercussions délétères de ces pratiques en termes d'encouragement de l'économie secondaire : « les paiements partiels en nature ont en outre augmenté le chiffre d'affaires du marché noir et du troc » (Eucken & Meyer, 1948, p. 53). Le déclin consécutif de la productivité et du volume total de la production a conduit à un cercle vicieux. Les avantages offerts par la spécialisation et la division du travail sont insuffisants, et les gens se tournent vers des canaux non officiels, vers des formes d'organisation

primitive, ou précapitaliste, caractérisées par le troc et la production domestique de biens de première nécessité, en particulier de nourriture (Eucken, 1951, p. 69).<sup>14</sup>

La section suivante montre que dans le récit ordolibéral, ces relations de marché “primitives” étaient non seulement décrites comme des facteurs d’inefficacité, mais elles servent à révéler la présence de forces de marché souterraines, attendant d’être affranchies des entraves officielles.

### C. Troc et marchés noirs : symptômes des forces de marché souterraines

Devant le désordre économique, les Allemands (de l’ouest) se sont tournés vers des solutions (troc, marché noir, *etc.*), dont la rationalité au niveau individuel conduit à l’irrationalité croissante au niveau global de l’économie.

En Allemagne en 1946, bien que la main-d’œuvre ait été occupée tout au long de la journée, les besoins de base n’étaient pas satisfaits de façon adéquate, en raison d’une division du travail mal organisée ou insuffisamment développée. En luttant pour leur subsistance, les responsables des entreprises ou des ménages devaient agir d’une manière qui n’était pas conforme à une économie rationnellement organisée. Pour se nourrir, l’individu travaillait dans son jardin au lieu de travailler à l’usine pour de l’argent presque inutile. Un autre échangeait sa ration de tabac pour se nourrir au lieu de travailler dans l’usine (...). (Eucken, 1948a, p. 43)

Eucken et Meyer expliquent que le travail en dehors de son emploi habituel, les longues heures de recherches sur le marché noir ou le recours à l’économie privée de subsistance (*potagers, etc.*) n’est rien de moins qu’indispensable à la survie des individus :

Du point de vue économique, ce travail supplémentaire est un gaspillage insensé. Du point de vue de l’individu allemand, cependant, il est extrêmement important parce qu’il le sauve de la misère et souvent même de la famine et de la mort. Pour cette raison, ce travail supplémentaire est

---

<sup>14</sup> Ici, l’approche ordolibérale prend un accent smithien : « Si le *marché* est très petit, personne ne sera encouragé à s’abandonner entièrement à une seule occupation, faute de pouvoir trouver à échanger tout le surplus du produit de son travail qui excédera sa propre consommation, contre un pareil surplus du produit du travail d’autrui qu’il voudrait se procurer » (Smith, 1776, I.3.1).

donc plus important pour lui que ne l'est sa profession. (Eucken & Meyer, 1948, p. 53)

Fort de ce constat, Lutz conclut que « travailler à un emploi régulier était l'occupation la moins rentable et la simple survie nécessitait des violations de la loi » (1949b, p. 122). Face à une économie chaotique, il était devenu indispensable pour un grand nombre de travailleurs de briser l'état de droit (par le recours au marché noir notamment). De sorte que le système de planification finit par saper ses propres fondements puisque les comportements qu'il impose aux individus, dans l'optique même de la survie, contreviennent à la légalité. Du point de vue ordolibéral, le troc était en effet un système inefficace (voir Levy & Peart, 2008, p. 689), mais Eucken et Meyer ont soulevé la question non pas tant pour le condamner, mais plutôt comme un signal indiquant des pressions spontanées en faveur des forces de l'échange marchand et interindividuel. En bref, le troc est abordé par les ordolibéraux comme un argument supplémentaire en faveur de la réforme pour une économie avec un système de prix libre. Cette idée apparaît clairement dans une parenthèse anodine de Röpke à la fin d'une phrase : « la loi de l'offre et de la demande (à laquelle on réfère parfois comme "marchés noirs") » (1948b, p. 5). Ces formes archaïques d'échange représentent en effet les seuls marchés où « les prix étaient libres » (Lutz, 1948, p. 9).

Plutôt que d'accuser les comportements individuels ou de dénigrer la mauvaise volonté des Allemands (la paresse par exemple) pour expliquer les carences de l'ordre productif, comme certains commentateurs étrangers l'ont invoqué, Eucken, Meyer, Röpke et Lutz replacent la discussion dans le champ de l'analyse des systèmes économiques. Pour les ordolibéraux, la défaillance de l'ordre économique vient de défauts de construction inhérents. Défauts qui contreviennent au mécanisme de la main invisible, tel que lu en termes contemporains. De l'avis de Lutz, « l'économie était "organisée" selon des lignes telles que l'intérêt propre des individus et des entreprises était strictement contraire à l'intérêt commun » (1949b, p. 122). Durant toute la période qui va de 1936 à 1948, le « contraste drastique entre les intérêts privés et publics » n'a fait que croître au sein de l'économie allemande (Miksch, 1947, p. 5).

Lorsqu'ils coécrivent leur article, Eucken et Meyer (1948) étaient conscients qu'une réforme monétaire et fiscale était imminente, même s'ils n'en connaissaient pas tous les détails. Leurs inquiétudes portaient sur les autres mesures qui devaient accompagner cette réforme monétaire :

La première et la plus importante exigence pour la reconstruction de l'économie allemande est l'introduction d'un étalon qui facilite le calcul économique. [...] Si une part importante des prix reste à un niveau fixe, la mauvaise orientation des forces productives, la formation d'un nouveau surplus monétaire, l'apparition d'un marché noir et la nécessité du troc recommenceront. (Eucken & Meyer, 1948, p. 61)

Ainsi, nous avons vu que les ordolibéraux rejettent les causes qui étaient couramment invoquées pour rendre compte du faible niveau productif de l'Allemagne de l'Ouest. Pour les ordolibéraux, la décision des Alliés de démanteler l'industrie cartellisée a non seulement mal été mise en œuvre, mais elle a eu comme conséquence – dans la façon dont elle a été entreprise – de masquer la question plus fondamentale : celle de l'ordre économique dans son ensemble. C'est pourquoi les ordolibéraux ont concentré leur critique sur le mode de coordination de l'économie en place comme la racine du niveau de production extrêmement bas de l'Allemagne de l'Ouest. Le rôle des prix dans l'orientation des ressources rares vers le meilleur usage productif était totalement hors d'action. Les circonstances qui sous-tendent l'absence de coordination marchande sont perçues comme un retour à des formes d'organisation primitive telles que le marché noir, le troc ou la production personnelle de moyens de subsistance. Mais ces formes primitives de commerce sont également invoquées comme preuve du potentiel des forces de l'échange et, par extension, du marché. Le secteur non officiel était donc l'indicateur des forces latentes du marché que la libéralisation des prix devait mettre à jour. C'est à partir de cette analyse institutionnelle de l'ordre économique que les ordolibéraux ont développé leur propre diagnostic, support de leurs prescriptions de réforme publique.

## Section 2. Dénazifier l'ordre économique ouest-allemand

Pour l'emporter sur le champ de bataille de la politique économique allemande, la meilleure défense des ordolibéraux fût une attaque directe : ils ont construit leur rejet de la planification économique au motif qu'elle était une continuation de l'ordre économique du Troisième *Reich*. Ainsi, ils accusaient les Alliés de perpétuer un système « hérité des nazis » (Röpke, 1948c, p. 1270). On peut ramener la thèse ordolibérale de la continuité à deux arguments. Premièrement, il y a une continuité politique : une perpétuation administrative des méthodes de planification

antérieures (sous-section A). Deuxièmement, il y a une continuité économique, qui est devenue visible dans la conjonction entre fixations des prix et l'inflation réprimée (sous-section B). Fort de ces analyses, on verra dans quelle mesure le discours ordolibéral peut être rapporté à une forme de démocratie économique (sous-section C).

#### A. La continuité politique : de l'armée nazie à "l'armée de fonctionnaires"

Avec *Die Deutsche Frage*, Röpke (1945a) offre la première publication ordolibérale majeure affirmant la nécessité d'un ordre politique nouveau dans l'Allemagne d'après-guerre (l'ouvrage est traduit en anglais l'année suivante). Au même moment, Röpke (1946a) résume son principal argument en faveur de la transformation de l'Allemagne de l'Ouest en une fédération démocratique dans le *New York Times*. À cette fin, la principale recommandation de Röpke était de décentraliser les structures étatiques. À ses yeux, la centralisation politique va de pair avec la centralisation économique : ce qu'il entend illustrer en construisant une téléologie historique qui va, à partir de la fondation par Bismarck de l'État prussien, conduire l'Allemagne sur le chemin de l'État totalitaire hitlérien (voir chapitre 3.2).

Pour Erhard, la centralisation politique et économique poursuivie avec la fusion des zones britannique et américaine au 1er janvier 1947 (Bizone) était aussi une cause majeure de contraintes qui s'exerce sur l'ordre productif. En tant que président de la Commission spéciale en charge des questions financières (*Sonderstelle Geld und Kredit*), Erhard est convaincu que « sans une administration centralisée et ses pouvoirs concomitants, par exemple, la détérioration de l'économie allemande n'aurait jamais pris de telles proportions pathologiques » (1947, p. 25).

Depuis la fin de la guerre, Eucken (1946d, p. 9) avait dénoncé un autre aspect, qu'il jugeait absurde : les consommateurs allemands devaient composer avec « les prix de 1936 qui ont encore fondamentalement cours aujourd'hui » ; et cette situation économique absurde allait perdurer « tant que la direction de la vie économique continuera d'être confiée à un bureau central » (Eucken, 1947, p. 408). Röpke souligne cette même continuité dans son article intitulé *Economic Disease in Germany* : « très peu de gens semblent réaliser que dans tout cela, les Alliés perpétuent la tradition nazie », qu'ils « s'appuient encore sur le modèle nazi »

(1947b, p. 129). Röpke conclut en résumant ce qui est devenu l'impératif ordolibéral dans les premières années de l'après-guerre, la dénazification doit être également menée sur le plan économique si elle doit être conduite jusqu'au bout :

Jusqu'à présent, il semble que personne n'ait pensé que, dans le domaine de la politique économique en Allemagne, la "dénazification" soit aussi urgente que dans toute autre sphère. (Röpke, 1947b, p. 129)

Dans l'optique de souligner avec ironie une situation qu'il estime extrêmement préoccupante, Röpke fait valoir l'incongruité de voir les vainqueurs d'aujourd'hui reprendre à leur compte le vocabulaire officiel des ennemis d'hier :

Les Alliés n'hésitèrent pas à adopter l'ensemble du formidable mécanisme du collectivisme nazi, avec tous ses principes et ses conceptions. Bien que les implications de cet état de fait soient très graves, il est presque amusant d'entendre les décideurs des autorités d'occupation parler dans le jargon de l'économie nazie et d'utiliser les équivalents allemands de "répartition", "direction", "contrôle" et "priorités". (Röpke, 1947b, p. 129)

Le comble de l'ironie pour Röpke, ce n'est pas tant ce qu'il indique dans la dernière partie du texte, mais bien que les Alliées aient pu penser que l'appareil bureaucratique nazi constituait effectivement un « formidable mécanisme » (*ibid.*). Dans un numéro spécial des *Annals of the American Academy of Political and Social Science* relatif à la *Reconstruction de l'après-guerre en Allemagne occidentale (Postwar Reconstruction in Western Germany)*, Eucken et Meyer (1948) s'en prennent aux « maux de l'économie planifiée ». Ils expriment leur inquiétude dans une langue pleine de termes militaires, se référant à l'autorité administrative allemande chargée de la planification comme à « une véritable armée de fonctionnaires », à « une armée complète de fonctionnaires » (*ibid.*, p. 53). Comme chez Röpke, les formules stylistiques de Eucken et Meyer servent à mettre en relief leur argumentaire.

Dans la direction du processus économique, les rôles principaux reviennent aux techniciens et aux statisticiens des bureaux administratifs : « la tendance est de plus en plus de remplacer les considérations économiques par des techniques » (Eucken, 1948d, p. 96). Dans un autre contexte, Eucken fait observer que la figure de l'entrepreneur (dont le rôle est de répondre aux besoins des consommateurs, de

trouver un moyen de les atteindre tout en faisant des profits) disparaît dans une économie administrée, remplacée notamment par les statisticiens.<sup>15</sup> On retrouve ici l'approche dichotomique – de lois et de principes différents, malgré les mêmes termes (monnaie, prix, *etc.*) – de l'économie d'échange par contraste à l'économie administrée que développe Eucken (*cf.* chapitre 2.2).

Indéniablement à caractère rhétorique, le récit ordolibéral n'était pas pour autant sans fondement. L'échec de la planification économique des Alliés, entreprise sur la base des prix et des quotas fixés avant la guerre par la *Zwangswirtschaft* (économie dirigée) nazie sont maintenant reconnus par les historiens comme le principal obstacle à la reprise (Giersch, Paqué, & Schmieding, 1992, p. 19-23). Rappelons que dès 1936, l'économie nazie était basée sur le *plan quadriennal* de Göring (*cf.* chapitre 3.2). Ce plan, qui présentait une certaine affinité avec l'économie de type soviétique (Temin, 1991), s'appuie sur des investissements massifs (25% du montant total) et sur le contrôle du commerce international (surtout dans les matières premières) alors que les prix (dont les salaires) et la production sont fixés dans des secteurs-clés.

Cependant, la propriété privée des entreprises était encore admise à très grande échelle. Les relations marchandes conservaient donc l'apparence d'une économie de marché, avec ces petites et moyennes entreprises aux côtés de grands cartels industriels, mais dont les commandes croissantes de la puissance publique, la garantie de certains prix et les facilités accordées aux crédits montrent à quel point « l'État modifie profondément les conditions du marché » (Schirmann, 1997, p. 22). De sorte que cette forme de planification était basée sur une chaîne hiérarchique – incorporant néanmoins une certaine latitude de négociation – qui allait d'organismes intermédiaires (privés) aux plus hautes autorités du *Reich* (Tooze, 2006, p. 106-108, 208-225). Cette organisation tenait d'autant mieux que les intérêts du gouvernement et de la grande industrie allemande allaient de concert – ce dont témoigne en partie l'interchangeabilité des dirigeants des groupes industriels à la tête des ministères, et *vice-versa*. En effet, les investissements massifs en vue du

---

<sup>15</sup> Adam Tooze donne une bonne illustration du développement de la statistique à la période nazie lorsqu'il note que « dans les années 1940, les statisticiens allemands ont entrepris une enquête minutieuse sur les structures de l'industrie allemande, ce qui aurait satisfait même les plus ambitieux défenseurs de la “police” (*Polizei*) absolutiste » (2001, p. 30).



réarmement de l'Allemagne conduisirent à d'énormes profits dans les secteurs de la chimie, du transport, des minerais, des textiles, des machines et de l'énergie.

Après-guerre, la poursuite par les Alliés de ce que Van Hook (2004, p. 51) qualifie « d'agenda modérément socialiste » et Ptak (2009, p. 119) de « planification économique compréhensive » a rapidement constitué un obstacle à la coordination des activités productives. L'autorité de planification Alliée mêle ses propres fonctionnaires aux forces administratives et politiques allemandes, sous la direction d'une organisation bureaucratique militaire. Si cette organisation diffère d'une zone à l'autre, chacune encourage une forme de corporatisme (Prowe, 1985, p. 458). En favorisant le contrôle à l'échelle des *Länder*, la planification a néanmoins pris une dimension *locale*, par comparaison avec la période du troisième *Reich*.

Du point de vue ordolibéral, l'argument de la continuité du système politico-administratif nazi par les Alliés avait pour objectif, en dernière analyse, d'en dénoncer les conséquences économiques. Dans ses conférences de Londres, Eucken revient sur le lien ténu entre la capacité productive, l'inflation et la coordination globale de l'économie : à cette époque, « les possibilités de production encore existantes étaient insuffisamment exploitées, car l'inflation [réprimée] avait rendu le système des prix incapable de contrôler l'économie » (1951, p. 81). Au problème de l'évaluation monétaire des biens et des salaires dans une économie planifiée se superpose ainsi la question de l'inflation. Dans la section suivante, nous aborderons le lien indissociable que les ordolibéraux (en particulier Röpke et Eucken) visaient à établir entre inflation réprimée et planification économique.

## B. La continuité économique : le cercle vicieux inflation/planification

Les pressions inflationnistes n'étaient pas un phénomène caractéristique de la période d'après-guerre puisqu'elles étaient préoccupantes depuis le début des années vingt. Erhard fit même remarquer dès avant la fin de la guerre que « le vrai problème résidait dans l'élimination du pouvoir d'achat superflu de l'économie » (1944, p. 5).<sup>16</sup> De manière générale, l'inflation au sein des économies de guerre

---

<sup>16</sup> Dans ce texte, Erhard pointait déjà les effets délétères de la gestion planifiée de l'économie, et en particulier de la gestion du secteur militaire par le Ministre de l'armement Albert Speer (Kurlander, 2011, p. 302). Pour un aperçu plus général des débats allemands d'avant 1945 relatifs aux finances de guerre nazie et à l'expansion monétaire, cf. Keith Tribe (2001, p. 25-39).

planifiées constituait un problème fréquemment reconnu comme « un défaut majeur de (...) la planification nationale », de l'aveu de Gunnar Myrdal (1951, p. 35).

Röpke propose une étude novatrice de ce phénomène, typique d'une économie de guerre, qu'il baptise l'inflation *réprimée*, par contraste avec l'inflation dite *ouverte*. Dans son style emphatique, Röpke désigne l'inflation réprimée comme « la grande maladie économique de notre temps » (1947f, p. 242). L'inflation réprimée repose sur une tension entre deux forces contradictoires (qui ne sont pas de même nature), celle du mécanisme d'offre et de demande à la recherche d'un ajustement par les prix, avec celle de la fixation de ces prix par les autorités publiques. L'inflation réprimée perdure tant que la deuxième force l'emporte sur la première :

En conséquence de la guerre et de la mauvaise gestion économique qui suivit, nous observons presque partout une inflation sérieuse dans le sens d'une forte augmentation du volume de la monnaie en comparaison d'une reprise très lente de la production [...]. [Le gouvernement] interdit que l'excédent de la demande entraîne une hausse des prix [...]. Il y a maintenant deux sortes de pressions qui s'exercent l'une contre l'autre : la pression de l'inflation entraîne la hausse des prix et la pression du "contrôle" qui tente de neutraliser cette pression à la hausse. La question est de savoir combien de temps le gouvernement peut s'asseoir sur le geyser de l'inflation, et ce qui va arriver aussi longtemps qu'il est capable de le faire. (Röpke, 1947f, p. 242)

Avant de proposer l'expression anglaise « inflation réprimée (*repressed*) », <sup>17</sup> Röpke utilise le terme allemand *zurückgestaute Inflation* (1947e), dans un commentaire de *L'Ordre social* de Jacques Rueff (1945). Albert O. Hirschman (1948, p. 599) observe que le concept de Röpke « a depuis été largement utilisé dans l'analyse des conditions monétaires de l'après-guerre », l'appliquant lui-même à la situation de l'Italie. Eucken (1948d, p. 79), Gottfried Haberler (1948, p. 11) et Abba Lerner (1949, p. 195-196) sont parmi les premiers à discuter le terme, illustrant l'impact contemporain de Röpke sur ce terrain. <sup>18</sup>

Si par définition, l'inflation réprimée ne signifie pas que les prix augmentent, dans quel sens est-ce vraiment de l'inflation ? En bref, dans une situation

---

<sup>17</sup> Avant Röpke, une variété de termes avait été utilisés pour le phénomène, y compris l'inflation « supprimée (*suppressed*) », « retardée (*retarded*) » ou « frustrée (*frustrated*) » par Henry C. Simons ou Frank Hahn.

<sup>18</sup> Sans référence à l'œuvre de Röpke, l'article de F. W. Paish (1953) et surtout le livre de Harold K. Charlesworth (1956) fournissent les premières études systématiques sur le sujet.

d'inflation réprimée, la demande excède l'offre sur tous les marchés. Le mécanisme fondamental peut être résumé comme suit. Dans la tentative de parvenir à certains objectifs globaux (par exemple le plein-emploi), la planification de l'État entraîne un choc d'investissement. La surabondance de la masse monétaire, largement supérieure à la quantité de biens disponibles, entraîne une hausse des prix. Par définition dans le cadre d'une planification à partir de prix fixés (comme ce fut le cas en Allemagne dès 1936), la compensation des marchés par les prix (inflation ouverte) est impossible. Un excès de pouvoir d'achat s'ensuit et les autorités sont obligées de rationner la consommation, par exemple avec des quotas et des coupons, afin d'éviter des pénuries massives. Les consommateurs ne peuvent plus obtenir de biens et services, donc l'argent supplémentaire perd sa valeur : la monnaie n'est plus désirée. La monnaie supplémentaire alimente une épargne forcée. La seule façon de sortir de cette séquence est de s'en tenir au pouvoir d'achat disponible en augmentant le volume des biens pour combler l'écart : les ordolibéraux opposent le manque d'incitations - à investir, à travailler plus dur, *etc.* - à une augmentation réaliste de la production (Eucken, 1948e, p. 900; Lutz, 1948, p. 10; Röpke, 1947f, p. 248).

Eucken (1948d, p. 79) adopta l'analyse de Röpke pour décrire la situation allemande depuis 1936. Mais ce faisant, Eucken abandonna implicitement la connexion entre la guerre et l'inflation pour se concentrer sur le lien qu'il considérait plus fondamental, entre l'économie planifiée et l'inflation : « lorsque dans la sphère monétaire le problème de l'ordre est insatisfaisant, la planification est appelée à être insatisfaisante dans tous les autres domaines de la vie économique » (Eucken, 1947, p. 409). La guerre n'a eu cet effet que dans la mesure où l'économie était effectivement organisée selon les principes de l'économie administrée. Röpke indique également cette interconnexion qu'il estime inévitable :

Premièrement, l'inflation réprimée est la contrepartie monétaire du collectivisme parce que toutes les expériences confirment l'hypothèse fondée que le collectivisme conduit invariablement à l'inflation. Deuxièmement, le collectivisme est lié à l'inflation réprimée parce que les mesures de répression constituent ce que nous appelons collectivisme, c'est-à-dire un système économique qui remplace l'ordre spontané du marché libre par un ordre que certains nomment "conscient", mais qui est en fait basé sur le commandement et les sanctions en vue d'assurer l'obéissance. (Röpke, 1947f, p. 243)

En utilisant des termes d'un champ lexical associé à la coercition, voire à la violence, comme « mesures de répression », « commandement », « sanctions » et « obéissance » utilisés pour décrire les systèmes autoritaires, Röpke entend par association jeter le discrédit sur une méthode de coordination de l'économie qui n'implique pourtant pas logiquement une telle politique. En décrivant l'interdépendance entre inflations réprimée et planification, les ordolibéraux argumentent au moyen d'une articulation – dont ils sont coutumiers – entre argument théorique, preuve empirique et tautologie logique.

Dans la même veine que Röpke, Eucken a fait de ce lien la grande leçon à tirer de l'expérience économique du Troisième Reich : la planification nourrit l'excédent monétaire. Par contraste, Alvin H. Hansen et Richard A Musgrave, missionnés par le gouvernement américain, estiment que l'inflation allemande était « entièrement et exclusivement causée par deux guerres destructrices qui laissaient l'économie dans le chaos monétaire » (Hansen & Musgrave, 1951, p. 39). Cette optique atteste de la marginalité relative de la lecture ordolibérale à l'intérieur d'une économie générale du discours d'expertise.

D'autre part, ce qui inquiétait Eucken n'était pas tant que l'inflation était une conséquence de la planification, mais plutôt l'inverse, que l'inflation était la condition préalable à la planification : « non seulement l'inflation détruit le système des prix et donc tous les types d'ordre économique libres, engendrent ou favorisent de façon décisive la tendance à la planification centrale, mais l'inflation est aussi une condition préalable à l'existence d'une planification centrale » (1951, p. 73). Ce qui était conforme à la déclaration de Röpke selon laquelle « l'inflation a rendu possible le gaspillage et le désordre du collectivisme qui, en retour, a permis d'empêcher l'inflation dissuasive des prix, des salaires et des taux de change » (1947b, p. 130).

Les ordolibéraux cherchaient à clarifier la corrélation nécessaire des deux termes, soulignant l'effet compensatoire réciproque de l'inflation venant « atténuer les dommages de la planification » et *vice versa* (Röpke, 1947f, p. 244; voir aussi Eucken, 1951, p. 74). Un lien de causalité ressort en particulier de l'analyse ordolibérale, lorsque le collectivisme se développe pour freiner l'inflation, et peut donc justifier son existence à cette fin. Dans une certaine mesure, la plus grande circulation monétaire contrebalance les perturbations dans l'offre de production de certains biens. La surabondance de la masse monétaire alimentait un *ignis fatuus* de

prospérité et de succès. Ce qui a conduit Röpke à conclure que « la défense des contrôles repose sur l'hypothèse de l'inflation » (1947g, p. 115).

Tel que les ordolibéraux le conçoivent, le processus inflation/planification entre rapidement dans une boucle circulaire et cumulative. En tâchant de résorber l'écart entre l'offre et la demande de bien (hausse de la productivité), étant donné l'impossibilité de réduire l'offre de monnaie, et surtout de faire fluctuer les prix, les autorités ne font que retarder et exacerber le nécessaire rattrapage des disproportions entre l'offre et la demande. Si d'un côté, l'étape finale de l'inflation ouverte fait perdre à la monnaie sa fonction d'unité de compte et de moyen d'échange. De l'autre, l'inflation réprimée lui ajoute un effet dissuasif sur le niveau maximal de la production et de la distribution. De ce fait, l'inflation réprimée exacerbe encore davantage le déséquilibre entre la quantité de marchandises et la quantité de monnaie, et « plus nous attendons de briser le cercle vicieux, plus illusoire devient l'espoir qu'une production accrue puisse automatiquement résoudre le problème de l'excédent de la demande » (Röpke, 1947f, p. 248).

Les ordolibéraux insistent sur l'urgence de la situation afin de donner plus de poids à leurs arguments. On peut néanmoins imaginer une autre façon de briser ce cercle vicieux sans la libéralisation des prix (que souhaitaient les ordolibéraux). En effet, bien que difficile et imparfaite, la réévaluation de l'ensemble des prix fixés de l'économie administrée peut en théorie conduire à combler les disproportions entre l'offre et la demande ; si tant est qu'on dispose d'indicateurs statistiques suffisants pour effectivement rendre compte de ces disproportions. Or pour les ordolibéraux, le « monde de valeur » (*cf.* chapitre 2.2) que constitue un ordre économique administré produit des statistiques sans relation avec les raretés relatives que procure un système de prix de marché.

Si les effets du couple l'inflation réprimée/planification sont désastreux sur le niveau de production, la critique ordolibérale s'est finalement étendue aux questions de justice sociale et de démocratie économique à travers la dénonciation des mesures de restriction et de rationnement de la demande :

Sous le collectivisme, il n'est plus vrai que l'argent incarne la liberté de choix et la liberté d'acheter dans des conditions égales pour tous. L'argent collectiviste signifie que l'argent est à peu près sans valeur, sauf s'il est accompagné de droits et de privilèges accordés par l'autorité politique. Si le rationnement est *égal* pour tous, c'est l'argent *plus* les coupons de rationnement qui décident de sa valeur réelle. Si le rationnement est *différencié* selon un système de besoins et de mérites défini par le gouvernement, c'est l'argent *plus* les coupons de rationnement *plus* la

position sociale et politique du propriétaire qui en détermine sa valeur ultime. (Röpke, 1947f, p. 245)

La valeur de la monnaie n'est plus garantie de façon intrinsèque (valeur faciale), car d'autres facteurs, comme le statut ou la position dans la hiérarchie de l'agent qui la détient, deviennent déterminants dans l'achat de biens et de services. En un mot de Röpke : « en régime collectiviste, l'argent commence à avoir une odeur » (1947f, p. 246). D'un point de vue ordolibéral, l'économie administrée favorise donc le personnalisme et le contrôle autoritaire au détriment des choix libres des consommateurs. Contrevenant ainsi à l'une des libertés fondamentales acquises par l'intermédiaire de la sphère marchande.

Si par le biais de l'analyse de l'inflation réprimée, Röpke et les ordolibéraux insistent en particulier sur l'ordre monétaire, c'est parce qu'il constitue l'un des piliers de l'expression des décisions individuelles dans l'économie de marché ; pilier qui est à leur sens contrarié dans l'économie administrée. Déjà dans l'entre-deux-guerres, Röpke ne cesse de filer la métaphore de la monnaie qui agit comme autant de bulletins de vote, réalisant par les décisions d'achat et de vente un « plébiscite de tous les jours » (1940, p. 246-247, 274, 1942d, p. 253). De sorte qu'à son sens, le véritable modèle de la démocratie peut être trouvé non dans la sphère politique, mais dans la sphère économique :

[L]es bulletins de vote sont distribués très inégalement. Mais ce défaut est en partie compensé par l'avantage d'une représentation proportionnelle parfaite : les minorités ne sont pas écrasées par les majorités et chaque bulletin de vote est valable. *Nous avons ainsi une démocratie du marché qui, dans sa précision implicite, surpasse la démocratie politique la plus parfaite.* (1942b, p. 137-138)

Des années après, Franz Böhm continuera d'insister sur le plébiscite permanent que représentent les choix de consommation à travers le mécanisme de prix concurrentiel (1961, p. 30-31). En définitive dans la perspective ordolibérale, l'économie de marché n'est plus seulement la meilleure expression de la démocratie politique, ni son complément naturel, mais bien son principal vecteur et garde-fou. L'économie de marché était le premier pas d'un modèle politique en conformité avec ce que les ordolibéraux estiment le cœur des valeurs de l'Ouest :

*Les idées politiques, sociales et morales de l'économie concurrentielle doivent donc être mises au premier plan, avant tout sa signification pour la liberté. À savoir que la concurrence peut préserver une société moderne et*

différenciée du sort de glisser dans une tyrannie totalitaire *via* une bureaucratie envahissante et l'antagonisme des groupes du pouvoir centrifuges et incontrôlables (Böhm, 1954, p. 159; voir aussi Miksch, 1948, p. 338).

Cette ligne de défense tenue par les ordolibéraux n'est pas seulement tournée vers le passé, et la dénazification de l'administration héritée du national-socialisme, mais elle est surtout orientée à l'endroit du modèle communiste qui s'installait en Allemagne de l'Est.

### C. Vers une démocratie de consommateurs ?

Forts des paragraphes développés plus haut, devons-nous en conclure que les ordolibéraux s'inscrivent dans la défense d'un modèle de type "démocratie économique" ? Le chapitre 3 de la thèse a montré que les ordolibéraux étaient pourtant extrêmement dubitatifs, si ce n'est critiques, envers la démocratie politique de type parlementaire des années 1920 et 1930. Comment expliquer ce paradoxe ? Est-ce un revirement dans l'appréciation ordolibérale de la démocratie après 1945 ?

En fait, les ordolibéraux firent très vite le pari que les meilleurs arguments – dans le sens des arguments auxquels l'opinion et les pouvoirs publics étaient les plus sensibles – reposaient autant sur une démonstration technique que sur la capacité de dépeindre le projet d'une société future désirable. Cette inclination, manifeste dès les années trente, ils l'affirment particulièrement dans les années d'après-guerre. Eucken (1946b, p. 142) comme Miksch insistent sur l'incompatibilité entre le socialisme – entendu comme système de planification de l'économie ou « coordination externe » – et les valeurs de la démocratie libérale. En d'autres termes, une incompatibilité du socialisme avec ce que Miksch qualifie de « fondements de la culture chrétienne occidentale », et en particulier avec l'aspiration à « la liberté de l'individu » (1948, p. 332). L'égalité étant dans ce cadre reléguée à l'égalité formelle devant la loi. Par contraste, Miksch affirme que ces valeurs entrent en synergie avec l'économie de marché concurrentielle :

La haute valeur de la coordination interne [l'économie d'échange concurrentielle] est fondée sur le fait qu'elle combine un maximum d'efficacité économique à un maximum de liberté et d'autonomie personnelle. *La souveraineté économique des consommateurs (ökonomische Souveränität*

*des Konsumenten) fait de la coordination interne le pendant économique de la démocratie politique.* (Miksch, 1948, p. 334)

Dans ce texte, Miksch souligne la similarité et la complémentarité entre la coordination économique dite interne (le marché) et la démocratie politique (voir aussi Miksch, 1950a). Un de leurs grands points communs repose sur « le refus de toutes les positions de pouvoir (*Machtpositionen*) » illégitimes (*ibid.*). La relation de nécessité entre système politique et système économique, entre ordre politique et ordre économique, Röpke l'avait déjà indiqué dans les années de guerre. Néanmoins, arguer que les ordolibéraux assimilent l'ordre politique et l'ordre économique en indiquant que le marché n'est « en fin de compte, qu'un ordre politique » (Joerges, 2006, p. 249) est un peu rapide, puisque ces derniers insistent sur l'imperméabilité et la spécificité de chacune de ces deux sphères, interdisant de réduire l'une à l'autre. Ainsi pour Röpke, il n'est pas possible de promouvoir des logiques complètement différentes d'une sphère à l'autre, du fait précisément des interdépendances :

Il existe toujours entre la politique et l'économie une corrélation qui interdit de combiner n'importe quel système politique avec un système économique et vice versa. [...] La dictature économique ne peut à la longue exclure la tyrannie politique et spirituelle et, inversement, la dictature politique et spirituelle engendre fatalement la tyrannie économique. Croire qu'un État peut être "total" dans le domaine économique sans l'être également sur le plan politique et spirituel, et vice versa, serait bien naïf. (1942b, p. 118, 122, voir aussi: 1944a, p. 54)

En fait, les ordolibéraux vont entendre par démocratie non pas la souveraineté des citoyens électeurs qui s'expriment à travers des organes représentatifs, mais certaines valeurs de la *société ouverte* où, à l'intérieur d'un ensemble de contraintes communes, chacun est libre de poursuivre les objectifs qu'il s'est individuellement fixés.<sup>19</sup> En définitive, la *souveraineté* qui doit avant tout être en mesure de s'exprimer, c'est celle *du consommateur*, à travers ses décisions d'achat sur le marché.<sup>20</sup> Röpke ne parle pas directement d'un consommateur souverain, mais

---

<sup>19</sup> Si les écrits de Karl Popper et de Friedrich Hayek popularisent l'expression *société ouverte* (*open society*), on en trouve néanmoins la première occurrence chez Henri Bergson (1932).

<sup>20</sup> On trouve la première occurrence du concept de "souveraineté du consommateur" chez l'économiste d'origine anglaise William H. Hutt (1934, p. 14, 1936, p. 257, 1940). Dans les mêmes années, Hayek et Röpke en sont venus à des formulations comparables



d'une « démocratie des consommateurs » dans laquelle l'intérêt général est réalisé lorsque l'intérêt de l'ensemble des consommateurs, puisque chaque individu est consommateur, l'emporte sur l'intérêt privé des producteurs.

Suivant cette logique, fournir à l'Allemagne de l'Ouest une économie de marché était la "tâche publique (*öffentliche Aufgabe*)" démocratique de toute première nécessité (Miksch, 1947). En fait, tout se passe comme si les ordolibéraux déplaçaient l'exercice de la souveraineté populaire de la sphère politique vers la sphère économique. De sorte que la souveraineté n'existe plus tellement par la représentativité, ou l'impact de la volonté populaire sur les décisions politiques – la genèse des normes provient d'une élite experte pour les ordolibéraux (Wörsdörfer, 2012a) –, mais passe directement par la capacité de choix sur le marché : d'où l'exigence d'un fonctionnement impeccable de ce dernier.

Ces précisions permettent de lever la confusion qu'il peut y avoir autour de l'expression *démocratie économique*. Les ordolibéraux se montreront particulièrement réfractaires à la démocratie économique entendue comme « la participation égale des travailleurs dans toutes les décisions prises par les firmes, les cartels, les chambres de commerce ou d'industrie » (Böhm, 1954, p. 153). Selon eux, cette volonté d'une « égalité absolue entre le capital et le travail » (*ibid.*, p. 156) au sein de la représentation managériale n'est rien d'autre qu'un néomercantilisme, dans lequel « les hommes d'affaires comme les travailleurs sont tous les deux en train de se mettre d'accord sur une politique mercantiliste qui prévalut avant la naissance de la science économique » (*ibid.*, p. 156).

En ce sens, les ordolibéraux, se trouvent en opposition avec l'un des marqueurs du modèle de capitalisme rhénan d'aujourd'hui : le néo-corporatisme insistant sur la cogestion et une politique basée sur le consensus entre les parties prenantes dans l'entreprise.<sup>21</sup> Par contraste avec la démocratie économique comme elle a pu être comprise de l'après-guerre jusqu'à nos jours, il semble alors plus approprié de reprendre le terme de Röpke, et de parler de *démocratie de consommateurs* pour qualifier le modèle politico-économique envisagé par ordolibéraux. Dans cette optique, tout se passe comme si du point de vue ordolibéral la mise en place de

---

(Persky, 1993). Sur la place et le rôle de la définition de la souveraineté du consommateur de Hutt dans le contextes anglo-saxons de la LSE (Robbins, Hayek), puis dans le contexte de la crispation de la guerre froide, cf. Maxime Desmarais-Tremblay (2016, 4.1).

<sup>21</sup> Bien que d'autre part certains principes ordolibéraux, en particulier chez Röpke, sont en accord avec la politique du *Mittelstand* favorable à l'artisanat (Schumacher, 2003).

cette démocratie économique était la condition non seulement *nécessaire*, mais dans une certaine mesure *suffisante*, au développement d'une démocratie politique (à venir) en RFA.

### Section 3. Le “moment 1948” : inflexion vers l'économie de marché

Après avoir reconstruit le diagnostic et les arguments ordolibéraux relatifs au fonctionnement de l'ordre économique d'après-guerre, cette dernière section présente le contenu des réformes de 1948, le rôle des ordolibéraux dans leur implémentation, ainsi que l'appréciation qu'ils en ont donnée par la suite.

#### A. L'expertise ordolibérale et les reformes de juin 1948

Secrètement imprimé aux États-Unis, le *Deutsche Mark* (DM) remplace le *Reichsmark* (RM) aux premières heures du 21 juin 1948. Initialement conçue comme une nouvelle monnaie pour l'ensemble du territoire allemand, les autorités soviétiques refusent l'application d'une monnaie commune de facture américaine. L'objectif de la réforme est avant tout de réduire drastiquement la quantité de monnaie en circulation : annulant d'un même trait les dettes publiques et privées, et les stocks d'épargne (forcée). En effet, « tous les soldes en RM détenus par des organismes publics ont été complètement annulés » (Lutz, 1949b, p. 123). La réforme monétaire consiste à appliquer au taux de change RM / DM de 100% pour l'octroi d'une somme modique (60 DM) allouée pour chaque habitant (*Kopfgeld*). Au-delà de cette somme, le reste de l'épargne bancaire, dont 50% était retenu automatiquement, pouvait être également échangé en DM, mais alors au taux de 10%. La réforme monétaire a conduit à des effets (re)distributifs majeurs.

Les détails de cette réforme sont travaillés de longue date par les Américains, sur la base du plan Colm-Dodge-Goldsmith de 1946 et supervisé en Allemagne par le général Lucius D. Clay.<sup>22</sup> En amont de la réforme, la *Bank Deutscher Länder* -

---

<sup>22</sup> Le plan imaginé par les économistes Gerhard Colm, Raymond W. Goldsmith (tout deux juifs allemands, émigrés aux États-Unis après l'accession d'Hitler aux responsabilités) et Joseph M. Dodge fut déclassifié quelque année plus tard et rendu public (voir Colm, Dodge, & Goldsmith, 1955).

précurseur de la *Deutsche Bundesbank* – est établie au 1<sup>er</sup> mars de la même année (1948) afin d’assurer le monopole de l’émission monétaire.<sup>23</sup> La *Bank deutscher Länder* représente de fait la « première existence institutionnelle » de la future République fédérale d’Allemagne (Grenier & Orléan, 2007, p. 1174).

La véritable surprise survint quelques jours plus tard, le 24 juin, lorsque Ludwig Erhard proclama la fin de l’économie contrôlée dans la revue administrative de Francfort. Cette décision est prise à son initiative et sans attendre l’approbation des autorités Alliés.<sup>24</sup> L’initiative d’Erhard élimine le contrôle de plus de 400 produits et affaiblit les mesures qui fixaient les salaires. À l’automne 1948, l’assouplissement du contrôle des prix est étendu à d’autres produits de première nécessité (fruits, légumes, café, thé, *etc.*), mais aussi à des produits manufacturés et des services tels que les assurances (voir « tableau IV. » dans Mendershausen, 1949, p. 664). Erhard attirait déjà l’attention sur la portée globale de sa politique deux mois avant la réforme (le 21 avril 1948) dans un discours prononcé devant le Conseil économique de la Bizone (*Wirtschaftsrat des Vereinigten Wirtschaftsgebietes*) à Francfort : la réforme monétaire seule ne suffirait pas à guérir les maux de l’économie de l’Allemagne de l’Ouest. La fixation des prix, « source de l’économie contrôlée », ne devait pas survivre à la réforme. Erhard insiste alors sur le fait que sa tâche « n’est pas de diluer le gel des prix, mais de s’en débarrasser complètement » (1948a, p. 29).

La fin générale du contrôle des prix promulguée par Erhard rencontre une véritable « incompréhension » (Glossner, 2010, p. 128-129), dans la mesure où elle est perçue comme une formidable menace à l’encontre de la reprise de l’économie allemande : non seulement aux yeux des dirigeants politiques (Stolper & Roskamp, 1979, p. 384), mais également à ceux de l’opinion publique (Hoppe, 1991, p. 79). Mais d’où Erhard tirait-il ses vues qui étaient en opposition radicale à celles de la majorité des conseillers anglo-américains ? Il fondait notamment ses analyses sur les propos de Eucken et Miksch. La position de Erhard, en cette année 1948, doit être comprise à la lumière des événements et de son parcours dans les années précédentes.

---

<sup>23</sup> Sur l’histoire de l’indépendance de la Banque Centrale en Allemagne de l’Ouest, voir Éric Dehay (2003) et Jörg Bibow (2009).

<sup>24</sup> Cet épisode est bien renseigné, *cf.* (Broyer, 2003b, p. 210; Carlin, 1996, p. 464; Nicholls, 1994, p. 215-218; Uterwedde, 2009, p. 25).

Le terrible hiver de 1946-1947 qui frappa très durement la population civile est un moment charnière dans l'appréciation du système économique planifié ouest-allemand. Alfred Müller-Armack fit remarquer que « l'opinion selon laquelle une économie planifiée est supérieure à une économie de marché libre est désormais ouverte à de sérieux doutes » (1947, p. 20). Dans la même veine, Röpke indique que « la paralysie ne peut être surmontée dans le cadre du système collectiviste actuel » (1948b, p. 5). Compte tenu des difficultés rencontrées par la population, les Alliés et les autorités allemandes ont dû choisir entre deux voies : soit améliorer techniquement la planification, soit basculer vers l'économie de marché. Les ordolibéraux sont unanimes dans leur prescription d'une thérapie de choc, que les autorités Alliées trouvèrent prématurée à l'époque. Ce qu'ils demandaient, c'était la libéralisation simultanée et complète des prix et des salaires (Röpke, 1947f, p. 251).<sup>25</sup>

Dès octobre 1947, la Commission spéciale en charge des questions financières (*Sonderstelle Geld und Kredit*) travaillait aux futures réformes. Le membre de la commission responsable de la politique des prix et des salaires, Leonhard Miksch, occupait une place prépondérante dans le soutien des recommandations ordolibérales. Le projet des mesures de libéralisation promulgué par Erhard avait été en grande partie rédigé à quatre mains, en bonne intelligence avec Miksch (Mierzejewski, 2004, p. 65-67; Plumple, 2004, p. 296-297).

Depuis le 2 mars 1948, Erhard s'appuyait également sur le Comité scientifique consultatif (*Wissenschaftlicher Beirat*) de l'administration économique de la Bizone. Dans ce Comité, qu'il n'avait pas lui-même établi, on retrouve Eucken et Miksch, mais aussi Böhm, Lampe et Müller-Armack. Initialement, la composition du Comité avait été pensée de manière à maintenir une représentation équilibrée des différentes positions idéologiques en présence : mais de fait les sympathies libérales l'emportaient au trois quarts sur les sympathies socialistes et/ou planistes (Broyer, 2003b, p. 208).<sup>26</sup> La majorité libérale a plaidé en faveur de la libéralisation des prix et de la fin du contrôle administratif des matières premières. Cette majorité, menée par les ordolibéraux, souhaitait favoriser la concurrence sur le

---

<sup>25</sup> Müller-Armack, par contraste avec les vues de Röpke, Eucken ou Miksch, défendait néanmoins une approche plus prudente et graduelle (Nicholls, 1994, p. 184, 203, 206, 259).

<sup>26</sup> Parmi les vingt-trois membres du Comité scientifique, on compte dix-sept professeurs d'économie, trois professeurs de droit, deux de science politique et un professeur de philosophie.

marché tout en se méfiant du risque de concentration et d'abus de position dominante. Le premier rapport du Comité invite à une rupture fondamentale vis-à-vis de la politique Alliée actuelle, et voyait dans la réforme monétaire une chance historique de mener une réforme complète plus ambitieuse :

La réforme monétaire n'a de sens que si elle est accompagnée d'une rupture fondamentale par rapport au *dirigisme* précédent. Elle serait inutile et même dangereuse si elle était introduite comme une simple opération technique isolée. En conséquence de la réforme monétaire, la demande effective sera limitée, de sorte que le contrôle global de la consommation et de l'activité économique sera superflu. (First Report of the Advisory Board: Königstein, April 18, 1948, p. 449)

La majorité qui favorisait les solutions libérales était cependant loin de faire l'unanimité parmi l'ensemble des membres du Comité. D'ailleurs, les membres minoritaires insistent pour faire valoir leurs vues contradictoires à la fin du rapport : « essayer d'avancer vers l'équilibre économique au moyen d'un système de prix de marché libre n'est tout simplement pas réalisable » défendent-ils (*ibid.*, p. 452). Cette minorité plaidait en faveur d'un système d'économie mixte qui consistait à poursuivre une politique de plein emploi. Leurs arguments, suivant l'orientation autrefois marxiste du Parti social-démocrate (SPD), ont été pratiquement ignorés dans la réforme à venir.

Le ralliement de Erhard aux préceptes ordolibéraux est dû en grande partie aux contacts personnels avec Eucken et Miksch et, dans une moindre mesure, avec les écrits de Röpke (Broyer, 2003b; Commun, 2003; Mierzejewski, 2006; Nicholls, 1994, p. 157, et *sqq*). Entre la fin de la Seconde Guerre mondiale et les réformes de juin 1948, les idées ordolibérales se sont ainsi progressivement propagées dans les sphères de décision, non sans faire face à d'importantes oppositions.

## B. Prévenir le retour à la planification

Dans l'optique de défendre les réformes de 1948, Lutz insistait sur « l'immense succès » (1949b, p. 122) qu'elles représentent, dans la même veine des déclarations de presse de Eucken (1948e, p. 900) et de Röpke (1950a, p. 339).<sup>27</sup> La réforme monétaire a entraîné une réduction drastique de la quantité de monnaie en

---

<sup>27</sup> Lutz enseignait alors à l'Université de Princeton (1939-1953).

circulation : en bref, « la monnaie devint rare » (Eucken, 1951, p. 69). Et en effet la masse monétaire avait été détruite au neuf dixièmes.<sup>28</sup> De manière générale, la réforme monétaire a permis d'établir certaines des conditions indispensables à l'ordre économique appartenant au modèle de l'économie d'échange tel que Eucken peut le théoriser :

La réforme a rétabli une unité de compte adéquate, a permis le contrôle de l'économie par les prix et a donné naissance à un ordre économique fournissant un cadre pour l'organisation d'une division du travail à grande échelle (Eucken, 1951, p. 69)

D'après Eucken, les choix des consommateurs ont retrouvé leur poids et leur influence sur le processus de production, grâce au mécanisme de prix libre (1948e, p. 900). Lorsque la monnaie en circulation est rare, les entreprises et les ménages accordent plus d'attention à la qualité des produits. Il remarque d'ailleurs que l'absentéisme au travail a diminué, la productivité a augmenté et les coûts réels de production ont chuté. De sorte que « dans les conditions nouvelles créées par la réforme monétaire et le retour partiel à un marché libre, la production a augmenté rapidement » (Eucken, 1951, p. 69).

L'enthousiasme de Eucken et de Lutz était partagé par Erhard et Röpke. Erhard souligne en particulier le déplacement de la capacité de planification des autorités centrales vers les plans économiques individuels des agents économiques :

Il me semble que, depuis la Réforme monétaire, ces huit à dix dernières semaines ont été témoins de *l'élaboration de plus de plans*, c'est-à-dire plus de préméditation et de prévision pour l'avenir que durant toutes les années de l'économie réglementée (Erhard, 1948a, p. 35-36, voir aussi 1948b).

De son côté, Röpke met l'accent sur la complémentarité des deux réformes et le caractère indispensable de la libéralisation des prix. Ce n'est pas la réforme monétaire qui a seule réglé la question de l'ordre économique, mais précisément l'implémentation conjointe des deux. Röpke le précise dans son influent rapport de 1950, intitulé *La politique économique allemande est-elle la bonne ? (Ist die deutsche Wirtschaftspolitik richtig?)*, commandité par le Chancelier Adenauer :

---

<sup>28</sup> Ainsi, dans le contexte de deux schémas monétaires très différents – les années 1920 avec l'ouverture et les années 1930 avec l'inflation réprimée – l'Allemagne réussit dans les deux cas à mettre un frein réel à l'inflation (voir Pfeleiderer, 1979).

C'est une distorsion incompréhensible des faits véritables et une faute que de ne pas reconnaître les implications économiques intrinsèques si l'on considère la réforme monétaire comme étant plus importante ou comme la seule partie efficace de la réforme globale. (Röpke, 1950b, p. 41)

Si les ordolibéraux se montrent tant désireux de défendre les réformes, c'est parce qu'un retour aux prix administrés semblait une menace bien réelle. En effet, les conséquences des réformes de 1948, en particulier la libéralisation des prix, furent loin d'être instantanément bénéfiques, malgré ce que les ordolibéraux pouvaient affirmer. Après les réformes, la plupart des Allemands de l'Ouest ne sont plus sujets à la famine, mais dans de nombreux secteurs stratégiques – le logement, l'habillement et toutes les fournitures et équipements de base –, la consommation demeure erratique (Sywottek, 2001, p. 345-346). Au cours des sept mois qui suivent les réformes, les prix des produits agricoles augmentent de 25% et ceux des produits manufacturés de 35% (Klopstock, 1949, p. 287, tableau I.).<sup>29</sup> Entre la fin de 1948 et le début de 1949, la stabilité macroéconomique est donc menacée par une hausse constante des prix. D'autre part, la RFA compte un peu plus de 2 millions de chômeurs en 1950, soit environ 10% de la population active (Solchany, 2003, p. 364),<sup>30</sup> et d'importants mouvements de grève se manifestent contre le coût élevé des biens de première nécessité. Les réformes furent bientôt mises en cause par des experts et des chercheurs américains et britanniques, en particulier du point de vue de la justice sociale et des inégalités croissantes (Hutchison, 1979, p. 436-437).

Devant ces difficultés, les syndicats, appuyés par une partie de la classe politique, réclament une réintroduction du contrôle des prix (Bignon, 2007, p. 248). En mars 1949, Horst Mendershausen (1949, p. 658) – économiste ayant servi pour le gouvernement militaire américain en Allemagne en qualité de chef adjoint du contrôle des prix de 1947 à 1948 – considérait le retour au contrôle des prix fortement probable. Or, il n'en fut rien, et la croissance économique des années

---

<sup>29</sup> Jacques Rueff (1949, p. 105-106) avait également pris note de l'inévitable pression inflationniste consécutive à la libéralisation des prix, bien qu'il la défendait lui-même depuis 1947 pour le marché français. La France connaît, de 1948 à 1952, une déréglementation des prix bien plus graduelle et contrôlée que celle de l'Allemagne de l'Ouest (voir Chélini, 2013). Et jusque dans les années 1980 certains prix, certes de manière résiduelle, restaient contrôlés.

<sup>30</sup> Néanmoins dans ce cas, il faut également tenir compte de l'afflux de plus de 12 millions de réfugiés dans la période 1946-1950 (Commun, 2004, p. 23).

cinquante allait permettre de congédier les maux économiques et sociaux, pourtant non négligeables, qui suivirent les réformes.

### C. Miracle économique ou politique ?

La causalité entre les réformes libérales menées par Erhard et les ordolibéraux d'un côté, et la reprise économique des années cinquante de l'autre, fait partie d'une connaissance commune intuitive, structurante du récit national allemand : l'économie sociale de marché (*Soziale Marktwirtschaft*) est née dans le miracle économique allemand (*Wirtschaftswunder*).

Si l'historiographie a un temps corroboré cette lecture, Werner Abelshäuser (1975) a été l'un des premiers à jeter le doute sur cette vision rétrospective excessivement favorable de l'action d'une gouvernance libérale. Plus proches de nous, les historiens semblent désormais s'entendre sur un récit plus nuancé : certainement loin du "miracle", mais sans rejeter le rôle à tout le moins positif qu'ont eu les réformes.<sup>31</sup> Comme moteur de la croissance économique allemande des années 1950, les historiens considèrent l'effet conjugué de la politique gouvernementale,<sup>32</sup> de la structure industrielle allemande peu affectée par la guerre, ainsi que le contexte international favorable de reprise de l'ensemble des pays européens. Enfin, l'aide substantielle accordée par le plan Marshall (lancé en 1947) a contribué de façon significative à ce redémarrage (Buchheim, 1993; Wolf, 1993, p. 30).<sup>33</sup>

Cette section est moins destinée à évaluer la véracité du miracle économique et de ses causes, qu'à mettre en avant sa qualité de mythe fondateur. Et c'est la dimension politique et sociale, plus que de faits économiques, qui mérite notre attention. De façon assez étonnante, l'idée d'un miracle économique allemand fit son apparition dès l'année 1950, dans l'hebdomadaire *Der Spiegel* (Schissler, 2001, p. 3). Soit bien avant que la reprise économique soit effectivement tangible. Ce qu'il faut souligner, c'est que « la République fédérale est le premier État de l'histoire

---

<sup>31</sup> Voir Jean Solchany (2003, p. 366-370) ou Werner Plumple (2004, p. 299-300).

<sup>32</sup> En plus des détails évoqués plus haut, la réforme fiscale accompagnant la réforme monétaire, clairement orientée vers l'amélioration des conditions de l'offre, a joué un rôle décisif dans la reprise de la production (Giersch, Paqué, & Schmieding, 1993, p. 3)

<sup>33</sup> C'est même, selon certains observateurs, le facteur fondamental de la reprise économique de l'Allemagne de l'Ouest (Borchardt, 1991, p. 92; Braun, 1990, p. 154).



allemande dans lequel une majorité de la population a appris à accepter le libéralisme comme un ensemble de valeurs politiques, sociales et culturelles, et dont les institutions sont obligées par des normes libérales » (Langewiesche, 2000, p. 306). Le miracle économique est donc avant tout « miracle démocratique » (Prowe, 2001, p. 451) et, de manière plus générale, un miracle politique.

Et de fait, les réformes économiques de l'Allemagne de l'Ouest, profondément ancrées dans l'ADN de l'Allemagne contemporaine, sont des décisions prises avant la constitution politique de la République fédérale d'Allemagne (23 mai 1949). Michel Foucault a mis en avant cet aspect qui le conduit à définir l'Allemagne comme « un État (...) radicalement économique, en prenant le mot “radicalement” au sens strict du terme : c'est que sa racine est très exactement économique » (2004, p. 87).<sup>34</sup> Foucault souligne ce qui peut être décrit comme un contrat social, de nature économique, où la politique classique (la souveraineté) joue un rôle subsidiaire dans la gouvernance. En revanche, Grenier et Orléan rappellent que la réforme monétaire préfigurait la création d'un État ouest-allemand dans le contexte de la guerre froide. À leur avis, « Foucault semble sous-estimer gravement ce qui est de l'ordre de la politique de la souveraineté la plus classique, celle des puissances en lutte » (2007, p. 1175). Selon Grenier et Orléan, cela modifie l'opinion qui consiste à voir la RFA comme un État radicalement économique : « dans ses racines se trouvent les préoccupations des États-Unis et leur politique de *contention* du communisme, qui est central » (*ibid.*).

Le blocus de Berlin par les soviétique débute entre les dates des réformes de l'Allemagne de l'Ouest (22 juin 1948), et corrobore la lecture de Grenier et Orléan, en soulignant le poids des intérêts étrangers en conflit sur le sol allemand. Alors que le sort de l'Allemagne est en effet crucial pour la stabilité politique et économique en Europe (Dijk, 2004, p. 78; Wala, 2004, p. 73), la RFA allait s'affirmer comme un modèle de croissance qui pourrait s'opposer à la montée du communisme à l'échelle européenne (Allen, 1989, p. 270). Mais conclure que l'Allemagne se trouvait être utilisée comme une expérience pour des politiques économiques rivales venant de l'étranger pourrait forcer les faits.

---

<sup>34</sup> C'est également la position de Muresan (2014, p. 240). En outre, l'expérience allemande de l'après-guerre peut également être informative par rapport à la conversion libérale de l'Allemagne de l'Est après la réunification. Sur « les analogies et les différences » entre ces deux périodes, voir Hagemann (1993, p. 95-98).

Les Allemands de l'Ouest n'étaient pas seulement des sujets passifs, mais aussi des acteurs clés du processus de la guerre froide. À cet égard, on a montré combien les ordolibéraux étaient isolés dans leur position en faveur du libéralisme de marché contre tout type de planification – position vis-à-vis de laquelle les autorités Alliées étaient encore extrêmement réticentes. En janvier 1948, Röpke insiste sur l'importance et l'urgence du relèvement libéral de la future RFA : « si l'Occident échoue en Allemagne de l'Ouest, il échouera partout » (1948b, p. 31). En fait, les publications ordolibérales comme celles de Röpke (1947d, 1947h) et de Eucken (1948e, p. 901), ainsi qu'un essai de vingt pages pour la *Section des finances internationales* de l'Université de Princeton par Lutz (1948, p. 3, 7, 11) relie le succès du plan Marshall à l'essor des économies libérales. Préoccupés par la crispation de l'Allemagne autour de deux programmes antagonistes, les ordolibéraux ont également essayé de clarifier la continuité entre les nazis et les Alliés afin de contenir ce qu'ils perçoivent comme une dérive latente vers le communisme.

## Conclusion du cinquième chapitre

Bien que les capacités productives de l'Allemagne restent considérables après la Deuxième Guerre mondiale, la population est confrontée à une indigence totale. Dans leur diagnostic, les ordolibéraux se sont appuyés sur ce paradoxe pour analyser la condition « hautement pathologique » du pays, et qui devait mener à « la dissolution complète de l'économie nationale » (Röpke, 1947f, p. 246-247). La force du discours ordolibéral, c'est qu'il en faisait porter le poids non seulement sur le national-socialisme, mais également sur la gestion économique Alliées, coupable à ses yeux de perpétuer l'existence d'un système de planification semblable à celui du Troisième *Reich*. Deux conclusions principales peuvent être tirées concernant la montée de l'influence ordolibérale sur la politique ouest-allemande.

Tirant les leçons de l'expérience économique du système économique national-socialiste, les ordolibéraux ont acquis les ressources épistémologiques et théoriques qui leur ont permis de traiter politiquement la question du changement institutionnel en Allemagne. En d'autres termes, les ordolibéraux se révèlent particulièrement bien préparés, et conceptuellement équipés, pour jouer ce rôle dans les champs de bataille de la politique économique des premières années de l'après-guerre en Allemagne de l'Ouest. Justement parce qu'ils pouvaient profiter,

dans un contexte historique radicalement différent, d'un capital qu'ils ont acquis sous le nazisme (comme l'indiquait Foucault). Il s'agit moins de dire que l'ordolibéralisme est directement responsable des orientations économiques de la RFA que de souligner comment il a accompagné l'essor et participé de l'énonciation d'une nouvelle organisation de l'économie et de la vie sociale. Paradoxalement, c'est fort d'un discours enraciné dans l'expérience historique particulière de l'Allemagne, mais à prétention universelle que les ordolibéraux ont eue, dans un contexte institutionnel bien particulier, voie au chapitre du futur de la politique économique ouest-allemande.

Ensuite, la thèse de la continuité met en évidence la nature essentiellement politique de la lutte contre l'inflation. Comme cherchaient à l'indiquer les ordolibéraux, l'inflation favorisée par la continuation de l'économie planifiée imposée par les Alliés vint s'ajouter à l'inflation héritée du Troisième *Reich* et des années de guerre. Outre les distorsions de calcul économique et de répartition que soulignent les ordolibéraux, l'inflation est fondamentalement dangereuse – politiquement parlant –, car elle ouvre la voie à la planification au détriment de l'ordre économique concurrentiel. À la lumière de cette observation, il était opportun de réintroduire un étalon de mesure de la rareté (réforme monétaire) si, et seulement si, les prix étaient en même temps libéralisés (*Leitsatzgesetz*). Une conjonction nécessaire à ce que les prix monétaires puissent refléter l'expression des besoins individuels. Rétrospectivement, la réforme monétaire et la libéralisation des prix apparaissent comme un couple – presque trivial – de politiques économiques : cependant, le choix de réunir les deux en 1948 était loin d'être évident.

En définitive, la croisade ordolibérale pour le libéralisme du marché était aussi une croisade contre le communisme. L'impact réel des idées ordolibérales devrait être recherché dans leur capacité à accompagner et à façonner la perspective économique et politique de l'administration ouest-allemande, puis de la RFA, et plus généralement à exercer une influence idéologique considérable dans le contexte post-guerre. Le *plongeon dans l'eau froide* de l'Allemagne de l'Ouest que les ordolibéraux ont encouragé et célébré, a participé, à une échelle beaucoup plus large, du plongeon de l'Ouest et de l'Est dans la guerre froide.

## Chapitre 6. Eucken et Keynes face-à-face *ou* la rivalité des troisièmes voies

---

Seul est contre moi l'indifférent, celui que les questions ultimes, celles pour lesquelles je vis, ne conduisent à prendre parti ni pour, ni contre. Mais quiconque est contre moi dans un sens positif, qui se rend dans la région où je vis pour me combattre à l'intérieur de celle-ci, celui-là est *pour* moi au sens le plus élevé.

Georg Simmel  
*Journal posthume* [1923]

Ce sixième et dernier chapitre confronte l'économie politique ordolibérale à l'économie politique de Keynes. L'objectif est de montrer qu'à la lumière d'un ordolibéralisme défini comme une économie politique du pouvoir, la comparaison avec Keynes prend les traits d'une *rivalité* entre deux programmes de troisième voie. Néanmoins, cette rivalité n'implique pas nécessairement une symétrie parfaite dans la façon dont Keynes et Eucken vont se positionner par rapport à certaines interrogations structurantes (conception des agents, fonctionnement du processus marchand, rôle de l'État, objectifs sociaux ultimes, *etc.*). De sorte qu'il faudra être vigilant à montrer lorsqu'il y a effectivement une forme d'antagonisme symétrique, et lorsqu'il y a un déplacement de la question – une façon différente de l'aborder ou de la poser.

Le keynésianisme n'a jamais réellement pris racine en République fédérale d'Allemagne. Il a dû attendre les années 1967-1974 pour être partiellement expérimenté, puis abandonné.<sup>1</sup> Si « la marche triomphale du keynésianisme s'est

---

<sup>1</sup> À cette période, le Ministre de l'économie Karl Schiller a introduit une politique de type keynésienne en RFA, visant *in fine* une articulation entre ordolibéralisme et keynésianisme. Mais la montée du monétarisme refusant l'arbitrage inflation/chômage popularisé par la courbe de Phillips a eu pour effet de saper les fondements keynésiens de cette tentative de synthèse (Hagemann, 2013, p. 47-49). Sur le destin politique et académique du keynésianisme en RFA, cf. les travaux de Harald Hagemann (2010, 2013, 2017), Jan-Otmar

arrêtée aux frontières de l'Allemagne fédérale » (Abelshauser, 1992, p. 186), c'est qu'une autre vision lui était préférée : l'ordolibéralisme. Sur un plan général même, on ne peut s'empêcher de remarquer une forme de parallélisme entre, d'une part, le triptyque "Keynes - keynésianisme - État-providence" et, d'autre part, le triptyque "Eucken - ordolibéralisme - Économie sociale de marché". Chacun des termes d'un triptyque renvoie à des réalités différentes et entretient des liens aussi indiscutables que difficiles à mettre clairement en avant.<sup>2</sup>

Ce chapitre se concentre sur les contributions originales de Eucken et de Keynes pour répondre à la question suivante : comment expliquer que Eucken et Keynes incarnent de si différents - mais influents - programmes de politique économique dans l'après-guerre ? Programmes ordolibéral et keynésien dont l'introduction générale a souligné qu'ils étaient toujours au cœur des discussions relatives à la politique européenne contemporaine. Pour apporter des éléments de réponse, les contributions de Eucken et de Keynes doivent être replacées dans le contexte dont elles sont héritières : en particulier au sein des débats relatifs aux réparations de la Première Guerre mondiale, de la Grande Dépression des années trente, mais aussi de la reconstruction d'un système propice au commerce international pour l'après-guerre : ce qui nous conduit à mobiliser un *corpus* allant de la fin des années 1920, au tout début des années 1950.

Si la confrontation entre les idées ordolibérales et les idées keynésiennes n'a pas été menée sur une base systématique dans la littérature secondaire, en dehors de remarques épisodiques,<sup>3</sup> c'est que certains arguments s'y opposent. Premièrement, partir du point de vue que Keynes et Eucken ne seraient pas moins que « diamétralement opposé (...) sur le rôle du cadre de l'état de droit (*rule of law*) » (Kolev, 2010, p. 15) coupe-court à toute discussion productive. Cette perspective est caractéristique de travaux qui dénotent d'une orientation favorable soit aux idées

---

Hesse (2010, 2012) et, pour une perspective comparative internationale, de Christopher S. Allen (1989, 2005).

<sup>2</sup> Par exemple, la parenté de Keynes vis-à-vis de l'État-Providence est extrêmement tenue au regard du projet porté par William Beveridge et mise en place par le gouvernement Travailleiste de Clément Attlee (R. E. Backhouse & Bateman, 2012; Marcuzzo, 2010). On observe peu ou prou la même relation entre la pensée de Eucken et l'économie sociale de marché précisée par Alfred Müller-Armack, et portée par le ministre de l'économie et future chancelier Ludwig Erhard.

<sup>3</sup> Voir par exemple Gerrit Meijer (1994, p. 31), Siegfried G. Karsten (1997, p. 653) et Jörg Bibow (2013b, p. 8).

ordolibérales (c'est le cas de Stefan Kolev), soit aux idées keynésiennes. Par exemple, le keynésien Peter Bofinger (2016, p. 14-15) condamne « l'étroitesse » des vues de Eucken, qui ne discuterait pas les travaux du Keynes des années trente. Bofinger conclut lui-même à une « *antithèse* » entre les deux philosophies économiques des auteurs (voir l'introduction générale). Ce chapitre entend montrer que la lecture de Bofinger est non seulement factuellement erronée, mais surtout heuristiquement pauvre au regard des ressources offertes pour l'interprétation, et la confrontation, de Eucken et de Keynes. Ensuite, des difficultés légitimes s'opposent à une confrontation systématique, et ce même dans une perspective historique. En particulier, la relation asymétrique entre les deux protagonistes pose question : Keynes ne connaît rien des travaux ordolibéraux, ni de la personne de Eucken ; bien que la réciproque ne soit pas vraie.<sup>4</sup> En outre, si Keynes est l'un des plus importants et influents économistes du XX<sup>e</sup> siècle, et ce dans la sphère académique comme dans la sphère publique (R. E. Backhouse & Bateman, 2013, p. 68), par contraste Eucken et Röpke sont des figures plus marginales dans l'histoire de la discipline économique.

Malgré ces difficultés, l'ambition de ce chapitre est de montrer que la réception ordolibérale de Keynes, et en particulier par Eucken, mérite d'être considérée avec plus d'attention qu'elle ne l'est généralement. Cette réception est non seulement éclairante pour préciser et nuancer les oppositions entre les deux économistes. Mais elle est également cruciale dans la perspective de mettre en lumière des lignes de force analogues chez ces deux auteurs, notamment tournées vers la question et la lutte contre certaines expressions délétères du pouvoir, caractéristiques d'une économie de marché capitaliste.

Au milieu des années trente, Arthur C. Pigou part du principe que l'intervention de l'État dans l'économie est justifiée, et formule cette problématique autour de la définition du contenu et de l'ampleur des missions positives assignées à la puissance publique :

---

<sup>4</sup> Aucune référence à Eucken n'est signalée dans les *Collected Writings* de Keynes ; ni dans l'une des trois grandes bibliographies consacrées à Keynes par Roy Harrod (1951), Donald E. Moggridge (1992) et Robert Skidelsky (2005). Bien que cette thèse ne porte pas sur la pensée de Keynes et ne puisse donc pas rendre pleinement compte de l'ensemble de ses travaux, ce chapitre s'appuie sur une littérature primaire qui court de 1925 aux travaux relatifs au plan monétaire envisagé pour *Bretton Woods*. Les citations de Keynes sont tirées des versions françaises de ses écrits, lorsqu'elles existent. Dans le cas contraire, elles sont basées sur des traductions originales à partir des *Collected Writings*.

La véritable question, ce n'est pas de savoir si l'État devrait agir ou non, mais sur quels principes, à quel degré et sur quels départements de la vie économique son action devrait être conduite. L'enjeu n'est pas celui d'un oui ou d'un non, mais d'un plus ou d'un moins ; de délimiter une frontière incertaine (...). (Pigou, 1935, p. 110)

Dans les mêmes années, Henry C. Simons précise d'ailleurs qu'il convient de mettre en place « une simple division du travail entre contrôles concurrentiels (marchés) et politiques », notant que ce travail est d'autant plus nécessaire « qu'un système libéral adapté aux conditions modernes est à l'évidence extrêmement complexe par comparaison avec un collectivisme autoritaire » (1936, p. 1-2). C'est à la lumière de cette problématique de (re)définition de la rationalité étatique en matière économique qu'il faut replacer et interroger le projet ordolibéral et le projet de Keynes.

On verra que Keynes se retrouve pleinement dans la façon dont Pigou formule la problématique de l'intervention étatique, et cherche une ligne de démarcation qui permet de souligner la complémentarité entre public et privé, entre État et marché, entre décisions centralisées et décisions décentralisées : en fait, une « voie médiane » (*middle course*). De manière générale, Keynes se prononcera pour plus d'intervention. Il n'a d'ailleurs pas attendu Pigou pour commencer à le formuler dans son célèbre essai *La fin de laissez-faire* (1926a). Par contraste, Eucken invalide partiellement l'alternative posée par Pigou en termes d'intensité de l'activité de l'État, et l'utilise pour mettre à distance, en creux, le programme dont Keynes se revendique :

“*Moins*”, demandent les défenseurs du laissez-faire ; “*plus*”, réclament les planificateurs centraux. Les habitués du compromis cherchent une voie moyenne. Ils voudraient que l'État planifie et, que dans le même temps, offre des perspectives à l'initiative et à la planification privées. Mais le problème doit être formulé en des termes différents pour être résolu. La question de savoir s'il faudrait plus ou moins d'activité de l'État évacue l'enjeu essentiel, qui est lié à la qualité et non pas à la quantité. (Eucken, 1951, p. 95)

Par « qualité » de l'intervention, Eucken entend une intervention sur le cadre – les formes – de l'économie de marché, ce qui intègre un ensemble de politiques détaillées au chapitre 4 : la « troisième voie » (*dritter Weg*) ordolibérale. Mais l'État doit se prémunir d'une politique économique du processus (*Prozesspolitik*) qui consisterait à « orienter la production journalière d'une manufacture, de l'import et

de l'export de machines, de textiles ou d'autres marchandises (...) à contrôler directement le travail » (1951, p. 96). Dans cette perspective, la généralisation de cette politique du processus économique s'apparente à une économie planifiée. Ainsi, on verra que les ordolibéraux associent Keynes aux premiers pas de cette politique de direction consciente du processus. D'une part en raison du contexte particulier de réception des écrits de Keynes, et en particulier de la *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie* (1936c) dans l'Allemagne des années trente. Et d'autre part en raison de l'inclination corporatiste dont certaines propositions structurelles de la politique de Keynes font preuve. Si on parle en général de *troisième voie* pour qualifier les projets de Eucken et de Keynes, on verra qu'en définitive la voie médiane (*middle course*) de Keynes tient bien d'un entre-deux coopératif entre État et marché, là où la troisième voie (*dritter Weg*) de Eucken aspire à indiquer une stricte division du travail.

En quels termes les ordolibéraux rendent-ils compte de la pensée de Keynes, et comment l'expliquer ? De quelle manière Keynes et Eucken positionnent-ils leurs travaux dans l'espace des projets politiques de rénovation du capitalisme libéral ? Dans la perspective des objectifs économiques du politique, quelle place joue le traitement de la question du pouvoir ? Et comment caractériser les politiques économiques envisagées par Eucken et par Keynes ?

La *première section* montre dans quels termes Eucken et Keynes distinguent le rôle de la puissance publique dans l'économie d'une alternative entre libéralisme du laissez-faire et socialisme d'État. Dans ce cadre, on verra que Eucken, reconnaissant certains mérites aux analyses de Keynes, et se positionne en partie son approche en rivalité par rapport à ce dernier. La *seconde section* revient sur les objectifs des projets de Eucken et de Keynes par le prisme de la question du pouvoir, en soulignant combien cette question est structurante chez les deux auteurs. Cette reconstruction en miroir de la pensée de Eucken et de Keynes conduira la *troisième section* à reconsidérer la lecture contemporaine qui les ramène tous deux à une opposition entre politique par la règle et politique discrétionnaire.



## Section 1. Deux nouvelles voies

Eucken et Keynes partagent une conception proactive de la puissance publique, inquiète de surmonter l'alternative traditionnelle entre libéralisme et socialisme à la faveur d'une nouvelle voie, laquelle s'appuie sur économie politique attentive à la dimension historique des phénomènes économiques. Pour étayer cette argumentation, on s'appuie en particulier sur deux lettres que Keynes et Eucken ont écrites à l'attention de Hayek au milieu des années 40, avant de remonter aux écrits de Keynes de l'entre-deux-guerres, et à la réception de Keynes dans les *Fondements* de Eucken (1940b).

### A. Les lettres de Keynes et de Eucken à Hayek

Suite à la publication de *La route de la servitude* par Hayek (1944), Keynes (1944) et Eucken (1946b) rédigent une forme de lettre compte-rendu de lecture afin d'évaluer les mérites et les manquements de l'ouvrage. On utilise ici ces lettres comme un révélateur d'une attitude que Keynes et Eucken partagent : une conception proactive de l'action politique par contraste avec la perspective « olympienne » et contemplative de long terme dont fait preuve Hayek.<sup>5</sup>

Dans *La route de la servitude*, que l'auteur annonce comme « un livre politique » (1944, p. 7), Hayek amalgame socialisme “de gauche”, socialisme de “droite” et méthode de planification de l'économie (ou collectivisme).<sup>6</sup> La thèse centrale de l'ouvrage peut être résumée ainsi : le développement des idées et des politiques socialistes a partout, et en particulier en Allemagne, conduit à la mise en place d'une société économiquement et politiquement autoritaire qui s'exerce au détriment de la souveraineté du citoyen et du consommateur. La souveraineté politique de l'individu est même intimement conditionnée par sa souveraineté économique (mais l'inverse n'est pas vrai). Pour Hayek, le développement du rôle

---

<sup>5</sup> La métaphore est de Robert Skidelsky (2006, p. 84), lequel ironise sur le positionnement prétendument *libre en valeur* de Hayek. On utilise ici l'expression plutôt pour corroborer la façon dont Hayek considère parfois ses travaux : une forme utopique « d'image idéale de la société qui n'est peut-être pas totalement réalisable, ou une conception qui guide l'ordre dans son ensemble » (1982, p. 62).

<sup>6</sup> Auparavant, Hayek avait pourtant conduit une analyse plus nuancée, notamment pendant le débat sur le calcul socialiste (Levy, Peart, & Farrant, 2005).

stratégique de l'État pendant la planification de guerre en Angleterre et aux États-Unis rend la possibilité d'une nouvelle dérive totalitaire tangible dans les années de paix et de reconstruction.

Keynes lit *La route de la servitude* à l'été 1944, pendant son voyage à destination des conférences de *Bretton Woods*. Il prend le temps d'écrire à Hayek, indiquant que « moralement et philosophiquement », il se trouve en « profond accord » avec le message central de ce « grand livre » (1944, p. 139). Début 1946, et à la suite de sa lecture de la traduction allemande de l'ouvrage de Hayek,<sup>7</sup> Eucken exprime lui aussi son accord général avec les thèses de l'ouvrage. Eucken, toujours professeur à l'Université de Fribourg, tâche de défendre ses idées auprès des autorités Alliées, en particulier dans des comités scientifiques de la zone française, puis de la Bizone anglo-américaine, comme on a pu le voir au chapitre (5) précédent. Keynes et Eucken, comme de nombreux économistes, participaient activement à la construction du nouvel ordre économique et politique qui était en train de se façonner dans ces années, en particulier à travers des positions de conseil et d'expertise. Par contraste, l'effort de guerre de Hayek est circonscrit au domaine purement académique, nonobstant ses tentatives d'offrir ses services au gouvernement britannique (Caldwell, 2007, p. 9-15).

Dans les lettres de Keynes et de Eucken transparaît un reproche commun : à leur sens, Hayek n'offre aucune direction pratique, politique, en vue de conduire les pays occidentaux sur un chemin effectivement alternatif au collectivisme qu'il dénonce avec tant de véhémence. La remarque de Keynes et de Eucken peut sembler triviale. Pourtant, elle n'apparaît pas dans le compte rendu de lecture d'un libéral comme Director (1945), ni dans celui d'un socialiste modéré comme Pigou (1944) ; pas plus que dans de nombreux autres comptes rendus, qu'ils soient enthousiastes ou critiques.<sup>8</sup> Schumpeter défend même l'absence d'une « politique alternative propre » chez Hayek, précisant qu'une telle critique à son endroit « serait injustifiée » (1946, p. 269) – d'ailleurs Hayek ne prétend pas apporter de solution concrète (1944, p. 170).<sup>9</sup> Mais de par leurs propres conceptions

---

<sup>7</sup> La version allemande (Hayek, 1945a) est éditée et introduite par Röpke dans la traduction de sa femme, Eva Röpke.

<sup>8</sup> Cf. (Branch, 1945; Friedrich, 1945; Greene, 1945; Guillebaud, 1944; Mayer, 1945; Nourse, 1945; Roll, 1945; Smith, 1945).

<sup>9</sup> Pour Bruce Caldwell (2003, p. 289), Hayek répondra à la lettre de Keynes (et par là même à celle de Eucken) bien plus tard dans *La constitution de la liberté* (1960) et les trois

de l'action politique, Keynes comme Eucken ne pouvaient s'en satisfaire. En fin de compte, Hayek s'est montré incapable de percevoir l'abandon du libéralisme classique du XIX<sup>e</sup> siècle qui était en train de se propager dans l'Angleterre et l'Europe du XX<sup>e</sup> siècle, à la faveur d'un nouveau libéralisme (Tribe, 2009a, p. 69).

Venant à formuler la « seule critique sérieuse du livre », Keynes met en fait en lumière deux éléments. Tout d'abord, la thèse avancée par Hayek est trop idéaliste et manichéenne, elle est de ce fait stérile pour la prise de décision et l'action concrète. Ensuite, Keynes explique que certaines activités peuvent effectivement être planifiées sans que cela ne pose problème si celles-ci demeurent « correctement orientées » en direction de fins et d'objectifs compatibles avec les idées libérales (c'est-à-dire compatibles avec la liberté des personnes et la liberté de choix). C'est en effet ce qui ressort des propos de Keynes lorsqu'on rassemble différentes parties de la lettre :

Vous acceptez que la ligne doive être tracée quelque part, et que l'extrême logique ne soit pas envisageable. Mais vous ne donnez aucune indication quant à l'endroit où tracer cette ligne. Dans un certain sens, cela revient à évacuer le problème pratique [...]. Je dois dire qu'à mon avis, vous sous-estimez considérablement la praticabilité d'une voie médiane (*middle course*). [...] Je dois dire que ce que nous voulons n'est pas aucune planification, voire moins de planification, je dirais que nous en voulons certainement plus. [...] Une planification modérée sera sûre si ceux qui l'exécutent sont, dans leurs esprits et dans leurs cœurs, correctement orientés par la question morale. (Keynes, 1944, p. 386-387)

En un sens, Keynes distingue nettement entre les questions morales posées dans une société tournée vers des principes libéraux et les questions pratiques de gestion étatique du processus économique. Au contraire, il « accuse » Hayek « de quelque peu confondre les enjeux moral et matériel » (*ibid.*, p. 387). En posant cette distinction, Keynes reconduit sans le savoir une analyse crocénienne du libéralisme,<sup>10</sup> ce qui l'éloigne non seulement de Hayek, mais également des ordolibéraux comme Röpke et Eucken.

---

volumes de *Droit, législatin et liberté* (1982), en indiquant les missions positives qui incombent à l'État.

<sup>10</sup> Croce établit une démarcation radicale entre d'un côté les valeurs et les objectifs libéraux, qui appartiennent à une catégorie philosophique – le libéralisme –, et de l'autre les moyens pratiques qui peuvent être mobilisée en vue de réaliser ces objectifs, moyens qui relèvent du champ de l'économie politique – le libérisme (voir Soliani, 2011, p. 145-149).

Le libéral hégélien Benedetto Croce (1943) fait remarquer dans son compte rendu de *La crise de notre temps* de Röpke (1942b), que la fidélité au libéralisme doit être entendue, comme une fidélité à ses fondements éthico-moraux (se réalisant à travers un processus historique) seulement, non à ses principes économiques : c'est-à-dire que les moyens économiques à mobiliser, comme la planification ou le monopolisme, peuvent être justifiés et historiquement pertinents en vue d'atteindre les idéaux du libéralisme. Croce reconduit en effet sa fameuse distinction entre libéralisme (*liberalismo*) et libérisme (*liberismo*). De l'avis de Keynes, la planification complète de l'économie peut en effet être plus efficace qu'une économie de marché libérale. Ce qui est inacceptable à ses yeux tient plutôt dans « le sacrifice superflu des libertés » auquel conduit ce « planisme extrême », puisque le problème économique peut être résolu d'une autre façon, d'une façon comptable avec la liberté des individus (1944, p. 386-387). Dans cette lettre, Keynes redouble le message de ses *Notes conclusives* à la *Théorie générale* : en définitive, le collectivisme doit être rejeté sur un plan moral et non pas économique (1936c, p. 372-372). Cette évaluation du capitalisme en « des termes moraux » constitue l'une des raisons de la force du message de Keynes parmi « tout à la fois les plus hauts cercles de l'élite politique et à l'attention d'un public plus large » (Backhouse & Bateman, 2009, p. 669).

Comme la thèse a pu le montrer à de nombreuses occasions, l'attitude des ordolibéraux vis-à-vis de la planification est bien différente de celle de Keynes. Dans sa lettre, Eucken prend néanmoins soin de rappeler à Hayek qu'un retour au vieux système du laissez-faire ne constitue en aucun une solution adéquate. Le manque de précisions pratique de *La route de la servitude* peut mener en effet à une telle confusion :

Vous soulignez la différence entre l'ordre concurrentiel et le laissez faire. Ne serait-il pas approprié, cependant, de marquer cette différence plus nettement [...]. Il est donc essentiel, dès le début, de faire appel à un véritable ordre basé sur la concurrence. Même si le but de votre livre n'est pas d'examiner en détail les mesures nécessaires pour y parvenir, on pourrait néanmoins décrire les éléments les plus fondamentaux en quelques pages. En effet, la bonne voie est une nouvelle, troisième voie (*dritter Weg*). (Eucken, 1946b, p. 139-140) <sup>11</sup>

---

<sup>11</sup> La version originale de cette lettre est disponible dans les archives de Friedrich Hayek (*Friedrich Hayek's Papers*) à l'Université de Stanford [HIA FAH Papers, Box 18, Fo. 40]. Nils

En un sens, prôner le retour au laissez-faire est d'autant plus dangereux que la concentration du pouvoir économique a atteint un niveau sans précédent, encouragé par la cartellisation des années 1920-1930, puis par la planification de guerre. Au contraire, le nouvel ordre libéral doit être complètement réinventé à partir d'une certaine vision de l'intervention publique sur les structures de marchés et le système monétaire notamment.

À travers leurs lettres adressées à Hayek, Keynes et Eucken partagent une vision interventionniste de la puissance publique. Le premier défend plus de planification dans le cadre d'une société fidèle aux principes moraux du libéralisme, là où le second commande à l'État de s'attacher à la réalisation consciente de l'ordre concurrentiel. Avant d'analyser plus en détail les mesures de politique que les auteurs imputent à cet interventionnisme libéral, la sous-section suivante montre comment la voie médiane de Keynes et la troisième voie de Eucken s'inscrivent dans un refus de l'alternative entre libéralisme du laissez-faire et socialisme d'État.

## B. Surmonter l'impasse entre laissez-faire et planification

Pour incarner une troisième voie, il convient de reconnaître deux positions opposées desquelles se distinguer. Ce faisant, on indique que derrière les contradictions apparentes entre ces deux positions, un même fondement partagé est la source de leurs erreurs. En soulignant que ces deux positions sont en fait les deux faces d'une même médaille, il est possible de se présenter comme le détenteur d'une alternative *réelle*. Ironiquement, cette rhétorique de la troisième voie est probablement plus mobilisée qu'il n'existe de voies "premières" et "secondes". Suivant cette posture, Keynes et Eucken se positionnent tous deux en rupture avec le libéralisme du laissez-faire et le socialisme d'État : partagent-ils un même diagnostic ?

La révolution bolchévique d'octobre 1917 ouvre la possibilité d'une alternative à l'économie de marché capitaliste, et engage les pays occidentaux « dans la concurrence des systèmes politiques et économiques » (Klaes, 2006, p. 257).

---

Goldschmidt et Jan-Otmar Hesse ont récemment publié une version traduite en anglais de cette lettre. Comme souvent dans la thèse, les traductions françaises sont réalisées à partir des deux versions, mais il est fait référence dans le texte à la pagination de la version publiée.

L'hyperinflation allemande (1923) suivie de l'effondrement des économies capitalisées modernes en réaction au krach boursier (1929) ont jeté le discrédit sur les idées libérales. En réponse à la crise économique, les missions de l'État se sont progressivement étendues : la politique américaine du *New Deal* en est peut-être l'expression la plus significative. L'essor des régimes autoritaires non seulement en Russie, mais également dans l'Italie fasciste de Mussolini et dans l'Allemagne hitlérienne ont mené cette croissance de l'État à un point culminant. Avec la Seconde Guerre mondiale, la planification économique devint le mode d'organisation indispensable parmi les pays belligérants. Au regard de toute la période qui va de l'entre-deux-guerres aux années cinquante, l'idée que le capitalisme était condamné à l'échec, et de ce fait à disparaître, était largement rependue. En face d'un libéralisme obsolète, le socialisme (sous différente forme) était la voie nouvelle et inexorable. On trouve de très bons exemples de cette grille de lecture chez Schumpeter (1942), Polanyi (1944) et Myrdal (1951) – bien que chacun conduise un diagnostic qui lui est propre.<sup>12</sup>

Keynes comme Eucken ne partagent pas ce diagnostic. Il est indéniable que l'économie de marché capitaliste rencontrait des difficultés majeures, dont elle était en partie responsable, mais elle restait pour tous deux la formule de l'avenir. Mais une formule qu'il fallait renouveler. Contre les approches révolutionnaires qui ambitionnent de renverser le système capitalisme, Keynes souhaite au contraire en perfectionner la technique :

Le moteur a simplement calé à la suite d'une fausse manœuvre. Mais ce n'est pas parce que nous avons des problèmes de batterie qu'il faut en conclure que nous devrons bientôt rouler de nouveau en chariot et que l'automobile a fait son temps. (Keynes, 1930b, p. 125-126)

Et en effet ce qui est requis du point de vue de Keynes, ce sont des « améliorations techniques possibles du capitalisme moderne par le moyen de l'action collective » (1926a, p. 84). Néanmoins, Keynes ne témoigne d'aucune

---

<sup>12</sup> On a déjà eu l'occasion de développer les vues de Schumpeter et de Polanyi sur le sujet au chapitre 3. Par fidélité au propos de Myrdal, indiquons qu'il « dessine une distinction très nette » entre la planification économique issue de la révolution Russe des pays de l'Est sous-industrialisé, et la planification qui s'est vu graduellement prendre de l'ampleur dans les économies occidentales, se prononçant lui-même en faveur de cette dernière option (1951, p. 3).

sympathie pour le socialisme d'État et ne le perçut jamais comme une alternative viable ou souhaitable. De sorte que Keynes voit le socialisme comme une relique antique, impuissant face aux défis de la modernité. Le socialisme est incapable de rendre compte de « ce qui est réellement en train de se passer » (1926a, p. 82). Une opinion que Keynes corrobore plus tard – dans sa lettre à Hayek – en précisant que la « doctrine communiste est désespérément désuète, à tout le moins dans son application aux U.S.A. et à l'Europe de l'Ouest » (Keynes, 1944, p. 385). À son sens, le socialisme d'État, dans ses différentes moutures, « n'offre pas une voie médiane (*middle course*), car il découle lui aussi des présuppositions de l'ère d'abondance, tout autant que l'individualisme du laissez-faire et le libre jeu des forces économiques (...) » (Keynes, 1925, p. 28). En ce sens, libéralisme – ou individualisme – du laissez-faire et socialisme d'État partagent une interprétation surannée des conditions économiques du XX<sup>e</sup> siècle, incapables de saisir la nouvelle « période de stabilisation » dans laquelle les économies occidentales étaient entrées (*ibid.*) ; Keynes s'appuie sur la périodisation de John R. Commons. Continuer avec les principes libéraux classiques serait une erreur, comme Keynes l'a défendu avec force dans son essai *La fin du laissez-faire* (1926a). Si la critique du libéralisme est vigoureuse et très articulée, elle reflète également l'obstination de Keynes à renouvelé la tradition libérale de l'intérieur.<sup>13</sup>

Bien qu'en accord avec les arguments de Keynes dans son essai de 1926, Eucken se présente comme un critique plus radicale, de manière assez contre-intuitive. Pour Eucken, la critique du laissez-faire mérite d'être intensifiée puisque la question de la politique économique lui est intimement liée :

---

<sup>13</sup> Dans un premier temps, Keynes distingue nettement entre l'utilitarisme pur à la Bentham et la tradition libérale authentique. Deuxièmement, Keynes juge que le laissez-faire est une idéologie politique diffusée par les publicistes (tel Frédéric Bastiat) plus qu'une prescription que l'on trouverait chez les fondateurs de la discipline (Adam Smith en premier lieu). Troisièmement, le laissez-faire constitue une doctrine effectivement adéquate au développement économique du XIX<sup>e</sup> siècle, mais qui « ont cessé de répondre aux conditions modernes » (Keynes, 1925, p. 23). Keynes ramène les « principes métaphysiques » du laissez-faire à deux thèses : (i) la vue spencérienne de l'évolution et du progrès ; et (ii) la motivation de l'argent comme force motrice – ou incitative – à l'efficacité maximum (1926a, p. 72-73). En retour, sa critique s'articule autour de trois arguments : (a) la conception de la liberté ; (b) le passage du niveau individuel au niveau social ; et (c) la confiance dans l'action collective pour certains pans de l'économie, comme solution plus appropriée que l'action individuelle.

La critique de Keynes est trop générale et simplifie exagérément la tâche. Une critique plus incisive est possible et nécessaire. Elle est nécessaire, car la politique économique du laissez-faire – formant la base des développements ultérieurs de la politique économique – offre un nombre significatif d'expériences économiques détaillées. (Eucken, 1949b, p. 222)

Le premier XX<sup>e</sup> siècle offre en la matière des exemples pratiques pertinents pour conduire plus en profondeur l'analyse initiée par Keynes. Tout comme Keynes, Eucken voyait dans une critique liminaire du libéralisme classique le point de départ pour sa refondation, pour son renouvellement. La principale conclusion que Eucken tire de son analyse « de l'expérience du laissez-faire » tient dans la démonstration que « l'organisation de l'ordre économique ne peut être laissée à lui-même » (1951, p. 93). Comme on a pu le voir au chapitre 3, les ordolibéraux renvoient libéralisme du laissez-faire et socialisme planificateur dos à dos (liés par une *dynamique institutionnelle du pouvoir*). Incapable de discerner la différence entre les *règles du jeu* économique (le cadre) et les *mouvements dans le jeu* (le processus), Eucken souligne que du point de vue de l'action de l'État, libéralisme et socialisme n'ont pas su mettre en place une politique économique adéquate au fonctionnement moderne de l'économie de marché industrialisée. En cas de politique économique du laissez-faire, prix et quantités de certaines marchandises résultent des stratégies de firme monopolisée rassemblée en *trusts* ou cartels (ou d'autres types de groupes d'intérêt). Dans le cas d'une économie administrée, prix et quantités résultent de la planification imposée par les instances de direction de l'économie. Dans chacun des cas, les consommateurs perdent leur liberté de choix et abandonnent de ce fait leur capacité à diriger le processus économique vers une plus grande efficacité (un optimum de Pareto en termes contemporains).

Si on s'intéresse d'un peu plus près à la période d'après Seconde Guerre mondiale, on s'aperçoit que Keynes et Eucken étaient loin d'être les seuls promoteurs d'une forme de troisième voie, alternative au libéralisme et au socialisme. Déjà dans le contexte de l'entre-deux-guerres, le succès de l'ouvrage *The Middle Way* (1938) de Harold Macmillan témoigne de l'enracinement des discussions relatives au renouvellement du libéralisme au Royaume-Uni.<sup>14</sup> Si par contraste, le climat politique de l'Allemagne nationale-socialiste ne laisse que peu de place pour des propos ouvertement opposés à la politique officielle, on a pu voir

---

<sup>14</sup> Membre du Parti Conservateur, Harold Macmillan (1894-1986) sera Premier Ministre du Royaume-Uni de 1957 à 1963.



que les ordolibéraux ont développé leur argumentation sans fondamentalement gêner le pouvoir en place. En Allemagne, la mise en cause de la planification initiée dès 1936 à la faveur d'un système laissant plus de place à l'initiative privée est patente et ne fait que croître face aux déconvenues de la planification de guerre (voir Kurlander, 2011).

Dans l'après-guerre, la problématique centrale reposait sur le passage d'une économie planifiée orientée vers les besoins de la guerre à une optique de paix. La latitude entre un passage à des marchés avec des prix libres et la poursuite d'une planification indicative dessine l'ensemble du champ des troisièmes voies possibles. La question de la viabilité d'une économie mixte était particulièrement vivace en Angleterre en général, et à la LSE en particulier (Backhouse, 2005, p. 355, 2012, p. 65), mais excédait ce cadre national. Parmi les économistes, les propositions peuvent être classées d'une *planification pour la concurrence* (Allais, 1948; Jewkes, 1948; Knight & Bonner, 1947; Rueff, 1948; Simons, 1948), aux adhérents d'une *économie mixte d'orientation keynésienne* (Hansen, 1947; Harrod, 1947; Meade, 1948; Robbins, 1947) jusqu'à différentes formules de *socialisme de marché* (Lange, 1949; Lerner, 1944; Tinbergen, 1947).<sup>15</sup> Pour autant, l'une des particularités de Keynes et Eucken vis-à-vis de ces orientations tient dans l'articulation entre un diagnostic historique ambitieux, une certaine perspective philosophique et éthique de l'individu dans la société, avec des programmes politico-économiques construits à leur racine sur un dépassement de l'antagonisme entre laissez-faire et socialisme.

En conclusion, Keynes et Eucken font plus que de simplement rejeter platement le laissez-faire comme un non-sens complet, car ils cherchent plutôt à identifier les faiblesses et les limites qui l'ont rendu obsolète pour la période contemporaine. Leur ambition commune était de mettre à jour le libéralisme, de signaler à quelles conditions le libre jeu des forces du marché pouvaient effectivement « réaliser les pleines potentialités de la production », dans les mots de Keynes (1936b, p. 380). De sorte que Keynes et Eucken cherchaient à identifier les missions spécifiques de l'État vis-à-vis de l'économie, ces « fonctions qui ne relèvent pas de la sphère individuelle, et les décisions qui ne sont prises par *personne* si l'État ne les prend pas lui-même » (Keynes, 1926a, p. 82). Comme on le verra par la suite, Keynes et

---

<sup>15</sup> On classe ici le socialisme de marché dans les troisièmes voies dans la mesure où, comme le souligne Friedman (1947), le secteur concurrentiel occupe une place très importante à côté d'un secteur contrôlé par exemple chez Lerner.

Eucken sont en désaccord sur le contenu des “fonctions” et des “décisions” qui incombent à la puissance publique. D’ailleurs, Eucken était conscient de cette situation de rivalité entre ses idées et les idées keynésienne.

### C. Eucken challengeur de Keynes

Dans les *Fondements*, Keynes est l’un des rares économistes non germanophones auquel Eucken fait référence et qu’il discute explicitement. Eucken fait même autant de fois (sept) référence à Keynes qu’à Hayek ou Böhm-Bawerk. Si le fait de citer peut paraître une mesure bien pauvre des relations entre deux auteurs,<sup>16</sup> une analyse plus fine du contenu de certaines des références faites à Keynes suggère une double réception de la part de Eucken. D’un côté, une mise en question de la focalisation de la théorie keynésienne sur la place et la fonction de l’entrepreneur dans l’économie de marché ; de l’autre, la reconnaissance d’une démarche soucieuse du contexte historique et de certains éléments méthodologiques qui leur sont communs.

Dans un sous-chapitre intitulé *Le développement économique (Wirtschaftliche Entwicklung)*, Eucken traite de la place accordée au consommateur à la fois dans le processus économique et dans la théorisation de l’économie politique. De son point de vue, au premier XX<sup>e</sup> siècle, le principe normatif de souveraineté du consommateur tend à s’éroder au profit de la domination de quelques grandes entreprises rassemblées en cartels. D’après Eucken, Keynes a joué un rôle prépondérant dans cette érosion :

Au cours des dernières décennies, l’influence des consommateurs sur le processus économique a diminué, un fait caractéristique de la plus haute importance dans le développement économique contemporain. La théorie économique de Carl Menger avait démontré comment les besoins des ménages *via* le pouvoir d’achat, c’est-à-dire la demande des consommateurs, contrôlent le processus productif même dans ses recoins les plus éloignés. Peut-être cette théorie est-elle maintenant obsolète et incorrecte ? Une nouvelle théorie doit-elle être élaborée ? C’est entre autres choses ce que Keynes a tenté de faire quand il expliquait comment et pourquoi

---

<sup>16</sup> C’est par exemple le cas lorsque Eucken fait référence, sans explication ni discussion supplémentaire, à la contribution du Keynes aux *Memorials for Alfred Marshall* édités par Pigou (1925), et au chapitre douze de la *Théorie Générale*, relatif aux anticipations.

l'entrepreneur, et non le consommateur, est le centre (*das Zentrum*) du processus économique moderne. (Eucken, 1940b, p. 259)

La lecture de Eucken suggère une interrogation : Keynes est-il effectivement un théoricien de l'entrepreneur, comme peut l'être par exemple Schumpeter, et dans quel sens ? Dans la *Théorie générale*, Keynes indique pourtant que « la consommation – ne craignons pas de répéter cette vérité évidente – est la seule fin et l'unique objet de toute l'activité économique. Les possibilités de l'emploi sont nécessairement limitées par le volume de la demande globale. La demande globale ne peut naître que de la consommation actuelle ou de la formation actuelle de réserves en de la consommation future » (1936b, p. 104, 1936c, p. 125). La consommation, le consommateur, occupe donc une place prépondérante chez Keynes. Mais une analyse plus poussée de la *Théorie générale* montre que l'entrepreneur occupe effectivement la place dominante dans le déroulement du processus économique. En effet chez Keynes, le problème économique fondamental – à savoir la détermination d'un niveau d'activité économique qui assure le plein-emploi – dépend essentiellement du comportement des entrepreneurs plutôt que de celui des consommateurs.

La structure même de la *Théorie Générale* corrobore cette analyse : là où la propension à consommer est expliquée en (seulement) trois chapitres (Livre III), l'argument relatif à l'incitation à investir est construit sur onze chapitres (Livre IV). Mais même au tout début du chapitre trois (Livre I) sur *Le principe de la demande effective*, Keynes expose clairement le rôle crucial de l'entrepreneur dans la détermination du niveau de l'emploi, résumant ainsi l'un des apports théoriques fondamentaux de la *Théorie générale* :

Le volume de l'emploi, aussi bien dans les entreprises et industries individuelles que dans l'ensemble de l'industrie, est gouverné par le montant du "produit" que les entrepreneurs espèrent tirer du volume de production qui lui correspond. (1936b, p. 24, 1936c, p. 52)

Chez Keynes, il n'existe pas de marché du travail sur lequel se confronterait des offres et des demandes, mais seulement un marché des biens et services qui, par les anticipations de vente que les entrepreneurs font, permet de fixer le niveau de l'activité, et donc de l'emploi. Pour concilier la première citation de Keynes relative à la centralité de la consommation avec la dernière, on peut considérer que les décisions de consommation sont triviales et méritent une considération plus limitée

en comparaison des décisions d'investissement, véritables médiums d'un possible plein-emploi.<sup>17</sup>

Mais à l'intérieur de cette réception de nature critique, Eucken reconnaît en même temps à Keynes un grand mérite : celui d'un observateur fin des tendances économiques concrètes de l'économie contemporaine. En effet, Eucken indique que les travaux de Keynes offrent un bel exemple d'une étude théorique inquiète d'être basée sur la situation historique plutôt que de partir d'abstractions sans liaison directe avec les faits. Keynes est en ce sens l'un des rares économistes contemporains qui pense à partir « du stimulus des problèmes concrets et de la force des faits historiques », réussissant là où son maître Alfred Marshall ambitionnait d'arriver, mais avait finalement échoué, aux dires de Eucken (1940b, p. 58, voir aussi p. 326, [n°12]). On trouve une démonstration claire de l'attitude Keynes vis-à-vis de la méthodologie scientifique dans son essai élogieux de Robert Malthus. Au moyen d'une articulation précise de « la méthode *a priori* du philosophe politique » avec « l'induction historique et de remplir son esprit avec une somme de matériel issu de l'expérience », Keynes conclut qu'en tant que « premier des économistes de Cambridge, [...] Malthus aborda les problèmes centraux de la théorie économique par le meilleur des chemins » (1972, p. 107). On peut voir dans la combinaison entre théorie économique, histoire économique et préoccupation envers la situation économique concrète l'un des marqueurs communs à la tradition de Cambridge dans son ensemble (Arena, 1991).<sup>18</sup>

Avec la préface anglaise à la publication de ses *Fondements*, qui paraît sous le titre *The Foundations of Economics* (1950), Eucken précise son positionnement par rapport à Keynes. Bien que le propos original de l'ouvrage soit tourné vers une étude de la manifestation et des conséquences du pouvoir dans la sphère économique, et ce au niveau épistémologique et théorique, Eucken utilise la préface pour présenter son travail comme une alternative au keynésianisme alors hégémonique en Grande-Bretagne. Eucken se positionne même dans une démarche finalement voisine de celle de Keynes, ce qui n'est pas étonnant au regard de l'éloge méthodologique mise en exergue précédemment :

---

<sup>17</sup> Luca Fantacci a en particulier attiré mon attention sur la citation précédente de Keynes.

<sup>18</sup> Cette transmission de certains principes marshalliens, on la retrouve chez Joan Robinson et de Nicholas Kaldor et évidemment chez Keynes (R. E. Backhouse & Bateman, 2006, p. 15; Hodgson, 2005; Hoover, 2006, p. 92).

Nous ne sommes pas intéressés ici à la critique, et voulons seulement souligner que la théorie du plein-emploi vise également à mieux comprendre le monde économique concret. Ce livre [les *Fondements*] est au service de la même cause. (Eucken, 1950a, p. 10)

En fait, certains éléments révèlent un parallèle notable entre la préface allemande de Keynes à la *Théorie générale* (1936a) et la préface anglaise de Eucken aux *Fondements* (1950a), comme si ce dernier texte représentait une forme de réponse au premier. C'est le cas dans la façon dont Keynes évoque la question (de l'absence) de la théorie chez les économistes allemands, mais également dans l'orientation de ses travaux vers les prescriptions de politiques économiques. Keynes présente alors son ouvrage au lecteur allemand comme un outil capable de combler le vide relatif à ces deux manquements de l'historiographie contemporaine. Filant la métaphore gastronomique avec l'ironie mordante qui lui est propre, Keynes interroge :

Puis-je convaincre les économistes allemands que les méthodes d'analyse formelles peuvent contribuer de façon décisive à l'interprétation des événements contemporains et *au moulage de la politique contemporaine* ? Après tout, les Allemands aiment la théorie. Comme les économistes allemands doivent se sentir affamés et assoiffés après avoir vécu toutes ces années sans elle. [...] Et si je peux apporter quelques mignardises à la *préparation d'un banquet de théorie (a full repast theory) apprêté par les économistes allemands pour répondre aux conditions spécifiquement allemandes*, j'en serai satisfait. (Keynes, 1936a, p. XXVI, italiques ajoutés)

Dans ce qu'on peut considérer comme une forme de réponse, Eucken ne met pas directement en cause la théorie de Keynes, mais va essayer de mettre en avant que cette dernière est insuffisante pour le problème que Keynes s'est lui-même assigné : celui d'éclairer la politique économique contemporaine. Eucken va justement mettre en avant sa propre contribution – la formulation d'un dispositif morphologique (*cf.* chapitre 2) – pour ajouter un échelon qu'il juge indispensable pour faire le lien entre théorie et politiques économiques. En réponse aux italiques ajoutés de la citation de Keynes, le même procédé dans les propos de Eucken met en évidence les éléments qui font directement échos d'une préface à l'autre :

À mesure que nous pénétrons dans les conditions concrètes de la vie économique, il devient clair que saisir précisément le monde économique réel exige une compréhension des différentes formes au sein desquelles se déroule l'activité économique, et par là que *l'analyse morphologique doit*

*précéder l'analyse théorique.* Je crois donc que ce sont justement les suggestions morphologiques de ce livre [les *Fondements*] qui peuvent intéresser les lecteurs anglais et américains, en particulier *du point de vue des fondamentaux de la politique économique.* (Eucken, 1950a, p. 11, italiques ajoutés)

Pour Eucken, l'analyse de l'ordre économique de chaque pays, les types de directions du processus économique de l'économie d'échange à l'administration centralisée, mais aussi les formes de marchés et le système monétaire en place sont les conditions préalables pour faire la lumière sur les situations économiques concrètes et de ce fait fournir une politique économique rationnelle.

Cette première section a montré que l'attitude même de Eucken vis-à-vis de Keynes est plus complexe qu'une condamnation globale de la pensée de ce dernier. Eucken et Keynes pressent tous deux Hayek de s'intéresser aux conditions effectives d'un nouvel ordre économique international, dont chacun voit la possibilité dans un espace autre que l'alternative offerte par le libéralisme du laissez-faire et le socialisme d'État. Si Eucken perçoit la place accordée par Keynes à l'analyse de l'entrepreneur comme une atteinte au rôle central du consommateur dans la direction du processus économique, il lui reconnaît la qualité – rare à ses yeux – d'une recherche théorique inquiète des conditions historiques concrètes. En fait, tout se passe comme si Eucken et Keynes étaient porteurs d'une véritable rivalité de programmes politiques qui se positionnent sur des enjeux et questionnements comparables. La section suivante va tester cette hypothèse de la rivalité des programmes de Eucken en s'émancipant de la seule réception des idées, et en reconstruisant leurs programmes politiques autour de la question du pouvoir économique.

## Section 2. Où est le pouvoir ?

Si Eucken et Keynes ne formulent pas de façon comparable les fins de l'action publique en matière économique, ils n'en demeurent pas moins attachés à une forme d'analyse du pouvoir au sein du capitalisme de marché. En identifiant le problème social du pouvoir économique à partir des instincts individuels et contre la figure d'un capitaliste exploiteur, Eucken conclut à la nécessaire dispersion du pouvoir économique là où Keynes voit dans l'équilibre des groupes de pouvoir la clef d'une économie marché pérenne et plus juste.

## A. Les fins de l'action politique en matière économique : la *Question sociale* de Eucken et le problème économique de Keynes

Dans son essai sur *La fin du Laissez-faire*, Keynes cible la politique monétaire, la transparence de l'information, le contrôle de la population et, en particulier, l'orientation de l'investissement et de l'épargne (*intaglio* de la consommation) comme quatre champs légitime de l'action publique (1926a, p. 82-83). Keynes renforcera les fondements théoriques de cet « *Agenda* de l'État » dix ans plus tard avec la publication de la *Théorie générale*, en particulier au regard des politiques économiques en matière d'investissement et d'épargne en vue d'assurer le plein-emploi. Dans la *Théorie générale*, Keynes dénonce l'incapacité à assurer le plein-emploi et l'arbitraire de « la répartition de la fortune et du revenu » comme deux des défauts majeurs des sociétés contemporaines (1936c, p. 366).

On peut raisonnablement considérer que Keynes fournit une réponse plus convaincante au problème du chômage qu'à celui de l'inégalité des richesses, bien qu'avec sa théorie de l'emploi, Keynes entendait néanmoins contribuer *de facto* à la question de l'inégalité. Mais la réduction des inégalités de revenu n'est pas seulement une conséquence de la réduction du chômage, elle en est également une cause, puisque l'accroissement de la part des revenus des plus pauvres, de ceux dont la propension marginale à consommer est la plus élevée, est en définitive un moteur de l'investissement dans le but de produire plus. Avant les écrits de Keynes, le Parti libéral anglais a fait siennes les questions de redistribution à travers l'adoption du *People's Budget* de 1909-1910, qui découle de l'action conjuguée du Chancelier de l'échiquier Lloyd George et du jeune Winston Churchill, alors Président du *Board of Trade*.<sup>19</sup> La mise en place sans précédent d'une taxation du patrimoine foncier et des plus hauts revenus témoigne du fait « qu'en Angleterre, la justice sociale était une innovation libérale » (Tribe, 2009a, p. 76). Keynes en rend lui-même compte dans *Suis-je un libéral ?*, évoquant le rôle *leader* du Parti libéral qui a réussi à imposer les différentes facettes de « la "réforme sociale" » comme « objectifs communs à tous les partis » (1925, p. 20).

Résoudre ce que Keynes nomme le « problème économique » signifie en priorité mettre un terme au chômage de masse (1930a, p. 325, 1936c, p. 371), en fait éradiquer le chômage involontaire en vue « d'assurer un taux d'emploi aussi élevé

---

<sup>19</sup> Au début du XX<sup>e</sup> siècle, Lloyd George forme une alliance entre Travailleurs et Libéraux autour d'un *Nouveau Libéralisme*.

que possible » (Backhouse & Bateman, 2012, p. 13). Bien avant la *Théorie générale*, Keynes est convaincu que les capacités productives, et donc les capacités d'embauche, ne sont pas entièrement exploitées. La grande dépression est révélatrice d'une situation paradoxale où « l'anomalie monstrueuse du chômage » cohabite avec « un monde rempli de besoins insatisfaits » (1930c, p. 107). L'objectif de plein-emploi est chez Keynes un point crucial en vue de concilier justice sociale, efficacité économique et liberté individuelle, un équilibre qui concerne en définitive le « problème politique de l'humanité » (1926b, p. 311). Dans sa lettre à Hayek, Keynes exprime toute sa confiance dans les progrès indéniables réalisés par les gouvernements actuels et « le fait même que le problème économique soit plus en voie de solution qu'il ne l'était il y a encore une génération » (1944, p. 385). En Angleterre, le contrôle des prix couplé à une forme de planification de guerre a fonctionné de façon extrêmement satisfaisante dans l'allocation des biens et des emplois (Paesani & Rosselli, 2018, à paraître). Ce qui a probablement conforté Keynes dans cette vision qu'il exposait déjà dans ses *Perspectives économiques pour nos petits-enfants* (1930c, p. 111-112).

Du point de vue de Eucken, l'apparition d'une nouvelle *Question Sociale* est le véritable enjeu de l'action publique. Cette dernière touche l'ensemble des catégories de la population en tant que consommateur et non uniquement les chômeurs. Cette nouvelle *Question Sociale* est le fruit de l'association des intérêts partisans du secteur privé (cartels) dont l'État se serait finalement arrogé la direction (cf. chapitre 3.1).

On a vu que pour Eucken, la résolution du chômage n'est pas un objectif difficile à atteindre dans le cadre d'une économie planifiée, mais qu'elle se faisait au détriment de la capacité de consommation. Pour Eucken, la question du chômage n'est pas la façon appropriée de poser les enjeux de la politique économique, même si, en fonction des conditions historiques, éluder la question serait une faute, comme on le verra dans la section suivante. En s'en prenant à l'objectif de plein-emploi, Eucken cible évidemment la pensée de Keynes. Pour autant, l'analyse de Eucken est tronquée par une certaine forme de keynésianisme qui se développe sur la scène académique et politique dans l'Angleterre d'alors, sans que cette filiation soit nécessairement complètement représentative de la pensée de Keynes. En effet, si Keynes concentre effectivement son analyse sur la résolution du problème qu'il juge alors fondamental, celui du plein-emploi, ce n'est pas au détriment de toute autre considération : il est par exemple attentif aux



pressions inflationnistes qui peuvent s'exercer suite à un choc d'investissement et à leurs conséquences pour la société (Keynes, 1923). Bien qu'il remarque que les banques ne doivent pas considérer comme d'un « intérêt vital (...) des fluctuations modestes de la valeur de la monnaie » (1931b, p. 152).<sup>20</sup> Dans cette veine, on comprend alors que dans l'immédiate après-guerre, le keynésien Roy Harrod (1947) condamne les programmes de grands travaux du gouvernement Attlee, lesquels ont mené à une crise de surinvestissement, vecteur d'une forte inflation. À ce titre, l'hypothèse que Keynes lui-même aurait eu un regard probable moins enthousiaste sur les politiques d'après-guerre ne peut pas être exclue.

Keynes, en se désintéressant de la problématique des structures de marché en général, et en faisant l'hypothèse implicite d'agents preneurs de prix en particulier, postulait résolu la problématique au cœur de l'économie politique ordolibérale. Et les ordolibéraux, en reléguant l'objectif de plein-emploi au second plan, en postulant que le chômage de masse serait mécaniquement résolu par la mise en place d'un ordre concurrentiel, évacuaient *a priori* ce qui n'est rien moins qu'un véritable défi à l'analyse économique du milieu du siècle : l'existence d'un chômage involontaire. Ce décalage entre les analyses de Keynes et celle des ordolibéraux constitue peut-être la difficulté majeure dans la reconstruction d'un dialogue entre ces deux paradigmes.

## B. Instincts individuels et système capitaliste

Si comme le montre cette étude, la question du pouvoir économique est structurante de l'ensemble de l'économie politique ordolibérale, cet aspect est loin d'être marginal dans l'économie politique de Keynes.

Keynes en est convaincu, ses prescriptions en termes de politiques économiques portent un coup fatal à la classe des propriétaires des moyens de production (capital et terre), classe improductive et nuisible par excellence. De sorte que cette « euthanasie du rentier » conduira « à la disparition (*euthanasia*) progressive du

---

<sup>20</sup> C'est particulièrement vrai dans ses travaux du début des années trente, mais également valide dans le cadre de sa *Théorie générale* (voir R. E. Backhouse & Bateman, 2009, p. 659; Skidelsky, 2005, p. 567-568). Au demeurant, Keynes ne condamne pas tout azimut les poussées inflationnistes qui peuvent advenir suite à l'investissement public, car elles peuvent notamment conduire à « un allègement de la charge de la dette monétaire » (1931a, p. 155).

pouvoir oppressif additionnel qu'a le capitaliste d'exploiter la valeur conférée au capital par sa rareté » (1936c, p. 369). En ce sens, « éliminer la rareté des biens capitaux », c'est dans le même temps s'acquitter de « la plupart des plaies du capitalisme », indiquait-il quelques années auparavant (Keynes, 1934, p. 222). La baisse drastique du taux d'intérêt par rapport à l'efficacité marginale du capital, couplée à une « assez large socialisation de l'investissement » sont les deux politiques à l'origine de cette euthanasie.

Comme l'indique John B Davis (1992), la socialisation de l'investissement constitue le pendant structurel et de long terme de la politique de l'investissement keynésienne, laquelle est trop souvent rapportée à une dimension purement conjoncturelle de relance. Dans l'esprit de Keynes, la socialisation de l'investissement signifie le renforcement de la coopération entre le secteur public et le secteur privé, et non pas la mise en place d'une forme de planification dans le sens d'un système d'allocation complet :

Ce n'est pas la propriété des moyens de production dont il importe que l'État se charge. S'il est en mesure de déterminer le volume global des ressources consacrées à l'augmentation de ces moyens et le taux de base de la rémunération allouée à leurs possesseurs, il aura accompli tout le nécessaire. (Keynes, 1936c, p. 371)

Est-on si drastiquement éloigné des champs d'action étatique évoqués par Eucken à la fin de ses *Fondements* ? En termes de quantité d'interventions et de rôle clef de la puissance publique, les vues de Eucken sont peut-être aussi ambitieuses que celles de Keynes. Eucken se distingue par l'objet de la politique économique, conduite en priorité sur les règles du jeu :

Sciemment façonner (*Gestaltung*) l'ordre (*Ordnung*) est nécessaire. Les questions particulières de politique économique – qu'il s'agisse des questions de la politique agricole, de la politique commerciale, de la politique du crédit, politique des monopoles, de la politique d'imposition, du droit des sociétés ou du droit des faillites – sont des éléments de la grande question de savoir comment façonner l'ordre économique dans son *ensemble*, au niveau national et international et ses règles de jeu (*Spielregeln*). (Eucken, 1940b, p. 314)

Keynes et Eucken témoignent d'une véritable méfiance vis-à-vis du capitalisme moderne. Avec l'essor des sociétés à responsabilité limitée, Keynes s'inquiète de voir les prérogatives du secteur financier qui semblent l'emporter sur les qualités innées de l'entrepreneur qui mène l'investissement productif (Arena, 2010, p. 875).

La capacité de mener à bien les politiques publiques peut être compliquée par la mouture légale des entreprises, et la perspective internationale éparpillée des actionnaires est par exemple contraire à une logique de rationalisation sur le plan national :

Il pourrait être plus facile de mettre en œuvre des politiques intérieures judicieuses si l'on pouvait proscrire le phénomène appelé "fuite des capitaux". Le divorce entre la propriété et la responsabilité réelle de la gestion pose déjà un problème sérieux au sein d'un pays quand, en raison de la forme que prend l'entreprise par actions, la propriété se trouve dispersée entre d'innombrables individus qui acquièrent leur participation un jour et la revendent le lendemain (...). (Keynes, 1933, p. 200)

On a vu que les ordolibéraux s'inquiètent également du divorce entre propriété et responsabilité, ce qui est perceptible dans leur formulation des principes ordonnateurs. Néanmoins, les ordolibéraux ne témoignent pas d'inquiétudes particulières relativement au développement des relations financières internationales. La raison en est vraisemblablement l'entente particulière – de financement, de participation aux décisions, de soutien sur le long terme – entre les banques et les industries allemandes, par contraste avec la très grande financiarisation de l'économie anglaise, tirée par la Bourse de Londres.

Mais cette analyse d'ensemble du fonctionnement du système capitaliste, Keynes la fonde sur les passions individuelles. Pour lui, « les instincts » que représentent « l'amour de faire et de posséder l'argent » constituent « la caractéristique essentielle du capitalisme » et « sa principale force motrice » (1926a, p. 84). On retrouve ces considérations dans la *Théorie Générale*, où Keynes remarque que la motivation pécuniaire est un moindre mal, dans la mesure où elle se substitue à certaines pulsions violentes :

La possibilité de gagner de l'argent et de constituer une fortune peut canaliser certains penchants dangereux de la nature humaine dans une voie où ils sont relativement inoffensifs. Faute de pouvoir se satisfaire de cette façon, ces penchants pourraient trouver une issue dans la cruauté, dans la poursuite effrénée du pouvoir personnel et de l'autorité et dans les autres formes de l'ambition personnelle. Il vaut mieux que l'homme exerce son despotisme sur son compte en banque que sur ses concitoyens ; et, bien que la première sorte de tyrannie soit souvent représentée comme un moyen d'arriver à la seconde, il arrive au moins dans certains cas qu'elle s'y substitue. (Keynes, 1936c, p. 367-368)

Dans une forme d'analyse quasi freudienne, Keynes indique l'exécrable soif de l'or (*auri sacra fames*) comme un instinct primitif de l'individu qui persiste dans l'ère capitaliste. Cet instinct mène à de l'irrationalité sociale qui s'exprime par une épargne excessive ou encore à l'attachement à un régime d'étalon-or pour réguler le commerce international.<sup>21</sup> Ce désir de posséder de la monnaie est central dans l'explication des mécanismes économiques de l'investissement que Keynes met en avant dans la *Théorie générale*. Dans des périodes d'incertitude et de méfiance envers l'avenir où les conventions habituelles s'érodent, « la possession d'argent liquide apaise notre inquiétude » (1937b, p. 252). De sorte que le taux d'intérêt est chez Keynes non plus le prix d'équilibre entre demande et offre de monnaie, comme la théorie classique l'avance, mais il est « le facteur qui ajuste à la marge la demande de monnaie destinée à être thésaurisée à l'offre de monnaie thésaurisable » (*ibid.*, p. 253). Keynes déroule ensuite sa théorie de l'investissement partant de cette base, on remonte le fil des concepts inclus dans le titre de la *Théorie générale* : monnaie – intérêt – emploi.

À côté de sa vision élitiste, Keynes adopte des vues d'un réalisme peut-être moins pessimiste qu'une forme de scepticisme sur la nature humaine (Andrews, 1999, p. 21; Lagueux, 1998, p. 262). Si les vues éthiques de Keynes le conduisent à regretter la diffusion de cette soif de monnaie, à plus court terme il met en cause un autre type de caractéristique individuelle dans la résolution des problèmes techniques du fonctionnement du capitalisme : la myopie.<sup>22</sup>

Nombre des maux économiques les plus considérables de notre époque sont les fruits du risque, de l'incertitude et de l'ignorance. C'est parce que certains individus, favorisés par leur situation ou par leurs capacités, peuvent tirer parti de l'incertitude ou de l'ignorance, et aussi parce que, pour cette même raison, les grandes affaires (*big business*) sont souvent une loterie, que se créent de grandes inégalités de richesse ; ces mêmes facteurs sont aussi la cause du chômage (...). (Keynes, 1926a, p. 82-83)

---

<sup>21</sup> Sur la pensée de Keynes dans la perspective de l'analyse freudienne, voir les réflexions de Gilles Dostaler (2007, p. 163-166) et surtout l'ouvrage coécrit avec Bernard Maris, *Capitalisme et pulsion de mort* (2009).

<sup>22</sup> On retrouve ici le registre des anticipations, de la prévision du futur, et des esprits animaux. Pour une discussion de la méthode de Keynes à hauteur de l'ensemble de son œuvre – et qui aborde en détail la question des probabilités complètement éludé ici – voir Anna M. Carabelli (1988) et l'ouvrage édité par Jochen Runde et Sohei Mizuhara (2003) qui rassemble des contributions sur cet aspect de la philosophie de Keynes.

En définitive, la combinaison de l'avarice et de la myopie des individus les conduits à des actions inefficaces, que ce soit des erreurs de jugement ou le respect de certaines conventions qui sont rationnels du point de vue de l'agent, mais qui conduisent à une forme d'irrationalité au niveau social. Très concrètement, ces biais individuels d'ordre psychologiques – Anna Carabelli et Mario Cedrini parlent d'une « attitude socio-psychologique » (2015, p. 1117) – ont pour conséquence le sous-investissement chronique des économies modernes et mènent donc à la formation d'équilibres de sous-emploi au sein de sociétés pourtant prospères. Keynes trouve donc dans certaines passions humaines la justification d'une intervention unilatérale du gouvernement à l'intérieur du processus de marché : c'est par la sagesse de l'action concertée que les limitations individuelles peuvent être levées.<sup>23</sup>

On l'a déjà noté, chez les ordolibéraux, la soif individuelle du pouvoir est un instinct fondamental du capitalisme (cf. chapitre 3). D'après Eucken, la soif de la monnaie et de la liquidité telle que Marx et Keynes peuvent l'avancer n'est pas recevable, car « le gain monétaire n'est jamais une fin en lui-même » (Eucken, 1940b, p. 279). En dernière analyse, il faut plutôt considérer qu'un « entrepreneur avec un gros revenu est aussi motivé par le désir de reconnaissance personnelle (*Geltungstrieb*) et la soif de pouvoir (*Machtstreben*) » (*ibid.*). Cette poursuite du pouvoir est particulièrement frappante et visible en Allemagne à travers la façon dont elle est liée au développement des formes de concentration économique, dont la mise en place de la planification nazie 1936 serait l'aboutissement. Dans sa lettre à Hayek, Eucken attire en particulier l'attention sur la manifestation du pouvoir sous le régime national-socialiste, en décrivant deux groupes d'individus :

D'abord il y a les dirigeants industriels, qui étaient auparavant à la tête d'un syndicat ou d'un groupe d'entreprises, et qui se sentaient à l'aise en tant que directeurs des bureaux centraux de la planification économique. Ils ont connu une expansion de leur pouvoir lorsque, par exemple, les syndicats ont acquis un caractère obligatoire, et qu'ils pouvaient émettre des règlements de droit public. Ensuite, un deuxième groupe s'est formé. Il est composé de jeunes gens qui ont manifestement senti qu'ils pouvaient rapidement gagner du pouvoir dans le cadre de la planification centrale. Ce groupe s'est avéré être très dangereux. La situation était telle que, dans les

---

<sup>23</sup> Chez Keynes, l'articulation entre « le libre jeu des forces de marché et l'intervention publique » conduit à « prévenir le gaspillage et la détresse des consommateurs et des producteurs » (Fantacci, Marcuzzo, Rosselli, & Sanfilippo, 2012, p. 457).

ministères ou dans d'autres agences de planification, des jeunes d'à peine 30 ans prenaient continuellement des décisions concernant des investissements massifs, ou des fermetures, ou la relocalisation des travailleurs et, de cette façon, exerçaient le pouvoir qu'ils avaient convoité à travers des luttes politiques. (Eucken, 1946b, p. 141-142)

Porteurs de deux analyses spécifiques du lien entre instincts individuels et fonctionnement du système capitaliste, il convient de montrer quelles solutions Eucken et Keynes entendent opposer aux effets délétères du pouvoir économique.

### C. Dispersion du pouvoir vs. équilibre des pouvoirs

Tout comme Eucken, Keynes était conscient de l'essor des grandes entités industrielles, par le biais de la forme juridique de sociétés par actions. Mais il voyait dans cette « tendance qu'à la grande entreprise à se socialiser d'elle-même » un atout plutôt qu'un danger pour le fonctionnement de l'économie (1926a, p. 80). Plutôt que de tenter de combattre cette tendance, « ce qui serait inutile et insensé » d'après Keynes, il faut l'embrasser en vue d'en « tirer avantage et de l'orienter dans de bonnes directions » (1927, p. 643). Ce faisant, Keynes met en lumière un niveau de décision et de contrôle méso-économique, « quelque part entre l'individu et l'État moderne » (1926a, p. 79). Certes, Keynes envisageait le contrôle du pouvoir à travers certaines grandes institutions d'État comme la Banque d'Angleterre, le Port de Londres ou la Société des chemins de fer, de l'eau, de l'électricité, remarquant qu'il existe « sans aucun doute des exemples analogues en Allemagne » (*ibid.*, p. 80). Et en effet les ordolibéraux sont loin de prôner l'abandon de la *Reichsbank* ou la privatisation des secteurs stratégique de l'État. Ces institutions nationales devaient participer selon Keynes d'un « conseil de l'investissement public » (1937a, p. 237).

Pourtant, Keynes n'était en aucun cas le promoteur d'un agrandissement de la taille et des fonctions de l'État central (Atkinson & Oleson, 1998, p. 1025; Backhouse & Bateman, 2012, p. 13). Keynes voit dans le renforcement des institutions intermédiaires, décentralisées et semi-indépendantes l'échelon adéquat à la mise en œuvre de la socialisation de l'investissement. De sorte que Keynes n'est par exemple pas opposé à l'action des syndicats, tout en reconnaissant leur capacité « à perturber le libre jeu de l'offre et de la demande » (1925, p. 28). Mais certains

représentants de l'autorité publique ont un rôle à jouer à l'intérieur des corporations,<sup>24</sup> là où ils seront notamment en mesure d'imposer une amélioration des conditions de travail et de rémunération pour les travailleurs (1927, p. 646). Si la complémentarité entre public et privé est pour Keynes la formule de l'avenir en matière économique (Brittan, 2006, p. 185; de Carvalho, 2008, p. 209), elle demeure néanmoins compatible avec le fonctionnement classique d'une économie de marché concurrentielle. Du point de vue microéconomique en effet, dans la *Théorie générale* Keynes reconduit implicitement l'hypothèse d'individu preneurs de prix et d'absence de positions de monopole, ce qui témoigne d'une vision du processus de décision individuelle marchande encore largement basée sur un système décentralisé et concurrentiel (Hayes, 2008, p. 283; Witztum, 2013, p. 315).

Mais Keynes encourage la formation de corporations et de groupes intermédiaires, dans les limites assignées par les structures de la démocratie parlementaire britannique (Keynes, 1927, p. 645). Cette confiance dans l'administration des affaires gouvernementales, on en trouve un témoignage chez Pigou. Ce dernier donne à voir ce même crédit à l'endroit des hommes politiques et des fonctionnaires d'État (*civil servants*) qui, malgré « la forte pression à laquelle ils sont sujets » restent fermement fidèle à leur « incontestable esprit public » et ne sont « jamais personnellement corrompu dans ce pays » (Pigou, 1935, p. 126).

Au contraire de Keynes ou Pigou, Eucken est convaincu que la concentration du pouvoir économique constitue une menace directe à la démocratie, et que l'effondrement du parlementarisme dans l'Allemagne des années trente est une bonne illustration de la difficulté des hommes politiques à incarner et défendre l'intérêt général (*cf.* chapitre 3). Par comparaison à la voie médiane de Keynes qui défend la mise en place de structures intermédiaires à même d'équilibrer les rapports de force, Eucken comprend le problème de la manifestation du pouvoir économique suivant trois possibilités : le contrôle par l'état central, le contrôle par des groupes et le contrôle par la concurrence (1949b, p. 225). Le premier niveau correspond au socialisme d'État, dont nous savons que Eucken comme Keynes rejettent la désirabilité. Eucken et les ordolibéraux proposent une régulation de l'économie à partir de la concurrence : meilleur instrument de *dépotentialisation* du pouvoir économique privé (*cf.* chapitre 4). Quant à ce que Eucken appelle le

---

<sup>24</sup> Sur le corporatisme du Keynes des années 1920, voir James Crotty (1999).

contrôle par les groupes, c'est à son sens les écrits de Keynes qui en représentent la meilleure expression.

Une fois clarifiée cette tripartition, on comprend mieux la ligne critique que Eucken développe vis-à-vis des solutions de Keynes. Et en particulier pourquoi dans l'après-guerre, Eucken revient à nouveau sur les recommandations que Keynes met en avant dans *La fin du laisser-faire* :

Il est surprenant que Keynes ait suggéré de telles formes d'ordre (*Ordnungsformen*) [associations autonomes, professionnelles et corporations obligatoires, *etc.*], dont la science a depuis longtemps reconnu qu'elles conduisent à un équilibre fragile de l'économie, tendant vers le déséquilibre. L'expérience l'a confirmé à de nombreuses reprises. L'anarchie de groupe (*Gruppenanarchie*) apparaît lorsque l'industrie minière du charbon (du fer, du ciment ou de la potasse), est combinée avec des représentants du commerce ou de la main-d'œuvre en groupes autonomes. (Eucken, 1949b, p. 225)

En fait, il n'y a rien de « surprenant » du point de vue de Keynes qui n'a jamais cru dans la stabilité intrinsèque du secteur privé, et trouvait l'application du concept d'équilibre à l'économie réelle plutôt étonnante dans la mesure où c'est la dynamique du processus qui constituait l'objet de son analyse (Backhouse & Bateman, 2006, p. 12; Bridel, 1987, p. 187). Mais pour Eucken, encourager la coordination de l'économie revient à encourager la formation de groupe de pouvoirs et d'intérêts économiques qui vont supporter les positions monopolistiques et promouvoir la formation d'un cadre législatif qui leur est favorable. Eucken s'appuie sur la théorie des formes de marché de Stackelberg (la « science » qu'invoque Eucken dans la citation) pour noter que les formes de marchés qui relèvent du monopole bilatéral, de l'oligopole sont des formes de marché sans équilibre – plus précisément des structures dans lesquelles des formes d'équilibre peuvent exister, mais qui sont des cas particuliers dont rien ne laisse présager qu'ils seront les cas ordinaires.<sup>25</sup>

D'après Eucken, la politique économique de la voie moyenne (*Mittelwege*) de Keynes conduit donc nécessairement à une forme d'anarchie où les intérêts privés priment sur l'intérêt général (1949b, p. 223, 226). En fait du point de vue de Eucken, Keynes n'est pas sorti du système du laisser-faire, mais en incarne la dérive –

---

<sup>25</sup> Voir les analyses de Eucken, basées sur les travaux de Stackelberg (chapitre 2.3).



l'essor de groupes de pouvoir qui dirige le processus économique – de façon consciente et revendiquée. Eucken pensait que dans le cadre corporatiste de Keynes, l'administration centrale ne serait pas en mesure de résister aux pressions émanant de la sphère privée : l'équilibre des pouvoirs – ou ce que John K. Galbraith (1954) appellera après Keynes le *Pouvoir compensateur (Countervailing Power)* – était irréaliste. Réciproquement, on peut légitimement supposer que, pour Keynes, la solution basée sur la défense ordolibérale de l'ordre concurrentiel en une forme « d'anarchie et d'exploitation » caractéristique de la solution concurrentielle, avec les mots de Galbraith (1954, p. 1).

En définitive, d'après la grille de lecture de Eucken, la voie médiane de Keynes n'est même pas une solution stable sur le long terme : elle s'achèvera vraisemblablement dans la direction de l'ensemble du processus économique par l'état, alors qu'elle devrait tenir à l'établissement d'un ordre économique dominé par la concurrence complète. On retrouve une bonne exposition de cette lecture lorsque Eucken d'un côté, et Lutz de l'autre, évaluent la deuxième version du Plan pour une Union Internationale de Compensation (*International Clearing Union*) que Keynes publie (avril 1943) en perspective de la Conférence de *Bretton Woods*.

Dans ses *Remarques sur le plan monétaire de Keynes*,<sup>26</sup> Eucken essaie d'articuler les caractéristiques techniques du Plan Keynes au type d'ordre économique régissant le commerce international que ces caractéristiques impliquent (1943, p. 268). Reconnaisant, avec Keynes, que l'objectif fondamental du nouveau système monétaire devait être la stabilisation des taux de changes en vue de restaurer les conditions appropriées au commerce international, Eucken rappelle brièvement les détails techniques sans appréciation particulièrement critique. Il conclut même positivement sur l'aspect technique, sans témoigner de compréhension réelle des enjeux révolutionnaires de la mise en place du Bancor.<sup>27</sup>

---

<sup>26</sup> Le texte intitulé *Bemerkungen zum Währungsplan von Keynes* est discuté, à la fin de novembre 1943, au sein des séminaires privés dans le cercle de Fribourg (cercle évoqué dans l'encadré n°2 du chapitre 2). Il est suivi, en avril 1944, de certains commentaires additionnels de Eucken qui viennent compléter la discussion et les remarques qu'il a pu avoir suite à sa première présentation (voir Eucken, 1943, 1944).

<sup>27</sup> Avec le Bancor, l'enjeu pour Keynes n'est autre que de priver la monnaie internationale de sa fonction de réserve de valeur et de pousser, par un intérêt négatif appliqué aux débiteurs comme aux crédateurs, à équilibrer les comptes tenus par l'Union de chaque pays (voir Amato & Fantacci, 2014, p. 93-95).

Mais par contraste avec un système international qui sert « d’outil en vue du fonctionnement anonyme des relations économiques mondiales », aux yeux de Eucken le plan Keynes fait figure « d’instrument d’autorité (*Herrschaftsinstrument*) » qui exerce sur le commerce international certaines prérogatives délétères (1943, p. 274). Ce qui est clairement inacceptable aux yeux de Eucken, ce sont les indications des sections (8) et (9) du Plan, relatives aux fonctions de l’Union dans l’orientation de la politique commerciale des pays membres. C’est dans cette optique que Eucken interprète par exemple la création d’institutions internationales comme le Bureau pour l’investissement international et le Bureau économique international qui a pour objet le contrôle des prix et de certains stocks de marchandises de base. Keynes cherche en effet à établir une Union qui soit « un support des politiques internationales » et qu’elle devienne alors « un pivot du futur gouvernement économique du monde » (Keynes, 1943, [39.]) en vue de « maintenir la stabilité des prix et de contrôler le cycle des affaires », (Keynes, 1943, [39.5]).

De l’avis de Eucken, avec la mise en place de ces institutions supranationales, qui ne sont pas directement liées aux mécanismes d’ajustement des taux de change ou de fonctionnement des réserves de devise, *etc.*, le plan Keynes implique :

un nouvel *ordre* de l’économie mondiale, et un contrôle continu et la régulation du *processus* économique (*Wirtschaftsprozesse*) par la politique conjoncturelle centrale (...). Cette réorganisation du monde peut être considérée comme un ordre économique dominé par les éléments de l’économie d’échange (*Verkehrswirtschaft*), mais le fait que les plus importants marchés des matières premières sont monopolisés et que ces monopoles doivent être sous surveillance centrale indique un système économique dans lequel prévalent certains éléments de l’économie planifiée (*Zentralverwaltungswirtschaft*). (Eucken, 1943, p. 272)

En définitive pour Eucken, Keynes organise la « concentration du pouvoir (*Machtballungen*) » non plus au seul niveau national, mais bien à l’échelle internationale (1943, p. 273). Lutz, dans un rapport comparatif des deux plans (Keynes et White) rédigé pour la Section de finance internationale de l’Université de Princeton, en arrive à des conclusions analogues à celle de Eucken relativement à la place laissée aux groupes de pression au niveau international (1943, p. 21). Paradoxalement aux yeux de Eucken, les mesures de politique monétaire internationale et de gestion de la balance des paiements du Plan Keynes représentent une « sérieuse tentative pour favoriser les tendances à l’équilibre ».

Mais en s'arrogeant certaines prérogatives liées à la direction des investissements et des échanges de biens au niveau global, le Plan Keynes encourage dans le même temps « le déséquilibre de l'ordre général des marchés mondiaux des produits de base » (1943, p. 273).<sup>28</sup>

La deuxième section a montré combien la question du pouvoir était décisive dans l'économie politique de Keynes comme chez les ordolibéraux. Keynes formule la question économique de lutte contre le chômage comme objectif fondamental de sa politique. L'une des conditions à sa résolution passe par l'euthanasie du pouvoir conféré aux rentiers par la rareté du capital. Avec la *Question sociale*, la dispersion du pouvoir des entreprises monopolistiques est l'enjeu fondamental de la politique économique ordolibérale. Tel que Eucken et Keynes l'envisagent, chacune de ces politiques représente un changement profond dans le fonctionnement du système capitaliste, puisqu'elles reviennent à contrarier certains des instincts individuels qui en sont le moteur.

### Section 3. Quelle politique économique ?

En vue d'évaluer les conceptions rivales de politiques économiques de Keynes et des ordolibéraux, on prendra appui sur le contexte des politiques de relance pour sortir de la Grande Dépression des années 1930. On verra que si les ordolibéraux condamnent la politique keynésienne comme méthode de gestion courante du processus économique, ils y sont favorables dans le cadre de conditions historiques particulières. En définitive, on verra que parler de l'ordolibéralisme dans les termes d'une politique *de principes* permet de nuancer l'opposition usuelle entre politique *par la règle* (Eucken) et politique *discrétionnaire* (Keynes).

---

<sup>28</sup> Dans son second commentaire, Eucken adoptera une position plus nuancée, reconnaissant que dans certains cas particuliers, l'encadrement de cartels internationaux est peut être un moindre mal, plutôt que intervention constante de l'État dans ces marchés. En particulier, certains chocs technologiques peuvent en effet rendre inopérant le processus de marché de certaines matières premières, comme le caoutchouc ou le coton (1944, p. 277).

## A. Keynes avant Keynes dans l'Allemagne des années trente

Puisque Keynes et Eucken s'inscrivent dans une troisième voie refusant libéralisme et socialisme, on aurait pu s'attendre à une appréciation politique positive des thèses keynésiennes par les ordolibéraux. Néanmoins, la réaction inverse est patente. Pour comprendre cette réception contrariée, il faut replacer l'essor de la pensée keynésienne dans le contexte allemand des années d'entre-deux-guerres.

La traduction allemande de la *Théorie générale* de Keynes est publiée la même année que le texte original, c'est-à-dire en 1936.<sup>29</sup> Le nom de Keynes n'était alors pas inconnu du public averti outre-Rhin, puisqu'une solide réputation avait suivi son récit en tant qu'acteur des négociations du traité de Versailles : *Les conséquences économiques de la paix* (1919). En outre, ses travaux de théorie monétaire – en particulier *A Tract on Monetary Reform* et *A Treatise on Money* – étaient également discutés par le groupe des ricardiens allemands à l'intérieur du *Verein für Socialpolitik*, aux côtés des travaux de Schumpeter, Mises, Wicksell, Cassel et Fisher. Par contraste avec l'accueil plutôt favorable des œuvres de Keynes en Allemagne jusqu'à date, la *Théorie générale* (1936c) connaît une réception plus contrastée : voire franchement négative de la part de nombreux économistes, dont Röpke (Hudson, 1985, p. 49). Certains passages de la préface rédigée par Keynes pour la version allemande peuvent en partie expliquer la source de cette défiance (préface dont la dernière version anglaise que Keynes avait envoyée aux éditeurs allemands reste introuvable). Dans le texte, il est indiqué que la théorie de Keynes « est bien plus facilement applicable aux conditions d'un État totalitaire (*Totaler Staat*) », et même si elle avait en priorité « les pays anglo-saxons en vue – où le laissez-faire prévaut encore largement – la théorie reste applicable à des situations dans lesquelles le *leadership* de l'État (*staatliche Führung*) est plus prononcé ». <sup>30</sup>

La conjonction des politiques économiques entreprises par l'État national-socialiste et la préface de Keynes eu pour effet de ternir la réputation de l'économiste britannique pour certains contemporains allemands, et continua à entretenir une confusion parmi certains des plus importants interprètes de la

---

<sup>29</sup> Fritz Waeger réalise la traduction publiée chez Duncker & Humboldt (Berlin) sous le titre *Allgemeine Theorie der Beschäftigung, des Zinses und des Geldes*.

<sup>30</sup> Cette traduction est effectuée à partir de la version de Bertram Schefold (1980, p. 175) qui corrige certaines omissions de la version des *Collected Writings* (Keynes, 1936a).

pensée de Keynes, comme ses biographes Donald E. Moggridge et Robert Skidelsky (voir Hagemann, 2014, p. 162).<sup>31</sup> Une confusion que Joan Robinson avait par exemple entretenue lorsqu'elle nota plus tard que « Hitler avait déjà trouvé comment résorber le chômage avant que Keynes ait fini d'expliquer pourquoi il survenait » (1972, p. 8). Paradoxalement, la remarque de Robinson permet en même temps d'expliquer et de critiquer la réception ordolibérale de la *Théorie générale*.

En effet, les ordolibéraux ont établi un lien de causalité directe entre l'ouvrage théorique et la *praxis* nazi, Röpke qualifia même Keynes « d'autorité intellectuelle de la politique économique en Allemagne nationale-socialiste » (Röpke, 1963, p. 221, voir aussi 1944b, p. 196). Pourtant, les politiques de plein-emploi débutèrent avant que la *Théorie générale* ne soit publiée – comme l'indique justement Robinson.<sup>32</sup> Le reproche ordolibéral à Keynes se situerait donc moins dans la fourniture d'une base pour l'action que dans la justification *a posteriori* de la politique économique hitlérienne.

Mais alors, quelles sont les bases théoriques de la politique nationale-socialiste ? Elles tiennent aux auteurs rétrospectivement qualifiés « d'anticipateurs » allemands de Keynes, ou encore de « proto- » ou « pré- » keynésiens (Backhaus, 1997; Klausinger, 1999). On parle de pré-keynésianisme dans le sens où la relance budgétaire en vue de création d'emploi se répandit comme outil de politique publique en Occident avant qu'elle ne soit théoriquement systématisée (et popularisée) par Keynes. En fait, tout semble indiquer que les politiques économiques menées par Hitler n'étaient pas directement les siennes, mais le fruit de propositions de politiques publiques qui l'ont précédé.

---

<sup>31</sup> Lier le message de Keynes à la formule d'une communauté qui prime sur l'individualité que pouvait promulguer l'État social nazi (voir Hong, 1998, p. 271-276) est sans fondement. Avec cette préface, Keynes tâchait simplement d'orienter le texte vers une lecture compatible avec chaque spécificité nationale, comme il put le faire avec des préfaces aux éditions française et japonaise. D'ailleurs, un rapide coup d'œil aux *Notes conclusives* de la *Théorie générale* ne laisse place à aucune ambiguïté lorsque Keynes précise que « les régimes autoritaires contemporains paraissent résoudre le problème du chômage aux dépens de la liberté et du rendement individuels » (1936c, p. 373). Ce même chapitre contient d'ailleurs bien d'autres citations à l'appui de la sauvegarde de la liberté. Pour le lecteur intéressé, les éléments de dénonciation du nazisme que l'on trouve chez Keynes ont été rassemblés par Mark Pernecky et Thomas Richter (2009, p. 259-260).

<sup>32</sup> En ce sens la lecture de Aaron Director semble plus appropriée lorsqu'il accuse Keynes « d'avoir fourni un fondement respectable aux adhérents du collectivisme » (1948, p. V).

À ce titre, Wilhelm Lautenbach, « académique et responsable politique en même temps », est le principal architecte de la version allemande du pré-keynésianisme (Backhaus, 1985, p. 177). Dès 1931, Lautenbach projette « un plan radical de dépenses gouvernementales fiancées par le crédit » pour contenir la déflation, un plan qui ne sera pas directement adopté (Tooze, 2001, p. 170). Eucken parlera à ce titre de Lautenbach comme du « Keynes allemand » (1951, p. 59). Mais d'autres figures académiques pressaient le gouvernement de prendre des mesures expansionnistes, c'est par exemple le cas de Hans Neisser. Début 1931, le Chancelier Brüning crée la commission Brauns (*Brauns-Kommision*) afin de trouver un moyen de lutter contre la récession et une solution à la crise du chômage de masse ; commission dont fait partie le jeune Wilhelm Röpke. Début 1932, le gouvernement Brüning ambitionnait de lutter contre la déflation et le chômage de masse, mais les conditions économiques et politiques l'ont contraint à une politique moins ambitieuse. Si la politique de travaux publics envisagée par Brüning et menée en partie par le Chancelier suivant (von Papen), cette dernière n'avait rien d'une politique systématique de grands travaux et s'avéra finalement extrêmement modeste et sans effets réels eu égard à l'ampleur du chômage de masse (Petzina, 1969, p. 69). Le programme de création d'emploi au moyen de la dépense publique est finalement mis en place par Hitler qui l'orienta vers un « réarmement massif » dès sa prise de pouvoir (Garvy, 1975, p. 403). Si ce type de politique économique ne fut pas mis en place sur-le-champ, et que l'influence de la commission Brauns resta très limitée,<sup>33</sup> les plans d'investissement et de dépense publique purent ensuite compter sur un appui de poids : celui de Hjalmar Schacht, président de la *Reichsbank* de 1924 à 1930, puis de 1933 à 1939.

Récompensé pour avoir soutenu dès 1930 la coalition parlementaire autour du NSDAP, Schacht est (ré)investi de la direction de la *Reichsbank* en 1933, et nommée par Hitler au poste de ministre de l'Économie en août 1934. Si Schacht était initialement partisan du laissez-faire, il était admiratif des résultats du *New Deal* mis en place par Franklin D. Roosevelt en 1933.<sup>34</sup> En septembre 1934, Schacht

---

<sup>33</sup> Patricia Commun détaille les commentaires de Röpke relativement aux travaux de la Commission Brauns et conclut sur la très faible influence de la commission sur la politique du gouvernement Brüning (2016, p. 45 et *sqq.*, p. 64).

<sup>34</sup> L'étude dirigée par Peter E. Hall (1989) montre comment les politiques fiscales contra-cycliques pour lutter contre le chômage de masse sont d'abord mises en place sans référence directe à l'œuvre de Keynes. Le *New Deal* est peut-être l'exemple le plus parlant,

formule un “nouveau plan” (*Neuer Plan*) de stimulation de la consommation, de travaux publics et de réarmement, mais couplé à une politique néomercantiliste favorisant les exports et restreignant l’import *via* les barrières douanières. Cette politique économique permit notamment le retour d’une croissance économique soutenue, laquelle entraîna la création de millions d’emplois et soutint la hausse des salaires (Silverman, 1993). Après la publication de la *Théorie générale*, le plan de Schacht fut reconnu comme une forme d’application anticipée des principes de l’économiste anglais (Kurlander, 2011, p. 292). Les préceptes de Schacht furent abandonnés en 1936 au profit du plan quadriennal mise en place par Göring (cf. chapitres 3 et 5). Schacht est alors écarté du Ministère de l’Économie en 1937 à cause de son opposition au basculement dans une économie planifiée, et donc parce qu’il est jugé trop libéral par l’*establishment* national-socialiste.

Dès le milieu des années trente, Röpke associe la politique de plein-emploi au protectionnisme et au nationalisme, conditionné par un amalgame entre la politique de Schacht et les préceptes de la *Théorie générale* de 1936. En amont de ces épisodes, on peut penser que l’article de Keynes (1933) relatif à *L’autosuffisance nationale* (*National Self-Sufficiency*) est également responsable de cette analyse ordolibérale ; sans qu’il y ait de preuve concrète à cette hypothèse.<sup>35</sup> Malgré toutes les nuances que Keynes apporte pour différencier ses prescriptions d’une forme de nationalisme économique, sa défense d’un « accroissement délibéré de l’autosuffisance nationale et de l’isolement national » (*ibid.*, p. 205), au nom des principes de la paix, a pu être interprété par les ordolibéraux comme une trahison des principes cosmopolitique du libéralisme ; précisément au moment à l’Allemagne nationale-socialiste organisait un repli protectionniste vis-à-vis de l’économie mondiale.

Dans sa correspondance privée avec Robbins, Röpke dénonce alors l’attitude « irresponsable » de Keynes et ira jusqu’à qualifier la *Théorie générale* de « pas moins que satanique » (Röpke, 1935b, 1936b). Est-ce la théorie de Keynes qui est satanique, ses prescriptions de politiques économiques ou bien la préface

---

mais on peut le reconduire pour les cas de la Suède, de la France ou de l’Italie (voir aussi Bateman, 2006, p. 283-286).

<sup>35</sup> Cet écrit est publié juste après la Conférence économique mondiale qui se tint à Londres à l’été 1933. Cette conférence rassembla plus de soixante pays autour de la problématique de la Grande Dépression et de ses conséquences sur l’ordre monétaire international. On retrouve ces précisions dans l’introduction à la traduction française du texte, établie par Laurent Cordonnier.

allemande mentionnée plus haut – voire tout à la fois ? Impossible de trancher dans la mesure où Röpke conclut abruptement sa lettre sur ces mots. Dix années plus tard, dans une lettre de Eucken à Röpke, datée du 29 mai 1946, et qui fait suite à la nécrologie (*Keynes und unserer Zeit*) publiée par ce dernier dans le journal suisse *Neue Zürcher Zeitung*, Eucken a des mots extrêmement durs à l'endroit de Keynes :

Keynes est en effet une apparition ambivalente, typiquement moderne. Un co-destructeur d'ordres (*Mit-Zerstörer von Ordnungen*), un homme qui a imprudemment joué avec le feu et contribué à l'effondrement général. (Eucken, 1946c) <sup>36</sup>

Clairement, le contexte de réception de la *Théorie générale* joua un rôle prépondérant dans le positionnement des ordolibéraux vis-à-vis de la pensée de Keynes. En particulier, Röpke abandonna l'intérêt et la curiosité dont il avait initialement fait preuve envers la démarche de Keynes (voir *infra*), pour y substituer une attitude de rejet radical qui ne fit que grandir, de la période de guerre jusqu'aux années soixante.<sup>37</sup> Même si on peut nuancer ce propos en indiquant que c'est à l'encontre des keynésiens et des tenants de l'État providence à la Beveridge – plus que contre Keynes directement – que les propos de Röpke sont les plus vifs (voir 1952, 1958, chap. IV).

## B. La politique de l'emploi : gestion de crise ou gestion courante ?

Le chapitre 3 a montré que les ordolibéraux analysent la transition du libéralisme du laissez-faire à la planification centralisée notamment à travers le rôle des politiques interventionnistes de la période de l'entre-deux-guerres. En conséquence, l'interventionnisme est traité comme l'une des causes du basculement dans des régimes autoritaires, voire totalitaires. Néanmoins, il n'est que de se baser sur les propos de Michal Kalecki pour reconnaître qu'une lecture précisément inverse à celle des ordolibéraux est tout aussi plausible. Pour Kalecki,

---

<sup>36</sup> Jean Solchany cite cet extrait dans sa biographie intellectuelle de Röpke (2015, p. 310).

<sup>37</sup> Dans un cheminement précisément contraire, Lionel Robbins reconnaît se trouver dans « une position inverse à celle du Professeur Röpke, qui fut keynésien, et que ne l'est plu. Il fut un temps où je pensais que le schéma de stabilisation keynésien était tout à fait répréhensible, mais j'ai graduellement été amené à croire que ces idées n'étaient en définitive pas si erronées » (Robbins cité par Howson, 2011, p. 663).



les politiques de plein-emploi de type keynésiennes fonctionnent comme des remparts à la propagation et à la résurgence des totalitarismes :

Peut-être le combat pour le plein-emploi peut-il mener au fascisme ? Peut-être que le capitalisme va s'ajuster de lui-même au plein-emploi de *cette* façon ? Cela semble extrêmement improbable. Le fascisme s'est répandu en Allemagne dans des conditions de chômage massif et s'est maintenu lui-même au pouvoir en assurant le plein-emploi alors que les démocraties capitalistes ont échoué à cet objectif. Le combat des forces de progrès pour le plein-emploi est en même temps un moyen de *prévenir* la récurrence du fascisme. (Kalecki, 1943, p. 331)

Les propos de Kalecki révèlent qu'il y avait à l'époque un enjeu politique et idéologique de tout premier ordre.<sup>38</sup> Un enjeu autour duquel allait se cristalliser l'allergie ordolibérale à la médecine keynésienne et contrevenir par principe à une réception plus nuancée des propos de Keynes de la part des ordolibéraux. Mais même dans ce cadre, on trouve de façon surprenante sous la plume de Eucken une appréciation finalement comparable à celle de Kalecki. Revenant sur le plan de dépense publique de Lautenbach non appliqué en 1931, Eucken signale un rendez-vous manqué de l'Histoire qui aurait pu mener l'Allemagne sur un tout autre chemin – qui aurait pu « *prévenir* la récurrence du fascisme » avec les mots précédemment cités de Kalecki (1943, p. 331) :

Si le gouvernement alors au pouvoir avait accepté la proposition du Dr. Lautenbach, il n'y aurait peut-être jamais eu de révolution nationale-socialiste. La raison la plus probable pour que le gouvernement ne l'ait pas mise en place, c'est qu'il avait peur de l'inflation, laquelle avait engendré un désastre en Allemagne dix années auparavant. (Eucken, 1951, p. 59)

Les propos de Eucken permettent de nuancer grandement les présentations contemporaines de l'ordolibéralisme comme d'une pensée radicalement incompatible avec une politique de relance. Ironiquement, c'est un ordolibéral qui met en cause la peur panique de l'inflation comme mauvaise conseillère. Eucken donne à voir que les ordolibéraux ne sont pas, en toute circonstance, contraires à

---

<sup>38</sup> Kalecki avait la particularité de proposer, à la différence de Marx, une analyse *politique* des rapports de forces de la société capitaliste. Kalecki considérait notamment que l'intervention de l'État dans l'économie était prise dans une dichotomie de classe : comme la résultant de l'influence soit du milieu des affaires, soit des salariés (voir Assous & Fourchard, 2017, p. 75-77, 82-83).

une politique de redémarrage de l'économie, laquelle qui peut impliquer la dépense publique et la direction de l'investissement, si cette politique est circonstanciée à une période de crise grave et ne devient pas la règle de la gestion économique quotidienne de l'État. Pour Eucken, il n'y a donc ni plus – ni moins – qu'un *moment* keynésien.

Participant en septembre 1931 à deux jours de réunion avec le président de la *Reichsbank* d'alors, Hans Luther, la question de trancher entre une poursuite de la politique de déflation ou le passage à la création d'emplois par l'État, de taux d'intérêt faibles et de l'expansion du crédit, est plus que jamais débattue. Rétrospectivement, Eucken rappelle le positionnement ordolibérale :

Mes amis et moi avons recommandé ce changement de politique à cette époque, au vu de la situation épouvantable où on comptait plus de cinq millions de chômeurs. L'un de mes amis déclara que continuer la politique existante de contraction du crédit n'entraînerait pas seulement la chute du président de la *Reichsbank*, du Chancelier et du gouvernement alors au pouvoir, mais que cela signifierait également la fin de la République. Il doit être évident que s'il y a des millions de personnes au chômage, tout gouvernement doit poursuivre une politique de plein-emploi. Les conditions historiques modernes obligent à le faire. Nous devons l'accepter comme un fait. Les conséquences sociales, tout comme la raison d'État, nous interdisent de tolérer le chômage de masse. (Eucken, 1951, p. 65)

Parallèlement, Röpke mène cette bataille au sein de la commission Brauns (*Brauns-Kommission*). Fort d'une distinction entre la phase initiale, ou primaire, de la dépression et sa phase secondaire,<sup>39</sup> Röpke (1932, 1936a) tente d'articuler – et donc de concilier – les approches de Hayek et de Keynes en ce qui concerne la théorie des cycles (voir Fèvre, 2018, à paraître). Pour Röpke, comme pour Eucken, l'urgence et l'ampleur de la crise des années 1930 interdisaient au gouvernement de rester impassible devant la situation et d'attendre que la crise se purge d'elle-même ; comme le préconisait la théorie autrichienne des cycles (Mises, Hayek et Schumpeter). On en trouve une démonstration dans l'article *Trends in German Business Cycle Policy* (1933b) publié dans *The Economic Journal*, où Röpke revient sur cette période :

---

<sup>39</sup> Une grille de lecture que Andreas H. Olsen (2015) a utilisé pour la crise de 2008 et la période contemporaine.

Les membres de la Commission Brauns étaient assez conservateurs dans leur attitude générale, mais à partir de considérations très semblables à celles élaborées par M. Keynes en Angleterre à peu près au même moment, ils étaient de plus en plus insatisfaits de la théorie restrictiviste et de plus en plus convaincus que la crise avait atteint une phase où quelque chose pourrait être entrepris, avec précaution, pour écourter le chemin vers la reprise et sans générer de rechute et sans compromettre la stabilité du *mark*. La commission a clairement compris que, conformément à l'expérience et à tous les raisonnements théoriques, la reprise doit nécessairement passer par l'expansion du crédit, qui, de préférence, serait utilisé pour financer de nouveaux investissements. (Röpke, 1933b, p. 430)

En prônant par exemple « l'allumage initial (*Initialzündung*) » de l'économie par la dépense publique, Röpke soulignait que « l'économie nationale était captive d'une forme de torpeur, dont elle pourrait sortir grâce à une impulsion conduite par l'État » (1933b, p. 430). Néanmoins, Röpke comme Eucken n'envisageaient pas une pratique aussi ambitieuse ni aussi continue de la politique de contrôle du niveau global de l'investissement que ne le fera Keynes. Du point de vue ordolibéral, la politique expansionniste devait répondre au cas particulier de la Grande Dépression et être abandonnée aux premiers signes d'une reprise, sous peine de conduire à une inflation prononcée.

Plus généralement, Röpke et Eucken reprochent à Keynes de faire de la politique de plein-emploi non pas le seul instrument d'une sortie de crise de l'économie nationale, ou internationale, – puisqu'ils y étaient eux-mêmes favorables au début des années trente –, mais d'en faire un mode de gestion étatique des affaires économiques courantes. Selon eux, c'est justement cette gestion courante qui fait peser le risque d'une propagation de la planification économique et de l'autoritarisme politique : fort de l'exemple des politiques de plein-emploi mises en place par Hitler en 1933, suivies du plan quadriennal de Göring dès 1936. En mobilisant encore la lettre de Eucken à Hayek, on peut constater que Eucken fait montre d'une opposition à Keynes dans le cadre d'une construction pérenne de l'État-providence naissant. Sept mois avant le décès de Keynes, Eucken écrit à Hayek :

Des voix venant apparemment du côté libéral sont préoccupantes. Par exemple, le fait que le Plan Beveridge ait été fait sien par le Parti libéral. Ou la position de *The Economist* sur la question du plein-emploi, par exemple. Tout cela, ainsi que l'influence de Keynes, montre une certaine ignorance en ce qui concerne les risques formidables posés par ce développement, les

risques que nous [les Allemands] avons d'abord expérimentés dans leur intégralité. (Eucken, 1946b, p. 138-139)

On aurait tort de considérer la méfiance ordolibérale envers Keynes comme le pur produit d'une position rhétorique. Dans le cadre de cet échange privé avec Hayek, on saisit à quel point l'obsession de Eucken, et des ordolibéraux dans leur ensemble, à l'endroit des dérives de l'interventionnisme tient à une appréhension sincère, car vécue dans la période – traumatique s'il en est – du troisième *Reich*. Revenant sur le cas de l'Allemagne des années trente, Eucken indique le paradoxe au centre des enjeux de la politique économique :

La politique économique doit faire face à un dilemme : d'une part, le chômage de masse nécessite une politique de plein-emploi ; d'autre part, la politique de plein-emploi engendre de l'instabilité sur les marchés ; elle enfante en sus une politique économique de planification centrale (*zentrale Planung*). (Eucken, 1951, p. 66)

Et « *ce dilemme fondamental, note Eucken, est peut-être le problème économique et social crucial de notre époque* » (Eucken, 1951, p. 66). Eucken estime qu'il est possible de dépasser ce « dilemme » en indiquant que le chômage n'est pas la conséquence inéluctable du développement du capitalisme, dans sa mouture libérale, mais résulte plutôt de l'instabilité des formes de marchés et du système monétaire. Ce faisant, Eucken cherche à déplacer la focale d'une intervention publique à l'intérieur du processus économique – un plan d'investissement de l'État par exemple – vers le cadre des conditions, les « règles du jeu », du système économique lui-même :

L'objectif essentiel de la politique économique et sociale devrait être de construire un cadre (*Rahmen*) pour le fonctionnement quotidien du processus économique (*Wirtschaftsprozess*), et non pas d'encourager le seul contrôle au moyen de la planification centrale. [...] Le moment est venu de creuser en profondeur, pour ainsi dire, afin d'encourager des formes d'ordres (*Ordnungsformen*) à même de prévenir toute perturbation de l'équilibre économique. La politique de plein-emploi n'aura à ce titre plus aucune utilité et le grand dilemme aura été surmonté. (Eucken, 1951, p. 67)

Eucken refuse donc de mettre le plein-emploi au centre de la justice sociale et préfère viser d'autres objectifs qu'il pense suffisants pour, en retour, assurer un fort niveau d'emploi. Cette question ne peut être résolue qu'indirectement, par la mise en place d'un ordre économique pérenne, et non par un « État social

parfait » (Rüstow, 1956, p. 1). De sorte que le plein-emploi doit être un résultat, la conséquence d'une politique économique de stabilisation des formes de marchés, jamais l'objet d'une intervention spécifique. Sous peine de contrevenir à cet objectif liminaire :

Un contrôle satisfaisant du processus global (*Gesamtprozesses*)<sup>40</sup> et à travers cela le "plein-emploi" – oui. Le plein-emploi seul, en ignorant ou en occultant le problème du contrôle de l'ordre économique (*Ordnungsproblems*) – non. (Eucken, 1948a, p. 45)

Le « dilemme fondamental » entre lutte contre le chômage de masse et la stabilité de l'ordre économique dont parle Eucken n'est-il pas précisément le révélateur du haut degré de *discrétionarité*, ou du moins de l'importance de choix politiques éclairés par les conditions historiques ? La sous-section suivante apporte des éléments de réponse à cette interrogation.

### C. Politique *discrétionnaire*, par les règles et de principes

Rétrospectivement, on a tendance à considérer l'opposition entre Keynes et Eucken dans les termes d'une antinomie entre gouvernement *par les règles* (Eucken) et politique économique *discrétionnaire* (Keynes). Et en effet, Keynes n'était rien d'autre que « méfiant des règles fixes » (Brittan, 2006, p. 189) et les ordolibéraux partisans d'une constitutionnalisation des principes essentiels à l'économie d'échange. Francesco Forte et Flavio Felice (2010) ont par exemple intitulé leur recueil de traductions italiennes de textes ordolibéraux *Le libéralisme des règles (Il liberalismo delle regole)*. Ce dernier paragraphe du chapitre 6 poursuit et conclut la réflexion sur les conceptions interventionnistes de la politique économique chez Eucken et chez Keynes. On fait en particulier l'hypothèse que la dichotomie – aujourd'hui canonique – entre gouvernement *par la règle* et politique *discrétionnaire* n'est pas en mesure de rendre compte pleinement des oppositions entre Eucken et Keynes.

Il est préférable de revenir à l'article *Règles versus Autorités dans la politique monétaire* de Henry C. Simons (1936) afin de préciser le sens des termes utilisés

---

<sup>40</sup> Soit une « planification étatique des formes » (*Staatliche Planung der Formen*) du cadre économique – on trouve cette autre formulation dans les notes (allemandes) des conférences à la LSE de Eucken, publiées de manière posthume (voir Eucken, 2012, p. 77).

dans une perspective compatibles avec les propos de Keynes et de Eucken.<sup>41</sup> Le gouvernement par la règle implique un cadre législatif des règles du jeu dont la pérennité sur le long terme prime sur les modifications soudaines et conjoncturelles (*ibid.*, p. 29). L'esprit de la règle de politique économique fixée en amont contraint le champ d'action du public en aval. Symétriquement, on trouve la politique qui émane de l'autorité administrative ou politique qui exerce un « pouvoir discrétionnaire substantiel » (*ibid.*, p. 2). Le politique décide du contenu et des outils des politiques économiques sans nécessairement tenir compte d'un cadre législatif préalable ou du jeu des interactions des acteurs privés : c'est par exemple le cas lorsqu'on alloue des fonds d'investissement au niveau global de l'économie.

Si on accepte cette dichotomie, force est de constater que les ordolibéraux doivent être rabattus dans la première catégorie avec leur volonté d'imposer une constitution économique qui encadre les conduites de l'ensemble des acteurs économiques (fut-ils privés ou publics). Keynes, en revanche, appartient à la seconde catégorie. Mais si on s'autorise à présenter la politique par la règle et la politique discrétionnaire comme deux idéaux types qui dessinent « un continuum » allant d'un extrême à l'autre (Fischer, 1990, p. 1156), alors la proposition d'une troisième catégorie, à mi-distance des deux autres types de politiques, permet de mieux exprimer la position ordolibérale et celle de Keynes. Cette troisième catégorie peut être qualifiée de politique *de principes*, et définit comme l'orientation de l'action publique d'après certaines *idées générales qui en guident la conduite*.

Le paragraphe précédent (B) a montré que les ordolibéraux défendaient, dans certaines circonstances exceptionnelles, des interventions contra-cycliques proches des politiques de relance keynésiennes. En outre dans le chapitre 4, on a émis l'hypothèse que l'absence d'objectifs de politique économique précis, voire chiffrés, pouvait être interprétée comme un espace pour la délibération politique en vue de fixer des objectifs sociaux chez Keynes ; et comme la volonté de laisser un degré de liberté nécessaire à l'analyse historique, politique et institutionnelle qui doit être menée en fonction de conditions particulières chez Eucken et les ordolibéraux. Dans ce cadre, l'opposition entre les ordolibéraux et Keynes tient moins à la différence entre *règle* et *discrétion*, qu'à deux politiques *de principes* : l'une regardant

---

<sup>41</sup> Le débat entre règle et discrétion s'est initialement et principalement construit sur la politique monétaire (voir Fischer, 1990; Glasner, 2017), mais il peut être étendu à la conception d'ensemble de la politique économique.

vers la règle, l'autre vers la discrétion. Dans ce qui suit, on précise cette hypothèse par trois arguments.

Premièrement, une politique économique ordolibérale uniforme dans le temps et dans l'espace n'a tout simplement pas de fondement. Eucken est très clair quant à la nécessaire plasticité de l'ordre concurrentiel :

Dans chaque pays, l'ordre concurrentiel sera réalisé d'une manière particulière, en fonction de sa situation actuelle ou historique. Par exemple, l'ordre concurrentiel en Allemagne est entièrement différent de celui de la Belgique ou des États-Unis (...). Ce que tous les "ordres concurrentiels" (*Wettbewerbsordnungen*) ont en commun, c'est le fait d'être dominés par la concurrence complète. (Eucken, 1949b, p. 228)

L'épistémologie de Eucken, tournée vers l'analyse historique (chapitre 1), et sa théorie morphologique, tournée vers la spécification des ordres économiques concrets (chapitre 2), corroborent cette lecture. Et même lorsqu'on a appliqué la politique économique adéquate à la réalisation de l'ordre concurrentiel à un moment donné, la tâche n'est « jamais achevée », « parce que l'économie elle-même est en constante évolution » et demande de réinventer les outils et les champs d'action de la politique économique (Miksch, 1948, p. 337). À l'horizon d'une centaine d'années, Keynes estime que le problème économique sera résolu. En attendant, l'économie doit être pilotée par des spécialistes, à l'image des dentistes (1930c, p. 112, 118) : c'est-à-dire par une fonction qui, bien que liée à des disciplines scientifiques, n'en demeure pas moins un art.

Deuxièmement pour les ordolibéraux, chaque décision de politique économique particulière doit être évaluée à l'aune de sa conformité avec le fonctionnement global de l'ordre économique : ce qu'ils perçoivent comme une démarcation vis-à-vis de la perspective de Keynes. Friedrich Lutz, dans son rapport comparatif sur le Plan White et le Plan Keynes précédemment cité, précise qu'aucun des deux plans n'est en mesure de régler le système monétaire international dans une perspective de long terme. De son avis, les relations d'interdépendance du système économique ne sont pas suffisamment prises en considération, et passent au second plan, derrière la sophistication technique et les solutions de court terme :

Face aux problèmes économiques, la plupart des économistes modernes ne s'orientent pas vers des solutions basées sur des principes, contrairement aux économistes classiques. Plutôt, ils défendent pour chaque cas concret des mesures conçues *ad hoc* qui, aussi ingénieuses soient-elles d'un point de

vue technique, peuvent entrer en contradiction avec des mesures conçues dans d'autres champs de l'activité économique. Il en ressort que le *pattern* de la politique économique des gouvernements modernes est loin d'être un modèle de consistance logique (l'influence des groupes de pression accentue cet état de fait). En effet, la politique économique est devenue tellement inconsistante qu'elle entrave le fonctionnement du mécanisme économique bien plus qu'elle ne l'encourage. (Lutz, 1943, p. 20-21)

Dans ses écrits, Keynes élabore effectivement des propositions *ad hoc* et parle de ses directives dans les termes « d'expériences » en vue d'en arriver, par tâtonnement, à un nouveau modèle économique : Keynes parle à ce titre d'un « stade de l'expérimentation » (1933, p. 210-211, 1937a, p. 227). Or cette « ère des expérimentations », c'est précisément de quoi Eucken entend sortir la politique économique. Il estime en particulier que toute intervention dépareillée ou *ad hoc* doit être évitée autant que faire se peut (Eucken, 1948a, p. 39, voir aussi 1951, p. 94). De l'exigence d'éviter « les contradictions internes » de mesures de politiques économiques, « en découle selon Miksch l'exigence d'une constitution économique (Wirtschaftsverfassung) uniforme et cohérente » (1948, p. 315). Le processus historique de complexification des activités économiques – c'est-à-dire d'accroissement des rapports d'interdépendance des activités et des agents économiques – interdit d'adopter des politiques publiques qui ne sont pas en adéquation avec la dynamique de l'ordre économique d'ensemble.

Enfin, la constance des politiques économiques d'une période à l'autre est une condition nécessaire au bon déroulement des plans économiques individuels de long terme. Eucken parle de « constance de la politique économique (*Konstanz der Wirtschaftspolitik*) » (1952, p. 285-289). Au-delà du problème d'allocation des biens-capitaux et du facteur travail lié au mauvais fonctionnement du système des prix (ou « distorsion des prix relatifs »), Eucken signale un autre argument « d'importance égale » dans l'explication du sous-investissement : « l'agitation nerveuse (*nervöse Unrast*) de la politique économique » qui contrevient à la formation d'une « atmosphère de confiance (*Vertrauens*) » (1952, p. 288).

S'appuyant sur les travaux de Lutz (1945) relatifs aux entreprises américaines et à sa propre expérience de l'Allemagne des années 40, Eucken fait remarquer que seuls les investissements les plus profitables sont effectivement réalisés par les entreprises, qui délaissent tout une gamme d'investissements néanmoins profitables. La cause en serait l'inconstance des décisions de politique économique qui poussent les entreprises à choisir seulement les investissements qui peuvent être amortis



dans les 3 à 5 ans (1952, p. 288). De ce fait, en plus des principes constitutifs et régulateurs, le bon fonctionnement de l'ordre concurrentiel nécessite « une certaine *constance* (*eine gewisse Konstanz*) dans la politique économique », pour que les entrepreneurs puissent se comporter rationnellement aux vues des opportunités d'investir en capital et en travail (*ibid.*). C'est l'importance accordée par les ordolibéraux aux plans économiques (*Wirtschaftsplänen*) individuels dans la planification de son activité économique qui intime d'être attentif à la formation des décisions (et des anticipations). De surcroît, l'incertitude encourage la formation de grands groupes industriels (*Konzernbildung*), et l'inconsistance de la politique économique « donne une impulsion (*Anstoß*) à prendre des parts dans une compagnie d'une autre branche de la production ou même de l'acheter » (Eucken, 1952, p. 289).

En définitive, la politique *de principes* ordolibérale qui vient d'être énoncée se distingue de la formulation contemporaine de la politique par la règle, encore dominée par les perspectives de la Nouvelle économie classique (NEC) qui s'affirme dans la deuxième moitié des années 1970. En mettant en avant les comportements stratégiques des agents en général, et l'hypothèse d'anticipation rationnelle en particulier, les tenants de la NEC ont défini les termes du débat entre règle et discrétion dans une perspective largement défavorable à cette dernière, qui est assimilée aux échecs des politiques keynésiennes basées sur le contrôle de l'équilibre des grands agrégats, notamment l'arbitrage entre taux d'inflation et taux de chômage (Lucas, 1980).

Néanmoins, la NEC va pour ainsi dire jusqu'à renverser l'argument que Friedman (1948) élabore dans l'après-guerre et qui fera autorité dans la défense d'une politique par la règle. Ce n'est plus l'ignorance relative aux effets et aux délais de la discrétion gouvernementale qui est la source d'une supériorité des règles, comme le défendait Friedman, mais bien la capacité des agents à intégrer le comportement des décideurs dans leurs prévisions.<sup>42</sup> Malgré des perspectives bien

---

<sup>42</sup> La défense d'une politique par les règles par Finn E. Kydland et Edward C. Prescott (1977) prend la forme d'un paradoxe qui cherche à discréditer la politique discrétionnaire. En effet, en prenant une décision en vue de satisfaire certains objectifs sociaux, les décideurs publics modifient la structure à partir de laquelle les agents forment leurs anticipations et à partir de laquelle les décideurs avaient eux-mêmes engagé leurs calculs d'optimalité : « ainsi les changements de politique induisent des changements dans la structure [des règles de décisions de l'agent], ce qui nécessite en retour un ré-estimation et de futurs changements de la politique, et ainsi de suite » (*ibid.*, p. 474). De sorte qu'une

différentes entre Eucken, Keynes et Friedman<sup>43</sup> (Hayek de la même façon), force est de constater que tous trois sont étrangers à cette (re)formulation contemporaine relative à l'opposition entre la règle et la discrétion. Car ces auteurs se positionnent dans le cadre général de l'incertitude, de la myopie des agents et d'une connaissance relative du point de vue des institutions.

En définitive, parler des règles de politique économique européennes d'aujourd'hui – dont la règle de Taylor (1993) d'émission monétaire serait un exemple canonique<sup>44</sup> – comme si elles étaient en conformité avec l'économie politique ordolibérale semble ouvert à de sérieuses réserves.

## Conclusion du sixième chapitre

Par une présentation de la réception ordolibérale de la pensée de Keynes, ce chapitre est revenu en détail sur une comparaison traitée hâtivement dans la littérature contemporaine, lorsqu'elle n'est tout simplement pas éludée. À partir des interrogations qui sont celles de Eucken vis-à-vis des travaux de Keynes, le chapitre a pu ensuite effectuer une montée en généralité qui essaie d'interroger plus systématiquement ces deux *corpus*. En définitive, Eucken et Keynes incarnent deux programmes *rivaux* de troisièmes voies : c'est-à-dire qu'ils en sont venus à formuler deux projets antithétiques pour l'ordre économique d'après-guerre à partir de problématiques finalement assez comparables. C'est la conjonction de ces deux aspects qui était au cœur de ce chapitre.

---

politique discrétionnaire mène à des résultats sous-optimaux, voire à l'instabilité économique (*ibid.*, p. 487).

<sup>43</sup> Sur l'inadéquation entre les termes contemporains de l'opposition entre règle vs. discrétion et les perspectives de Keynes et de Friedman, voir Sylvie Rivot (2013, 2015).

<sup>44</sup> La règle élaborée par John B. Taylor – et popularisée ensuite dans une étude de Goldman Sachs – permet d'obtenir un taux d'intérêt de court terme jugé optimal compte tenu de l'objectif d'inflation fixé par l'autorité monétaire et l'*output gap*, c'est-à-dire la différence entre le PIB réel effectif et le PIB potentiel (en cas de pleine utilisation des facteurs de production disponibles). En résulte que ce taux jugé optimal est comparé au taux d'intérêt de court terme observé afin d'évaluer la politique monétaire. Toute l'ambiguïté vient du fait qu'à caractère descriptive (expliquer la réaction de l'autorité monétaire en fonction de l'évolution de certaines données fondamentales de l'économie), la règle de Taylor est également utilisée dans une optique normative de règle décisionnelle (voir Drumetz & Verdelhan, 1997).

De retour des discussions intenses de *Bretton Woods* qui virent l'adoption d'un plan plus proche de la position de Henry D. White que de celle de Keynes, ce dernier fut victime d'une série d'épisodes cardiaques dont il décède le 21 avril 1946, à 62 ans. Alors qu'il était en visite à Londres pour des conférences à la *LSE*, Eucken meurt des mêmes causes le 20 mars 1950, il était âgé de 59 ans. Keynes comme Eucken se sont éteints aux portes du second XX<sup>e</sup> siècle, période à laquelle leurs idées jouèrent un rôle central dans la mise en forme des responsabilités de l'État vis-à-vis d'une économie de marché décentralisée pour leurs pays respectifs, et même au-delà.

Tout comme Keynes, Eucken percevait l'économiste comme un observateur attentif à la situation historique concrète, inquiet des contingences dans une perspective temporelle limitée, capable de saisir « l'essence de la situation » (Maas, 2011, p. 223). À leur rejet du laisser-faire, les deux économistes ajoutèrent, avec la même logique, la condamnation des méthodes de la planification d'État, tachant de faire un pas en dehors d'idées alors en vogue de l'Europe d'entre-deux-guerres. Pour ces deux docteurs au chevet du capitalisme de marché, l'enjeu de la lutte contre l'exercice du pouvoir illégitime est crucial. On l'a vu, pour Eucken et les ordolibéraux, la politique économique doit mener à sa dispersion maximale. Pour Keynes au contraire, il s'agit d'arriver à une balance équilibrée dans l'exercice du pouvoir parmi les différentes parties prenantes que constituent les acteurs économiques.

En conséquence, Keynes et Eucken divergent dans leurs formules de politiques économiques. Keynes souhaite une planification de l'investissement global à travers des institutions intermédiaires, ou des corporations : c'est-à-dire une sagesse concertée qui s'exerce dans l'optique d'une économie de marché plus efficace. De leur côté, Eucken et les ordolibéraux souhaitent la planification des formes de marché de l'ordre économique, qui passe notamment par la mise en place d'un office de contrôle des monopoles comme arbitre : c'est-à-dire la sagesse du marché rendue fonctionnelle par l'action attentive du régulateur étatique vis-à-vis des comportements d'acquisition de rentes. Dans tous les cas, Keynes et Eucken avaient compris qu'une position de retrait du politique, de désengagement de l'État vis-à-vis de l'économie était non seulement absurde, mais également contre-productive. La croissance des activités de l'État durant la planification de guerre appelait à une *reconversion* des fonctions de la puissance publique et non pas à son *abdication* brutale, comme pouvait le demander Hayek.

Plus qu'une politique par la règle, les ordolibéraux incarnent une politique de principes qui doit, premièrement, s'adapter aux conditions historiques particulières à chaque état et à chaque période ; deuxièmement, prendre en compte des décisions spécifiques en conformité avec le fonctionnement du système dans son ensemble ; et enfin, troisièmement pratiquer une forme de constance de l'action publique, indispensable à la planification de long terme des acteurs individuels privés. Si Keynes ne semble pas étranger au premier et au troisième principe, la question est plus difficile à trancher pour le deuxième. Mais ce qui est certain, c'est que dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, la pratique politique dite ordolibérale se radicalise vers une gestion par la règle, là où dans le même temps la politique keynésienne incarne l'esprit discrétionnaire. Ce qui a eu pour effet de contrevenir à toute discussion constructive.

En définitive, Keynes et Eucken témoignent de positions antagonistes, mais – dans une certaine mesure – symétriques, dans leur façon d'intégrer le politique à leurs idées économiques, donnant un nouveau tour à l'opposition entre le libéralisme anglo-saxon (britannique) d'un côté et le libéralisme continental (germanique) d'autre part. Chacun à sa façon, Keynes et Eucken trouvèrent la juste articulation pour atteindre l'oreille du gouvernement, mais leurs stratégies divergent.

Keynes, s'appuyant sur une tradition longuement établie de libéralisme économique et politique, promeut certaines réformes effectivement *révolutionnaires*, mais des réformes qui à son sens pouvait s'opérer « en douceur » (1933, p. 210), « introduites par étapes et sans interrompre les traditions générales de la société » (1936c, p. 371). De son côté, Eucken était confronté à un environnement politique marqué par une forme de socialisme – non marxiste – et favorable à l'ingérence étatique dans les sphères sociales et économiques. Il fut personnellement témoin du totalitarisme et se sentait proche d'un libéralisme allemand qui, « bien qu'étant désorganisé, était effectivement là » mais « forcé aux catacombes » (1946b, p. 143). Dans un espace de politiques publiques pétrie d'antagonismes idéologiques, Eucken et les ordolibéraux voyaient dans le basculement vers une économie de marché le seul moyen de rompre avec la dépendance au sentier germanique, pour grande part rétif aux idées libérales.



## Conclusion générale

---

Il n'y aura rien eu de plus sot dans toute l'histoire que la concurrence européenne en matière politique et économique, comparée, combinée et confrontée avec l'unité et l'alliance européenne en matière scientifique. [...] L'Europe n'aura pas eu la politique de sa pensée.

Paul Valéry  
*Regards sur le monde actuel* [1931]

AU MOMENT où le terme ordolibéralisme est forgé en 1950, la pensée de Eucken, Röpke et les autres se tient dans une ambigüité foncière. En tension avec *le passé*, elle s'est constituée sur les principes d'une économie politique héritière de la mise en question du système économique capitaliste dans les années de crise d'entre-deux-guerres. En tension avec *l'avenir*, elle participe déjà d'une philosophie politique et sociale qui allait s'imposer comme rationalité économique de l'État dans l'Allemagne fédérale des décennies suivantes, marquées par l'intensification de la guerre froide. La thèse a analysé la pensée ordolibérale dans la perspective de ce point de bascule, en tâchant avant tout de clarifier les ressources intellectuelles qui étaient les siennes, et en se demandant ensuite comment elles avaient été mobilisées en vue de peser sur les décisions de politique économique allemande d'après-guerre.

Ce qui fait la particularité de la pensée ordolibérale, c'est d'avoir mis au centre de ses réflexions la question du pouvoir. Non pas d'avoir reconnu dans les rapports de pouvoir une dimension essentielle du fonctionnement de la société capitaliste moderne, comme on le trouve déjà chez Marx ou Weber, mais d'avoir fait des manifestations du pouvoir dans la sphère sociale la problématique qui traverse de part en part ses réflexions : dans leurs dimensions épistémologique, théorique, doctrinale et de politique économique. C'est en ce sens que la thèse définit l'ordolibéralisme comme une *économie politique du pouvoir*. Cette économie politique ordolibérale, en se concentrant sur les différents aspects du pouvoir dans

l'ordre social, s'est consacrée à un sujet au cœur de la réflexion politique,<sup>1</sup> mais au prix d'une rupture avec les canons de la science économique qui étant en train de s'imposer en cette deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Si la discipline économique, née historiquement de la réflexion politique, s'en est en partie arrachée et émancipée, elle aspire constamment à y revenir : une contorsion dont les ordolibéraux sont encore les héritiers.

D'un point de vue rétrospectif, la pensée ordolibérale apparaît donc, si ce n'est en retard, à tout le moins en décalage vis-à-vis du double tournant formaliste et empiriste de la science économique, largement positiviste, qui s'installe après-guerre. L'argumentaire de la *réalisme* des hypothèses de la théorie économique tenue par les ordolibéraux sera par exemple balayé par Milton Friedman dans ses *Essais d'économie positive* (1953). Le pouvoir qui, par nature, est un sujet qui fait éclater les champs disciplinaires conduit donc les ordolibéraux à ouvrir l'économie politique à l'histoire, au droit, à la philosophie politique ou à la sociologie de la culture.<sup>2</sup> À contre-courant de ce qui sera ensuite qualifié "d'impérialisme de la science économique" à partir des années 60, la pensée ordolibérale constitue en effet un système de pensée « ouvert » sur les autres disciplines (*cf.* introduction générale).

Si, malgré tout, l'ordolibéralisme n'a pas totalement disparu du milieu académique dans l'après-guerre, c'est non seulement parce qu'il entretenait une certaine compatibilité formelle avec le langage et les résultats de l'économie néoclassique, notamment *via* les travaux de Stackelberg.<sup>3</sup> Mais plus essentiellement, si l'ordolibéralisme perdure, c'est parce qu'il s'est installé comme un complément interprétatif de la théorie économique standard, organisant sa

---

<sup>1</sup> Dans une certaine mesure, la théorie politique « persiste à s'identifier avec une théorie du "pouvoir" » (Dumont, 1977, p. 19). À l'appui de cette assertion, on peut donner deux exemples paradigmatiques : la tradition machiavélienne d'acquisition et de conservation du pouvoir politique et la tradition marxiste des déterminants économiques du pouvoir politique (Monod, 2016, p. 73-75).

<sup>2</sup> Bertrand Russell, dans son ouvrage *Power: a new social analysis*, précise que la science économique, construite comme « science distincte est irréaliste et trompeuse si elle est prise comme guide dans la pratique. C'est un élément – un élément très important, il est vrai – d'une étude plus large, la science du pouvoir » (1938, p. 109).

<sup>3</sup> D'un mouvement analogue, bien que reposant sur des éléments théoriques différents, le projet keynésien allait lui aussi être mis en comptabilité avec l'analyse néoclassique. En effet dans ces années d'après-guerre, le message de Keynes va être intégré – et dans sa radicalité perdu – à l'occasion de la "synthèse néo-classique" propagée par Samuelson.

migration dans le discours politique : une migration rendue possible par la thématique du pouvoir et la mise en avant d'un projet de société. Ce projet de société apparaît de façon éclatante lorsqu'on considère l'interrogation structurante des travaux de Eucken, à savoir « comment donner à l'économie industrialisée moderne un ordre fonctionnel et digne de l'homme ? »<sup>4</sup> Cette question centrale, pour lui d'une actualité constante du début des années 1930 à l'orée des années 1950, exprime le défi auquel le projet ordolibéral tâchait de trouver une solution dans l'Europe des grands bouleversements. Or à bien des égards, les termes de la question posée par Eucken ne seront plus l'objet de la science économique d'après-guerre.

Héritière d'une certaine tradition, interprète de son temps, mais également porteuse d'un projet pour l'avenir, la pensée ordolibérale dessine une troisième voie refusant la dichotomie entre le libéralisme du laissez-faire et le socialisme d'État. Cette troisième voie contient en germe une doctrine politique et sociale. En retard du point de vue de la formalisation et de la modélisation en science économique, l'économie politique ordolibérale n'en est pas moins en mesure d'être retranscrite dans un langage politique.

Soutenir que c'est précisément parce que la pensée ordolibérale s'inscrivait dans une forme de savoir économique étranger à la formalisation, qu'elle a été en mesure de porter sur les décisions et le discours politique est une hypothèse stimulante, mais qui nécessiterait bien d'autres recherches pour être corroborée. Néanmoins, en montrant dans ce travail toute la complexité de la *crystallisation* à l'œuvre dans la formation de l'économie politique ordolibérale, la continuité que l'on peut trouver dans le développement contemporain d'une orthodoxie ordolibérale européenne peut être interprétée comme un processus de *fossilisation*. Dans le sens où le passage d'une économie politique au discours de politique économique s'est effectué non sans perte, comme on l'expliquera plus loin.

Les conclusions qui viennent d'être exposées sont le fruit d'une réflexion conduite tout au long de ce travail. Lequel met en évidence l'ensemble des dimensions de l'économie politique ordolibérale – épistémologique, théorique, doctrinale et de politique économique –, mais aussi leur articulation et leur

---

<sup>4</sup> « *Wie kann der modernen industrialisierten Wirtschaft eine funktionsfähige und menschenwürdige Ordnung gegeben werden?* » (Eucken, 1940, p. 239-240, 1949, p. 1, 1951, p. 27; Eucken & Böhm, 1948, p. VII).



cohérence, qui sont assurées par le concept de pouvoir : en somme du degré de systématisme qui autorise à parler d'une pensée ordolibérale. Si la thèse accorde une place prépondérante à Eucken et à Röpke, les travaux de Böhm, Miksch, Lutz ou Rüstow sont également venus étayer ou compléter leurs analyses. Cet effort de convocation des différentes individualités ordolibérales peut toujours être complété, intensifié et multiplié. Mais il devrait sans doute conduire à une confirmation supplémentaire des résultats présentés dans la thèse qu'à sa remise en cause, tant Eucken est reconnu comme la pierre angulaire des travaux ordolibéraux dans leur ensemble, en particulier des conceptions de philosophie des sciences et de théorie économique.

Lorsque Eucken manifeste sa volonté de dépasser le *Methodenstreit*, près d'un demi-siècle après la querelle initiale entre Schmoller et Menger, c'est parce que le concept de pouvoir le conduit à porter un tout autre regard sur la « grande antinomie » entre histoire et théorie. Pour les ordolibéraux, la théorie économique *a priori* est un outil indispensable à la compréhension de l'ordre économique, mais c'est un outil qui mésestime gravement – quand il n'évacue pas complètement – les rapports de pouvoir. Car en définitive, le pouvoir est une question de nature historique, mais la compilation empirique de données rend l'économiste captif d'une grille d'analyse de la société façonnée par ses agents dominants, comme les responsables de monopoles, cartels ou syndicats. Conscient de ces difficultés, Eucken entreprend une analyse des différents ordres économiques dans l'histoire, et de la conduite des plans économiques des agents en leur sein. Aussi Eucken aboutit à une typologie des cas de figure envisageables dans la manifestation du cadre et du processus économique. Ce dispositif morphologique, comme il l'appelle, peut être interprété comme une cartographie des relations de pouvoir à l'intérieure de l'économie d'échange concurrentielle et de la planification centralisée. Et de fait, tout un panel de métissages d'idéaux types, plus approprié à l'étude des économies concrètes, est envisageable entre ces deux pôles.

En outre, c'est encore la volonté d'analyser le pouvoir qui invite Eucken à porter un regard particulier sur deux des grands débats des années de haute théorie : le débat sur la possibilité d'un calcul économique socialiste d'une part, et celui sur les structures de marché monopolistiques d'autre part. Ces deux débats, apparemment étrangers l'un à l'autre, Eucken les considère au travers d'une même problématique : celle de l'application de la théorie économique. Cette application passe par la mise en adéquation des conditions historiques pertinentes en vue

d'analyser les rapports de pouvoir dans l'ordre social. Dans le cas du débat du calcul socialiste, Eucken conceptualise un schisme profond entre économie d'échange et économie administrée ; en fait, entre deux mondes incommensurables aux regards de leurs déterminants économiques essentiels (monnaie, prix, échanges, *etc.*). Il faut donc deux théories distinctes pour en rendre compte. Les ordolibéraux étaient parfaitement conscients que la question du pouvoir ne s'arrêtait pas avec la mise en place d'une économie d'échange libre, mais que les manifestations du pouvoir changeaient simplement de nature. Cependant, dans le cadre d'une économie d'échange, les ordolibéraux estiment qu'il est alors possible de trouver une solution concrète au problème du pouvoir économique.

En ce qui concerne les structures de marché monopolistiques, Eucken précise vingt-cinq formes élémentaires de marché et met en cause l'adéquation des hypothèses des théories économiques de la concurrence pure et parfaite aux conditions de marchés effectives. Il considère l'incapacité des agents à intégrer la formation des prix dans leurs plans économiques subjectifs, couplé à la capacité objective du consommateur à diriger le processus économique à la faveur de ses choix, comme les conditions nécessaires et suffisantes de la concurrence complète.

Ces outils conceptuels, les ordolibéraux les mobiliseront en vue de résoudre ce qu'ils qualifient de "nouvelle" *Question Sociale*, c'est-à-dire de contrevenir aux menaces qui pèsent sur la "personnalité humaine", sur la liberté économique et politique des individus. Ce travail de redéfinition de la QS s'appuie sur une philosophie de l'Histoire, par laquelle les ordolibéraux analysent le passage d'un libéralisme du laissez-faire, au XIX<sup>e</sup> siècle, à l'interventionnisme de l'État économique et au basculement vers la planification centralisée, dans l'entre-deux-guerres. Ce passage, ils l'expliquent au moyen de ce qu'on a qualifié de *dynamique institutionnelle du pouvoir*, c'est-à-dire d'une analyse des transformations de l'ordre économique et politique à partir des rapports de pouvoirs entre les agents et les institutions en général, entre l'essor des cartels et l'effondrement de la démocratie parlementaire en Allemagne en particulier. La concentration extrême du pouvoir économique de l'État dans l'entre-deux-guerres fait en ce sens suite à un procédé, plus long, de concentration extrême du pouvoir économique privé du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à la Première Guerre mondiale.

Fort de cette grille de lecture qui met en avant certaines relations causales, les ordolibéraux refusent le « déterminisme » et le « fatalisme » qu'ils attribuent aux systèmes de pensée marxistes et historicistes, incarnés en la personne de Sombart et

Schumpeter. Par la capacité et le devoir de la science de façonner la réalité – qualifié d'*eidétique scientifique* dans la thèse –, les ordolibéraux fondent et légitiment l'action politique dans l'ordre économique, dans sa capacité à organiser l'économie de marché pour qu'elle satisfasse aux exigences concurrentielles.

La mise en place d'un ordre concurrentiel est, aux yeux des ordolibéraux, le meilleur outil de *dé-potentialisation* du pouvoir économique, et donc le meilleur moyen de résoudre la *Question sociale*. Dans ce cadre, la concurrence n'apparaît plus comme la guerre de tous contre tous, comme un principe déstructurant qui mène à l'anarchie économique – dont les ordolibéraux reconnaissent qu'elle a pu, et peut encore, être le vecteur –, mais comme un outil de régulation sociale des rapports de pouvoir. Cet outil doit être entériné par l'adoption d'une constitution économique, partie prenante de la constitution politique. Si l'État fort est le garant primordial de cette constitution, d'autres institutions ont le devoir d'intervenir dans la minimisation de l'exercice du pouvoir dans les relations marchandes et contractuelles. À ce titre, la mise en place d'un office de contrôle des monopoles, une institution publique, mais non-gouvernementale, est indispensable à la pérennité de l'ordre de concurrence complète.

Avoir démontré que l'ordolibéralisme peut être interprété comme une économie politique du pouvoir dans les quatre premiers chapitres de la thèse ne signifie toutefois pas que la pensée ordolibérale traite *de facto* la question du pouvoir de manière satisfaisante. À de nombreux égards la pensée ordolibérale peut être mise face à ses limites ; ce dont on peut donner quelques éléments ici.

Épistémologiquement, la tentative originale d'articuler histoire et théorie par la théorie des ordres, que Eucken revendique d'orientation phénoménologique, peine à offrir la démonstration qu'elle satisfait l'objectif de prendre complètement en compte – tout en étant elle-même exempte de leur influence – les rapports de pouvoir dans l'économie.

Théoriquement ensuite, les ordolibéraux témoignent d'une conception souvent idéalisée des résultats de l'économie de marché concurrentielle décentralisée, et en particulier de sa capacité à converger vers un équilibre économique général. Les ordolibéraux prennent en effet pour acquises les démonstrations analytiques de Walras et Pareto au début du siècle. En outre, certains enjeux qui semblent indispensables à qui souhaite analyser l'exercice du pouvoir économique et politique sont étrangement absents des réflexions ordolibérales. C'est par exemple

le cas du lien de causalité qui peut unir richesse et pouvoir, ou encore du rôle du marché financier dans les rapports de pouvoir de l'économie réelle.

Historiquement et politiquement enfin, la lecture extrêmement sélective des faits économiques et le sentier à tout le moins singulier pris par l'économie et la politique allemande de l'entre-deux-guerres invite à mettre en cause la portée universelle que les ordolibéraux semblent implicitement accorder à leurs analyses : en particulier dans leur rejet en bloc de tout modèle de planification, pourtant extrêmement varié en théorie comme en pratique, ou encore dans l'établissement de principes de politiques économiques d'une économie de marché libérale.

Néanmoins, l'économie politique du pouvoir forgée par les ordolibéraux sera l'une des ressources du projet politique sur lequel l'Allemagne de l'Ouest s'est bâtie. Un projet que l'Allemagne contemporaine continue de revendiquer comme socle identitaire de son discours de politique économique.

Un élément central de cette identité tient dans une critique à l'égard de l'interventionnisme et de la planification du processus économique que les ordolibéraux commencent à formuler dans les années 30. Dans les années cruciales d'après-guerre, les ordolibéraux presseront les Alliés et les dirigeants allemands d'initier la marche de l'Allemagne de l'Ouest vers l'économie de marché. Pour ce faire, les ordolibéraux ont cherché à discréditer la rationalité économique de la planification centralisée nationale-socialiste, en montrant que derrière l'image d'une formidable machine productive, reposaient les contradictions d'un ordre économique qui était au bord de l'implosion, notamment en raison de l'inflation « réprimée » accumulée depuis 1936 (début du Plan Göring). Dans la perspective ordolibérale, il fallait donc dénazifier l'économie pour en finir avec la prolifération des formes précapitalistes d'échange, comme le troc et les pénuries massives qui les accompagnent. C'est-à-dire que le système de planification tel que les autorités du troisième *Reich* l'avait organisé, système sur lequel les Alliés s'appuyaient encore dans les premières années d'après-guerre, devait être complètement abandonné.

L'adoption concomitante d'une réforme monétaire et d'une loi de libéralisation de prix à l'initiative de Ludwig Erhard, à l'été 1948, entérina les préceptes de Eucken, Miksch et Röpke dans un miracle économique symboliquement fondateur du nouveau politique de la République fédérale d'Allemagne. Les Allemands, qui sont aux dires de Böhm « un peuple qui n'a jamais vraiment aimé la concurrence, et qui a été habitué à considérer tout règlement additionnel comme un renforcement de l'ordre public et chaque nouvelle concentration comme une

croissance de l'éthos social » (1954, p. 167), entraînent dans une nouvelle ère. Conscient de ce tournant historique, Jürgen Habermas précisera, sur le ton de l'amusement désabusé, qu'en devenant « l'un des six ou sept États les plus libéraux » dans l'après-guerre, l'Allemagne fédérale « pour la première fois depuis des siècles, est devenue contemporaine de l'Europe occidentale » (1971, p. 32-33).

La planification de guerre a entériné l'essor d'un État tout puissant au regard des décisions économiques stratégiques. La mise en place d'une forme plus libérale pour l'après-guerre appelait une redéfinition des responsabilités de l'État, et non pas son abdication abrupte comme Hayek pouvait par exemple l'appeler. Cependant, les arguments ordolibéraux contre la planification centrale évoqués plus haut ne permettent pas de comprendre pourquoi une forme d'économie mixte, d'inspiration keynésienne, n'était pas à l'*agenda* de la RFA, contrairement à ce qui pouvait se produire aux États-Unis, en Angleterre ou dans certains pays scandinaves.<sup>5</sup>

À bien des égards, l'économie politique ordolibérale s'est construite dans une forme de rivalité aux thèses de Keynes, tant explicitement qu'implicitement. Cette rivalité est d'autant plus saisissante qu'elle est basée sur un nombre non négligeable d'affinités : le rejet dos-à-dos du laissez-faire et du socialisme, un discours économique enraciné dans le contexte historique et tourné vers la politique, un diagnostic conscient des effets délétères du pouvoir économique dans l'économie de marché et l'ambition d'infléchir la dynamique du capitalisme *via* l'action publique centralisée et décentralisée. Eucken et Keynes estimaient que l'époque dont ils étaient témoins impliquait de se déprendre des philosophies passées. Pour ce faire, ils prétendaient mettre en avant de réponses inédites par leur adéquation aux enjeux contemporains, pensant que leurs idées pouvaient contribuer à façonner un nouveau système économique et, en dernière analyse, un monde nouveau.

En raison des similitudes précédemment évoquées, les positions ordolibérales apparaissent d'autant plus antagonistes à celles de Keynes. Ce dernier entend

---

<sup>5</sup> Néanmoins, la pensée ordolibérale ne constitue pas seule les racines du modèle allemand d'après-guerre. L'action concertée des syndicats ouvriers et patronaux, une forme de corporatisme localisé aux échelons de la branche industrielle, de la région et ensuite de la nation, l'encouragement d'un tissu d'artisanat et d'un système bancaire local, d'entreprises moyennes (*Mittelstand*), sont venus se lier à l'ordolibéralisme dans la formulation de cette troisième voie.

priver le rentier de sa capacité d'exploiter la rareté du capital dans la quête de résoudre le problème économique du chômage (involontaire) de masse. Il s'appuie pour se faire sur un équilibre des pouvoirs par une socialisation corporative de l'économie, couplée à l'intervention publique dans le processus économique que Keynes estime à même d'encadrer la soif de monnaie des individus, et surtout de contrebalancer l'inefficacité économique causée par leurs décisions myopes. Eucken et les ordolibéraux, en cherchant à empêcher les intérêts privés de décider unilatéralement des conditions de l'échange marchand, entendent résoudre la "nouvelle" *Question Sociale*. Cet objectif passe par la dispersion maximale du pouvoir économique, assurée par une politique orientée vers le cadre de l'économie, vers la formation des règles du jeu en vue de contenir la soif de pouvoir des agents.

Pour autant, la grille de lecture contemporaine de l'antagonisme entre politique discrétionnaire et gouvernement par les règles est inappropriée pour illustrer rétrospectivement l'opposition entre Keynes et les ordolibéraux, car elle fait perdre toute nuance aux deux programmes. Cet antagonisme entre ordolibéralisme et keynésianisme s'explique en partie par une réception contrariée du message de Keynes dans l'Allemagne nationale-socialiste, période à laquelle Keynes fut notamment assimilé à la politique conduite par Hjalmar Schacht. Au début des années 30, les ordolibéraux se montraient pourtant moins rigoristes qu'on l'admet généralement, puisqu'ils prônaient une relance économique (keynésienne) par l'investissement et la dépense publique, accompagnée de faibles taux d'intérêt. Si cette politique doit être conduite dans certaines circonstances exceptionnelles, les ordolibéraux s'opposent néanmoins à une forme de gestion courante du processus économique suivant les lignes indiquées par Keynes.

Si la définition compréhensive et systématique de la pensée ordolibérale constitue l'un des principaux résultats de l'étude, la centralité de la notion de pouvoir dans cette définition ouvre des nouveaux champs de réflexion. Par exemple, quel est le rôle joué par les influences interdisciplinaires dans l'approche ordolibérale du pouvoir, en particulier au regard des analyses à caractère politique, juridique, voire religieux ?<sup>6</sup> Dans la recherche ordolibérale d'un marché sans

---

<sup>6</sup> L'ouvrage dirigé par Hugues Rabault, *L'ordolibéralisme, aux origines de l'École de Fribourg-en-Brisgau* (2016), donne les matériaux pour formuler certaines des réponses concernant le volet juridique.

pouvoir, quel poids attribuer aux ascendances chrétiennes de leur recherche, de cet « ethos de la morale économique de l'Église » dont Weber rappelle qu'il se présente initialement sous les traits d'une « *théorie économique absolument hostile au capital* » (1923, p. 374) ?

Dans une perspective plus disciplinaire, force est de constater que l'ordolibéralisme emprunte aux deux traditions d'analyse du pouvoir en économie – néoclassique-walrassienne et hétérodoxe – signalées par Pierre Dockès dans *Pouvoir et Autorité en économie* (1999), sans qu'il soit fondamentalement réductible à l'une ou à l'autre.<sup>7</sup> Ce qui invite par exemple à rediriger les recherches comparatives avec l'économie autrichienne de la génération de Mises et Hayek vers celle de Böhm-Bawerk et Wieser, largement sous-exploitées sur cette thématique.<sup>8</sup>

Plus profondément encore, certaines des réflexions conduites ici invitent à inscrire la pensée ordolibérale dans la perspective longue de l'économie politique, entendue non pas seulement comme champ disciplinaire, mais comme étape de la « recomposition des sphères sociales » dont « l'émergence de l'économie » comme souci public est une étape caractéristique de la modernité (Larrère, 2005, p. 319-321). Ce travail – diachronique par contraste avec la perspective synchronique qui a été celle de la thèse – consisterait à indiquer la façon dont la pensée ordolibérale est encore en prise avec l'articulation entre les conceptions du comportement individuel, du fonctionnement du marché et du rôle du gouvernement, posées notamment par Thomas Hobbes, John Locke, Jean-Jacques Rousseau, Immanuel Kant, Adam Smith ou Georg W. F. Hegel.

Par exemple, il pourrait être opportun de voir comment la constitution économique souhaitée par les ordolibéraux en vue d'organiser les relations de pouvoir, s'inscrit dans la tradition contractualiste. Hobbes, en posant le contrat entre individus comme condition de la société en général, de l'activité économique en particulier (1651, p. 124), mettait à nu les liens de nécessité entre coercition et

---

<sup>7</sup> D'un côté la tradition « néoclassique-walrassienne » cherche à évacuer les rapports de pouvoir par l'élaboration d'un modèle économie idéal dépourvue de rapports de forces : « le pouvoir n'a aucune place dans le modèle de base et, quant aux situations « accessoires », les dimensions de pouvoir qu'elles recèlent sont « rabattues » sur les structures du marché ». De l'autre, l'hétérodoxie, initiée par Marx, et poursuivie sur d'autres voies par Weber en Allemagne, les institutionnalistes américains et Perroux ou Simiand en France, adopte un point de vue critique qui excède le cadre des rapports marchands (Dockès, 1999, p. 3).

<sup>8</sup> On peut en particulier penser à *Macht oder ökonomisches Gesetz?* (*Pouvoir ou loi économique ?*) de Böhm-Bawerk (1914) et à *Das Gesetz der Macht* (*La loi du pouvoir*) de Wieser (1926).

liberté (Picavet, 2014). Après lui, Locke (1689) reconnaissait la propriété privée issue du travail humain comme le fondement de la communauté politique. Par son argumentaire, Locke ouvre en même temps la voie à la « justification » du système de production capitaliste et à son « rejet » (Dunn, 2003, p. 117) : une tension qu'on retrouve dans la conception ordolibérale de la liberté de contrat et du droit à la propriété privée. Rousseau poussera l'analyse du lien entre les individus intéressés et la cohésion sociale jusqu'à mettre en avant un paradoxe, avertissant que « si l'opposition des intérêts particuliers a rendu nécessaire l'établissement des sociétés, c'est l'accord de ces mêmes intérêts qui l'a rendu possible » (1762, p. 65). Cette problématique moderne de la constitution de la société dans ses dimensions économique et politique, les ordolibéraux la formuleront autour de la recherche et l'acquisition de positions de pouvoir comme pulsion individuelle fondamentale, mais également comme moteur du fonctionnement de l'économie d'échange.

En considérant que Smith insiste sur le fait que le « marché *résout* des problèmes » à l'intérieur d'un ordre largement indépendant des déterminants politiques, alors que chez Hegel « le marché *créé* des problèmes » dans le sens où le marché « déchaîne des pouvoirs qui peuvent perturber l'ordre social » (Herzog, 2013, p. 6-7), alors de quelle(s) tradition(s) la pensée ordolibérale est-elle l'héritière ? En montrant que la politique économique éclairée est un puissant vecteur de réforme sociétale, l'économie politique ordolibérale en revient à considérer que ni le marché ni l'État de droit – fut-il un État fort – ne sont des institutions suffisantes à la pérennité de l'ordre social. Si les ordolibéraux partagent en effet avec Smith une attention particulière pour l'étude de la nature humaine et des interactions sociales (Herzog, 2013, p. 6, [n°22]), ils ne sont certainement pas étrangers aux craintes établies par Hegel à cet égard. Mais si Hegel insiste, dans la lignée de Kant (1795), sur les structures juridiques qui assurent l'exercice des libertés individuelles, il voit également dans la Police<sup>9</sup> et les Corporations professionnelles des institutions indispensables en vue de contenir l'antagonisme des intérêts particuliers qui s'expriment dans la société civile (1820, § 229, 230, 251).

---

<sup>9</sup> Chez Hegel, la Police (*Polizei*) désigne au sens large « l'ensemble des tâches administratives qui concourent au bien commun, (...) ce qui recouvre bien sûr le maintien de l'ordre, mais aussi le contrôle de la production et de la distribution, la surveillance des fluctuations monétaires » (précisions apportées par Jean-François Kervégan : cf. Hegel, 1820, p. 396, [n°1]). Ces idées se forment dans l'académie allemande dès le milieu du XVIIIe siècle avec l'essor des sciences camérales (*Kameral-*) ou de l'État (*Polizeiwissenschaften*) (voir Tribe, 1995, chap. 2).



Ces institutions apparaissent aux ordolibéraux comme vectrices de nouveaux problèmes – centralisation des décisions productives, instabilité due aux luttes pour le pouvoir des groupes, *etc.* – et ne sont donc pas susceptibles de fournir une solution de long terme pour éradiquer les conflits internes (et externes) à la sphère marchande.

À partir de là, il serait nécessaire de voir comment les difficultés posées, ou accrues, par la société industrielle qui s'établit à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ont conduit les ordolibéraux à des diagnostics distincts de leurs aînés. Un élément de réponse tient notamment à la façon dont les ordolibéraux vont réorienter la problématique à la source de l'économie politique moderne, à savoir d'expliquer « pourquoi la compétition et le conflit entre des individus autonomes ne conduisent-ils pas au chaos ? » (Boyer, 2015, p. 19). Les ordolibéraux vont plutôt analyser *par quels biais* la compétition et le conflit entre les individus ont *effectivement* conduit à une forme de chaos social, et surtout *comment faire* pour qu'il en soit autrement. Ce passage d'une description naturaliste à une prescription constructiviste rappelle la lecture que propose Foucault (2004) de la rupture entre le libéralisme classique de Smith et le "néolibéralisme" de Eucken et Röpke, une lecture qui gagnerait à être enrichie des auteurs et des thématiques qui viennent d'être convoquées succinctement.

Enfin, et de façon complémentaire aux interrogations qui viennent d'être précisées, la question des relations de l'ordolibéralisme aux autres traditions nationales dans l'après-guerre se pose à nouveaux frais. Quelle est la perception des rapports de pouvoir dans le projet libéral-social porté par Luigi Einaudi, personnellement et intellectuellement proche de Röpke, et tour à tour gouverneur de la Banque d'Italie (1945), ministre des Finances (1947) puis Président de la République (1948-1955) ? En France, les travaux d'un Jacques Rueff, également opposé à Keynes, ou d'un Maurice Allais, offrent-ils des lignes de forces partagées avec l'économie politique ordolibérale ? Quels rapports Jean Monnet, à la fois artisan de la planification française d'après-guerre et du marché commun européen du charbon et de l'acier, entretient-il vis-à-vis de l'économie sociale de marché allemande ?

À partir de notre reconstruction des idées ordolibérale, répondre à ces interrogations nécessiterait une étude de la réception, de l'assimilation et de la transformation de ces idées ; non seulement dans le milieu politique allemand de la guerre froide et de l'après-réunification, mais également à l'intérieur du processus de construction européenne dans son ensemble.

La problématique de cette thèse introduisait la question historique de l'ordolibéralisme à partir d'une réflexion basée sur les enjeux contemporains de l'Union Européenne. À l'issue de cette étude de l'économie politique ordolibérale (1932-1950), quel regard porter, en retour, sur l'orthodoxie ordolibérale réaffirmée avec aplomb par les dirigeants allemands – et au-delà – dans les dernières années ? On peut dégager deux grands enseignements : l'un relatif au passage d'une économie politique ordolibérale à cette orthodoxie contemporaine (I), l'autre lié à une réflexion plus générale sur l'esprit de la construction européenne (II).

(I) La thèse a montré que l'économie politique ordolibérale était résolument plus complexe et articulée que son émanation contemporaine. Laquelle est définie, dans l'introduction générale, par la défense d'une banque centrale indépendante, focalisée sur le seul objectif de stabilité des prix ; le refus de financer l'activité économique au moyen d'une politique budgétaire qui creuserait la dette (l'austérité) ; l'encouragement à la concurrence non seulement par une politique *antitrust*, mais également par le biais d'une politique de l'offre de privatisation des entreprises et des services publics ou encore la flexibilité des salaires comme principal outil de lutte contre le chômage.

En fait, tout se passe comme si l'économie politique ordolibérale s'était *fossilisée* : en passant du statut de réflexion intellectuelle à celui de politique, les idées de l'économie politique du pouvoir se sont faites ordolibéral-*isme*. Ce qui est à l'œuvre, c'est la transformation inéluctable d'une forme de réflexion et de raisonnement, notamment à caractère critique, en mythologie rationnelle (pour emprunter le vocabulaire de l'École de Francfort). Cette transformation s'accompagne non seulement d'un rétrécissement de la portée du discours ordolibéral initial autour de certains impératifs – comme le montant du déficit budgétaire des États fonction de leur PIB –, mais également d'une poussée à bout de ces principes qui peut mener à leur retournement. Preuve en est le discours d'austérité tenu depuis près de 10 ans par les dirigeants allemands alors que Eucken et Röpke invoquaient des raisons économiques et politiques pour défendre la nécessité d'une relance pour sortir de la récession – il est vrai dans des contextes très particuliers, mais dont on peut estimer que les crises depuis 2008 en sont des exemples congrus.

Or ce phénomène de fossilisation, pour être pleinement compris, mériterait une analyse plus continue des soixante années qui nous séparent du traité de Rome de 1957. En effet, l'évolution de la science économique, et en particulier des méthodes

de modélisation mobilisées pour la prévision conjoncturelle dans certaines institutions européennes, comme la BCE, n'a pas été sans conséquence sur la parole politique. Loin d'un processus linéaire, c'est en particulier d'un bouleversement dont il faudra rendre compte : celui de la contre-révolution des années 70 et 80, fondée sur un rejet explicite du keynésianisme.<sup>10</sup> Ces années marquent un « changement radical de vision du monde » (Backhouse, 2005, p. 355), étant donné que l'essor de la théorie économique – dont le monétarisme de Milton Friedman et la nouvelle économie classique (NEC) de Robert E. Lucas *et al.* sont peut-être les forces vives les plus visibles (Laidler, 2015) –, s'est accompagné d'un discrédit général du rôle de l'État dans l'activité économique. Par de nouveaux concepts (taux de chômage naturel, théorie du choix rationnel, anticipations adaptatives, puis rationnelles, cycles réels, *etc.*), la théorie économique reconduit par un autre biais les prescriptions du libéralisme classique. Ce changement de perspective consacre les résolutions à privatiser les industries et les services publics, à déréglementer le cadre juridique du secteur commercial et financier, à réduire le montant des impôts et de la dépense publique. Comment le monétarisme et la NEC se sont-ils articulés au discours politique ordolibéral : sont-ils entrés en contradiction ou se sont-ils mutuellement renforcés ? La théorie économique dominante de ces années a-t-elle eu un rôle prégnant dans la formation de l'identité actuelle de l'orthodoxie ordolibérale, ou ces deux types de discours sont-ils restés largement étrangers l'un à l'autre ? Malgré d'importants travaux sur les liens entre néolibéralisme et théorie économique,<sup>11</sup> ces questions restent entières au regard de la transformation de l'économie politique ordolibérale.

Ce qui est certain, c'est que si la crise de 2008 n'a pas eu l'effet d'une refondation de la science économique que certains pouvaient souhaiter,<sup>12</sup> elle a entériné le retour de la dualité entre ordolibéralisme et keynésianisme au premier plan du discours public européen. Si les moments de crises sont, par définition, propices aux idées mélioratrices sur l'action de l'État dans l'économie, il est surprenant de voir le discours politique tourné vers le présent et l'avenir s'enraciner sur ces économies politiques nées dans l'entre-deux-guerres.

---

<sup>10</sup> Voir (Johnson, 1971; Tobin, 1981).

<sup>11</sup> Voir (Becchio & Leghissa, 2016; Mirowski & Plehwe, 2009; Van Horn, Mirowski, & Stapleford, 2010).

<sup>12</sup> L'article de Geoffrey Hodgson (2009) et un texte signé notamment par David Colander *et al* (2009) font partie d'exemples qu'on pourrait multiplier.

Keynésianisme et ordolibéralisme ont montré leurs propres défaillances et ont été vivement critiqués, mais aucune vision alternative n'a semblé être en mesure de venir les supplanter définitivement en tant que projet politique. Plus profondément, l'analyse du capitalisme et de ses défauts de construction conduite par Keynes, comme par Eucken, n'est peut-être pas étrangère à ce retour en grâce. Mais la ruse de l'Histoire veut que l'ordolibéralisme n'ait pas resurgi comme le projet ambitieux d'une économie de marché libérée de l'exercice délétère du pouvoir économique, ni même d'une troisième voie, mais paradoxalement comme un rempart idéologique, comme le gardien d'un modèle capitaliste ancien, et *in fine* obsolète, basé sur un système de règles contraignantes.

(II) Après ces réflexions relatives au passage d'une économie politique ordolibérale à une orthodoxie contemporaine, il est d'autre part possible de mettre en question le processus de construction européenne par le prisme de l'économie politique ordolibérale. La distance entre intégration économique et intégration politique en est un exemple majeur. La question de savoir comment la politique se fixe des limites, intègre, et tient compte de problématiques d'ordre économique, est encore l'un des grands défis auquel l'UE doit faire face (Picavet, 2013).

Si c'est bien à une certaine retenue du politique vis-à-vis de l'économie vers laquelle nous fait tendre l'économie politique ordolibérale, elle n'est pas encore l'affirmation de la fin de la politique en tant que telle. Bien au contraire, l'ordre politique apparaît tout à la fois comme le pendant et le garant indispensable de l'ordre économique : chaque ordre conservant une logique qui lui est propre, mais en relation d'interdépendance l'un avec l'autre. Or force est de constater que l'UE s'est construite sur une union économique sans correspondance dans le domaine politique. Porter le regard de l'économie politique ordolibérale sur la construction européenne c'est justement penser à nouveaux frais l'articulation entre l'union économique – déjà bien avancée, mais qui reste profondément déséquilibré ; il n'y a par exemple pas d'harmonisation fiscale à l'échelle européenne – et une union politique, que ce soit sous la forme d'un État fédéral ou d'une fédération d'États, et dont le chantier reste à ouvrir.

À la suite de ce que Habermas qualifie « d'échec du rêve ordolibéral (...) de "mécanismes" destinés à brider la démocratie en rendant superflue la formation d'une volonté politique commune » (2012, p. 13), ce dernier souhaite une intégration politique de l'UE plus aboutie, notamment en encourageant le mouvement de constitutionnalisation du droit international (*ibid.*, p. 111, 150). La

description du « rêve ordolibéral » s'applique plus volontiers à l'orthodoxie actuelle qu'au message initial de l'économie politique ordolibérale. Car le projet de juridisation du politique qu'indique Habermas semble décidément prendre sa source dans des perspectives analogues à celle de Eucken, Röpke et Böhm. Mais la méfiance qu'exprime l'économie politique ordolibérale envers la démocratie parlementaire, à la fois dans sa perméabilité à l'expression du pouvoir économique et dans sa capacité à basculer vers un excès du pouvoir politique, tout comme leur insistance sur les critères économiques de la constitution, permet de justifier *a posteriori* l'orientation actuelle de l'intégration européenne. Profondément marqués par les expériences autoritaires et la planification de guerre, Eucken et les ordolibéraux, malgré la réaffirmation d'un État fort par opposition au libéralisme du laissez-faire, ont échoué à indiquer un chemin équilibré dans les rapports entre la sphère économique et la sphère politique ; en particulier dans leurs prescriptions des années 1946-1950, et au-delà. L'économie politique ordolibérale renferme-t-elle les éléments pour union politique (désirable) de l'Europe ? Seule l'inflexion future de la construction européenne peut apporter des éléments de réponse à cette interrogation.

Dans leur dimension économique enfin, les institutions européennes posent encore question au regard des critères ordolibéraux. En considérant par exemple la thématique ordolibérale par excellence, celle de la politique de la concurrence menée dans le cadre de la Direction générale de la concurrence de la Commission européenne, force est de constater qu'à l'optique d'une concurrence comme outils de dé-potentialisation du pouvoir économique s'est substituée la logique de privatisation qui ne conduit pas nécessairement à une diminution de la concentration des secteurs d'activité.<sup>13</sup> La capacité des firmes multinationales à créer elle-même les conditions juridiques auxquelles elles sont soumises est un enjeu identifié par l'économie politique ordolibérale qui est vraisemblablement d'une actualité plus grande aujourd'hui qu'alors.

---

<sup>13</sup> L'annonce fin 2016 d'une entente sur le rachat du géant américain de l'agrochimie MONSANTO par l'allemand BAYER se pose comme une épreuve critique pour la politique européenne de la concurrence. Pour être finalisé courant 2017, et entériner un peu plus l'extrême concentration du secteur de l'agrochimie, dominé par moins d'une dizaine d'acteurs, le plan de rachat doit néanmoins être avalisé par Margrethe Vestager, commissaire européenne à la concurrence (voir Grau, 2017).

L'activité de *lobbying* du secteur privé qui s'exerce auprès de la Commission et du Parlement européen, et qui s'intensifie au fur et à mesure que les prérogatives européennes s'accroissent, ravive les craintes initiales des ordolibéraux (voir Coen & Richardson, 2009; Dionigi, 2017). En définitive, dans le discours public, rien n'est resté de la dimension critique de l'économie politique ordolibérale relative au souci de l'individu face à la technique et à la bureaucratisation, à l'exposition à la publicité et aux médias de masse. Et d'ailleurs Röpke (1958) dénoncera ce qu'il estime une dérive consumériste de la société dans son dernier grand ouvrage, *Au-delà de l'offre et de la demande (Jenseits von Angebot und Nachfrage)*. En fait, on trouve déjà chez les ordolibéraux les germes de la critique de ce que Jean Baudrillard (1970) qualifiera plus tard de "société de consommation".

Réflexion sur la nécessaire articulation entre politique et économique par le prisme juridique, réticence à voir s'accroître la bureaucratisation, à voir s'accroître la sphère marchande également, lutte infatigable contre la capacité des intérêts privés à confisquer l'intérêt général et contre la concentration industrielle au détriment des consommateurs : il y a paradoxalement dans l'économie politique ordolibérale les ressources pour répondre à certaines critiques contemporaines adressées à l'Europe. Ressources permettant, si ce n'est d'infléchir, à tout le moins d'orienter autrement le processus européen d'intégration économique et politique.

Ces ressources seules sont-elles suffisantes pour répondre aux défis actuels de l'Europe ? Rien n'est moins sûr. Et même si le projet ordolibéral d'une économie libérée de l'exercice du pouvoir pouvait être accompli, que répondre à qui signale que « plus la puissance est dispersée, plus les individus peuvent éprouver le sentiment qu'ils n'ont aucune influence sur l'ordre social » (Aron, 1964, p. 50) ? On peut légitimement se demander si les institutions et les procédures légales supranationales qui doivent garantir l'égalité devant la loi et l'exercice de la liberté des individus ne sont pas à l'origine d'un affaiblissement simultané de la confiance des citoyens dans la démocratie représentative et dans l'économie de marché ouverte aux échanges internationaux. Les velléités en faveur d'un retour à des régimes plus autoritaires, doublé d'un discours du repli national et du protectionniste, en sont les réactions manifestes. En somme, cette disparition du pouvoir souhaitée par les ordolibéraux ne nous met-elle pas en face d'un paradoxe inhérent à la mécanique des démocraties libérales, et dont la résonance est aujourd'hui particulièrement frappante ?



# Bibliographie

---

- Abelshauser, W. (1975). *Wirtschaft in Westdeutschland*. Stuttgart: Deutsche Verlags-Anstalt.
- Abelshauser, W. (1992). Aux origines de l'économie sociale de marché état, économie et conjoncture dans l'Allemagne du 20e siècle. *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 34(1), 175–191.
- Abelshauser, W. (2004). L'école historique et les problèmes d'aujourd'hui. In H. Bruhns (éd.), F. Laroche (trad.), *Histoire et économie politique en Allemagne de Gustav Schmoller à Max Weber : nouvelles perspectives sur l'école historique de l'économie* (p. 19–38). Paris: Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- Abrams, L. (2007). *Bismarck and the German Empire: 1871-1918* (2<sup>e</sup> éd.). New York: Routledge.
- Adorno, T. W. (1955). *Prismes*. (G. Rochlitz, trad.). Paris: Payot, 2010.
- Adorno, T. W., & Horkheimer, M. (1944). *La Dialectique de la Raison. Fragments philosophiques*. (É. Kaufholz, trad.). Paris: Gallimard, 1983.
- Agassi, J. (1975). Institutional Individualism. *The British Journal of Sociology*, 26(2), 144–155.
- Ahlborn, C., & Grave, C. (2006). Walter Eucken and Ordoliberalism: an introduction from a consumer welfare perspective. *Competition Policy International*, 2(2), 197–217.
- Allais, M. (1948). Le problème de la planification dans une économie collectiviste (2). *Kyklos*, 2(1), 48–71.
- Allen, C. S. (1989). The underdevelopment of Keynesianism in the Federal Republic of Germany. In P. A. Hall (éd.), *The Political Power of Economic Ideas: Keynesianism Across Nations* (p. 263–290). Princeton: Princeton University Press.
- Allen, C. S. (2005). Ordo-Liberalism Trumps Keynesianism: Economic Policy in the Federal Republic of Germany. In B. H. Moss (éd.), *Monetary Union in Crisis: The European Union as a Neo-Liberal Construction* (p. 199–221). London: Palgrave.
- Allisson, F. (2015). *Value and prices in Russian economic thought: a journey inside the Russian synthesis, 1890-1920*. Abingdon: Routledge.
- Allisson, F., & Baranzini, R. (2016). The Lausanne School. In G. Faccarello & H. D. Kurz (éd.), *Handbook of the History of Economic Analysis. Volume II: Schools of Thought in Economics* (p. 281–294). Cheltenham: Edward Elgar.
- Almodovar, A., & Teixeira, P. (2008). The ascent and decline of Catholic economic thought, 1830–1950s. *History of Political Economy*, 40(5), 62–87.



- Amato, M., & Fantacci, L. (2014). *Saving the Market from Capitalism: Ideas for an Alternative Finance*. Cambridge: Polity.
- Ananyin, O. (2003). Comment intégrer l'économie comparative dans l'économie ? *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, 34(2), 5–29.
- Anderson, G. M., Ekelund Jr., R. B., & Tollison, R. D. (1992). Methodenstreit: the economics of competing interests. *European Journal of Political Economy*, 8(3), 401–418.
- Andrews, D. R. (1999). Continuity and change in Keynes's thought: the importance of Hume. *The European Journal of the History of Economic Thought*, 6(1), 1–21.
- Arena, R. (1991). De l'usage de l'histoire dans la formulation des hypothèses de la théorie économique. *Revue économique*, 42(2), 395–409.
- Arena, R. (2003). Beliefs, knowledge and equilibrium. In S. Rizzello (éd.), *Cognitive Developments in Economics* (p. 316–337). London & New York: Routledge.
- Arena, R. (2010). Corporate limited liability and Cambridge economics in the inter-war period: Robertson, Keynes and Sraffa. *Cambridge Journal of Economics*, 34(5), 869–883.
- Arena, R., Dow, S. C., & Klaes, M. (éd.). (2009). *Open economics: economics in relation to other disciplines*. London: Routledge.
- Aron, R. (1938). *Introduction à la philosophie de l'histoire : essai sur les limites de l'objectivité historique* (4<sup>e</sup> éd.). Paris: Gallimard, 1981.
- Aron, R. (1964). Macht, Power, Puissance: prose démocratique ou poésie démoniaque ? *European Journal of Sociology / Archives Européennes de Sociologie*, 5(1), 26–51.
- Aron, R. (1967). *Les étapes de la pensée sociologique*. Paris: Gallimard.
- Arrous, J. (1990). Socialisme et planification : O. Lange et F. A. von Hayek. *Revue française d'économie*, 5(2), 61–84.
- Assous, M., & Fourchard, P. (2017). *Michal Kalecki et l'essor de la macroéconomie*. Lyon: ENS éditions.
- Atkinson, G., & Oleson, T. (1998). Commons and Keynes: Their Assault on Laissez Faire. *Journal of Economic Issues*, 32(4), 1019–1030.
- Audard, C. (2009). *Qu'est-ce que le libéralisme ?* Paris: Gallimard.
- Audier, S. (2006). *Le socialisme libéral*. Paris: La Découverte.
- Audier, S. (2008). La face cachée du « Néo-libéralisme ». In *Aux origines du néo-libéralisme : Le colloque Lippmann* (p. 7–245). Latresne: Éditions Le Bord de l'eau.
- Audier, S. (2012). *Néolibéralisme(s)*. Paris: Grasset.
- Audier, S. (2013). Les paradigmes du « Néolibéralisme ». *Cahiers philosophiques*, 133(2), 21–40.
- Augustin. (1994). *La Cité de Dieu*. (L. Moreau & J.-C. Eslin, trad.) (Vol. 3, Livres XVIII à XXII). Paris: Seuil.

- Bachelard, G. (1938). *La formation de l'esprit scientifique : contribution à une psychanalyse de la connaissance objective* (7<sup>e</sup> éd.). Paris: J. Vrin, 1970.
- Backhaus, J. G. (1985). Keynesianism in Germany. In T. Lawson & H. Pesaran (éd.), *Keynes' Economics, Methodological Issues* (p. 161–197). London, Sydney: Routledge, 2009.
- Backhaus, J. G. (1989). Sombart's Modern Capitalism. *Kyklos*, 42(4), 599–611.
- Backhaus, J. G. (1996). Stackelberg's concept of the post-war economic order. *Journal of Economic Studies*, 23(5/6), 141–148.
- Backhaus, J. G. (1997). Keynes' German Contenders 1932-1944: On the Sociology of Multiple Discovery in Economics. *History of Economic Ideas*, 5(2), 69–84.
- Backhouse, R. E. (2003). The stabilization of price theory, 1920-1955. In Samuels, W. J., Biddle, J. E., & Davis, J. B. (éd.), *A companion to the history of economic thought* (p. 308–324). Malden, Oxford: Blackwell.
- Backhouse, R. E. (2005). The rise of free market economics: economists and the role of the state since 1970. In S. G. Medema & P. J. Boettke (éd.), *The Role of Government in the History of Economic Thought* (Vol. 37, p. 355–392). Durham: Duke University Press.
- Backhouse, R. E. (2012). James Meade's liberalism. *History of Economic Thought and Policy*, 1(1), 61–74.
- Backhouse, R. E., & Bateman, B. W. (2006). A cunning purchase: the life and work of Maynard Keynes. In R. E. Backhouse & B. W. Bateman (éd.), *The Cambridge Companion to Keynes* (p. 1–18). Cambridge: Cambridge University Press.
- Backhouse, R. E., & Bateman, B. W. (2009). Keynes and Capitalism. *History of Political Economy*, 41(4), 645–671.
- Backhouse, R. E., & Bateman, B. W. (2012). Keynes and the Welfare State. *History of economic thought and policy*, 1(1), 7–20.
- Backhouse, R. E., & Bateman, B. W. (2013). Inside Out: Keynes's Use of the Public Sphere. In S. G. Medema & T. Mata (éd.), *The Economist as Public Intellectual* (Vol. 45, p. 68–91). Durham: Duke University Press.
- Backhouse, R. E., & Biddle, J. (2000). The concept of applied economics: a history of ambiguity and multiple meanings. In R. E. Backhouse & J. Biddle (éd.), *Toward a History of Applied Economics* (Vol. 32, p. 1–24). Durham: Duke University Press.
- Backhouse, R. E., & Medema, S. G. (2008). Laissez-faire, economists and. In S. N. Durlauf & L. E. Blume (éd.), *The New Palgrave Dictionary of Economics* (2<sup>e</sup> éd., p. 848–856). Basingstoke: Nature Publishing Group.
- Backhouse, R. E., & Medema, S. G. (2009). Defining Economics: The Long Road to Acceptance of the Robbins Definition. *Economica*, 76(1), 805–820.
- Backhouse, R. E., Bateman, B. W., Nishizawa, T., & Plehwe, D. (éd.). (2017). *Liberalism and the Welfare State: Economists and Arguments for the Welfare State*. Oxford, New York: Oxford University Press.

- Baehr, P. (2001). The « Iron Cage » and the « Shell as Hard as Steel »: Parsons, Weber, and the Stahlhartes Gehäuse Metaphor in the Protestant Ethic and the Spirit of Capitalism. *History and Theory*, 40(2), 153–169.
- Balabkins, N. W. (1988). *Not by Theory Alone : the Economics of Gustav Von Schmoller and Its Legacy to America*. Berlin: Duncker & Humblot.
- Baldin, C., Legris, A., & Ragni, L. (2012). Productivité marginale et concurrence dans les travaux d'Enrico Barone. *Revue européenne des sciences sociales*, 50(1), 63–99.
- Balisciano, M. L. (1998). Hope for America: American Notions of Economic Planning between Pluralism and Neoclassicism, 1930-1950. In M. Rutherford & M. Morgan (éd.), *From Interwar Pluralism to Postwar Neoclassicism* (Vol. 30, p. 153–178). Durham: Duke University Press.
- Balisciano, M. L. (1999). *American economic planning, 1930-1950 : the rise and fall of ideology*. (Ph.D.). London School of Economics and Political Science, London.
- Ban, C. (2012). Heinrich von Stackelberg and the diffusion of Ordoliberal Economics in Franco's Spain. *History of Economic Ideas*, 20(3), 137–157.
- Baranzini, R. (2006). Nature et statut épistémologique des lois économiques dans l'œuvre de Léon Walras. *Économie et Société - série P. E.*, 40(12), 1671–1691.
- Baranzini, R. (2011). La concurrence et le tâtonnement à la lumière du réalisme walrassien : une note sur les six premières sections des *Éléments*. In R. Baranzini, A. Legris, & L. Ragni (éd.), *Léon Walras et l'équilibre économique général : recherches récentes* (p. 153–168). Paris: Economica.
- Baranzini, R. (2016). Marie-Esprit-Léon Walras (1834-1910). In G. Faccarello & H. D. Kurz (éd.), *Handbook on the History of Economic Analysis. Volume I: Great Economists Since Petty and Boisguilbert* (p. 245–261). Cheltenham: Edward Elgar.
- Barbaras, R. (2008). *Introduction à la philosophie de Husserl* (2<sup>e</sup> éd. revue et corrigée). Chatou: La Transparence.
- Barjot, D. (2013). Les cartels, une voie vers l'intégration européenne? *Revue économique*, 64(6), 1043–1066.
- Barroche, J. (2013). L'État contre lui-même. *Raisons politiques*, 49(1), 153–171.
- Bateman, B. W. (2006). Keynes and Keynesianism. In R. E. Backhouse & B. W. Bateman (éd.), *The Cambridge companion to Keynes* (p. 271–290). Cambridge: Cambridge University Press.
- Baudrillard, J. (1970). *La société de consommation : ses mythes, ses structures*. Paris: Gallimard.
- Bauer, O. (1919). *Der Weg zum Sozialismus*. Bremen: Wiener Verlag, 2016.
- Baume, S. (2004). Destin de l'antilibéralisme schmittien : penser l'équilibre des pouvoirs après 1945. *Raisons politiques*, 16(4), 9–23.
- Baume, S. (2006). Le Parlement face à ses adversaires. *Revue française de science politique*, 56(6), 985–998.

- Baume, S. (2008). *Carl Schmitt, penseur de l'État genèse d'une doctrine*. Paris: les Presses de Sciences Po.
- Baume, S. (2011). La réception critique de Carl Schmitt. *Revue Française d'Histoire des Idées Politiques*, 1(27), 111-129.
- Baumert, R. (2008). Carl Schmitt contre le parlementarisme weimarien. *Revue française de science politique*, 58(1), 5-37.
- Bazin, D., & Pouch, T. (2015). La place ambiguë d'Heinrich Von Stackelberg dans l'histoire de la pensée économique des années 1930. Working paper n°3-2015 - Laboratoire REGARDS - Université de Reims Champagne-Ardenne.
- Beaufret, J. (1971). *Introduction aux philosophies de l'existence: de Kierkegaard à Heidegger*. Paris: Denoël-Gonthier.
- Becchio, G., & Leghissa, G. (2016). *The Origins of Neoliberalism: Insights from economics and philosophy*. New York: Routledge.
- Behrens, P. (2015). The Ordoliberal Concept of « Abuse » of a Dominant Position and its Impact on Article 102 TFEU. Nihoul/Takahashi, Abuse Regulation in Competition Law, Proceedings of the 10th ASCOLA Conference Tokyo 2015.
- Benda, J. (1927). *La Trahison des clercs* (8<sup>e</sup> éd.). Paris: Grasset, 1946.
- Bergson, A. (1948). Socialist Economics. In H. S. Ellis (éd.), *A Survey of contemporary economics* (p. 412-448). Philadelphia, Toronto: The Blakiston Company.
- Bergson, H. (1932). *Les deux sources de la morale et de la religion*. Québec: la Bibliothèque Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi, 2003.
- Berlan, A. (2008). *La critique culturelle et la constitution de la sociologie allemande: Ferdinand Tönnies, Georg Simmel et Max Weber* (Thèse doctorat). Université de Rennes 1, France.
- Berlan, A. (2012). *La fabrique des derniers hommes : retour sur le présent avec Tönnies, Simmel et Weber*. Paris: la Découverte.
- Berle, A. A., & Means, G. C. (1932). *The Modern Corporation and Private Property*. New Brunswick: Transaction Publishers, 1991.
- Berlin, I. (1969). Two Concepts of Liberty. In *Four essays on liberty* (Vol. 5, p. 118-172). Oxford: Oxford University Press.
- Berta, N., Julien, L. A., & Tricou, F. (2012). On perfect competition: definitions, usages and foundations. *Cahiers D'économie Politique / Papers in Political Economy*, (63), 7-24.
- Bettendorf, L. J. H., & Heijdra, B. J. (2003). *The monopolistic competition revolution in retrospect*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Bibow, J. (2009). On the origin and rise of central bank independence in West Germany. *The European Journal of the History of Economic Thought*, 16(1), 155-190.
- Bibow, J. (2013a). At the crossroads: the euro and its central bank guardian (and saviour?). *Cambridge Journal of Economics*, 37(3), 609-626.

- Bibow, J. (2013b). *Keynes on Monetary Policy, Finance and Uncertainty: Liquidity Preference Theory and the Global Financial Crisis*. London, New York: Routledge.
- Bibow, J. (2017). *How Germany's Anti-Keynesianism Has Brought Europe to Its Knees* (Levy Economics Institute Working Paper No. 886). Rochester, NY: Social Science Research Network.
- Biebricher, T. (2014a). Power in neoliberal thought. *Journal of Political Power*, 7(2), 193–210.
- Biebricher, T. (2014b). The Return of Ordoliberalism in Europe – Notes on a Research Agenda. *Rivista i-lex*, 9(21), 1–24.
- Biebricher, T., & Vogelmann, F. (2017). *The Birth of Austerity: German Ordoliberalism and Contemporary Neoliberalism*. London, New York: Rowman & Littlefield International.
- Bignon, V. (2007). La crise monétaire allemande de 1945-1948. In B. Théret (éd.), *La monnaie dévoilée par ses crises* (Vol. 2, p. 221–248). Paris: Éditions de l'EHESS.
- Bilger, F. (1964). *La pensée économique libérale dans l'Allemagne contemporaine*. Paris: Librairie générale de droit et de jurisprudence.
- Blaug, M. (2003). The formalist revolution of the 1950s. *Journal of the History of Economic Thought*, 25(2), 145–156.
- Blumenberg-Lampe, C. (éd.). (1986). *Der Weg in die soziale Marktwirtschaft: Referate, Protokolle, Gutachten der Arbeitsgemeinschaft Erwin von Beckerath, 1943-1947*. Stuttgart: Klett-Cotta.
- Blümle, G., & Goldschmidt, N. (2006). From economic stability to social order: The debate about business cycle theory in the 1920s and its relevance for the development of theories of social order by Lowe, Hayek and Eucken. *The European Journal of the History of Economic Thought*, 13(4), 543–570.
- Blyth, M. (2013). *Austerity: the history of a dangerous idea*. Oxford: Oxford University Press.
- Boettke, P. J. (2000). *Socialism and the Market: Marginalist economics and the socialist economy*. London, New York: Routledge.
- Bofinger, P. (2016). German macroeconomics: the long shadow of Walter Eucken. In G. Bratsiotis & D. Cobham (éd.), *German macro: how it's different and why that matters* (p. 8–19). eBook: European Policy Centre.
- Böhm-Bawerk, E. v. (1890). The historical vs. the deductive method in political economy. *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 1(2), 244–271.
- Böhm, F. (1928). *Das Problem der privaten Macht (Le problème du pouvoir privé)*. In T. Roser & W. Oswald (éd.), *Entmachtung durch Wettbewerb* (14-58). Berlin: Lit, 2007.
- Böhm, F. (1933). *Wettbewerb und Monopolkampf (Concurrence et lutte monopolistique)*. (E.-J. Mestmäcker, éd.). Baden-Baden: Nomos, 2010.

- Böhm, F. (1937). Die Ordnung der Wirtschaft als geschichtliche Aufgabe und rechtsschöpferische Leistung (*L'ordre de l'économie comme tâche historique et prestation créatrice de droits*). In F. Böhm, W. Eucken & H. Großmann-Doerth, *Ordnung der Wirtschaft* (Vol. 1). Stuttgart: W. Kohlhammer
- Böhm, F. (1942). Der Wettbewerb als Instrument staatlicher Wirtschaftslenkung (*La concurrence comme instrument étatique de coordination économique*). In G. Schmolders (éd.), *Der Wettbewerb als Mittel volkswirtschaftlicher Leistungssteigerung und Leistungsauslese* (p. 51–98). Berlin: Duncker & Humblot.
- Böhm, F. (1948). Das Reichsgericht und die Kartelle (*La Cour suprême et les cartels*). *ORDO: Jahrbuch für die Ordnung von Wirtschaft und Gesellschaft*, 1, 197–213.
- Böhm, F. (1950). Die Idee des Ordo im Denken Walter Euckens: Dem Freunde und Mitherausgeber zum Gedächtnis (*L'idée d'Ordo dans la pensée de Walter Eucken*). *ORDO: Jahrbuch für die Ordnung von Wirtschaft und Gesellschaft*, 3, XV–LXIV.
- Böhm, F. (1951). Statement–reply to Prof. Silberschmidt 'The Treatment of Capitalism by Historians'. [Liberal Archief] 4th Meeting of the Mont Pèlerin Society: Beauvallon, France.
- Böhm, F. (1954). Monopoly and Competition in Western Germany. In E. H. Chamberlin (éd.), J. Kahane (trad.), *Monopoly and competition and their regulation: papers and proceedings of a conference held by the International Economic Association in 1951* (p. 141–167). London, New York: Macmillan & Co.
- Böhm, F. (1957). Die Forschungs-und Lehrgemeinschaft zwischen Juristen und Volkswirten an der Universität Freiburg in den dreißiger und vierziger Jahren des 20. Jahrhunderts (*La communauté de recherche et d'enseignement entre juristes et économistes à l'Université de Fribourg dans les années trente et quarante du XXe siècle*). In H. J. Wolff (éd.), *Aus der Geschichte der Rechts-und Staatswissenschaften zu Freiburg i. Br* (p. 95–113). Freiburg: Eberhard Albert.
- Böhm, F. (1961). Demokratie und ökonomische Macht / Democracy and Economic Power. In *Kartelle und Monopole im modernen Recht: Beiträge zum übernationalen und nationalen europäischen und amerikanischen Recht, erstattet für die internationale Kartellrechts-Konferenz in Frankfurt am Main Juni 1960* (p. 1–46). Karlsruhe: C.F. Müller.
- Böhm, F. (1966). Rule of law in a market economy. In A. Peacock & H. Willgerodt (éd.), *Germany's social market economy: Origins and evolution* (p. 46–67). London: Macmillan for the Trade Policy Research Centre, 1989.
- Böhm, F., Eucken, W., & Großmann-Doerth, H. (1936a). Unsere Aufgabe (*Notre tâche*). In N. Goldschmidt & M. Wohlgemuth (éd.), *Grundtexte zur Freiburger Tradition der Ordnungsökonomik* (p. 27–37). Tübingen: Mohr Siebeck, 2008.

- Böhm, F., Eucken, W., & Großmann-Doerth, H. (1936b). Unsere Aufgabe / The Ordo Manifesto of 1936. In A. Peacock & H. Willgerodt (éd.), *Germany's social market economy: Origins and evolution* (p. 15–26). London: Macmillan for the Trade Policy Research Centre, 1989.
- Böhm, F., Lutz, F. A., & Meyer, F. W. (1961). Vorwort. *ORDO: Jahrbuch für die Ordnung von Wirtschaft und Gesellschaft*, 12, XXXI–XLVIII.
- Böhm-Bawerk, E. von (1914). Macht oder ökonomisches Gesetz. *Zeitschrift für Volkswirtschaft, Sozialpolitik und Verwaltung*, 23, 205–271.
- Bonatti, L., & Fracasso, A. (2013). The German Model and the European Crisis. *Journal of Common Market Studies*, 51(6), 1023–1039.
- Bonefeld, W. (2012). Freedom and the Strong State: On German Ordoliberalism. *New Political Economy*, 17(5), 1–24.
- Bonefeld, W. (2013a). Adam Smith and ordoliberalism: on the political form of market liberty. *Review of International Studies*, 39(2), 233–250.
- Bonefeld, W. (2013b). Human economy and social policy: On ordo-liberalism and political authority. *History of the Human Sciences*, 26(2), 106–125.
- Bonefeld, W. (2016). Authoritarian Liberalism: From Schmitt via Ordoliberalism to the Euro. *Critical Sociology*. <http://eprints.whiterose.ac.uk/102243/>
- Bönker, F., & Wagener, H.-J. (2001). Hayek and Eucken on State and Market Economy. In A. Labrousse & J.-D. Weisz (éd.), *Institutional economics in France and Germany: German Ordoliberalism versus the French regulation school* (p. 183–199). Heidelberg: Springer.
- Bönker, F., Labrousse, A., & Weisz, J.-D. (2001). The Evolution of Ordoliberalism in the Light of the Ordo Yearbook: A Bibliometric Analysis. In A. Labrousse & J.-D. Weisz (éd.), *Institutional economics in France and Germany: German Ordoliberalism versus the French regulation school* (p. 159–182). Heidelberg: Springer.
- Borchardt, K. (1991). *Perspectives on modern German economic history and policy*. Cambridge, New York: Cambridge University Press.
- Bostaph, S. (2003). Wieser on economic calculation under socialism. *The Quarterly Journal of Austrian Economics*, 6(2), 3–34.
- Bostaph, S. (2009). The Enduring Significance of Robbins. *Quarterly Journal of Austrian Economics*, 12(4), 89–98.
- Boudon, R. (1997). The Present Relevance of Max Weber's *Wertrationalität* (Value Rationality). In P. D. P. Koslowski (éd.), *Methodology of the Social Sciences, Ethics, and Economics in the Newer Historical School* (p. 3–29). Berlin, Heidelberg: Springer.
- Bouton-Touboulic, A.-I. (1999). Les valeurs d'« ordo » et leur réception chez Saint Augustin. *Revue des études augustiniennes*, 45(2), 295–334.
- Boyer, R. (2015). *Économie politique des capitalismes*. Paris: la Découverte.

- Brakman, S., Garretsen, H. & Schramm, M. (2004). The strategic bombing of German cities during World War II and its impact on city growth. *Journal of Economic Geography*, 4(2), 201–218.
- Branch, M. S. (1945). The Road to Serfdom by Friedrich A. Hayek. *Social Service Review*, 19(1), 146–148.
- Braun, H.-J. (1990). *The German economy in the twentieth century*. London, New York: Routledge.
- Bridel, P. (1987). *Cambridge Monetary Thought: The Development of Saving-Investment Analysis from Marshall to Keynes*. London: Macmillan.
- Bridel, P. (1993). Introduction au numéro spécial « The Socialist Calculation Debate After the Upheavals in Eastern Europe ». *Revue Européenne des Sciences Sociales*, 31(96), 5–12.
- Brisset, N. (2012). Retour sur le désencastrement. Polanyi ou la science économique vue comme une institution influençant l'évolution des systèmes économiques. *Revue européenne des sciences sociales*, 50(1), 7–39.
- Brittan, S. (2006). Keynes's political philosophy. In R. Backhouse & B. W. Bateman (éd.), *The Cambridge Companion to Keynes* (p. 180–198). Oxford: Cambridge University Press.
- Brochier, H. (1984). Problèmes et méthodes en histoire de la pensée économique (présentation de la revue). *Économie et Société - série P. E.*, 1(1), 3–10.
- Broyer, S. (2001). German Contemporary Analyses of Economic Order: Standard Ordnungstheorie, Ordoliberalism and Ordnungsökonomik in Perspective. In A. Labrousse & J.-D. Weisz (éd.), *Institutional economics in France and Germany: German Ordoliberalism versus the French regulation school* (p. 93–128). Heidelberg: Springer.
- Broyer, S. (2003a). Ordnungstheorie et ordolibéralisme : les leçons de la tradition. Du caméralisme à l'ordolibéralisme : ruptures et continuités ? In P. Commun (éd.), *L'ordolibéralisme allemand : aux sources de l'économie sociale de marché* (p. 79–99). Cergy-Pontoise: CIRAC/CICC.
- Broyer, S. (2003b). Retour à l'économie de marché : les débats du conseil scientifique attaché à l'administration économique de la Bizone. In P. Commun (éd.), *L'ordolibéralisme allemand : aux sources de l'économie sociale de marché* (p. 201–213). Cergy-Pontoise: CIRAC/CICC.
- Broyer, S. (2007). *Die Hinterlassenschaft der historischen Schule in Walter Euckens Ordnungstheorie und dem deutschen Ordoliberalismus / La pensée théorique et politique de Walter Eucken à la lumière des écoles historiques allemandes* (Thèse de doctorat). Lyon 2 Lumière.
- Bruhns, H. (1996). Max Weber, l'économie et l'histoire. *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 51(6), 1259–1287.
- Bruhns, H. (2004a). Introduction. In H. Bruhns (éd.), F. Laroche (trad.), *Histoire et économie politique en Allemagne de Gustav Schmoller à Max Weber: nouvelles perspectives sur l'école historique de l'économie* (p. 1–18). Paris: Éditions de la Maison des sciences de l'homme.



- Bruhns, H. (2004b). Max Weber: théorie économique et histoire de l'économie. In H. Bruhns (éd.), F. Laroche (trad.), *Histoire et économie politique en Allemagne de Gustav Schmoller à Max Weber: nouvelles perspectives sur l'école historique de l'économie* (p. 183–210). Paris: Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- Bruun, H. H. (2012). *Science, Values and Politics in Max Weber's Methodology: New Expanded Edition*. Hampshire, Burlington: Ashgate Publishing.
- Buchheim, C. (1993). Marshall Plan and currency reform. In J. M. Diefendorf, A. Frohn, & H.-J. Rupieper (éd.), *American policy and the reconstruction of West Germany, 1945-1955* (p. 69–83). Washington: German Historical Institute.
- Burgin, A. (2012). *The great persuasion: reinventing free markets since the Depression*. Cambridge: Harvard University Press.
- Caldwell, B. (1982). *Beyond Positivism*. London, New York: Routledge, 2003.
- Caldwell, B. (1988). Hayek's Transformation. *History of Political Economy*, 20(4), 513–541.
- Caldwell, B. (1997). Hayek and Socialism. *Journal of Economic Literature*, 35(4), 1856–1890.
- Caldwell, B. (2003). *Hayek's Challenge*. Chicago: University of Chicago Press.
- Caldwell, B. (2007). Introduction. In F. A. Hayek, B. Caldwell (éd.), *The Road to Serfdom [The collected works of Hayek - II]* (p. 1–36). London: Routledge.
- Callahan, G. (2007). Reconciling Weber and Mises on Understanding Human Action. *American Journal of Economics & Sociology*, 66(5), 889–899.
- Calvez, J.-Y. (2000). *L'Église et l'économie - La doctrine sociale de l'Église*. Paris: Éditions L'Harmattan.
- Campagnolo, G. (2003). Les trois sources philosophiques de la réflexion ordolibérale. In P. Commun (éd.), *L'ordolibéralisme allemand : aux sources de l'économie sociale de marché* (p. 133–148). Cergy-Pontoise: CIRAC/CICC.
- Campagnolo, G. (2004). *Critique de l'économie politique classique : Marx, Menger et l'École historique allemande*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Campagnolo, G. (2005). Note sur le raisonnement marginal version Carl Menger. *Revue française de sociologie*, 46(4), 799–806.
- Campagnolo, G. (2009). Constitution d'une approche réflexive comparative du capitalisme : sur la nature de l'influence exercée par Carl Menger sur la pensée historique allemande entre Schmoller et Weber. In A. Alcouffe & C. Diebolt (éd.), *La pensée économique allemande* (p. 171–198). Paris: Economica.
- Campagnolo, G. (2011). Enquête sur la « querelle des méthodes ». In C. Menger, *Recherches sur la méthode dans les sciences sociales et en économie politique en particulier* (p. 421–530). Paris: Éditions de l'EHESS.
- Campagnolo, G. (2014). *Critique de l'économie politique classique : Marx, Menger et l'École historique allemande* (nouv. éd.). Paris: Materiologiques.

- Cangiani, M. (2016). Economic knowledge and Value judgments. In M. Poettinger & G. Tusset (éd.), *Economic Thought and History: An unresolved relationship* (p. 58–71). New York: Routledge.
- Capecchi, V. (1968). On the definition of typology and classification in sociology. *Quality and Quantity*, 2(1), 9–30.
- Carabelli, A. M. (1988). *On Keynes's method*. Basingstoke: Macmillan.
- Carabelli, A. M., & Cedrini, M. A. (2015). On « fear of goods » in Keynes's thought. *The European Journal of the History of Economic Thought*, 22(6), 1115–1148.
- Caré, S. (2016). La dérive des continents néolibéraux : essai de typologie dynamique. *Revue de philosophie économique*, 17(1), 21–55.
- Carlin, W. (1996). West German growth and institutions, 1945-90. In N. Crafts & G. Toniolo (éd.), *Economic growth in Europe since 1945* (p. 455–497). Cambridge: Cambridge University Press.
- Cartwright, N., Cat, J., Fleck, L., & Uebel, T. E. (2008). *Otto Neurath: Philosophy Between Science and Politics*. Cambridge, New York: Cambridge University Press.
- Cerny, P. G. (2016). In the Shadow of Ordoliberalism: the Paradox of Neoliberalism in the 21st Century. *European Review of International Studies*, 3(1).
- Chaloupek, G. K. (1990). The Austrian Debate on Economic Calculation in a Socialist Economy. *History of Political Economy*, 22(4), 659–675.
- Chamberlin, E. (1933). *La théorie de la concurrence monopolistique : une nouvelle orientation de la théorie de la valeur*. (G. Trancart, trad.). Paris: Presses Universitaires de France, 1953.
- Charlesworth, H. K. (1956). *The economics of repressed inflation*. London: Allen & Unwin.
- Chavance, B. (2007). L'école autrichienne et l'ordolibéralisme. In *L'économie institutionnelle* (p. 43–58). Paris: La Découverte.
- Chélini, M.-P. (2013). La politique des prix de 1948 à 1952 : de l'encadrement à la libéralisation. In *Inflation, État et opinion en France de 1944 à 1952* (p. 515–570). Vincennes: Institut de la gestion publique et du développement économique.
- Cherrier, B. (2009). Gunnar Myrdal and the Scientific Way to Social Democracy, 1914-1968. *Journal of the History of Economic Thought*, 31(01), 33–55.
- Chevalier, J.-M. (1977). *L'économie industrielle en question*. Paris: Calmann-Lévy.
- Chick, M. (2002). *Industrial Policy in Britain 1945-1951: Economic Planning, Nationalisation and the Labour Governments*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Ciaffa, J. A. (1998). *Max Weber and the Problems of Value-free Social Science: A Critical Examination of the Werturteilsstreit*. London: Bucknell University Press.
- Clapham, J. H. (1922). Of Empty Economic Boxes. *The Economic Journal*, 32(127), 305–314.

- Clark, J. M. (1940). Toward a concept of workable competition. *American Economic Review*, 30(2), 241–256.
- Clavert, F. (2009). Un néo-mercantilisme allemand ? Hjalmar Schacht et la politique économique, monétaire et financière du IIIe Reich. In A. Alcouffe & C. Diebolt (éd.), *La pensée économique allemande* (p. 357–374). Paris: Economica.
- Coase, R. H. (1937). The Nature of the Firm. *Economica*, 4(16), 386–405.
- Coen, D., & Richardson, J. J. (éd.). (2009). *Lobbying the European Union: institutions, actors, and issues*. Oxford: Oxford University Press.
- Colander, D., Goldberg, M., Haas, A., Juselius, K., Kirman, A., Lux, T., & Sloth, B. (2009). The Financial Crisis and the Systemic Failure of the Economics Profession. *Critical Review*, 21(2/3), 249–267.
- Colm, G., Dodge, J. M., & Goldsmith, R. W. (1955). A Plan for the Liquidation of War Finance and the Financial Rehabilitation of Germany. *Zeitschrift für die gesamte Staatswissenschaft / Journal of Institutional and Theoretical Economics*, 111(2), 204–243.
- Commun, P. (2003). La conversion de Ludwig Erhard à l'ordolibéralisme (1930–1950). In P. Commun (éd.), *L'ordolibéralisme allemand : aux sources de l'économie sociale de marché* (p. 175–199). Cergy-Pontoise: CIRAC/CICC.
- Commun, P. (2004). Le miracle économique : mythe ou réalité ? Les conditions du retour à la croissance, 1945–1950. *Documents, Revues des questions allemandes*, 4, 19–30.
- Commun, P. (2009). Walter Eucken entre économie et politique (1891 - 1950). In A. Alcouffe & C. Diebolt (éd.), *La pensée économique allemande* (p. 375–398). Paris: Economica.
- Commun, P. (2014). German ordoliberalism: order vs. disorder in Röpke's early works. *Rivista i-lex*, 9(21), 27–39.
- Commun, P. (2016). *Les ordolibéraux : histoire d'un libéralisme à l'allemande*. Paris: Les Belles Lettres.
- Comte, A. (1842). *Discours sur l'esprit positif*. Paris: Carilian-Goeury et V. Dalmont, 1844.
- Constantinesco, L.-J. (1960). La constitution économique de la République fédérale allemande. *Revue économique*, 11(2), 266–290.
- Cot, A. L., & Lallement, J. (1996). The Historiography of Economics. In L. S. Moss, *Joseph A. Schumpeter, historian of economics* (p. 44–59). New York: Routledge.
- Cournot, A. A. (1851). *Essai sur les fondements de nos connaissances et sur les caractères de la critique philosophique* (Vol. 2). Paris: Librairie de L. Hachette.
- Coustillac, M. (2009). Friedrich List (1789–1846) : la construction d'un système d'économie politique entre libéralisme et nationalisme. In A. Alcouffe & C. Diebolt (éd.), *La pensée économique allemande* (p. 201–226). Paris: Economica.
- Croce, B. (1943). La « terza via ». *La Critica*, 41, 109–112.

- Crotty, J. (1999). Was Keynes a Corporatist? Keynes's Radical Views on Industrial Policy and Macro Policy in the 1920s. *Journal of Economic Issues*, 33(3), 555–577.
- Cubeddu, R., & Vannucci, A. (1993). Economic Planning and the Austrian School. *Revue européenne des sciences sociales*, 31(96), 85–131.
- Dardot, P., & Laval, C. (2009). *La nouvelle raison du monde : essai sur la société néolibérale*. Paris : La Découverte.
- Davis, J. B. (1992). Keynes on the Socialization of Investment. *International Journal of Social Economics*, 19(10/11/12), 150–163.
- De Carvalho, F. J. C. (2008). Keynes and the Reform of the Capitalist Social Order. *Journal of Post Keynesian Economics*, 31(2), 191–211.
- De Libera, A. (1996). *La querelle des universaux : De Platon à la fin du Moyen Âge*. Paris: Seuil.
- Defraigne, J.-C., & Meulemeester, J.-L. (2009). Le Système National de List : La fondation du réalisme pluridisciplinaire en économie politique internationale contre le libre-échange anglo-saxon. In A. Alcouffe & C. Diebolt (éd.), *La pensée économique allemande* (p. 227–244). Paris: Economica.
- Dehay, E. (1995). La justification ordo-libérale de l'indépendance des banques centrales. *Revue française d'économie*, 10(1), 27–53.
- Dehay, E. (2003). L'indépendance de la banque centrale en Allemagne : des principes ordolibéraux à la pratique de la Bundesbank. In P. Commun (éd.), *L'ordolibéralisme allemand : aux sources de l'économie sociale de marché* (p. 243–254). Cergy-Pontoise: CIRAC/CICC.
- Dekker, E. (2014). The Vienna circles: cultivating economic knowledge outside academia. *Erasmus Journal for Philosophy and Economics*, 7(2), 30–53.
- Dekker, E. (2016). *The Viennese Students of Civilization*. New York: Cambridge University Press.
- Dekker, E., & Kolev, S. (2016). Introduction to « The Social Theories of Classical Political Economy and Modern Economic Policy ». *Scholarly Comments on Academic Economics*, 13(3), 467–489.
- Delsol, C. (1992). *L'État subsidiaire : ingérence et non-ingérence de l'État, le principe de subsidiarité aux fondements de l'histoire européenne*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Demme, G. (2013). 8e réforme de la Loi contre les entraves à la concurrence (GWB). *Regards sur l'économie allemande*, (109), 25–34.
- Denord, F. (2007). *Néo-libéralisme version française : histoire d'une idéologie politique*. Paris: Demopolis.
- Denord, F. (2008). Néo-libéralisme et « économie sociale de marché » : les origines intellectuelles de la politique européenne de la concurrence (1930-1950). *Histoire, économie & société*, 27(1), 23–33.
- Denord, F., & Schwartz, A. (2010). L'économie (très) politique du traité de Rome. *Politix*, 23(89), 35–56.

- Denord, F., Knaebel, R., & Rimbart, P. (2015). L'ordolibéralisme allemand, cage de fer pour le Vieux Continent. *Le Monde diplomatique*, p. 20–21.
- Desmarais-Tremblay, M. (2016). *La théorisation des dépenses publiques de Richard A. Musgrave : essai d'histoire de la pensée et d'épistémologie économiques* (Thèse de doctorat). Université de Lausanne & Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Suisse.
- Deutscher, E., & Makris, S. (2016). Exploring the Ordoliberal Paradigm: The Competition-Democracy Nexus. *Competition Law Review*, 11(2), 181–214.
- Dickinson, H. D. (1930). The economic basis of socialism. *The Political Quarterly*, 1(4), 561–572.
- Dickinson, H. D. (1933). Price formation in a socialist community. *The Economic Journal*, 43(170), 237–250.
- Dietze, C. von, Eucken, W., & Lampe, A. (1943). Wirtschafts- und Sozialordnung (Ordre économique et social). In N. Goldschmidt & M. Wohlgemuth (éd.), *Grundtexte zur Freiburger Tradition der Ordnungsökonomik* (p. 99–115). Tübingen: Mohr Siebeck, 2008.
- Dijk, R. v. (2004). Winning the Peace: The United States, Western Germany, and the Ambiguities of « Dual Containment, » 1945-1950. In D. Junker (éd.), *The United States and Germany in the era of the Cold War, 1945-1990* (p. 78–84). Cambridge: Cambridge University Press.
- Dionigi, M. K. (2017). *Lobbying in the European Parliament: The Battle for Influence*. Suisse: Palgrave Macmillan.
- Director, A. (1945). Review of *The Road to Serfdom* by Friedrich A. Hayek. *The American Economic Review*, 35(1), 173–175.
- Director, A. (1948). Preface. In H. C. Simons, *Economic policy for a free society*. Chicago: University of Chicago Press.
- Dobb, M. (1933). Economic Theory and the Problems of a Socialist Economy. *The Economic Journal*, 43(172), 588–598.
- Dobson, A. (2009). *An Introduction to the Politics and Philosophy of José Ortega Y Gasset*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Dockès, P. (1999). *Pouvoir et autorité en économie*. Paris: Economica.
- Dockès, P. (2008). *Hobbes : économie, terreur et politique*. Paris: Economica.
- Dockès, P., & Servet, J. M. (1992). Les lecteurs de l'armée morte Note sur les méthodes en histoire de la pensée économique. *Revue européenne des sciences sociales*, 30(92), 341–364.
- Dold, M., & Krieger, T. (2017). Competition or conflict? Beyond traditional ordoliberalism. Discussion Paper Series, Wilfried-Guth-Stiftungsprofessur für Ordnungs- und Wettbewerbspolitik 2017-02.
- Dore, M. H. I., & Kaser, M. C. (1984). The millions of equations debate: Seventy years after Barone. *Atlantic Economic Journal*, 12(3), 30–44.

- Dostaler, G. (2007). *Keynes and His Battles*. Cheltenham, Northampton: Edward Elgar Publishing.
- Dostaler, G., & Maris, B. (2009). *Capitalisme et pulsion de mort*. Paris: Albin Michel.
- Drexl, J. (2011). La Constitution économique européenne – L’actualité du modèle ordolibéral. *Revue internationale de droit économique*, 25(4), 419–454.
- Drumetz, F., & Verdelhan, A. (1997). Règle de Taylor : Présentation, application, limites. *Bulletin de la Banque de France*, 45, 81–87.
- Duillen, S., & Guérot, U. (2012). The Long Shadow of Ordoliberalism: Germany’s approach to the euro crisis. *European Council on Foreign Relations Policy Brief*, (49), 1–15.
- Dumont, L. (1977). *Homo aequalis I : Genèse et épanouissement de l’idéologie économique*. Paris: Gallimard, 2008.
- Dunn, J. (2003). *Locke: a very short introduction*. Oxford: Oxford University Press.
- Dupeux, L. (1992a). Présentation générale. In L. Dupeux (éd.), *La Révolution Conservatrice allemande sous la République de Weimar* (p. 7–13). Paris: Kimé.
- Dupeux, L. (1992b). « Révolution Conservatrice » et modernité. In L. Dupeux (éd.), *La Révolution Conservatrice allemande sous la République de Weimar* (p. 17–44). Paris: Kimé.
- Düppe, T. (2015). Border cases between autonomy and relevance: Economic sciences in Berlin – A natural experiment. *Studies in History and Philosophy of Science Part A*, 51, 22–32.
- Durbin, E. F. M. (1936). Economic Calculus in a Planned Economy. *The Economic Journal*, 46(184), 676–690.
- Durkheim, É. (1915). *L’Allemagne au dessus de tout*. (B. Karsenti, éd.). Paris, France: Éditions EHESS, 2015.
- Dürr, E.-W. (1954). *Wesen und Ziele des Ordoliberalismus*. Winterthur: PG. Keller.
- Ebner, A. (2006). The intellectual foundations of the social market economy: Theory, policy, and implications for European integration. *Journal of Economic Studies*, 33(3), 206–223.
- Ege, R., & Hagemann, H. (2012). The modernisation of the Turkish University after 1933: The contributions of refugees from Nazism. *The European Journal of the History of Economic Thought*, 19(6), 944–975.
- Erhard, L. (1944). Kriegsfinanzierung und Schuldenkonsolidierung (War finance and debt consolidation) / The Economic Needs of Postwar Germany. In H. F. Wünsche (éd.), D. Rutter (trad.), *Standard Texts on the Social Market Economy: Two Centuries of Discussion* (p. 5–8). Stuttgart: Gustav Fischer Verlag, 1982.
- Erhard, L. (1947). Politischer Föderalismus und wirtschaftlicher Zentralismus / The Functions and Limits of Central Economic Administration. In H. F. Wünsche (éd.), D. Rutter (trad.), *Standard Texts on the Social Market Economy: Two Centuries of Discussion* (p. 23–15). Stuttgart: Gustav Fischer Verlag, 1982.

- Erhard, L. (1948a). The New Facts (Speech to the 2nd CDU congress of the British Occupation Zone in Recklinghausen - Auguste 28th). In H. F. Wünsche (éd.), D. Rutter (trad.), *Standard Texts on the Social Market Economy: Two Centuries of Discussion* (p. 35–36). Stuttgart: Gustav Fischer Verlag, 1982.
- Erhard, L. (1948b). The program of Economic Reform (Speech at the 14th plenary session of the Economic Council - April 21st). In H. F. Wünsche (éd.), D. Rutter (trad.), *Standard Texts on the Social Market Economy: Two Centuries of Discussion* (p. 27–30). Stuttgart: Gustav Fischer Verlag, 1982.
- Erhard, L. (1957). *Wohlstand für alle / La prospérité pour tous*. Paris: Plon, 1959.
- Esch, F. A. (2014). Exploring the Keynesian–Ordoliberal Divide. Flexibility and Convergence in French and German Leaders’ Economic Ideas During the Euro-Crisis. *Journal of Contemporary European Studies*, 22(3), 288–302.
- Eucken, W. (1929). *Kredit und Konjunktur (Crédit et conjoncture)*. Berlin: Duncker & Humblot.
- Eucken, W. (1932a). Religion–Wirtschaft–Staat (Religion–Économie–État). *Die Tatwelt*, 8(7), 82–89.
- Eucken, W. (1932b). Staatliche Strukturwandlungen und die Krisis des Kapitalismus (Changements structurels de l’État et la crise du capitalisme). *Weltwirtschaftliches Archiv*, 36(2), 297–321.
- Eucken, W. (1933). Denken–Warum? (Penser – pourquoi ?). *Die Tatwelt*, 9(10), 148–52.
- Eucken, W. (1934). *Kapitaltheoretische Untersuchungen (Enquêtes sur la théorie du capital)*. Tübingen: Mohr Siebeck, 1954.
- Eucken, W. (1938a). Die Überwindung des Historismus (Le dépassement de l’Historicisme). *Schmollers Jahrbuch*, 62(2), 63–86.
- Eucken, W. (1938b). *Nationalökonomie – wozu? (L’économie politique – pour quoi faire ?)*. Leipzig: Felix Meiner Verlag.
- Eucken, W. (1940a). *Die Grundlagen der Nationalökonomie (Les fondements de l’économie politique)*. (6<sup>e</sup> éd.). Berlin, Goettingen: Springer Verlag, 1950.
- Eucken, W. (1940b). *Die Grundlagen der Nationalökonomie / The Foundations of Economics*. (T. W. Hutchison, trad.). London-Edinburgh-Glasgow: W. Hodge, 1950.
- Eucken, W. (1940c). Wissenschaft im Stile Schmollers (La science dans le style de Schmoller). *Weltwirtschaftliches Archiv*, 52(3), 468–506.
- Eucken, W. (1942). Wettbewerb als Grundprinzip der Wirtschaftsverfassung (La concurrence comme principe fondamental de la constitution économique). In G. Schmolders (éd.), *Der Wettbewerb als Mittel volkswirtschaftlicher Leistungssteigerung und Leistungsauslese* (p. 29–50). Berlin: Duncker & Humblot.

- Eucken, W. (1943). Bemerkungen zum Währungsplan von Keynes (Remarques sur le plan monétaire de Keynes). In C. Blumenberg-Lampe (éd.), *Der Weg in die soziale Marktwirtschaft: Referate, Protokolle, Gutachten der Arbeitsgemeinschaft Erwin von Beckerath, 1943-1947* (p. 268–274). Stuttgart: Klett-Cotta, 1986.
- Eucken, W. (1944). Einige weitere Bemerkungen zur internationalen Währungsfrage (Quelques commentaires supplémentaires sur la question monétaire internationale). In C. Blumenberg-Lampe (éd.), *Der Weg in die soziale Marktwirtschaft: Referate, Protokolle, Gutachten der Arbeitsgemeinschaft Erwin von Beckerath, 1943-1947* (p. 275–278). Stuttgart: Klett-Cotta, 1986.
- Eucken, W. (1946a). Industrielle Konzentration (La concentration industrielle). In W. Oswald (éd.), *Ordnungspolitik* (p. 25–37). Münster: LIT Verlag, 1999.
- Eucken, W. (1946b). Letter to professor F. A. Hayek, March 12 - HIA FAH Papers, Box 18, Fo. 40. (reproduced and translated from original German). In R. Leeson (éd.), S. Saou (trad.), *Hayek: A Collaborative Biography: Part 1 Influences from Mises to Bartley* (p. 138–143). Hampshire: Palgrave Macmillan, 2013.
- Eucken, W. (1946c). Lettre à W. Röpke, 5 mai.
- Eucken, W. (1946d). Über die Gesamtrichtung der Wirtschaftspolitik (Sur l'orientation générale de la politique économique). In W. Oswald (éd.), *Ordnungspolitik* (p. 1–24). Münster: LIT Verlag, 1999.
- Eucken, W. (1946e). Über die Verstaatlichung der Privaten Banken (Sur la nationalisation des banques privées). In W. Oswald (éd.), *Ordnungspolitik* (p. 38–58). Münster: LIT Verlag, 1999.
- Eucken, W. (1947). Reflections on the Problem of Monopoly. *Time & Tide*, 26 April, 408–409.
- Eucken, W. (1948a). Das ordnungspolitische Problem / What kind of economic and social system? In A. Peacock & H. Willgerodt (éd.), *Germany's social market economy: Origins and evolution* (p. 27–45). London: Macmillan for the Trade Policy Research Centre, 1989.
- Eucken, W. (1948b). Die Soziale Frage / The Social Question. In H. F. Wünsche (éd.), D. Rutter (trad.), *Standard Texts on the Social Market Economy: Two Centuries of Discussion* (p. 267–276). Stuttgart: Gustav Fischer Verlag, 1982.
- Eucken, W. (1948c). Obituary: Heinrich von Stackelberg (1905-1946). *The Economic Journal*, 58(229), 132–136.
- Eucken, W. (1948d). On the Theory of the Centrally Administered Economy: An Analysis of the German Experiment. (Part I & II). *Economica*, 15(58, 59), 79–100, 173–193.
- Eucken, W. (1948e). The German Currency Reform. *Time & Tide*, 4 September, 900–901.
- Eucken, W. (1949a). Die Wettbewerbsordnung und ihre Verwirklichung (L'ordre concurrentiel et sa mise en œuvre). *ORDO: Jahrbuch für die Ordnung von Wirtschaft und Gesellschaft*, 2, 1–99.
- Eucken, W. (1949b). The competitive order and its implementation. *Reprinted in Competition Policy International*, 2006, 2(2), 219–245.



- Eucken, W. (1950a). Preface [to the English Edition]. In T. W. Hutchison (trad.), *The Foundations of Economics* (p. 9–11). London-Edinburgh-Glasgow: W. Hodge.
- Eucken, W. (1950b). Technik, Konzentration und Ordnung der Wirtschaft (Technique, concentration et l'ordre de l'économie). *ORDO: Jahrbuch für die Ordnung von Wirtschaft und Gesellschaft*, 3, 3–17.
- Eucken, W. (1951). *This unsuccessful age: or the pains of economic progress*. London-Edinburgh-Glasgow: W. Hodge.
- Eucken, W. (1952). *Grundsätze der Wirtschaftspolitik / Principes de politique économique*. (E. Eucken & K. P. Hensel (éd.), 7<sup>e</sup> éd.). Tübingen: Mohr Siebeck, 2004.
- Eucken, W. (2012). *Wirtschaftsmacht und Wirtschaftsordnung* (2<sup>e</sup> éd.). Münster: Lit.
- Eucken, W., & Böhm, F. (éd.). (1948). Vorwort – Die Aufgabe des Jahrbuchs. *ORDO: Jahrbuch für die Ordnung von Wirtschaft und Gesellschaft*, 1, VII–XI.
- Eucken, W., & Meyer, F. W. (1948). The Economic Situation in Germany. *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 260(1), 53–62.
- Eyguesier, N. (2012). *La notion de progrès chez Sismondi* (Thèse de doctorat). Université de Lausanne, Suisse.
- Faccarello, G. (1986). *Aux origines de l'économie politique libérale : Pierre de Boisguilbert*. Paris: Editions Anthropos.
- Faccarello, G. (2000). Karl Marx et la critique de l'économie politique : « Le purgatoire du temps présent ». In A. Béraud & G. Faccarello (éd.), *Nouvelle histoire de la pensée économique* (Vol. 2, p. 62–170). Paris: La Découverte.
- Fantacci, L., Marcuzzo, M. C., Rosselli, A., & Sanfilippo, E. (2012). Speculation and buffer stocks: The legacy of Keynes and Kahn. *The European Journal of the History of Economic Thought*, 19(3), 453–473.
- Fear, J. R. (2008). Cartels. In G. Jones & J. Zeitlin (éd.), *The Oxford Handbook of Business History* (p. 268–292). Oxford: Oxford University Press.
- Fédier, F. (1995). Revenir à plus de décence (préface). In M. Heidegger, F. Fédier (trad.), *Écrits politiques: 1933-1966* (p. 9–96). Paris: Gallimard.
- Feldenkirchen, W. (1992). Competition Policy in Germany. *Business and Economic History*, 21, 257–269.
- Felice, F., & Vatiero, M. (2015). Ordo and European Competition Law. *Research in the History of Economic Thought and Methodology*, 32, 147–157.
- Fellner, W. J. (1949). *Competition among the few: oligopoly and similar market structures*. New York: A.M. Kelley, 1965.
- Fèvre, R. (2015a). Du libéralisme historique à la crise sociale du XX<sup>e</sup> siècle : la lecture de Wilhelm Röpke. *Revue économique*, 66(5), 901–932.
- Fèvre, R. (2015b). Retour sur le libéralisme conservateur de Wilhelm Röpke. *Revue Européenne des Sciences Sociales*, 53(2), 147–190.
- Fèvre, R. (2017a). Le marché sans pouvoir : au cœur de la pensée ordolibérale. *Revue d'Économie Politique*, 127(1), 119–151.

- Fèvre, R. (2017b). Walter Eucken et Wilhelm Röpke face à la 'nouvelle' Question Sociale. *Revue d'histoire de la pensée économique*, 3(1), 209–240.
- Fèvre, R. (2017c). From barter to monetary economy: ordoliberal views on the post WWII German economic order. In Y. Ikeda & A. Rosseli (éd.), *War in the History of Economic Thought* (p. 218–238). London, New York: Routledge.
- Fèvre, R. (2018). Was Röpke really a *proto-Keynesian*? In P. Commun & S. Kolev (éd.), *Wilhelm Röpke (1899-1966): A Liberal Political Economist and Conservative Social Philosopher* (p. ??–??). Springer (à paraître).
- Fisch, J. (2004). From Weakening an Enemy to Strengthening an Ally: The United States and German Reparations. In D. Junker (éd.), *The United States and Germany in the era of the Cold War, 1945-1990* (p. 271–277). Cambridge: Cambridge University Press.
- Fischer, S. (1990). Rules versus discretion in monetary policy. In B. M. Friedman & F. H. Hahn (éd.), *Handbook of Monetary Economics* (Vol. 2, p. 1155–1184). Amsterdam: North Holland.
- Fisher, I. (1935). *100% money*. (W. J. Barber, R. W. Dimand, & K. Foster, éd.). London: Pickering & Chatto, 1997.
- Forte, F., & Felice, F. (éd.). (2010). *Il liberalismo delle regole. Genesi ed eredità dell'economia sociale di mercato*. Soveria Mannelli: Rubbettino.
- Foucault, M. (2004). *Naissance de la biopolitique*. Paris: Seuil/Gallimard.
- Frambach, H. (2006). The social question and fundamental principles of modern market economics – there is more agreement than contradiction: The case of von Schmoller's labour question. *Journal of Economic Studies*, 33(3), 224–236.
- Frambach, H. (2012). Johann Heinrich von Thünen: A Founder of Modern Economics. In J. G. Backhaus (éd.), *Handbook of the History of Economic Thought* (p. 299–322). New York: Springer.
- Freud, S. (1921). *Psychologie des masses et analyse du moi*. Paris: Presses Universitaires de France, 2010.
- Friedman, M. (1947). Lerner on the Economics of Control. *Journal of Political Economy*, 55(5), 405–416.
- Friedman, M. (1948). A monetary and fiscal framework for economic stability. *American Economic Review*, 38(3), 245–264.
- Friedman, M. (1953). *Essays in positive economics*. Chicago, London: University of Chicago Press, 1966.
- Friedrich, C. J. (1945). The Road to Serfdom by Friedrich A. Hayek. *The American Political Science Review*, 39(3), 575–579.
- Friedrich, C. J. (1955). The Political Thought of Neo-Liberalism. *The American Political Science Review*, 49(2), 509–525.
- Fuchs, E. (2011). *Entre chiens et loups : dérives politiques dans la pensée allemande du XXe siècle*. Paris: Le Félin.

- Fuertes, J. V. (1996). Stackelberg and his role in the change in Spanish economic policy. *Journal of Economic Studies*, 23(5/6), 128–140.
- Fusfeld, D. R. (2008). Methodenstreit. In S. N. Durlauf & L. E. Blume (éd.), *The New Palgrave Dictionary of Economics* (2<sup>e</sup> éd., p. 585–586). Basingstoke: Nature Publishing Group.
- Galbraith, J. K. (1948). Monopoly and the Concentration of Economic Power. In H. S. Ellis (éd.), *A Survey of contemporary economics* (p. 99–128). Philadelphia, Toronto: The Blakiston Company.
- Galbraith, J. K. (1954). Countervailing Power. *The American Economic Review*, 44(2), 1–6.
- Garvy, G. (1975). Keynes and the Economic Activists of Pre-Hitler Germany. *Journal of Political Economy*, 83(2), 391–405.
- Gerber, D. J. (1994). Constitutionalizing the Economy: German Neo-liberalism, Competition Law and the « New » Europe. *American Journal of Comparative Law*, 42(1), 25–84.
- Gerber, D. J. (1998). *Law and competition in twentieth century Europe: protecting Prometheus*. Oxford: Clarendon Press.
- Giersch, H., Paqué, K.-H., & Schmieding, H. (1992). *The fading miracle: four decades of market economy in Germany*. New York: Cambridge University Press.
- Giersch, H., Paqué, K.-H., & Schmieding, H. (1993). Openness, wage restraint, and macroeconomic stability: West Germany's road to prosperity 1948–1959. In R. Dornbusch, W. Nölling, & R. Layard (éd.), *Postwar Economic Reconstruction and Lessons for the East Today* (p. 1–28). Cambridge, London: MIT Press.
- Giocoli, N. (2009). Competition Versus Property Rights: American Antitrust Law, the Freiburg School, and the Early Years of European Competition Policy. *Journal of Competition Law and Economics*, 5(4), 747–786.
- Gioia, V. (1997). Historical Changes and Economics in Arthur Spiethoff's Theory of Wirtschaftsstil (Style of an Economic System). In P. D. P. Koslowski (éd.), *Methodology of the Social Sciences, Ethics, and Economics in the Newer Historical School* (p. 168–193). Berlin, Heidelberg: Springer.
- Gioia, V. (2000). L'école historique allemande d'économie. In A. Béraud & G. Faccarello (éd.), *Nouvelle histoire de la pensée économique* (Vol. 3, p. 30–73). Paris: La Découverte.
- Glais, M. (2002). Chamberlin Edward H. In *Dictionnaire des grandes œuvres économiques* (p. 81–89). Paris: Editions Dalloz - Sirey.
- Glasner, D. (2017). Rules versus Discretion in Monetary Policy Historically Contemplated. *Journal of Macroeconomics*. <https://doi.org/10.1016/j.jmacro.2017.05.004>
- Glossner, C. L. (2010). *Making of the German Post-war Economy: Political Communication and Public Reception of the Social Market Economy After World War Two*. London & New York: I.B.Tauris.

- Goldschmidt, N. (1997). Die Entstehung der Freiburger Kreise. *Historisch-Politische Mitteilungen*, 4, 1–17.
- Goldschmidt, N. (2003). Theorie auf normativer Basis: Anmerkungen zum ordoliberalen Konzept von Walter Eucken. In P. Commun (éd.), *L'ordolibéralisme allemand : aux sources de l'économie sociale de marché* (p. 119–132). Cergy-Pontoise: CIRAC/CICC.
- Goldschmidt, N. (éd.). (2005a). *Wirtschaft, Politik und Freiheit: Freiburger Wirtschaftswissenschaftler und der Widerstand*. Tübingen: Mohr Siebeck.
- Goldschmidt, N. (2005b). Zur Einführung: Hans Großmann-Doerth und die Freiburger Schule. In U. Blaurock, N. Goldschmidt, & A. Hollerbach (éd.), *Das selbstgeschaffene Recht der Wirtschaft. Zum Gedenken an Hans Großmann-Doerth (1894-1944)* (p. 9–18). Tübingen: Mohr Siebeck.
- Goldschmidt, N. (2013). Walter Eucken's place in the history of ideas. *The Review of Austrian Economics*, 26(2), 127–147.
- Goldschmidt, N., & Berndt, A. (2005). Leonhard Miksch (1901-1950): A Forgotten Member of the Freiburg School. *American Journal of Economics and Sociology*, 64(4), 973–998.
- Goldschmidt, N., & Hesse, J.-O. (2013). Eucken, Hayek, and the Road to Serfdom. In R. Leeson (éd.), *Hayek: A Collaborative Biography: Part 1 Influences from Mises to Bartley* (p. 123–146). Hampshire: Palgrave Macmillan.
- Goldschmidt, N., & Wohlgemuth, M. (2008a). Entstehung und Vermächtnis des Freiburger Tradition der Ordnungsökonomik. In *Grundtexte zur Freiburger Tradition der Ordnungsökonomik* (p. 1–16). Tübingen: Mohr Siebeck.
- Goldschmidt, N., & Wohlgemuth, M. (éd.). (2008b). *Grundtexte zur Freiburger Tradition der Ordnungsökonomik*. Tübingen: Mohr Siebeck.
- Goldschmidt, N., & Wohlgemuth, M. (2008c). Social Market Economy: origins, meanings and interpretations. *Constitutional Political Economy*, 19(3), 261–276.
- Golomb, J., & Wistrich, R. S. (2002). Introduction. In *Nietzsche, Godfather of Fascism?* (p. 1–16). Princeton: Princeton University Press.
- Gossen, H. H. (1995). *Exposition des lois de l'échange et des règles de l'industrie qui s'en déduisent*. (J. van Daal, éd., L. Walras & C. Secrétan, trad.). Paris: Economica.
- Gough, B. (2014). *Pax Britannica: Ruling the Waves and Keeping the Peace before Armageddon*. London: Springer.
- Grau, S. (2017). La fusion Monsanto Bayer. *Esprit*, 1(janvier), 27–30.
- Greene, L. M. (1945). The Road to Confusion. *American Journal of Economics and Sociology*, 5(1), 134–135.
- Grenier, J. Y., & Orléan, A. (2007). Michel Foucault, l'économie politique et le libéralisme. *Annales. Histoire, sciences sociales*, 62(5), 1155–1182.
- Grill, P. (2015). *Enquête sur les libertés et l'égalité : Tome 1, Origines et fondements Volume 1, Économie, méthodologie et philosophie politique*. Paris: Editions Matériologiques.

- Grimmer-Solem, E. (2003). *The rise of historical economics and social reform in Germany, 1864-1894*. Oxford: Oxford University Press.
- Grimmer-Solem, E. (2014). From sciences of state to modern economics. In V. Barnett (éd.), *Routledge Handbook of the History of Global Economic Thought* (p. 86-94). London, New York: Routledge.
- Grimmer-Solem, E., & Romani, R. (1998). The historical school, 1870-1900: A cross-national reassessment. *History of European Ideas*, 24(4/5), 267-299.
- Grossein, J.-P. (2005). Max Weber à Robert Liefmann. *Revue française de sociologie*, 46(4), 923-928.
- Grossekettler, H. G. (1989). On designing an economic order. The contributions of the Freiburg school. In D. A. Walker, *Twentieth-Century Economic Thought* (Vol. II, p. 38-84). Aldershot, Brookfield: E. Elgar.
- Grossekettler, H. G. (1994). On Designing an Institutional Infrastructure for Economies: The Freiburg Legacy after 50 Years. *Journal of Economic Studies*, 21(4), 9-24.
- Grossekettler, H. G. (1996). Franz Böhm as a pioneering champion of an economic theory of legislative science. *European Journal of Law and Economics*, 3(4), 309-329.
- Grossekettler, H. G. (2005). Franz Böhm (1895-1977). In J. G. Backhaus (éd.), *The Elgar companion to law and economics* (2<sup>e</sup> éd., p. 489-498). Cheltenham: Edward Elgar.
- Großmann-Doerth, H. (1933). Selbstgeschaffenes Recht der Wirtschaft und staatliches Recht (Droit auto-créé de l'économie et droit étatique). In U. Blaurock, N. Goldschmidt, & A. Hollerbach (éd.), *Das selbstgeschaffene Recht der Wirtschaft: zum Gedenken an Hans Grossmann-Doerth (1894-1944)* (p. 77-96). Tübingen: Mohr Siebeck, 2005.
- Grube, F., & Richter, G. (1979). *Die Schwarzmarktzeit: Deutschland zwischen 1945 und 1948*. Hamburg: Hoffmann u. Campe.
- Guesnerie, R., Lorenzi, J.-H., Mougeot, M., & Encaoua, D. (2006). *Politiques de la concurrence*. Paris: la Documentation française.
- Guillebaud, C. W. (1944). The Road to Serfdom by F. A. Hayek. *Economica*, 11(44), 215.
- Haarmann, M. P. (2015). *Wirtschaft - Macht - Bürgerbewusstsein: Walter Euckens Beitrag zur sozioökonomischen Bildung*. Hannover: Springer.
- Haberler, G. (1948). Causes and Cures of Inflation. *The Review of Economics and Statistics*, 30(1), 10-14.
- Habermann, G. (2006). La « mesure humaine » ou l'« ordre naturel »: l'humanisme économique de Wilhelm Röpke et Alexandre Rüstow. In P. Nemo & J. Petitot, *Histoire du libéralisme en Europe* (p. 937-951). Paris: Presses Universitaires de France.
- Habermas, J. (1971). *Profils philosophiques et politiques*. (F. Dastur, J.-R. Ladmiral, & M. B. de Launay, trad.). Paris: Gallimard. 1987.

- Habermas, J. (2012). *La constitution de l'Europe*. (C. Bouchindhomme, trad.). Paris: Gallimard.
- Hagemann, H. (1993). On some macroeconomic consequences of German unification. In H. D. Kurz (éd.), *United Germany and the New Europe* (p. 89–107). Aldershot: Edward Elgar Publishing.
- Hagemann, H. (2004). The german historical approach to economics. *Research in the History of Economic Thought and Methodology*, 22, 399–411.
- Hagemann, H. (2005). Dismissal, expulsion, and emigration of German-speaking economists after 1933. *Journal of the History of Economic Thought*, 27(4), 405–420.
- Hagemann, H. (2010). The post-1945 development of economics in Germany. In A. W. B. Coats (éd.), *The development of economics in Western Europe since 1945* (p. 110–124). London: Routledge.
- Hagemann, H. (2013). Germany after World War II: Ordoliberalism, the Social Market Economy and Keynesianism. *History of economic thought and policy*, 1(1), 37–51.
- Hagemann, H. (2013). The Verein für Socialpolitik from its foundation (1872) until World War I. In M. Augello & M. Guidi (éd.) (p. 152–175). London: Routledge.
- Hagemann, H. (2014). The German Edition of Keynes's General Theory: Controversies on the Preface. *Research in the History of Economic Thought and Methodology*, 32, 159–166.
- Hagemann, H. (2016). Concluding remarks. In J. L. Cardoso & M. Psalidopoulos (éd.), *The German Historical School and European Economic Thought* (p. 223–236). New York: Routledge.
- Hagemann, H. (2017). Ordoliberalism, the Social-Market Economy, and Keynesianism in Germany, 1945–1974. In R. E. Backhouse, B. W. Bateman, T. Nishizawa, & D. Plehwe (éd.), *Liberalism and the Welfare State* (p. 57–74). Oxford, New York: Oxford University Press.
- Hagemann, H., & Rösch, M. (2005). German Economists in Parliament (1848-1918). In M. M. Augello & M. E. L. Guidi (éd.), *Economists in Parliament in the Liberal Age* (p. 163–190). Hampshire, Burlington: Ashgate Publishing.
- Hall, P. A. (éd.). (1989). *The political power of economic ideas: Keynesianism across nations*. Princeton: Princeton University Press.
- Hammond, J. D. (1991). Frank Knight's Antipositivism. *History of Political Economy*, 23(3), 359–381.
- Handman, M., Usher, A. P., Stocking, G. W., Bladen, V. W., Mitchell, B., Jaffé, W., ... Goodrich, C. (1931). Economic History - The Decline of Laissez Faire (Round table conferences). *The American Economic Review*, 21(1), 3–10.
- Hands, D. W. (2012). The Positive-Normative Dichotomy and Economics. In U. Mäki (éd.), *Philosophy of Economics* (Vol. 13, p. 219–240). Oxford: Elsevier.

- Hansen, A. H. (1947). *Economic policy and full employment*. New York: McGraw-Hill Book Company.
- Hansen, A. H., & Musgrave, R. A. (1951). *Fiscal problems of Germany: a report prepared during the summer of 1951*. Berlin: Druck.
- Harding, C., & Joshua, J. (2010). *Regulating Cartels in Europe*. Oxford University Press.
- Harrod, R. F. (1947). *Are these hardships necessary?* London: R. Hart-Davis.
- Harrod, R. F. (1951). *The life of John Maynard Keynes*. London: Macmillan.
- Harsanyi, J. C. (2008). Value judgements. In S. N. Durlauf & L. E. Blume (éd.), *The New Palgrave Dictionary of Economics* (2<sup>e</sup> éd., p. 584–586). Basingstoke: Nature Publishing Group.
- Hartwell, R. M. (1995). *A History of the Mont Pelerin society*. Indianapolis: Liberty Fund.
- Hau, M. (1998). *Un siècle d'histoire industrielle en Allemagne (1880-1970) : industrialisation et sociétés*. Paris: SEDES.
- Hauke, J. (2009). Zwischen Historismus und Neoklassik: Alexander Rüstow und die Krise in der deutschen Volkswirtschaftslehre. *ORDO. Jahrbuch für die Ordnung von Wirtschaft und Gesellschaft*, 60, 101–118.
- Hayek, F. A. (1935a). État actuel de la discussion. In *L'économie dirigée en régime collectiviste* (p. 203–244). Paris: Librairie de Médecis, 1939.
- Hayek, F. A. (1935b). Nature et historique du problème. In *L'économie dirigée en régime collectiviste* (p. 11–48). Paris: Librairie de Médecis, 1939.
- Hayek, F. A. (1937). Economics and Knowledge. *Economica*, 4(13), 33–54.
- Hayek, F. A. (1940). Socialist Calculation: The Competitive "Solution". *Economica*, 7(26), 125–149.
- Hayek, F. A. (1941). The Counter-Revolution of Science. *Economica*, 8(31), 281–320.
- Hayek, F. A. (1944a). *La route de la servitude* (5<sup>e</sup> éd.). Paris: Presses Universitaires de France, 2010.
- Hayek, F. A. (1944b). *The Road to Serfdom [The collected works of Hayek - II]*. (B. Caldwell, éd.). London: Routledge, 2007.
- Hayek, F. A. (1945a). *Der Weg zur Knechtschaft*. (W. Röpke, éd., E. Röpke, trad.). Erlenbach-Zürich: E. Rentsch.
- Hayek, F. A. (1945b). The Use of Knowledge in Society. *The American Economic Review*, 35(4), 519–530.
- Hayek, F. A. (1948a). Individualism: True and False. In *Individualism and Economic Order* (p. 1–32). Chicago: University of Chicago Press.
- Hayek, F. A. (1948b). The Meaning of Competition. In *Individualism and Economic Order* (p. 92–106). Chicago: University of Chicago Press.
- Hayek, F. A. (1954). History and Politics. In F. A. Hayek (éd.), *Capitalism and the Historians* (p. 3–29). Chicago: University of Chicago Press.

- Hayek, F. A. (1960). *The Constitution of Liberty* [*The collected works of Hayek - XVII*]. (B. Caldwell, éd.). London: Routledge, 2011.
- Hayek, F. A. (1966). Les principes d'un ordre social libéral. In C. Piton (trad.), *Essais de philosophie, de science politique et d'économie* (p. 247-270). Paris: les Belles lettres, 2007.
- Hayek, F. A. (1973). *Droit, législation et liberté - Règles et ordre*. (R. Audouin, trad.) (Vol. 1). Paris: Presses Universitaires de France, 1983.
- Hayek, F. A. (1979). *Droit, législation et liberté - L'ordre politique d'un peuple libre*. (R. Audouin, trad.) (Vol. 3). Paris: Presses Universitaires de France, 1983.
- Hayek, F. A. (1982). *Law, legislation, and liberty: a new statement of the liberal principles of justice and political economy* (Vol. 1-3). London: Routledge.
- Hayek, F. A. (1986). L'utilisation de l'information dans la société. *Revue française d'économie*, 1(2), 117-140.
- Hayek, F. A. (2009). Économie et connaissance. *Cahiers d'économie Politique / Papers in Political Economy*, (43), 119-134.
- Hayes, M. G. (2008). Keynes's degree of competition. *European Journal of the History of Economic Thought*, 15(2), 275-291.
- Hayes, P. (1987). *Industry and Ideology: I. G. Farben in the Nazi Era*. Cambridge: Cambridge University Press, 2001.
- Hédoin, C. (2013). *L'institutionnalisme historique et la relation entre théorie et histoire en économie*. Paris: Classiques Garnier.
- Hegel, G. W. F. (1820). *Principes de la philosophie du droit*. (J.-F. Kervégan, éd. scientifique & E. Gans, trad.) (3<sup>e</sup> éd.). Paris: Presses Universitaires de France, 2013.
- Heidegger, M. (1933). Discours de rectorat: L'Université allemande envers et contre tout elle-même. In F. Fédier (trad.), *Écrits politiques: 1933-1966* (p. 97-110). Paris: Gallimard, 1995.
- Hennis, W. (1991). The pitiless « sobriety of judgement »: Max Weber between Carl Menger and Gustav von Schmoller – the academic politics of value freedom. *History of the Human Sciences*, 4(1), 27-59.
- Hensel, K. P. (1949). Ordnungspolitische Betrachtungen zur katholischen Soziallehre - im Sinne der Päpstlichen Enzykliken *Rerum Novarum* und *Quadrogesimo Anno* (Considérations de politique de l'ordre sur la doctrine sociale catholique). *ORDO: Jahrbuch für die Ordnung von Wirtschaft und Gesellschaft*, 2, 229-269.
- Hensel, K. P. (1951). Das Verhältnis Politischer Wissenschaft zur Politik (Le rapport de la science politique au politique). *ORDO: Jahrbuch für die Ordnung von Wirtschaft und Gesellschaft*, 4, 3-17.
- Hensel, K. P. (1966). Problems of worker democracies. In A. Peacock & H. Willgerodt (éd.), *Germany's social market economy: Origins and evolution* (p. 124-139). London: Macmillan for the Trade Policy Research Centre, 1989.



- Herrmann-Pillath, C. (1994). Methodological Aspects of Eucken's Work. *Journal of Economic Studies*, 21(4), 46–60.
- Herrmann-Pillath, C. (2001). How to Research Complex Systems: A Methodological Comparison of Ordoliberalism and Regulation Theory. In A. Labrousse & J.-D. Weisz (éd.), *Institutional economics in France and Germany: German Ordoliberalism versus the French regulation school* (p. 272–301). Heidelberg: Springer.
- Herzog, L. (2013). *Inventing the market: Smith, Hegel, and political theory*. Oxford: Oxford University Press.
- Hesse, J.-O. (2010). *Wirtschaft als Wissenschaft: Die Volkswirtschaftslehre in der frühen Bundesrepublik*. Frankfurt am Main, New York: Campus Verlag.
- Hesse, J.-O. (2012). The “Americanisation” of West German economics after the Second World War: Success, failure, or something completely different? *The European Journal of the History of Economic Thought*, 19(1), 67–98.
- Hesse, J.-O., & Roelevink, E.-M. (2015). Cartel law and the cartel register in German twentieth-century history. In S. Fellman & M. Shanahan (éd.), *Regulating Competition: Cartel registers in the twentieth-century world* (p. 191–207). New York: Routledge.
- Hicks, J. R. (1935a). Annual Survey of Economic Theory: The Theory of Monopoly. *Econometrica*, 3(1), 1–20.
- Hicks, J. R. (1935b). Review of Marktform und Gleichgewicht. *Economic Journal*, 45(178), 334–336.
- Hicks, J. R. (1939). *Value and Capital* (2<sup>e</sup> éd.). Oxford: Clarendon Press, 1946.
- Hirschman, A. O. (1948). Inflation and deflation in Italy. *The American Economic Review*, 38(4), 598–606.
- Hirschman, A. O. (1991). *Deux siècles de rhétorique réactionnaire*. (P. Andler, trad.). Paris: Fayard.
- Hobbes, T. (1651). *Léviathan : traité de la matière, de la forme et du pouvoir de la république ecclésiastique et civile*. (F. Tricaud, trad.). Paris: Sirey, 1971.
- Hobsbawm, E. J. (2014). *L'âge des extrêmes : histoire du court XXe siècle, 1914-1991* (Nouv. éd.). Bruxelles: A. Versaille.
- Hodgson, G. M. (2001). *How economics forgot history: The problem of historical specificity in social science*. London, New York: Psychology Press.
- Hodgson, G. M. (2005). Alfred Marshall versus the historical school? *Journal of Economic Studies*, 32(4), 331–348.
- Hodgson, G. M. (2009). The great crash of 2008 and the reform of economics. *Cambridge Journal of Economics*, 33(6), 1205–1221.
- Hodgson, G. M. (2015). *Conceptualizing capitalism: institutions, evolution, future*. Chicago: University of Chicago Press.
- Hollard, M. (2000). La théorie de Stackelberg : équilibre et politique économique. *Cahiers d'économie politique / Papers in Political Economy*, (37), 127–139.

- Hong, Y.-S. (1998). *Welfare, modernity, and the Weimar State, 1919-1933*. Princeton: Princeton University Press.
- Hook, J. C. van. (2004). *Rebuilding Germany: The Creation of the Social Market Economy, 1949-1957*. Cambridge, New York: Cambridge University Press.
- Hoover, K. D. (2006). Doctor Keynes. In R. E. Backhouse & B. W. Bateman (éd.), *The Cambridge companion to Keynes* (p. 78-97). Cambridge: Cambridge University Press.
- Hoppe, H.-H. (1991). De-Socialization in a United Germany. *The Review of Austrian Economics*, 5(2), 77-104.
- Horkheimer, M. (1930). *Les débuts de la philosophie bourgeoise de l'histoire*. (D. Authier, trad.). Paris: Payot & Rivages, 2010.
- Horkheimer, M. (1940). The Authoritarian State. *Telos* (1973), 15(11), 3-20.
- Howson, S. (2004). The Origins of Lionel Robbins's Essay on the Nature and Significance of Economic Science. *History of Political Economy*, 36(3), 413-443.
- Howson, S. (2011). *Lionel Robbins*. New York: Cambridge University Press.
- Hudson, M. (1985). German Economists and the Depression of 1929-1933. *History of Political Economy*, 17(1), 35-50.
- Husserl, E. (1900). *Recherches logiques*. (H. Elie, A. L. Kelkel, & R. Schere, trad.) (5<sup>e</sup> éd., Vol. 1). Paris: Presses Universitaires de France, 2013.
- Husserl, E. (1935). *La crise de l'humanité européenne et la philosophie*. (N. Depraz, trad.). Paris: Hatier, 1997.
- Hutchison, T. W. (1964). Types and Sources of Value-Judgments and Bias. In B. J. Caldwell (éd.), *The philosophy and methodology of economics* (Vol. 2, p. 125-193). Aldershot, Brookfield: E. Elgar, 1993.
- Hutchison, T. W. (1979). Notes on the Effects of Economic Ideas on Policy: the Example of the German Social Market Economy. *Zeitschrift für die gesamte Staatswissenschaft / Journal of Institutional and Theoretical Economics*, 135(3), 426-441.
- Hutt, W. H. (1934). Economic Method and the Concept of Competition. *South African Journal of Economics*, 2(1), 3-23.
- Hutt, W. H. (1936). *Economists and the Public*. London: Jonathan Cape.
- Hutt, W. H. (1940). The Concept of Consumers' Sovereignty. *The Economic Journal*, 50(197), 66-77.
- Jacoby, W. (2014). The Politics of the Eurozone Crisis: Two Puzzles behind the German Consensus. *German Politics and Society*, 32(2), 70-85.
- Jarusch, K. H., & Jones, L. E. (1990). German Liberalism Reconsidered: Inevitable Decline, Bourgeois Hegemony, or Partial Achievement? In K. H. Jarusch & L. E. Jones (éd.), *In search of a liberal Germany: studies in the history of German liberalism from 1789 to the present* (p. 1-24). New York, Oxford: Berg.
- Jewkes, J. (1948). *Ordeal by planning*. London: Macmillan.

- Joerges, C. (2006). La constitution économique européenne en processus et en procès. *Revue internationale de droit économique*, 20(3), 245–284.
- Johnson, H. G. (1971). The Keynesian revolution and the monetarist counter-revolution. *The American Economic Review*, 615(2), 1–14.
- Jolink, A., & Daal, J. van. (1998). Gossen's Laws. *History of Political Economy*, 30(1), 43–50.
- Jouin, C. (2009). Carl Schmitt à Nuremberg. Une théorie en accusation. *Genèses*, 74(1), 46–73.
- Kaldor, N. (1936). Review of Marktform und Gleichgewicht. *Economica*, 3(10), 227–230.
- Kalecki, M. (1943). Political Aspects of Full Employment. *The Political Quarterly*, 14(4), 322–331.
- Kant, I. (1784a). *Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique*. (P. Folliot, trad.). Chicoutimi, Québec: Les Classiques des sciences sociales, 2002.
- Kant, I. (1784b). *Qu'est-ce que les lumières ?* (J.-M. Muglioni, trad.). Paris: Hatier, 1999.
- Kant, I. (1795). *Métaphysique des moeurs. II, Doctrine du droit ; Doctrine de la vertu*. (A. Renaut, éd.). Paris: Flammarion, 1994.
- Karsten, S. G. (1997). A perspective on US and German socioeconomic policies. *International Journal of Social Economics*, 24(6), 652–665.
- Kennedy, E. L. (1988). Introduction: Carl Schmitt's Parlamentarismus in Its Historical Context. In C. Schmitt, E. L. Kennedy (trad.), *The crisis of parliamentary democracy* (p. XIII–XLIX). Cambridge: MIT Press.
- Keppler, J. H. (1994). *Monopolistic competition theory: origins, results, and implications*. Baltimore, London: The Johns Hopkins University Press.
- Keppler, J. H. (2002). Stackelberg Heinrich von. In X. Greffe, J. Lallement & M. De Vroey (éd.), *Dictionnaire des grandes œuvres économiques* (p. 553–560). Paris: Editions Dalloz - Sirey.
- Keppler, J. H. (2004). La quête d'une théorie de la concurrence empiriquement pertinente. *Revue économique*, 55(3), 557–567.
- Keppler, J. H., & Lallement, J. (2006). The origins of the U-shaped average cost curve: understanding the complexities of the modern theory of the firm. *History of Political Economy*, 38(4), 733–774.
- Kervégan, J.-F. (2014). Carl Schmitt. *Revue Française d'Histoire des Idées Politiques*, 40(2), 313–324.
- Keynes, J. M. (1919). *Les conséquences économiques de la paix*. (D. Todd, trad.). Paris: Gallimard, 2002.
- Keynes, J. M. (1923). Social Consequences of Changes in the Value of Money. In E. Johnson, D. E. Moggridge (éd.), *Essays in persuasion [The Collected Writings of John Maynard Keynes-IX]* (p. 59–75). London, Basingstoke: Macmillan.

- Keynes, J. M. (1925). Suis-je un libéral ? In T. Demals (trad.), *La pauvreté dans l'abondance* (p. 13–30). Paris: Gallimard, 2002.
- Keynes, J. M. (1926a). La fin du laissez-faire. In H. Jacoby (trad.), *La pauvreté dans l'abondance* (p. 55–86). Paris: Gallimard, 2002.
- Keynes, J. M. (1926b). Liberalism and Labour. In E. Johnson, D. E. Moggridge (éd.), *Essays in persuasion [The Collected Writings of John Maynard Keynes-IX]* (p. 307–311). London, Basingstoke: Macmillan, 1972.
- Keynes, J. M. (1927). Industry, economy, currency and trade. In E. Johnson, D. E. Moggridge (éd.), *Activities 1922-1929 [The Collected Writings of John Maynard Keynes-XIX]* (Vol. 2, p. 638–760). London, Basingstoke: Macmillan, 1981.
- Keynes, J. M. (1930a). Economic Possibilities for our Grandchildren. In E. Johnson, D. E. Moggridge (éd.), *Essays in persuasion [The Collected Writings of John Maynard Keynes-IX]* (p. 321–332). London, Basingstoke: Macmillan, 1972.
- Keynes, J. M. (1930b). La grande récession de 1930. In F. Van de Velde (trad.), *La pauvreté dans l'abondance* (p. 120–131). Paris: Gallimard, 2002.
- Keynes, J. M. (1930c). Perspectives économiques pour nos petits-enfants. In T. Demals (trad.), *La pauvreté dans l'abondance* (p. 103–160). Paris: Gallimard, 2002.
- Keynes, J. M. (1931a). Une analyse économique du chômage. In F. Van de Velde (trad.), *La pauvreté dans l'abondance* (p. 132–160). Paris: Gallimard, 2002.
- Keynes, J. M. (1931b). The Consequences to the Banks of the Collapse of Money Values. In E. Johnson, D. E. Moggridge (éd.), *Essays in persuasion [The Collected Writings of John Maynard Keynes-IX]* (p. 150–158). London, Basingstoke: Macmillan.
- Keynes, J. M. (1933). L'autosuffisance nationale. In L. Cordonnier (trad.), *La pauvreté dans l'abondance* (p. 194–212). Paris: Gallimard, 2002.
- Keynes, J. M. (1934). La pauvreté dans l'abondance : le système économique est-il autorégulateur ? In L. Cordonnier (trad.), *La pauvreté dans l'abondance* (p. 213–223). Paris: Gallimard, 2002.
- Keynes, J. M. (1936a). Preface to the German Edition. In E. Johnson, D. E. Moggridge (éd.), *The General Theory [The Collected Writings of John Maynard Keynes-VII]* (p. XXV–XXVII). London, Basingstoke: Macmillan, 1973.
- Keynes, J. M. (1936b). *The General Theory [The Collected Writings of John Maynard Keynes-VII]*. (E. Johnson, D. E. Moggridge, éd.). London, Basingstoke: Macmillan, 1973.
- Keynes, J. M. (1936c). *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*. (J. de Largentaye, trad.). Paris: Payot, 2005.
- Keynes, J. M. (1937a). Comment éviter une récession. In F. Van de Velde (trad.), *La pauvreté dans l'abondance* (p. 224–239). Paris: Gallimard, 2002.
- Keynes, J. M. (1937b). La théorie générale de l'emploi. In N. Postel (trad.), *La pauvreté dans l'abondance* (p. 240–260). Paris: Gallimard, 2002.

- Keynes, J. M. (1943). The Keynes Plan - Proposals for an International Clearing Union (April 1943). In J. K. Horsefield (éd.), *The International Monetary Fund: 1945-1965: twenty years of international monetary cooperation* (Vol. III). Washington: International Monetary Fund, 1969.
- Keynes, J. M. (1944). Letter to professor F. A. Hayek, June 28. In E. Johnson, D. E. Moggridge (éd.), *Activities 1940-1946 [The Collected Writings of John Maynard Keynes-XXVII]* (p. 385-388). London, Basingstoke: Macmillan, 1980.
- Keynes, J. M. (1972). *Essays in Biography [The Collected Writings of John Maynard Keynes-X]*. (E. Johnson, D. E. Moggridge, éd.). London, Basingstoke: Macmillan.
- Keynes, J. N. (1890). *The Scope and Method of Political Economy*. Kitchener: Batoche Books, 1999.
- Kiely, R. (2016). From Authoritarian Liberalism to Economic Technocracy: Neoliberalism, Politics and "De-democratization". *Critical Sociology*, 1-21.
- Kim, S. H. (2012). Max Weber. E. N. Zalta (éd.), *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*. <http://plato.stanford.edu/archives/fall2012/entries/weber/>
- Kitchen, M. (2012). *A history of modern Germany: 1800 to the present* (2<sup>e</sup> éd.). Malden, Chichester: Wiley-Blackwell.
- Klaes, M. (2006). Keynes between modernism and post-modernism. In R. Backhouse & B. W. Bateman (éd.), *The Cambridge Companion to Keynes* (p. 257-270). Oxford: Cambridge University Press.
- Klausinger, H. (1999). German Anticipations of the Keynesian Revolution? The Case of Lautenbach, Neisser and Röpke. *The European Journal of the History of Economic Thought*, 6(3), 378-403.
- Klopstock, F. H. (1949). Monetary Reform in Western Germany. *Journal of Political Economy*, 57(4), 277-292.
- Klump, R. (2001). Soziale Marktwirtschaft: Geistige Grundlagen, ethischer Anspruch, historische Wurzeln. In O. Schlecht & G. Stoltenberg (éd.), *Soziale Marktwirtschaft: Grundlagen, Entwicklungslinien, Perspektiven* (p. 17-59). Freiburg: Herder.
- Klump, R. (2003). On the phenomenological roots of German Ordnungstheorie: what Walter Eucken owes to Edmund Husserl. In P. Commun (éd.), *L'ordolibéralisme allemand : aux sources de l'économie sociale de marché* (p. 149-162). Cergy-Pontoise: CIRAC/CICC.
- Klump, R., & Wörsdörfer, M. (2010). An Ordoliberal Interpretation of Adam Smith. *ORDO: Jahrbuch für die Ordnung von Wirtschaft und Gesellschaft*, 61, 29-51.
- Klump, R., & Wörsdörfer, M. (2011). On the affiliation of phenomenology and ordoliberalism: Links between Edmund Husserl, Rudolf and Walter Eucken. *European Journal of the History of Economic Thought*, 18(4), 551-578.
- Knight, F. H. (1921). *Risk, Uncertainty and Profit*. Chicago, London: University of Chicago Press, 1971.

- Knight, F. H. (1936). The place of marginal economics in a collectivist system. *The American Economic Review*, 26(1), 255–266.
- Knight, F. H., & Bonner, H. (1947). *Freedom and Reform: Essays in Economics and Social Philosophy*. New York: Harper & Brothers.
- Köhler, E. A., & Kolev, S. (2013). The Conjoint Quest for a Liberal Positive Program: « Old Chicago, » Freiburg, and Hayek. In S. J. Peart & D. M. Levy (éd.), *F. A. Hayek and the Modern Economy* (p. 211–228). New York: Palgrave Macmillan.
- Kolev, S. (2010). Hayek as an Ordo-Liberal. *HWWI Research Paper*, (n°5/11), 1–22.
- Kolev, S. (2013). *Neoliberale Staatsverständnisse im Vergleich*. Stuttgart: Lucius & Lucius.
- Kolev, S. (2015). Ordoliberalism and the Austrian School. In C. J. Coyne & P. J. Boettke (éd.), *The Oxford Handbook of Austrian Economics* (p. 419–444). Oxford, New York: Oxford University Press.
- Kolev, S. (2016). *Ludwig von Mises and the « Ordo-Interventionists » – More than Just Aggression and Contempt?* (SSRN Scholarly Paper No. ID 2888109) (p. 1–41). Rochester, NY: Social Science Research Network.
- Kolev, S., Goldschmidt, N., & Hesse, J.-O. (2014). Walter Eucken's Role in the Early History of the Mont Pèlerin Society. *Walter Eucken Institute: Freiburg Discussion Papers on Constitutional Economics*, (n°14/2), 1–36.
- Konow, J. (1994). The political economy of Heinrich von Stackelberg. *Economic Inquiry*, 32(1), 146–165.
- Krengel, R. (1963). Some Reasons for the Rapid Economic Growth of the German Federal Republic. *Banca Nazionale del Lavoro Quaterly Review*, 64, 121–144.
- Kuhnert, S. (2008). The Man Who Heated Up Economic Discussion with a Stove: Walter Eucken's Challenge to the Social Sciences'. In M. Sproule-Jones, B. Allen & F. Sabetti (éd.), *The Struggle to Constitute and Sustain Productive Orders: Vincent Ostrom's Quest to Understand Human Affairs* (p. 111–124). Lanham: Lexington Books.
- Kurlander, E. (2011). « Between Detroit and Moscow »: A Left Liberal « Third Way » in the Third Reich. *Central European History*, 44(2), 279–307.
- Kurz, H. (2016). *Economic Thought: A Brief History*. New York: Columbia University Press.
- Kydland, F. E., & Prescott, E. C. (1977). Rules Rather than Discretion: The Inconsistency of Optimal Plans. *Journal of Political Economy*, 85(3), 473–491.
- Labrousse, A. (2009). La querelle des méthodes : une affaire close ? In A. Alcouffe & C. Diebolt (éd.), *La pensée économique allemande* (p. 143–170). Paris: Economica.
- Labrousse, A., & Weisz, J.-D. (éd.). (2001). *Institutional economics in France and Germany: German Ordoliberalism versus the French regulation school*. Heidelberg: Springer.
- Lacoue-Labarthe, P., & Nancy, J.-L. (1991). *Le mythe nazi* (nouv. éd.). La Tour d'Aigues: éditions de l'aube, 2016.

- Lagueux, M. (1988). Le néo-libéralisme comme programme de recherche et comme idéologie. *Cahiers d'économie politique / Papers in Political Economy*, (16), 129–152.
- Lagueux, M. (1998). Was Keynes a Liberal and an Individualist? Or Keynes reader of Mandeville. *Cahiers d'économie politique / Papers in Political Economy*, (30), 255–263.
- Laidler, D. (2015). Three Revolutions in Macroeconomics: Their Nature and Influence. *European Journal of the History of Economic Thought*, 22(1), 1–25.
- Lakomski, O. (1999). L'hypothèse de J.A. Schumpeter: la monnaie comme comptabilité sociale. *Cahiers d'économie politique / Papers in Political Economy*, (35), 91–103.
- Lakomski, O. (2002). The long-term perspective: Schumpeter's prediction of the end of capitalism. In R. Arena & C. Dangel-Hagnauer (éd.), *The Contribution of Joseph A. Schumpeter to Economics* (p. 146–166). London: Routledge.
- Lallement, J. (2002a). A la recherche des objets de l'économie. *Sciences de la société*, (55), 8–20.
- Lallement, J. (2002b). Sraffa Piero. In *Dictionnaire des grandes œuvres économiques* (p. 544–553). Paris: Editions Dalloz - Sirey.
- Lallement, J. (2004). Sraffa et la théorie marshallienne de la valeur : la postérité d'une critique. *Économie et Société - série P. E.*, 38(8/9), 1559–1580.
- Lallement, J. (2006). Trois économistes face à la question sociale au XIXe siècle. *Romantisme*, 133(3), 48–58.
- Lallement, J. (2007). Le modèle déductif-nomologique et l'explication en économie. In A. Leroux & P. Livet (éd.), *Leçons de philosophie économique : Science économique et philosophie des sciences* (Vol. 3, p. 181–210). Paris: Economica.
- Lallement, J. (2011). Pauvreté et économie au XIXe siècle. *Cahiers d'économie Politique / Papers in Political Economy*, (59), 119–140.
- Lallement, J. (2014). Le statut épistémologique des lois économiques du socialisme dans le Manuel d'économie politique de l'Académie des sciences de l'URSS. *CEconomia. History, Methodology, Philosophy*, 4(2), 189–221.
- Lange, O. (1936). On the Economic Theory of Socialism: Part One. *The Review of Economic Studies*, 4(1), 53–71.
- Lange, O. (1937). On the Economic Theory of Socialism: Part Two. *The Review of Economic Studies*, 4(2), 123–142.
- Lange, O. (1945). The Scope and Method of Economics. *The Review of Economic Studies*, 13(1), 19–32.
- Lange, O. (1949). The Practice of Economic Planning and The Optimum Allocation of Resources. *Econometrica*, 17(3), 166–171.
- Lange, O. (1969). The Computer and the Market. In C. H. Feinstein (éd.), *Socialism, capitalism and economic growth: essays presented to Maurice Dobb* (p. 158–161). London: Cambridge University Press.

- Langewiesche, D. (2000). *Liberalism in Germany*. (C. Banerji, trad.). Basingstoke: Macmillan.
- Larrère, C. (2005). L'étude des sphères : une autre approche de l'économie ? *Revue de métaphysique et de morale*, 47(3), 319–332.
- Laval, C. (2007). Mort et résurrection du capitalisme libéral. *Revue du MAUSS*, 29(1), 393–410.
- Lavoie, D. (1985). *Rivalry and Central Planning: The Socialist Calculation Debate Reconsidered*. Cambridge, New York: Cambridge University Press.
- Lechevalier, A. (2015). Eucken under the pillow: The ordoliberal imprint on social Europe. In A. Lechevalier & B. Wielgoths (éd.), *Social Europe: A dead end*. (p. 49–102). eBook: Studies in European Cooperation.
- Leen, A. R. (2003). Röpke revisited from a modern-austrian perspective: the moral heart of capitalism. In J. G. Backhaus, E. Heijmann & A. Nentjes (éd.), *Economic Policy in an Orderly Framework: Liber Amicorum for Gerrit Meijer* (p. 271–283). Münster: Lit.
- Leipold, H. (1990). Neoliberal ordnungstheorie and constitutional economics. *Constitutional Political Economy*, 1(1), 47–65.
- Lemke, T. (2001). « The birth of bio-politics »: Michel Foucault's lecture at the College de France on neo-liberal governmentality. *Economy and Society*, 30(2), 190–207.
- Lendjel, É. (2001). Le tâtonnement « marshallien » dans les premiers écrits d'Oskar Lange. *Cahiers d'économie politique / Papers in Political Economy*, (38), 79–114.
- Leontief, W. (1936). Stackelberg on Monopolistic Competition. *Journal of Political Economy*, 44(4), 554–559.
- Lerner, A. P. (1934). Economic Theory and Socialist Economy. *The Review of Economic Studies*, 2(1), 51–61.
- Lerner, A. P. (1937). Statics and Dynamics in Socialist Economics. *The Economic Journal*, 47(186), 253–270.
- Lerner, A. P. (1944). *The economics of control: principles of welfare economics*. New York: Macmillan, 1964.
- Lerner, A. P. (1949). Some Theoretical Aspects. *The Review of Economics and Statistics*, 31(3), 193–200.
- Leroux, J. (2010). *Une histoire comparée de la philosophie des sciences : aux sources du Cercle de Vienne* (Vol. I). Québec: Presses de l'Université Laval.
- Levy, D. M., & Peart, S. J. (2008). Socialist calculation debate. In S. N. Durlauf & L. E. Blume (éd.), *The New Palgrave Dictionary of Economics* (2<sup>e</sup> éd., p. 685–692). Basingstoke: Nature Publishing Group.
- Levy, D. M., Peart, S. J., & Farrant, A. (2005). The spatial politics of F.A. Hayek's Road to Serfdom. *European Journal of Political Economy*, 21(4), 982–999.
- Liefmann, R. (1927). *Kartelle, Konzerne und Trusts / Cartels, Concerns and Trusts*. London: Methuen & co, 1932.



- Liefmann, R. (1932). Appendix II: Cartels and concerns in the present world crisis. In *Kartelle, Konzerne und Trusts / Cartels, Concerns and Trusts* (p. 358–357). London: Methuen & co.
- Lindenfeld, D. F. (2008). *The Practical Imagination: The German Sciences of State in the Nineteenth Century*. Chicago: University of Chicago Press.
- Lindseth, P. L. (2004). The Paradox of Parliamentary Supremacy: Delegation, Democracy, and Dictatorship in Germany and France, 1920s-1950s. *Yale Law Journal*, 113(7), 1341–1415.
- List, F. (1841). *Système national d'économie politique*. (H. Richelot, trad.). Paris: Gallimard, 1998.
- Locke, J. (1689). *Two Treatises of Government*. (P. Laslett, éd.). Cambridge: Cambridge University Press, 1988.
- Lordon, F. (2015). L'euro ou l'oubli de la politique. *Revue de la régulation. Capitalisme, institutions, pouvoirs*, 18(2), 1–15.
- Louzek, M. (2011). The Battle of Methods in Economics. The Classical Methodenstreit—Menger vs. Schmoller. *American Journal of Economics and Sociology*, 70(2), 439–463.
- Löwy, M. (2006). Le capitalisme comme religion : Walter Benjamin et Max Weber. *Raisons politiques*, 23(3), 203–219.
- Lucas, R. E. (1980). Rules, discretion, and the role of the economic advisor. In *Rational expectations and economic policy* (p. 199–210). Chicago: University of Chicago Press.
- Lutz, F. A. (1932). *Das Konjunkturproblem in der Nationalökonomie (le problème de la conjoncture dans l'économie politique)*. Jena: G. Fischer.
- Lutz, F. A. (1933). Von der Geisteshaltung der jüngeren Generation. I. Die Ideologie des Tatkreise. *Die Tatwelt*, 9, 99–112.
- Lutz, F. A. (1935). The functioning of the Gold Standard. In A. Peacock & H. Willgerodt (éd.), *Germany's social market economy: Origins and evolution* (p. 219–241). London: Macmillan for the Trade Policy Research Centre, 1989.
- Lutz, F. A. (1936). Das Grundproblem der Geldverfassung (Le problème fondamental de la constitution monétaire). In F. Böhm, W. Eucken & H. Großmann-Doerth, *Ordnung der Wirtschaft* (Vol. 2). Stuttgart: W. Kohlhammer.
- Lutz, F. A. (1938). The Outcome of the Saving-Investment Discussion. *The Quarterly Journal of Economics*, 52(4), 588–614.
- Lutz, F. A. (1940a). Review: Die Grundlagen der Nationalökonomie. By Walter Eucken. *American Economic Review*, 30(3), 587–588.
- Lutz, F. A. (1940b). The Structure of Interest Rates. *The Quarterly Journal of Economics*, 55(1), 36–63.
- Lutz, F. A. (1943). *International monetary mechanisms: the Keynes and White proposals*. Princeton: International Finance Section, Dept. of Economics and Social Institutions, Princeton University.

- Lutz, F. A. (1944). History and Theory in Economics. *Economica*, 11(44), 210–214.
- Lutz, F. A. (1945). The Interest Rate and Investment in a Dynamic Economy. *The American Economic Review*, 35(5), 811–830.
- Lutz, F. A. (1948). *The Marshall Plan and European Economic Policy*. Princeton: International Finance Section, Dept. of Economics and Social Institutions, Princeton University.
- Lutz, F. A. (1949a). Geldpolitik und Wirtschaftsordnung. *ORDO: Jahrbuch für die Ordnung von Wirtschaft und Gesellschaft*, 2, 207–228.
- Lutz, F. A. (1949b). The German Currency Reform and the Revival of the German Economy. *Economica*, 16(62), 122–142.
- Lutz, F. A. (1950). Introduction [to the English Edition]. In Eucken, T. W. Hutchison (trad.), *The Foundations of Economics* (p. 5–8). London-Edinburgh-Glasgow: W. Hodge.
- Lutz, F. A. (1956). Observations on the problem of Monopolies. In A. Peacock & H. Willgerodt (éd.), *Germany's social market economy: Origins and evolution* (p. 152–170). London: Macmillan for the Trade Policy Research Centre, 1989.
- Liotard, J.-F. (1995). *La phénoménologie* (12<sup>e</sup> éd.). Paris: Presses Universitaires de France.
- Maas, H. (2009). Disciplining boundaries: Lionel Robbins, Max Weber, and the borderlands of economics, history, and psychology. *Journal of the History of Economic Thought*, 31(04), 500–517.
- Maas, H. (2011). Sorting Things Out: The Economist as an Armchair Observer. In L. Daston & E. Lunbeck (éd.), *Histories of Scientific Observation* (p. 206–229). Chicago & London: University of Chicago Press.
- Maas, H. (2014). *Economic methodology: an historical introduction*. London, New York: Routledge.
- Maclachlan, F. (2016). Max Weber within the Methodenstreit. *Cambridge Journal of Economics*, (bew051) doi: 10.1093/cje/bew051.
- Macmillan, H. (1938). *The Middle Way: a study of the problem of economic and social progress in a free and democratic society*. London: Macmillan.
- Mäki, U. (1997). Universals and the methodenstreit: a re-examination of Carl Menger's conception of economics as an exact science. *Studies in History and Philosophy of Science Part A*, 28(3), 475–495.
- Mäki, U. (1998). Realisticness. In J. B. Davis, D. W. Hands, & U. Mäki (éd.), *Handbook of Economic Methodology* (p. 409–413). Cheltenham: Edward Elgar.
- Mäki, U. (éd.). (2009). *The Methodology of Positive Economics: Reflections on the Milton Friedman Legacy*. Cambridge, New York: Cambridge University Press.
- Mandeville, B. (1714). *La Fable des abeilles*. (L. et P. Carrive, trad.). Paris: Vrin, 1998.
- Marburg, T. F. (1964). Government and Business in Germany: Public Policy toward Cartels. *Business History Review*, 38(01), 78–101.

- Marcuzzo, M. C. (2008). The « First » Imperfect Competition Revolution. In W. J. Samuels, J. E. Biddle, & J. B. Davis (éd.), *A Companion to the History of Economic Thought* (p. 294–306). Oxford: John Wiley & Sons.
- Marcuzzo, M. C. (2010). Whose Welfare State? Beveridge versus Keynes. In R. E. Backhouse & T. Nishizawa (éd.), *No Wealth but Life: Welfare Economics and the Welfare State in Britain, 1880-1945* (p. 189–206). Cambridge: Cambridge University Press.
- Marx, K. (1844). *Manuscripts de 1844*. Paris: Flammarion, 1999.
- Marx, K. (1847). *Misère de la philosophie*. (J. Kessler, éd.). Paris: Payot & Rivages, 1996.
- Marx, K. (1867). *Le capital*. (J. Roy, trad.). Paris: Flammarion, 1985.
- Mason, E. S. (1939). Price and Production Policies of Large-Scale Enterprise. *The American Economic Review*, 29(1), 61–74.
- Matthijs, M. (2016). Powerful rules governing the euro: the perverse logic of German ideas. *Journal of European Public Policy*, 23(3), 375–391.
- Maucourant, J. (1993). Monnaie et calcul économique selon Karl Polanyi Le projet d'une économie socialiste fédérale. *Revue européenne des sciences sociales*, 31(96), 29–46.
- Mayer, J. (1945). The Road to Serfdom by Friedrich A. Hayek. *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 239(1), 202–203.
- McCloskey, H. J. (1974). Liberalism. *Philosophy*, 49(187), 13–32.
- McGowan, L. (2010). *The Antitrust Revolution in Europe: Exploring the European Commission's Cartel Policy*. Cheltenham, Northampton: Edward Elgar.
- McNulty, P. J. (1968). Economic Theory and the Meaning of Competition. *The Quarterly Journal of Economics*, 82(4), 639–656.
- Meade, J. E. (1948). *Planning and the price mechanism: the liberal-socialist solution*. London: G. Allen and Unwin.
- Measures for Controlling Consumption, Supply and Prices After the Currency Reform (First Report of the Advisory Board at the Economic Administration of the United Economic Area (Königstein, April 18, 1948). (1979). *Zeitschrift für die gesamte Staatswissenschaft / Journal of Institutional and Theoretical Economics*, 135(3), 449–453.
- Medema, S. (2015). « Exceptional and Unimportant » ? The Rise, Fall, and Rebirth of Externalities in Economic Analysis. Working paper.
- Megay, E. N. (1970). Anti-Pluralist Liberalism: The German Neoliberals. *Political Science Quarterly*, 85(3), 422–442.
- Meiers, F.-J. (2015). « Made in Germany »: Categorical Imperatives of Ordoliberalism. In *Germany's Role in the Euro Crisis* (p. 11–16). Heidelberg, New York: Springer International Publishing.
- Meijer, G. (1994). Walter Eucken's Contribution to Economics in an International Perspective. *Journal of Economic Studies*, 21(4), 25–37.

- Meijer, G. (2005). Some aspects of the relationship between the Freiburg school and the Austrian school. In J. G. Backhaus, *Modern Applications of Austrian Thought* (p. 139–150). New York: Routledge.
- Meijer, G. (2007). Value and exchange in economic theorizing: The contribution of the Freiburg School. *The Review of Austrian Economics*, 20(2/3), 171–185.
- Mendershausen, H. (1949). Prices, Money and the Distribution of Goods in Postwar Germany. *The American Economic Review*, 39(3), 646–672.
- Menger, C. (1883). *Recherches sur la méthode dans les sciences sociales et en économie politique en particulier*. (G. Campagnolo, trad.). Paris: Éditions de l'EHSS, 2011.
- Menger, C. (1891). Les théories sociales de l'économie nationale classique et la politique économique moderne, 2013. *Cahiers philosophiques*, 133(2), 106–117.
- Merkel, A. (2016). Rede von Bundeskanzlerin Merkel beim Festakt zum 125. Geburtstag von Walter Eucken am 13.01.2016. <https://www.bundeskanzlerin.de/Content/DE/Rede/2016/01/2016-01-14-rede-walter-eucken.html>
- Mierzejewski, A. C. (2004). *Ludwig Erhard: a biography*. Chapel Hill, London: The University of North Carolina Press.
- Mierzejewski, A. C. (2006). Water in the Desert? The Influence of Wilhelm Röpke on Ludwig Erhard and the Social Market Economy. *Review of Austrian Economics*, 19(4), 275–287.
- Miksch, L. (1937a). Competition and Economic Constitution. In H. F. Wünsche (éd.), D. Rutter (trad.), *Standard Texts on the Social Market Economy: Two Centuries of Discussion* (p. 147–151). Stuttgart: Gustav Fischer Verlag, 1982.
- Miksch, L. (1937b). *Wettbewerb als Aufgabe: Grundsätze einer Wettbewerbsordnung (La concurrence comme tâche : principes de l'ordre concurrentiel)*. Stuttgart, Berlin: Kohlhammer.
- Miksch, L. (1942). Möglichkeiten und Grenzen der gebundenen Konkurrenz (Possibilité et limites de la concurrence contrainte). In G. Schmölders (éd.), *Der Wettbewerb als Mittel volkswirtschaftlicher Leistungssteigerung und Leistungsauslese* (p. 99–106). Berlin: Duncker & Humblot.
- Miksch, L. (1947). Wirtschaftspolitik in der Demokratie (Politique économique et démocratie). *Die Zeit*, (3 July), 5.
- Miksch, L. (1948). Die Wirtschaftspolitik des Als-Ob (La politique économique du Comme-Si). *Zeitschrift für die gesamte Staatswissenschaft / Journal of Institutional and Theoretical Economics*, 105(2), 310–338.
- Miksch, L. (1950a). Die sittliche Bedeutung der inneren Koordination (La signification morale de la coordination interne). *ORDO: Jahrbuch für die Ordnung von Wirtschaft und Gesellschaft*, 3, 29–73.
- Miksch, L. (1950b). Walter Eucken. *Kyklos*, 4(4), 279–290.
- Mirowski, P., & Hands, D. W. (éd.). (2006). *Agreement on Demand: Consumer Theory in the Twentieth Century* (Vol. 38). Durham, London: Duke University Press.

- Mises, L. von. (1920). Die Wirtschaftsrechnung im sozialistischen Gemeinwesen / Le calcul économique en régime collectiviste. In *L'économie dirigée en régime collectiviste* (p. 93–132). Paris: Librairie de Médicis, 1939.
- Mises, L. von. (1922). *Le socialisme*. (P. Bastier, A. Terrasse, & F. Terrasse, trad.). Paris: Libr. de Médicis, 1952.
- Mises, L. von. (1949). *Human Action, The Scholar's Edition*. Auburn (Alabama): Ludwig von Mises Institute, 1998.
- Mises, L. von. (1958). Economic Freedom in the Present-Day World. In *Economic Freedom and Interventionism* (p. 268–278). Indianapolis: Liberty Fund, 2007.
- Mises, L. von. (1969). *The historical setting of the Austrian School of Economics*. online edition: Ludwig von Mises Institute, 2003.
- Mishan, E. J. (1971). The Postwar Literature on Externalities: An Interpretative Essay. *Journal of Economic Literature*, 9(1), 1–28.
- Moeller, H. (1950). Liberalismus. *Jahrbücher für Nationalökonomie und Statistik / Journal of Economics and Statistics*, 162(3), 214–240.
- Moggridge, D. E. (1992). *Maynard Keynes: an economist's biography*. London, New York: Routledge.
- Mohler, A. (1989). *Die konservative Revolution in Deutschland: 1918-1932: ein Handbuch* (3<sup>e</sup> éd.). Darmstadt: Wissenschaftliche Buchgesellschaft.
- Moinat, F. (2005). Sciences humaines, sciences de la nature et procédé d'idéalisation chez Husserl. *Phänomenologische Forschungen*, 41–63.
- Möller, H. (1948). Heinrich Freiherr von Stackelberg und sein Beitrag für die Wirtschaftswissenschaft. *Zeitschrift für die gesamte Staatswissenschaft / Journal of Institutional and Theoretical Economics*, 105(3), 395–428.
- Mongin, P. (2007). Normes et jugements de valeur en économie normative. In A. Leroux & P. Livet (éd.), *Leçons de philosophie économique : Tome 3, Science économique et philosophie des sciences* (Vol. 3, p. 9–42). Paris: Economica.
- Mongouachon, C. (2011). L'ordolibéralisme : contexte historique et contenu dogmatique. *Concurrences*, (4), 70–78.
- Mongouachon, C. (2012). Les débats sur la Constitution économique en Allemagne. *Revue française de droit constitutionnel*, (90), 303–337.
- Mongouachon, C. (2016). Pour une concurrence régulée : l'apport de Leonhard Miksch. In H. Rabault (éd.), *L'ordolibéralisme, aux origines de l'École de Fribourg-en-Brisgau* (p. 161–188). Paris: L'Harmattan.
- Monod, J.-C. (2016). Notre pouvoir. In J. Birnbaum (éd.), *Où est le pouvoir ?* Paris: Gallimard.
- Morgan, M. S. (1993). Competing Notions of « Competition » in Late Nineteenth-Century American Economics. *History of Political Economy*, 25(4), 563–604.
- Morgenstern, O. (1939). The Experience with Public Regulation and Public Monopoly Abroad. *Proceedings of the Academy of Political Science*, 18(2), 34–39.

- Möschel, W. (2001). The proper scope of government viewed from an ordoliberal perspective: the example of competition policy. *Journal of Institutional and Theoretical Economics (JITE)*, 3–13.
- Möschel, W. (2006). Les sanctions de droit privé des comportements anticoncurrentiels : Aspects du droit allemand. *Revue internationale de droit comparé*, 58(3), 735–746.
- Mosse, G. L., & Magyar, E. (1999). *De la Grande Guerre au totalitarisme : la brutalisation des sociétés européennes*. Paris: Hachette Littératures.
- Müller-Armack, A. (1947). Die Wirtschaftsordnung, sozial gesehen (L'ordre économique, considération sociale) / The Social Aspect of the Economic System. In H. F. Wünsche (éd.), D. Rutter (trad.), *Standard Texts on the Social Market Economy: Two Centuries of Discussion* (p. 9–22). Stuttgart: Gustav Fischer Verlag, 1982.
- Müller-Armack, A. (1956). Soziale Marktwirtschaft / The meaning of the Social Market Economy. In A. Peacock & H. Willgerodt (éd.), *Germany's social market economy: Origins and evolution* (p. 82–86). London: Macmillan for the Trade Policy Research Centre, 1989.
- Müller-Armack, A. (1965). The Principles of the Social Market Economy. In A. T. Peacock & H. Willgerodt (éd.), *The Social Market Economy* (p. 255–274). Berlin, Heidelberg: Springer, 1998.
- Müller-Armack, A. (1978). The Social Market Economy as an Economic and Social order. *Review of Social Economy*, 36(3), 325–331.
- Muresan, S. S. (2014). *Social Market Economy*. Bonn: Springer.
- Myrdal, G. (1951). The Trend Towards Economic Planning. *The Manchester School*, 19(1), 1–42.
- Nadeau, R. (1999b). *Vocabulaire technique et analytique de l'épistémologie*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Nau, H. H. (2000). Gustav Schmoller's Historico-Ethical Political Economy: ethics, politics and economics in the younger German Historical School, 1860-1917. *European Journal of the History of Economic Thought*, 7(4), 507–531.
- Neumann, M. (2001). *Competition policy: history, theory and practice*. Cheltenham: Edward Elgar.
- Neurath, O. (1919). Durch die Kriegswirtschaft zur Naturalwirtschaft / Through War Economy to Economy in Kind. In M. Neurath & R. S. Cohen (éd.), *Empiricism and Sociology*. Dordrecht, Boston: D. Reidel Publishing Company, 1973.
- Nicholls, A. J. (1994). *Freedom with responsibility: the social market economy in Germany, 1918-1963*. Oxford: Clarendon Press.
- Niehans, J. (1992). Heinrich von Stackelberg: Relinking German Economics to the Mainstream. *Journal of the History of Economic Thought*, 14(2), 189–208.
- Nientiedt, D., & Köhler, E. A. (2015). Liberalism and democracy – a comparative reading of Eucken and Hayek. *Cambridge Journal of Economics*, 40(6), 1743–1760.

- Nörr, K. W. (1995). Franz Böhm, ein Wegbereiter des Privatrechtsgedankens. *ORDO: Jahrbuch für die Ordnung von Wirtschaft und Gesellschaft*, 46, 27–39.
- Nörr, K. W. (1996). On the concept of the « economic constitution » and the importance of Franz Böhm from the viewpoint of legal history. *European Journal of Law and Economics*, 3(4), 345–356.
- Nörr, K. W. (2000). Franz Böhm and the theory of the private law society. In P. Koslowski, *Theory of Capitalism in the German Economic Tradition: Historism, Ordo-liberalism, Critical Theory, Solidarity* (p. 148–191). Heidelberg: Springer.
- Nourse, E. G. (1945). The Road to Serfdom by Friedrich A. Hayek. *Journal of Farm Economics*, 27(2), 484–488.
- Ojala, M., & Harjuniemi, T. (2016). Mediating the German Ideology: Ordoliberal Framing in European Press Coverage of the Eurozone Crisis. *Journal of Contemporary European Studies*, 23(4), 414–430.
- Oksala, J. (2016). Foucault, Husserl and the philosophical roots of German neoliberalism. *Continental Philosophy Review*, 1–12.
- Oliver, H. M. (1960a). German Neoliberalism. *The Quarterly Journal of Economics*, 74(1), 117–149.
- Oliver, H. M., Jr. (1960b). Ordo and Coercion: A Logical Critique. *Southern Economic Journal*, 27(2), 81–91.
- Olsen, A. H. (2015). Wilhelm Röpke and Richard C. Koo On Secondary Deflations and Balance Sheet Recessions. *Economic Affairs*, 35(2), 215–224.
- Orléan, A. (2007). Crise de la souveraineté et crise de la monnaie : l'hyperinflation allemande des années 1920. In B. Théret (éd.), *La monnaie dévoilée par ses crises* (Vol. 2, p. 187–220). Paris: Éditions de l'EHESS.
- Ortega y Gasset, J. (1929). *La révolte des masses*. Paris: Stock, 1937.
- Ostrom, V. (1999). Taking constitutions seriously: Buchanan's challenge to twentieth-century political science. In J. E. Alt, M. Levi, & E. Ostrom (éd.), *Competition and Cooperation. Conversations with Nobelists about Economics and Political Science* (p. 123–136). New York: Russell Sage Foundation.
- Oswalt-Eucken, I. (1994). Freedom and Economic Power: Neglected Aspects of Walter Eucken's Work. *Journal of Economic Studies*, 21(4), 38–45.
- Paesani, P. & Rosselli A. (2018). The wartime economy and the theory of price controls. In Y. Ikeda & A. Rosselli (éd.), *War in the History of Economic Thought* (p. 197–217). London, New York: Routledge (à paraître).
- Paish, F. W. (1953). Open and Repressed Inflation. *The Economic Journal*, 63(251), 527–552.
- Pareto, V. (1906). *Manuel d'économie politique [Œuvres complètes : Tome VII]* (G. Busino, éd.). Genève: Librairie E. Droz, 1966.
- Parsons, T. (1929). « Capitalism » in Recent German Literature: Sombart and Weber. *Journal of Political Economy*, 37(1), 31–51.

- Peacock, A. T. (1950). Recent German Contributions to Economics. *Economica*, 17(66), 175–187.
- Peacock, A. T. (1952). Introduction. In H. F. von Stackelberg, *Grundlagen der Theoretischen Volkswirtschaftslehre / The Theory of the Market Economy* (p. XIV–XXIII). New York: Oxford University Press.
- Pelle, A. (2016). The Freiburg scholars and interwar Germany. In M. Poettinger & G. Tusset (éd.), *Economic Thought and History: An unresolved relationship* (p. 100–120). New York: Routledge.
- Pénard, T., & Tropéano, J.-P. (2016). Introduction au hors-série « Nouveaux regards en économie et politique de la concurrence ». *Revue économique*, 67(1), 5–7.
- Pernecky, M., & Richter, T. (2009). Keynes' Preface to the German Edition of the General Theory: Nazi Sympathies or Methodological Empathies? *Forum for Social Economics*, 40(2), 253–264.
- Persky, J. (1993). Consumer Sovereignty and the Discipline of the Market. *Revue européenne des sciences sociales*, 31(96), 13–28.
- Persky, J. (1993). Retrospectives: Consumer Sovereignty. *The Journal of Economic Perspectives*, 7(1), 183–191.
- Petzina, D. (1969). Germany and the Great Depression. *Journal of Contemporary History*, 4(4), 59–74.
- Peukert, H. (2000). Walter Eucken (1891-1950) and the Historical School. In P. Koslowski, *Theory of Capitalism in the German Economic Tradition: Historism, Ordo-liberalism, Critical Theory, Solidarity* (p. 93–147). Heidelberg: Springer.
- Peukert, H. (2001). The Schmoller Renaissance. *History of Political Economy*, 33(1), 71–116.
- Peukert, H. (2004). Max Weber: Precursor of Economic Sociology and Heterodox Economics? *American Journal of Economics and Sociology*, 63(5), 987–1020.
- Peukert, H. (2009). Werner Sombart. In J. G. Backhaus (éd.), *The Beginnings of Political Economy* (p. 527–564). New York: Springer.
- Pfleiderer, O. (1979). Two Types of Inflation, Two Types of Currency Reform: The German Currency Miracles of 1923 and 1948. *Zeitschrift für die gesamte Staatswissenschaft / Journal of Institutional and Theoretical Economics*, 135(3), 352–364.
- Phillips, A., & Stevenson, R. E. (1974). The historical development of industrial organization. *History of Political Economy*, 6(3), 324–342.
- Picavet, E. (1995). *Approches du concret : une introduction à l'épistémologie*. Paris: Ellipses.
- Picavet, E. (2013). L'approche économique, le rejet du néolibéralisme et l'Europe. *Cahiers philosophiques*, 133(2), 65–78.
- Picavet, E. (2014). Interest-based predictions and mutual expectations: reflexions on the normative value of hobbesian methodology. In F. Allisson & R. Baranzini (éd.), *Economics and others branches - in the shade of the oak tree* (p. 277–290). London: Pickering & Chatto.



- Piètre, A. (1962). L'économie allemande est-elle vraiment libérale ? *Revue économique*, 13(3), 339-354.
- Pigou, A. C. (éd.). (1925). *Memorials of Alfred Marshall*. London: MacMillan.
- Pigou, A. C. (1935). State Action and Laisser-faire. In *Economics in practice* (p. 107-128). London: Macmillan and co.
- Pigou, A. C. (1944). The Road to Serfdom. by F. A. Hayek. *The Economic Journal*, 54(214), 217-219.
- Pirou, G. (1938). *Essais sur le corporatisme*. Paris: Sirey.
- Pisani-Ferry, J. (2006). Politique économique. S. Mesure & P. Savidan (éd.), *Dictionnaire des sciences humaines* (p. 871-873). Paris: Presses Universitaires de France.
- Plumple, W. (2004). Opting for the Structural Break: The West German Currency Reform and its Consequences. In D. Junker (éd.), *The United States and Germany in the era of the Cold War, 1945-1990* (p. 293-300). Cambridge: Cambridge University Press.
- Polanyi, K. (1944). *La Grande Transformation : Aux origines politiques et économiques de notre temps*. Paris: Gallimard, 2009.
- Pongracic, I. (1997). How different were Röpke and Mises? *The Review of Austrian Economics*, 10(1), 125-132.
- Powers, C. H. (1997). Justice, Social Welfare, and the State in the Eyes of Gustav von Schmoller. In J. G. Backhaus (éd.), *Essays on Social Security and Taxation. Gustav von Schmoller and Adolph Wagner Reconsidered* (p. 173-201). Marburg: Metropolis.
- Pribram, K. (1935). *Cartel problems: an analysis of collective monopolies in Europe with American application*. Washington: Brookings Institution.
- Pribram, K. (1983). Organismic Economics. In *A history of economic reasoning* (p. 371-392). Baltimore: The Johns Hopkins University Press.
- Pribram, K. (1986). *Les Fondements de la pensée économique*. Paris: Économica.
- Priddat, B. P. (2004). Gustav Schmoller : l'économie comme moralité institutionnalisée. In H. Bruhns (éd.), F. Laroche (trad.), *Histoire et économie politique en Allemagne de Gustav Schmoller à Max Weber : nouvelles perspectives sur l'école historique de l'économie* (p. 53-74). Paris: Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- Prowe, D. (1985). Economic Democracy in Post-World War II Germany: Corporatist Crisis Response, 1945-1948. *The Journal of Modern History*, 57(3), 451-482.
- Prowe, D. (2001). The "Miracle" of the Political-Culture Shift. In H. Schissler (éd.), *The Miracle Years: a Cultural History of West Germany, 1949-1968* (p. 451-467). Princeton: Princeton University Press.
- Ptak, R. (2004). *Vom Ordoliberalismus zur Sozialen Marktwirtschaft: Stationen des Neoliberalismus in Deutschland*. Opladen: Leske + budrich.

- Ptak, R. (2009). Neoliberalism in Germany. In P. Mirowski & D. Plehwe (éd.), *The road from Mont Pèlerin: the making of the neoliberal thought collective* (p. 98–138). Cambridge, London: Harvard University Press.
- Quesnay, François. (1766). Analyse du tableau économique. In E. Daire (éd.), *Physiocrates* (p. 57–79). Paris: Librairie de Guillaumin, 1846.
- Rabault, H. (2016a). L'idée de « constitution économique » chez Walter Eucken. In H. Rabault (éd.), *L'ordolibéralisme, aux origines de l'École de Fribourg-en-Brisgau* (p. 51–94). Paris: L'Harmattan.
- Rabault, H. (2016b). Naissance de la notion ordolibérale de « constitution économique ». In H. Rabault (éd.), *L'ordolibéralisme, aux origines de l'École de Fribourg-en-Brisgau* (p. 189–210). Paris: L'Harmattan.
- Rabault, H. (2016c). Pour introduire à l'ordolibéralisme. In H. Rabault (éd.), *L'ordolibéralisme, aux origines de l'École de Fribourg-en-Brisgau* (p. 13–28). Paris: L'Harmattan.
- Rainelli, M. (2000). Comportements et formes de la concurrence. In A. Béraud & G. Faccarello (éd.), *Nouvelle histoire de la pensée économique* (Vol. 3, p. 125–161). Paris: La Découverte.
- Rawls, J. (2001). La justice comme équité : une reformulation de « Théorie de la justice ». (B. Guillaume, trad.). Paris: La Découverte, 2003.
- Richter, R. (2015). German « Ordnungstheorie » from the Perspective of the New Institutional Economics. In *Essays on New Institutional Economics* (p. 161–183). Heidelberg: Springer.
- Ricœur, P. (1974). Science et idéologie. *Revue Philosophique de Louvain*, 72(14), 328–356.
- Ricœur, P. (1988). La crise : un phénomène spécifiquement moderne ? *Revue de théologie et de philosophie*, 120(1), 1–19.
- Rieter, H., & Schmolz, M. (1993). The Ideas of German Ordoliberalism 1938-45: Pointing the Way to a New Economic Order. *European Journal of the History of Economic Thought*, 1(1), 87–114.
- Ritter, G. A. (1986). *Social welfare in Germany and Britain: origins and development*. (K. Traynor, trad.). Leamington: Berg.
- Rivot, S. (2013). *Keynes and Friedman on Laissez-Faire and Planning: where to draw the line?* Abingdon: Routledge.
- Rivot, S. (2015). Rule-based frameworks in historical perspective: Keynes' and Friedman's monetary policies versus contemporary policy-rules. *The European Journal of the History of Economic Thought*, 22(4), 601–633.
- Robbins, L. (1932). *La nature et la signification de la science économique*. Paris: Éditions Politiques économiques et sociales, 1947.
- Robbins, L. (1934). *The Great Depression*. New Brunswick: Transaction Publishers, 2011.
- Robbins, L. (1938a). Interpersonal Comparisons of Utility: A Comment. *The Economic Journal*, 48(192), 635–641.

- Robbins, L. (1938b). *L'économie planifiée et l'ordre international*. (M.-T. Génin, trad.). Paris: Librairie de Médecis.
- Robbins, L. (1947). *The economic problem in peace and war: some reflections on objectives and mechanisms*. London: Macmillan.
- Robbins, L. (1948). Lettre à H. O. Lenel, 21 septembre. [LSE Archive: ROBBINS/3/2/11].
- Robinson, J. (1933). *The Economics of Imperfect Competition* (2<sup>e</sup> éd.). New York: St. Martin's Press, 1969.
- Robinson, J. (1934). What is Perfect Competition? *The Quarterly Journal of Economics*, 49(1), 104–120.
- Robinson, J. (1972). The Second Crisis of Economic Theory. *The American Economic Review*, 62(1/2), 1–10.
- Roll, E. (1945). The Road to Serfdom by Friedrich A. Hayek. *The American Economic Review*, 35(1), 176–180.
- Röpke, W. (1932). *Krise und Konjunktur (Crise et conjoncture)*. Leipzig: Quelle und Meyer.
- Röpke, W. (1933a). End of an Era? Lecture delivered at Frankfurt am Main, February 8, 1933. In *Against the tide* (1969) (p. 79–97). Chicago: H. Regnery.
- Röpke, W. (1933b). Trends in German Business Cycle Policy. *The Economic Journal*, 43(171), 427–441.
- Röpke, W. (1934a). *German Commercial Policy*. London, New York: Longmans Green.
- Röpke, W. (1934b). Kapitalismus und Imperialismus / Capitalisme et Impérialisme. *Zeitschrift für Schweizerische Statistik und Volkswirtschaft* (70)4, 370–386 / (reproduit et traduit en 2005 dans) *Carnets de bord*, (8), 48–56.
- Röpke, W. (1935a). Fascist Economics. *Economica*, 2(5), 85–100.
- Röpke, W. (1935b). Lettre à L. Robbins, 22 décembre. [LSE Archive: ROBBINS/3/1/2].
- Röpke, W. (1936a). *Crises and Cycles*. Edingurgh-London-Glasgow: W. Hodge.
- Röpke, W. (1936b). Lettre à L. Robbins, 6 mai. [LSE Archive: ROBBINS/3/1/2].
- Röpke, W. (1936c). Socialism, Planning, and the Business Cycle. *Journal of Political Economy*, 44(3), 318–338.
- Röpke, W. (1936d). Tendances actuelles de l'économie politique. *Revue d'Économie Politique*, 50(4), 1284–1307.
- Röpke, W. (1937). *Die Lehre von der Wirtschaft*. Erlench-Zurich: E. Rentsch, 1943.
- Röpke, W. (1940). *Die Lehre von der Wirtschaft / Explication économique du monde moderne*. Paris: Librairie de Médecis, 1937.
- Röpke, W. (1942a). A value judgment on value judgments. *Revue de la Faculté des Sciences Économiques d'Istanbul*, 3(1–2), 1–19.

- Röpke, W. (1942b). *Die Gesellschaftskrisis der Gegenwart / La crise de notre temps*. (H. Faesi & C. Reichard, trad.). Neuchâtel: La Baconnière, 1945.
- Röpke, W. (1942c). *Die Gesellschaftskrisis der Gegenwart / The social crisis of our time*. Chicago: University of Chicago Press, 1950.
- Röpke, W. (1942d). *International economic disintegration*. Edingurgh-London-Glasgow: W. Hodge.
- Röpke, W. (1944a). *Civitas humana* (2<sup>e</sup> éd.). Paris: Librairie de Médicis, 1946.
- Röpke, W. (1944b). *The Moral Foundations of Civil Society [Civitas Humana]* (2<sup>e</sup> éd. revised). New Brunswick: Transaction Publishers, 2002.
- Röpke, W. (1945a). *Die Deutsche Frage / The German question*. (E. W. Dickes, trad.). London: G. Allen and Unwinn, 1946.
- Röpke, W. (1945b). *Internationale ordnung (L'ordre international)*. Erlenbach-Zürich: E. Rentsch.
- Röpke, W. (1945c). *Internationale Ordnung - heute / International order and economic integration*. Dordrecht: Springer, 1959.
- Röpke, W. (1946a). New Germans Must Shape the New Germany. *The New York Times*, 13 October.
- Röpke, W. (1946b). The German Dust-Bowl. *The Review of Politics*, 8(4), 511–527.
- Röpke, W. (1947a). Anglo-American Agreement on Germany. *Time & Tide*, 7 June, 584–585.
- Röpke, W. (1947b). Economic Disease in Germany. *Time & Tide*, 1 and 8 February, 129–130, 162–163.
- Röpke, W. (1947c). *La fonction de la petite et moyenne entreprise dans l'économie publique*. Publications de l'Union suisse des arts et métiers: Berne.
- Röpke, W. (1947d). Marshall Plan and Economic Policy (reprinted and translated from the *Neue Zürcher Zeitung*, November 23, 1947). In *Against the tide* (p. 123–132). Chicago: H. Regnery, 1969.
- Röpke, W. (1947e). Offene Und Zurückgestaute Inflation (Inflation ouverte et réprimée). *Kyklos*, 1(1), 57–71.
- Röpke, W. (1947f). Repressed Inflation. *Kyklos*, 1(3), 242–253.
- Röpke, W. (1947g). « Repressed Inflation »: The Ailment of the Modern Economy (reprinted and translated from the *Neue Zürcher Zeitung*, June 14–15, 1947). In *Against the tide* (p. 111–122). Chicago: H. Regnery, 1969.
- Röpke, W. (1947h). The Key to the Marshall Plan. *Time & Tide*, 6 September, 952–953.
- Röpke, W. (1948a). Die Natürliche Ordnung - Die Neue Phase Der Wirtschaftspolitischen Diskussion (L'ordre naturel. La nouvelle phase du débat de politique économique). *Kyklos*, 2(3), 211–232.
- Röpke, W. (1948b). Germany After the London Cnference. *Time & Tide*, 3 and 10 January, 5–6, 30–31.

- Röpke, W. (1948c). Socialism and European Union. *Time & Tide*, 11 December, 1269–1270.
- Röpke, W. (1949a). *L'âme de l'économie : ordre et stimulation*. Genève: Radar.
- Röpke, W. (1949b). Zur Theorie Des Kollektivismus : Ein Kritischer Literaturbericht (Sur la théorie du collectivisme : une revue critique de la littérature). *Kyklos*, 3(2), 145–159.
- Röpke, W. (1950a). Germany: The Economic Problems. *Time & Tide*, 8 april, 339.
- Röpke, W. (1950b). Ist die deutsche Wirtschaftspolitik richtig? / Is the German Economic Policy the Right One? In H. F. Wünsche (éd.), D. Rutter (trad.), *Standard Texts on the Social Market Economy: Two Centuries of Discussion* (p. 37–48). Stuttgart: Gustav Fischer Verlag, 1982.
- Röpke, W. (1952). Keynes and the revolution in economics: economics old, new, and true. In *Against the tide* (p. 167–180). Chicago: H. Regnery, 2007.
- Röpke, W. (1956). The Place of Economics Among the Sciences. In M. Sennholz (éd.), *On Freedom and Free Enterprise: Essays in Honor of Ludwig von Mises* (p. 111–127). Princeton: Van Nostrand.
- Röpke, W. (1958). *Jenseits von Angebot und Nachfrage / Au-delà de l'offre et de la demande*. Paris: Payot, 1961.
- Röpke, W. (1959a). *L'économie mondiale aux XIXe et XXe siècles*. Genève: Librairie E. Droz.
- Röpke, W. (1959b). Le miracle allemand vu par un de ses auteurs. *Revue des deux Mondes*, 51–67.
- Röpke, W. (1963). *Die Lehre von der Wirtschaft / Economics of the free society* (based on the 9th german edition). Chicago: H. Regnery.
- Rorty, R. (1984). The historiography of philosophy: four genres. In J. B. Schneewind, Q. Skinner, & R. Rorty (éd.), *Philosophy in History: Essays in the Historiography of Philosophy* (p. 49–76). Cambridge: Cambridge University Press.
- Rothschild, K. W. (1989). Political economy or economics? Some terminological and normative considerations. *European Journal of Political Economy*, 5(1), 1–12.
- Rousseau, J.-J. (1762). *Du contrat social*. Paris: GF Flammarion, 2001.
- Rueff, J. (1945). *L'Ordre social* (3<sup>e</sup> éd.). Paris: Génin, 1967.
- Rueff, J. (1948). The Case for the Free Market. *Foreign Affairs*, 26(3), 528–541.
- Rueff, J. (1949). *Épître aux dirigistes*. Paris: Gallimard.
- Runde, J., & Mizuhara, S. (éd.). (2003). *The philosophy of Keynes's economics*. London: Routledge.
- Russell, B. (1938). *Power: a new social analysis*. London, New York: Routledge, 2004.
- Rüstow, A. (1932). Liberal intervention. In H. F. Wünsche (éd.), D. Rutter (trad.), *Standard Texts on the Social Market Economy: Two Centuries of Discussion* (p. 183–186). Stuttgart: Gustav Fischer Verlag, 1982.

- Rüstow, A. (1942). General sociological causes of the economic disintegration and possibilities of reconstruction - Appendix. In W. Röpke, *International economic disintegration* (p. 267–283). London: W. Hodge.
- Rüstow, A. (1956). « Welfare State or Self-responsibility ». [Liberaal Archief] 7th Meeting of the Mont Pèlerin Society: Berlin, Germany.
- Rüstow, A. (1980). *Freedom and Domination: A Historical Critique of Civilization*. New Jersey: Princeton University Press.
- Rutherford, M., & Morgan, M. S. (éd.). (1998). From Interwar Pluralism to Postwar Neoclassicism (Vol. 30). Durham, London: Duke University Press.
- Ryner, M. (2015). Europe's ordoliberal iron cage: critical political economy, the euro area crisis and its management. *Journal of European Public Policy*, 22(2), 275–294.
- Sally, R. (1996). Ordoliberalism and the social market: Classical political economy from Germany. *New Political Economy*, 1(2), 233–258.
- Samuelson, P. A. (1967). The monopolistic competition revolution. In S. G. Medema & A. M. C. Waterman (éd.), *Paul Samuelson on the History of Economic Analysis: selected essays* (p. 412–446). New York: Cambridge University Press, 2015.
- Say, J.-B. (1828). *Cours complet d'économie politique pratique*. (E. Blanc, P.-H. Goutte, J.-P. Potier, & A. Tiran, éd.) (Vol. 1–2). Paris: Economica, 2010.
- Schefold, B. (1980). The General Theory for a Totalitarian State? A Note on Keynes's Preface to the German Edition of 1936. *Cambridge Journal of Economics*, 4(2), 175–76.
- Schefold, B. (1995). Theoretical Approaches to a Comparison of Economic Systems from a Historical Perspective. In P. D. P. Koslowski (éd.), *The Theory of Ethical Economy in the Historical School* (p. 221–249). Berlin Heidelberg: Springer.
- Schefold, B. (1996). The German Historical School and the Belief in Ethical Progress. In P. D. F. N. Brady (éd.), *Ethical Universals in International Business* (p. 173–196). Springer Berlin Heidelberg.
- Schefold, B. (2003). Die Deutsche Historische Schule als Quelle des Ordoliberalismus. In P. Commun (éd.), *L'ordolibéralisme allemand : aux sources de l'économie sociale de marché* (p. 101–118). Cergy-Pontoise: CIRAC/CICC.
- Schefold, B. (2008). Schmoller, Gustav von (1838–1917). In S. N. Durlauf & L. E. Blume (éd.), *The New Palgrave Dictionary of Economics* (2<sup>e</sup> éd., p. 303–304). Basingstoke: Nature Publishing Group.
- Schefold, B. (2009). Préface. In A. Alcouffe & C. Diebolt (éd.), *La pensée économique allemande* (p. V–XXIV). Paris: Economica.
- Schefold, B. (2014). Economics without Political Economy: Is the Discipline Undergoing Another Revolution? *Social Research: An International Quarterly*, 81(3), 613–636.

- Schirmann, S. (1997). Le réarmement allemand : implications industrielles et sociales (1933-1939). *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 47(1), 21–28.
- Schissler, H. (2001). Writing About 1950s West Germany. In H. Schissler (éd.), *The Miracle Years: a Cultural History of West Germany, 1949-1968* (p. 3–15). Princeton: Princeton University Press.
- Schmidt, K. (2006). Long-term views of the « social question » in Germany during the 19th and 20th century. *Journal of Economic Studies*, 33(4), 269–283.
- Schmidt, K. (2011). German Historical School and the question of liberalism. In R. Ege & H. Igersheim (éd.), *Freedom and happiness in economic thought and philosophy: from clash to reconciliation* (p. 105–118). London: Routledge.
- Schmoller, G. F. (1902). *Politique sociale et économie politique (questions fondamentales)*. Paris: Giard & Brière.
- Schneider, D. (1993). Schmoller and the Theory of the Corporation and of Corporate Control. *History of Economic Ideas*, 1(3), 357–377.
- Schopenhauer, A. (1819). *Die Welt als Wille und Vorstellung / Le monde comme volonté et comme représentation*. (A. Burdeau, trad.). Paris: Presses Universitaires de France, 2014.
- Schumacher, A. (2003). Néocorporatisme et économie sociale de marché : la place de l'artisanat et de la Mittelstandspolitik. In P. Commun, *L'ordolibéralisme allemand : aux sources de l'économie sociale de marché* (p. 255–264). Cergy-Pontoise: CIRAC/CICC.
- Schumpeter, J. A. (1942). *Capitalism, socialism, and democracy*. New York, London: Harper.
- Schumpeter, J. A. (1946). The Road to Serfdom by Friedrich A. Hayek. *Journal of Political Economy*, 54(3), 269–270.
- Schumpeter, J. A. (1950). The March into Socialism. *The American Economic Review*, 40(2), 446–456.
- Schumpeter, J. A. (1954). *Histoire de l'analyse économique (de 1870 à J. M. Keynes), L'âge scientifique* (Vol. 3). Paris: Gallimard, 1983.
- Schumpeter, J. A. (1999). Le calcul économique dans une communauté socialiste. *Cahiers d'économie politique / Papers in Political Economy*, (35), 105–123.
- Schwartz, I. E. (1957). Antitrust Legislation and Policy in Germany. A Comparative Study. *University of Pennsylvania Law Review*, 105(5), 617–690.
- Schweitzer, A. (1970). Typological Method in Economics: Max Weber's Contribution. *History of Political Economy*, 2(1), 66–96.
- Scitovsky, T. (1954). Two Concepts of External Economies. *Journal of Political Economy*, 62(2), 143–151.
- Screpanti, E., & Zamagni, S. (2005). *An outline of the history of economic thought*. (D. Field, trad.) (2<sup>e</sup> éd.). Oxford: Oxford University Press.
- Semprún, J. (2013). *Morales de résistance : Husserl, Bloch, Orwell*. Paris: Climats.

- Senn, P. R. (1996). Heinrich von Stackelberg in the history of economic ideas. *Journal of Economic Studies*, 23(5/6), 15–39.
- Senn, P. R. (2012). The Scientific Contributions of Heinrich von Stackelberg. In J. G. Backhaus (éd.), *Handbook of the History of Economic Thought* (p. 565–579). New York: Springer.
- Sergi, F. (2017). *De la révolution lucasienne aux modèles DSGE* (Thèse de doctorat). Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, France.
- Shapiro, P. D. (1962). The German Law Against Restraints of Competition. *Columbia Law Review*, 62(1), 1–48.
- Signorino, R. (2000). Method and analysis in Piero Sraffa's 1925 critique of Marshallian economics. *The European Journal of the History of Economic Thought*, 7(4), 569–594.
- Silverman, D. P. (1993). Fantasy and Reality in Nazi Work-Creation Programs, 1933-1936. *The Journal of Modern History*, 65(1), 113–151.
- Simonin, L. (1999). *La doctrine ordolibérale et la politique économique allemande de 1948 à 1966* (Thèse de doctorat). Université de Nancy 2, France.
- Simons, H. C. (1934). A Positive Program for Laissez Faire, Some Proposals for a Liberal Economic Policy. In *Economic policy for a free society* (3<sup>e</sup> éd., p. 40–77). Chicago: University of Chicago Press. 1951.
- Simons, H. C. (1936). Rules versus Authorities in Monetary Policy. *Journal of Political Economy*, 44(1), 1–30.
- Simons, H. C. (1948). *Economic policy for a free society*. Chicago: University of Chicago Press.
- Skidelsky, R. J. A. (2005). *John Maynard Keynes, 1883-1946: economist, philosopher, statesman*. New York: Penguin Books.
- Skidelsky, R. J. A. (2006). Hayek versus Keynes: the road to reconciliation. In E. Feser (éd.), *The Cambridge Companion to Hayek* (p. 82–110). Cambridge: Cambridge University Press.
- Skinner, Q. (1969). Meaning and Understanding in the History of Ideas. *History and Theory*, 8(1), 3–53.
- Skinner, Q. (2002). *Visions of Politics* (Vol. 1, *Regarding Method*). Cambridge: Cambridge University Press.
- Skinner, Q. (2010). *La vérité et l'historien*. (C. Hamel, trad.). Paris: Éditions EHESS, 2012.
- Smith, A. (1776). *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*. (D. Diatkine, éd., G. Garnier & A.-J. Blanqui, trad.) (Vol. 2). Paris: Flammarion, 1991.
- Smith, T. V. (1945). The Road to Serfdom by Friedrich A. Hayek. *Ethics*, 55(3), 224–226.
- Sohmen, E. (1959). Competition and Growth: The Lesson of West Germany. *The American Economic Review*, 49(5), 986–1003.



- Solchany, J. (1997). *Comprendre le nazisme dans l'Allemagne des années zéro : 1945-1949*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Solchany, J. (2003). *L'Allemagne au XXe siècle : entre singularité et normalité*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Solchany, J. (2015). *Wilhelm Röpke, l'autre Hayek : aux origines du néolibéralisme*. Paris: Publications de la Sorbonne.
- Soliani, R. (2011). Some notes about Croce and Einaudi on « liberismo » and « liberalismo ». In R. Ege & H. Igersheim (éd.), *Freedom and happiness in economic thought and philosophy: from clash to reconciliation* (p.144-160). London: Routledge.
- Söllner, F. (2016). The Use (and Abuse) of Robinson Crusoe in Neoclassical Economics. *History of Political Economy*, 48(1), 35-64.
- Sombart, W. (1902). *Der moderne Kapitalismus*. Leipzig: Duncker & Humblot.
- Sombart, W. (1907). Kulturphilosophie. *Morgen. Wochenschrift für deutsche Kultur*, (1), 1-5.
- Sombart, W. (1929). Economic Theory and Economic History. *The Economic History Review*, 2(1), 1-19.
- Spitz, J.-F. (1989). Comment lire les textes politiques du passé ? Le programme méthodologique de Quentin Skinner. *Droits*, (10), 133-145.
- Spitz, J.-F. (2014). Quentin Skinner. *Revue Française d'Histoire des Idées Politiques*, (40), 347-377.
- Sraffa, P. (1925). Sulle relazioni fra costo e quantità prodotta. *Annali di Economia*, 2(1), 277-328.
- Sraffa, P. (1926). The Laws of Returns under Competitive Conditions. *The Economic Journal*, 36(144), 535-550.
- Stackelberg, H. F. von. (1934a). *Marktform und Gleichgewicht*. Vienne, Berlin: J. Springer.
- Stackelberg, H. F. von. (1934b). *Marktform und Gleichgewicht / Market Structure and Equilibrium*. Heidelberg: Springer, 2010.
- Stackelberg, H. F. von. (1934c). Nationalsozialistische Wissenschaft: Rede anlässlich der ersten Veranstaltung der Kölner Dozentschaft. *Völkischer Beobachter*, 4(1), 4-5.
- Stackelberg, H. F. von. (1935). Der typische Fehlschluss in der Theorie der gleichgewichtslosen Marktformen (Ein Beitrag zum Seinsgebundenheitsproblem der Wissenschaft) / L'erreur dans la théorie des formes de marché sans équilibre : une contribution au problème de la subjectivité de la science. *Cahiers d'économie politique/Papers in Political Economy*, 2001, (37), 331-344.
- Stackelberg, H. F. von. (1938). Probleme der unvollkommenen Konkurrenz. *Weltwirtschaftliches Archiv*, 48, 95-141.

- Stackelberg, H. F. von. (1940). Die Grundlagen der Nationalökonomie. Bemerkungen zu dem gleichnamigen Buch von Walter Eucken. *Weltwirtschaftliches Archiv*, 51(2), 245–286.
- Stackelberg, H. F. von. (1943). *Grundzüge der theoretischen Volkswirtschaftslehre*. Stuttgart: W. Kohlhammer.
- Stackelberg, H. F. von. (1948). *Grundlagen der Theoretischen Volkswirtschaftslehre / The Theory of the Market Economy*. (A. T. Peacock, trad.). New York: Oxford University Press, 1952.
- Stackelberg, H. F. von. (1949). Möglichkeiten und Grenzen der Wirtschaftslenkung. *ORDO: Jahrbuch für die Ordnung von Wirtschaft und Gesellschaft*, 2, 194–206.
- Staudenmaier, P. (2014). The Politics of the Unpolitical: German Anthroposophy in Theory and Practice Before 1933. In *Between Occultism and Nazism* (p. 64–100). Leiden: Brill.
- Steiner, P. (1998). The structure of Say's economic writings. *The European Journal of the History of Economic Thought*, 5(2), 227–249.
- Steiner, Y. (2007). Les riches amis suisses du néolibéralisme. De la débâcle de la revue Occident à la Conférence du Mont Pèlerin d'avril 1947. *Traverse*, 14(1), 114–126.
- Steiner, Y. (2009). The Neoliberals Confront the Trade Unions. In P. Mirowski & D. Plehwe (éd.), *The road from Mont Pèlerin the making of the neoliberal thought collective* (p. 181–203). Cambridge, London: Harvard University Press.
- Steiner, Y., & Walpen, B. (2006). L'apport de l'ordolibéralisme au renouveau libéral, puis son éclipse. *Carnets de bord en sciences humaines*, (11), 94–104.
- Stigler, G. J. (1957). Perfect Competition, Historically Contemplated. *Journal of Political Economy*, 65(1), 1–17.
- Stolper, W. F., & Roskamp, K. W. (1979). Planning a Free Economy: Germany 1945–1960. *Zeitschrift für die gesamte Staatswissenschaft / Journal of Institutional and Theoretical Economics*, 135(3), 374–404.
- Strassel, C. (2009). Le modèle allemand de l'Europe : l'ordolibéralisme. *En Temps Réel*, (39 (Cahier)), 1–24.
- Swedberg, R. (2004). Max Weber : théorie économique et histoire de l'économie. In H. Bruhns (éd.), F. Laroche (trad.), *Histoire et économie politique en Allemagne de Gustav Schmoller à Max Weber : nouvelles perspectives sur l'école historique de l'économie* (p. 211–228). Paris: Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- Sywottek, A. (2001). From Starvation to Excess? In H. Schissler (éd.), *The Miracle Years: a Cultural History of West Germany, 1949–1968* (p. 341–358). Princeton: Princeton University Press.
- Taylor, F. M. (1929). The guidance of production in a socialist state. *The American Economic Review*, 19(1), 1–8.
- Taylor, J. B. (1993). Discretion versus policy rules in practice. *Carnegie-Rochester Conference Series on Public Policy*, 39, 195–214.

- Temin, P. (1991). Soviet and Nazi economic planning in the 1930's. *The Economic History Review*, 44(4), 573–593.
- Temin, P., & Vines, D. (2015). Keynes and the World Economy Today. *Challenge*, 58(5), 386–397.
- Tertulian, N. (2001). Le juriste et le Führer. *Cités*, 6(2), 37–47.
- Thompson, G. (1992). The evolution of the managed economy in Europe. *Economy and Society*, 21(2), 129–151.
- Tietmeyer, H. (1999). *Économie sociale de marché et stabilité monétaire*. (S. Broyer, trad.). Paris: Économica.
- Tinbergen, J. (1947). Central Planning in the Netherlands. *The Review of Economic Studies*, 15(2), 70–77.
- Tobin, J. (1981). The Monetarist Counter-Revolution Today-An Appraisal. *The Economic Journal*, 91(361), 29–42.
- Tooze, J. A. (2001). *Statistics and the German state, 1900-1945: the making of modern economic knowledge*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Tooze, J. A. (2006). *The wages of destruction: the making and breaking of the Nazi economy*. London: Allen Lane The Penguin Press.
- Tribe, K. (1988). *Governing Economy: The Reformation of German Economic Discourse, 1750-1840*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Tribe, K. (1995). *Strategies of economic order: German economic discourse, 1750-1950*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Tribe, K. (2001). The 1948 Currency Reform: Structure and Purpose. In J. Hölscher & S. F. Frowen (éd.), *50 Years of the German Mark: Essays in Honour of Stephen F. Frowen* (p. 15–51). Houndmills: Palgrave Macmillan.
- Tribe, K. (2009a). Liberalism and Neoliberalism in Britain, 1930-1980. In P. Mirowski & D. Plehwe (éd.), *The road from Mont Pèlerin: the making of the neoliberal thought collective* (p. 68–97). Cambridge, London: Harvard University Press.
- Tribe, K. (2009b). The Political Economy of Modernity: Foucault's College de France Lectures of 1978 and 1979: Review Article. *Economy and Society*, 38(4), 679–698.
- Triffin, R. (1940). *Monopolistic competition and general equilibrium theory*. Cambridge: Harvard University Press, 1947.
- Uri, P. (1987). François Perroux. *Revue économique*, 38(5), I–XII.
- Uterwedde, H. (2007). Les programmes de la CDU et du SPD : convergences de fond. *Regards sur l'économie allemande. Bulletin économique du CIRAC*, (84), 5–12.
- Uterwedde, H. (2009). L'économie sociale de marché : la jeunesse d'un référentiel. *Regards sur l'économie allemande*, 91(2), 23–30.

- Van Horn, R. (2009). Reinventing monopoly and the role of corporations. In P. Mirowski & D. Plehwe (éd.), *The road from Mont Pèlerin the making of the neoliberal thought collective* (p. 204–237). Cambridge, London: Harvard University Press.
- Van Horn, R., & Klaes, M. (2010). Intervening in Laissez-Faire Liberalism. Chicago's Shift on Patents. In R. Van Horn, P. Mirowski, & T. A. Stapleford (éd.), *Building Chicago economics* (p. 180–207). Cambridge, New York: Cambridge University Press.
- Van Horn, R., Mirowski, P., & Stapleford, T. A. (éd.). (2010). *Building Chicago Economics*. Cambridge, New York: Cambridge University Press.
- Vanberg, V. (1988). Ordnungstheorie as Constitutional Economics: the German Conception of a « Social Market Economy ». *ORDO: Jahrbuch für die Ordnung von Wirtschaft und Gesellschaft*, 39, 17–31.
- Vanberg, V. (1998). Freiburg school of law and economics. In P. Newman (éd.), *The New Palgrave Dictionary of Economics and the Law* (Vol. 2, p. 172–179). London: Macmillan.
- Vanberg, V. (1999). Constitutionally constrained and safeguarded competition in markets and politics: with reference to a European constitution. In S. Bowles, M. Franzini, & U. Pagano (éd.), *The Politics and Economics of Power* (p. 114–134). New York: Routledge, 2003.
- Vanberg, V. (2001). *The constitution of markets: Essays in political economy*. London: Routledge.
- Vanberg, V. (2004). The Freiburg School: Walter Eucken and Ordoliberalism. *Walter Eucken Institute: Freiburg Discussion Papers on Constitutional Economics*, 4(11).
- Vanberg, V. (2006). L'école de Fribourg : Walter Eucken et l'ordolibéralisme. In P. Nemo & J. Petitot, *Histoire du libéralisme en Europe* (p. 911–935). Paris: Presses Universitaires de France.
- Vanberg, V. (2013). Hayek in Freiburg. In R. Leeson (éd.), *Hayek: A Collaborative Biography: Part 1. Influences from Mises to Bartley* (p. 93–122). Hampshire: Palgrave Macmillan.
- Vatiero, M. (2010). The Ordoliberal Notion of Market Power: An Institutional Reassessment. *European Competition Journal*, 6(3), 689–707.
- Vatiero, M. (2015). Dominant market position and ordoliberalism. *International Review of Economics*, 62(4), 291–306.
- Vaughn, K. I. (1980). Economic calculation under socialism: the Austrian contribution. *Economic inquiry*, 18(4), 535–554.
- Vidal-Rosset, J. (2010). Conceptualisme. *Dictionnaire de la philosophie* (p. 347–349). Paris: Encyclopaedia Universalis, Albin Michel.
- Villey, D., & Neme, C. (1954). *Petite histoire des grandes doctrines économiques*. Paris: Éditions M.-TH. Génin.
- Viner, J. (1927). Adam Smith and Laissez Faire. *Journal of Political Economy*, 35(2), 198–232.

- Vogelgsang, T. (2016). *Cognitive artefacts: Remaking economies, 1917-1947* (Ph.D.). London School of Economics and Political Science, London.
- Vom Bruch, R. (2004). Gustav Schmoller entre science sociale et réforme sociale. In H. Bruhns (éd.), F. Laroche (trad.), *Histoire et économie politique en Allemagne de Gustav Schmoller à Max Weber : nouvelles perspectives sur l'école historique de l'économie* (p. 39–52). Paris: Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- Wagenknecht, S. (2012). *Freiheit statt Kapitalismus: Über vergessene Ideale, die Eurokrise und unsere Zukunft*. Frankfurt am Main, New York: Campus Verlag.
- Wagner, A. (1892). *Grundlegung der politischen Ökonomie / Les fondements de l'économie politique*. (L. Polack, trad.) (Vol. I). Paris: V. Giard & E. Brière, 1904.
- Wakote, R. (2016). Hans Großmann-Doerth, un cofondateur méconnu de l'École de Fribourg. In H. Rabault (éd.), *L'ordolibéralisme, aux origines de l'École de Fribourg-en-Brisgau* (p. 127–160). Paris: L'Harmattan.
- Wala, M. (2004). The Marshall Plan and the Origins of the Cold War. In D. Junker (éd.), *The United States and Germany in the era of the Cold War, 1945-1990* (p. 73–77). Cambridge: Cambridge University Press.
- Walpen, B. (2004). *Die offenen Feinde und ihre Gesellschaft: eine hegemonietheoretische Studie zur Mont Pèlerin Society*. Hamburg: VSA-Verlag.
- Walras, L. (1898). *Études d'économie politique appliquée*. (J.-P. Potier, éd.) (Vol. X). Paris: Economica, 1992.
- Walther, J. (2016). Prométhée enchaîné ou la puissance maîtrisée. Le « lien générique » entre droit privé et concurrence dans l'œuvre de Franz Böhm (1895-1977). In H. Rabault (éd.), *L'ordolibéralisme, aux origines de l'École de Fribourg-en-Brisgau* (p. 95–126). Paris: L'Harmattan.
- Ward, B. N. (1972). *What's wrong with economics?* London: Macmillan.
- Warlouzet, L. (2008). Europe de la concurrence et politique industrielle communautaire. La naissance d'une opposition au sein de la CEE dans les années 1960. *Histoire, économie & société*, 27(1), 47-61.
- Waszek, N. (2001). Aux sources de l'État social à l'allemande : Lorenz von Stein – et Hegel. *Revue germanique internationale*, (15), 211–238.
- Weber, M. (1904). L'objectivité de la connaissance dans les sciences et la politique sociale. In J. Freund (trad.), *Essais sur la théorie de la science* (p. 117–398). Paris: Plon, 1968.
- Weber, M. (1905). *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme, suivi d'autres essais*. (J.-P. Grossein, trad.). Paris: Gallimard, 2004.
- Weber, M. (1906). Roscher and Knies and the logical problems of historical economics. In H. H. Bruun & S. Whimster (éd.), H. H. Bruun (trad.), *Max Weber: collected methodological writings* (p. 3–93). London, New York: Routledge, 2012.
- Weber, M. (1917). Le sens de la « neutralité axiologique » dans les sciences sociales et économiques. In J. Freund (trad.), *Essais sur la théorie de la science* (p. 399–478). Paris: Plon, 1968.

- Weber, M. (1917a). *Essais sur la théorie de la science*. (J. Freund, trad.). Paris: Plon, 1968.
- Weber, M. (1917b). *La science, profession & vocation*. (I. Kalinowski, trad.). Marseille: Agone, 2005.
- Weber, M. (1917c). Le sens de la « neutralité axiologique » dans les sciences sociales et économiques. In J. Freund (trad.), *Essais sur la théorie de la science* (p. 399–478). Paris: Plon, 1968.
- Weber, M. (1923). *Histoire économique : esquisse d'une histoire universelle de l'économie et de la société*. (C. Bouchindhomme, trad.). Paris: Gallimard, 1991.
- Weber, M. (1956). *Économie et société*. (J. Freund, P. Kamnitzer, & P. Bertrand, trad.). Paris: Pocket, 1995.
- Weidmann, J. (2013). Krisenmanagement und Ordnungspolitik. Walter-Eucken Vorlesung / Discours du 11/02.
- Weikart, R. (1993). The Origins of Social Darwinism in Germany, 1859-1895. *Journal of the History of Ideas*, 54(3), 469–488.
- Weil, S. (1933). Perspectives : allons-nous vers la révolution prolétarienne ? In *Oppression et liberté* (p. 9–38). Paris: Gallimard. 1955.
- Weil, S. (1949). *L'enracinement*. Paris: Gallimard.
- Weil, S. (1960). *Écrits historiques et politiques* (Vol. 1. *Histoire*). Québec: Bibliothèque Paul-Émile Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi, 2003.
- Weisz, J.-D. (2001a). A Systemic Perception of Eucken's Foundations of Economics. In A. Labrousse & J.-D. Weisz (éd.), *Institutional economics in France and Germany: German Ordoliberalism versus the French regulation school* (p. 129–156). Heidelberg: Springer.
- Weisz, J.-D. (2001b). Aux fondements du modèle économique allemand : l'ordolibéralisme, l'économie sociale de marché et la légitimation de l'activité économique de l'État en Allemagne. In A.-M. Le Gloannec, *L'État en Allemagne* (p. 185–211). Paris: Presses de Sciences Po.
- Weisz, J.-D. (2003). L'intérêt pour une approche régulationniste du détour par l'ordolibéralisme. In P. Commun, *L'ordolibéralisme allemand : aux sources de l'économie sociale de marché* (p. 49–66). Cergy-Pontoise: CIRAC/CICC.
- Wieser, F. F. von. (1914). *Theorie der gesellschaftlichen Wirtschaft / Social Economics*. London, New York: Routledge, 2013.
- Wieser, F. F. von. (1926). *Das Gesetz der Macht*. Vienne: Springer.
- Williamson, J. (2009). A Short History of the Washington Consensus. *Law and Business Review of the Americas*, 15, 7–26.
- Wittkau-Horgby, A. (2000). Does Historism Mean Relativism? In P. Koslowski, *Theory of Capitalism in the German Economic Tradition: Historism, Ordoliberalism, Critical Theory, Solidarism* (p. 534–557). Heidelberg: Springer.
- Witztum, A. (2013). Keynes's Misguided Revolution. *CEconomia. History, Methodology, Philosophy*, 3(2), 287–318.

- Wohlgemuth, M. (2013a). Introduction: German neo-liberalism and its relevance for Austrian economics. *The Review of Austrian Economics*, 26(2), 105–108.
- Wohlgemuth, M. (2013b). The Freiburg school and the Hayekian challenge. *The Review of Austrian Economics*, 26(2), 149–170.
- Wolf, H. C. (1993). The Lucky Miracle: Germany 1945-1951. In R. Dornbusch, W. Nölling, & R. Layard (éd.), *Postwar Economic Reconstruction and Lessons for the East Today* (p. 29–56). Cambridge, London: MIT Press.
- Wördsörfer, M. (2010). On the Economic Ethics of Walter Eucken. In *60 Years of Social Market Economy Formation, Development and Perspectives of a Peacemaking Formula* (p. 20–41). Sankt Augustin: Konrad Adenauer Stiftung.
- Wördsörfer, M. (2011). *Die normativen und wirtschaftsethischen Grundlagen des Ordoliberalismus* (Ph.D.). Johann Wolfgang Goethe-Universität, Frankfurt am Main.
- Wördsörfer, M. (2012a). *Freiburg School of Law and Economics, Freiburg (Lehrstuhl-) Tradition and the Genesis of Norms*. Working Paper Series, Cluster of Excellence « The Formation of Normative Orders ».
- Wördsörfer, M. (2012b). Walter Eucken on Patent Laws: Are Patents Just ‘Nonsense upon Stilts’? *Economic Thought*, 1(2), 36–54.
- Wördsörfer, M. (2013a). Individual versus Regulatory Ethics: An Economic-Ethical and Theoretical-Historical Analysis of German Neoliberalism. *CEconomia. History, Methodology, Philosophy*, 3(4), 4–31.
- Wördsörfer, M. (2013b). Von Hayek and Ordoliberalism on Justice. *Journal of the History of Economic Thought*, 35(3), 291–317.
- Wördsörfer, M. (2014). The « Societal Crisis of the Present » as a Neoliberal Leitmotif. *History of Economic Thought and Policy*, 3(2), 77–109.
- Wright, C. (2016). The 1920s Viennese Intellectual Community as a Center for Ideas Exchange: A Network Analysis. *History of Political Economy*, 48(4), 593–634.
- Wuillème, T. (2011). José Ortega y Gasset, La révolte des masses. *Questions de communication*, (19), 387–389.
- Wünsche, H. F. (1982). *Standard Texts on the Social Market Economy: Two Centuries of Discussion*. Stuttgart: Gustav Fischer Verlag.
- Yagi, K. (1997). Carl Menger and the historicism in economics. In P. D. P. Koslowski (éd.), *Methodology of the Social Sciences, Ethics, and Economics in the Newer Historical School* (p. 231–258). Berlin, Heidelberg: Springer.
- Yagi, K. (2005). Karl Knies, Austrians, and Max Weber: a Heidelberg connection? *Journal of Economic Studies*, 32(4), 314–330.
- Yamawaki, N. (1995). Historism and Liberalism in Japan. In P. D. P. Koslowski (éd.), *The Theory of Ethical Economy in the Historical School* (p. 152–170). Berlin Heidelberg: Springer.
- Ycre, J.-M. (2003). Les sources catholiques de l’ordolibéralisme allemand : Röpke et la pensée catholique sociale allemande. In P. Commun (éd.), *L’ordolibéralisme allemand : aux sources de l’économie sociale de marché* (p. 163–172).

- Yeager, L. B. (1994). Eucken on Capital and Interest. *Journal of Economic Studies*, 21(4), 61-75.
- Yeager, L. B. (2005). Walter Eucken (1891-1950). In J. G. Backhaus (éd.), *The Elgar companion to law and economics* (2<sup>e</sup> éd., p. 508-518). Cheltenham: Edward Elgar.
- Young, B. (2013). Ordoliberalismus – Neoliberalismus – Laissez-faire-Liberalismus. In J. Wullweber, A. Graf, & M. Behrens (éd.), *Theorien der Internationalen Politischen Ökonomie* (p. 33-48). Deutschland: Springer.
- Young, B. (2014a). German Ordoliberalism as Agenda Setter for the Euro Crisis: Myth Trumps Reality. *Journal of Contemporary European Studies*, 22(3), 276-287.
- Young, B. (2014b). The Power of Ordoliberalism in the Eurozone Crisis Management. In D. Dăianu, G. Basevi, C. D'Adda, & R. Kumar (éd.), *The Eurozone Crisis and the Future of Europe* (p. 126-137). London: Palgrave Macmillan.
- Young, B. (2015). The battle of ideas in the Eurozone crisis management. In S. Fadda & P. Tridico (éd.), *The Economic Crisis in Social and Institutional Context: Theories, Policies and Exit Strategies* (p. 78-90). London, New York: Routledge.
- Zafirovski, M. (2001). Max Weber's Analysis of Marginal Utility Theory and Psychology Revisited: Latent Propositions in Economic Sociology and the Sociology of Economics. *History of Political Economy*, 33(3), 437-458.
- Zarka, Y. C. (2003). Carl Schmitt, le nazi (présentation). *Cités*, 14(2), 161-163.
- Zimmermann, R. (2013). L'héritage de Savigny. Histoire du droit, droit comparé, et émergence d'une science juridique européenne. *Revue internationale de droit économique*, 27(1), 95-127.
- Zweig, S. (1944). *Le Monde d'hier : souvenirs d'un Européen*. (S. Niémetz, trad.). Paris: Belfond, 1993.





# Table des matières

---

<b>Introduction générale .....</b>	<b>1</b>
<b>Chapitre 1. L'épistémologie de Walter Eucken ou les fondements philosophiques de l'économie politique ordolibérale .....</b>	<b>35</b>
Section 1. Philosophie et économie politique : L'émergence du pouvoir comme question épistémologique majeure.....	39
A. Un traité d'épistémologie qui n'en est <i>pas</i> un : Eucken dans le champ de la philosophie des sciences .....	39
B. L'expérience de tous les jours comme procédé heuristique : les cinq aspects du problème économique.....	42
C. Le travail scientifique face à l'empire des intérêts .....	45
Section 2. La particularité de l'économie en tant que science <i>ou</i> « la grande antinomie » entre Histoire et Théorie.....	48
A. « La grande antinomie » de l'économie chez Eucken .....	48
B. L'impasse de la querelle allemande des méthodes ( <i>Methodenstreit</i> ) .....	51
(i) Les bases du débat : Menger vs. Schmoller .....	51
(ii) Eucken renvoie Menger et Schmoller dos à dos .....	54
C. Le rejet de l'historicisme en général, de Schmoller en particulier .....	56
Section 3. Construction, signification et usage de l'économique comme système .....	60
A. La morphologie des ordres économiques de Eucken en réponse à « la grande antinomie ».....	60
B. La théorie des ordres de Eucken : entre ruptures et continuités .....	63
(i) Eucken et la « plus jeune » École Historique allemande.....	63
(ii) L'erreur dans l'approche par les « étapes » et les « styles » de développement économique selon Eucken .....	65
(iii) L'idéaltype : de Weber à Eucken .....	67
C. Rapport aux valeurs et normativité dans la pensée ordolibérale : prémices d'une philosophie politique .....	69
(i) Les nécessaires jugements de valeur en économie .....	70

(ii) De l'étude positive d'un "ordre économique" à la visée normative de "l'ordre de l'économie" .....	74
Conclusion du premier chapitre .....	78

## **Chapitre 2. Éléments d'une théorie économique ordolibérale ..... 81**

Section 1. Le plan économique : outil de base de l'analyse morphologique.....	86
A. Le plan économique : définition .....	86
(i) Les six données.....	87
(ii) Les trois règles de l'expérience.....	91
(iii) La notion de risque .....	93
B. Rôle et usage du plan économique .....	94
(i) Plan et comportement économiques : la rationalité de l'agent.....	94
(ii) Plan et systèmes économiques : de l'analyse individuelle à l'analyse globale .....	97
Section 2. La morphologie des systèmes économiques et le débat sur le calcul socialiste.....	100
A. Le débat sur le calcul socialiste : les grandes lignes .....	100
(i) Mises (1920) et l'impossibilité d'un calcul rationnel.....	100
(ii) Oskar Lange et le socialisme de marché .....	104
(iii) De l'incommensurabilité des ordres économiques.....	108
B. Les formes de l'économie administrée chez Eucken .....	111
(i) L'économie administrée : ce « monde de valeurs » .....	111
(ii) Vue d'ensemble des formes de l'économie administrée .....	114
(iii) Eucken et le paradoxe du socialisme à la Barone-Lange .....	117
C. Introduction aux formes de l'économie d'échange chez Eucken.....	121
Section 3. Les structures de marché : lieux d'exercice du pouvoir dans l'économie d'échange .....	124
A. Le débat sur les formes de marché : les grandes lignes .....	124
(i) La charge de Sraffa (1926) contre l'économie marshallienne .....	124
(ii) Concurrences imparfaite, monopolistique et oligopolistique .....	125
(iii) De la pertinence empirique de la théorie économique .....	128
B. La morphologie des marchés chez Eucken .....	130
(i) Une échelle de mesure du pouvoir économique.....	130
(ii) Définir la concurrence (1) : de l'homogénéité à la substituabilité.....	134
(iii) Définir la concurrence (2) : des hypothèses formelles au plan économique.....	137

C. Quelle(s) théorie(s) appliquer ? L'hypothèse Stackelberg.....	143
(i) L'empreinte de Stackelberg (1) : équilibres et théorie des prix .....	143
(ii) L'empreinte de Stackelberg (2) : les formes de marché sans équilibre .....	147
(iii) Du corporatisme à la concurrence : Stackelberg ordolibéral ? .....	152
Conclusion du deuxième chapitre.....	157

**Chapitre 3. La doctrine ordolibérale : un “diagnostic historique” aux origines de la troisième voie..... 161**

Section 1. Une anthropologie du pouvoir .....	168
A. La « soif de pouvoir » comme instinct vital de l'individu .....	168
B. Concentration et luttes pour le pouvoir économique .....	170
C. Le progrès technique : facteur antagoniste à la concentration.....	174
Section 2. Du libéralisme <i>historique</i> à la planification économique : l'autre récit de la <i>grande transformation</i> .....	176
A. Libéralisme <i>historique</i> , laissez-faire et crise du capitalisme : sur quelques (im)précisions sémantiques .....	177
(i) Le Capitalisme : un concept déprécié .....	177
(ii) L'étude du libéralisme <i>historique</i> .....	179
B. Grandeur et misère de l'ère libérale : le diagnostic ordolibéral .....	182
(i) La séparation des sphères étatique et marchande comme moteur du capitalisme .....	182
(ii) L'harmonie naturelle des classiques en question .....	184
(iii) Le “tournant” Bismarck en Allemagne .....	188
C. L'État économique à l'ère des expérimentations .....	193
(i) <i>Das “Kartellprobleme”</i> (1897-1923).....	194
(ii) Les intérêts économiques au parlement représentatif (1929-32).....	199
(iii) Basculement vers la planification économique nazie (1933-38) .....	206
Section 3. Le message central du <i>manifeste ordolibéral</i> de 1936 : sortir du relativisme et du fatalisme de la science .....	210
A. Le champ de bataille : le terrain des idées .....	211
B. Les armes : les scientifiques pour guider le politique.....	213
C. L'adversaire : une alternative au diagnostic marxiste-historiciste .....	217
Conclusion du troisième chapitre .....	220

<b>Chapitre 4. Dé-potentialiser le pouvoir économique pour résoudre la Question sociale .....</b>	<b>223</b>
Section 1. La reformulation de la <i>Question sociale</i> .....	228
A. Les mutations de la <i>Question sociale</i> .....	228
(i) L'Allemagne du XIX <sup>e</sup> siècle et l'ancienne <i>Question sociale</i> .....	228
(ii) L'Allemagne contemporaine face à la nouvelle <i>Question sociale</i> .....	232
B. La disparition du pouvoir au cœur de la <i>Question sociale</i> .....	236
C. <i>Question sociale, sociétale ou culturelle ?</i> Vers une réponse spirituelle à la société dite "de masse".....	239
Section 2. L'esprit de la politique économique ordolibérale et la question du pouvoir .....	246
A. L'ordre concurrentiel ( <i>Wettbewerbsordnung</i> ) comme ordre de l'économie ( <i>Ordnung der Wirtschaft</i> ) .....	246
(i) Changer de regard sur les structures monopolistiques.....	246
(ii) Concurrence <i>complète</i> et pouvoir économique.....	249
(iii) De la légitimité du pouvoir pour l'ordre économique .....	252
B. Le principe fondamental de la politique économique .....	255
(i) Vers un « interventionnisme libéral » ? .....	255
(ii) La réalisation d'un système de prix de concurrence .....	256
Section 3. Contenu et application de la politique économique .....	257
A. Politiques économiques sur le <i>cadre</i> et dans le <i>processus</i> .....	257
(i) Les principes constitutifs .....	259
(ii) Les principes régulateurs .....	265
B. Réglementation et régulation des structures monopolistiques .....	269
(i) La mise en place d'un gendarme des marchés.....	269
(ii) Imiter la concurrence : la politique du "comme si" .....	273
(iii) Monopole et concurrence : la perspective de Hayek.....	276
C. Le programme sociologique et l'ordre concurrentiel.....	280
Conclusion du quatrième chapitre .....	284

**Chapitre 5. Dénazifier l'économie allemande d'après-guerre (1945-1950) ..... 287**

Section 1. L'ordre économique de l'Allemagne de l'Ouest à l'aune du diagnostic ordolibéral.....	292
---	-----

A. L'échec des Alliés : le cas du démantèlement de l'industrie lourde.....	292
B. L'ordre chaotique de l'économie planifiée ouest-allemande.....	295
C. Troc et marchés noirs : symptômes des forces de marché souterraines.....	298
Section 2. Dénazifier l'ordre économique ouest-allemand.....	300
A. La continuité politique : de l'armée nazie à "l'armée de fonctionnaires".....	301
B. La continuité économique : le cercle vicieux inflation/planification.....	304
C. Vers une démocratie de consommateurs ?.....	310
Section 3. Le "moment 1948" : inflexion vers l'économie de marché.....	313
A. L'expertise ordolibérale et les reformes de juin 1948.....	313
B. Prévenir le retour à la planification.....	316
C. Miracle économique ou politique ?.....	319
Conclusion du cinquième chapitre.....	321
<b>Chapitre 6. Eucken et Keynes face-à-face ou la rivalité des troisièmes voies ....</b>	<b>323</b>
Section 1. Deux nouvelles voies.....	328
A. Les lettres de Keynes et de Eucken à Hayek.....	328
B. Surmonter l'impasse entre laissez-faire et planification.....	332
C. Eucken challengeur de Keynes.....	337
Section 2. Où est le pouvoir ?.....	341
A. Les fins de l'action politique en matière économique : la <i>Question sociale</i> de Eucken et le problème économique de Keynes.....	342
B. Instincts individuels et système capitaliste.....	344
C. Dispersion du pouvoir vs. équilibre des pouvoirs.....	349
Section 3. Quelle politique économique ?.....	354
A. Keynes avant Keynes dans l'Allemagne des années trente.....	355
B. La politique de l'emploi : gestion de crise ou gestion courante ?.....	359
C. Politique <i>discrétionnaire, par les règles et de principes</i> .....	364
Conclusion du sixième chapitre.....	369
<b>Conclusion générale.....</b>	<b>373</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>391</b>
<b>Table des matières.....</b>	<b>449</b>



## Résumé

Cette thèse propose une histoire intellectuelle de l'ordolibéralisme (1932-1950), centrée sur les travaux de Walter Eucken et de Wilhelm Röpke, incluant également des références à Franz Böhm, Alexander Rüstow, Leonhard Miksch et Friedrich Lutz. Il s'agit de répondre à la question suivante : comment expliquer que la pensée ordolibérale ait eu les ressources intellectuelles pour peser sur la reconstruction allemande de l'après-guerre Seconde Guerre mondiale ? Répondre à cette interrogation exige, dans un premier temps, de définir clairement ce qu'est l'ordolibéralisme dans son contexte discursif d'apparition. La thèse établit d'abord que l'ordolibéralisme, dans ses composantes épistémologique (Chap. 1), théorique (Chap. 2), idéologique (Chap. 3) ou politique (Chap. 4), peut être défini comme une *économie politique du pouvoir* : c'est-à-dire une forme de savoir économique, plutôt qu'une sous variété de (néo)libéralisme. L'objectif premier de cette économie politique est de conduire une analyse des sources, des manifestations et des conséquences du pouvoir dans la sphère sociale. Dans un deuxième temps, la thèse montre en quoi cette identité a pu jouer *positivement* dans la fondation d'une rationalité politique dans les années d'après-guerre en Allemagne de l'Ouest (Chap. 5), et *négativement* comme rempart aux programmes concurrents, et en particulier face à celui de John Maynard Keynes (Chap. 6). En définitive, la thèse interroge le discours ordolibéral dans sa capacité à servir de référence à des politiques économiques allemandes, puis européennes : une pérennité accompagnée d'une profonde transformation d'une économie politique du pouvoir initiale à la forme contemporaine de l'orthodoxie ordolibérale.

**Mots-clés** : Concurrence, Économie politique, Pouvoir, Ordolibéralisme, Ordre économique, Walter Eucken, Wilhelm Röpke

---

## Abstract

This thesis retraces the intellectual history of ordoliberalism, focusing in particular on the works of Walter Eucken and Wilhelm Röpke, with references to the contributions of Franz Böhm, Alexander Rüstow, Leonhard Miksch and Friedrich Lutz. The main question it addresses is the following: how can we explain the fact that ordoliberal thought had the intellectual resources to weight on German post-war reconstruction? In order to answer it, it is necessary to provide a clear definition of ordoliberalism in its discursive context. First the thesis shows that ordoliberalism, in its epistemological (Chap. 1), theoretical (Chap. 2), ideological (Chap. 3) and political (Chap. 4) components, can be defined as a *political economy of power*, i.e. a form of economic knowledge, whose primary objective is to analyse the sources, the action and the impact of power within society; in other words, as a specific doctrine rather than a sub-species of (neo)liberalism. Secondly, the thesis illustrates how this identity played a *positive* role in promoting a form of political rationality in the post-war years in West Germany (Chap. 5), but also a *negative* one by excluding rival political programs, such as that of John Maynard Keynes (Chap. 6). Finally, the thesis investigates the ordoliberal discourse as a benchmark for German, and then European, economic policies: a persistence that went together with its radical transformation from the initial political economy of power, to the contemporary form of ordoliberal orthodoxy.

**Keywords**: Competition, Political economy, Power, Ordoliberalism, Economic order, Walter Eucken, Wilhelm Röpke

**JEL Codes** : A12, B25, B41, D40, P0